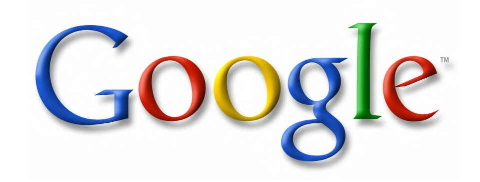
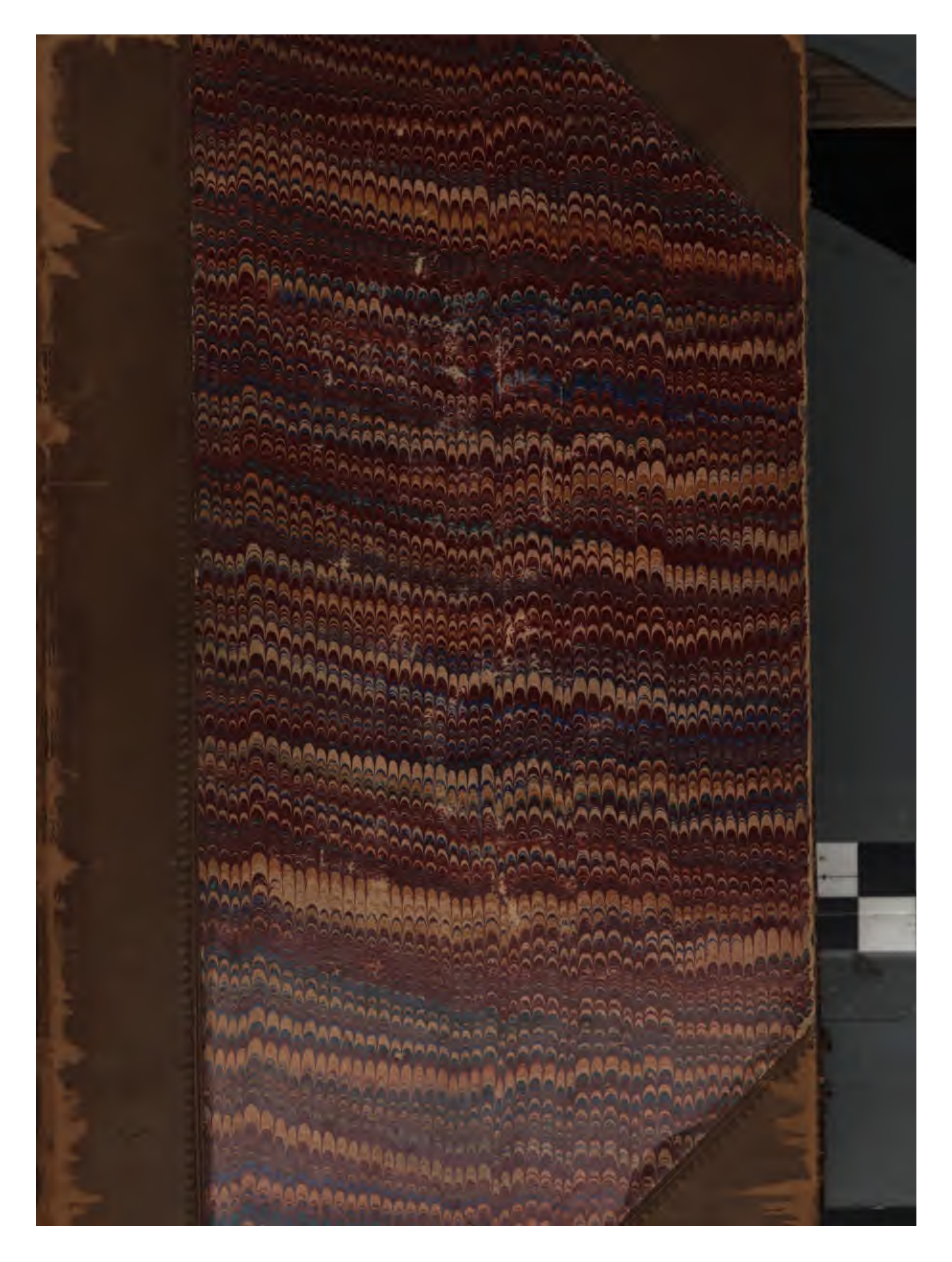






In Memory of

STEPHEN SPAULDING

1907 – 1925

CLASS of 1927

UNIVERSITY OF MICHIGAN

COURS ÉLEMENTAIRE

D'ART ET D'HISTOIRE

MILITAIRES.



IMPRIMERIE DE G.-LAGUIONIE ET Cie,
rue Christine, 2.

COURS ÉLÉMENTAIRE
D'ART ET D'HISTOIRE
MILITAIRES,

A L'USAGE

DES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE ROYALE SPÉCIALE MILITAIRE;

PAR J. ROCQUANCOURT,

CHEF D'ESCADRON AU CORPS ROYAL D'ÉTAT-MAJOR, SOUS-DIRECTEUR DES ÉTUDES DE LADITE ÉCOLE, ANCIEN ÉLÈVE DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE, ET ANCIEN CAPITAINE DU GÉNIE.

TOME QUATRIÈME.

Première partie.



PARIS,

ANSELIN, LIBRAIRE pour l'Art Militaire, LES SCIENCES ET LES ARTS,

G.-LAGUIONIE, IMPRIMEUR, LIBRAIRE DU PRINCE ROYAL pour l'Art Militaire,

RUE ET PASSAGE DAUPHINE, N° 36.

1838.

COURS ÉLÉMENTAIRE

D'ART ET D'HISTOIRE

MILITAIRES.

TRENTE-TROISIÈME LEÇON.

ART MILITAIRE.

ÉTATS-MAJORS.

§ I. Organisation des armées modernes.—Motifs et détails de cette organisation. — Enumération et classification des différentes parties du personnel. —§ II. Des Etats-majors-généraux et particuliers.—Du général d'armée. —Des généraux commandant les divisions et les brigades.—Du général de l'avant-garde.— § III. Du corps royal d'état-major.—Fonctions et attributions des chefs d'état-major et de leurs adjoints.—Des aides-de-camp et des officiers d' ordonnance.—Des états-majors particuliers de l'artillerie et du génie.

§ I.

Les cours de *droit militaire* et de *géographie appliquée*, récemment introduits à l'école où ils sont professés avec succès, abrégeront la tâche que nous aurions pu nous imposer dans cette partie de nos leçons. Il n'est plus besoin pour nous en effet d'entrer dans certains détails de

législation et de statistique militaires, que l'on trouve ordinairement consignés dans les traités de tactique, et encore moins de présenter le tableau des établissements du matériel (1). Les cours d'*administration*, de *topographie* et de *fortification* nous dispensent d'ailleurs de revenir sur des notions qui ne sauraient être de notre domaine et que les élèves possèdent déjà. La connaissance des ordonnances et règlements militaires, est aussi une introduction indispensable à l'étude de cette partie de l'art militaire ; mais la manière dont procède l'enseignement, à St.-Cyr, ne laissera rien à désirer à cet égard lorsque, après un coup d'œil jeté sur l'ordonnance de la cavalerie, les élèves auront saisi les différences caractéristiques entre les mouvements de cette arme et ceux de l'infanterie. Nous allons donc entrer dès à présent en matière, et d'abord en faisant une revue des diverses branches du personnel.

On a vu que de tout temps les armées se sont composées d'armes différentes qui se divisaient et subdivisaient en plusieurs corps élémentaires, qui, au gré du chef, pouvaient se détacher de la masse et y rentrer à volonté. De ce mécanisme naissent l'ordre, la discipline et la possibilité d'adapter les dispositions aux circonstances et aux lieux ; de là naissent encore à un degré plus ou moins élevé, selon le choix plus ou moins heureux de l'organisation que l'on a adoptée, l'*énergie*, la *mobilité* et l'*agilité*, qu'il faut regarder, avec Lloyd, comme les qualités essentielles à une troupe.

Les Grecs, qui nous ont apparu comme le premier peuple militaire classique, composaient leur armée entière ou

(1) *Voy.* les ouvrages publiés par MM. Broutta et Lavallée.

tétraphalangarchie, de quatre phalanges élémentaires de même force; celles-ci se formaient de files accolées les unes aux autres, tantôt de huit, tantôt de douze, et plus souvent de seize hommes chacune. Ces files, par leur réunion, deux à deux, quatre à quatre, etc., donnaient des fractions qui pouvaient, selon le besoin, se séparer du tout pour être employées sous les ordres de chefs particuliers. On pouvait aussi dédoubler l'ordonnance, et même la réduire à quatre hommes de profondeur, quand il entrait dans les vues du général ou d'étendre la ligne de bataille ou d'en renforcer certains points.

Les Romains, il n'est pas besoin de le rappeler, nous ont présenté une organisation où il n'entrait pas moins de réflexion et d'art. Dès le principe, une grande pensée avait présidé à cette organisation, c'était celle de vivre et de s'élever par la conquête : pensée de tous les instants et toujours poursuivie avec succès par le sénat.

Quand au sortir du moyen-âge, les chefs de la milice entreprirent de substituer l'ordre à la confusion; ils groupèrent, sous les noms de bandes et de compagnies, un nombre plus ou moins considérable de combattants, soit à pied soit à cheval. Ce premier pas ayant ouvert la voie à de nouveaux perfectionnements, on imagina de former des bataillons, des escadrons, et plus tard des brigades et des divisions. La réflexion et la force toujours croissante des armées enfantèrent ces perfectionnements; et telle est encore aujourd'hui, en y comprenant ces grandes fractions introduites dans les dernières guerres sous le nom de *corps d'armée*, la manière ordinaire de diviser et de subdiviser les forces actives d'un État.

Une grande armée, et il faut entendre par là celles de cinquante mille hommes et au-dessus, se partage ainsi en plusieurs corps d'armée dont chacun réunit, dans des

proportions variables un certain nombre de combattants des différentes armes, avec une quantité plus ou moins grande de matériel; c'est-à-dire de bouches à feu, de munitions, de voitures, d'objets de rechange et autres nécessaires à l'exécution des opérations et à l'entretien des troupes.

Un corps d'armée, comme l'indiquent les campagnes de l'empire, peut se composer de deux à cinq *divisions*, tant d'infanterie que de cavalerie, avec les accessoires nécessaires. L'infanterie, ainsi le veut avec raison la constitution actuelle des armées, y dominera toujours dans une forte proportion; mais on pourra, à l'exemple de Napoléon, former des corps entiers de cavalerie.

Une division se compose de deux *brigades*, quelquefois de trois; et cette règle est suivie dans l'infanterie et dans la cavalerie. On a renoncé dans toute l'Europe à former des divisions mixtes; mais chacune conserve en accessoires, savoir : celles d'infanterie, une batterie au moins et une compagnie de sapeurs; celles de cavalerie, une batterie seulement, servie par des canonniers montés.

Les brigades peuvent être de deux à trois régiments, selon la force et la composition de ces derniers. Les brigades hors ligne, et il peut en exister pendant toute la durée d'une campagne, se composent ordinairement de troupes légères de toutes armes, avec un matériel approprié à leur destination. L'usage vicieux d'attacher de l'artillerie aux régiments paraît à jamais proscrit, et ce n'est même que par exception que l'on en donne aux brigades.

L'irrégularité que l'on remarque à chaque instant dans la composition des grandes fractions des armées impériales, était moins l'œuvre du caprice que le résultat du calcul et de la réflexion. Cette irrégularité est en effet avantageuse, parce qu'on peut avoir besoin de détacher des corps,

des divisions ou des brigades de différents effectifs; parce qu'elle permet de donner aux officiers généraux des commandements plus ou moins importants selon leur portée; enfin parce que l'ennemi éprouve beaucoup plus de difficultés pour savoir quelles sont et où sont les forces qu'on lui oppose.

Ce que nous disons ici de l'organisation des grandes armées doit être regardé comme universel dans toute l'Europe, la Turquie exceptée. Des difficultés qu'il n'appartient qu'au généralissime de bien apprécier, pourront apporter des dérogations à cette organisation; aussi ne la présentons-nous que comme un type propre à fixer les idées. Ces motifs seront tirés, tantôt de la capacité des chefs préposés au commandement des corps d'armées, tantôt de la nature des opérations, souvent de celle du théâtre de la guerre, et quelquefois enfin du genre d'ennemis que l'on aura à combattre. La constitution d'une armée sera vicieuse, si elle n'est pas calculée sur la moindre dépense possible; si elle ne répond également aux besoins de la guerre et de la paix ; et enfin, si elle ne permet de passer sans secousse et néanmoins en quelques jours de l'un à l'autre de ces états. Nous laissons ici de côté les considérations politiques et géographiques, qui souvent auront la plus grande influence sur la force numérique et les formes de l'existence des armées.

Si de ces notions sommaires, nous descendons dans le détail de la composition des armées, nous y trouverons le personnel suivant.

1° L'*Etat-major général*, composé du généralissime et, sous lui, des maréchaux (1), des lieutenants généraux et

(1) Dans les états du Nord, feld-maréchaux. — Il s'y trouve aussi, après ces derniers et avant les lieutenants généraux, des généraux de l'infanterie et de la cavalerie, que nous n'avons point en France

des maréchaux-de-camp (1), commandant les corps d'armées, les divisions et les brigades, ou remplissant des fonctions spéciales dont il sera parlé ci-après. On comprend encore dans les états-majors généraux et particuliers, mais en temps de guerre seulement, les agents de l'administration et ceux des différents services qui s'y rattachent.

2° Le *corps d'état-major*, proprement dit corps spécial, destiné à seconder incessamment l'état-major général dans toute l'étendue de ses attributions. Ce corps, qu'on peut en quelque sorte regarder comme les yeux et les jambes des généraux, n'existe réellement en France que depuis 1818. En cela, les puissances du Nord nous avaient devancés ; et l'on doit dire à leur louange et en faveur de cette institution, que, dès le début, leurs officiers d'état-major ont servi avec une grande distinction. Les diverses organisations que nous avons présentées du corps d'état-major français, nous dispensent d'entrer ici dans plus de détails à ce sujet;

3° L'*infanterie*, partagée dans toute l'Europe en troupes de ligne et en troupes légères; mais en France cette distinction n'est réellement que nominale. Après avoir dit quelque part que l'*infanterie était l'arme des batailles*, Napoléon a ajouté qu'*il n'en existait que d'une seule espèce*, qu'il appelle *légère*, par opposition à l'infanterie pesamment armée de l'antiquité ;

4° *Les troupes à cheval*, composées dans toute l'Europe de grosse cavalerie, portant ordinairement la cuirasse et le casque ; de cavalerie mixte ou dragons, et de cavalerie légère, comprenant des chasseurs, des hussards et des lanciers.

(1) Dans les états du Nord, généraux majors.

5° Le *corps spécial de l'artillerie*, composé 1° d'un état-major particulier, comprenant tous les grades, depuis celui de lieutenant-général jusqu'à celui de capitaine de seconde classe; 2° comme annexe de l'état-major, d'un nombre plus ou moins considérable d'agents subalternes, compris sous les noms de gardes, contrôleurs, réviseurs et autres; 3° de troupes à pied et à cheval, pour le transport et l'exécution des bouches à feu, le service des parcs, etc.; 5° de pontonniers; 6° d'ouvriers en fer et en bois attachés aux arsenaux;

6° Le *corps spécial du génie*, composé 1° d'un état-major particulier comprenant tous les grades, depuis celui de lieutenant-général jusqu'à celui de lieutenant; 2° comme annexe de l'état-major, d'un assez grand nombre de gardes de diverses classes; 3° de troupes formées en régiments, pour l'exécution des travaux de fortification, de sape et de mine, l'établissement et la réparation, des ponts autres que ceux confiés aux soins de l'artillerie; 4° d'ouvriers attachés à l'arsenal de construction des outils; 5° de sapeurs-conducteurs attachés aux régiments.

7° L'administration militaire (pour mémoire) comprenant 1° le corps des intendants; 2° le service de santé; 3° le service des vivres et fourrages, le casernement, etc.; 4° le train des équipages militaires (1).

N'ayant à parler que de l'organisation active des armées, nous ne comprendrons point dans cette énumération l'état-major des places, ni les troupes sédentaires et autres préposées à la police intérieure des états.

(1) Un livre que tous nos lecteurs ont entre leurs mains, l'Annuaire militaire, nous dispense de tout détail sur le nombre, la force et l'organisation intérieure des états-majors et des corps de troupes.

Nous allons reprendre, dans leur ordre, pour les étudier avec quelque attention, chacune de ces catégories. Sera-t-il question des individus? Nous attribuerons à chacun son rôle et ses fonctions, avec la dose de qualités et de talents que réclame sa position. S'agira-t-il des troupes? Nous en indiquerons l'organisation tactique, les manœuvres, la capacité et les destinations diverses.

§ II.

Le *général d'armée*, ou généralissime, quand le chef de l'Etat ne commande pas lui-même en personne, est, selon le pays, ou un prince ou un maréchal, ou un simple lieutenant-général. Quel qu'il soit, prince ou citoyen, ce général d'armée n'atteindra point à la hauteur de son importante mission, s'il ne réunit à beaucoup de sens, d'observation et de jugement, une connaissance approfondie des hommes et des choses; s'il n'a quelque teinture de l'économie politique; s'il ne connaît le droit des gens; s'il n'est doué d'un *coup-d'œil* rapide et sûr; s'il n'est versé dans la science des grandes opérations, et dans celle non moins importante de l'administration des troupes; s'il ne possède dans ses minutieux détails le service et le mécanisme de chaque arme; s'il n'en connaît la nature, le mérite et les inconvénients; enfin s'il n'est en état de les mouvoir toutes, isolées ou combinées, en grandes comme en petites masses. Inaccessible à toutes les impressions, toujours calme, surtout au milieu des grandes crises, ses traits, sa voix, son geste, son maintien, tout en lui doit inspirer la confiance; d'une fermeté à toute épreuve, d'une activité infatigable, il doit tout voir par lui-même, et, sans hésitation, savoir tirer parti des moindres événements, des moindres circonstances: s'il lui faut de la pru-

dence, il n'a pas moins besoin de vigueur et de résolution; car, *à la guerre, le plus mauvais parti que l'on puisse prendre est presque toujours de n'en prendre aucun* (1).

On a beaucoup écrit sur la guerre depuis le premier maréchal de Biron : de beaux morceaux ont même paru sur la matière qui nous occupe, et cependant nous ne saurions résister au désir de citer ici l'illustre et judicieux compagnon d'armes de Henri IV. « Il est nécessaire, dit-« il, qu'*il* (le général d'armée) connaisse et distingue les « talents et le genre de mérite de chacun de ses officiers « (cela peut s'éntendre aujourd'hui que des princi-« paux), afin de lui départir les missions et les emplois « qui lui conviennent le mieux : car les uns sont bons à « demeurer fermes dans un combat, les autres à des en-« treprises; et de chacun il faut tirer, soit en ville, soit « en campagne, un bon et dextre parti. » D'où il suit que le général doit étudier ses sous-ordres, gagner leur confiance; et, pour cela, les voir, leur parler, et, sans compromettre la dignité de sa haute position, être avec eux en quelque familiarité.

Revenons aux qualités du général, et, sans prétendre épuiser un aussi vaste sujet, ajoutons qu'il doit être honnête homme par excellence, plein de désintéressement et non moins amant de la justice que de la gloire. Loin du commandement l'intérêt personnel et le favoritisme; loin

(1) « L'irrésolution, à la guerre, dit le maréchal Ney, dans ses *Etudes mi-« litaires*, est le défaut le plus pernicieux dans un chef, surtout à l'approche « de l'ennemi; il faut sans délibérer long-temps prendre son parti, et em-« pêcher surtout le soldat français de développer sa propension à la critique. « Les hommes les plus distingués dans la carrière des armes n'ont cessé de « répéter cet axiome irrécusable : *Faites sur-le-champ vos dispositions d'at-« taque ou de défense à l'approche de l'ennemi; dussiez-vous les faire exécu-« ter avec désavantage, n'hésitez pas*..... »

surtout la cruauté, l'avarice et la déprédation! Autant de qualités, et nous ne les citons pas toutes, ne sauraient se rencontrer dans un homme, si d'abord la nature ne lui a largement prodigué ses dons, et si, de son côté, il n'a tout fait pour acquérir ce qu'elle ne donne pas. De longs services à la guerre, dans tous les grades, dans toutes les armes, dans toutes les positions; de profondes méditations sur les faits militaires passés, sur les gouvernements, sur le génie, sur le caractère et les ressources des différents peuples; voilà les moyens, les uniques moyens d'apprendre à commander et à vaincre! On tient de la nature, la santé, la force, et en partie la bravoure, la résolution et le coup d'œil militaire; néanmoins ces qualités se perfectionnent, s'acquièrent même par la méditation et la pratique de la guerre.

Il est vrai que les circonstances peuvent improviser de grands talents, plus grands même que ceux que forment la méditation et le temps, mais est-il à désirer que ces circonstances se présentent? Non, sans doute : car elles se rapportent à ces temps irréguliers, à ces temps de fièvre et de bouleversement qui parfois effacent les nations de la surface de la terre. A moins de ces périodes d'agitation et d'effroi, qui font surgir comme tout à coup les grands hommes de la foule, il faut, nous le répétons, de nombreux précédents, une carrière longuement poursuivie et même une réputation déjà faite à celui de qui doivent émaner tous les ordres, et devant la volonté duquel se doivent taire toutes les autres volontés.

Le mérite du général comme celui du savant, est d'un genre tout particulier : il n'est point de nature à être remarqué dans le monde; il ne se connaît qu'à l'épreuve, et, comme l'a dit M. de Chambray, *encore très difficilement*. Aux yeux des courtisans de Versailles, l'histoire le

confirme, Vauban et Catinat ne semblaient que de petits hommes qu'effaçaient Lafeuillade et Villeroi. « Répu« dions, répudions à tout jamais, a dit le spirituel Am« bert, ces antiques préjugés qui séparaient l'homme « d'épée de l'homme d'étude. Ils étaient savants, César, « Alexandre, ces Napoléon d'autrefois.... »

« Presque toutes les opérations de la guerre étant con« jecturales, dit M. de Chambray, dans son excellent « chapitre du GÉNÉRAL (1), un général n'a d'autre guide « que la loi des probabilités : et, comme à la guerre, l'é« tat des choses varie à chaque instant, il faut qu'il sai« sisse l'occasion : voilà pourquoi les hommes irrésolus « sont si peu propres au commandement : l'occasion leur « échappe, et, avec elle, la réputation des armes, qui ne « s'acquiert que par un premier succès. »

Projecter et *exécuter* : telles sont les actions qui, se succédant tour à tour et sans cesse, partagent naturellement en deux parties distinctes les fonctions du commandement : le travail du cabinet et les ordres à donner sur le terrain. La première partie est tout entière du domaine de la stratégie; la seconde, de celui de la tactique.

Le travail du cabinet était peu considérable chez les anciens; et d'abord parce qu'ils n'avaient que des armées peu nombreuses, et ensuite parce que les connaissances géographiques, topographiques et statistiques étant dans l'enfance, ils manquaient des données nécessaires pour asseoir avec quelque certitude le calcul des succès et des revers. Le général tenant, pour ainsi dire, son armée dans sa main, donnait ses ordres de vive voix, suivant que

(1) *Philosophie de la guerre*, par le marquis de Chambray; voyez aussi dans Lloyd le beau chapitre intitulé : *Du général*.

les circonstances les lui dictaient. Mais avec l'accroissement toujours progressif des armées, l'extension et la bizarrerie des lignes de bataille, résultats inévitables de l'usage universel des armes à feu, la partie s'est trouvée singulièrement compliquée; et de là, avec la nécessité de plus grandes prévisions de toute espèce, militaires et administratives, un surcroît de travail du cabinet.

Ce travail, au surplus, diminue rapidement d'importance avec l'étendue du commandement : s'il en a beaucoup encore pour les commandants de corps d'armée, il en a moins pour les généraux de division et de brigade, dont les troupes, ordinairement d'une seule espèce, sont, pour ainsi dire, constamment sous leurs yeux. Il faut à ces derniers être gens d'exécution plus encore que de conception : aussi doivent-ils réunir au plus haut degré la connaissance des manœuvres à une bravoure à toute épreuve. La même connaissance et la même qualité ne sont pas moins requises pour les commandants d'armée et de corps d'armée; mais ne devant s'exposer au danger que rarement et dans les circonstances graves, afin de conserver la faculté d'observer et de penser, ils ne sont pas aussi souvent dans la même nécessité que les généraux de division et de brigade de payer de leur personne.

Serait-ce illusion que d'espérer trouver dans un général cette variété de connaissances et de qualités dont nous venons de faire l'énumération? L'histoire, il est vrai, fournit à peine quelques capitaines de cette portée; mais si nous sommes exigeants, c'est que les temps actuels, plus encore que les temps passés, réclament de grands talents à la tête des armées. Indépendamment de la complication apportée dans l'affaire du commandement, par le progrès et l'extension de toutes choses, la guerre a pris de nos jours, pour le conserver trop long temps peut-être, un

d'importance et de gravité qu'elle n'avait jamais ...elle n'est-elle pas devenue le jeu sanglant où ...uvent être mis en question, non pas seulement ...n d'une ville, d'une province, d'un trône, ou ...re l'amour-propre et la gloire de deux peuples ri-..., mais leur vie, leur indépendance et jusqu'à la civi...sation tout entière? Or, si l'épée est aujourd'hui, plus que jamais, l'instrument magique qui élève ou détruit les empires, un pareil instrument peut-il être remis en de trop habiles mains? *Entre une bataille gagnée et une bataille perdue, la distance est immense; il y a des empires.* C'est moins parce qu'il est de Napoléon que ce mot a fait fortune, que parce qu'il exprime une différence caractéristique entre les guerres actuelles et les guerres antérieures : appliqué aux époques de Louis XIV et de Louis XV, il n'aurait ni sens ni valeur, car il n'exprimerait plus une vérité. Puis donc qu'il est reconnu que d'une seule bataille peuvent résulter pour les nations la vie ou la mort, la liberté ou l'esclavage; puis donc encore qu'il est constaté que, dans cette bataille, tant est grande l'influence de la puissance morale, le succès est autant dans le général que dans le nombre et l'excellence des troupes; quelles ne doivent pas être, pour ce général, les données à recueillir, les précautions à prendre, les garanties à fournir! Qu'ils aient donc présentes ces réflexions à tous les instants de leur vie, ceux à qui la naissance ou une position déjà élevée donne des prétentions au commandement! Rentrons dans notre sujet.

Bien que destinés de préférence au commandement des grandes fractions de l'arme dans laquelle ils ont fait leur avancement, les lieutenants-généraux ne sauraient rester étrangers au service des autres armes, puisque, pour l'ordinaire, toutes sont appelées, comme prin-

cipal ou comme accessoire, à concourir à la formation de ces fractions. C'est, d'ailleurs, une obligation que leur imposent la nature du titre d'officier-général et la nécessité de pouvoir remplacer, sinon le généralissime, du moins les commandants des corps d'armée. Ajoutez que cette obligation naît encore des cas assez fréquents où leur division, étant appelée à opérer isolément, devient alors un véritable corps d'armée, par la manière dont elle est organisée et pourvue. A défaut de la capacité requise par sa position, un général se laissera diriger par son chef d'état-major, qui alors exercera la partie la plus importante du commandement.

Toutefois, comme le disait le général Lamarque, l'intervalle qui sépare un bon général de division d'un général en chef est immense; simple exécuteur des ordres qu'il reçoit, le premier est resserré dans un cercle peu étendu; ses mouvements sont prévus; sa route est tracée; les vivres lui arrivent; les forces qu'il a à combattre sont calculées. Le général en chef, au contraire, doit embrasser un horizon presque sans bornes; il dépend des hommes et des événements, et il doit les maîtriser; c'est à lui à deviner les projets de l'ennemi, à apprécier les moyens d'attaque et de défense, à juger les points vulnérables, à profiter des ressources qu'offre le pays, ou à en créer par son génie. Comptable envers sa conscience, il l'est aussi envers l'armée, envers le gouvernement, envers la patrie.

C'est une nécessité de tous les instants que l'armée soit éclairée et le général prévenu en temps utile de la présence, de la force et des dispositions de l'ennemi : de là ces détachements compris sous les noms d'*avant-garde*, de *flanqueurs* et d'*arrière-garde*. Ces corps, dont il serait prématuré d'indiquer le service, éprouvent, en raison de la force de l'armée et de la nature du pays, de fréquents changements dans leur organisation. Quelquefois l'avant-

garde s'élèvera jusqu'à l'effectif d'une division, quelquefois même d'un corps d'armée. Le commandant d'un pareil corps, quel qu'il soit, lieutenant-général ou maréchal de camp, doit réunir, à l'expérience de son grade, des qualités que ne réclame point au même degré le commandement en ligne.

L'avant-garde est le flambeau de l'armée, parce qu'elle la précède, et qu'il y a, pour l'ennemi comme pour nous, la même nécessité de suivre les grandes communications. Un général qui ne serait doué de cette rapidité de coup d'œil qui permet de saisir à la première inspection, l'étendue, les formes et la nature d'un terrain; de juger de la force et des dispositions de l'ennemi; qui ne joindrait pas le sang-froid et l'intrépidité à cette activité de corps et d'esprit que donne la force de l'âge et qu'alimente l'amour de la gloire; qui n'aurait pas l'art d'interroger les hommes et les lieux; qui ne serait ni prompt ni habile à apprécier, classer et rédiger les renseignements qu'il reçoit, et qu'il doit incessamment envoyer à l'armée qui le suit; qui n'aurait qu'une médiocre expérience de la petite guerre, qui ignorerait les stratagèmes auxquels peut avoir recours un ennemi entreprenant et rusé; un général enfin, ou qu'un excès de prudence ferait hésiter, ou que sa trop grande ardeur pousserait sans cesse et sans réflexion vers l'ennemi, ne conviendrait pas au commandement de l'avant-garde.

Les maréchaux de camp commandent, sous les ordres des lieutenants généraux, les grandes subdivisions des divisions ou les brigades. L'usage généralement adopté de ne faire entrer que des troupes de même espèce dans la formation des brigades, ne saurait dispenser les maréchaux de camp de se mettre au fait du service de toutes les armes; et d'abord parce qu'il est de fréquentes excep-

tions à cet usage, notamment pour les brigades hors ligne, et ensuite parce qu'il leur importe de justifier et d'honorer le titre d'officier-général qu'ils partagent avec les commandants des divisions.

Les généraux de l'artillerie et du génie ont des fonctions spéciales qui, sans précisément leur interdire le commandement des corps de troupes, les en éloignent assez néanmoins pour qu'on ne doive pas exiger d'eux le genre d'expérience et de talent dont il vient d'être parlé. Placés à la tête du matériel de l'armée et n'ayant que des détachements à fournir aux divisions, les choses ont pour eux une importance non moins grande que les hommes; et cette importance est surtout manifeste dans les siéges et dans les passages de rivières.

§ III.

Dans une armée de quelques milliers d'hommes, comme étaient celles d'Athènes ou de Sparte, le général en chef pourrait exercer par lui-même la surveillance nécessaire à l'exécution de ses propres ordres, ainsi qu'au maintien de la discipline. Dans une armée plus nombreuse, il faut lui laisser la liberté de penser, et remettre à des agents spéciaux la partie de la surveillance qu'il ne peut exercer par lui-même; de là un corps intermédiaire entre le commandant suprême et les masses qu'il est appelé à diriger.

Ce corps, dont l'existence et le but ont été précédemment signalés, est considéré, par M. le général Pelet, comme *le lien de tous les éléments isolés qui, dès le premier moment, doivent composer l'armée*, et il ajoute qu'il est le *moteur secondaire et le cadre de ses mouvements, surtout de ceux qui sont exécutés en présence de l'ennemi*. Il appartient ainsi à ce corps de fournir au

commandant en chef tous les renseignements, topographiques, militaires et administratifs, dont il a besoin pour asseoir ses projets et en faciliter l'exécution. Il lui appartient encore de transmettre la volonté de ce chef suprême dans toutes les circonstances et sur les moindres parties de l'armée la plus nombreuse; il centralise tous les détails et tient tous les fils de cette immense machine.

Les officiers de l'état-major sont répartis en nombre plus ou moins considérable auprès du commandant en chef et des commandants particuliers des grandes divisions et subdivisions de l'armée. A leur tête se trouve, auprès de la personne même du général en chef, le major-général, ou chef de l'état-major (chez les puissances du nord, il est appelé *quartier-maître général*). Les corps d'armée et les divisions ont des chefs d'état-major particuliers. Ces fonctions, suivant l'importance du commandement, sont attribuées ou à des officiers généraux ou à des officiers supérieurs (1).

Les officiers du corps d'état-major, non moins que ceux de l'artillerie et du génie, ont besoin de passer par les écoles; et ce n'est même qu'après un noviciat de quelque durée dans les troupes de toutes armes, qu'ils deviennent propres à ce genre de service. Il nous serait facile de reproduire ici le programme des connaissances infiniment variées qui leur sont nécessaires; mais la science, chez eux, ne saurait tenir lieu d'une foule de qualités qui doivent les distinguer, et dont le portrait suivant d'un chef d'état-major nous fournira quelque aperçu; il est du général Lamarque, et se trouve inséré dans une notice nécrologique sur le maréchal Suchet.

(1) *Voy.* plus loin, le tableau de la composition d'un corps d'armée.

« Un chef d'état-major, dit l'illustre général, est, dans
« nos temps modernes, l'intermédiaire par lequel le géné-
« ral en chef communique avec l'armée, l'agent qui met
« tout en action ; chargé à la fois de veiller sur l'adminis-
« tration et sur les opérations militaires, il descend dans
« les plus petits détails et s'associe aux plus hautes com-
« binaisons. Son caractère doux, sans faiblesse, conci-
« liant avec dignité, doit accueillir toutes les demandes,
« peser tous les droits, encourager les timides, retenir
« dans les bornes ceux que trop d'ardeur en ferait sortir.
« Il doit effacer les préventions, calmer les irritabilités,
« et, unissant des intérêts rivaux, ne former qu'une seule
« famille d'hommes qu'exaltent tant de passions, et qui,
« toujours sur les confins de la vie et de la mort, ne peu-
« vent être maintenus dans le devoir par les règles ordi-
« naires qui régissent la cité. »

Il est pour les officiers du corps d'état-major deux positions distinctes : celle d'adjoint et celle d'aide-de-camp. Les adjoints sont placés sous les ordres immédiats du chef de l'état-major qu'ils sont appelés à seconder; les aides-de-camp sont attachés à la personne même du général, et ne reçoivent d'ordres que de lui seul.

Les chefs d'états-majors généraux et particuliers, assistés de leurs adjoints, sont chargés, sous les ordres immédiats du général, 1° de centraliser tous les détails relatifs au personnel et au matériel du corps d'armée ou de la division dont ils font partie; ils en tiennent les contrôles, et reçoivent les rapports dont ils fournissent les analyses; 2° ce sont eux qui transcrivent les ordres et qui les font expédier; 3° ils sont les dépositaires des cartes, des mémoires, de la correspondance, et, en un mot, de toutes les archives; 4° ils sont chargés de rassembler tous les documents topographiques, statistiques et militaires, tant sur les

l'armée laisse derrière elle, que sur ceux où elle
5° s'agit-il de camper, de bivouaquer ou de
ntonnements; ils distribuent le terrain aux
-il de combattre; ils aident le général
préparatoires, et l'informent avant,
action, de tout ce qu'il importe qu'il
igent et surveillent l'administration mili-
vice des vivres, des hôpitaux, l'établissement
ins et dépôts de toute espèce; 8° ils conduisent
onnes, des détachements, inspectent les avant-
s, et reçoivent toutes sortes de missions; 9° l'armée
st-elle en marche; le chef d'état-major doit détacher une partie de ses adjoints pour aller explorer en avant les terrains par où elle doit passer, ceux où elle doit s'arrêter, soit pour bivouaquer, soit pour combattre. Ces officiers doivent corriger les cartes existantes, et en dresser de nouvelles si l'on en est dépourvu.

Mais ce tableau ne serait pas complet si nous n'empruntions pour le terminer le spirituel crayon d'un de nos camarades.

« A la frontière, dit, en parlant du corps d'état-major, « le capitaine Blondel, ses soins organisent les troupes et « les corps d'armée; de concert avec l'intendance, il pré- « pare les ressources pour la guerre, les approvisionne- « ments généraux pour les combats et pour l'existence, « les munitions, les vivres, les hôpitaux. Par lui l'âme du « général anime, échauffe, réunit tous ces corps, toutes « ces armes diverses, les pousse vers la borne où finit le « pays : un pas de plus, c'est la guerre.

« Au combat, l'infanterie se disperse en tirailleurs, « pour reconnaître et provoquer l'ennemi, s'allonge en « colonnes profondes pour le chasser de ses positions, « se développe en lignes étendues pour embrasser le ter-

« rain et le couvrir de ses feux; la cavalerie, plus mobile, « plus rapide, plus rude au choc, éclaire tous les mouve- « ments, protège les côtés sans défense, attend l'ennemi « pour le surprendre, ou roule en broyant dans la plaine « les bataillons renversés par son passage. Les escadrons « légers, lancés par un détour sur les derrières de l'en- « nemi, vont le gagner de vitesse pour lui ravir ses baga- « ges, ses armes, ses munitions. L'artilleur, actif, agile, « audacieux, leur prête à tous, tour à tour, pour l'attaque « et pour la défense, le concours ou la protection du « boulet et de la mitraille. Que fait l'officier d'état-major? « Ses mains, il est vrai, sont vides de trophées, sa lèvre « n'est pas noircie par la poudre, l'arme qui pend à son « côté a presque constamment dormi dans le fourreau; « mais on l'a vu au point du jour, parmi les tirailleurs, « crayonner une rapide ébauche des positions de l'ennemi. « On l'a vu, guidant les colonnes d'attaque, à travers les « balles et la fumée, sur les points que la pensée du gé- « néral avait donnés pour but à leurs efforts. On l'a vu « immobile, servir à la fois de jalon pour marquer la ligne « du combat et de point de mire aux coups ennemis. Il a « reparu à travers les charges de cavalerie; il a placé l'em- « buscade; c'est lui qui montrait le chemin dans ce détour « par où la retraite fut coupée à l'ennemi vaincu.

« Au camp, la nuit est venue, le silence succède au « tumulte, la lassitude et l'obscurité arrêtent la destruc- « tion, les troupes se reposent. La force dort, la pensée « veille, le général et l'état-major travaillent; là, on compte « les pertes du jour, on prépare les ressources du len- « demain; l'un recueille les hauts faits de la journée et les « noms des héros qui seront proclamés demain; un autre « trace un plan pour servir de renseignement à l'histoire; « celui-ci fait le détail nombreux des ordres d'ensemble;

« celui-là va communiquer de vive voix des instructions « plus secrètes, porter la surveillance du général dans les « ambulances, dans les magasins, dans les distributions. « Avant les premières lueurs du jour, distinguez-vous, aux « clartés mourantes du bivouac, cet officier qui s'éloigne « suivi de quelques cavaliers? c'est un officier d'état-ma- « jor, il va chercher une communication dans la monta- « gne, sonder les gués de la rivière, interroger les pro- « fondeurs de la forêt : à lui maintenant les dangers sans « éclat, les efforts sans spectateurs, les succès sans té- « moins, les belles actions sans historien...

« L'état-major, presque toujours sans autorité directe, « est cependant l'organe du commandement et le lien de « communication entre les derniers rangs et le chef su- « prême.

« Ressorts intelligents, les hommes qui composent cette « admirable machine, reçoivent, comprennent, et subdi- « visent, pour l'appliquer à tous, la volonté du général. « Par leurs yeux il voit le pays, il connaît les ressources « et les obstacles du terrain; par leurs rapports, son es- « prit observe, étudie, devine l'ennemi, en calcule les « projets, les faiblesses, les espérances; et, quand vient « le jour *décisif*, il lance sans scrupule aux hasards du « combat ces jeunes têtes chargées de sa pensée partout « où le besoin de l'ordre, l'intérêt de l'armée et de l'état « lui défendent d'exposer la sienne, palladium du salut de « tous.

« Un état-major n'est donc pas une parure pour un gé- « néral, comme semblent le penser nos faiseurs de des- « criptions avec leur phrase toute faite et répétée sans re- « lâche, de *nombreux et brillants états-majors;* ce n'est « pas non plus une escorte, c'est un instrument (comme « tout ce qui compose l'armée). Il importe fort peu que

« l'état-major soit brillant; il est fâcheux qu'il soit nom-
« breux, car le nombre des bras n'assure pas toujours la
« valeur et la quantité du travail; mais il faut qu'il soit
« instruit, actif et dévoué. Instruit, puisque tous les dé-
« tails des ordres pèsent sur lui; actif, car il ne faut pas
« que le général attende l'exécution de ses ordres, le sol-
« dat le soulagement de ses misères ou la satisfaction de
« ses besoins; dévoué, car cette instruction, il la faut ap-
« pliquer à tout, et cette activité, jour et nuit.

« Telles sont, en abrégé, les fonctions des officiers
« d'état-major dans toutes les armées européennes. L'uti-
« lité en est prouvée par leur existence, que vingt ans de
« guerre a affermi et par le soin que prit Souwarow, en-
« trant en Italie, d'en demander à l'Autriche quand la
« Russie n'en avait pas encore. »

Les aides-de-camp entourent constamment le général, et ne le quittent que pour aller porter ses ordres. C'est particulièrement un jour de combat qu'un aide-de-camp est appelé à faire preuve d'activité, de bravoure et d'intelligence. Une faute se répare difficilement sur un champ de bataille; et le moindre retard, la plus légère méprise de la part d'un aide-de-camp porteur d'ordres, peut entraîner cette faute. L'officier chargé de pareilles fonctions ne saurait donc trop s'attacher à comprendre ce que lui dit son général, et à deviner même ce qu'il n'a pas toujours le temps de lui bien expliquer : s'il arrive qu'il n'ait point saisi l'ordre qu'on vient de lui donner, il ne doit pas hésiter à prier le général de le lui répéter. Celui-ci, outre le chef d'état-major, qu'il associe toujours à ses secrets, met ordinairement dans sa confidence, sinon tous les aides-de-camp, au moins celui d'entre eux qu'il juge le plus digne de sa confiance et le plus utile à ses vues. Celui-là est chargé des missions secrètes et de la correspondance par-

ticulière. D'où il suit qu'un aide-de-camp ne saurait être trop discret ni trop au fait du métier de la guerre.

On trouve encore auprès des généraux, sous le nom d'*officiers d'ordonnance*, un nombre plus ou moins considérable d'auxiliaires tirés des troupes de toutes armes. Ces aides-de-camp du moment secondent les officiers d'état-major dans la partie active du service, et restent à la disposition du général pour tout ce qu'il croit devoir leur ordonner dans l'intérêt de l'armée ou du quartier-général.

Le personnel des états-majors particuliers de l'artillerie et du génie, y compris les aides-de-camp, se compose toujours d'officiers de ces armes. On n'attache ordinairement qu'un seul officier de chacune d'elles, chef de bataillon ou capitaine, à l'état-major des divisions; mais ils sont en plus grand nombre auprès des commandants de corps d'armée, et c'est presque toujours un officier-général qui les dirige. Tous ces officiers, y compris ceux des troupes et des parcs, forment une chaîne non interrompue dont le dernier anneau aboutit au commandant supérieur de l'arme (1). Ces rapports plus ou moins immédiats des officiers et des troupes de l'artillerie et du génie avec les commandants en chef de ces armes, sont une conséquence de leur constitution particulière; mais ils ne doivent porter préjudice en quoi que ce soit à l'autorité des officiers-généraux commandant les divisions ou subdivisions auxquelles sont attachés ces officiers et ces troupes.

(1) *Voy.* Le tableau de la composition d'un corps d'armée.

« l'état-major soit brillant ; il est fâcheux [illegible]
« breux, car le nombre des bras n'assu[illegible]
« valeur et la quantité du travail ; [illegible]
« instruit, actif et dévoué. Instru[illegible]
« tails des ordres pèsent sur lui [illegible]
« que le général attende l'ex[illegible]
« dat le soulagement de [illegible]
« ses besoins ; dévoué [illegible]
« pliquer à tout, [illegible] ment.
« Telles son[illegible] et progrès
« d'état-ma[illegible] les exercices
« lité en [illegible] —Du pas et du
« guerre [illegible] rois ou sur deux
« trant [illegible] nterie.—Réflexions
« Russie [illegible] —Des manœuvres ; à quelles con-
[illegible] en manœuvrant.—Difficulté de la marche
[illegible] Inconvénients de la marche par le flanc. La colonne est l'es-
[illegible] au mouvement. — § III. De la colonne et de ses différentes for-
[illegible]—De la colonne double.—De la marche en colonne.—Des chan-
gements de direction ; observations à ce sujet.—Des différents usages de
la colonne.—Des dispositions contre la cavalerie.—Discussion, réflexions
et citations relatives à la formation et à l'emploi du carré.

§ I.

Apte à tous les terrains et à toutes les circonstances, facile à recruter, facile à instruire, peu coûteuse à entretenir, l'infanterie est le corps de bataille et l'élément principal des armées. Egalement propre à résister de pied ferme et à attaquer avec vigueur, elle supplée dans beaucoup d'occasions à l'absence ou à l'infériorité des autres armes dont elle se distingue par une plus grande régularité de mouvement et d'action. « Mais si l'on doit reconnaître, dit Jomini, qu'après le talent du général, elle « est le premier instrument de victoire, il faut avouer

leur plus grande énergie, cela peut avoir ses avantages; mais, en campagne, dans les marches, au bivouac, sur les champs de bataille, il ne faut rien qui puisse obliger le soldat à multiplier ses soins et son attention. L'usage du fusil à percussion ne présenterait pas quelque danger, qu'il n'en faudrait pas moins y renoncer, par la seule raison qu'il nécessite deux sortes de poudres.

La baïonnette est d'ailleurs la seule arme qui convienne à l'infanterie dans une lutte corps à corps. Pour elle, le sabre n'est qu'un embarras qui retranche plutôt qu'il n'ajoute à ses propriétés offensives et défensives. Celui que portent aujourd'hui comme marque de distinction les sous-officiers et les soldats d'élite, ne serait qu'un fort mauvais accessoire, s'il n'avait son utilité au bivouac, où il remplace jusqu'à un certain point la serpe et la hache.

L'éducation du soldat doit être envisagée sous deux points de vue différents : le développement de ses facultés morales, et celui de ses qualités physiques.

Il lui faut connaître en premier lieu la discipline, cette loi d'abnégation et de sacrifice qui soumet, sans appel et sans restriction à la volonté d'un seul, les passions et les volontés de tous; il lui faut inculquer une confiance illimitée dans son supérieur; il lui faut donner avec le goût d'un état qu'il n'a souvent pris qu'à regret, la plus haute idée de sa force, de son importance, de sa supériorité sur l'ennemi qu'il est appelé à combattre. Est-il fantassin? Il lui faut apprendre à rester calme au milieu des plus grandes crises, à supporter la faim, la soif, à braver la mitraille, à affronter les efforts de la cavalerie. Cette partie de son éducation morale ne peut s'achever qu'à la guerre, et encore est-il besoin de plus d'une campagne pour la compléter.

Dans les temps modernes, aucune infanterie n'a égalé,

sous ce rapport, les grenadiers et chasseurs de la vieille garde; mais aussi par quelles épreuves n'étaient-ils pas passés. Qu'il faille plus de temps pour préparer un cavalier qu'un fantassin à entrer en campagne, c'est ce dont on ne saurait douter; mais sont-ils également propres à remplir leur mission? Nous sommes loin de le penser, car il manque à chacun l'expérience de la guerre, qui exige beaucoup moins de temps et d'épreuves pour le premier que pour le second. C'est une opinion que sans doute il importerait de justifier, d'autant plus qu'elle n'est pas celle de tout le monde; mais il faut qu'on nous permette d'en ajourner le développement jusqu'à ce que nous soyons parvenus à l'étude de la cavalerie.

Ce serait peut-être ici le lieu de quelques réflexions sur les inconvénients de la vie de garnison et sur la manière d'occuper plus utilement qu'on ne l'a fait jusqu'ici les loisirs du soldat; mais elles nous rejetteraient fort en dehors de notre cadre, forcés que nous serions, pour les justifier, d'aborder des questions d'ordre social et d'économie politique et financière.

Jusqu'à ces derniers temps, il n'était d'autre moyen que les exercices militaires pour développer les facultés physiques du soldat, mais, aujourd'hui, la gymnastique en fournit un autre dont l'efficacité, si long-temps méconnue, ne saurait que s'accréditer de plus en plus dans l'opinion. Notre objet ne pouvant être de traiter des pratiques de la gymnastique, nous passerons sans plus de préambule à un examen raisonné des exercices et des propriétés de l'infanterie.

Que doit-on se proposer dans l'éducation tactique du fantassin? de lui donner l'attitude militaire, de lui apprendre l'usage de ses armes, de le former au pas et à la marche militaires. Mais ce fantassin, au lieu de combattre

isolé, est destiné à faire partie d'un certain *tout* dont les éléments, pour donner à l'ensemble un maximum d'énergie, doivent agir simultanément à la voix d'un chef. Il faut donc que les hommes qui composent ce *tout* soient formés à la même école et pourvus du même degré d'instruction; qu'ils soient animés du même esprit, des mêmes sentiments, de la même volonté. Ce *tout*, dans l'infanterie, c'est le bataillon.

A une époque où la fluctuation des principes laissait à la disposition des chefs le soin de régler l'organisation de leur troupe, on trouvait des bataillons de force et de composition très différentes; mais déjà depuis long-temps cette irrégularité a disparu, et aujourd'hui le bataillon se compose de huit cents à mille hommes distribués en huit compagnies ou pelotons d'égale force; ici le nombre huit, bien que préférable à tout autre, n'est pourtant point une nécessité à laquelle on ne puisse se soustraire : l'essentiel, pour l'accomplissement des manœuvres et la symétrie des transformations, c'est que le nombre des pelotons soit toujours pair et compris entre quatre et dix. Des huit pelotons dont se compose chacun de nos bataillons, deux sont formés de soldats d'élite; celui des grenadiers à la droite, celui des voltigeurs à la gauche. Dans son état normal, le bataillon se forme sur trois rangs; mais, arrive-t-il, par une cause ou par une autre, que son effectif se trouve réduit d'une manière sensible, on se contente de deux seulement. Nous saisirons l'occasion de dire un mot des avantages et des inconvénients de l'une et de l'autre de ces formations (1).

(1) Il existe entre les organisations régimentaires de l'infanterie, dans les divers états de l'Europe, des différences plus ou moins notables dont nous engageons nos lecteurs à prendre connaissance dans le tome sept (année [illegible])

Quand, d'un côté, l'on vient à considérer la simplicité des principes sur lesquels repose l'instruction d'un bataillon, et que, de l'autre, on voit un grand nombre d'hommes s'en occuper, on se dit de suite que, de toutes les sciences, la tactique élémentaire est celle qui prête le plus aux idées systématiques. Aussi, tous les gouvernements, pour mettre un frein à des innovations d'où naîtraient le désordre et la confusion, ont-ils fixé, par des règlements, et pour chaque espèce d'arme, un mode invariable et uniforme d'instruction; et telles sont aujourd'hui la certitude et la perfection de ces règlements, que l'on remarque à peine quelques différences entre ceux des diverses armées de l'Europe.

L'art d'instruire un bataillon d'après des règles fixes constitue la tactique élémentaire de l'infanterie. Cet art atteint son but par voie de synthèse, ou, autrement, en procédant du simple au composé, de l'individu à la masse. C'est un fait d'expérience, indiqué de bonne heure par la réflexion, que l'on gagne beaucoup de temps, que l'on s'épargne beaucoup de peine, en s'occupant d'abord d'un seul homme, puis de quelques-uns que l'on place sur la même ligne pour leur donner les premières leçons. Lorsque ces fractions commencent à se former on les réunit entre elles, deux à deux, trois à trois, etc., toujours sur la même ligne. On place ensuite derrière ces fractions, même nombre d'hommes en second et en troisième rangs, et on les exerce ensemble. L'instructeur, tout en évitant de décourager et de fatiguer les recrues, fait répéter le même mouvement jusqu'à ce qu'il soit exécuté

du *Spectateur militaire*. Ces différences portent tantôt sur le nombre des bataillons par régiment, tantôt sur celui des compagnies par bataillon, tantôt enfin sur la proportion de l'infanterie légère.

isolé, [illegible] perfection. C'est de cette manière qu[illegible] élém[illegible] le peloton par la juxta-position de [illegible] nerg[illegible] puis après le bataillon, par la réunion des p[illegible] font d[illegible]

form[illegible] premier soin, dans cet enseignement élémentaire d'[illegible] [illegible]quer au soldat ce qu'on appelle la *position*; l[illegible] second, de lui faire décomposer le pas; le troisième, d[illegible] lui apprendre le maniement d'arme.

Si les hommes devaient toujours agir isolément, comme les *enfants perdus* du 16e siècle, il importerait peu qu'il[illegible] fissent des pas plus grands ou plus petits; mais du[illegible] ment où l'on a voulu les encadrer dans une ordonnance dont la marche n'altérât en rien les proportions ni l[illegible] symétrie, il a fallu substituer au pas naturel de chacun un pas factice, mais égal pour tous. Le pas dont il s'agi[illegible] et qui est à la fois cadencé et embelli, est une des plu[illegible] heureuses inventions que la tactique se soit appropriée[illegible] Le maréchal de Saxe, à qui nous le devons, en pressentit toute l'importance quand il disait que tout le secret d[illegible] la guerre était dans les jambes. Le pas militaire se distin[illegible] gue en pas ordinaire et en pas accéléré. Le premier d'une longueur de deux pieds et d'une vitesse de soixant[illegible] seize à la minute, n'a d'utilité réelle que pour préparer l[illegible] soldat à bien exécuter le second, dont la vitesse est pre[illegible] que double.

Les exigences de la tactique ont conduit d'ailleurs à cré[illegible] un pas particulier, le pas oblique, pour marcher dans u[illegible] direction diagonale, sans cesser de faire face à l'ennem[illegible] Mais ce pas, d'une exécution difficile et lente, ne d[illegible] mande à être employé que dans certains mouvements d[illegible] détail de courte durée. Quand il s'agit d'une marc[illegible] diagonale un peu prolongée, au lieu du pas oblique ind[illegible] viduel, on prend d'abord l'inclinaison voulue par [illegible]

mouvement de conversion de toute l'ordonnance, puis on se porte en avant dans la nouvelle direction.

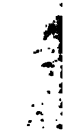
Il faut écarter du maniement d'armes tous les mouvements superflus, tous les temps inutiles, et, dans le progrès de l'enseignement de cette partie, s'attacher d'abord à la régularité avant de songer à la promptitude. Les tours de force et d'adresse dans le maniement du fusil ne seraient bons qu'à amuser, et ce n'est pas là le but qu'on se propose. Il s'agit d'apprendre au soldat à bien charger son arme, à tirer juste et vite, et enfin à croiser la baïonnette. Les autres mouvements ne sont que préparatoires, intermédiaires ou accessoires.

Nous avons dit de bonne heure à quelle condition devait satisfaire une ordonnance pour être la meilleure possible ; il n'est pas besoin d'y revenir. Sur trois rangs, l'infanterie moderne n'acquiert un maximum d'énergie, qu'en faisant prendre au premier une position gênante et peu militaire, pour le soustraire aux accidents qui naîtraient du feu du troisième. Cet inconvénient, qui n'existe pas dans la formation sur deux rangs, est compensé par quelques avantages dans toutes les circonstances où l'infanterie devra se trouver en présence d'un ennemi redoutable par sa cavalerie, ainsi qu'il arriverait dans une guerre contre les puissances du nord ; on aurait à regretter d'avoir donné la préférence à l'ordonnance sur deux rangs ; il en serait de même encore s'il s'agissait d'expéditions lointaines, où l'on aurait à lutter contre un climat destructeur. Trois rangs ajoutent à la confiance des hommes, et donnent d'ailleurs plus de consistance à l'ordonnance, particulièrement dans le cas d'une attaque en bataille. Les Anglais ne prenant conseil que des dimensions du fusil, ont réduit à deux rangs l'ordonnance de leur infanterie ; ils paraissent s'en bien trouver ; et pourtant nous regarderons comme une

[illegible]

Dans [illegible] loin de nous, l'infanterie se formait sur un nombre de rangs beaucoup plus considérable : serait-ce donc que nos devanciers étaient dans l'erreur ou que l'organisation physique de l'homme eût récemment éprouvé quelque amélioration ? Rien de tout cela. Ils n'avaient qu'une seule manière de se former, et nous en avons plusieurs ; voilà tout le mystère. Nous en avons une pour les feux, une seconde pour la marche et la charge, une troisième contre la cavalerie ; mais celles-ci ne sont en quelque sorte que des corollaires de la première. Nous avons vu Guibert, sur la fin du *dernier siècle*, sortir victorieux d'une longue discussion dans laquelle il s'était fait avocat de l'ordre mince contre l'*ordre* profond. Ses raisons, que nous avons reproduites, n'ont rien perdu de leur force, et l'ordre mince est resté et restera infailliblement l'ordre primitif et habituel, la base et le point de départ de tous les autres, le commencement et la conclusion de toute manœuvre.

Nous venons d'employer le terme de manœuvre ; il importe de le définir. On a vu que l'infanterie moderne avait plusieurs manières d'être, plusieurs manières de se for-



mer, les manœuvres sont les mouvements à l'aide desquels on parvient à effectuer ces transformations. Nous indiquerons les conditions auxquelles doit satisfaire une manœuvre pour remplir son but, après que nous aurons dit un mot des feux.

La manière dont s'est élevé le maréchal de Saxe contre ce qu'il appelle la *tirerie*, donne lieu de croire que l'illustre écrivain n'avait pas examiné la question des feux avec la même maturité que celle du pas. Le grand Frédéric, au moment même où le maréchal plaçait la victoire dans les jambes des soldats, la découvrait de son côté dans les feux. Tous deux avaient raison : les jambes préparent la victoire, les feux la procurent. C'est en marchant à la clarté de ces deux vérités, que Napoléon à rempli le monde du succès de ses armes. Les feux sont donc d'une extrême importance : examinons-les dans leurs genres et leurs effets divers.

Nous disons dans leurs genres, car il en est de deux sortes : les feux à commandement et les feux à volonté. Les premiers, auxquels les trois rangs prennent part à la fois, sont employés pour obtenir, à un instant donné, un effet maximum ; l'attention qu'ils exigent de la part du chef qui les ordonne et de celle de la troupe qui les exécute, en rend l'emploi difficile à la guerre. Ces feux se divisent, comme on sait, en feux de bataillon, de demi-bataillon, de division et de peloton, qui se succèdent ordinairement de manière à ce qu'une moitié des armes soient toujours chargées.

Les feux de bataillon trouvent quelquefois une application utile dans un mouvement offensif, et quelquefois aussi dans un mouvement de retraite. La troupe, après s'être arrêtée, exécute une ou deux décharges, et reprend ensuite sa marche; l'infanterie sortant d'une embuscade, peut égale-

ment faire un bon usage de ce feu avant de se jeter baïonnettes basses sur son ennemi. Le feu de charge doit être en général un feu simultané des trois rangs, parce qu'il faut le rendre le plus meurtrier possible. La méthode de ne faire tirer que les deux premiers rangs, en tenant en réserve le feu du troisième, serait un mauvais remède à l'inconvénient de faire mettre le genou à terre aux hommes du premier. Il ne s'agit point ici de conserver des feux en réserve, puisqu'une fois la baïonnette croisée et l'impulsion donnée, il faut bien se garder de tirer (1).

Les feux de peloton ou de division ne conviennent guère qu'à de l'infanterie postée, et pour laquelle il ne s'agit que d'arrêter ou de contenir des attaques irrégulières et peu vives; ils s'emploient encore pour la défense d'un retranchement; mais, ici, les deux premiers rangs seulement peuvent y prendre part, puisque le parapet s'oppose à ce que l'on mette le genou à terre.

Les feux à commandement par rang, essayés pour la première fois au camp de Boulogne, et que l'on devait employer contre la cavalerie, n'ont rien produit de satisfaisant dans l'application.

Au surplus, ce serait en vain que l'on prétendrait soutenir un combat de mousqueterie par des feux à commandement, car l'expérience a sans cesse prouvé que, dès la seconde ou la troisième décharge, ils dégénèrent toujours en feux à volonté.

Le seul feu de cette dernière espèce que prescrivent les règlements, est le feu de file ou de deux rangs : dans ce feu, où il se fait un échange continuel d'armes vides et

(1) Nous trouvant en désaccord sur ce point avec plusieurs de nos illustres généraux, nous laisserons à l'expérience le soin de prononcer.

d'armes chargées entre le second rang et le troisième, celui-là n'est occupé qu'à tirer, et celui-ci charge sans cesse. Voilà la théorie, voilà ce qui se passe à l'exercice; mais ce serait une erreur de croire que, devant l'ennemi, le troisième rang charge pendant longtemps les armes du second. Il le fait d'abord; mais, pour peu que le combat se continue, il cesse bientôt de le faire, et, dans son impatience, se met à tirer pour son propre compte, au risque de blesser les hommes du premier rang. Cet inconvénient est d'autant plus grave que les coups de ce troisième rang étant généralement fort hauts, n'atteignent pas. Les partisans de l'ordre sur deux rangs ne manquent pas de s'emparer de ce fait comme d'un argument en faveur de leur opinion.

Que l'ordonnance soit sur deux ou sur trois rangs, le feu de file est le plus vif et le plus meurtrier de tous. En effet, le soldat n'attendant pas l'ordre d'agir, charge plus vite et ajuste mieux. C'est le véritable feu de combat, le seul qui convienne à tous les cas, et celui dans lequel finissent d'ailleurs par dégénérer tous les autres.

C'était un usage assez généralement suivi dans les dernières campagnes, lorsqu'on avait à repousser les charges de la cavalerie, de faire croiser la baïonnette au premier rang, tandis que le second et le troisième exécutaient un feu de file. Les hommes du troisième rang se serraient alors le plus possible sur ceux du second, pour éviter de blesser ceux du premier. Ce feu ne présentait pas pour ces derniers autant de danger qu'un feu de trois rangs: car, étant immobiles et de profil, dans la position des baïonnettes croisées, ils laissaient entre eux des créneaux plus larges que de coutume. Cette manière de tirer n'a point survécu à l'époque où elle fut momentanément pratiquée par quel-

ment faire un bon usage de ce fe ... eve-
nettes basses sur son ennemi. Le ... man-
général un feu simultané des tr ... au
le rendre le plus meurtrier p ... coups de
faire tirer que les deux prem ... l'ordon-
serve le feu du troisième, ser
convénient de faire mettre ... obliques,
premier. Il ne s'agit point ... à cause du
serve, puisqu'une fois la ... sont pas assez
donnée, il faut bien se ... position n'astreint

Les feux de peloton ou ... alignement donné,
qu'à de l'infanterie post ... procurer des feux
d'arrêter ou de conte ... tenaille.
vives; ils s'emploient ... les feux, en pareil
chement; mais, ici ... désordre et seraient de
peuvent y prendre ... marche sur un champ
que l'on mette le ... un but, et, alors,
Les feux à com ... le plus vite possible.
première fois au ...
ployer cont...
sant dans ...

Au ... de nos jours, comme
nir ... dire, trois différentes
dem... modes de formation (1);
seconde ou ... que l'on passe ou que l'on
en feux ... dont les autres ne

Le seul ... est calculé pour
règlements ... des feux. Plus propre à
feu, où il ... cause de son peu d'épais-
... sur un front quelque peu

tre ... qui ne constitue point un quatrième

[illegible] devient pourtant d'un bon usage dans l'attaque à la baïonnette, lorsque celle-ci demande à être précédée par une décharge générale de toute la ligne.

L'ordre en colonne est celui dont l'emploi est le plus fréquent. En effet, l'infanterie adopte cette disposition dans quatre circonstances différentes : 1° pour faire route; 2° pour manœuvrer; 3° pour attaquer; 4° pour résister. La colonne, entre les mains de quiconque sait en varier convenablement les proportions, devient une ordonnance flexible qui se plie à tous les terrains. Nous y reviendrons dans un instant.

L'ordre en carré, exclusivement imaginé contre la cavalerie, n'a été pendant longtemps qu'une disposition défensive de pied ferme. Mais en Egypte, la nécessité en fit un moyen d'attaque, dont maintes circonstances ont constaté l'efficacité. A Héliopolis, les divisions Reynier et Friant, formées en carrés par brigades, mettent en déroute une armée de soixante mille Turcs, dont moitié de cavalerie (1). A Auerstedt (2), les trois divisions de Davoust gagnent peu à peu du terrain malgré les charges réitérées de la cavalerie prussienne. A Lutzen (3), nos jeunes carrés, sans autre protection que celle de l'artillerie, s'avancent en plaine, au milieu de quarante mille hommes de cavalerie, et les obligent à la retraite.

Les manœuvres doivent être simples, rapides, faciles à comprendre, faciles à commander, faciles à exécuter. Pendant longtemps, les théoriciens ne considérant pas assez la différence qui existe entre un champ d'exercice et un champ de bataille, ont proposé des méthodes d'un emploi

(1) Tome II, page 353.
(2) Tome III, page 199.
(3) Tome III, pages 477 et suiv.

dangereux ou impossible à la guerre : aujourd'hui, nos règlements, dépouillés de ce fatras de recettes et de prescriptions inutiles, ne renferment que le nécessaire, et marchent droit au but. Hommages en soient rendus à Guibert et à tous ceux qui, prenant avec lui conseil de l'expérience, ont contribué à ce perfectionnement ! Que dans ses spéculations le tacticien doive en appeler sans cesse aux lois de la géométrie et de la mécanique, c'est ce qui n'est pas douteux ; mais son travail sera frappé de nullité, s'il n'a fait la part des faiblesses humaines.

Une fois le choix des manœuvres arrêté, et il l'est aujourd'hui, jusqu'à ce que quelque invention nouvelle vienne changer la nature ou la forme de nos armes, il ne s'agit plus que de former les troupes. C'est la tâche de ceux mêmes qui les commandent. Les soins minutieux et journaliers que réclame cette tâche épuiseraient bientôt leur patience, s'ils n'étaient pénétrés de son importance. L'ensemble et la régularité s'obtiennent en peu de temps, mais il faut y affermir les troupes; et c'est à quoi l'on ne parvient que par de continuelles et fastidieuses répétitions. Tant de causes de désordre, qu'on ne trouve point à l'exercice, se rencontrent sur un champ de bataille, qu'on ne saurait trop se prémunir contre leurs effets.

Ce n'est pas que nous approuvions complètement le système d'instruction suivi jusqu'à ce jour. Et en effet, à quoi servent ces répétitions que l'on va faire matin et soir au champ de manœuvre, alors que le bataillon est déjà tout formé ? Quel bénéfice y trouve-t-on pour le soldat et l'officier ? Qu'y gagne l'instruction ? Ne serait-elle pas la même, si on ne se rendait que deux ou trois fois par semaine sur le terrain ordinaire ? Il y a plus, c'est que, comme le dit Lloyd, « manœuvrer sur un terrain donné gâte l'offi-« cier plus qu'il ne lui sert ; il faut manœuvrer sur vingt

« terrains différents et sur toutes sortes de combinaisons « dans un été, et l'on sera alors réellement formé. »

Mais si l'on ne conduit chaque jour le soldat et l'officier à l'exercice, que deviendront-ils, que feront-ils? Sans doute il faut laisser à l'un et à l'autre le moins de loisir possible ; mais n'est-il donc d'autre moyen de les occuper, que d'une manière inutile et fastidieuse? C'est une belle pensée que celle des écoles régimentaires; que ne lui donne-t-on tout le développement qu'elle comporte? Il n'est pas de plus louable et de plus fécond moyen pour donner à la patrie de bons défenseurs et de bons citoyens. Puis, au lieu de s'en tenir à son champ de manœuvres, qui ne convient qu'aux recrues, ne vaudrait-il pas mieux aller tantôt dans une direction, tantôt dans une autre, faire des marches d'une certaine durée, occuper des positions, choisir des postes, se disperser en tirailleurs, franchir des fossés, traverser des cours d'eau, gravir des terrains difficiles, etc., etc.? Quelquefois le régiment serait partagé en deux corps qui simuleraient entre eux de petites actions. Ces sortes d'excursions seraient d'excellentes leçons pour tout le corps, et particulièrement pour les jeunes officiers dont les connaissances théoriques finiraient par se perdre sans des applications *fréquentes* et variées.

« On leur montrerait, dit Guibert, comment on fait les « dispositions pour surprendre, enlever ou attaquer un « poste, pour défendre ou emporter un village; comment « on crénelle des maisons; comment et dans quel cas on « fait un abatis, etc..... On leur apprendrait à se former « une juste idée d'un pays vu sous différents aspects; « comment il faut s'accoutumer à le voir ainsi, afin de le « bien connaître; comment on juge des distances, de la « force des troupes qu'on aperçoit, de leurs dispositions, « de leurs manœuvres; on leur ferait connaître par quelles

… troupes plus
… à l'œil contre
… ployez contre
… gerait à tourner
… les terrains ou
… de ces petites
… rapports, mais,
… ages avec soin sur
… endre des remar-
… la manière de les
… ces réflexions nous
… ne sont pas per-
… essons en passant.

… l'ennemi est dans
… incontestable,
… manœuvrant, elle
… répondre ni se
… manœuvre, et ces
… s'y présente
… par la cava-
[illegible]

sont les considérations qui doivent entrer en première ligne dans la solution de toute question relative aux manœuvres de l'infanterie.

Quelle que soit l'ordonnance d'une troupe, il faut que toujours elle puisse se mouvoir dans toutes les directions. A la vérité, les différentes formations ne se prêtent pas également au mouvement. Que le front vienne à s'étendre, les difficultés s'accroîtront; car avec un plus grand front il y aura plus de chances pour rencontrer quelques-uns des obstacles dont partout la surface du sol est couverte. Puis, une ligne flexible, dont tous les éléments sont soumis à l'action de forces inégales et normales à sa direction, ne s'éloignera-t-elle pas d'autant plus de sa forme primitive, que le nombre de ces forces sera plus grand, et la durée du mouvement plus prolongée? Or, ici, cette ligne est la base de l'ordonnance de notre troupe; ligne flexible et sans cesse sollicitée par des forces inégales du moment où le mouvement commence; inégales, parce qu'elles naissent de la structure, de la préoccupation et des volontés essentiellement différentes des hommes du premier rang.

Il suit de là:

1° Qu'un bataillon, et, à plus forte raison, plusieurs bataillons réunis, ne pourra marcher en bataille que sur certains terrains difficiles à rencontrer; et que, même dans ce cas, il ne pourra se mouvoir sans préjudice pour la symétrie de son ordonnance;

2° Que, lorsqu'il s'agira de marcher, il y aura de l'avantage à fractionner le bataillon en deux, quatre, huit ou seize parties, c'est-à-dire en demi-bataillons, divisions, pelotons ou sections, et à placer carrément, l'une derrière l'autre, chacune de ces fractions. Si nous parlons ici de demi-bataillons, ce n'est que spéculativement; car l'usage qui a consacré la formation en colonne, par divisions, pe-

« illusions l'a … d'un demi-batai…
« ou moins nombr…
« ces illusions
« l'enne… …vorable à la ma…
des notes … par le flanc, pui…
le … …mes de front, y …
camp… …re les chemins les
bien … alignement. Malheur
ce … …cer, si séduisante qu'
que… …convénients. Les files n'…
évi… …elles ne perdent peu à pe…
ai… …s un temps assez court, la c…
d… …ongée qu'elle n'était d'abord
… obligée de faire front pour ré…
… avant perdu l'adhérence entre
… …aible, particulièrement contre
… …out : qu'elle vienne à être atta-
… la distance de l'une à l'autre de
…op grande pour qu'elles puissent
…ent, elle se verra détruite ou enve-
… combattre (2).

…era en bataille, pour charger à la
…que étant aux prises avec l'infanterie
…soin de s'avancer ou de rétrograder

… route qu'elle pourrait être utile? La largeur de … usage. Serait-ce pour donner ou recevoir le choc? …ofondeur convenable, et les flancs seraient d'ailleurs … comme moyen de manœuvre? Elle demanderait trop …irait pas à la formation en carré.

…ul remède à une surprise où le bataillon se trouverait …mum de force, serait de commander : *par pelotons, par …arche:* chaque peloton marchant tout juste pour démasquer …ment, le bataillon se trouverait alors échelonné par pelo- … ou en arrière, selon que l'ennemi se serait présenté sur …eue.

progressivement de quelques centaines de pas ; il ne marchera jamais par le flanc en présence de l'ennemi, si ce n'est pour appuyer à droite ou à gauche de quelques pas seulement, et encore faudra-t-il qu'il ne soit pas sérieusement engagé. Un bataillon et même plusieurs pourront faire des demi-quarts et des quarts de conversion pour prendre en flanc et à revers quelque partie de la ligne ennemie. Ces marches en bataille, directes ou circulaires, demandent beaucoup d'attention, mais elles ne sont pas dangereuses, puisque à chaque pas le bataillon peut s'arrêter et continuer son feu. Au surplus, la véritable disposition propre au mouvement est la colonne.

§ III.

Déjà nous avons vu que l'infanterie adoptait cette disposition pour quatre objets différents : pour faire route, pour manœuvrer, pour attaquer, pour résister.

Quel que soit celui de ces quatre objets que l'on se propose, il faut considérer, avant de passer de l'ordre déployé à l'ordre en colonne, quelle est, par rapport à la ligne de bataille, l'inclinaison de la direction que l'on va prendre, et selon qu'elle s'approche davantage de cette ligne ou de sa perpendiculaire, employer le premier ou le second des moyens suivants : 1° *Rompre par pelotons* ou *divisions* (1), *à droite* ou *à gauche*, *en avant* ou *en arrière de la ligne de bataille* ; 2° *ployer le bataillon pour marcher en avant* ou *en arrière, sur le peloton* ou *la division qui fait face à la route que l'on doit suivre*. Au reste,

(1) Ce mot de *division* employé tantôt pour exprimer la réunion de deux ou trois brigades, et tantôt l'accouplement des pelotons voisins pairs et impairs d'un même bataillon, forme dans le langage une confusion qu'il importerait de faire cesser.

diverses colonnes.
directe d'une co-
ection, la question
ertains cas plusieurs
une colonne à dis-
ou en *conversant*,
'est pas du côté du
cette distinction
tournant que s'exé-
le attention préa-
naturellement au
ou à *gauche*,

.... du front de la subdivision (1), il fallait, pour entrer dans une direction donnée, commencer le mouvement de conversion à une distance de cette direction égale à quatre fois ce rayon, ou à l'étendue du front plus un tiers. La difficulté de placer convenablement le jalonneur dans chaque cas particulier, et sans doute aussi le défaut de généralité d'une méthode qui ne convenait qu'à des colonnes à distance ou à demi-distance, en a fait adopter une autre d'un usage plus universel, mais à coup sûr beaucoup plus épineux, par l'attention qu'elle exige de la part des chefs et des soldats.

Le pivot, dans cette méthode, et tandis que le guide continue à se mouvoir sur un arc de cercle, décrit au-dessus de sa nouvelle direction une courbe rentrante plus ou moins allongée, selon l'étendue du front. Cette courbe, dont chacun peut construire la forme en connaissant les vitesses relatives du guide et du pivot, celui-ci ne la décrit que parce qu'il obéit à la fois à deux impulsions différentes, l'une oblique et l'autre circulaire. Les hommes intermédiaires, il est à peine besoin de le dire, tracent des courbes analogues à celle du pivot. Ce moyen, très satisfaisant en théorie, en ce qu'il s'applique à des colonnes serrées, mais toutefois de peu de profondeur, comme à des colonnes à distance, réussit difficilement dans la pratique, et bien souvent les officiers s'en écartent. Les sub-

(1) En désignant par A, a, les arcs respectivement parcourus dans le même temps, t, par le guide et par le pivot, par R, r, les rayons de ces arcs, par V, v, les vitesses, on a pour équations $A=Vt$, $a=vt$; d'où $\frac{A}{a}=\frac{V}{v}=\frac{R}{r}$; K désignant l'étendue du front de la subdivision, on aura $R=K+r$; d'où $\frac{V}{v}=4=\frac{K+r}{r}$; d'où enfin, $r=\frac{K}{3}$; car, ici, les vitesses sont entre elles comme 4 est à 1.

...ujetti
...ilet
...re.
...est a
...éthodes
..., ne d
... ici, co
...e trouver
...eux. Ces ré
...que, sont
... il leur impo
... qui seuls peuv

...cien règleme
...ction lorsqu'o
... peu plus long
...que, le plus c
... nos derni
... on peut l'exé
...cision qu'à l'e
... certainement
... déjà l'on se tr
... cours de no
... officiers d'inf
... s'agit, à la
... la préférenc
... de direction
... surtout en prése
... s'accordent pa
... bon deux m
... vons-nous dit,
..., ce doit être u
... sur la plus étr

[illegible] absolument de com- [illegible] pourrait faire des [illegible] [illegible] attaquer, soit pour se [illegible] par régiments ou par bri- [illegible] colonne par divisions. [illegible] ou à soutenir [illegible] [illegible] évidemment se surpresser [illegible]. lorsque le terrain [illegible] sera encore celle qu'il fau- [illegible] plus rapidement [illegible] il est en général né- [illegible] pour conserver le point que l'on [illegible] à coups de fusil [illegible] parce que les officiers, en- [illegible] subdivisions, sont plus à portée d'empêcher [illegible], et surtout de prévenir les effets de la [illegible].

Quelques écrivains ont pensé que, pour attaquer une ligne d'infanterie, il serait plus avantageux de se former en colonne par peloton qu'en colonne double ou en colonne par division, parce que la première, disent-ils, ayant moins de front donne moins de prise aux cartouches à balles, dont l'ennemi, en pareille circonstance, ne manque pas de faire usage. C'est une considération, importante sans doute, que celle de ménager les hommes, mais que, ici, plusieurs motifs viennent effacer. 1° Il faudrait dédoubler le bataillon pour en former deux colonnes ou en garder la moitié en réserve; car il n'est pas nécessaire dans le cas dont il s'agit, d'une profondeur de plus de quatre divisions pour opérer le choc avec succès; 2° la colonne par pelotons n'emploie immédiatement qu'un huitième des hommes, tandis que la colonne d'une division de front en emploie le quart; 3° l'ouverture prati-

quée dans une ligne par une colonne d'un peloton de front serait trop étroite; 4° de deux choses l'une, cette colonne sera formée de huit pelotons ou seulement de quatre; dans le premier cas, le déploiement serait plus lent que celui de la colonne par division, et à plus forte raison que celui de la colonne double; dans le second, il ne se trouverait pas assez de monde sur le point conquis pour en assurer la possession.

C'est une opinion professée par Guibert, que la profondeur d'une colonne d'attaque, ou colonne offensive, ne doit jamais dépasser huit subdivisions. Les écrivains qui lui ont succédé, se fondant sur une foule d'expériences dont il ne pouvait s'autoriser, ont réduit cette profondeur à quatre subdivisions seulement. Avec l'ordonnance sur trois rangs, et abstraction faite des serre-files, cette manière de se former se trouve être un ordre intermédiaire entre ceux des Grecs et des Romains. Le général Jomini, trouvant cette profondeur encore trop considérable, a proposé de la réduire ainsi qu'il suit :

« Dans l'ordonnance actuelle, dit-il (1), le bataillon « ayant quatre divisions, cette colonne (la colonne double), « présenterait douze rangs en profondeur, ce qui donne « peut-être trop de non-combattants, et trop de prise au « canon. Pour diminuer ces inconvénients, il faudrait, toutes les fois qu'on veut employer de l'infanterie en colonnes « doubles, la former sur deux rangs, ne placer que trois « divisions de chaque bataillon l'une derrière l'autre, et « répandre la quatrième en tirailleurs dans les intervalles « des bataillons et sur les flancs, sauf à les rallier derrière « leur colonne si la cavalerie ennemie venait à charger. « Chaque bataillon aurait, par ce moyen, deux cents tireurs

(1) *Tableau analytique*, page 163.

« de plus, outre ceux que donnerait l'augmentation du tiers, « en front, en mettant le troisième rang dans les deux « premiers. Ainsi, il n'y aurait au fait que six hommes de « profondeur, et on obtiendrait cent files de front et quatre « cents tireurs pour chaque colonne double : il y aurait « ainsi force et mobilité réunies. »

Quand et comment le général Jomini entendrait-il passer de l'ordre sur trois rangs, qu'il admet comme formation habituelle, à l'ordre sur deux? c'est ce qu'il ne dit pas. Mais nous dirons pour lui qu'une disposition qui déroge à la fois à deux ordres fondamentaux, à l'ordre primitif et à l'ordre éventuel en colonne double, ne saurait être une disposition réglementaire. Au surplus, si le moyen qu'il indique est mauvais, son but est louable; car s'il en est un vers lequel doivent tendre les efforts des tacticiens, c'est d'atténuer l'effet des feux contre les colonnes, et de leur procurer en même temps le moyen de les multiplier.

Qu'on ne croie pas toutefois qu'une colonne assaillante doive s'arrêter pour tirer, et encore moins pour déployer. Une fois l'élan pris, elle ne doit songer qu'à atteindre son but en bravant les feux de l'ennemi, si meurtriers qu'ils soient : elle s'avance au pas accéléré, et en profitant de tous les plis et couverts qui peuvent momentanément la soustraire aux effets des projectiles. A vingt pas de l'ennemi, les subdivisions se précipitent serrées sur la position, et cherchent à l'enlever par tous les moyens possibles. La colonne, selon le cas, doit être précédée ou flanquée de tirailleurs, dont l'objet est moins de détruire que de couvrir le mouvement, et de détourner l'attention de l'ennemi par un feu continuel.

Les avantages de l'attaque en colonne sont dans la succession continue des efforts que font les subdivisions pour concourir au même but : les balles, la mitraille ou la

..ls quelques hommes de la première
..inent remplacés par ceux de la
..ur tour ceux de la troisième,
.. l'adhérence des parties
choc, puisque l'une
..e temps qu'elle en
..es moyens de
..ne croie pas
..nfanterie
.. et comme
..rie. Celle-ci
..elle pourrait pro-
..anisateur, tandis que,
..anterie ne produirait au-

..thèse générale, que la meilleure
..a la colonne double du règlement;
..iles circonstances où le front de cette
..dira l'usage. Qu'il s'agisse de pénétrer
.. un village, de forcer un pont, une
.. d'emporter une brèche d'assaut, il faudra, dans
..n de ces cas particuliers, proportionner le front de la
..colonne à l'étranglement du défilé, et quelquefois, par conséquent, former des colonnes par section et même d'un fron encore plus petit.

On a vu, dans les dernières guerres, des colonnes offensives de plusieurs bataillons déployés; mais ces colonnes monstrueuses et exceptionnelles ne sont pas un moyen d'attaque que l'on doive recommander : de pareilles masses ont peine à se mouvoir, ajoutent peu à l'action du choc et donnent trop de prise à l'artillerie. L'essai qui en fut fait à Wagram ne fut couronné que d'un succès qui coûta cher, et qui peut-être eût tourné au préjudice de l'armée fran-

çaise sans les attaques victorieuses de Davoust et d'Oudinot sur la gauche des Autrichiens. A Waterloo, le même essai répété par les Français, ne produisit qu'un mauvais résultat.

« Quand on se décide à risquer une pareille masse, dit « Jomini, il faut du moins avoir soin d'établir sur chaque « flanc un bataillon marchant par files, afin que si l'enne- « mi venait à charger en force sur ces flancs, cela n'obli- « geât pas la colonne à s'arrêter : protégée par ces batail- « lons qui feront face à l'ennemi, elle pourra du moins « continuer sa marche jusqu'au but qui lui est assigné, « autrement, cette masse inerte, foudroyée par des feux « convergents auxquels elle n'a pas même à opposer une « impulsion convenable, sera mise en désordre comme la « colonne de Fontenoy, ou rompue comme la phalange « macédonienne le fut par Paul-Émile. »

Comme formation défensive, la colonne n'a d'utilité que contre la cavalerie. En effet, à moins de quelque circonstance extraordinaire et forcée, un bataillon ne restera jamais de pied ferme en colonne ni devant l'artillerie, qui lui ferait éprouver des pertes d'autant plus considérables que sa profondeur serait plus grande, ni devant l'infanterie, qui s'avancerait en ligne ou en colonne pour le charger, puisqu'il se priverait de l'usage des trois quarts ou des sept huitièmes de ses feux.

La colonne n'acquiert de propriétés défensives contre la cavalerie, que par le mode d'action de celle-ci, et encore ces propriétés ne deviennent-elles manifestes que dans certaines circonstances. Qu'un bataillon déployé ait ses flancs si bien appuyés que la cavalerie ne puisse l'aborder que de front, il ne fera pas la folie de changer ses dispotions pour la recevoir, puisqu'il n'en est aucune autre où, comme dans celle-ci, tous ses élémens pourraient agir simultanément; mais, qu'il vienne à perdre la protection

du terrain, qu'il se trouve en plaine, la cavalerie pouvant alors l'assaillir de front, sur les flancs et par derrière, il lui faudra alors présenter à la fois la même quantité de résistance sur chacun de ces points. Cette condition conduit naturellement au carré vide ou plein; mais comme cette formation n'est pas aussi propre au mouvement que la colonne, qui, d'ailleurs, peut être immédiatement transformée en une disposition contre la cavalerie, on donne ordinairement la préférence à cette dernière. Qu'un bataillon disposé en colonne par peloton, à distance, ce qui est le cas le plus défavorable, vienne à être surpris par la cavalerie, une minute lui suffira pour se serrer en masse et former un carré plein : en pareil cas, les premières sections feraient un pas par le flanc droit; les secondes, un pas par le flanc gauche; les serre-files rempliraient, en avant et en arrière, les deux ouvertures, ainsi que les distances entre les pelotons. De cette manière, les officiers hors rang et les tambours trouveraient place dans l'intérieur du carré.

Mais ce n'est pas ainsi que l'on manœuvre en présence de la cavalerie : du moment où le terrain est favorable à celle-ci, rien n'empêche l'infanterie de se former sur un plus grand front; aussi est-il prescrit, pour tous les cas de cette nature, d'adopter la colonne double à demi-distance ou serrée : à demi-distance, pour former un carré vide; serrée, pour former un carré plein, ou, pour mieux dire, *demi-plein*. Cette dernière disposition, que n'indique pas le règlement (1), ne semble pas mauvaise à conseiller; en voici le mécanisme qui est aussi simple que rapide : partant de la remarque faite que, même en colonne serrée, les subdivisions laissent entre elles une distance sensiblement

(1) Du moins pour un bataillon, car la colonne contre la cavalerie, des évolutions de ligne, est en réalité notre carré demi-plein.

égale à l'épaisseur des trois rangs, on fait faire respectivement par le flanc droit et le flanc gauche aux pelotons de droite et de gauche des deuxième et troisième subdivisions, puis on commande de doubler les sections en avant: la quatrième subdivision serre et fait demi-tour à l'ordinaire. Au milieu se trouve un vide plus que suffisant pour les officiers, les serre-files et les tambours.

Nous avons cité le carré comme un ordre propre à l'offensive; mais encore que l'expérience en ait constaté l'efficacité, la colonne double sera toujours préférable. Que si pourtant l'on jugeait à propos d'attaquer dans cet ordre, nous ne verrions rien de mieux qu'un carré long de trois pelotons de front, fermé d'un côté par les grenadiers et de l'autre par les voltigeurs.

Nous venons de parler de carrés vides et de carrés pleins. Les tacticiens ne sont pas d'accord sur le mérite respectif de ces deux formations. En France, on s'est décidé pour la première; en Allemagne, en Russie, on paraît incliner pour la seconde. Que l'on rejette le carré absolument plein, résultant de la colonne serrée en masse, l'on aura raison, par cela seul qu'il rend peu de feu sur les flancs et qu'il ne laisse aucune place aux officiers hors ligne et aux non-combattants. Mais pourquoi exclure le carré demi-plein dont nous venons d'indiquer la formation? C'est par les feux, dira-t-on, et non avec un surcroît de rangs, qui en paralyse une partie, que l'infanterie peut espérer de repousser une charge. D'accord: mais de jeunes soldats auront-ils la même confiance dans un carré vide et sans réserve, que dans un carré demi-plein dont les flancs, d'une profondeur considérable, peuvent céder aux faces, en guise de réserve, leurs serre-files et même leurs dernières files? Et notez qu'ici, plus encore que dans toute autre crise, la confiance est une affaire de la dernière importance.

Le colonel Okounef, qui nous paraît être l'organe des opinions russes et allemandes, à ce sujet, n'hésite point à se prononcer pour le carré plein résultant de la colonne serrée : la raison qu'il en apporte est justement une de celles dont se servent les partisans du carré vide en faveur de leur système. Regardant comme une certitude que la cavalerie, dans sa lutte contre l'infanterie, sera toujours accompagnée de quelques pièces, il observe qu'une dizaine de boulets qui viendront à frapper dans un carré de trois hommes de profondeur, suffiront souvent pour y ouvrir une brèche par où la cavalerie pourra pénétrer. « La colonne, au « contraire, dit-il (1), en présentant une masse compacte, « possède tous les éléments nécessaires, non-seulement « pour réparer les maux que l'artillerie occasionne dans « un carré vide, mais en conserver encore assez pour s'op- « poser à l'impétuosité de la cavalerie. La colonne souffre « ordinairement beaucoup plus du feu de l'artillerie qu'un « carré vide, j'y consens; mais le remède suivra de près « le mal; premièrement, la grande mobilité d'une colonne « la soustrait facilement aux effets des projectiles; et pour « cela, elle n'a qu'à faire usage des mouvements latéraux « à la direction des trajectoires; secondement, dans un « cas pareil à celui que nous considérons, ce n'est pas « aux pertes auxquelles on est en bute qu'il faut toujours « songer, mais aux moyens de se soutenir jusqu'au mo- « ment où les secours arriveront, et certainement le carré « plein en possède beaucoup plus que le carré vide.

« ..... En élevant la colonne comme moyen défensif « contre la cavalerie à un degré de perfectibilité plus élevé « que le carré vide, le lecteur ne doit pas en conclure que « je déprise tout à fait cette formation au point de l'envi-

(1) *Examen raisonné des propriétés des trois armes*, page 86.

« sager comme inutile ; non. Mais en supposant que l'en-
« nemi qui se propose d'attaquer de l'infanterie avec de la
« cavalerie, emploiera sans doute les moyens les plus
« efficaces pour parvenir à désorganiser cette infanterie,
« qui, de son côté, cherchera ceux qui la mettront plutôt
« à même de résister, j'affirme qu'elle devra se former
« plutôt en colonne qu'en carré (1); car la solidité et la
« sûreté qu'offre chaque formation, sont les vertus primi-
« tives que nous devons nous efforcer d'atteindre. »

« ..... L'expérience (2), qui accorde toujours à chaque
« chose sa vraie valeur, et dont nous pouvons aisément dé-
« cider d'après les résultats qui s'en sont suivis, a parlé
« avec plus de décision en faveur des colonnes (ou carrés
« pleins), que des carrés vides; car, quoique notre mé-
« moire soit riche en exemples de carrés vides qui ont ré-
« sisté au choc de la cavalerie, nous en trouverions un
« plus grand nombre encore où la cavalerie a écrasé l'in-
« fanterie qui s'était assujettie à cette formation; tandis
« que tous les cas où, pour résister au choc de la cava-
« lerie, l'infanterie s'est formée en carrés pleins, ont été
« couronnés d'un succès complet (3). Les annales des
« temps modernes nous en offrent même un à la bataille
« de Waterloo, où une infanterie jeune encore et loin
« d'avoir atteint un haut degré de perfection et de solidité,

(1) Le colonel, il importe de le dire, éloigne d'environ deux pas les colonnes jumelles formant sa colonne double, afin d'obtenir au milieu de celle-ci un vide pour le chef de bataillon et les autres officiers hors rang. L'ouverture ainsi pratiquée, est fermée en avant et en arrière par les sous-officiers. *Voyez* son ouvrage.

(2) Page 90.

(3) Le premier essai de la colonne serrée, ou carré plein, comme disposition contre la cavalerie, fut fait, du côté des impériaux, dans les plaines d'Aspern, et les résultats prouvèrent en effet en faveur de ce système.

« résista avec succès à la cavalerie anglaise. » L'auteur oppose à cet exemple l'épisode particulier de la bataille de Dennewitz, où deux escadrons de la landwehr poméranienne enfoncèrent et prirent un carré d'infanterie wurtembergeoise; puis il se résume ainsi:

« Quoique les colonnes, dit-il, aient été rarement em-
« ployées comme moyen défensif contre la cavalerie, ce-
« pendant, puisqu'un succès complet s'en est suivi toutes
« les fois que cette formation a été employée (il en cite
« quelques exemples), cette réussite constante prouve
« que son efficacité n'est soumise à aucun doute, tandis
« que l'histoire des guerres modernes nous offre une très
« grande série de tentatives infructueuses faites par l'in-
« fanterie pour s'opposer à la cavalerie, en se formant en
« carrés vides. Rendant à ceux-ci la justice qu'ils méri-
« tent; mais comptant toutes les exceptions où cette for-
« mation a succombé aux charges de la cavalerie, et les
« mettant en parallèle avec les réussites constantes des
« colonnes, ne serons-nous pas consciencieusement forcés
« de préférer les dernières aux premiers? »

Nous n'ajouterons qu'un mot: c'est que deux ou trois exemples d'un côté contre beaucoup de l'autre, ne suffisent pas pour porter un jugement. Dans l'embarras où nous sommes de prononcer, nous ferons cependant observer que, l'action de feu étant pour ainsi dire le seul moyen de salut de l'infanterie dans sa lutte contre la cavalerie, l'ordre le plus favorable à cette action, semble devoir obtenir la préférence, à part le cas déjà signalé où l'infanterie serait absolument novice.

Le peu de profondeur des carrés simples fit imaginer de bonne heure des carrés sur six rangs; mais comme les manœuvres, si elles ne sont rapides et sûres, particulièrement devant la cavalerie, ne sauraient être d'un emploi

avantageux, on a renoncé depuis longtemps à cette formation. En effet, outre le temps qu'elle demandait, elle donnait trop de prise à l'artillerie, et rendait nulle la coopération des derniers rangs, réduits qu'ils étaient à ne pouvoir se servir ni de leurs feux, ni de leurs baïonnettes.

Il faut voir ici une des raisons qui, sans doute, ont fait persévérer toutes les puissances continentales dans la formation sur trois rangs; car, bien que les carrés anglais, à Waterloo, ne fussent que sur deux rangs, et que tous, hormis un seul, aient résisté aux héroïques efforts de la cavalerie française, il ne serait pas prudent d'adopter comme règle une formation aussi mince, et l'on rejette, avec raison, comme nous venons de le voir, les carrés doubles qui dans ce cas pourtant seraient moins défectueux qu'avec l'ordonnance sur trois rangs.

Occupons-nous maintenant de la combinaison de plusieurs bataillons, ou autrement de la partie de la tactique de l'infanterie comprise sous le nom d'*évolutions de ligne*.

---

accidenté, on pourra la réduire à cent mètres et au-dessous pour profiter de quelque localité où les troupes se trouveraient à l'abri des projectiles.

Il est de règle de déployer les bataillons de la première ligne, et de former en colonnes doubles ceux de la seconde; mais cette règle, bien loin d'être absolue, comporte autant d'exceptions qu'il se présente de cas particuliers. Ainsi, pour peu que l'artillerie ennemie incommode la seconde ligne, elle se hâte de déployer. La première est-elle dans le cas de prononcer un mouvement offensif, elle quitte l'ordre déployé et se forme à son tour en colonnes. C'est encore une règle que la seconde ligne déborde la première, pour procurer aux flancs de celle-ci une protection directe et immédiate. Cette précaution, on le conçoit, cesse d'être une nécessité lorsque le terrain fournit un appui suffisant à la première ligne. Les bataillons déployés laissent entre eux des intervalles de seize mètres pour livrer passage à l'artillerie et faciliter le mécanisme de l'action. Ces solutions de continuité entre les tirailleurs ont encore pour objet d'empêcher que le désordre ou le flottement de l'un d'eux ne se communique aux autres. Dans une ligne nombreuse, il est nécessaire de laisser entre les brigades et, à plus forte raison entre les divisions, des intervalles beaucoup plus considérables, aujourd'hui surtout que l'artillerie et la cavalerie manœuvrent en grandes masses. Ces intervalles sont déterminés, dans chaque circonstance particulière, conformément au terrain et aux vues du général (1).

On ne peut assurément qu'applaudir à l'idée d'avoir fait revivre, comme élément des ordres de bataille, et

(1) On trouvera de nouveaux détails à ce sujet dans la leçon relative aux ordres de bataille des armées.

comme moyen de manœuvre et d'attaque, la colonne double de l'ordonnance de 1776 ; car il n'est pas d'instrument plus simple et plus flexible entre les mains du tacticien, et à cet égard, comme à tant d'autres, les nouvelles évolutions de ligne l'emportent de beaucoup sur les anciennes.

Mais pourquoi placer les bataillons de la seconde ligne vis-à-vis les intervalles de ceux de la première, au lieu de les placer carrément les uns derrière les autres, comme dans l'ordonnance de 1791 ?

Si c'est, comme on nous en assure, pour effectuer plus facilement et plus sûrement les passages de ligne, nous ne voyons pas en quoi le but serait moins heureusement atteint, en plaçant les bataillons carrément les uns derrière les autres, puisqu'il faut toujours que chaque bataillon de la première ligne double deux de ses pelotons pour traverser ou laisser passer la seconde. Dans l'ordonnance, il est vrai, ce sont les pelotons des ailes, tandis que dans le cas que nous agitons ce sont ceux du centre. Ici, le bataillon est momentanément coupé en deux parties égales; là, il ne l'est pas. Que ce soit un inconvénient dans le premier cas, et un avantage dans le second, nous l'accorderons volontiers; *mais* voyons les autres conséquences de l'arrangement de l'ordonnance.

Nous ferons remarquer, 1° qu'il est d'une application moins facile sur le terrain que l'arrangement rectangulaire, qui n'en reste pas moins de règle pour tous les cas autres que les passages de ligne (1); ce qui fait deux ordres au lieu d'un; 2° qu'il expose les centres des bataillons de la seconde ligne justement au plus fort des boulets de

(1) Autrement, quelle confusion dans toutes les évolutions sur deux lignes.

l'ennemi ; car le feu d'une batterie attire, comme on sait, le feu de la batterie opposée, et c'est en avant des intervalles de la première ligne qu'il est de règle de placer l'artillerie ; 3° qu'il interrompt la communication directe de l'arrière à l'avant de l'ordre de bataille, de la réserve à la première ligne (1) ; 4° qu'il permet à l'ennemi d'apercevoir tous les mouvements de la seconde ligne par les intervalles de la première, circonstance fâcheuse qui, lui révélant l'instant précis du passage de ligne en avant, attirera tous ses feux sur les colonnes doubles de la seconde ligne, au moment où elles s'approcheront de la première ; 5° que ces colonnes doubles, en supposant qu'elles puissent déboucher, malgré ce feu meurtrier, en avant de la première ligne, trouveront souvent un obstacle à leur marche dans leurs propres batteries ; car il est à croire que celles-ci seront restées en position pour soutenir la manœuvre. Et d'ailleurs, par où voudrait-on qu'elles se fussent retirées, puisque tous les passages se sont momentanément trouvés fermés. Ces inconvénients disparaissent avec la formation rectangulaire. Là, chaque bataillon de la première ligne servant de rideau à celui qui lui correspond dans la seconde, les colonnes doubles se trouvent avoir débouché avant que l'ennemi ne soupçonne la manœuvre ; là, l'artillerie, libre d'avancer, de reculer ou de rester en position, ne gêne point les colonnes et n'est point gênée par elles. Il n'est pas croyable que des considérations de cette importance aient échappé aux rédacteurs de cette partie de la nouvelle ordonnance ; il faut que, sans doute, ils se soient bornés à envisager la question en elle-même, et abstraction faite de toute cause incidentelle née ou à naître

(1) On a déjà vu et on verra de nouveau plus loin qu'il se trouve toujours n corps de réserve, formé de toutes armes, en arrière de la seconde ligne.

de la coopération des autres armes et surtout de la présence de l'ennemi. S'il arrivait que l'erreur fût en cela de notre côté, la critique bienveillante et éclairée à laquelle nous ne cessons d'en appeler depuis le moment où nous avons pris la plume, ne nous trouvera ni sourd ni indocile à ses enseignements.

L'ordonnance, procédant avec raison du simple au composé, s'occupe des évolutions sur une seule ligne avant de passer aux évolutions sur deux. Au surplus, la seconde ligne étant en quelque sorte invariablement attachée à la première, ce que fera celle-ci, celle-là devra le faire, sauf toutefois les modifications que le terrain peut apporter dans les détails d'exécution.

A la guerre, elles sont de tous les instants ces modifications, et peut-être l'ordonnance ne les prévoit-elle pas assez. Les manœuvres, en temps de paix, doivent être l'image de celles qu'on se trouvera dans le cas d'exécuter devant l'ennemi : or, en campagne, il arrive rarement qu'une ligne un peu étendue ait à manœuvrer sur une plaine rase. Que l'on pense donc à l'embarras qu'éprouveront les chefs et les soldats, lorsque, dans les premiers moments, les accidents du terrain les obligeront à dévier de la symétrie routinière et trompeuse de nos champs d'exercice : et que faudrait-il faire ? Etablir la théorie des évolutions sur des bases plus larges et surtout plus conformes à ce qui se pratique à la guerre.

La difficulté, précédemment constatée, de faire marcher en bataille un seul bataillon, s'oppose à ce qu'une ligne plus étendue puisse se mouvoir correctement; aussi est-il de règle, pour peu que le mouvement doive se prolonger, de la fermer en colonnes doubles ou en colonnes par divisions d'une profondeur plus ou moins considérable, selon que le réclament les localités ou les vues du général.

l'ennemi ;
le feu de la
valles de la première
tillerie ;
l'arrière à l'avant de l'
la première ligne (1,
cevoir tous les mouve
tervalles de la premi
révélant l'instant pr
tirera tous ses feux ment de tra
ligne, au moment sur les ailes
6° que ces colonn deux mouve-
déboucher, ma urnent le dos à
mière ligne, tient.
dans leurs pro aire de cette évolu-
ci seront ale ou quelque autre
Et d'ailleu e s'exécute en avant,
rées, pu ns seulement.
trouve ouvement de la seconde
indépendant, quant aux
ment de front de la pre-
ur établir cette seconde
on veut. La manœuvre,
métrie qui sécarte si ra-
ssée cette idée en dernière
était, pour ainsi dire, ja-
dans le domaine de la pra-

mettant de plier les dispo-
qu'une quantité mesurée
les plus féconds d'attaque
la réflexion avait indiqué
que de rares applications, parce

qu'il tient principalement ses propriétés des armes de jet, qui, chez eux, n'étaient qu'un accessoire.

On se forme en échelons pour faire effort sur un point déterminé de la ligne opposée, ou pour se retirer lentement et graduellement à la suite de quelque échec. Les bataillons, dans la marche par échelons, peuvent être déployés ou ployés en colonne comme dans une ligne pleine. Dans un ordre où, comme en fortification, toutes les parties se doivent flanquer mutuellement, il est nécessaire de partir de la portée du fusil pour régler leur force et opérer leur combinaison. Un échelon, dont la distance à celui qui le précède dépasserait la portée moyenne du fusil, estimée à deux cents mètres, ne fournirait plus à ce dernier qu'une protection incertaine. Il n'y aurait pas moins d'inconvénients à laisser cette distance trop petite; comme de soixante ou quatre-vingts mètres, par exemple, puisque les échelons consécutifs se trouveraient de fait engagés en même temps.

Le cas d'une attaque par la cavalerie interdit, comme on va le voir, de former des échelons de plus de six bataillons ou d'une brigade.

En effet, il faudra former, pour la recevoir, soit un carré unique de l'échelon entier, soit des carrés par régiment, soit, enfin, des carrés par bataillon. Examinons successivement chacune de ces hypothèses : la nouvelle ordonnance, plus explicite en tous points que ne l'était l'ancienne, prescrit avec beaucoup de discernement les grands carrés, les carrés de plus de trois bataillons, parce que, dit-elle (1), les faces d'un carré de cette dernière dimension sont déjà très faibles. C'est la seule raison qu'elle en apporte, et elle ne suffit pas. Ajoutons qu'un

(1) Rapport au ministre de la guerre.

carré d'un bataillon ne présente pas moins de résistance la cavalerie qu'un carré plus grand; parce que, pour vaincre l'un, comme pour vaincre l'autre, cette arme n'a besoin que de pénétrer sur un point; et qu'un grand carré, à part sa réserve peut-être, n'a pour s'y opposer ni plus de feux *efficaces*, ni plus de force d'inertie qu'un carré plus petit. Mais la ruine de celui-ci n'est du moins qu'un mal partiel, tandis que celle de l'autre peut être un mal sans remède.

On a quelquefois formé des carrés par brigades; que la règle les proscrive, rien de mieux; mais il est quelques cas exceptionnels pourtant, où l'on conçoit qu'ils pourraient être utiles. A la fin d'une bataille perdue, alors qu'il faut opposer ses dernières masses à l'ennemi pour couvrir la retraite, pour sauver du canon, le trésor, les archives, pour offrir un refuge au quartier-général, un carré au moins devient indispensable; il l'est encore lorsque, harcelé par une cavalerie nombreuse, mais irrégulière, telle que les Mameloucks, les Cosaques ou les Arabes, il faut protéger des blessés, des non-combattants, un train de vivres ou de munitions; mais, au lieu de lui donner la forme ordinaire d'un rectangle, il serait préférable, si rien ne s'y opposait, de la rapprocher le plus possible du carré parfait.

Revenons à nos échelons, et supposons que l'on persistât, contrairement à ce que nous venons de dire, à ne former qu'un carré de la brigade composant chaque échelon, qu'arriverait-il alors? Que la distance latérale d'un carré à chacun des carrés voisins, dépassant de beaucoup la portée du fusil, ces carrés ne se flanqueraient pas du moins dans le sens de cette distance. Pour des carrés de trois bataillons, le flanquement serait déjà très imparfait; pour des carrés de quatre, il deviendrait nul.

En adoptant les carrés par régiment, on pourrait, à la rigueur, se tirer d'embarras; car la distance d'un échelon à l'autre étant de deux cents mètres au moins, on pourrait échelonner entre eux, à cent mètres, les deux régiments de chaque brigade, et dans cette position leur faire former le carré.

Voudrait-on recourir aux carrés par bataillon; il faudrait pouvoir échelonner préalablement entre eux les six dont se compose la brigade, ce qui devient impossible, puisque l'on ne se trouve avoir que deux cents mètres pour les espacer. Quant à former des carrés obliques, il ne faut pas y songer, car les bataillons d'un échelon fusilleraient ceux de l'autre, et réciproquement. Concluons donc que si l'on peut, à la rigueur, former des échelons de six bataillons, il serait contraire aux lois de la tactique d'en former de plus nombreux.

Nous venons de voir entre quelles limites il fallait tenir la force numérique et la distance des échelons, pour développer, dans le système résultant de leur combinaison, toutes les propriétés offensives et défensives. Devant l'ennemi, ce système pourrait éprouver de cruelles pertes, si l'obliquité n'en était calculée de manière à le soustraire aux coups d'enfilade de l'artillerie; et malheureusement, ce n'est guère que sur une aile que l'on peut ainsi se jeter assez endehors de la position de l'ennemi pour qu'un boulet ne frappe pas à la fois plusieurs échelons. Quelquefois pourtant le but pourra encore être atteint, même sur le milieu de la ligne, à la faveur de quelque obstacle qui, se trouvant sur le prolongement du système, empêcherait l'ennemi d'y placer de l'artillerie. Comme il est facile d'échouer dans le calcul de cette obliquité, tantôt parce qu'on aura mal jugé les distances, tantôt parce qu'on n'aura point aperçu une batterie que l'ennemi tenait cachée; si l'ar-

rence n'est pas grande, il faudra la rectifier en marchant, soit à l'aide du pas oblique, soit en changeant de direction.

Il n'a été question jusqu'ici que des échelons directs; mais une ligne peut aussi se briser en échelons obliques, et cette manœuvre n'est pas une des moins utiles que connaisse le règlement.

C'est une nécessité prévue par l'ordonnance, de démasquer tout d'abord les échelons, 1° pour que l'un ne masque pas une partie des feux de l'autre; 2° pour être en mesure de reformer immédiatement la ligne; 3° pour diminuer les effets de l'artillerie ennemie sur le système. Ici, la distance première se trouvant dépendre de l'ouverture de l'angle d'obliquité et de l'étendue du front des échelons, sera tantôt trop grande et tantôt trop petite; c'est une seconde nécessité, également prévue par l'ordonnance, de la resserrer tout d'abord entre les limites établies pour les échelons directs.

Dans cet ordre, qui participe à la fois de la colonne et de l'ordre déployé, l'échelon de la tête ou de la queue, selon que l'on avance ou que l'on rétrograde, est évidemment le plus exposé, parce qu'il est plus rapproché de l'ennemi que les autres et qu'il manque de protection sur son front et sur son côté extérieur. On remédie à la faiblesse de cet échelon, 1° en appuyant constamment son flanc extérieur à quelque obstacle, comme une rivière, un marais, des escarpements, un bois ou une suite de villages dont on serait en possession; 2° en le faisant soutenir par une réserve immédiate, formée en colonne à distance ou à demi-distance derrière son aile extérieure; 3° en lui donnant de l'artillerie; 4° en le faisant flanquer par de la cavalerie; 5° enfin en portant à son secours une combinaison judicieuse de ces deux dernières armes.

La colonne et le carré, comme ordres simples, les échelons, comme ordre composé, ont particulièrement fixé notre attention, parce qu'ils sont les instruments dont se sert principalement le tacticien pour accomplir ses desseins; et cette préférence leur est acquise, parce qu'ils s'adaptent à tous les terrains, et qu'ils conviennent également dans l'offensive et dans la défensive.

L'ordre en échiquier, prescrit par le règlement pour la retraite, demande une nature de terrain qui en restreint les applications. Puis, quoi qu'en dise le général Jomini (1), cet ordre ne se prête pas à une bonne défense contre la cavalerie : les carrés perpendiculaires à la ligne se fusilleraient mutuellement les uns les autres; les carrés obliques seraient déjà un peu éloignés pour croiser leurs feux sur les intervalles, et si la distance des lignes ne dépassait la plus grande portée du fusil, les coups partis de l'une atteindraient l'autre, et réciproquement. Quant à cette distance, la nouvelle ordonnance, plus prévoyante que l'ancienne, évite avec raison de la fixer, pour laisser aux commandants des lignes la latitude de choisir leur terrain. Dans cette ordonnance, les bataillons en retraite, pour arriver plus vite sur la nouvelle position qu'ils doivent occuper, se replient au pas accéléré; n'est-il pas à craindre qu'un mouvement dont tant de causes peuvent accélérer la vitesse, ne dégénère en une véritable course? Si, d'un côté, la confiance que nous inspirent l'expérience et le talent des rédacteurs, nous rassure sur le danger de la manœuvre, de l'autre, la prudence nous fait demander s'il ne serait pas préférable de se retirer au pas ordinaire? L'opinion de ceux que nous avons consultés est que le pas s'ac-

(1) *Voyez* pl. II de son *Tableau analytique des principales combinaisons de la guerre.*

célérera toujours assez, malgré tout ce qu'on pourrait faire pour s'y opposer.

Les Français, dans les dernières guerres, ont quelquefois employé un ordre d'attaque mi-partie mince et mi-partie profond; c'était même un de ceux qu'affectionnait Napoléon. Il consiste à placer en colonne en arrière de chacune des ailes d'une portion de ligne déployée, un ou deux bataillons en colonne. C'est dans cet ordre que l'armée passa, en 1797, le large lit du Tagliamento; que fut formé, à Eylau, le corps du maréchal Augereau; qu'à la bataille de Fuentès de Oñoro, une brigade emporta le village de Pozo-Bello; à Waterloo, trois brigades de la garde prirent aussi une disposition analogue. Un ordre qui réunit ainsi à la solidité sur ses flancs, un grand développement de feux, pourra quelquefois décider du succès d'une bataille, mais il expose à de terribles pertes devant de l'infanterie et de l'artillerie bien exercées et bien postées.

§ II.

Depuis que la pique et le mousquet sont venus se confondre en une seule arme dans la main du fantassin moderne, il n'y a plus, il ne saurait plus y avoir qu'une seule espèce d'infanterie. Ne serait-ce pas en effet se priver gratuitement d'un puissant renfort dans l'occasion, que de ne pas donner à l'infanterie légère toutes les propriétés de l'infanterie de ligne, et à celle-ci, toute l'adresse et toute l'agilité de la première? Pourquoi donc ravirait-on à l'une la faculté de tirailler, à l'autre, la prérogative de faire partie des ordres de bataille? Pourquoi donc celle-ci se verrait-elle exposée aux sabres de quelques éclaireurs, tandis que celle-là peut résister au choc de la grosse cavalerie? Depuis que les armées sont devenues si nombreuses,

depuis surtout qu'elles semblent rechercher de préférence les positions militaires, les champs de bataille irréguliers, il est besoin plus que jamais de multiplier les troupes légères; que serait-ce si elles ne savaient se former, marcher et manœuvrer régulièrement? La plus forte volonté, le zèle le plus ardent, la plus active vigilance, ne maîtriseraient pas une pareille confusion. Si c'était, comme naguère, qu'une différence dans la nature ou seulement dans les dimensions de l'arme des deux infanteries dût en apporter une autre dans leur éducation, dans leur manière d'être et de combattre, mais rien de tout cela: entre elles tout est identique.

Napoléon, sans doute à cause de la supériorité bien constatée de nos armes de jet sur nos armes de main, de l'action de feu sur l'action de choc, a dit que toute l'infanterie moderne était de l'infanterie légère. Il nous semble qu'il eût pu dire avec non moins de vérité que cette même infanterie était non pas de l'infanterie pesante, mais de l'infanterie de rang, à cause de la nécessité où l'on est de former préalablement l'infanterie légère à combattre en ordonnance avant de songer à la disperser en tirailleurs. Sans cette précaution, qu'arriverait-il? Que les succès qu'on obtiendrait dans la première partie de son éducation empêcheraient ceux qu'on voudrait obtenir dans la seconde. Dans le même homme, la leçon d'aujourd'hui ferait oublier celle de la veille; car on enseignerait à la fois deux rôles différents, et qui, sous beaucoup de rapports, sont diamétralement opposés l'un à l'autre.

Cette nécessité, à laquelle d'abord on avait cru pouvoir soustraire les troupes légères, est proclamée aujourd'hui dans toutes les armées européennes : l'Autriche elle-même s'est décidée à régulariser ses Croates et ses chasseurs tyroliens. Que l'on entretienne des corps entiers d'infanterie

[illegible] attacher une compagnie à [illegible] une escouade à chaque [illegible] donne à cette infanterie des [illegible] d'habit particulières ; [illegible] cite comme moyen d'émula[illegible] point de vue sous lequel on devrait [illegible] de l'infanterie légère proprement [illegible] se laisserait entraîner volontiers à la [illegible] ne la retenions ; car il est de fait que l'on [illegible] à redire non pas sur le mode d'organisa[illegible] troupes légères, mais sur la manière de les re[illegible] surtout de les former.

Nous n'aurions pas l'exemple de tant de peuples anciens [illegible] modernes pour nous guider dans le choix des hommes propres à ce service, qu'un peu de réflexion nous indiquerait de les tirer exclusivement de nos départements montueux ou boisés, et non du sein des villes et des pays de plaines, comme cela s'est vu si souvent. Qu'on nous dise si le Basque, au pied ferme et léger, si le braconnier des Ardennes ou le chasseur du Jura ne seront pas plus aptes que l'habitant de la Beauce ou l'ouvrier de nos faubourgs, à [illegible] courir, à gravir des hauteurs, à fouiller un bois, à épier l'ennemi, à lui tendre un piége, à le tourner, à le poursuivre, à l'arrêter, à lui donner le change, à pratiquer, en un mot, toutes les chicanes de la petite guerre : car telles sont les destinations diverses de l'infanterie légère. C'est elle, en effet, bien plus que la cavalerie légère, qui éclaire les mouvements, qui reconnaît le terrain, qui commence

(1) Ce type d'organisation que nous n'avons point en France se rencontre dans les armées hanovriennes et wurtembergeoises. Là, en effet, le service de l'infanterie légère est attribué à des *francs tireurs* répartis au nombre de dix par compagnie.

et finit les combats, qui couvre la retraite, qui escorte les convois, qui assure le repos des troupes, en faisant en avant et autour d'elles le service des patrouilles, des flanqueurs, des avant-postes, des grand'gardes, des partis, etc., etc.

Il y a plus, c'est que chez beaucoup de recrues des vices organiques s'opposeront à ce qu'elles deviennent de bons soldats d'infanterie légère. Une ouïe un peu dure, un manque de mémoire, une vue faible, une conception peu ouverte, seraient des défauts qui s'opposeraient aux progrès de l'instruction requise pour ce service, et qui, devant l'ennemi, pourraient compromettre non-seulement le soldat, mais encore la troupe dont il ferait partie.

A-t-on donné jusqu'ici à l'éducation d'une arme appelée à tant de rôles différents ces soins minutieux et éclairés qu'elle réclame? N'a-t-on rien négligé de ce qui pouvait contribuer au développement des facultés physiques et intellectuelles des soldats d'infanterie légère? Leur a-t-on appris à grimper, à courir, car la course est quelquefois nécessaire, à franchir une barrière, un ruisseau, à escalader un mur, un escarpement? A quelques-uns peut-être, sinon à tous, depuis que la gymnastique est enseignée dans nos grandes villes de garnison. Leur a-t-on indiqué de quelle manière il fallait voir et reconnaître un terrain, comment il fallait explorer un taillis, visiter une maison, une ferme, un village? Leur a-t-on dit quelles sortes d'obstacles pourraient les couvrir; comment les occuper; comment parvenir à *voir sans être vu?* Un auteur russe, le colonel Okounef, se montre en ce point beaucoup plus exigeant que nous: « Il n'est pas, dit-il (1), tout à fait inu-« tile de leur donner du moins les premières notions

(1) Page 102 de l'ouvrage déjà cité.

« de la topographie, notions qu'on prendra soin de sim-
« plifier assez pour qu'elles ne surpassent pas les limites
« de leur esprit et de leur compréhension ; car il ne faut
« pas les laisser sans quelques idées sur la manière d'ap-
« précier les positions et leurs accidents, sous le rapport
« de leur tactique. » Et c'est aux soldats de sa nation qu'il conseille de donner des notions de topographie! Resterions-nous en retard de ce côté? Le colonel, on ne saurait se le dissimuler, pousse les choses un peu loin; mais toujours est-il que son passage, tout exagéré qu'il puisse paraître, est à la fois pour nous un avertissement et une leçon.

Nous n'avons encore rien dit du tir à la cible, cette partie importante de l'instruction du fantassin. Si nous questionnons à ce sujet nos camarades des régiments, tous s'accordent à nous répondre que les exercices n'en sont ni assez multipliés, ni assez variés. Serait-ce que l'esprit d'économie qui régit aujourd'hui tous les services se serait étendu jusqu'aux cartouches? On ne saurait le croire. Serait-ce indifférence de la part des chefs de corps? Cela est moins probable encore. Mais peut-être ne sait-on où aller planter une cible? Si rares que soient les terrains libres aujourd'hui, particulièrement autour de nos villes, il est difficile de croire qu'on ne puisse trouver, dans le rayon d'une lieue, là où pouvoir s'exercer à tirer. Dans les garnisons où il existe des polygones, il n'est besoin que de s'entendre avec l'artillerie.

Les exercices du tir à la cible, tels qu'on les pratique aujourd'hui, ne semblent pas suffisants pour former un tireur. Ce n'est pas qu'on manque à se conformer aux instructions données à ce sujet; mais, outre qu'on oublie qu'il ne faut pas toujours tirer à des portées fixes et sur un terrain uni, on néglige souvent d'expliquer au soldat les principes du tir, de lui indiquer les causes ordinaires

de déviation, et les moyens d'y apporter remède. Il faut qu'il sache tenir compte de la nature des obstacles qui le séparent de l'objet à frapper; de l'inclinaison de la ligne de tir, de la distance, de l'état de l'atmosphère; il faut l'avertir que la course, pour peu qu'elle se prolonge, devient un obstacle à la justesse du tir (1). Ajoutons, qu'au tir individuel devrait succéder le tir par peloton et même par bataillon, contre une toile ou une ligne de cibles de même front. Dans beaucoup de pays, le tir à la cible est encouragé par des primes : que ne suit-on cet exemple dans nos régiments? « Les chefs de corps, est-il dit dans l'ordonnance, emploieront tous les moyens qui sont à leur disposition pour exciter l'émulation dans les exercices du tir à la cible....» Mais en quoi consistent-ils ces moyens?

C'est à regret que nous le consignons ici, l'éducation des troupes légères, longtemps négligée parmi nous, est encore loin d'être arrivée à son degré de perfection, nonobstant les louables efforts d'un grand nombre d'officiers.

Ce manque d'attention de la part des Français, ainsi que l'a remarqué avant nous le général Duhesme, s'est particulièrement fait sentir lors des premiers événements militaires de la révolution. Nous n'avions alors que quelques bataillons de chasseurs à pied trop faibles et trop peu expérimentés pour lutter avec succès contre les nombreuses troupes légères autrichiennes, habituées de longue main à la guerre de postes. Parmi elles, les Tyroliens, les chasseurs du loup, furent la terreur des premières colonnes sorties des places de Flandre. Leurs tirailleurs cachés derrière des arbres, tapis dans des fossés, désolèrent, dans les premiers engagements, nos bataillons qui, bravement

(1) Le colonel Okounef rapporte à ce sujet une expérience fort décisive. Page 97 de son *examen raisonné des trois armes*.

en ligne, se voyaient décimer sans apercevoir leur ennemi. Cependant, ces échecs devinrent autant de leçons dont profitèrent rapidement les guerriers de l'époque. Le gouvernement, instruit de la cause des revers que l'on venait d'éprouver, décréta la formation de quelques légions et de plusieurs compagnies franches de fantassins légers. Custine forma, pour son expédition de Mayence, des compagnies de volontaires, qu'il tira des corps d'infanterie. Ces compagnies, commandées par des officiers actifs, intelligents, marchaient à l'avant-garde et sur les flancs. Dans le même temps, notre infanterie avait une autre occasion de se former aux petites opérations de la guerre; c'était en reconduisant les Prussiens, à travers les bois de la Lorraine, à la suite de la canonnade de Valmy. Enfin le système des tirailleurs en grandes bandes, indiqué par la nécessité à Dumouriez, à Pichegru, à Jourdan, et que suivirent après eux, Moreau, Augereau et les autres généraux de la république, acheva l'éducation de notre infanterie légère.

Ces faits, que tout le monde connaît, nous les avons rappelés pour faire ressortir mieux l'utilité des troupes légères, et montrer en même temps combien il importe de les instruire à l'avance. De ce que l'infanterie légère de la révolution ne fut formée qu'après plusieurs années de combats, irait-on donc conclure qu'il est besoin d'attendre la guerre pour mener nos voltigeurs s'y instruire? Ne sait-on pas quel prix coûtent les leçons que l'on y reçoit? Les circonstances extraordinaires où se trouvait alors engagée la France, obligée de faire face à la fois sur tous les points de ses immenses frontières, ne permettaient pas de dresser le soldat avant de lui montrer l'ennemi. Mais aujourd'hui que la paix laisse plus de temps qu'il n'en est besoin pour faire et répéter toutes sortes d'exercices de simu-

lâcres de guerre, ne laissons à apprendre à nos troupes que ce que la guerre seule peut leur enseigner.

Tout le monde sait qu'avec un peu de peine et de patience, on peut facilement dresser un fantassin de ligne en six mois; mais l'éducation du soldat d'infanterie légère, pour peu qu'on veuille la compléter, demande encore au moins six autres mois. Après ce temps, s'il a été convenablement enseigné sous le triple rapport du tir et du développement de ses facultés physiques et intellectuelles, on pourra espérer qu'il répondra au rôle difficile qu'il est appelé à jouer dans les diverses circonstances de la guerre.

Avant la publication de la dernière ordonnance, qui, comme on sait, ne date pas de loin, il n'avait encore paru rien d'officiel sur la tactique des tirailleurs. Chaque régiment avait sa méthode particulière qui, tantôt était le fruit de l'expérience et de la sollicitude du colonel, et tantôt un legs apporté par la tradition. Il devenait urgent de faire cesser cette irrégularité et de poser enfin les bases d'un service aussi important. Nous disons les bases; car s'il était possible de régler comment les tirailleurs se porteraient sur le terrain, et s'y déploieraient; comment ils se rallieraient, soit pour former des groupes contre la cavalerie, soit pour rentrer à la masse, il fallait laisser aux officiers, dans chaque cas particulier, comme l'ont très bien compris les rédacteurs de l'instruction, toute la liberté nécessaire pour adapter les mouvements au terrain et à l'espèce d'armes qu'ils se trouveraient avoir devant eux, en se bornant à leur donner à ce sujet un petit nombre de principes généraux.

Le règlement associe les tirailleurs par file de deux, et prescrit de laisser en réserve le tiers au moins de la petite troupe; rien de mieux, rien de plus sage : deux tirailleurs se défendent parfaitement contre autant de cavaliers;

la réserve pourra se monter à un très grand nombre. Un peloton de tirailleurs menacé par la cavalerie, se replie lestement sur sa réserve, et forme le cercle. C'est le seul cas où cette figure puisse être rationnellement introduite dans la tactique, et encore, si l'on avait seulement un point d'appui, serait-il préférable de conserver l'ordre rectangulaire. Le règlement est bien; il serait inutile, impossible d'ailleurs de chercher à le rendre plus parfait; mais il reste aux chefs de corps à en multiplier et à en varier les applications.

Pourrait-on que des tirailleurs seront formés pour qu'on leur aura appris pendant tout un été à s'aligner, à tirer quelques coups de fusil, à venir se rallier au pas de course sur leur réserve? On n'en aura fait que des coureurs manœuvriers. Il faut les disperser au milieu de terrains accidentés; il faut les lancer dans des bois, sur le flanc des hauteurs, dans les chemins creux, derrière des haies, le long des fossés, des ruisseaux; il faut leur apprendre à se raccorder, à se soutenir même sans se voir, à se rallier à des signaux convenus; il faut leur donner l'instinct du chasseur, leur prescrire des surprises, leur tendre des embuscades, leur opposer d'autres tirailleurs; il faut, en un mot, leur faire faire la guerre en temps de paix.

Le maréchal de Puységur conseille quelque part de donner des carabines aux officiers d'infanterie; c'eût été une erreur grave que de suivre en cela son avis, ne fût-ce que pour ceux d'*infanterie légère*. Les soins d'un officier de tirailleurs sont en effet trop étendus pour qu'il puisse se permettre de tirer : il lui faut être attentif à ce qui se passe devant lui, sur ses flancs et derrière lui. Devant lui et sur ses flancs, il a à surveiller ses hommes, à étudier le terrain, à observer les mouvements de l'ennemi; derrière

lui, il a à s'assurer s'il est soutenu et si la troupe dont il fait partie ne change pas de position. La conduite d'une chaîne de tirailleurs n'est pas une petite affaire. Tantôt ce sont des parties plus sérieusement engagées qu'il faut soutenir; tantôt ce sont des vides à fermer, soit qu'ils proviennent des formes du terrain ou d'une divergence dans la marche; tantôt il faut presser les uns et modérer, au contraire, l'ardeur des autres; tantôt ce sont des blessés à remplacer et à faire transporter. L'officier, pour vaquer plus sûrement à tant de soins divers, quitte la place que lui assigne le règlement, aussi souvent qu'il en est besoin. Actif, intelligent, habile à se multiplier, il faut qu'il persuade à ses hommes qu'il les voit tous et toujours. Calme au milieu des plus grandes crises, il crée, il imagine des moyens pour en sortir, alors que tous désespèrent de leur salut.

Nous avons dit que le soldat en tirailleur devait chercher sans cesse à voir sans être vu. Dans un mouvement offensif, ce principe ne saurait être observé; mais les officiers doivent noter et indiquer en passant les points les plus favorables au ralliement et à une résistance opiniâtre en cas de retraite; on peut même y laisser quelques hommes pour en préparer la défense.

Bien que livré en quelque sorte à lui-même, le tirailleur ne doit pas oublier qu'il fait partie d'une chaîne dont tous les anneaux doivent se tenir, s'appuyer, se protéger, sans se nuire ni se gêner. Le feu de cette chaîne doit se soutenir sans interruption et avec le plus d'uniformité possible. C'est une mesure de prudence indiquée par l'*instruction* d'avoir toujours dans chaque file une des deux armes chargée, mais cette règle est difficile à observer.

Tout point important conquis par les tirailleurs doit être immédiatement occupé par les réserves ou par des troupes

[illegible] rase, les tirailleurs [illegible] qu'autant qu'ils sont [illegible] par de l'infanterie en colonne [illegible] mieux encore par l'une et par [illegible] Dans les terrains qui leur présentent [illegible] contre la cavalerie. Ils n'ont pas be- [illegible] protection aussi efficace et aussi immédiate, [illegible] quand ils sont en possession des [illegible] du théâtre [illegible] opèrent.

Les obstacles difficiles à emporter doivent être tournés, s'il est possible, par une partie des tirailleurs, tandis que le reste les aborde ou fait semblant de les aborder de front; [illegible] leur manœuvre [illegible] contre un village, un [illegible], une portion de bois, un moulin, une chapelle, etc., etc. Dans certains cas, on pourra [illegible] détachement de la réserve pour opérer cette manœuvre tournante. Toutes les fois que les tirailleurs seront vus sans voir, comme dans l'attaque d'un taillis, d'un vignoble, ils doivent, à moins d'ordres contraires, opérer avec la plus grande célérité. Les bois sont les théâtres les plus propres à exercer l'intelligence et l'adresse des tirailleurs [illegible] chaque arbre, chaque cépée devient un point à défendre ou à attaquer.

Dans les pays coupés de haies, de fossés, tels que la Basse Normandie, la Bretagne, la Vendée, où la guerre se réduit pour ainsi dire à des combats de tirailleurs, la réserve devra être composée de la moitié des pelotons, et distribuée en deux ou trois parties, selon le terrain, afin de voir, de soutenir et de remplacer plus immédiatement les différentes parties de la chaîne. Cet éparpillement des réserves qui serait fort contraire aux règles partout où la cavalerie peut agir, devient ici une nécessité. L'*instruction* prévoyant le cas où des bataillons entiers seraient

jetés en tirailleurs, indique de réunir deux à deux, pour leur donner plus de consistance, les réserves des pelotons d'un même bataillon. Cette disposition, en préparant un système de petits carrés, est la meilleure que l'on puisse prendre en plaine ; mais il est évident qu'il faudra la modifier aussi souvent que le prescrira le terrain.

Nous n'avons encore envisagé le service des tirailleurs que sous un point de vue général et abstraction faite des circonstances dans lesquelles ils sont appelés à opérer. Voulant étendre notre enseignement aux applications, nous partagerons, conformément à la doctrine de M. le général Marbot, les tirailleurs en trois classes distinctes. Dans la première seront compris les tirailleurs de marche; dans la seconde, les tirailleurs de bataille; dans la troisième, les tirailleurs en grande bande. L'action de ces derniers, ainsi qu'on le verra ci-après, peut amener un résultat décisif, tandis que celle des autres, bien que pouvant donner lieu à des engagements sérieux, ne saurait être regardée que comme préparatoire.

Les circonstances qui donnent lieu à l'emploi des tirailleurs de la première espèce, naissent des précautions qu'une troupe est obligée de prendre lorsqu'elle opère sous les yeux ou dans le voisinage de l'ennemi. Soit que cette troupe s'avance pour attaquer ou poursuivre, soit qu'elle se retire pour éviter un engagement, il est nécessaire qu'elle détache des tirailleurs sur tous les points par où l'ennemi peut se présenter (1), afin qu'étant avertie de son approche, elle puisse prendre les mesures réclamées par la circonstance. Celui-ci vient-il à se montrer; les tirailleurs en informent en temps utile les colonnes dont ils font partie, et, pendant qu'elles font

(1) C'est-à-dire en tête ou en queue, et toujours sur les flancs.

[illegible] avec l'ennemi et re- [illegible] ses mouvemens, [illegible] propres colonnes. Dans les poursuites, [illegible] à chaque instant [illegible] importance. Celui qui se retire [illegible] réciproque, ses tirailleurs aux tirailleurs qui [illegible], afin de gagner le temps nécessaire pour faire [illegible] troupes et ses bagages. Cette petite guerre se continue sans interruption jusqu'à ce que les obstacles séparent les combattans, ou que des renforts fassent prendre à celui qui est poursuivi le parti de s'arrêter et de combattre. Ce genre de service fatiguant extrêmement les tirailleurs, il faut les relever souvent, et n'en détacher que le nombre strictement indispensable.

« La deuxième espèce de tirailleurs, dit le général « Marbot, est employée sur les champs de bataille, lors« que les colonnes des deux partis, après s'être formées « sur un terrain quelconque, se préparent les unes à atta« quer, les autres à se défendre ; alors la troupe qui at« taque jette sur son front une ligne de tirailleurs plus ou « moins forte, selon le terrain ; ces tirailleurs servent à « repousser les premiers postes de l'ennemi, et à sonder, « pour ainsi dire, sa position. Mais leur but principal est « d'aller porter le désordre dans la ligne ennemie, ce qui « leur est facile, si on les en laisse trop approcher ; car « une ligne qui va être attaquée par une autre ligne ne « peut lâcher son feu sur des tirailleurs éparpillés, aux« quels elle ferait d'ailleurs très peu de mal (1), tandis que « ceux-ci tirant sur une masse ou ligne pleine, presque « tous leurs coups portent, et ils désolent l'ennemi, qui

(1) Il leur en ferait peu parce qu'ils ne manquent pas de se couvrir de tous les obstacles que présente le terrain.

« se voit forcé, pour les éloigner de ses masses, d'en-
« voyer après eux d'autres tirailleurs, dont le but est de
« les repousser sur la troupe attaquante (1), et de cher-
« cher à leur tour à porter le désordre dans ses colonnes.
« C'est ainsi que les tirailleurs des deux partis voulant
« protéger leur propre ligne et incommoder celle de l'en-
« nemi, se neutralisent mutuellement, et ne décident
« rien ; car c'est du choc des masses que dépend le sort
« du combat, et dès qu'elles se joignent, les tirailleurs
« deviennent inutiles, même embarrassants, et il faut les
« faire rentrer en ligne ; mais comme cela est difficile au
« milieu du combat, et qu'on parvient rarement à les
« réunir, il faut avoir la précaution de n'en lâcher que le
« nombre indispensablement nécessaire pour repousser
« ceux de l'ennemi. »

L'usage des tirailleurs en grande bande, introduit dès le seizième siècle, et pratiqué avec succès par Coligny, Montluc, Henri IV, était tombé en désuétude avec les progrès de l'art de former et de mobiliser les masses, lorsque, au commencement de la révolution, la nécessité obligea de le faire revivre (2). Cette manière de combattre, qui consiste à lâcher en tirailleurs jusqu'à des brigades entières, était en effet le véritable moyen d'utiliser des troupes intrépides, mais qui, d'ailleurs, ne savaient pas manœuvrer en bataillon. Aussi, l'histoire des campagnes de l'époque attestera-t-elle à jamais l'utilité de ce genre de combat. Le récit des nombreuses actions où les tirailleurs

(1) Il est essentiel que les tirailleurs ne s'éloignent pas trop des masses qui les suivent afin que celles-ci puissent les soutenir et achever ce qu'ils ont commencé.

(2) M. le général Marbot ne se rappelait sans doute pas nos anciens *enfants perdus* lorsqu'il dit que cet usage était inconnu avant les dernières guerres.

en grande bande ont décidé du succès, serait sans doute ce qu'il y aurait de mieux pour donner une idée précise de leur service; mais comme le temps ne nous permet pas les digressions historiques, nous allons encore emprunter de M. le général Marbot une circonstance hypothétique très propre à remplir notre objet, et dont la bataille de Jemappe offrit en quelque sorte l'exemple.

« Pour se former, dit-il, une idée bien juste du genre « de service des tirailleurs en grande bande, il faut se « figurer une position formidable, défendue par une ou « plusieurs redoutes garnies d'artillerie et de bonnes « troupes. Si nous devons attaquer cette position de front, « il est probable que le canon de l'ennemi couchera par « terre un quart de nos gens avant que nous soyons à la « portée du fusil; et, quand nous y arriverons, nous « éprouverons de plus le feu des troupes retranchées qui, « tirant à couvert et de haut en bas, tueront ou blesseront « un autre quart de nos soldats avant que nous soyons au « pied du retranchement, lequel se trouvera peut-être « en si bon état, qu'il nous sera impossible de l'escalader; « et nous serons forcés de nous retirer en désordre, en « repassant encore sous le feu de la mousqueterie et de « l'artillerie, et laissant le terrain couvert de nos morts et « de nos blessés inutilement sacrifiés, comme cela arriva « aux troupes du maréchal de Belle-Isle devant les retran- « chements d'Exilles. C'est pour éviter un pareil malheur « que, dans la guerre de la révolution, plusieurs généraux « français employèrent, pour de pareilles attaques, et tou- « jours avec succès, les grandes bandes de tirailleurs. Ces « généraux, persuadés qu'il n'y a pas de position qu'on « ne puisse tourner, pas de montagne qu'on ne puisse « gravir, et sachant que des hommes éparpillés peuvent « facilement grimper au milieu des obstacles de tous les

« genres, sur des côteaux qui seraient impraticables pour « des troupes marchant en colonne ou en ligne, ces géné« raux, dis-je, lâchaient en tirailleurs sur un ou les deux « flancs de la position qu'ils voulaient enlever, un batail« lon, un régiment, et quelquefois même une brigade en« tière, tandis qu'une autre formée en colonnes hors de la « portée du canon, menaçait le front des retranchements. « Au signal donné, les tirailleurs grimpaient à travers les « bois et les rochers, enlevaient les hauteurs qui cou« vraient les flancs des retranchements ennemis, et mar« chaient dessus sans craindre le canon qui est ordinai« rement placé pour tirer en face des redoutes, et qui, « dans aucun cas, ne peut tirer en haut; d'ailleurs, le « canon à boulet ne peut rien contre des tirailleurs, et « une fois qu'ils étaient à portée de la mitraille et de la « fusillade, ils couraient avec rapidité la baïonnette en « avant sur les redoutes prises à revers, où il était d'au« tant plus difficile de les empêcher d'entrer, que la bri« gade qui était restée en colonne en face de la position, « saisissait ce moment pour marcher au pas de charge sur « les retranchements, dont les défenseurs, forcés de faire « face de tous les côtés, étaient bientôt contraints à la re« traite, s'ils ne voulaient se faire hacher sur leurs « pièces. »

Si nous avons particulièrement insisté dans ce qui précède pour que l'infanterie légère reçût, de plus que l'infanterie de ligne, un complément d'instruction appropriée à son service spécial, nous n'en regardons pas moins comme une nécessité de former aussi cette dernière aux petites opérations de la guerre; car notre opinion est que les deux infanteries doivent pouvoir se suppléer et se remplacer. Autrement, qu'arriverait-il? Que les troupes légères, sans cesse aux prises avec l'ennemi, s'aguerriraient très vite,

tandis que les troupes de ligne ne le voyant que rarement, ne se trouveraient que médiocrement préparées à faire face aux crises décisives que leur destination les appelle à supporter.

En terminant ici l'étude de l'infanterie nous ne nous dissimulons pas que nous n'avons rempli qu'une partie de la tâche imposée par un aussi vaste sujet, particulièrement sous le point de vue des applications. Mais comment traiter des combinaisons de cette arme avec les deux autres, avant d'avoir étudié celles-ci ? Comment parler de ces rapports avec le terrain avant d'avoir traité des positions? Sans ces documents préalables, comment dire son action sur les champs de bataille? Comment exposer son rôle dans l'attaque et la défense d'un retranchement, d'un défilé, d'un village, d'un taillis, d'une hauteur, etc.? Nos lecteurs doivent donc s'attendre à trouver dans la suite de nos leçons tous les renseignements qu'ils pourraient encore désirer, mais qu'il eût été prématuré de placer dès à présent sous leurs yeux.

TRENTE-SIXIÈME LEÇON.

ART MILITAIRE.

CAVALERIE.

§ I. Propriétés de la cavalerie.—Son mode d'action.—Elle n'est point une arme que l'on puisse manier facilement.—Du commandement de cette arme.—Des différentes espèces de cavaleries.—Habillement, équipement armement.—Renseignements divers.—§ II. Du choc et de ses éléments.—Des soins à donner à l'instruction de la cavalerie.—Comparaison des rôles du fantassin et du cavalier.—De l'ordonnance de la cavalerie.—Formation de l'escadron.—Tactique de la cavalerie.—Mouvements par quatre et par peloton.—De la colonne et des différents moyens de transformation.—De la colonne serrée; comment il faut en protéger les flancs.—Des changements de front.—Des ordres en échelons et en échiquier.—Nécessité d'une seconde ligne dans tous les combats de cavalerie.—Du mouvement de retraite de la première ligne.—Des moyens de tromper l'ennemi sur la force d'une troupe de cavalerie.—§ III. De la charge: mesures préparatoires.—Charge contre la cavalerie.—Examen des circonstances de cette charge.—Choix du moment.—De la poursuite et de la retraite après une charge.—Charge en colonne.—Attaque des carrés—Charge en fourrageurs.—Attaque et défense des batteries.—Des éclaireurs ou tirailleurs.—Cavaliers.

§ Ier.

Il ne faut pas croire qu'en associant le cheval à ses travaux militaires, l'homme ajoute, dans tous les cas, à sa puissance offensive et défensive. En devenant cavalier, le guerrier échange de précieux avantages contre un seul : la vélocité qu'il emprunte du cheval. Cet avantage est grand, sans doute, mais que de frais, que de soins, que d'embarras résultent de la coopération de cet auxiliaire : pour le

cavalier, tout devient obstacle, et il a perdu la faculté de se servir efficacement des armes à feu, aujourd'hui si puissantes et si décisives. Renverser et poursuivre, telle est en résumé la destination de la cavalerie : terrible dans l'attaque, mais inhabile à se défendre de pied ferme, elle n'a de ressource que dans l'initiative, l'ensemble et la rapidité de ses mouvements; elle n'est pas, comme l'infanterie, l'arme de tous les instans, mais son action est aussi prompte que redoutable. *Arme du moment,* comme l'a dit le maréchal de Saxe, sa grande affaire est de saisir l'occasion.

La cavalerie, avons-nous dit, ne peut défendre son terrain de pied ferme. Pour se convaincre qu'elle serait infailliblement culbutée par une troupe de la même arme qui la chargerait au galop, il n'est besoin que de se rappeler ce qui a été dit du *choc* à l'occasion de la milice grecque; elle n'aurait d'ailleurs pas plus de chance contre l'infanterie, qui lui présenterait, sur un front égal, outre une plus grande certitude dans le tir, un nombre presque triple d'adversaires. La cavalerie n'a ainsi de moyens défensifs que dans l'offensive même. Cette vérité est depuis longtemps reconnue : Frédéric, dans ses instructions, défendait, sous des peines infamantes, à ses officiers de cavalerie de se laisser jamais attaquer les premiers. Il voulait, lorsqu'ils étaient menacés, qu'ils allassent au-devant de l'ennemi et le chargeassent sans hésiter : cette règle comporte toutefois des exceptions, car il est des cas où il est permis de se replier pour attendre un moment plus favorable.

Il n'est pas rare que la cavalerie soit appelée à jouer un rôle décisif sur les champs de bataille, mais elle n'est point une arme que l'on puisse manier facilement. L'art de la diriger en grandes masses exige en effet, avec la connaissance approfondie de sa nature, de ses ressources et de sa tactique, une rapidité de coup-d'œil qui, tenant compte

du temps, du terrain, de la force et des dispositions de l'ennemi, permette de saisir l'opportunité et les conséquences d'un mouvement. Ajoutez que ce coup d'œil, déjà si rare, si difficile à acquérir, doit être accompagné d'un courage et d'une vigueur d'exécution que rien ne puisse ébranler. Il ne faut donc pas s'étonner que l'histoire fournisse aussi peu de bons généraux de cavalerie, et que cette arme ne remplisse pas toujours le but de sa destination.

Le plus ou le moins d'énergie de la cavalerie dans une armée, dépend encore de la nature des opérations et du mode de guerre que l'on a adopté. Êtes-vous sur l'offensive, êtes-vous fort, avez-vous de votre côté la réputation des armes, votre cavalerie ne connaîtra plus d'obstacles : êtes-vous faible, êtes-vous sur la défensive, au contraire, elle manquera d'audace et tout lui sera difficile. C'est ainsi que, dans le cours de nos victoires, la cavalerie française, moins nombreuse et souvent inférieure en qualité, l'emportait presque toujours sur les cavaleries étrangères. Il est vrai que cette circonstance ne servirait pas à expliquer tant de succès obtenus, si, de leur côté, les chefs n'y avaient puissamment contribué. Ils étaient jeunes, ces chefs; ils étaient pleins d'audace, et connaissaient parfaitement toutes les ressources de leur arme; ils avaient conquis, d'ailleurs, la faculté d'agir de leur propre mouvement, faculté d'autant plus importante que l'à-propos des charges fuit comme l'éclair. La valeur individuelle de nos cavaliers et leur confiance dans de tels chefs, suppléaient à l'habitude du cheval, qui souvent leur manquait.

Napoléon, non moins que Frédéric, voulait que sa cavalerie attaquât sans cesse : quelquefois, à l'ouverture d'une campagne, on la vit, précédant le reste de l'armée, inonder brusquement le pays ennemi; conduite par des chefs aussi intelligents qu'intrépides, elle s'emparait des points

stratégiques, surprenait des défilés, des postes, enlevait des convois, des magasins, coupait des colonnes en marche de rassemblement, et jetait ainsi, dès le premier moment, le désordre et la confusion dans les rangs ennemis. Ces corps de cavalerie, comme l'a dit un écrivain, étaient la foudre devançant et annonçant Jupiter.

Mais la destination la plus ordinaire de la cavalerie, est de compléter le succès qu'ont obtenu ou seulement préparé les autres armes. L'ennemi paraît-il ébranlé, elle se précipite sur lui avec d'autant plus d'élan qu'elle a, pour ainsi dire, la certitude de le vaincre; elle le désorganise, le poursuit, l'enveloppe et recueille les fruits de la victoire. Elle n'est pas d'une moindre utilité en cas de retraite, surtout en pays ouvert; placée à l'arrière-garde, elle tient l'ennemi à distance, et dérobe à ses regards le désordre de l'armée; elle soutient l'infanterie, et, par ses retours offensifs, lui donne le temps de se reconnaître. Son concours quelquefois permettra de changer de rôle; plus souvent il sauvera l'armée en la préservant d'une déroute.

Renverser et *poursuivre* ne sont pas les seules destinations de la cavalerie; mais encore ont-elles suffi, dès les temps les plus reculés, pour motiver sa division en deux espèces *au moins* : l'une, plus particulièrement propre au choc, et l'autre au mouvement. Celle-là, composée d'hommes et de chevaux de haute taille, est ordinairement pourvue de quelques pièces défensives: celle-ci, formée d'hommes et de chevaux plus petits, ne porte point d'armure. Nous avons dit *au moins*, car on trouve, dans presque toutes les armées, une cavalerie intermédiaire entre *la grosse cavalerie* et la *cavalerie légère*; l'existence de cette *cavalerie mixte* est, aujourd'hui plus que jamais, une nécessité prouvée, tant pour satisfaire aux besoins du service, que pour se conformer à la nature

des chevaux de selle que produit l'Europe : de cette manière, tous les chevaux sont utilisés, la grosse cavalerie est ménagée pour les grandes occasions, et la cavalerie légère soutenue à temps.

La *grosse cavalerie*, comme on le sait déjà, est formée parmi nous des carabiniers et des cuirassiers. Leur service, que parfois les circonstances ont fait étendre aux petites opérations de la guerre, contrairement à leur nature, est de *paraître un jour de bataille et de faire des charges décisives.* Toutefois, il est des cas où il ne faut pas hésiter à les détacher au soutien de la cavalerie légère; mais, comme l'observent tous les écrivains, le danger de les faire dépérir touche de près à cette manière de les employer.

Les dragons composent aujourd'hui toute la *cavalerie mixte.* On a vu quelles furent leur origine et leur institution première : « C'était une idée séduisante, a dit M. Jacquinot de Presle (1), que celle d'avoir une cavalerie « également habile à combattre à cheval et à pied, et qui « réunit ainsi les avantages de deux armes dont l'esprit « et la tactique sont si opposés : combattre en ligne avec « l'aplomb des cuirassiers, et en fourrageurs avec l'adresse des hussards; mettre pied à terre, et ne le céder à l'infanterie ni en instruction, ni en solidité au feu, « le dragon eût été le beau idéal; mais il est malheureusement prouvé qu'après beaucoup de temps et de peines, « on n'obtient ainsi qu'une troupe médiocre sous tous les « rapports, et cela résulte de tous les essais qu'on a faits, « à cet égard, depuis le temps où les dragons n'étaient que « de l'infanterie à cheval, jusqu'à nos jours.... » Singulier contre-sens, en effet, de dire tantôt au dragon, car tel

(1) Cours de l'école de Saumur, page 159.

devait être le langage à lui tenir : *Vous êtes cavalier, à l'aide de votre cheval et de votre sabre, vous devez pouvoir enfoncer la meilleure infanterie* ; et tantôt, *vous avez, comme le fantassin, un fusil, des cartouches, une baïonnette, vous devez donc, comme lui, braver le choc de la cavalerie.*

On n'a plus aujourd'hui la prétention de trouver dans le même homme deux combattants différents ; et les dragons, de fantassins qu'ils étaient, sont devenus décidément cavaliers. Montés sur des chevaux de taille moyenne, ils forment, entre la grosse cavalerie et la cavalerie légère, un intermédiaire propre au service de l'une et de l'autre. Soutiens ordinaires des hussards et des chasseurs, ils peuvent, sans trop de désavantage, se mesurer avec les cuirassiers, qu'ils surpassent en légèreté.

La cavalerie légère comprend les chasseurs, les hussards et les lanciers. Ceux-ci, que distingue du reste de la cavalerie l'arme d'où ils tirent leur nom, appartenaient autrefois à la grosse cavalerie. Les chasseurs et les hussards, bien qu'avec des costumes différents, ne sont que des nuances d'une même arme, puisqu'ils ont les mêmes chevaux, les mêmes armes, la même manière d'être et de combattre. A l'étranger comme en France, toutes ces diverses cavaleries sont régulières, c'est-à-dire qu'elles sont soumises au même régime disciplinaire que les autres troupes, et formées comme elles à paraître, à manœuvrer et à combattre en ordonnance. Il n'en fut pas toujours ainsi, et, dans le dernier siècle, on trouvait encore chez plusieurs nations de la cavalerie légère irrégulière. Depuis que, en Autriche, les Hongrois et les Croates ont été enrégimentés par le maréchal Lascy, il ne reste plus de troupes de cette espèce en Europe que les Cosaques ; et sans doute que l'inconvénient de n'en pouvoir tirer parti

sur les champs de bataille, décidera à les habituer à combattre en ligne.

Il est peu de pays où la cavalerie légère ne puisse être de quelque utilité, et son service est de tous les instants : placée en avant, en arrière et sur les flancs des colonnes, elle veille à la sûreté de l'armée, éclaire les marches et prévient les surprises; elle protège les déploiements, escorte les convois et fait les reconnaissances. Ses petits chevaux, plus agiles et plus sobres que ceux de la grosse cavalerie, supportent mieux aussi la fatigue et la faim.

« Il faut, dit M. de Presle (1), à la cavalerie légère des « hommes de petite taille, mais robustes, qui réunissent « la souplesse du corps à beaucoup d'intelligence; com- « battant souvent isolés ou par faibles détachements, tou- « jours près de l'ennemi, toujours exposés, ils doivent « joindre à la valeur du soldat l'adresse et la ruse du par- « tisan. L'officier qui les commande doit posséder ces « qualités à un plus haut degré : tantôt abandonné à lui- « même avec une faible troupe, il épie les mouvements de « l'ennemi, et quelquefois même les devine; tantôt il « passe à travers ses postes et se jette sur ses derrières, « soit pour reconnaître ce qu'il veut cacher, soit pour « porter un avis important à des troupes éloignées, en- « lever ses convois, détruire ses établissements; plein « d'audace et de présence d'esprit, il voit encore des res- « sources où d'autres désespèrent; plein de ténacité dans « ses projets, les contre-temps ne le rebutent pas; formé « de bonne heure à juger le terrain, il voit d'un coup « d'œil le parti qu'il peut en tirer, il sait même le repré- « senter sur le papier; unissant enfin la valeur à la prudence,

(1) Page 154 du Cours déjà cité.

« il ne frappe qu'après avoir mis le plus de chances pos-
« sible en sa faveur, et ne s'abandonne jamais à ces saillies
« de bravoure, si fréquentes parmi nous, et souvent si
« funestes. »

Nous n'entrerons point dans des détails d'habillement, d'équipement et d'armement, que ne comporte pas notre cadre, et qui ne sauraient être saisis d'ailleurs que dans les écoles ou les régiments de cavalerie ; mais encore ferons-nous observer, 1° que l'habit-veste, adopté généralement en France et à l'étranger, pour le soldat de cavalerie, est le seul qui puisse lui convenir ; que si l'on a conservé au hussard son costume dispendieux, c'est qu'il était dans l'intérêt de l'émulation de respecter une tenue a laquelle se rattachent en foule de longs et glorieux souvenirs ; 2° que le pantalon large, malgré quelques inconvénients, paraît devoir être maintenu ; 3° que le casque, cette coiffure, si militaire, est parfaitement conforme à la nature et à la destination de la grosse cavalerie et des dragons ; que le colback hongrois réunirait, pour les chasseurs et les hussards, plus d'avantages que le shako ; qu'il importe que la cavalerie légère ne porte pas de vêtements de couleurs voyantes qui la feraient découvrir de trop loin ; 4° que le sabre, cette arme meurtrière dans les mains du cavalier français, est aujourd'hui d'un bon modèle dans les différentes armes ; 5° que le pistolet, ne fût-ce que pour avertir, est nécessaire dans toutes les cavaleries ; 6° qu'une arme à feu de plus longue portée est indispensable aux dragons, aux chasseurs et aux hussards ; que cette arme doit être plus longue pour les premiers, plus courte et plus légère pour les seconds ; 7° que la lance raide et courte serait d'un bon effet entre les mains des cuirassiers ; 8° que les cuirasses adoptées en 1826 garantissent de la balle du fusil à la distance de quarante mètres. Leur plastron est en

étoffe de fer et d'acier. On a pensé, dans l'établissement de ce nouveau modèle, qu'une charge de cavalerie, parvenue à cette distance de l'infanterie, devait être considérée comme poussée à fond, et qu'il était, en conséquence, inutile d'augmenter le poids de la cuirasse pour parer les coups tirés de plus près. C'est la plus grande perfection à laquelle on soit encore parvenu; car, nulle part, en Europe, les cuirasses ne sont à l'épreuve de la balle.

Nous renvoyons au cours d'artillerie (1), pour plus amples renseignements, sur l'armement; mais nous donnerons ici le chiffre des poids portés par les chevaux de la cavalerie.

GROSSE CAVALERIE.

Cavalier environ	80 Kil.	
Ses armes	14	Un kil. et demi en plus pour le carabinier.
Son équipement	11	
Equipement du cheval	23	
Un ferrage de rechange	2	
Ustensiles, deux jours de vivres pour le cavalier, deux rations d'avoine	10	
TOTAL	140 Kil.	

CAVALERIE LÉGÈRE.

Cavalier environ	65 Kil.
Ses armes	8
Son équipement	11
Equipement du cheval	18
Un ferrage de rechange	2
Ustensiles et vivres	10
TOTAL	114 Kil.

(1) Instruction théorique et pratique d'artillerie à l'usage des élèves de l'école de St.-Cyr, par le capitaine Thiroux; pages 154 et suiv.

Le cheval du dragon porte quelque chose de plus que cette dernière charge.

Un cheval parcourt par minute savoir :

Au pas environ........................100 à 110 mètres.
Au trot...............................200 à 220
Au galop..............................300 à 350

Il est à remarquer qu'une colonne ne marche pas avec la vitesse d'un cheval isolé, et que dans les mauvais chemins et les pays montueux, les allures sont nécessairement ralenties, d'où il suit qu'une colonne marchant au pas ne fera qu'environ cinq mille mètres par heure, et un peu plus du double au trot allongé.

Ces premiers renseignements fournis, nous essaierons, sinon d'enseigner la tactique de la cavalerie aux élèves, mais de leur donner du moins quelques notions sur l'esprit, le but et le mécanisme des manœuvres de cette arme.

§ II.

L'action de la cavalerie, combattant en troupe, est dans le choc, dont l'effet est préparé par un mouvement de charge. Ce choc, encore qu'il n'en soit pas rigoureusement du système formé par le cavalier et son cheval, comme des corps étudiés en physique, est mesuré cependant avec assez d'exactitude par le produit de la masse et de la vitesse. Dans une même cavalerie, la masse individuelle de chaque cavalier est une donnée invariable; mais la masse entière de la troupe se trouverait diminuée, et avec elle par conséquent l'intensité du choc, si, au moment opportun, quelques parties venaient à se séparer du tout; il n'est donc pas seulement besoin de courir le plus vite possible pour obtenir un maximum d'effet dans le

choc, il faut encore que les cavaliers conservent leur adhérence et leur alignement. C'est donc, comme on l'a dit, *à galoper serré et aligné* que doivent tendre tous les efforts de la cavalerie.

Ce but ne saurait être atteint que par des soins et des essais multipliés qui ne s'accordent qu'avec le calme des garnisons; car la cavalerie ne se forme point en campagne : les hommes y acquièrent de l'assurance et s'y aguerrissent; mais il faut qu'au préalable ils aient reçu sur toutes les dépendances du service, la dose d'instruction fixée par les règlements. Ils doivent connaître tout ce qui tient à la conservation de leurs chevaux et avoir l'habitude de les monter; ils doivent être parfaitement exercés à manier leurs armes, et formés à tous les exercices de détail et d'ensemble. C'est donc une instruction fort complexe et fort lente que celle à donner au cavalier avant de le mener à l'ennemi; mais peut-être n'a-t-il pas autant besoin que le fantassin de ce complément d'instruction ou plutôt d'éducation qui forme le moral et qui ne s'acquiert qu'à la guerre. Développons notre pensée.

Pour le fantassin, le danger est de tous les instants; il est à peine sorti d'une crise qu'il retombe dans une autre : c'est l'homme des épreuves; et nous ne craignons pas d'avancer qu'elles sont et plus longues et plus rudes pour lui que pour le cavalier. Celui-ci, en effet, combat moins souvent, et ne combat qu'un instant. Le moment ne lui semble-t-il pas favorable, il se retire; est-il vaincu, il échappe à la poursuite. Le fantassin ne choisit ni le temps ni le lieu; il combat le jour, la nuit, sur tous les terrains et contre des ennemis de tout genre; il défend des brèches et livre des assauts; il reste des heures entières exposé aux coups meurtriers de l'artillerie; la cavalerie ne les reçoit que dans des circonstances infiniment plus rares. L'infanterie

attend de pied ferme les charges de la cavalerie ; et quelle différence entre leurs situations respectives ! La cavalerie, dans ce cas, est maltraitée sans doute, mais encore lui reste-t-il, avec l'avantage d'attaquer, une liberté d'action que n'a plus sa rivale. Celle-ci n'a d'autre alternative que de mourir ou de vaincre là où elle se trouve. Que l'on daigne réfléchir sur cet état passif du fantassin ; que l'on veuille considérer quelle dose de résignation et de courage lui est nécessaire pour affronter journellement de si grands et de si pressants dangers, et l'on restera convaincu qu'il n'est pas moins rare de trouver de la très bonne infanterie que de la très bonne cavalerie. Qu'on nous dise enfin, pour abréger ces réflexions, s'il ne serait pas plus difficile de créer une infanterie pareille aux grenadiers et chasseurs de l'ancienne garde, que d'amener de la cavalerie au niveau de celle qui en faisait partie.

L'ordonnance de cette arme, de profonde qu'elle était encore au temps de Henri IV, a été successivement réduite à trois et à deux rangs de profondeur. Cette réduction n'était pas moins commandée dans la cavalerie que dans l'infanterie, et déjà nous en avons produit les raisons comme déjà aussi nous avons prouvé que le second rang, bien que ne pouvant ajouter à l'intensité du choc, était pourtant d'une absolue nécessité.

Nous avons d'ailleurs assez longuement discouru sur l'organisation administrative et tactique des régiments de cavalerie pour nous dispenser d'y revenir ici ; mais nous ferons observer que l'escadron n'est pas, pour cette arme, une unité de force aussi distincte et aussi nécessaire que le bataillon pour l'infanterie. Il est toutefois des limites à la force numérique de l'un comme à celle de l'autre, et ces limites sont déduites de la nécessité de manœuvrer et de combattre avec le plus d'ordre et de facilité possible. Le plus

grande force d'un escadron manœuvrier, suivant les plus habiles officiers, doit être de soixante-quatre files, et la plus petite de quarante-huit; celle-là semble convenir au pied de guerre, et celle-ci au pied de paix. L'escadron, quelle que soit sa force, se divise toujours en quatre pelotons parfaitement égaux, et cette division est établie pour une plus grande facilité à manœuvrer. Ce fut longtemps une question parmi les tacticiens de savoir si on laisserait des intervalles entre les escadrons, ou si l'on se rangerait en ligne continue ou à peu près. Cette question paraît aujourd'hui résolue, et, encore que des intervalles deviennent des parties mortes dont l'ennemi peut profiter pour traverser la ligne, on les regarde néanmoins comme une nécessité à laquelle le mécanisme des manœuvres ne permet pas de se soustraire. Toutefois, voulant diminuer autant que possible les inconvénients attachés à ces solutions de continuité, l'ordonnance les a réduites à un quart du front de l'escadron, ou autrement à l'étendue du front d'un peloton.

La tactique de la cavalerie, comme celle de l'infanterie, se partage en tactique élémentaire et en grande tactique. La première comprend les trois écoles du cavalier, du peloton et de l'escadron, et ces trois écoles doivent être préalablement exécutées à pied avant de l'être à cheval; la seconde comprend les *évolutions de régiment* et les *évolutions de ligne*. Nous suivons en cela la coupure que semble indiquer l'ordonnance, encore que nous pensions que les évolutions de régiment puissent être regardées comme appartenant à la tactique élémentaire.

La tactique de la cavalerie serait entièrement la même que celle de l'infanterie, si le cavalier, dans le rang, avait, comme le fantassin, la liberté de pivoter sur place; mais

[illegible] longueur du cheval [illegible] moins de laisser [illegible] Or, comme [illegible] puissance du choc, [illegible] chercher quelque arti- [illegible] cavalerie en marche [illegible] spontané et sur une pro- [illegible] dépassât pas l'étendue du [illegible] introduit au commence- [illegible] dans le mouvement par [illegible] de se mettre par le flanc sur [illegible] s'y établit à côté sur une [illegible] dont le commande- [illegible] *par quatre*, chaque rang, [illegible] exécute, pour son compte [illegible] fixe. Le mouvement [illegible] second rang, dans chaque [illegible] ainsi placés à côté de [illegible]

[illegible] mouvement par trois au [illegible] bien que pratiqué [illegible] ne laisse pas assez d'ai- [illegible] d'une profondeur qui [illegible] de bataille. On conçoit qu'en [illegible] les mouvements de flanc ne peu- [illegible] successivement et par conséquent [illegible] ils sont une nécessité à laquelle [illegible] oblige à chaque instant à se [illegible]

[illegible] par quatre, par deux et même [illegible] en avant; mais dans cette manœuvre, [illegible] marches de biais, sous l'angle de [illegible] et au-dessous, on n'arrive pas,

comme dans la précédente, à un front double. Ces mouvements, que nous nous serions abstenu d'expliquer si les élèves avaient entre les mains l'ordonnance réglementaire, étaient autrefois le pivot d'un grand nombre de manœuvres de la cavalerie (1). Aujourd'hui, autant que les circonstances le permettent, on leur préfère les mouvements par peloton; et la cavalerie les emploie dans toutes les circonstances où l'infanterie a recours aux mouvements de flanc individuel ou par files. Sous le feu de l'ennemi, les groupes de quatre peuvent se trouver à chaque instant dérangés, tandis qu'il importe moins que les pelotons conservent un nombre égal de files. On n'emploie ainsi les mouvements par quatre que pour reprendre un intervalle ou une distance perdue, ou pour gagner du terrain vers l'un de ses flancs, étant en colonne par pelotons. Toutes les transformations de la cavalerie s'opèrent donc ou à l'aide de mouvements obliques individuels sous l'angle de quarante-cinq degrés et au-dessous, ou de mouvements circulaires successifs ou simultanés, partiels ou généraux.

La cavalerie n'a que deux manières de se présenter sur le terrain : déployée ou en colonne; déployée, pour combattre; en colonne, pour faire route ou pour manœuvrer, quelquefois pour charger l'infanterie; mais dans ce cas les distances doivent être considérables, ainsi qu'on en verra la raison ci-après. De même que l'infanterie, cette arme admet des colonnes plus ou moins serrées et de front plus ou moins étendu. La colonne par pelotons est à la fois la colonne ordinaire de route et le moyen de manœuvre par excellence. Au lieu de former des colonnes par demi-pelotons ou sections, la cavalerie rompt par quatre ou par

(1) Voyez les écoles du peloton et de l'escadron, page 14 et suiv.

deux. Au-dessous de douze files, les changements de direction deviendraient difficiles; au-dessous de huit, ils sont impossibles. On a vu que dans l'infanterie la colonne ordinaire de manœuvre devait être du front d'une division; dans la cavalerie, la même colonne, la plus essentielle de toutes, est la colonne par escadrons d'un régiment entier, eût-il six escadrons comme le prescrit l'ordonnance. Il faut voir ici le motif qui nous a déterminé à regarder les *évolutions de régiment* comme une dépendance de la tactique élémentaire. Cette colonne se forme tantôt à distance de peloton, tantôt à distance entière. La première est dite *colonne serrée*, et l'on conçoit en effet que, voulant opérer les déploiements en rompant par peloton à droite ou à gauche, il faut laisser entre les escadrons une distance au moins égale au front d'un peloton (environ douze mètres.)..............

Encore qu'il ne soit pas de l'essence de la cavalerie d'attendre son ennemi, il pourra néanmoins se présenter telles circonstances où les dragons et même la cavalerie légère seront appelés à combattre de pied ferme. Nous tenons du général Defrance que, à Juterbock, en 1813, sa division de dragons avait formé le carré contre les Cosaques. Nous trouvons encore que les lanciers ont quelquefois adopté la même disposition en tenant leurs lances croisées. Warnery recommande à la cavalerie, menacée dans sa retraite par des troupes irrégulières, de faire usage de son feu, qui en effet les arrête, parce que les troupes se hasardent rarement contre un ennemi qui se défend.

L'allure ordinaire des manœuvres est le trot, comme dans l'infanterie le pas accéléré. On se réserve de cette manière la possibilité de faire accélérer le mouvement à l'aile tournante dans les conversions et dans plusieurs autres circonstances; c'est une ressource que n'a pas l'in-

fanterie. Mais toutes les évolutions doivent pouvoir se faire au galop. Il faut en effet que la cavalerie puisse se déployer en un clin d'œil, arriver sur une nouvelle ligne avec la rapidité de la foudre, et charger à l'instant même, sans au préalable avoir redressé son alignement.

Les évolutions de la cavalerie ne sauraient avoir la même précision que celles de l'infanterie, mais elles ont le mérite de la promptitude.

La colonne serrée, par sa plus grande facilité à déployer et à marcher dans toutes les directions, est, comme nous le disions, le moyen de manœuvre par excellence de la cavalerie; mais elle peut devenir d'un usage fort dangereux. Que l'ennemi, venant à se présenter tout-à-coup, en arrête la tête et se prolonge sur ses flancs, elle se verra enveloppée et détruite presque sans résistance, puisqu'elle ne pourra se déployer. Il faudra donc donner la préférence à la colonne à distance, lorsque, manœuvrant dans le voisinage de l'ennemi, on n'aura pas la certitude de pouvoir prévenir une attaque de ce genre; et cette certitude ne saurait être acquise, dans les terrains boisés ou accidentés, que par des reconnaissances faites avec soin, ou par la présence de troupes déjà établies en avant.

La longueur des colonnes, dans la cavalerie, est un inconvénient inséparable de la nature de cette arme; mais on y obvie, aussi souvent que le terrain le permet, en multipliant le nombre de ces colonnes. Encore que les tacticiens admettent comme limite la colonne d'une division entière ou de vingt-quatre escadrons, ils donnent la préférence à des colonnes d'une moindre force, telles que celles par brigades et par régiments.

L'infanterie, par ses feux obliques quand elle est déployée, par les feux de ses files extrêmes quand elle est en colonne, conserve une action latérale que ne peut avoir la cavalerie.

Celle-ci n'a de force que contre un ennemi qui se présente devant elle et qui lui laisse le temps de prendre carrière pour le charger. Les changements de front deviennent ainsi pour cette arme une évolution de tous les instants à laquelle les chefs et les soldats ne sauraient être trop exercés. Au reste, ces changements de front, comme les autres manœuvres, s'exécutent au moyen du mouvement par pelotons, et on les opère sur telle partie de la ligne de bataille que l'on désire.

Cependant, comme les changements de front ne sont pas un remède que l'on puisse opposer dans tous les cas à une attaque de flanc, tantôt parce que le terrain s'y refusera, tantôt parce que l'ennemi sera près et menaçant, il est de la prudence de couvrir les ailes par une disposition de troupes. Une colonne placée en arrière de celle que l'on croira la plus exposée, ou en arrière de toutes deux, remplit parfaitement le but. Au moment opportun, cette colonne se déploie rapidement sur le flanc de l'assaillant et le charge sans hésiter. L'officier appelé à diriger une pareille manœuvre évitera de démasquer trop tôt sa troupe, comme aussi de déployer trop près du flanc de l'adversaire. Des missions où il importe de se glisser ainsi sur le flanc et les derrières de l'ennemi, semblent devoir être exclusivement réservées à la cavalerie légère.

Il n'est pas de disposition plus convenable à la cavalerie que l'ordre en échelons : elle y trouve les moyens, sans quitter l'ordre déployé, de ménager ses forces et de refuser alternativement l'une ou l'autre de ses ailes. Là, chaque flanc est protégé par l'échelon qui le suit immédiatement; et remarquez que cette protection est d'autant plus efficace que la cavalerie est infiniment plus propre à défendre le terrain qu'elle a devant elle, à distance de charge, que le terrain même qu'elle occupe. Mais pour que cette

disposition réunisse tous les avantages, il faut, 1° que le flanc vulnérable du premier échelon trouve dans les localités ou dans la proximité d'une troupe de soutien, une protection de tous les instants; 2° que la distance entre les échelons ne dépasse pas la plus longue portée des charges, ou environ trois cents mètres. Au-dessous d'un escadron, les échelons présenteraient trop peu de consistance; au-dessus d'un régiment ou de six escadrons, ils deviennent difficiles à manier. Ces limites dans les distances et dans la force numérique des échelons sont établies par l'ordonnance réglementaire.

La cavalerie tire aussi un très bon parti de l'ordre en échiquier, particulièrement dans les retraites, et lorsqu'elle n'a à repousser que des attaques peu vives. Les terrains quelque peu variés conviennent à cette disposition, comme aussi à l'ordre en échelons. Sur ces terrains, il est vrai, les obstacles obligent souvent à dévier de la symétrie prescrite dans les règlements; mais outre que, par la rapidité de ses mouvements, la cavalerie aura bientôt repris la disposition normale, il ne lui importe pas autant qu'à l'infanterie que ses échelons n'empiètent pas les uns sur les autres, de manière à se masquer plus ou moins, puisqu'elle n'a point à faire usage de son feu.

Déjà nous avons fait ressortir l'utilité d'une seconde ligne pour l'infanterie; elle est plus nécessaire peut-être encore pour la cavalerie: une arme qu'une foule de causes peut faire échouer dans ses entreprises, et qu'un seul moment peut mettre en désordre, ne saurait être soutenue trop à point; et comme les flancs ont surtout besoin d'être protégés, il en résulte que la seconde ligne devra toujours déborder la première, dût cette seconde ligne être formée avec de plus grands intervalles que de coutume.

Ces plus grands intervalles, au surplus, ne sont point ici

un inconvénient auquel il serait toujours prudent de chercher à se soustraire, car il faut songer au cas où la première ligne, battue et poursuivie, se trouverait dans la nécessité de traverser la seconde. L'ordonnance, en prescrivant à la première ligne de s'écouler par les intervalles ordinaires de douze mètres laissés entre les escadrons, ne nous semble pas avoir suffisamment prévu le danger et les difficultés de cette manœuvre, et nous partageons en cela l'opinion de beaucoup d'officiers. Voici ce qu'on trouve à ce sujet dans l'ouvrage déjà cité de M. de Presle : « Il faut, « dit-il, pour bien comprendre ce qui se passe alors, se « figurer une première ligne de douze escadrons, avec « son artillerie, faisant un demi-tour général devant l'en- « nemi, et poursuivie par lui. Que l'on se représente « douze à quinze cents cavaliers, dispersés avec les bou- « ches à feu et les caissons, fuyant de tous côtés; en vain « criera-t-on aux fuyards de démasquer la deuxième ligne, « et de s'échapper par les flancs; comment, dans le dé- « sordre, entendront-ils un commandement? Il est, en « outre, plus naturel de fuir en ligne directe que par « une diagonale; ils se jetteront donc sur toutes les par- « ties de la deuxième ligne, et il est d'ailleurs des terrains « resserrés, où il serait fort difficile, et même impossible, « de faire autrement : quand, par exemple, cette ligne est « appuyée à un bois ou à une rivière d'un côté, et de « l'autre à de l'infanterie. Qu'on se représente maintenant « la seconde ligne au milieu du désordre, n'ayant que des « intervalles de douze mètres, et voyant arriver sur elle « cette nuée de cavaliers : peut-on penser qu'elle ne sera « pas culbutée par eux? Est-il probable que son mouve- « ment de charge ne sera pas arrêté, et qu'alors voyant « l'ennemi près d'elle sans pouvoir le combattre, elle ne « tournera pas aussi le dos? »

Il serait difficile de peindre mieux le danger ; mais l'auteur ne nous semble pas y avoir trouvé un remède dont on puisse, dans tous les cas, se servir. « On évitera ce « malheur, continue-t-il, en formant la deuxième ligne « en colonnes assez faibles pour permettre un déploiement « subit, en sorte qu'à peine dépassée par les fuyards, elle « referme ses intervalles et charge en ligne. Ce résultat « est facile à obtenir : *que chaque escadron forme sa co-* « *lonne particulière par pelotons ou divisions*; alors ses in- « tervalles devenus doubles ou triples, permettront l'écoule- « ment rapide de la première ligne, et au commandement : « *Formez les escadrons*, la seconde se rétablira. » Mais, si rapidement que soit exécutée cette manœuvre, n'est-il pas à craindre que la cavalerie victorieuse, attachée à la poursuite des fuyards, ne vienne se jeter sur la deuxième ligne, non-seulement avant qu'elle ait pris carrière pour charger, mais même avant qu'elle soit reformée? Pour nous, nous pensons qu'il ne faudrait y avoir recours que devant de l'infanterie, ou lorsque, par la présence de troupes sur les flancs, on pourra se flatter que la cavalerie ennemie n'osera fournir une nouvelle charge contre la seconde ligne. *L'ordre en échelons, de deux à quatre escadrons par échelon, en permettant à la première ligne de s'écouler, en tout ou en partie, par les flancs, sera toujours préférable à l'ordre en ligne droite.*

Il est une foule de circonstances, à la guerre, où il importe de tromper l'ennemi sur la force de la cavalerie qu'il a devant lui. Se présente-t-on en colonne, on la fera paraître plus ou moins profonde, en variant la distance entre les subdivisions : quelques pelotons placés à la tête d'un défilé que l'œil ne saurait sonder, pourront faire croire qu'ils sont suivis d'une troupe nombreuse. Se présente-t-on au contraire en ordre déployé, on pourra ne se

ranger que sur un seul rang, pourvu, toutefois, que l'on ait soin de conserver des files entières aux ailes des escadrons. En arrière d'un bois, d'un village, une ligne déployée, en occupant seulement les flancs de ses obstacles, pourra faire supposer qu'elle est continue, et plus forte, par conséquent, qu'elle n'est en réalité. Il est encore un moyen qui souvent a réussi; c'est de faire tenir en bataille, sur un point éloigné, mais pourtant apparent, les chevaux de main et d'équipage. Une haie, des arbres, des maisons, peuvent servir à couvrir la ruse. Au surplus, tous ces divers artifices demandent du discernement, du temps, des terrains favorables, et encore échouent-ils souvent en présence d'une cavalerie active et habituée à voir de près son ennemi.

§ III.

La charge, à laquelle il nous a paru nécessaire de consacrer un dernier paragraphe, est l'action décisive de la cavalerie. Le moment étant favorablement choisi, et il le sera presque toujours quand on aura la certitude de prévenir l'ennemi, il ne restera plus qu'à galoper serré et aligné, en se gardant toutefois de prendre carrière de trop loin. La ligne n'étant plus qu'à deux ou trois cents mètres de l'ennemi (il s'agit principalement ici de l'attaque contre la cavalerie), le commandant fait tirer les sabres, et annonce son dessein de charger. On s'ébranle d'abord au trot pour mettre les chevaux peu à peu en haleine, et conserver le plus possible la régularité de l'alignement; après avoir parcouru à cette allure la moitié de la distance, ou environ, on prend le galop ordinaire, et puis enfin, à soixante mètres de l'ennemi, le galop le plus allongé possible. Mais, quelle que soit la rapidité de l'allure, les cavaliers doivent rester unis et maîtres de leurs mouve-

ments. Encore que l'accélération progressive des allures soit regardée par tous les officiers de cavalerie comme une précaution essentielle, dans une surprise, par exemple, il arrivera néanmoins telle circonstance où l'on devra commencer une charge *au galop le plus vite*, afin de rétablir une égalité de mouvement entre soi et l'ennemi.

Un principe trop souvent méconnu, et pourtant bien essentiel à observer, c'est que toute charge entreprise doit toujours être poussée à fond. Une charge manquée, en laissant entrevoir au soldat la possibilité d'échapper au danger, par un demi-tour, énerve son courage et le rend pour longtemps incertain et timide; qu'il trouve donc dans de bons précédents, et mieux encore dans le langage, l'exemple et la ténacité de ses chefs, l'assurance positive qu'on ne souffrira de sa part aucun acte de mollesse; qu'il sache bien qu'on le ramènera au combat jusqu'à ce qu'il en soit sorti victorieux. Un premier succès, au début d'une campagne, donnera à votre cavalerie un ascendant qui ne pourra que s'accroître, si vous savez ne l'engager qu'à propos. Etes-vous sûr de votre troupe, et le moment vous semble-t-il opportun? chargez, n'hésitez pas. Avez-vous au contraire quelques doutes sur le succès? préparez-le par le feu de l'artillerie, ou attendez quelque occasion plus favorable.

Nous venons d'indiquer la théorie des charges. Mais que se passe-t-il en réalité lorsque deux troupes de cavalerie viennent à s'ébranler à la rencontre l'une de l'autre? Le voici : si votre cavalerie est disciplinée et bien exercée, elle conservera la régularité de sa formation primitive jusqu'au moment où, par le commandement de : *chargez*, elle devra s'abandonner sur l'ennemi : alors les cavaliers les plus entreprenants et les plus braves se précipitent en avant; la rapidité de l'allure excite les meilleurs

chevaux; les hommes animés d'un moindre enthousiasme se maintiennent déjà un peu en arrière dans la ligne; les cavaliers mal montés demeurent plus éloignés encore. De là, en quelque sorte quatre échelons distincts d'environ quatre longueurs de chevaux, qui se prononcent d'autant plus que la charge se continue plus longtemps. La ligne, malgré cette inflexion, pourra former néanmoins une masse serrée en arrivant sur l'ennemi; et si, de son côté, celui-ci a montré la même détermination, les deux troupes se choqueront avec impétuosité. Qu'arrivera-t-il alors? Que celle des deux lignes qui aura acquis le plus de vitesse et conservé le plus d'ensemble, culbutera celle qui en présentera moins, pourvu toutefois qu'il s'agisse de troupes de la même espèce, car autrement la supériorité pourrait ne pas rester du côté de la plus grande vitesse et du plus grand ensemble. Cependant l'on conçoit que des dragons et même des hussards, par le seul fait d'une plus grande vitesse et d'un plus grand ensemble, puissent culbuter des cuirassiers, et c'est en effet ce que confirme l'expérience.

Examinons maintenant quel usage nos cavaliers auront pu faire de leurs armes. Et d'abord observons qu'ils se seront bien gardés de tirer, car il est prouvé que le feu, par l'inquiétude qu'il cause aux chevaux, porte plus de préjudice à celui qui l'emploie qu'à celui qui le reçoit. Quant aux armes de main : la lance, si nos cavaliers en sont pourvus, sera celle dont l'emploi aura pu être de quelque efficacité au moment de la rencontre; car, comme l'expliquent les tacticiens, la cavalerie ne commence à faire un bon usage de ses sabres, que quelques instants après le choc. Il résulte d'ailleurs de l'explication qui précède, qu'environ un quart seulement de nos cavaliers aura joint l'ennemi corps à corps, savoir : une moitié

environ du premier rang; l'autre moitié de ce même rang, et le second tout entier ne l'auront pas atteint immédiatement; mais ce deuxième rang, en donnant plus de confiance et d'impulsion au premier, n'en aura pas moins contribué au succès de la charge.

Au choc succède l'instant très court de la mêlée. Nous disons très court, car nos cavaliers non moins pressés que leurs adversaires de sortir d'une crise aussi violente, chercheront à les dépasser, et c'est à peine si le second rang aura pu faire quelque usage de ses sabres. Ceci explique comment après une scène aussi redoutable, peu d'hommes souvent se trouvent tués ou blessés. Ce n'est qu'à la suite de ce premier instant, et lorsque l'effet de la charge est décidé, que les cavaliers victorieux ayant plus de latitude pour se servir de leurs sabres, pourraient frapper leurs adversaires; mais bientôt ceux-ci se dérobent au danger par la fuite avec toute la vitesse de leurs chevaux, et les mieux montés de ceux qui les poursuivent peuvent seuls les atteindre.

Que si l'on doutait encore que les armes blanches n'ont que fort peu d'influence sur le succès d'une charge (1), nous citerions l'exemple de nos deux régiments de carabiniers qui, n'ayant un jour que de la cavalerie légère devant eux, refusèrent de tirer leurs sabres pour la charger; ils n'en culbutèrent pas moins une première ligne, puis une seconde, et ce ne fut qu'en abordant la troisième qu'ils se décidèrent à faire usage de leurs armes (2).

(1) *Une charge*, comme on l'a vu, comprend deux moments bien distincts : le choc et la mêlée. Nous n'entendons parler ici que du premier, car le second suppose évidemment l'emploi du sabre. *Voy.* t. III, page 382, la description de la mêlée des cuirassiers français et autrichiens devant Ratisbonne.

(2) *Spectateur militaire*, t. XVI, page 592.

C'est donc dans la vitesse des mouvements et dans l'adhérence des cavaliers, serrés botte à botte, qu'il faut chercher au maximum d'intensité du choc : si cette dernière condition expose les hommes à être comprimés dans le rang, rien n'affaiblit plus l'effet de la charge que l'écartement, qui naît ordinairement de cette crainte qu'ils ont d'être froissés. Aussi, Seydlitz recommandait-il que les cavaliers fussent bien serrés botte à botte : jamais il n'était plus satisfait que quand le centre des escadrons, violemment comprimé dans le cours de la charge, présentait au milieu une masse compacte de cinq ou six chevaux de profondeur.

Mais, est-il ordinaire que deux troupes de cavalerie se précipitent ainsi l'une sur l'autre, au point de se heurter violemment ? L'histoire des guerres ne le prouve pas, et elle semble, au contraire, attester que, sur dix charges entreprises, une seule à peine aura ce dénouement. En effet, une partie des cavaliers, déconcertés qu'ils sont à l'approche de l'événement qui se prépare, ou inquiets de se sentir médiocrement montés, hésitent et retardent leur mouvement. Beaucoup de ceux du premier rang, au moment où l'on prend le galop, s'introduisent alors dans le deuxième. De là quelque flottement dans la ligne ; la confiance se perd de plus en plus, et tandis que les plus déterminés se laissent entraîner par leur courage, les autres, cédant à l'impression du danger, font demi-tour et quittent la partie. Qu'arrive-t-il dans ce cas ? Que le petit nombre qui aura franchement poussé sa charge jusqu'au bout n'aura pu réussir, et sera forcé de suivre le torrent de ceux qui déjà auront pris la fuite.

Comme il n'est pas rare qu'une charge ait cette issue, on tient la seconde ligne assez rapprochée de la première pour couvrir le ralliement de celle-ci, et prévenir par une

nouvelle et subite attaque les conséquences de la défaite.

Une charge ne s'avance pas sans quelques précautions : et d'abord il faut s'être assuré que le terrain ne présente aucun obstacle qui pourrait arrêter le mouvement. Des éclaireurs sont jetés à cet effet en avant et sur les flancs, comme aussi pour couvrir la manœuvre et occuper l'ennemi. Non moins attentifs à ce qui se passe derrière eux qu'à épier les mouvements de celui-ci, ils démasquent rapidement la ligne au moment opportun, soit en s'écoulant par les intervalles des escadrons, soit en gagnant les flancs dont ils achèvent de cette manière de protéger la faiblesse. Il faut se garder de charger sur un trop grand front, afin d'éviter d'être repoussé sur tous les points à la fois ; puis un grand front ne permet pas de conserver long-temps la régularité de l'alignement, si nécessaire au succès d'une charge. Ces raisons et une foule d'autres que nos lecteurs entrevoient, engagent à donner la préférence à l'ordre en échelons ; outre que l'on ne peut essuyer qu'une défaite partielle, on se réserve la faculté de renouveler plusieurs fois le combat, et peut-être aussi de faire un meilleur usage de l'artillerie.

Il n'est pas d'instant plus favorable pour charger que celui où la cavalerie ennemie débouche d'un défilé ou passe d'une formation à une autre. Une cavalerie manœuvrière cherchera de préférence le flanc de la cavalerie opposée : l'ordre en échelons, ou une disposition en colonnes peu profondes, qui permettrait de gagner du terrain à droite ou à gauche et de se remettre en bataille par une simple conversion des subdivisions, serait très propre à favoriser ce dessein ; mais cette manœuvre, comme toutes celles où l'on présente le flanc à l'adversaire, demande une excessive prudence.

A une charge succède ou une poursuite ou une retraite.

Êtes-vous victorieux ; pressez vivement l'ennemi ; mais ne mettez pas moins de circonspection que d'activité dans la poursuite, car souvent l'adversaire se sera ménagé de terribles moyens de représailles. La première ligne, si elle n'a pas trop souffert, se ralliera en avançant, pour ne pas donner de relâche aux vaincus ; dans le cas où cette ligne ne pourrait se mesurer contre les troupes fraîches qui se présenteraient, la seconde ligne passerait alors dans les intervalles pour la remplacer. Ce mouvement dangereux doit se faire avant que l'ennemi ne soit à portée de le troubler. Le grand art, dans une poursuite, est de chercher sans cesse à gagner le flanc de l'adversaire. Si quelque obstacle s'y oppose, on se glisse entre ses colonnes pour les battre en détail. Mais, outre qu'il faut toujours se garder de s'abandonner aveuglément sur les traces de l'ennemi, il est une foule de cas où l'on doit s'abstenir de poursuivre, pour tourner ses efforts d'un autre côté. Parce que vous avez obtenu un succès sur un point, la journée bien souvent n'en restera pas moins indécise. Une cavalerie victorieuse qui s'aperçoit que, sur sa droite ou sur sa gauche, l'ennemi continue de tenir ferme, profite de sa position avancée pour le prendre en flanc et à revers, après s'être assurée toutefois que la cavalerie qu'elle vient de battre ne reparaîtra pas. C'est ainsi qu'à Rocroy, Condé anéantit les vieilles bandes espagnoles (1).

Êtes-vous vaincu ; ne vous découragez pas : à la guerre les chances sont journalières, particulièrement dans les combats de cavalerie. N'essayez pas de vous rallier à portée de l'ennemi, ce serait vous perdre sans ressource : on se hâte, au contraire, de gagner quelque obstacle, ou de traverser la seconde ligne à toutes jambes, pour se rallier derrière elle et la soutenir à son tour. On observe en-

(1) *Voyez*, plus loin, la leçon sur les *Poursuites*.

core la même règle en avant d'une ligne d'infanterie : on la démasque rapidement, afin que, par son feu, elle puisse arrêter les vainqueurs.

L'attaque en colonne serrée, dont l'histoire des dernières guerres fournit quelques exemples, notamment à Eylau (1) et à la Moscowa (2), n'a jamais été, dans l'armée française, qu'une exception à la règle, amenée par une surprise, ou par un pressant danger. Napoléon, si habile à tirer parti des grandes masses de cavalerie, préférait les faire charger par lignes successives. En Prusse, l'opinion paraît quelque peu s'écarter d'une méthode aussi rationnelle et aussi conforme à la nature de la cavalerie. Cette arme, en effet, y est fréquemment exercée à faire des attaques en masse, par régiment, en colonne à distance de peloton ; plus quatre pas (3), les régiments composés de quatre escadrons présentent ainsi un escadron de front sur quatre de profondeur. Quelquefois cinq à six régiments sont réunis dans cet ordre, à côté les uns des autres, laissant entre eux l'intervalle nécessaire pour déployer. Ces masses compactes, on ne saurait se le dissimuler, peuvent produire un effort décisif sur le point de la ligne ennemie qu'il importe d'enfoncer; mais encore persistons-nous à croire que telle n'est pas la meilleure manière d'employer la cavalerie, surtout en présence de cette quantité d'artillerie que traînent aujourd'hui les armées.

En France, le règlement admet bien, contre l'infanterie, l'attaque en colonne (4) ; mais les escadrons ne doivent charger que successivement, et en prenant une distance

(1) La brillante charge du général d'Hautpoul.

(2) Dans les attaques contre la grande redoute.

(3) Là, comme en France, ces quatre pas sont nécessaires pour la conversion des pelotons qui, autrement, seraient arrêtés par les serre-files placés en avant.

(4) Troisième partie, page 109.

double de leur front, ce qui est fort différent d'une charge simultanée des escadrons en colonne serrée. Le premier escadron réussit-il à faire une trouée; le second aussitôt se jette dans le carré par les parties latérales et en achève la déroute. Ce premier escadron est-il au contraire repoussé; il s'échappe par la droite et par la gauche, démasque le second, et va se reformer à la queue de la colonne. Celui-ci renouvelle la charge; si elle ne réussit pas, il dégage de même le terrain pour le troisième, et ainsi de suite, jusqu'à ce que l'attaque ait réussi complétement.

Des tirailleurs cavaliers préludent à ces sortes de charges en voltigeant autour des carrés: ils inquiètent ceux-ci par des coups de mousqueton, et les provoquent à se dégarnir de leur feu; ils élèvent de la poussière pour mieux dérober la manœuvre.

Il n'est pas besoin d'ailleurs de charger sur une grande profondeur de colonne; mieux vaut former plusieurs attaques les unes près des autres: outre que, de cette manière, on étonne davantage l'ennemi, le danger pour chaque colonne en devient beaucoup moindre. « Ces charges, rapidement successives, dit le règlement, doivent « finir par ébranler le carré, surtout si elles sont dirigées, « ainsi qu'elles doivent toujours l'être, contre les angles « qui présentent moins de défense, lorsqu'ils ne sont « point armés de batteries. » Nous ferons remarquer qu'un grand carré ne doit pas être attaqué sur un seul angle, mais bien sur les deux angles adjacents à la même face. Une seule colonne, en devenant le point de mire des deux côtés d'un même angle, éprouverait de trop grandes pertes par la multiplicité des feux obliques; puis, une seule attaque ne frapperait pas autant le moral de l'infanterie. Un carré de médiocre force, d'un bataillon, par exemple, peut être chargé indifféremment sur un angle ou sur une

face; il est même des tacticiens qui préfèrent ce dernier mode d'attaque, parce qu'il n'oblige à essuyer que le feu d'un seul côté.

L'attaque d'un carré isolé, déjà si difficile pour la cavalerie, n'est pas cependant la plus rude épreuve qu'elle ait à subir dans sa lutte contre l'infanterie. Celle-ci, comme on l'a vu, peut se présenter en un système de plusieurs carrés, en ligne ou en échelons, se flanquant les uns les autres à bonne portée de mousqueterie. Contre une disposition de ce genre, il n'est pas de moyen plus certain que de s'attacher à l'un ou à l'autre des carrés qui forment le système. Mais qu'arrive-t-il? C'est que presque toujours ces carrés sont protégés ou par des obstacles, ou par une disposition de troupes ou d'artillerie. Pour réussir contre des masses si considérables, il est nécessaire de les battre d'abord par un grand feu d'artillerie, et, s'il est possible, de tourner les obstacles auxquels elles s'appuient. Des charges en colonne ou en échelons sont ensuite dirigées sur le point le plus maltraité. La même marche est encore indiquée contre une ligne d'infanterie que soutiendrait en arrière une ligne de cavalerie.

Il est, pour charger l'infanterie, des moments favorables qu'il faut savoir saisir : se trouve-t-elle en colonne de route ou engagée sous un feu meurtrier qui l'oblige à laisser des blessés en arrière; chargez, n'attendez pas. Le moment est encore favorable quand elle montre de l'hésitation ou lorsqu'elle passe d'une formation à une autre; il l'est encore lorsque la pluie a mouillé ses armes; car c'est de son feu qu'elle tire son principal moyen de résistance. En de telles circonstances, la cavalerie se garde bien de prendre un ordre différent de celui où elle se trouve : ce serait perdre un temps précieux et manquer l'occasion.

Le règlement prescrit, contre l'artillerie, la *charge en*

fourrageurs. C'est une attaque irrégulière où les cavaliers se dispersent pour arriver plus vite et donner moins de prise aux projectiles, sans autre règle que de ne pas perdre de vue leurs officiers qui chargent avec eux. Cette manœuvre, d'un usage fréquent dans l'enfance de la tactique et parmi les troupes irrégulières, doit être principalement réservée à la cavalerie légère : il faut donc qu'elle reçoive à cet effet, comme aussi pour les diverses opérations secondaires de la guerre, un complément d'instruction dont n'a pas besoin la grosse cavalerie : le ralliement, à la suite d'une charge en fourrageurs et de toute action irrégulière, est une affaire capitale à laquelle elle ne saurait être trop exercée.

De la cavalerie qui se présenterait en ligne ou en colonne devant une batterie, ou qui ne prendrait le galop qu'à la distance fixée pour les charges, pourrait essuyer une perte considérable avant d'aborder les pièces. Il faut donc, lorsque le terrain ne permet pas de s'en approcher en se tenant masqué, prendre carrière avant d'être entré dans la sphère d'action de la mitraille, ou environ à six cents mètres; puis, quand la charge est décidée, laisser aux cavaliers la liberté de se disperser et de courir avec toute la vitesse possible : les chevaux, sans doute, arrivent essoufflés, mais qu'importe? Il ne s'agit point dans ce cas de produire un choc, il s'agit d'arriver avec le moins de perte possible. La charge est précédée par des tirailleurs et soutenue à trois ou quatre cents mètres par une réserve qui s'avance en ligne ou en échelons. Cette dernière précaution ne serait pas indispensable, si l'on ne devait avoir à combattre que les canonniers; mais comme il est de règle que les pièces soient soutenues en arrière ou sur les flancs, la réserve est destinée à attaquer les troupes qui les protègent. On ne se décide à marcher de front sur une batterie que quand il

n'est aucun moyen de la tourner, et après que les pièces appelées à la contre-battre en ont réduit les feux.

Tandis que, soutenus par la réserve, les premiers pelotons attaquent, dispersent ou tiennent en échec les troupes de soutien, ceux des cavaliers qui se sont jetés sur les pièces les emmènent ou les enclouent. Dans une circonstance aussi pressante, il n'est qu'un seul moyen d'enclouer du canon, c'est de faire entrer dans la lumière la baguette d'un pistolet ou d'un mousqueton, et de l'y casser. Il faut encore, pour surcroît de précaution, briser ou emporter les armements et surtout les refouloirs.

La cavalerie destinée à protéger une batterie se tient en arrière de l'un ou des deux flancs de cette batterie, de manière à n'être incommodée que le moins possible des feux de l'ennemi. S'il n'est aucun obstacle, aucun pli de terrain qui puisse la dérober à ces feux, elle peut se reculer à une distance égale à celle où se trouve de la batterie la cavalerie même dont on prévoit l'attaque. On règle ses mouvements sur ceux de l'ennemi, et l'on saisit pour le charger l'instant où il arrive à la hauteur des pièces. Pour empêcher que la batterie ne soit traversée par les tirailleurs ennemis, ce qui deviendrait la source d'un grand désordre, des pelotons sont détachés de bonne heure en arrière et à peu de distance des pièces. Une embuscade, que les localités permettraient de tendre sur le flanc de la charge, serait d'un grand effet au moment opportun. Si le terrain en avant des flancs de la batterie ne permet pas d'y charger, la cavalerie se place alors derrière la batterie même; elle y est sans doute plus exposée et moins libre de ses mouvements que dans toute autre position; mais encore y trouve-t-elle l'avantage de pouvoir assaillir son ennemi divisé, si elle sait saisir le moment où il vient de passer entre les pièces.

On a vu que les troupes qui marchaient à l'attaque d'une batterie devaient être formées sur deux lignes : c'est donc une nécessité que celles que l'on destine à la défendre adoptent le même ordre. Disons mieux, et disons-le une fois pour toutes, c'est que la seconde ligne est de règle dans tous combats de cavalerie.

Il est indispensable, ainsi que le remarque M. de Presle, que le commandant de la batterie se soit bien entendu avec celui de la cavalerie, afin que les manœuvres se fassent d'un commun accord au moment du danger. « C'est ainsi, « dit cet auteur, qu'il pourra paraître sage à tous deux de « faire retirer en arrière les avant-trains et les caissons au « moment où l'ennemi s'avancera à la charge, et de ne « conserver avec les canonniers que le nombre juste de « coups que l'on peut tirer, jusqu'à ce qu'il arrive sur les « pièces ; on les lui abandonnera alors, avec la certitude « qu'il ne pourra les emmener : le feu ayant continué « jusqu'à la plus petite portée, lui aura certainement causé « beaucoup de perte, et les troupes de soutien pourront, « sans entraves, le charger à leur tour. » Le même écrivain nous fait encore observer, avec sa sagacité ordinaire, qu'il est en général peu prudent de marcher à la rencontre de l'ennemi en avant d'une batterie ; outre que ce serait paralyser son feu au moment où il peut produire le plus d'effet, ce serait encore s'exposer à perdre tout son matériel, si l'on venait à être ramené ; car il ne faudrait pas compter que, au milieu de la confusion, la réserve arriverait en temps utile pour le reprendre.

Cette règle néanmoins comporte des exceptions, et l'auteur les a prévues.

« La cavalerie de soutien, dit-il, devra cependant se « porter en avant des batteries, dans le cas où l'ennemi

« aurait beaucoup de facilité pour les aborder, et où l'on « aurait soi-même trop de difficulté à les défendre sur le « terrain où l'on est placé ; cette circonstance se rencon- « tre dans certaines positions des pays montueux et culti- « vés, où les batteries occupent des sommités qui ont peu « de largeur. Ce sera encore une nécessité de se conduire « ainsi quand l'ennemi sortira d'un ou plusieurs défilés, « tels que des ponts, des quais, des rues, des chemins en- « caissés battus par l'artillerie, parce qu'*il faut ne laisser « déboucher que le nombre d'hommes qu'on peut espérer « battre ;* c'est surtout alors qu'il faut laisser à l'artillerie « toute son action sur les défilés, et tâcher de charger « par les flancs. »

Les limites de notre cadre ne nous permettant pas d'entrer dans toutes les circonstances du service de la cavalerie, nous n'ajouterons plus qu'un mot sur les tirailleurs-cavaliers ou *éclaireurs*.

On a vu que dans plusieurs circonstances l'action des tirailleurs d'infanterie pouvait amener un résultat définitif; les feux rares et incertains des tirailleurs-cavaliers ne sauraient avoir cet effet. On détache des hommes d'une ligne ou d'une colonne de cavalerie, et il ne saurait être ici question que d'une cavalerie pourvue de fusils ou de mousquetons, pour explorer le terrain, fouiller le pays, reconnaître l'ennemi, aller aux nouvelles, masquer et éclairer un mouvement de charge, souvent pour seconder les tirailleurs d'infanterie et les encourager à s'avancer; pour escorter un convoi, couvrir une retraite, ou enfin pour protéger un passage de rivière ou de défilé; et ces hommes quelquefois, comme dans ces derniers cas, pourront être appelés à combattre momentanément à pied. Sans reconnaître aux tirailleurs-cavaliers cette importance que leur

attribuent quelques écrivains étrangers (1), nous conviendrons cependant avec eux qu'ils pourront l'emporter en utilité sur ceux de l'infanterie partout où la célérité exercera quelque influence.

C'est surtout dans les mouvements rétrogrades de la cavalerie, mouvements toujours épineux, que les tirailleurs peuvent lui rendre de grands services : en retenant l'ennemi, ils donnent aux lignes le temps de se reformer et de préparer de nouvelles chances en leur faveur. Que de la cavalerie se retire en échelons ou en échiquier, il faut bien couvrir le mouvement pour que l'ennemi ne puisse tomber brusquement sur les escadrons qui viennent de faire demi-tour. Dans une retraite de quelque durée, les tirailleurs et la cavalerie légère en général, pour donner la possibilité à la cavalerie de ligne de ménager ses chevaux, doivent voltiger continuellement sur les flancs de l'ennemi, et sans cesser de l'agacer de front, lui faire craindre pour ses derrières. Des tirailleurs-cavaliers aguerris et bien montés peuvent se glisser partout et embrasser à la fois une grande étendue de terrain. Se trouvent-ils menacés, ils échappent au danger par la vitesse de leurs chevaux, ou se réunissent en arrière pour faire face à l'ennemi. Leur grande mobilité les rend particulièrement propres à éclairer les marches et à reconnaître le pays.

La proportion entre les tirailleurs et la troupe qui les détache ne saurait être constante : le comte de Bismark la fixe de un à cinq, et le règlement français de un à quatre. Cette proportion, qu'il faut regarder comme un maximum et non comme une règle invariable, permet de tenir en

(1) Le comte de Bismark : *Schützen-system der reuterey*: Le colonel Okounef : *Examen raisonné des propriétés des trois armes. Voyez*, à la fin de ce volume, les articles de ces écrivains.

réservé la moitié au moins des tirailleurs. Qu'il s'agisse d'un peloton : les six files de droite, par exemple, après avoir marché dix pas en avant, sous le commandement du serre-file, se dispersent, en obliquant, moitié à droite, moitié à gauche, de manière à couvrir le front de l'escadron. Les cavaliers du second rang prennent la gauche de leurs chefs de file respectifs; les uns et les autres laissent entre eux des intervalles de cinq à six mètres. Les six files de gauche forment la réserve, à cent-cinquante mètres environ de la ligne des tirailleurs. L'officier commandant se place centralement au milieu de cette distance; il est suivi d'un trompette pour donner les signaux : il y a des sonneries pour tous les cas prévus; pour appuyer soit à droite, soit à gauche; pour marcher en avant ou pour rétrograder; pour charger, pour appeler la réserve, etc., etc. La retraite des tirailleurs s'opère tantôt d'un seul mouvement et tantôt en échiquier : dans ce dernier cas, au signal donné, les cavaliers du premier rang se portent à cinq pas en avant, font feu, et de suite *demi-tour à gauche* pour rétrograder (1); ils rechargent leurs armes en marchant. A un nouveau signal, ils font face en tête par *un demi-tour à droite.* Ce n'est qu'alors que les cavaliers du second rang commencent leur mouvement; ils traversent la ligne qui est en arrière, et continuent de rétrograder jusqu'à ce qu'ils soient avertis de se remettre face en tête. Dans cette manœuvre, qui se prolonge aussi longtemps qu'il est nécessaire, la seconde ligne recommence son feu

(1) C'est avec raison que le règlement prescrit aux tirailleurs et à toute troupe engagée devant l'ennemi de se retirer par des demi-tours à gauche. En effet, ils présentent de cette manière leur côté fort à l'ennemi, et leur dérobent au contraire leur partie faible; ajoutez encore que les coups portés à gauche, à l'homme ou au cheval, sont infiniment plus dangereux que ceux qui le seraient à droite.

aussitôt qu'elle est démasquée. La réserve, il est à peine ...oin de le dire, suit tous les mouvements des tirailleurs. ... ralliement se fait toujours au point où se trouve l'of...er.

Les tirailleurs de la cavalerie doivent sans cesse se mou...voir, et, comme ceux de l'infanterie, profiter de tous les ... et couverts que présente le terrain. Les situations des ...railleurs de l'une et de l'autre arme sont fort différentes. ...eux de l'infanterie ont tout à craindre d'une charge; ...eux de la cavalerie l'évitent ou la repoussent à chances ...gales. Il faudrait donc que toujours, dans les terrains accessibles à la cavalerie, les seconds servissent d'appui aux premiers.

La suite de nos leçons devant nous ramener sans cesse dans le domaine de la cavalerie, nous regrettons moins de n'avoir pu présenter dans celle-ci tous les renseignements que comporte une matière aussi importante.

TRENTE-TROISIÈME LEÇON.

ART MILITAIRE.

ARTILLERIE.

§ I. Distinction entre l'artillerie de siège et l'artillerie de campagne.— Divisions et subdivisions de celle-ci motivées sur son emploi dans les différentes circonstances de la guerre.—Proportion de l'artillerie dans une armée.— Batteries divisionnaires et de réserve.— Efficacité des feux collectifs.— Des différents calibres et de leurs portées. —Du tir.—De ses déviations et de ses effets.—§ II. Tactique de l'artillerie.—Organisation de la batterie de manœuvre.— Ordres en colonne, en bataille et en batterie.— Mécanisme des transformations. — Ploiements, déploiements, changements de front, échelons et passages de défilés.— Evolution de plusieurs batteries. —De l'emploi de l'artillerie en grandes masses.— § III. Des principaux usages de l'artillerie de campagne.—§ IV. De ses positions envisagées sous le triple rapport du terrain, des feux, et de l'ordre général de bataille.

§ I.

Dans l'historique que nous avons présenté du progrès de l'artillerie et de ses dépendances, nous avons vu s'introduire dans cette arme certaines divisions et subdivisions motivées sur son emploi différent dans les diverses circonstances de la guerre. Et en effet, n'était-ce pas une nécessité de séparer, du moins quant au matériel, l'artillerie de siége de l'artillerie de campagne? Mais cette nécessité, entrevue par Gustave-Adolphe, n'a été proclamée et accueillie, comme base d'un *système* rationnel et complet, que vers le milieu du siècle dernier. Ce système, que toute l'Europe adopta en tout ou en partie, fut l'œuvre du célèbre Gribeauval : œuvre admirable, auquel cepen-

dant il manquait, quant à l'organisation du personnel, un complément de première nécessité : il laissait à trouver pour la cavalerie cet auxiliaire qui depuis a compensé, et au-delà, l'action de feu à laquelle, vers la même époque, cette arme se décidait enfin à renoncer pour rentrer tout entière dans sa destination naturelle. De cette nouvelle et pressante nécessité résulta l'artillerie à cheval, et de là, selon que les canonniers sont ou ne sont pas montés, deux espèces différentes d'artillerie de campagne.

Dispensé que nous sommes par le cours d'artillerie (1) de traiter non-seulement de l'artillerie de siége, mais encore des détails de l'artillerie de campagne, notre tâche sera remplie lorsque nous aurons montré l'organisation, le mécanisme et les usages divers de cette dernière ; lorsque nous en aurons indiqué les effets, les inconvénients et les contacts avec les troupes dans les différentes circonstances de la guerre, offensives et défensives.

Et d'abord dans quelle proportion convient-il d'attacher de l'artillerie aux armées? La solution de cette question ne saurait être absolue, puisqu'elle dépend visiblement de la nature du pays et de la qualité des troupes; mais encore est-il de règle aujourd'hui, en France et à l'étranger, de compter, dans les circonstances ordinaires, deux bouches à feu par mille hommes d'infanterie, et le double par mille hommes de cavalerie. Cette proportion, bien qu'ayant été souvent plus forte principalement dans l'armée russe, nous semble devoir être considérée comme un maximum qu'il ne serait prudent de dépasser dans aucun cas. Une plus grande quantité de bouches à feu deviendrait une source d'embarras et de désordre : dans les retraites, elle augmenterait la confusion et mettrait les troupes à la

(1) *Voyez* l'ouvrage récemment publié par le capitaine Thiroux.

merci de l'ennemi, forcées qu'elles seraient de s'arrêter et de lutter sans cesse pour sauver le matériel.

En France et à l'étranger, on appelle en général *batterie*, la réunion d'un certain nombre de bouches à feu sur un point quelconque d'un champ de bataille; mais on donne plus particulièrement ce nom à la réunion permanente de six ou huit pièces, dont deux obusiers. Ces pièces, leurs accessoires et les hommes nécessaires pour les exécuter et les conduire, forment l'unité de force de l'artillerie.

Cette arme pouvant être appelée à diriger ses feux ou contre les masses organisées de l'adversaire, ou contre ses batteries, ou contre des obstacles qu'il importe de détruire, on conçoit qu'il lui faut des pièces et des projectiles d'espèces différentes; mais il est une autre considération qui oblige à varier les calibres, c'est le besoin de concilier la mobilité avec les portées. De là le partage de l'artillerie de campagne en *batteries divisionnaires* et en *batteries de réserve :* celles-là, plus légères, pour suivre les troupes dans tous leurs mouvements; celles-ci, plus pesantes, pour n'entrer en action que dans certaines occasions.

En France, les batteries divisionnaires et celles de réserve, servies par l'artillerie à cheval, se composent de quatre canons de huit, et de deux obusiers de vingt-quatre (1). Les batteries de réserve, servies par l'artillerie à pied, sont formées de quatre canons de douze et de deux obusiers de six pouces. Trois caissons de munitions sont affectés à chaque pièce de la réserve; les pièces divisionnaires n'en ont que deux. Les batteries des divisions d'infanterie traînent en outre six caissons de cartouches, et celles des divisions de cavalerie deux seulement. Il y a,

(1) Ainsi appelés parce que le diamètre de leur projectile est égal à celui du boulet de 24 livres.

dans chaque batterie deux affûts de rechange, deux forges et deux chariots. Toutes ces voitures sont attelées à six chevaux, excepté les affûts de rechange qui le sont à quatre seulement.

Il y a, pour la guerre en pays de montagnes, des batteries de six obusiers de douze. Un mulet porte une pièce, un autre l'affût. Les rechanges et autres accessoires, ainsi que les munitions et approvisionnements quelconques, sont aussi portés à dos de mulet (1).

Quel que soit le calibre que l'on emploie, quelle que soit encore la nature des pièces, canons ou obusiers, l'artillerie ne produira de grand effet, d'effet décisif, qu'autant qu'elle sera réunie en grandes masses et convenablement placée. Des pièces disséminées sur tout le front d'une ligne de bataille détruiraient plus de monde à l'ennemi que si elles étaient rassemblées sur un point, qu'elles ne rempliraient pas le but. Il en est des lignes de bataille comme des fortifications. On ne parvient point à faire brèche en éparpillant ses coups, et c'est cependant à ce résultat qu'il faut arriver dans un cas comme dans l'autre. Une ou plusieurs trouées dans une ligne, en ouvrant la voie aux troupes assaillantes, permettent de diviser, de désorganiser et de battre en détail le reste de cette ligne plus sûrement que par tout autre moyen, aujourd'hui surtout qu'il n'est pas facile de tourner les armées.

Il est des cas cependant où des coups isolés peuvent produire sur le moral un effet utile. Dans la guerre de partis, par exemple, quelques coups de canons, même sans faire ressentir aucune perte à l'adversaire, peuvent déranger ses projets, en lui donnant lieu de penser que les troupes qu'il a devant lui sont plus nombreuses ou mieux soutenues qu'il ne le supposait : cette méprise bien

(1) Pour plus amples détails, voy. l'ouvrage de M. Thiroux.

souvent, en le rendant plus circonspect, arrêtera son ardeur à pousser une entreprise dont le succès pourrait avoir de graves conséquences. Dans le cours d'une bataille, l'histoire en fournit des exemples, un boulet en enlevant quelque chef ou simplement un porteur d'ordres, peut retarder et même compromettre le succès de la journée. Mais qu'est-il besoin de ces cas fortuits pour faire ressortir l'utilité d'une arme que nous avons pour ainsi dire vue gagner des batailles à elle seule.

Pour obtenir un effet maximum de l'artillerie, il faut, outre le choix de l'emplacement et de la direction à donner aux batteries, ce sur quoi nous reviendrons dans un instant, déterminer d'abord de quelles pièces et de quel tir il conviendra de faire usage : sera-ce ou non de pièces de fort calibre? sera-ce de canons ou d'obusiers, ou bien encore des uns et des autres en même temps? sera-ce enfin de boulets ou de boîtes à balles qu'il faudra se servir?

Les pièces de la réserve, à part les cas où il s'agirait de réduire ou de défendre un poste, un village, une position ; de renverser un mur, une barricade, de détruire un pont, de couvrir ou de forcer un défilé, ne devront être mises en action qu'au moment décisif d'un combat, soit pour foudroyer les masses de l'adversaire, soit pour prendre la supériorité sur ses batteries. L'action des pièces divisionnaires est de tous les instants; mais elles doivent être plus particulièrement dirigées contre les troupes; car ce sont elles qui en définitive décident du succès.

Les boulets s'emploient de plus loin et les balles de plus près : ceux-là ont sur celles-ci l'avantage de causer plus de terreur, de renverser de longues files d'hommes ou de chevaux, de faire effet sur une seconde ligne, et jusque sur les réserves ; mais les balles, par compensation, sont plus meurtrières quand l'ennemi est près, et ce genre de

tir n'exigeant pas un pointage aussi juste, peut être exécuté avec une grande rapidité.

Ne voulant point revenir sur des détails qui ont été donnés dans le cours d'artillerie, nous nous bornerons à rappeler, en nous servant ou à peu près du texte même de ce cours, savoir :

1° Que les longueurs des pièces françaises sont : pour le 12 et le 8, de 18 calibres ; pour les obusiers de 6 pouces et de 24, de 10 calibres ; pour l'obusier de montagne, de 6 calibres ; que les poids du 12 et de l'obusier de 6 pouces sont égaux et de 885 kil. ; que ceux du 8 et de l'obusier de 24 sont respectivement de 580 et de 385 kil. ; que celui de l'obusier de 12 est de 100 kil. seulement ; que la longueur totale de ces pièces attelées, moins la dernière, est de douze à treize mètres ;

2° Que l'on ne trouve de 9 nulle autre part qu'en France (1) ; mais que le 12 et le 6 sont d'un usage presque universel dans toute l'Europe, bien que n'ayant pas toujours les mêmes proportions de longueur ou de poids ; que les obusiers présentent également des différences remarquables, quant aux pièces et aux projectiles ;

3° Que dans les canons et les obusiers du nouveau modèle, la ligne de mire faisant avec l'axe un angle de 60 minutes environ, toutes ces pièces ont un but en blanc plus ou moins éloigné ;

4° Que les portées de but en blanc, avec les charges ordinaires, sont : pour le 12, de 526 mètres ; pour le 8, de 506 ; pour l'obusier de 6 pouces, de 300 ; pour celui de 24, de 280 ; pour celui de 12, de 230 mètres ; que les portées totales de ces armes, sont d'environ 1600 mètres pour les canons, et respectivement de 2200, de 2000 et de 1200 pour les trois obusiers.

(1) Le canon de 9 anglais en diffère peu.

Que si les obusiers conservent un effet utile jusqu'à la limite de ces portées, à cause de l'explosion de leur projectile, les canons ne doivent pas être tirés à plus de 1200 mètres contre la cavalerie, et à plus de 1000 contre l'infanterie;

5° Que dans le pointage des canons, la règle est de donner une ligne de hausse pour chaque 25 mètres, au-delà du but en blanc; que, dans le pointage des obusiers, les hausses à donner pour chaque 100 mètres, au-delà du but en blanc, sont respectivement de 7 lignes 1/2 pour l'obusier de 6 pouces, et de 7 lignes pour celui de 24; qu'à la distance de 600 mètres, l'obusier de 12 exige une hausse de 28 lignes;

Que le pointage en deçà du but en blanc devient de plus en plus inexact, à mesure que l'ennemi se rapproche; ce qui tient à la difficulté que l'on éprouve à estimer la quantité dont on doit viser au-dessous du but, principalement quand le terrain est accidenté;

6° Que le tir à cartouche à balles ne doit pas s'employer au-delà de 500 mètres; et comme d'une part, les cartouches sont plus lourdes que les boulets et obus correspondants, et que de l'autre, les balles ne prennent que de faibles vitesses; qu'il faut, à cette distance, faire usage de hausses très fortes, et, selon les pièces, de 18 à 30 lignes;

8° Que le tir à cartouche des obusiers courts, ne commence à devenir efficace qu'à 200 mètres;

9° Que l'on distingue plusieurs sortes de tir, tant en raison des vitesses initiales que de l'inclinaison de la pièce, savoir: de *plein fouet*, lorsque le projectile arrive directement au but sans toucher le terrain quse trouve en avant; *rasant*, lorsque l'angle de chute étant très petit, le mouvement se termine par un grand nombre de ricochets;

[illegible] appe [illegible] sous un assez [illegible] quelques bonds très élevés.

[illegible] suite dans le terrain; [illegible] en disposant l'axe des pièces, [illegible] parallèlement au terrain; c'est [illegible] plus favorable du feu rasant; à [illegible] les charges pour plonger et [illegible] plusieurs bonds peu élevés. Ce tir, [illegible] bon effet sur un champ de ba[illegible] employé que dans des circonstances [illegible] la réduction qu'il nécessite dans [illegible] ainsi ricocher les projectiles que sur [illegible] de leur course : l'ouverture de [illegible] détermine la nature du ricochet; il est [illegible] cet angle n'est que de six degrés [illegible], quand il est de dix à douze [illegible] est celui où l'on donne à la [illegible] inclinaison qu'elle puisse prendre sur [illegible] temps que l'on emploie la plus forte [illegible] calibre. Ce tir, qui fatigue extrê[illegible] d'application utile que pour lancer [illegible] creux. On a recours au tir de [illegible] batterie, ou pour frapper un point [illegible]. Le tir rasant, atteignant tout ce [illegible] rection, est employé de préférence [illegible] se sert du tir à ricochet pour plon[illegible] barricade, un parapet, et généralement [illegible] creux et invisible;

[illegible], en général, d'autant plus juste que [illegible] aplatie et le projectile plus dense; [illegible] le tir du canon présente plus de [illegible] but que celui des autres bouches à feu; [illegible] dans les portées d'une même bou-

che à feu, chargée et pointée de la même manière, doivent être attribuées à de légères différences, 1° dans les poids des projectiles, dans leur conformation et dans la situation de leur axe de rotation; 2° dans la résistance plus ou moins grande de l'air; 3° dans l'inflammation plus ou moins complète de la charge; 4° dans les battements ou chocs qu'éprouve le projectile en sortant de l'âme, et par l'effet desquels l'angle de tir se trouve changé; 5° dans le degré d'évasement de la pièce et de la lumière, ce qui amène une déperdition de gaz au moment de l'explosion; causes qui, toutefois, ont d'autant moins d'effet que la pièce est d'un plus fort calibre;

12° Que, dans le tir de toute bouche à feu, la probabilité de frapper juste est d'autant plus grande que la pièce est d'un plus fort calibre; que la trajectoire est moins infléchie, et que le but a des dimensions dont l'étendue surpasse davantage la grandeur des variations qu'on observe entre plusieurs coups successifs, tirés, autant que possible, dans les mêmes circonstances;

13° Que les variations qu'on observe d'un coup à l'autre proviennent, ou de déviations latérales, ou de différences dans les portées; que les dernières causes sont les plus importantes, car il s'agit presque toujours de frapper un but ayant une longueur souvent très étendue, mais dont la hauteur, toujours fort limitée, est comprise, pour les troupes, entre 1m60 et 2m 50, selon qu'il s'agit d'infanterie ou de cavalerie: les coups trop hauts passent inaperçus, les coups trop bas ne frappent que rarement, par ricochet;

14° Que la difficulté de bien estimer les distances diminue pour toutes les bouches à feu la probabilité de toucher; qu'il est en conséquence nécessaire de quelques coups d'épreuve pour rectifier la hausse;

15° Qu'il résulte d'expériences faites, que la chance de toucher un panneau de 2[illegible] mètres de largeur et de 2 de hauteur, à la distance de 1.[illegible] mètres, est trois fois plus grande avec la pièce de douze qu'avec celle de huit : que néanmoins l'une et l'autre pièce à la même distance, pourront atteindre une fois sur quatre le même panneau élargi de dix mètres, et, à plus forte raison, le front d'un escadron ordinaire ;

16° Qu'avec des canonniers bien exercés, tirant à cinq cents mètres, les deux tiers des coups toucheront une ligne d'infanterie avec des pièces de 12, et la moitié seulement avec des pièces de huit ; que quand les canonnades se livrent à huit ou neuf cents mètres, comme il arrive ordinairement dans les batailles, la probabilité d'atteindre est à peu près réduite de moitié ;

17° Qu'un boulet de huit, et à plus forte raison de douze, tiré à cette dernière distance, peut enlever six hommes en file les uns derrière les autres (1) ;

18° Que les boulets de huit et de douze, tirés à cinq ou six cents mètres, s'enfoncent de 1m,50 à 2 mètres dans les parapets des retranchements ; qu'ils percent des murailles de construction ordinaire ; qu'il faut du canon de douze pour faire brèche dans des murs en bonne maçonnerie de 1m,30 d'épaisseur. De la remarque faite, d'une part, qu'un boulet animé d'une grande vitesse, qui traverse un objet peu résistant, n'y fait qu'un trou assez petit, et de l'autre, qu'avec une vitesse peu considérable il l'ébranle, le déchire, et en détache des éclats plus ou moins considérables, il suit qu'on ne devra employer que des charges

(1) Dans les dernières campagnes, notamment en 1813, les effets de nos pièces de douze furent parfois si terribles, que nos adversaires, dans leurs relations ont prétendu, contrairement à la vérité, que nous nous étions servis de canons de seize.

réduites contre des portes de ville, des blockhaus, des palissades, et généralement contre des obstacles en bois. Les charges ordinaires obligeraient à tirer de plus loin;

19° Que les obusiers, par suite des causes d'irrégularité inhérentes à leurs projectiles, sont d'un tir bien moins exact que les canons, surtout à de grandes distances;

20° Que les obus agissant par percussion et par explosion doivent être employés de préférence contre la cavalerie et contre toute troupe masquée par des accidents de terrain;

21° Qu'on peut admettre que l'obus éclate en quinze ou dix-huit morceaux, dont quelques-uns peuvent être portés au-delà de deux cents mètres;

22° Que les obus, à cause de leur peu de vitesse et de poids, relativement à leur volume, s'enfoncent moins profondément dans les terres que les boulets de même calibre; mais que, par suite de leur force explosive, ils produisent l'effet des fougasses dans les parapets, et entament ainsi le relief des ouvrages les plus épais;

23° Que les obus de six pouces et de vingt-quatre, tirés avec les grandes charges contre les parapets des ouvrages de campagne, s'y enfoncent de $0^{m},65$ à 1 mètre, à la distance de cinq cents mètres; que cette pénétration est de moitié seulement dans le bois de chêne, et qu'en conséquence de ce peu de pénétration, de leur grand diamètre et de leur force explosive, ces projectiles peuvent produire un ravage affreux dans un blindage ou dans le bordage d'un vaisseau;

24° Que les obus éprouvent des déviations considérables lorsqu'on les tire avec de fortes charges et à de grandes distances; c'est au point qu'à mille deux cents mètres les déviations de l'obus de six pouces peuvent aller jusqu'à trente mètres, et celle de l'obus de vingt-quatre jusqu'au

peuvent donner
...érables encore;
... un obus, par son
... hommes hors de

... les balles, par leurs
... et contre les parois de
... à leur sortie des directions
... forment une espèce de gerbe
... le sens vertical par l'effet de la
...be, en tombant, dessine sur le terrain
... milieu duquel se trouve le plus
... : c'est donc au moment où l'en-
... qu'il conviendra de tirer, puis-
... de plein fouet la plus grande partie
...cochets, beaucoup de celles qui tom-

... entre les distances de trois cents et
... que ce tir est d'un grand effet : plus
... écartent pas assez ; plus loin, elles
... n'ont plus assez de vitesse ;
... des balles est d'autant plus grande,
... plus terrible aux distances ordinaires,
...sses, et qu'ainsi le tir à mitraille d'un
... plus redoutable que celui d'un canon
... lancent à chaque coup le même nom-

... de cinq à six cents mètres, le tir à
... obusiers est plus ramassé et plus
... des canons ; qu'au contraire, celui
... cessait d'être d'un bon effet au-delà
... ce qui tient à un peu de longueur
... à la faiblesse des charges;

30° Que sur un terrain très favorable aux ricochets, la mitraille peut être redoutable jusqu'à huit cents mètres; et qu'ainsi le même coup, tant de plein fouet que par ricochets, peut atteindre les premiers et les derniers pelotons d'une colonne de quatre à cinq cents mètres de profondeur;

31° Que dans les terrains unis, secs et durs, l'angle de projection est de peu d'importance pour le tir à mitraille; mais que dans les terrains accidentés et mous, la hauteur doit être réglée convenablement pour que la majeure partie des balles arrivent de plein fouet sur l'ennemi.

32° Que dans les circonstances les plus favorables, la moitié des balles atteindront un escadron déployé, et le tiers seulement, le front d'un demi-bataillon (1). Au surplus, les effets de ce genre de tir dépendent de tant de circonstances, que beaucoup d'officiers n'hésitent plus à donner la préférence au tir à boulets ou à obus;

33° Que des canonniers bien excercés peuvent tirer deux coups par minute, en assurant leurs coups, et jusqu'à quatre sans pointer, ce qui peut être utile dans quelques occasions. La vitesse d'un tir exact n'est que d'un coup par minute.

§ II.

L'artillerie étant appelée à suivre et à seconder les troupes dans la plupart des circonstances de la guerre, doit pouvoir participer à toutes leurs transformations. Ce serait toutefois trop exiger d'une arme aussi complexe que de lui demander, dans ses mouvements, une précision qui n'est pas nécessaire et qu'on ne trouve même pas dans

(1) Il résulte d'expériences recueillies en France par le général Durtubie, en Prusse par le major Decker, des différences considérables dans les effets de la mitraille. Les résultats de ces expériences, si l'on est curieux de les consulter, se trouvent mis en regard daus l'ouvrage du colonel Okounef, intitulé : *Examen raisonné des propriétés des trois armes, etc.*

ceux de la cavalerie. La célérité dans les manœuvres, l'adresse et la promptitude dans le tir, voilà ses qualités essentielles, et l'artillerie française les possède aujourd'hui au plus haut degré.

Pour manœuvrer, l'artillerie se forme en *batteries* élémentaires de six ou huit bouches à feu dont toujours deux obusiers; mais, pour éviter autant que possible les embarras qui naissent d'un grand nombre de voitures, chaque pièce, et cela suffit pour les occasions ordinaires, ne conserve avec elle qu'un seul de ses caissons. De cette association résulte un seul système dont toutes les parties demeurent sans cesse dans une relation déterminée.

La batterie se décompose en sections, chacune de deux pièces, suivies de leurs caissons.

Les mouvements par pièce et par demi-batterie ne sont admis que par exception. « En colonne par pièce, est-il « dit dans l'exposé du *Règlement* (1), la batterie a trop « d'étendue, ses mouvements sont trop lents, ses formations exigent trop d'espace; par demi-batterie, un « des chefs de sections se trouve annulé. L'ordre en colonne « avec distance disparaît... ou il faut en admettre deux, « celui avec distance, celui en colonne serrée, ce qui introduirait une complication inutile... »

On a déjà vu quelle était, pour la batterie de six pièces, la composition du matériel, voitures et attelages; voici celle du personnel :

Un capitaine, commandant la batterie;

Un premier lieutenant, commandant la section de droite;

Un second lieutenant, commandant la section de gauche;

Un adjudant, commandant la section du centre;

(1) Il s'agit de celui du 12 mars [illegible].

Un maréchal des logis chef, surveillant la ligne des caissons;

Six maréchaux des logis, chacun chargé de guider et de surveiller une pièce;

Six artificiers, chacun chargé de surveiller un caisson;

Six pelotons de canonniers, chacun formé de huit hommes dans les batteries à pied, et de dix dans les batteries à cheval. Deux de ces derniers, sous le nom de *garde-chevaux*, et placés au milieu de chaque rang, sont destinés à tenir les chevaux des huit autres. Chaque peloton est dirigé par le brigadier;

Enfin, un trompette (1).

Dans le cours des manœuvres, les canonniers à pied se tiennent rangés des deux côtés de leur bouche à feu, ou sont montés sur les coffres : les canonniers à cheval sont en peloton sur deux rangs en arrière et à un mètre de leur bouche à feu; ceux-ci, dans quelques circonstances, prennent le devant des pièces pour les masquer.

Les canonniers à pied ne doivent monter sur les coffres que lorsque la batterie prend le trot; et ils en descendent toujours en arrivant dans la sphère des feux de l'ennemi, pour éviter le danger qui résulterait de l'explosion d'un caisson.

L'artillerie admet trois formations différentes : en colonne, en bataille et en batterie.

En colonne, lorsque la batterie étant formée par section, se présente sur deux files de voitures, chaque pièce suivie ou précédée de son caisson.

Dans les batteries à pied, le front de la colonne est

(1) Il ne faut pas oublier qu'il s'agit ici d'une batterie de manœuvre. Le personnel d'une baterie complète est de deux cent onze hommes dans l'artillerie à pied et de deux cent vingt-deux dans l'artillerie à cheval.

d'environ seize mètres, et la profondeur de quatre-vingt-trois. Dans les batteries à cheval, les nombres analogues se trouvent respectivement augmentés de quatre et de dix-huit mètres. Toutes les voitures, pièces et caissons, attelées de six chevaux, ont une profondeur de treize mètres.

Dans l'*ordre en bataille*, les voitures sont disposées sur deux lignes parallèles, les bouches à feu sur leurs avant-trains, chacune suivie ou précédée de son caisson; les chevaux de toutes les voitures font face du même côté.

Ainsi que dans l'ordre en colonne, l'intervalle entre les voitures est de douze mètres dans l'artillerie à pied, et de quinze dans l'artillerie à cheval. D'où il suit que la profondeur de la colonne par section ne dépasse que de quelques mètres seulement l'étendue du front de bataille.

La distance entre les deux lignes de pièces et de caissons, dans l'artillerie à pied, et entre les trois lignes de pièces, de pelotons de chevaux et de caissons, dans l'artillerie à cheval, est d'un mètre.

Dans l'*ordre en batterie*, les pièces sont en ligne comme précédemment, mais tournées vers l'ennemi et disposées pour faire feu : les avant-trains forment une seconde ligne à six mètres en arrière des pièces, et les caissons une troisième à dix mètres en arrière des avant-trains. Ces distances sont mesurées de la tête des chevaux, qui tous sont tournés vers l'ennemi, pour la première, à l'extrémité du levier de pointage; pour la seconde, au derrière des avant-trains. Dans l'artillerie à cheval, les pelotons de chevaux forment une ligne intermédiaire à quatre mètres en arrière des avant-trains.

Les canonniers servants sont à leurs postes.

Pour les deux artilleries, la profondeu[illegible]
est de quarante-quatre mètres : pour l[illegible]

le front est de soixante-douze mètres ; pour l'artillerie à cheval, de quatre-vingt-sept.

Dans le feu en retraite, tous les chevaux, tant de selle que de trait, tournent le dos à l'ennemi; cette position, qu'ils avaient pour tous les cas dans l'artillerie de Gribeauval, présentait des avantages qui peut-être la feront regretter. Le nouveau système, au surplus, en permettant de marcher sans prolonge dans un mouvement offensif, réunit des propriétés que n'avait pas l'ancien : la difficulté que l'on éprouvait autrefois à ôter l'affût de dessus l'avant-train étant nulle aujourd'hui, il en résulte une plus grande promptitude à se mettre en batterie; les chevaux, d'ailleurs, fatiguent beaucoup moins que dans les mouvements à la prolonge.

Nos lecteurs pouvant recourir au règlement, nous nous abstiendrons d'entrer dans des détails sur la place et le rôle de chacun dans les différentes formations de la batterie.

Quant aux manœuvres, le règlement les a réduites avec bonheur à la plus grande simplicité, en ne tenant aucun compte des inversions, et ce principe, longtemps combattu par la routine, est admis pour les pièces d'une seule batterie, comme pour les batteries elles-mêmes dans les évolutions.

Les manœuvres de l'artillerie, à ne les envisager que sous un point de vue général, sont les mêmes que celles de l'infanterie et de la cavalerie. Pour cette arme, en effet, comme pour les deux autres, il y a toujours les mêmes conditions à remplir, les mêmes buts à atteindre; c'est, tantôt, de marcher déployée pour faire feu, ou en colonne pour faire route, ou pour changer d'ordre; tantôt, de faire des mouvements de flanc ou d'opérer des changements de front. Mais la forme et la destination des voi-

tures apportent nécessairement quelques différences entre la tactique élémentaire de l'artillerie et celle des autres armes. Inhabile à opérer les mouvements rectangulaires et serrés de l'infanterie, elle effectue ses transformations à la manière de la cavalerie, c'est-à-dire par des conversions ou des marches obliques; mais, si exercée qu'elle puisse être, elle ne saurait y apporter autant de précision et de célérité.

L'artillerie, dans ses manœuvres, n'emploie pas d'allure plus vive que le trot. Ce n'est que par exception, et dans un moment de crise, qu'une batterie prend le galop et pendant quelques instants seulement. Les chevaux de trait, fussent-ils excellents, ne tiendraient pas longtemps à une pareille allure. Au surplus, cet inconvénient est peu grave, même pour l'artillerie à cheval, puisqu'elle ne suit pas la cavalerie quand celle-ci s'abandonne à un mouvement de charge.

On vient de voir que l'artillerie opérait ses transformations à l'aide des mouvements obliques ou de conversion indiqués pour la cavalerie dans les cas analogues; donnons-en quelques exemples.

1° La batterie étant en colonne, le pied ferme, ou en marche, pour la former en avant en bataille, on fait obliquer les deux sections de la queue, soit à droite, soit à gauche, suivant le terrain, sans tenir compte des inversions; la formation la plus prompte et la plus simple étant la meilleure.

2° On se forme face en arrière en bataille d'après le même principe; mais, ici, la ligne des caissons double celle des pièces, et toutes les voitures font ensuite demi-tour à gauche.

Les doublements et les demi-tours, pour le dire en passant, se font toujours à gauche, à cause de la position

des conducteurs qui, comme on sait, sont montés sur les chevaux de la file de gauche.

3° Pour se former à droite ou à gauche en bataille, toutes les sections font à la fois une conversion à droite ou à gauche, et toujours en s'affranchissant de l'ordre direct.

4° On passe de l'ordre en bataille à l'ordre en colonne, 1° en rompant par section à droite ou à gauche. Bien que les caissons doivent tourner à la même place que leurs pièces, la formation est néanmoins simultanée, car la conversion se fait toujours à *pivot mouvant*; 2° en prenant pour tête de colonne la section de droite ou de gauche, et en prolongeant derrière elle, par des marches obliques, les deux autres sections : on peut aussi former la colonne sur la section du centre, à la manière de la colonne double de l'infanterie. Dans ce cas, la seconde pièce s'accouple avec la cinquième, et la première avec la sixième.

On passe de ces premiers ordres à l'ordre en batterie par les mêmes principes.

5° La batterie étant en colonne, qu'il s'agisse, par exemple, de se former *à droite* ou *à gauche en batterie*; les sections tournent simultanément à gauche ou à droite pour présenter la volée des pièces à l'ennemi, et les caissons doublent leurs pièces au trot pour aller prendre leur place de batterie;

6° Pour passer de l'ordre en bataille à l'ordre en batterie, il suffit de porter un peu en avant la ligne des pièces et de lui faire faire demi-tour;

7° La batterie faisant feu, pour se former *face en arrière en batterie*, les pièces font demi-tour sur place; les avant-trains et les caissons doublent les pièces, se portent au-delà à leur distance et font ensuite demi-tour. Si le terrain

tures apporten[illegible] de tourner les affûts à bras, en remet-
la tactiq[illegible] trains;

armes. [illegible] faisant feu, si l'on veut changer perpen-[illegible]ment le front de la ligne, pour faire feu à droite, la [illegible] l'aile gauche en avant, ou à gauche, en por-[illegible] l'aile droite en avant, on cesse le feu: la pièce du pivot se place immédiatement dans la nouvelle direction, qui remet les avant-trains aux cinq autres pièces; elles font demi-tour et leurs caissons serrent à un mètre. Ces mêmes pièces alors se dirigent carrément jusqu'à la hauteur de leur place de bataille, font un à-droite (ou un à-gauche, selon le cas), coupent la nouvelle ligne et font aussitôt demi-tour : les caissons se portent à leur place par des mouvements analogues; les trois derniers en tournant dans le sens des pièces; les deux autres, dans le sens contraire, et en terminant par un demi-tour. Pendant ces divers mouvements, l'avant-train et le caisson de la pièce du pivot se sont portés à leurs places respectives de batteries en obliquant à gauche (ou à droite), aussitôt que le terrain a été démasqué.

La rapidité plus grande des changements de front en arrière les fait préférer, lorsque les circonstances le permettent : ici, en effet, le mouvement se réduit à une espèce de conversion.

Pour l'artillerie comme pour les autres armes, la colonne est le moyen ordinaire de manœuvre, lorsque le mouvement doit être un peu prolongé.

La batterie s'échelonne quelquefois par sections et par demi-batterie pour soutenir une attaque ou un mouvement rétrograde; la distance des échelons est réglée par le terrain ou la position des troupes.

La tactique de l'artillerie, dans le cas d'un passage de

défilé, est absolument conforme à celle de l'infanterie : s'agit-il de le passer en avançant; la section qui se trouve vis-à-vis cesse son feu et va s'établir en avant, tandis que les autres sections appuient le mouvement par un feu redoublé. Aussitôt que la section passée est en batterie, la suivante entreprend à son tour le passage, et ainsi de suite. En retraite, c'est, au contraire, la section qui se trouve derrière le défilé qui le passe la dernière, et elle ne le passe que lorsque les deux autres sont en mesure de la protéger. L'artillerie, dans ces sortes d'occasions, demande à être soutenue de près par les troupes, autrement elle courrait risque d'être enlevée.

Plusieurs batteries réunies manœuvrent à peu près de la même manière qu'un même nombre de bataillons d'infanterie ou plutôt de régiments de cavalerie. En France, les évolutions de plusieurs batteries sont prévues et déterminées dans un titre particulier du règlement auquel nous renvoyons nos lecteurs.

Mais était-ce une nécessité de rédiger un code d'évolutions pour une arme qui semble n'avoir pas la liberté de les exécuter, asservie qu'elle est aux mouvements généraux des troupes? Les rédacteurs du règlement ont prévu cette objection, en faisant remarquer, dans leur exposé, que les évolutions de plusieurs batteries, n'eussent-elles d'autre but que de rendre plus familiers les mouvements d'une seule, seraient déjà un complément indispensable à la tactique de l'arme, mais qu'il est à la guerre une foule d'occasions où ces évolutions acquièrent une grande importance. Comment mobiliser avec précision et célérité ces formidables batteries de réserve que les dernières guerres nous ont montrées sur les champs de bataille, et que l'avenir nous y montrera sans doute encore, à moins de s'y être préparé à l'avance? Il y a plus, et c'est ici le cas de le

[illegible] système, en permettant de [illegible] avec plus de célérité, ne peut [illegible] l'emploi de ces grandes masses. [illegible] fut souvent une sorte de jeu de sortir [illegible] d'en créer de nouvelles, fit avancer en [illegible] batterie, les cent pièces de sa garde, qui, à [illegible] foudroyèrent le centre de l'armée autrichienne.

§ III.

On a vu quelles divisions et subdivisions l'expérience et [illegible] introduites dans l'organisation de l'artillerie, et nous avons rappelé d'ailleurs le mécanisme et [illegible] effets [illegible] différentes bouches à feu employées en [illegible]. Nous allons maintenant énumérer et justifier [illegible] propriétés caractéristiques de cette arme.

[illegible] propriétés, on le sait déjà, se rattachent à la faculté [illegible] la destruction à de grandes distances; mais voici [illegible] l'artillerie peut les déployer avec le plus d'utilité

[illegible] arrêter ou du moins retarder un mouvement [illegible] adversaire;

[illegible] ger un déploiement;

[illegible] avrir un mouvement rétrograde;

[illegible] désorganiser les masses ennemies, et donner [illegible] pes le moyen de les assaillir avec plus d'a-

[illegible] à la force d'impulsion des colonnes

[illegible] entretenir le combat et donner le temps aux [illegible] apper un coup décisif;

[illegible] ouvrir, avarier ou renverser les obstacles [illegible] l'ennemi;

VIII. Pour défendre, au contraire, ces mêmes obstacles ;

IX. Pour combattre l'artillerie ennemie ;

X. Pour obliger l'ennemi à évacuer une position ;

XI. Pour protéger ou empêcher l'établissement d'un pont ;

XII. Pour défendre ou pour forcer un défilé ou toute autre position ;

XIII. Quelquefois, mais par exception, pour former une partie de la ligne de bataille.

Mais toutes ces destinations, l'artillerie ne saurait les remplir qu'en présence et sous la protection immédiate des troupes ; car il n'est pas en son pouvoir de se suffire à elle-même. Les hommes qu'elle emploie seraient assez nombreux, et pourvus d'ailleurs des armes nécessaires, qu'ils n'y parviendraient qu'au très grand préjudice de leur destination spéciale, puisqu'il leur faudrait, souvent au plus beau moment de leur rôle, se transformer tout à coup en cavaliers ou en fantassins, selon qu'ils appartiendraient à des batteries ou à cheval ou à pied. Mais si l'artillerie n'a de vie et de sécurité que par les autres armes, elle rend, par compensation, d'immenses services à celles-ci, et cela, comme on vient de l'indiquer, dans un grand nombre de circonstances.

I. Quant à ses effets pour paralyser un mouvement offensif, quelle troupe pourrait braver les feux rasants d'une batterie un peu nombreuse et bien servie ; aujourd'hui surtout que le tir s'exécute avec tant de justesse et de promptitude ? « En général, dit Napoléon, et l'on doit en « croire son expérience, il n'est pas d'infanterie, si brave « qu'elle soit, qui puisse, sans artillerie, marcher impuné- « ment pendant cinq à six cents toises contre seize pièces « de canon bien placées et bien servies ; avant d'être aux

[illegible] chemin [illegible] ses hommes seront tués, blessés [illegible] dispersés.

[illegible] Le déploiement des colonnes a-t-il été retardé, et [illegible] locales ou autres, nous forcent-elles à [illegible] de l'ennemi ; une forte batterie, par un feu bien nourri et sutout bien dirigé, peut en faciliter l'exécution. Sous la protection d'une artillerie leste et manœuvrière, la cavalerie osera tenter, en présence de l'ennemi, des déploiements audacieux et inattendus, qui, autrement, ne seraient que téméraires et funestes. Il faut, en pareil cas, que les tirailleurs mêlent leurs feux aux feux des batteries, et que ceux-là, comme celles-ci, profitent de toutes les circonstances qui peuvent ajouter à leur sécurité et aux effets du tir.

III. Autrefois, il n'eût fallu demander à l'artillerie à cheval que de protéger un mouvement de retraite, à moins que, par sa position derrière des obstacles ou à l'entrée d'un défilé, l'artillerie à pied ne se fût trouvée à l'abri des charges de la cavalerie poursuivante ; mais aujourd'hui, grâce aux perfectionnements introduits par le comité, les batteries à pied peuvent combattre longtemps à l'arrière-garde et en pays ouvert.

IV. L'habitude où l'on fut pendant longtemps de disséminer les pièces devant les premières lignes, en interdisant à l'artillerie les feux collectifs, les seuls efficaces, la fit quelquefois regarder comme un accessoire dont les services ne compensaient pas les inconvénients. Cette erreur, dont on est revenu, existait encore au moment où Guibert fit paraître son *Essai de Tactique*, ainsi que le prouvent ses efforts pour démontrer les inconvénients d'une nombreuse artillerie. Nous le répéterons encore, ce n'est pas l'effet individuel de pièces isolées qui est vraiment à craindre, mais bien la concentration sur un même

point des feux de plusieurs pièces. Les meilleurs soldats, exposés quelque temps à une épreuve de ce genre, voient bientôt diminuer leur constance avec leur nombre : aux ravages causés par les projectiles viennent s'ajouter les effets non moins fâcheux de la crainte. La brèche s'élargit de plus en plus, et l'adversaire, pour la fermer, est obligé de prodiguer ses réserves.

V. Les troupes, saisissant le moment de s'élancer dans cette brèche, l'on conçoit qu'elles auront toute chance d'achever ce que l'artillerie aura commencé, c'est-à-dire la défaite de l'ennemi. Quelques minutes avant l'attaque, les batteries redoublent leurs feux, et ne les cessent qu'après que les troupes, les ayant dépassées, ne leur permettent plus de les continuer. Mais, dans beaucoup de cas, l'artillerie, en suivant le mouvement offensif à côté des colonnes, ou en prenant une position sur les flancs, pourra conserver la faculté de tirer jusqu'au moment où les lignes se heurteront. Cette circonstance, infiniment favorable, se présentera toujours, lorsqu'on saura choisir quelque point avancé du champ de bataille, comme le Santon à Austerlitz, d'où l'ennemi sera pris à revers ou d'écharpe. Sous la protection d'un si puissant auxiliaire, des troupes, même de qualité médiocre, s'avanceront toujours pleines de confiance et d'élan.

VI. Une canonnade, en tenant l'ennemi à distance, donnera souvent le temps de faire arriver des renforts sans lesquels on se verrait accablé. C'est d'ailleurs un excellent moyen de le retenir lorsqu'on a intérêt à le combattre et que l'on n'est point encore en mesure. Nous rappellerons à cette occasion un passage de la lettre qu'écrivait au prince Murat le major général Berthier (1), la veille de

(1) T. III, page 290.

la bataille de Friedland : « Si l'empereur, lui dit-il, « aperçoit au début de l'action que l'ennemi est en très « grande force, il est possible qu'il se contente aujourd'hui de le *canonner* et qu'il vous attende.... »

VII. Les obstacles contre lesquels l'artillerie de campagne peut être appelée à exercer utilement ses effets, se réduisent ou à des murs de moyenne épaisseur, et au dessous, ou à des ouvrages du moment, barricades et fortifications, qu'on peut élever en quelques jours. Les enceintes féodales, pour peu qu'elles aient été entretenues, exigeront presque toujours que l'on s'en approche de fort près pour les ouvrir, et encore n'y parviendra-t-on qu'avec du canon de douze.

Quel que soit l'obstacle que l'on se propose de réduire, il faudra le battre tout d'abord avec une quantité suffisante de pièces et généralement ne tirer que par salves. De ces pièces, quand il s'agira d'un mur, d'une porte d'une barricade, les unes tireront de manière à y tracer des rainures verticales, les autres des rainures horizontales; leurs coups se réunissant ensuite contre les cases qu'elles auront ainsi dessinées, elles parviendront plus promptement à leur but que par tout autre moyen.

Les fortifications se battent de deux manières, de plein fouet et à ricochet : de plein fouet, avec des obus et du douze pour ruiner les parapets; à ricochet, avec des obus ou des boulets, pour enfiler les branches et fouiller les terre-pleins. On saisit toutes les circonstances de terrain qui permettraient de plonger dans les ouvrages ou de les prendre à revers; la brèche terminée, on inonde de mitraille l'intérieur des retranchements; au moment de l'attaque, les batteries appuyent les colonnes en s'échelonnant sur leurs flancs. Cette attaque a-t-elle réussi; l'artillerie

prend aussitôt des dispositions pour prévenir un retour offensif (1).

Il n'est besoin que de quelques obusiers pour bouleverser et incendier un village ; mais il ne faut recourir à ce moyen qu'autant qu'il n'en est pas d'autre pour en déloger l'ennemi, car les moments d'embrasement sont aussi peu favorables aux assaillants qu'aux défenseurs; le moyen de conserver un village d'où l'incendie a fait sortir l'ennemi, est de prononcer un mouvement offensif par les deux flancs, de manière à menacer les derrières de celui-ci, s'il cherchait à y rentrer.

VIII. L'artillerie défend un obstacle, en s'établissant en arrière ou sur les flancs. Dans le cas où les localités laisseraient à choisir entre l'une ou l'autre de ces dispositions, il ne faudrait pas hésiter à préférer la dernière, puisqu'elle permettrait de réunir des feux croisés contre l'assaillant, quelquefois même de le battre à revers.

On défend une muraille en y perçant des embrasures, et en élevant en arrière des espèces de cavaliers. Les étages des maisons placées dans le voisinage pourraient aussi servir de plates-formes, en ayant la précaution de les étayer.

Comme conséquence de ce qu'on vient de dire du placement de l'artillerie, on devra, pour la défense des retranchements, armer de préférence les parties flanquantes des plus forts calibres ; que si nous accordons, ainsi que l'ont prescrit jusqu'à présent tous les écrivains, de placer de l'artillerie aux saillants, nous voudrions n'y voir que les plus petits calibres. *C'est des parties rentrantes que doit principalement partir la défense des saillants.* Cette proposition, que nous n'hésitons pas à pré-

(1) *Voyez*, plus loin, dans la partie de nos leçons consacrées *aux petites opérations*, les dispositifs d'une attaque de retranchements.

la bataille de Friedland : [illegible] que peu
« aperçoit au début de l'action [illegible] discussion ulté
« grande force, il est possible [illegible] ou d'un village
« d'hui de le *canonner* [illegible] sur les points

VII. Les obstacles [illegible] les débouchés
pagne peut être appelée. Il faut se garder, to
réduisent ou à des [illegible] à moins qu'elles ne
sous, ou à des [illegible] trois pièces puissent
cations, qu'on [illegible] de tenir les pièces
ceintes féodales, [illegible] on réunit celle de les co
exigeront [illegible] ou en matelas superp
près pour les [illegible] et les positions, les bat
vec du canon [illegible] ou à l'attaque de point

Quel que [illegible] sur le sol naturel, ou ente
il faudra [illegible] quelquefois à embrasure,
de pièces et [illegible]
pièces, [illegible] batteries engagées l'une
ricade, [illegible] en général la supériorité
nues [illegible] du nombre, seront d'un
leurs [illegible] plus calmes et mieux exer
auront [illegible] circonstances où le terrain po
ment à [illegible] sensible sur les résultats,
[illegible] de sa pente, tantôt de sa nat

Les [illegible] enfin de la réunion de plus
[illegible] que le tir de haut en bas
[illegible] et qu'il donne aux
[illegible] de portée. Le comm
[illegible] d'un centième de la dist
[illegible] rasant et des ricochet

[illegible] aux contacts de la tacti

[illegible] article *Villages*.

un terrain pierreux, les boulets ennemis feraient jaillir des éclats qui ajouteraient à leurs effets. Un terrain, au contraire, qui présenterait un léger exhaussement en avant des pièces, sans toutefois les masquer, pourra annuler souvent le tir de la batterie opposée.

La circonstance favorable où l'on peut prendre en rouage les pièces de l'adversaire, ne saurait se présenter dans les combats de deux batteries ; et tout ce que l'on peut recommander en pareil cas, sur la direction du tir, se réduit à conseiller de diriger tous ses coups vers le centre, et de n'attaquer à la fois qu'une seule pièce.

Ce n'est, au surplus, qu'en théorie, et pour mieux faire ressortir les causes de supériorité d'une batterie sur une autre, que nous avons admis cette lutte hypothétique ; car il est de règle de diriger l'artillerie contre les troupes, et cette règle n'admet d'exception que dans deux cas : ou lorsque le feu de l'ennemi devient si meurtrier que vos troupes ne peuvent exécuter ce qu'on leur commande, ou lorsque votre propre batterie court risque d'être démontée. En cela, nous disons ce qui devrait être; mais qu'arrive-t-il en réalité ? Que les officiers d'artillerie, tantôt par amour-propre, tantôt à la demande des troupes, veulent éteindre, aux yeux de celles-ci, les feux qui les foudroient. Et de là, beaucoup de pertes inutiles en hommes et en munitions.

X. Il est des cas où l'artillerie seule peut être appelée à obliger l'ennemi à évacuer une position. Ces cas se présentent sous les murs d'une place, au-delà d'une rivière, et généralement de tout obstacle qu'il est impossible ou dangereux de franchir. On réunit contre ces positions des batteries qui croisent leurs feux, et l'on tire, suivant le terrain et les distances, à boulet ou à mitraille. Au moment

ou l'ennemi commence à se retirer, en couvrant de projectiles ses points de retraite.

XI. C'est de cette manière encore que l'artillerie se place pour protéger un passage de rivière. Tant que l'ennemi n'a point été contraint d'évacuer la rive opposée, ou ne peut l'être que par les batteries, il devient impossible d'entreprendre la construction des ponts. On choisit, dans ce cas, une partie rentrante, autour de laquelle les batteries se développent circulairement, de manière à couvrir de projectiles l'espace opposé et naturellement saillant, où se trouve l'adversaire (1).

S'agit-il, au contraire, de détruire un pont, tous les coups, tant de l'amont que de l'aval, sont dirigés sur la même pile, le même bateau, la même travée. Dans cette circonstance et dans la précédente, il faut faire usage des plus forts calibres.

XII. L'artillerie appelée à la défense d'un défilé s'établit, suivant la nature de ce défilé, en avant, sur les flancs ou en arrière. En avant, mais à peu de distance et de manière à être protégée, lorsque le défilé est formé par des maisons, un bois, des pentes roides, qu'il n'est possible ni d'occuper, ni de battre de loin; nous avons dit en avant et non à l'entrée, afin de pouvoir déployer un plus grand nombre de pièces, et de laisser le passage libre sur les flancs et les derrières de la batterie; sur les flancs, lorsqu'ils présentent des positions favorables à la manœuvre des pièces et aux effets du tir; en arrière, lorsque le défilé peut être battu en avant par des feux croisés, comme le serait un pont ou une digue. Cette disposition, en enlevant à l'ennemi la possibilité de couper la batterie, est la plus avantageuse que l'on puisse choisir, surtout si elle permet

(1) Voyez la leçon sur les passages de rivières.

de ployer les pièces sur une ligne circulaire, comme dans les passages de rivières. Quelle que soit la nature d'un défilé, l'artillerie ne pourra que rendre de grands services, lorsqu'on se placera en arrière pour empêcher l'ennemi d'en déboucher. Il y a plus, c'est qu'on ne devra jamais aventurer qu'un petit nombre de pièces en avant ou dans l'intérieur; car il sera toujours difficile de les retirer, et l'on doit prévoir avant tout le cas de la retraite (1).

Dans l'attaque d'un défilé, l'artillerie cherche des positions d'où elle puisse, avec ses gros calibres, contre-battre et démonter l'artillerie opposée. Si celle-ci est placée en avant, on essaie de la prendre en flanc avec des pièces légères : on inonde, dans tous les cas, le défilé de projectiles; s'il est formé par des maisons, on évite de les incendier, afin de ne pas s'ôter la faculté de le passer sur les traces de l'ennemi lorsqu'il viendra à se replier.

XIII. On a vu, à Wagram, une batterie de cent bouches à feu former, pour ainsi dire, à elle seule, et au plus fort de l'action, le centre de la ligne de bataille de l'armée française. Cet exemple, sans doute, ne saurait être donné pour règle; mais encore est-il telles positions où l'on conçoit que l'artillerie pourra tenir avantageusement la place d'un corps d'infanterie ou de cavalerie, qui ne serait point encore arrivé, ou dont on voudrait disposer autrement qu'en ligne. Ce sont celles que des obstacles, naturels ou artificiels, rendront, du moins sur le point dont il s'agit, d'un abord resserré et difficile. Il est bon de remarquer, toutefois, qu'un rôle qui élève momentanément l'artillerie, d'arme accessoire qu'elle est, au niveau des armes principales, doit être attribué de préférence à l'artillerie à cheval, et cela, parce que, pouvant se mouvoir plus vite, elle peut

(1) Voyez la leçon sur les passages de défilés.

se commettre davantage, et tirer par conséqu[illegible]
longtemps et de plus près.

Dans le paragraphe suivant, qu'on pourrait int[illegible]
des Positions de l'Artillerie, nous terminerons les [illegible]
relatives à cette arme.

§ IV.

Les positions de l'artillerie doivent être envisagé[illegible]
trois différents rapports, savoir :

I. Du terrain,

II. Des feux,

III. De l'ordre de bataille.

I. Dans le choix de l'emplacement d'une batte[illegible]
devra donner la préférence à un terrain ouvert
sans être pierreux, et d'un léger commandement s[illegible]
qu'occupe l'ennemi. L'un des flancs, et même tou[illegible]
seraient appuyés à quelque obstacle, qu'il n'y a[illegible]
général que fort peu d'inconvénients ; mais il y e[illegible]
beaucoup, s'il ne se trouvait en avant, et surtout en
pour les deux cas de l'offensive et de la retraite,
bouchés sûrs et faciles.

La condition imposée de pouvoir marcher en [illegible]
en retraite ne doit pas empêcher de profiter de [illegible]
abris naturels que présente le terrain, pourvu, to[illegible]
qu'ils ne s'opposent en rien aux manœuvres et a[illegible]
du tir. L'artillerie parvient, avec plus ou moins d[illegible]
[illegible] à voir sans être vue, en profitant d'une haie
[illegible] d'une haute bruyère, d'une ruine, d'une ch[illegible]
[illegible], ou bien encore de ces reliefs en terr[illegible]
[illegible] pays entourent les propriétés.

Les [illegible], on l'a déjà dit, sont, en général,
[illegible] à l'artillerie : tantôt elle y sera gênée d[illegible]

mouvem·s ; tantôt elle ne pourra en battre le pied, ce qui permettra à l'ennemi de les gravir sans danger; tantôt enfin ses boulets tombant sous des angles très grands s'enfonceront pour ne plus se relever, ou se relèveront presque verticalement pour retomber sans force et souvent fort au-delà des assaillants. Quelquefois, cependant, l'artillerie parviendra à se placer d'une manière fort avantageuse sur les contre-forts qui se détachent d'une chaîne de collines : là, en effet, elle pourra battre d'enfilade et même à revers les troupes qui tenteraient d'assaillir ces collines.

Près d'un taillis qu'on n'occuperait pas, la position de l'artillerie ne serait pas tenable ; en fût-on maître, il serait encore de la prudence, si on le pouvait, de s'en tenir à trois ou quatre cents mètres. On en retirerait le triple avantage si le bois venait à être emporté, 1° de soustraire l'artillerie aux effets de la mousqueterie ; 2° de recevoir, par des feux meurtriers, les troupes qui voudraient en déboucher ; 3° de n'avoir pas à risquer d'être pris à revers ou de flanc.

On vient de voir de quels abris l'artillerie pouvait profiter pour se mettre à couvert ; mais cette arme, enchaînée qu'elle est à la position et à la destinée des troupes, n'aura que bien rarement la liberté de sortir de sa place naturelle de bataille pour tirer parti de ces abris (1) : c'est pourquoi l'on a cherché quels autres moyens pourraient atténuer l'effet des coups dirigés contre elle. Ces moyens ont été déduits de la remarque faite que plus les pièces étaient rapprochées, plus elles risquaient d'être démontées et mises hors d'action. Cependant, pour ne pas remédier à un inconvénient par un autre plus grand, ce qui arriverait si on les éloignait trop, on a fixé à vingt mètres le plus grand intervalle qu'elles pourraient laisser entre

(1) *Voyez* plus loin.

[illegible]les. Dans le tir à cartouches, cette limite [illegible] par dépassées qu'il n'en résulterait aucun [illegible]; car, ainsi qu'on l'a vu, les balles se dispersent [illegible] conique, il est bon que les arêtes intérieures [illegible] pas trop, pour battre une plus grande étendue [illegible]

L'alignement, tant recommandé dans les troupes, doit être une chose secondaire pour l'artillerie, car il faut, avant tout, consulter le terrain pour l'emplacement des pièces.

Un inconvénient auquel il faut se soumettre en pays de montagnes, et quelquefois aussi dans les passages de rivière, c'est de tirer par-dessus ses propres troupes : elles en éprouvent de l'inquiétude, et l'on présente, de cette manière, deux buts à l'ennemi.

II. Les positions de l'artillerie, sous le rapport des feux, donnent lieu de distinguer plusieurs sortes de batteries, en raison de l'obliquité plus ou moins grande des lignes de tir, par rapport à la ligne de bataille de l'ennemi. On appelle *batterie directe* celle dont les coups arrivent perpendiculairement sur le front de la troupe opposée ; elle est plus ou moins meurtrière, selon la profondeur sur laquelle cette troupe se présente : *batterie d'écharpe*, celle dont les lignes de tir s'écartant à droite ou à gauche de la perpendiculaire, forment des angles plus ou moins ouverts avec le front de l'ennemi ; une position de ce genre indique de tirer à boulet contre une ligne déployée, et à cartouches à balles, contre le flanc des colonnes ; une batterie de ce genre ne saurait que produire un grand effet ; mais comme elle prêtera presque toujours le flanc à l'artillerie ennemie, celle-ci finira par la faire taire. Le moyen le plus sûr et le plus prompt d'obvier à un pareil mal, est d'appeler de la réserve une batterie d'artillerie à cheval, pour faire face à celle de l'ennemi et la réduire au silence : *batterie d'enfilade*, celle

qui, établie sur le prolongement de la ligne ennemie, étend ses ravages dans toute la longueur de cette ligne ; *batterie de revers*, celle qui bat le derrière d'une troupe exposée déjà à des feux directs.

Dans ces deux dernières positions, une batterie est d'autant plus redoutable qu'elle ne court pas un grand danger pour elle-même ; mais l'ennemi souffrira-t-il longtemps un pareil voisinage ? Il ne faut pas l'espérer, car il n'est pas de sacrifice qu'on ne doive faire en pareil cas pour déloger son ennemi, à moins toutefois que quelque obstacle naturel ne rende la chose impossible.

On appelle encore *batterie croisée*, celle dont les pièces tirant d'écharpe, croisent entre elles leurs feux ; c'est la plus redoutable des batteries que l'on puisse établir sans déborder l'ennemi. On parvient à se procurer des feux croisés par la combinaison de deux ou plusieurs batteries, ou en disposant les pièces d'une même batterie sur un arc dont la concavité soit tournée vers l'ennemi, ou bien encore de manière à former un angle rentrant. De ces deux dernières dispositions, la première sera toujours préférable, car elle ne présentera que les pièces extrêmes aux feux d'enfilade de l'adversaire, tandis que la seconde, formée de deux lignes obliques, les y présentera toutes.

III. On a vu que, en raison de ses destinations diverses, l'artillerie de campagne se partageait en batteries divisionnaires et en batteries de réserve. Les premières, que quelques écrivains appellent aussi l'artillerie des lignes, sans doute parce qu'elle leur est attachée en permanence, sont actives depuis le premier moment d'un combat jusqu'au dernier, et leurs efforts doivent être dirigés de préférence contre les troupes et non contre les batteries opposées. Les secondes, que leur destination appelle à soutenir les parties faibles de l'ordre de bataille, ou à devancer l'infante-

rie et la cavalerie de réserve dans leurs mouvements offensifs, n'agissent que temporairement et bien souvent à plusieurs reprises. De ces rôles différents des batteries, résulte la nécessité de leur assigner des positions différentes.

C'est en général un peu en avant des grands intervalles des lignes, ou bien encore sur leurs flancs extérieurs, que se placent les batteries divisionnaires (1). Il serait trop dangereux pour les troupes de les avoir en avant d'elles, puisque les coups qui manqueraient la batterie pourraient les atteindre. Mais cette règle peut-elle être toujours suivie? Non sans doute : tantôt, comme dans plusieurs de nos grandes batailles, le front de la batterie dépassera de beaucoup les intervalles; tantôt il faudra, nonobstant le mal que pourront en ressentir les troupes, renoncer à la position normale pour en prendre une autre plus favorable à la manœuvre des pièces ou aux effets du tir.

La distance à laquelle l'artillerie s'établit en avant de la première ligne, ne saurait être invariablement fixée. Cependant, comme il importe, d'une part, que les troupes protégent les flancs des batteries, et que, de l'autre, elles ne soient pas incommodées de l'explosion d'un caisson, on peut poser en principe que la ligne de pièces ne devra jamais se trouver à plus de deux cents mètres, ni à moins de soixante de la ligne des troupes. Ces limites ne sont

(1) Le colonel Okounef, dont nous estimons d'ailleurs les écrits, nous paraît traiter un peu légèrement le général Lespinasse lorsqu'il qualifie de *songe-creux* la proposition faite par cet écrivain de répartir en deux batteries sur chacun des flancs les trente-deux pièces dont est pourvue son armée hypothétique. Voici le passage : « L'armée, dit le général, soutenue par ces deux batteries latérales s'avance en silence, sans rompre sa ligne, sans tirer un seul coup de fusil et faisant tout fuir devant elle. » Que les localités ou une disposition de troupes mettent les batteries à l'abri d'être enlevées, et l'on verra si souvent le prétendu songe du général ne se changera pas en réalité.

point arbitraires : la plus grande est réglée sur la portée du fusil, qui est aussi celle des charges de la cavalerie ; la seconde, sur la profondeur même de la batterie, et sur la nécessité que les troupes, cavalerie ou infanterie, puissent rompre et marcher par peloton, en avant de leur ligne de bataille.

Ne devant paraître que temporairement, l'artillerie de réserve doit nécessairement, pendant ses moments d'inaction, rester en dehors de la sphère des projectiles ennemis. Mais il faut qu'en homme prévoyant, le commandant de cette artillerie s'assure tout d'abord des communications les plus faciles pour la porter en avant, lorsqu'il s'agira ou de soutenir un point menacé ou de manœuvrer avec les masses offensives. Le moment, bien que toujours pressant, peut l'être pourtant plus ou moins : on devra donc, selon le cas, mobiliser les batteries à cheval ou les batteries à pied.

Dans les guerres dernières, on dut souvent regretter de n'avoir pas à la réserve un plus grand nombre de batteries à cheval ; aujourd'hui que les deux artilleries peuvent rivaliser de vitesse, du moins dans la limite des distances à parcourir sur un champ de bataille, l'absence des batteries à cheval se fera moins sentir, et l'on ne sera plus obligé, autant que par le passé, de les distraire du service spécial pour lequel elles ont été primitivement instituées.

Il importe de faire remarquer, comme complément à ces renseignements, que la position des avant-trains et des caissons ne demande pas moins d'attention que celle des pièces, puisque c'est de la présence et de la conservation de ces accessoires que dépendent tous les moyens de mouvement et d'action de l'artillerie. S'il faut, d'un côté, pouvoir soustraire les avant-trains et les caissons aux

coups des batteries ennemies, il faut, de l'autre, les tenir assez près des pièces, pour que celles-ci reçoivent les services qu'elles en attendent. On parviendra à concilier, avec plus ou moins de bonheur, ces conditions en quelque sorte incompatibles, en profitant de tous les abris que présentera le terrain; mais encore ne devra-t-on s'écarter que bien peu des positions normales assignées par les règlements aux avant-trains et aux caissons.

Chez les puissances où, comme en France, en Angleterre et en Russie, les avant-trains portent des coffrets de munitions d'une assez grande capacité (1), on peut s'autoriser à éloigner davantage les caissons, puisque ces coffrets obvient aux premiers besoins; mais encore faut-il qu'il se trouve à portée de la batterie au moins un caisson pour deux pièces. Cela est d'autant plus nécessaire qu'il faut réserver avec soin les munitions du coffret pour les cas, toujours à prévoir, où la pièce viendrait à être séparée de ses caissons.

Ici se termine la tâche que nous nous sommes imposée en commençant cette leçon. Il semblera peut-être que la matière comportait un appendice sur les *Ponts militaires;* mais, à cet égard, comme à tant d'autres, le cours de M. Thiroux ne laisse rien à désirer.

(1) En France, trente-deux coups pour le huit, vingt-trois pour le douze, vingt-deux pour l'obusier de vingt-quatre, quatorze pour l'obusier de six pouces.

TRENTE-HUITIÈME LEÇON.

ART MILITAIRE.

GÉNIE.

§ I. Attributions du corps du génie. — Ses travaux; par qui exécutés. — Des troupes du génie. — Proportion et répartition de ces troupes dans les armées. — Contacts du génie avec l'artillerie et l'état major. — Limites du domaine de chacun de ces corps. — § II. Combinaisons diverses des trois armes. — Données à consulter pour ces combinaisons. — Infanterie et cavalerie. — Infanterie et artillerie. — Infanterie, cavalerie et artillerie. — Ces combinaisons peuvent être permanentes ou temporaires.

§ I.

Le *génie*, dont il nous reste à parler pour compléter la revue des éléments actifs des armées, le génie, par l'importance de ses services et l'extension donnée à son personnel, a été admis, dans les derniers temps, à compter comme une quatrième arme. Ses attributions, que nous nous contenterons d'indiquer en termes généraux, embrassent,

1° La construction et l'entretien des places et postes de guerre ;

2° La construction et l'entretien de tous les édifices militaires, casernes, hôpitaux, corps-de-garde, ateliers et magasins, autres que ceux affectés au service particulier de l'artillerie dont celle-ci reste chargée;

3° La construction de tous les ouvrages quelconques, lignes, retranchements, têtes de pont, forts, fortins,

coups des batteries ennemies, il faut, de l'aut
assez près des pièces, pour que celles-ci reçoiv
vices qu'elles en attendent. On parviendra à c
plus ou moins de bonheur, ces conditions en
incompatibles, en profitant de tous les abris
le terrain; mais encore ne devra-t-on s'é
peu des positions normales assignées par
aux avant-trains et aux caissons.

Chez les puissances où, comme en
terre et en Russie, les avant-trains p
munitions d'une assez grande capa
toriser à éloigner davantage les cai
frets obvient aux premiers beso
qu'il se trouve à portée de la b
pour deux pièces. Cela est d'a
faut réserver avec soin les mu
cas, toujours à prévoir, où
rée de ses caissons.

Ici se termine la tâche
en commençant cette
matière comportait un
mais, à cet égard,
M. Thiroux ne laisse

(1) En France,
vingt-deux pour
pouces.

nes, tc., qu'on est dans le cas d'élever en cam

;

L'ouverture et la réparation des routes assignées aux nes;

La construction de certains ponts (on en verra l'es ci-après), comme aussi la réparation ou la destruc des ponts permanents dans l'étendue du théâtre de la re;

La direction et en très grande partie l'exécution des ux d'attaque et de défense des places.

s attributions, comme il est facile d'en juger, se par naturellement en deux catégories correspondantes aux deux états de paix et de guerre.

ravaux du génie, en temps de paix, sont généra utés à l'entreprise par les ouvriers du pays ne : en temps de guerre, ils sont confiés à des ouvriers itaires, recrutés et formés dans ce dessein. Quelquefois, dans les moments d'urgence, ces derniers sont aidés par des hommes de corvée pris parmi les habitants ou tirés des corps d'infanterie.

Ces ouvriers entretenus aux frais de l'État, et réunis en corps sous les noms de sapeurs et de mineurs, composent les troupes du génie.

On a vu quelle en fut l'origine parmi nous; et nous avons dit d'ailleurs quelle en était l'organisation en 1831; elle n'a changé depuis que sous le rapport du nombre des compagnies de sapeurs, qui, de cinq par bataillon, a été porté à sept; et par la création, dans chaque régiment, d'une compagnie de *sapeurs-conducteurs* (1) pour la conduite des *prolonges* ou voitures destinées au transport des outils de *rechange* et de taillanderie.

(1) Ils ont remplacé l'escadron du train, qui a été supprimé.

Nous disons de *rechange*, car chaque homme, sapeur ou mineur, outre un sabre dont il se sert en guise de serpe pour couper et façonner le menu bois, est pourvu de son outil, pelle, pioche ou hache. Ces outils sont répartis dans des proportions différentes, en raison de leur utilité plus ou moins grande. Ils sont emmanchés de fort court, renfermés chacun dans un étui pratiqué au milieu du sac, de telle sorte qu'on n'aperçoit au dehors que deux à trois décimètres du manche.

Les soldats du génie, comme ceux des autres armes, sont pris parmi les jeunes gens que le sort appelle au service. La taille requise est de 1ᵐ 70 : on ne choisit d'ailleurs que les ouvriers d'art, et l'on donne la préférence aux menuisiers, charrons, charpentiers, maçons, tailleurs de pierre et terrassiers.

Les mineurs sont tirés des compagnies de sapeurs, comme les grenadiers et voltigeurs des compagnies du centre.

Les simples sapeurs ne sont point exercés à l'art des mines, mais comme il peut arriver qu'ils aient à faire sauter un pont ou à renverser un mur, on donne à leurs sous-officiers ou caporaux une teinture suffisante de cet art.

Les officiers, dans les troupes du génie, comme dans les autres corps, sont tirés des écoles ou de la classe des sous-officiers; mais ceux-ci, à moins d'avoir été admis, par examen, à suivre les cours de l'école d'application, ne sauraient prétendre au titre d'ingénieurs: de leur côté, les officiers sortis des écoles, avant d'obtenir ce titre, sont assujettis à un noviciat plus ou moins long, comme lieutenants et comme capitaines, dans les régiments de l'arme.

C'est un mal, que l'on ne rencontre dans aucun autre corps, que cette différence entre les destinées d'officiers

qui portent le même uniforme; mais il est la conséquence de deux exigences auxquelles il est difficile de se soustraire : l'une réclame pour les sous-officiers un avancement qu'il serait aussi injuste qu'absurde de leur refuser; l'autre, non moins impérieuse, exige chez l'ingénieur des connaissances qui leur en interdisent le titre et les priviléges.

Soldats et fantassins, les mineurs et sapeurs sont formés à tous les exercices de l'infanterie, à laquelle, bien souvent, ils se sont associés avec gloire sur les champs de bataille. *Pleins d'honneur* et de zèle, et fort exercés d'ailleurs au tir et à toutes les pratiques de la gymnastique, il n'est pas, de l'aveu même de l'armée, de meilleure infanterie pour disputer un poste et combattre au milieu des obstacles; ce qui résulte, chez eux, d'une plus grande habileté à saisir, sous le rapport de l'attaque et de la défense, les avantages et les inconvénients d'un terrain : souvent appelés à travailler au plus fort du danger, ils bravent la mort leurs outils à la main : des épreuves où il faut ainsi s'abstenir de se servir d'armes dont on pourrait faire un noble et utile usage, ne demandent pas une médiocre dose de courage et de fermeté.

On a vu quelle devait être la proportion de l'artillerie dans une armée. Le rapport le plus convenable entre les troupes de cette arme et celles du génie paraît devoir être de deux à un; ce qui porte les dernières à une compagnie de cent vingt à cent cinquante hommes par division d'infanterie. La compagnie, y compris une prolonge et ses conducteurs, devient ainsi, nous ne dirons pas l'*unité tactique*, mais l'*unité de force* des troupes du génie. La proportion que nous en indiquons ici, et qui répondra toujours aux besoins d'une guerre ordinaire de marches et de positions, r-
tisferait pas aux exigences d'une guerre de

faut savoir que, dans une guerre de ce dernier genre, les services du génie et de l'artillerie reçoivent une organisation particulière pour chaque siége que l'on se propose d'entreprendre. Il faut savoir encore que, de même que plusieurs batteries s'associent pour produire un plus grand effet, de même plusieurs compagnies de sapeurs se réunissent pour accomplir quelque grand travail comme une tête de pont ou une *place du moment.*

Nous avons dit, en parlant des attributions du génie, qu'elles s'étendaient à la construction de *certains ponts.* Pour un corps à qui il n'appartient de traîner de voitures autres que celles destinées au transport de ses outils, il ne saurait être question que des ponts de radeaux et des ponts à supports fixes, que l'on peut improviser avec les matériaux mêmes du pays. De tels ponts, par la raison qu'ils demandent que l'on scie, que l'on équarrisse, que l'on façonne des pièces de bois, appartiennent naturellement à la seule arme qui soit pourvue des outils nécessaires pour ce travail, c'est à-dire à l'arme du génie; tandis que les ponts à supports mobiles, formés de bateaux et de pontons fabriqués à l'avance, sont du domaine de l'arme qui peut facilement en effectuer le transport, et cette arme est celle qui déjà se trouve avoir un grand attirail de voitures et de chevaux de trait, c'est à dire l'artillerie. Aussi lui a-t-on donné le corps des pontonniers.

Voilà le principe qui a dicté le partage des ponts entre les deux armes; mais comme il importe de satisfaire avant tout aux exigences du moment, souvent les sapeurs établiront des ponts à supports mobiles avec les bateaux du pays, comme souvent aussi les hommes de l'artillerie, canonniers, pontonniers ou ouvriers, en jetteront à supports fixes. Il y a plus, c'est qu'il arrivera telle circonstance, et

cela s'est vu à Wagram et à la Bérézina, où les deux corps se réuniront pour se prêter un mutuel secours.

Il est encore d'autre contacts entre l'artillerie et le génie, mais comme ils se rencontrent plus particulièrement dans les travaux d'attaque et de défense des places, nous laissons aux règlements et aux ouvrages spéciaux le soin de les éclaircir.

A ne lire que les controverses qui se sont élevées relativement aux attributions respectives de l'état-major et du génie, il semblerait que les deux corps ne seraient pas destinés à s'entendre sur plusieurs points du service en campagne, et cependant nous pensons qu'il n'est besoin que d'un peu de bonne foi et de réflexion pour tracer, conformément aux intentions de l'organisation de ces corps, la ligne de partage de leurs domaines.

Et d'abord sur quels points porte la discussion? Sur les *reconnaissances militaires* et sur *la fortification de campagne.*

Pour s'entendre sur les reconnaissances, il n'est besoin, suivant nous, que de les distinguer en deux classes, tirées de leur objet même. Les premières, et ce sont celles que, à notre sens, le règlement appelle fort improprement *spéciales*, auraient pour but :

« 1° D'apprécier les distances, l'état des chemins et les « travaux qu'ils exigent, la configuration du terrain et les « facilités ou les obstacles qu'il présente, afin de régler en « conséquence la marche des colonnes et des différentes « armes;

« 2° D'explorer, dans toutes leurs parties, les positions « à occuper successivement, soit pour appuyer les atta- « ques, soit pour se maintenir en cas de résistance, ou « d'offensive de la part de l'ennemi, soit pour assurer la « retraite;

« 3° De reconnaître l'emplacement et la force des postes « principaux de l'ennemi, la configuration de ses positions, « les défenses qu'il peut y avoir établies, les difficultés ou « les moyens de les aborder;

« 4° D'évaluer, autant que possible, les forces de l'ennemi « sur chaque point (1). »

Or, à qui les confier, ces reconnaissances, si ce n'est aux officiers d'état-major; à eux, dont les études ont été spécialement dirigées vers ce genre de travail; à eux, qui sont initiés aux vues du général; à eux enfin, qui connaissent le rôle, la tactique et la capacité de toutes les armes.

L'objet des reconnaissances de la seconde espèce, et celles-ci nous paraissent véritablement spéciales, serait relatif aux mouvements particuliers de chaque corps, et aux travaux de l'artillerie et du génie. Le général, d'après les renseignements à lui fournis par les reconnaissances de la première espèce, et que nous appellerions volontiers *générales*, a arrêté une opération quelconque, par exemple, d'occuper une position; ses ordres, donnés dans cette intention, et communiqués soit par lui directement, soit par son chef d'état major, s'adresseront, 1° aux commandants des divisions; 2° au commandant de l'artillerie; 3° au commandant du génie. Et qu'aura-t-il prescrit à ce dernier, pour ne nous occuper que de lui seul? D'ajouter à la force naturelle de la position, autant que le permettront le temps et les autres circonstances. De là, pour le corps du génie, la nécessité de reconnaître, de lever même le terrain de la position; et voilà, pour nous, un exemple de reconnaissances spéciales. L'artillerie et les troupes, celles-ci, par les soins des états-majors particuliers des divisions et même des corps, avant de s'avancer sur la position, en

(1) Nous avons copié textuellement l'art. 110 du réglement.

feront aussi la reconnaissance pour leur propre compte et dans leur intérêt particulier : et de là, par conséquent, deux autres sortes de reconnaissances spéciales. Ce qui arrive ici, se reproduira de même dans l'attaque d'un poste retranché, dans un passage de rivière, et dans toute circonstance où l'artillerie et le génie devront préalablement intervenir pour assurer l'exécution des projets du général. C'est ainsi, selon nous, que doivent être partagées les reconnaissances entre les trois corps de l'état-major, de l'artillerie et du génie (1).

Quant aux prétentions du corps d'état-major, relatives à la construction des ouvrages de campagne, nous avouerons, nous, officier de ce corps, que nous ne les avons jamais comprises. Sans doute, les officiers d'état-major possèdent, et au-delà, les connaissances nécessaires pour en être chargés; mais où sont leurs ouvriers ? Voudrait-on qu'ils allassent en emprunter au génie ou à l'artillerie? Ce serait une étrange démarche. Que par exception et à défaut d'officiers du génie, les officiers d'état-major soient appelés à détruire un chemin ou à retrancher un poste, en se servant des hommes et des outils qu'ils se trouveront avoir sous la main, personne, sans doute, ne contestera la préférence qu'on leur aura accordée sur les officiers de troupes pour l'exécution d'un pareil travail. Car, indépendamment que ceux-ci n'auront pas toujours les connaissances nécessaires pour en être chargés; ils doivent à leurs soldats tous leurs soins et toute leur attention. Au surplus, personne n'ignore qu'une troupe abandonnée à elle-même devra faire, et fera seule, en vertu de la nécessité, mille travaux de communication et de défense sans officiers du génie et même sans officier d'état-major. Combien de fois,

(1) *Voyez*, plus loin, le paragraphe consacré aux reconnaissances.

en effet, l'infanterie et même la cavalerie n'ont-elles pas servi des pièces, construit, réparé ou détruit des ponts, des chemins, des barricades? A la guerre, les exceptions prennent souvent la place des règles, et cependant celles-ci ne sauraient être méconnues; autrement, on se trouverait sans cesse au milieu d'embarras et de collisions qu'il importe d'éviter avec soin.

Avec des armées aussi nombreuses et aussi complexes que le sont aujourd'hui les nôtres; avec des armes qui donnent au terrain une si grande influence; avec des méthodes de guerre qui ne comportent aucun retard, aucune méprise, aucune faute, la création du corps d'état-major ne saurait pas plus être regardée comme une affaire de luxe ou de caprice, que ne le fut, au temps de Louis XIV, la création du corps du génie. Les places alors jouaient les premiers rôles; aujourd'hui, et depuis le maréchal de Saxe, ce sont les marches. C'est donc, plus que jamais, une nécessité que la besogne militaire soit partagée; et que l'on soit bien persuadé que, dans le partage entre l'état-major et le génie, les corps et les individus resteront toujours suffisamment chargés de soins, de travail et de responsabilité.

Jusqu'à ce que l'on ait reconnu la nécessité de troupes spéciales pour le service de l'état-major, et, sans doute, qu'elle le serait bientôt, si le ministère avait sur leur utilité la même conviction que nous, nous pensons que les membres de ce corps devront renfermer leurs prétentions à bien se servir de l'épée, de la plume et du crayon : de l'épée, c'est la plus respectable insigne du commandement; de l'épée, pour diriger et commander des colonnes en marche et devant l'ennemi; de la plume, pour écrire des mémoires et rédiger des rapports; du crayon, pour reproduire les formes du terrain et esquisser des ordres de

bataille ou de campement. Voilà notre opinion : puisse-t-elle être accueillie de nos chefs et de nos camarades de l'état-major et du génie ; car nous nous honorons d'en compter également dans l'un et dans l'autre de ces corps.

§ II.

Combinaisons des trois armes.

Il nous faut maintenant, comme complément à l'étude que nous venons de faire de chaque arme en particulier, entrer dans l'examen de leurs combinaisons entre elles.

Ces combinaisons seront plus ou moins heureuses, selon que l'on aura plus ou moins consulté le terrain, le caractère et les moyens d'action des armes que l'on aura associées, et de celles que l'on se propose de combattre ; car le succès n'est pas seulement dans le nombre et la qualité des troupes, mais aussi dans l'art de les combiner et de les engager.

Que, sans avoir préparé l'action de la cavalerie, on prescrive à cette arme d'attaquer de l'infanterie qui se serait apprêtée à recevoir le choc, ou qu'on ravisse à l'artillerie le secours des autres armes, nul doute qu'on mènera l'une à un échec certain, et l'autre à une perte inévitable. De la cavalerie, à ne considérer que sa nature seule, de la cavalerie qu'on engagera sans la soutenir par d'autres armes n'aura de probabilité de succès que contre la cavalerie ; car, douée de la même force, des mêmes propriétés, des mêmes prérogatives, il dépendra d'elle de fixer la victoire par un courage supérieur dans ses soldats, et une habileté plus grande chez ses chefs. Contre l'artillerie, elle se trouverait avoir moins de chances ; car il ne faut pas admettre que celle-ci puisse se présenter autrement que

sous la protection de l'une des autres armes. De l'infanterie que l'on abandonnerait à elle-même, en présence d'un ennemi qui dispose des trois armes, pourrait résister longtemps peut-être, mais non sans éprouver des pertes immenses (1).

Quelle arme, il ne s'agit pour le moment que d'une seule, quelle arme lui associer de préférence pour lui fournir un secours efficace? Sera-ce la cavalerie ou l'artillerie? Examinons ces deux combinaisons.

1° Infanterie et cavalerie. La première combat de pied ferme, et la seconde, pas; l'action de l'une exige du temps, l'action de l'autre est rapide comme la foudre, bien qu'elle demande à être préparée; celle-là tire de ses feux et des obstacles du terrain, ce que celle-ci ne doit chercher que dans la vitesse et la liberté de ses mouvements; la cavalerie a besoin de joindre son ennemi pour le défaire, l'infanterie peut le vaincre de loin; celle-ci se sert peu de l'arme blanche, et celle-là beaucoup. Il leur est donc impossible d'agir ensemble sur un même point de la ligne ennemie, et, partant, fort difficile d'en opérer la défaite. Si c'était encore que l'infanterie, par l'effet de ses feux, pût préparer l'action de la cavalerie; mais, en prise, comme on le suppose, aux effets d'une artillerie bien pourvue et bien servie, elle ne pourra tenir longtemps assez près des masses opposées pour y jeter ce désordre avant-coureur des succès d'une charge; voilà donc la cavalerie réduite à ne point agir, ou à n'agir que dans des conditions défavorables : la victoire, si elle l'obtient en dépit de la probabilité, aura coûté si cher, que souvent elle ne conservera plus assez de vigueur pour en recueil-

(1) Un terrain coupé de haies et de fossés serait très propre à favoriser sa résistance.

bataille ou de campem... ...ncre qu'il...
t-elle être accueilli... ...perte possible. ...
l'état-major ... cas le plus ...
compter ... ...oire. La combi...
... n'est donc point ...
... l'action : et ... ...
... ne veut pas dire qu'elle
... soutenir des engagements
... ...r, outre qu'il faut souvent
... contre sa volonté, il est des
qu... compensera, et au-delà,
... combinaison. Bien qu'impar-
... d'un usage si fréquent, sur-
... opérations de la guerre, qu'il importe
...

... ...cédente et de l'étude faite de cha-
... particulier, on conclut, 1° qu'au
... la même ligne, il faut tenir la cava-
... de charge, tant pour la dérober
... ...erie que pour lui laisser la latitude
... qu'il faut, dans le cas où le terrain
... sur la même ligne, éviter de les
... place ordinaire de la cavalerie doit
... mais un peu en arrière et au-delà,
... ...rie, 4° et que, en conséquence,
... intervalles suffisants pour le pas-
... être prompte du moins à les pra-
... 5° qu'il faut éviter, dans les
... ...vres, d'assujettir l'une au pas et
... 6° qu'il est nécessaire qu'elles
... différentes, mais qu'elles forment
... et campent séparément : car
... marches et au camp, doit dériver de

l'ordre de bataille même; 7° qu'il faut savoir les tenir ensemble ou séparées, suivant les occasions ou le terrain, mais, en général, plutôt séparées que réunies, pourvu toutefois qu'elles restent à portée de se protéger mutuellement. Passons à la seconde combinaison.

INFANTERIE et ARTILLERIE : Leurs armes, d'une énergie et d'une portée très différentes, ne leur interdisent cependant pas d'agir simultanément; parce que ces armes sont de même nature, et que cette nature réclame le combat de pied ferme. Dans cette combinaison, l'artillerie, neutralisant les feux des batteries opposées, intervient de la manière la plus efficace pour soustraire, jusqu'à un certain point, l'infanterie à leurs effets, et pour lui permettre, non seulement de défendre son terrain, mais encore de prononcer un mouvement offensif. L'objection, que l'ennemi pourrait se servir de sa cavalerie pour enlever ou enclouer cette artillerie, ne saurait être admise, puisque celle-ci se trouve protégée par l'infanterie. Au surplus, comme il ne faut qu'un instant à la cavalerie pour arriver, il sera de la prudence de retirer assez tôt les pièces pour qu'elles ne soient point traversées.

Telle est donc l'intimité du rapport entre l'infanterie et l'artillerie, que leur action peut à la rigueur suffire dans la plupart des cas. Mais si elles peuvent vaincre, elles ne sont pas aptes à tirer de la victoire le plus grand fruit possible. Ce n'est pas que l'infanterie ne puisse poursuivre avec succès l'infanterie, mais ses feux se perdent bientôt contre la cavalerie : et que manque-t-il donc à cette combinaison? l'arme propre à compléter le succès, la cavalerie. Veut-on deux grands exemples à l'appui de cette discussion, on les trouvera dans les campagnes de 1806 et 1813. Dans la première, les conséquences de la victoire sont immenses pour les Français, parce qu'ils

disposent d'une nombreuse et intrépide cavalerie; dans la seconde, elles sont stériles, parce qu'ils ont à peine quelques escadrons.

Bien que déjà l'on connaisse les règles à suivre dans la combinaison de l'infanterie et de l'artillerie, nous les rappellerons ici en quelques mots.

De la nécessité que la première protège sans cesse et immédiatement la seconde, de l'analogie constatée entre leurs modes d'action, de leur rapport intime enfin, résulte un motif pour les tenir rapprochées, sans toutefois les placer sur le même alignement; car elles s'y gêneraient réciproquement dans leurs manœuvres : pour n'être point empêchée ou retardée dans ses mouvements d'avant et d'arrière; pour communiquer plus directement avec ses munitions et ses réserves; pour empêcher que l'explosion d'un caisson ne blesse l'infanterie; pour laisser celle-ci démasquée et tirer d'elle cependant un flanquement qui protège les batteries; enfin pour que les boulets ennemis, naturellement attirés par les nôtres, incommodent moins l'infanterie; l'artillerie, à part les exceptions indiquées dans la leçon précédente, doit être placée en avant des intervalles de la ligne.

Un arrangement dans lequel se trouvent placées plus près de l'ennemi les armes de plus grande portée, et plus loin les armes de portée moindre, semblerait peu conforme à la réflexion, si nous ne donnions à ce sujet un complément d'explication. L'infanterie, dans une combinaison de ce genre, comme dans toute autre circonstance, jette toujours en avant et sur les flancs de ses masses, quelle que soit leur formation, déployées, en colonnes ou en carrés, un nombre plus ou moins considérable de tirailleurs ; ils commencent et entretiennent le combat pendant que les masses se disposent à y prendre

part. Le moment d'agir étant arrivé pour celles-ci, les tirailleurs reprennent leur rang, ou continuent, selon le cas, de combattre dispersés. Les batteries, pendant cette première période, ont aussi commencé leur feu : c'est dans leurs intervalles, sur leurs flancs, et quelquefois même en avant, dans des plis de terrain, que les tirailleurs se sont avancés : là, ils ont pu, sans gêner l'artillerie, et sans en être gênés, faire un usage utile de leurs armes; là, ils protègent les canonniers, en tenant à distance les tirailleurs ennemis; là, ils concourent avec les batteries à former une première ligne de feux contigus, dont l'effet doit être de préparer le choc des masses restées en arrière; là, enfin, ils complètent le rideau à la faveur duquel les masses opèrent leurs mouvements préparatoires : telle est la manière la plus ordinaire et la plus facile d'opérer la combinaison de l'infanterie et de l'artillerie.

Les autres combinaisons moins fréquentes, et pourtant non moins efficaces de ces armes, résultent des formations diverses que peut prendre la première. Est-elle en plusieurs carrés; l'artillerie se place dans les intervalles ou sur les angles de chacun d'eux. Est-elle en colonnes; les batteries marchent entre elles, les précèdent ou les suivent, selon qu'il s'agit d'un mouvement offensif ou d'un mouvement rétrograde. Est-elle en échelons; l'artillerie, adoptant le même ordre, s'avance par section, par demi-batterie ou par batterie, à la hauteur et sur le flanc intérieur de chaque échelon. Les contre-mouvements de l'ennemi et les formes du terrain dictent, pour tous ces cas, les modifications à apporter à la règle.

Dans les combinaisons de l'infanterie et de l'artillerie, il est à peine besoin de le dire, la première affectera à la garde de la seconde une troupe qui ne devra pas recevoir

d'autre destination : sa place ordinaire sera sur les flancs, mais assez près des batteries pour les protéger efficacement.

CAVALERIE ET ARTILLERIE. (Il ne saurait être ici question que de l'artillerie à cheval.) Ne pouvant agir simultanément sur le même point, la seconde, par ses feux, prépare les charges de la première, conjointement avec les tirailleurs de la cavalerie légère, qui, comme ceux de l'infanterie, dans le cas précédent, remplissent les intervalles entre les batteries. Le grand art, et l'emploi de cette combinaison en demande beaucoup, sera de tromper l'ennemi par des attaques simulées, pour l'obliger à quelque faux mouvement dont on puisse profiter pour exécuter une charge décisive : ce sera de sa part un faux mouvement d'engager prematurément sa réserve, surtout s'il ne dispose que de la pareille combinaison des deux armes; car, ici, le terrain, nécessairement uni et découvert, n'a plus une influence sur laquelle on puisse compter pour acquérir la supériorité.

Des batteries entières d'obusiers, si l'on avait le temps de les former, seraient, dans le cas dont il s'agit, le moyen préparatoire le plus puissant; car il n'est pas pour la cavalerie de projectiles plus redoutables que les obus. Ils effarouchent les chevaux et produisent sur les cavaliers un grand effet moral.

Quelles que soient les armes qu'une pareille combinaison sera appelée à combattre, la cavalerie, au lieu de se presser d'agir, devra laisser à l'artillerie le temps de produire son effet. Toutefois, comme l'action de celle-ci quoique sûre, est toujours forte lente, la cavalerie, pour en assurer la continuité, devra protéger si efficacement les batteries, que l'ennemi, par des démonstrations ou des attaques réelles, ne puisse en interrompre un seul moment les feux.

Non-seulement on devra prendre telles mesures pour que l'action de l'artillerie ne soit point interrompue, mais encore pour qu'elle puisse se continuer aussi longtemps que possible, c'est à dire jusqu'au moment même du choc. Cette condition à laquelle souvent il serait facile de satisfaire dans les terrains accidentés où l'artillerie trouve à se placer sur le flanc pour tirer d'écharpe, ne saurait être remplie qu'imparfaitement, et à l'aide de manœuvres, dans les terrains unis et découverts tels que le réclament les mouvements de la cavalerie; voici d'ailleurs de quelle manière.

Parvenue à une distance de mille à douze cents mètres de l'ennemi, et tandis que la cavalerie opère son déploiement, l'artillerie parcourt au galop l'espace de deux à trois cents mètres en avant; là, elle ouvre le feu le plus vif, et ne cesse de tirer qu'au moment où la cavalerie, marchant encore au trot, s'approche pour la dépasser. Celle-ci juge-t-elle à propos de charger; l'artillerie, pour lui livrer passage, se forme lestement en colonne par section ou par demi-batterie. Si l'ennemi n'a point attendu la charge, les pièces aussitôt reprennent le devant et recommencent leur feu. Ces mouvements, que protège la cavalerie légère en voltigeant sur les flancs de l'ennemi, se continuent autant qu'il est besoin pour assurer le succès de la charge. Pendant le choc, s'il a lieu, la réserve (la cavalerie, comme on sait, ne doit pas oublier d'en former une), la réserve et l'artillerie vont prendre une position d'où elles puissent protéger, en cas de retraite, les escadrons qui ont chargé, ou poursuivre, en cas de succès, les ennemis vaincus. Comme toujours après une charge, même heureuse, les troupes victorieuses ont besoin de se remettre, il y aurait aussi peu de prudence que de facilité à conduire à travers une masse en désordre l'artillerie et la réserve, pour les

porter en avant; ce sera donc sur les flancs, que, en général, elles devront se porter, si toutefois il s'y trouve un terrain ouvert et favorable aux manœuvres que la circonstance exigera.

La combinaison de la cavalerie et de l'artillerie, bien qu'imparfaite, puisqu'elle ne réunit que de médiocres propriétés défensives, avait paru tellement puissante à Napoléon qu'il l'étendit jusqu'à des corps d'armée entiers. Mais aussi cette combinaison était-elle parfaitement conforme au caractère d'un général qui, même dans la défensive, attaquait toujours le premier.

Infanterie, cavalerie, artillerie. Cette combinaison, lorsqu'elle est opérée dans des proportions convenables, est l'instrument de guerre par excellence et le seul dont on doive attendre, pour tous les cas d'attaque, de résistance, de poursuite, ou de retraite, un maximum de force et d'action. Avec les trois armes, un général habile, même en face d'un ennemi supérieur en nombre, ne doit jamais désespérer de vaincre, parce qu'il dépend de son talent de tirer du terrain et des manœuvres une ample compensation à l'infériorité des moyens matériels dont il dispose.

Le génie, que nous n'oserions considérer comme arme sous le rapport tactique, interviendra dans tous les cas de la manière la plus utile pour ajouter aux propriétés défensives et même offensives des autres armes.

L'association de l'infanterie, de la cavalerie et de l'artillerie est la combinaison propre aux batailles et à toutes les actions de quelque importance: mais il est rare que ces armes, et les raisons s'en trouvent déduites dans l'examen des combinaisons précédentes, puissent concourir simultanément à un effort décisif; elle n'en seraient point empêchées par leurs manières différentes d'être et d'agir, que le terrain presque toujours y apporterait obstacle.

Mais, avec les trois armes, le général tient entre ses mains un dépôt de force dont il peut disposer aussi immédiatement qu'il juge à propos. Comme armes offensives, il a l'infanterie et la cavalerie, dont l'énergie est accrue par les moyens destructeurs de l'artillerie. Dans la défensive, la première sert d'égide aux deux autres; la cavalerie se rallie plus sûrement sous sa protection que sous celle d'une troupe de la même espèce; l'artillerie, pleine de sécurité en avant d'une ligne de bataillons ouvre et continue ses feux avec assurance. L'infanterie se trouve-t-elle prise au dépourvu par la cavalerie ennemie; nos escadrons volent à son secours, et remédient au mal. L'artillerie ennemie a-t-elle pris nos masses pour but; nos batteries s'avancent, et, par un feu supérieur, ralentissent et suspendent même son action. Le moment est-il arrivé de prononcer un mouvement offensif dont un choc doit être la suite : on pourra, selon le terrain et le genre d'ennemis que l'on se proposera de renverser, l'opérer de l'une des manières suivantes :

1° Avec de l'infanterie ;
2° Avec de la cavalerie ;
3° Avec de l'infanterie et de l'artillerie ;
4° Avec de la cavalerie et de l'artillerie ;
5° Avec de l'infanterie et de la cavalerie ;
6° Avec les trois armes réunies.

Cette dernière manière, dont on trouve quelques grands exemples dans les batailles livrées par Napoléon, demande un rare concours de circonstances pour être mise en pratique ; comme il faut, dans cette combinaison, que l'artillerie puisse donner un libre cours à ses feux, elle précède l'infanterie et la cavalerie, lesquelles suivent dans un ordre approprié au terrain et calculé sur la force et les dispositions de l'ennemi.

[T]outes les combinaisons diverses que nous venons d'exa-r, à part toutefois celle de l'infanterie et de la cava-(1), peuvent être permanentes ou temporaires; per-antes, dans la formation des corps d'armée et des ons; temporaires, dans les dispositions que l'on est le cas d'adopter subitement sur un champ de bataille, bien encore dans la composition des *détachements* es dont il sera parlé plus tard. Ces combinaisons du ient, étant l'œuvre des circonstances, ne comportent de règles particulières que l'on puisse fixer, si ce n'est les doivent offrir dans tous les cas un maximum de et d'action; mais ces règles existent pour les com-isons permanentes, et nous allons en faire l'application à corps d'armée hypothétique.

(1) Si nous établissons une distinction, c'est qu'en effet, l'association de terie et de la cavalerie seules ne saurait être que momentanée, à moins ne s'agisse que d'un faible corps.

TRENTE-NEUVIÈME LEÇON.

ART MILITAIRE.

DES ARMEES.

§ I. Bases de l'organisation active des armées.— Observations sur l'ordonnance du 3 mai 1832 relative à cette matière.— Des corps d'armée, des divisions et des brigades; leur force et leur composition.— Discussion à ce sujet.— De l'organisation particulière de la cavalerie.— De la réserve et des corps mixtes.— Tableau de la composition d'un corps d'armée pris pour exemple.— § II. Des ordres de bataille.— Ordre primitif.— Nouveaux détails sur le rôle et la place de la seconde ligne et des réserves.— Place de la cavalerie. Discussion à ce sujet.— Les troupes d'une même division doivent être placées dans la même ligne.—Exception à cette règle.—Ordre primitif de bataille du corps d'armée formé précédemment. — § III. Ordres de bataille éventuels — Ordre parallèle.— Ordres obliques.— Des différents moyens d'acquérir la supériorité.—Du choix du point d'attaque. —Règle à ce sujet.—Du point faible et du point décisif.

§ Ier.

Il n'avait paru, jusqu'à ces derniers temps, aucun règlement satisfaisant sur l'organisation active des armées; mais l'ordonnance du 3 mai 1832, bien qu'offrant matière à plus d'une controverse, a du moins fixé les incertitudes: nous allons en citer quelques passages qu'il nous importe de connaître, et sur lesquels nous nous permettrons quelques réflexions.

« Tit. 1er, art. 1er. Le principe divisionnaire est la base de toute formation d'armée.

« La réunion de plusieurs divisions sous un seul chef compose soit une armée, soit un corps d'armée, soit une aile ou un centre d'armée, soit une réserve.

« Hors les circonstances extraordinaires, il n'est formé de corps d'armée que pour les cas où plusieurs divisions réunies doivent, pendant une campagne au moins, agir séparément, bien que dans le cercle d'opérations d'une armée. Le commandant d'un corps d'armée est sous les ordres du commandant en chef de l'armée dont le corps ressortit.

« La réunion de plusieurs divisions d'une même armée en aile, centre, réserve ou corps particulier, dépend du commandant en chef, et ne subsiste que pendant le temps qu'il la juge nécessaire.

« La division est ordinairement composée de deux ou trois brigades, soit d'infanterie, soit de cavalerie; elle comprend des troupes de diverses armes, dans la proportion nécessaire.

« Les brigades sont formées de deux régiments au moins; les premiers numéros prennent la droite, les autres la gauche . . . .

« Lorsque les circonstances le font juger nécessaire, il est formé des brigades mixtes d'infanterie et de cavalerie légères : ces brigades sont plus spécialement chargées du service d'avant-garde. »

. . . .

Les autres articles, que nous nous dispenserons de transcrire, sont relatifs au commandement et au personnel des états-majors généraux et particuliers.

Une armée active se compose donc, tantôt de corps d'armée, et tantôt de simples divisions. De corps d'armée, 1° lorsque sa force est telle qu'en marchant sur une seule colonne, la tête et la queue se trouveraient à plusieurs lieues de distance l'une de l'autre; 2° lorsque le pays ne permet pas de faire subsister une grande multitude sur une seule route; 3° lorsque, par l'étendue ou la configuration

du théâtre de la guerre, les opérations devront prendre une direction excentrique : le cas se présentera lorsqu'il s'agira soit de menacer un point éloigné, soit d'opérer une diversion; soit, enfin, de secourir un allié; c'est à dire que les motifs de l'organisation d'une armée en corps d'armée, doivent se déduire de sa force, de sa destination et de la nature du pays où l'on se propose de la faire agir.

Lorsqu'on n'aura point à satisfaire à l'une ou à l'autre de ces conditions, il ne sera pas nécessaire, il serait même désavantageux, d'introduire dans l'organisation d'une armée des fractions plus fortes que la division.

Un corps d'armée, bien que devant rattacher ses opérations à celles de l'armée dont il dépend, doit pouvoir se suffire à lui-même, du moins pendant un temps déterminé; il lui faut donc rassembler, dans sa composition, et pour les différents cas qui peuvent se présenter, tous les éléments propres à former un maximum de force; c'est à dire qu'il doit être composé d'une combinaison permanente de toutes les armes, dans laquelle on aura tenu compte de la constitution physique du théâtre de la guerre, des ressources qu'il présente, et de l'espèce d'ennemis que l'on aura à combattre.

Les corps particuliers de cavalerie, lorsqu'il en est formé par exception, ne sauraient réunir un maximum absolu de force; mais il reste à leur disposition de se replier ou de combattre, selon qu'ils le jugent à propos.

Quant à la force des corps d'armée proprement dits, de ceux dont l'infanterie est l'élément principal, la réflexion et le souvenir de plusieurs campagnes conduisent à établir que quatre divisions d'infanterie, avec leurs accessoires et quelque cavalerie, ne formeront pas encore un tout dont un seul chef ne puisse, dans tous les cas, diriger et surveiller les mouvements par lui-même. Au-delà de cette li-

mite qu'avait indiquée Turenne et que respecta Napoléon dans l'organisation des armées qui conquirent l'Italie et l'Égypte, les inconvénients naissent en foule; parce que l'œil du chef, si perçant qu'il soit, ne peut plus saisir les détails. Quatre masses élémentaires, il n'est pas inutile d'en faire ici la remarque, se prêtent mieux qu'un plus grand nombre aux combinaisons tactiques, parce qu'elles permettent, selon le cas, ou de former l'échiquier, ou de compléter l'ordre de bataille; elles le complètent en fournissant deux ailes, un centre et une réserve. Mais s'il serait déraisonnable d'étendre au delà de quatre divisions la force d'un corps d'armée, il ne le serait pas moins d'en former d'une seule division, puisque ce serait placer en même temps à sa tête deux chefs et deux états-majors différents. Dans le premier cas, il manquerait quelques rouages à la machine; dans le second, il s'en trouverait de superflus. Notre opinion, d'accord avec celle des tacticiens, serait donc de ne faire jamais entrer plus de quatre divisions, ni moins de deux, dans la formation d'un corps d'armée. Il se trouverait ainsi compris entre vingt et cinquante mille combattants, accessoires compris. On en a vu de plus faibles, et les maréchaux Soult et Davoust en ont parfois commandé de plus forts.

Les divisions, suivant quelques écrivains, ne devraient jamais être composées d'un même nombre de bataillons ou d'escadrons, parce que, disent-ils, l'ennemi connaît, par une seule, la force de toutes les autres. Il en est d'ailleurs qui voudraient qu'elles fussent toujours formées de trois brigades, afin que, dans le cas où elles combattraient isolées, elles pussent en avoir deux en ligne et une en réserve : avec deux brigades seulement, on se voit contraint de tirer la réserve de l'une et de l'autre; ce qui est un inconvénient. Dans des armées telles que celles

d'Italie et d'Égypte, dont la force ne demande pas de s'élever au-dessus de la division, trois brigades nous paraissent une nécessité; mais dans celles que leur force oblige à partager en corps d'armée, cette nécessité ne semble plus aussi pressante, car les divisions s'y trouvant plus intimement associées les unes aux autres, ne combattent que bien rarement isolées.

La petite ruse de former des divisions de force inégale pour tromper l'ennemi, ne nous paraît pas de nature à mériter l'attention, car il faut s'attendre qu'elle sera bientôt connue. Le but serait mieux rempli, ce nous semble, si les divisions, étant ou non de même force et de même formation, pouvaient, d'un instant à l'autre, non pas être réduites, ce qui les désorganiserait, mais renforcées par quelques troupes hors ligne. C'est dans ce dessein, non moins que pour fournir une avant-garde et des détachements, que nous avons introduit deux brigades mixtes dans l'organisation des corps d'armée dont le tableau se trouve ci-après.

Mais si notre opinion est que l'on peut, à l'exemple de la Prusse et de la Russie, former les divisions d'une manière uniforme, nous pensons au contraire, et déjà les raisons en ont été données (1), qu'il y a de grands avantages à varier la force et la composition des corps d'armée.

Encore qu'il ne paraisse exister aucune différence entre les organisations d'une armée et d'un corps d'armée de même force, il en est une cependant qu'il importe de faire ressortir : une armée grande ou petite, destinée à tenir la campagne (2), est toujours suivie d'une réserve

(1) T. III, page 52.

(2) Les armées destinées à des entreprises particulières telles que les sièges et les expéditions d'outre-mer reçoivent une organisation exceptionnelle dont nous n'avons point à nous occuper.

de grosse cavalerie et d'un grand parc d'artillerie proportionné à sa force ; ces deux grandes dépendances n'entrent point dans la composition d'un corps d'armée, ou n'y entrent du moins que par exception, dans le cas où il est appelé à agir en dehors du cercle d'opérations de l'armée. La grosse cavalerie, ou cavalerie de réserve, suivant l'opinion des plus habiles tacticiens, ne devant entrer en scène que dans les grandes occasions amenées par la concentration des forces des deux partis, il n'est pas nécessaire, il serait même nuisible de la disséminer dans les différents corps d'armée, surtout dans ceux dont on prévoit que l'arrivée exigera des marches forcées : cette réserve et le grand parc suivent, sur la route principale, le gros des forces agissantes.

Le généralissime, avec le système des corps d'armée, n'ayant plus à s'occuper de détails pour lesquels il se repose sur ses lieutenants, acquiert, pour asseoir ses combinaisons, plus de temps et de liberté ; mais tels sont les inconvénients attachés aux grandes armées, qu'il doutera souvent de l'exactitude des données qui lui seront fournies, obligé qu'il est de voir par les yeux des autres ; et que, bien souvent encore, quand viendra le moment de l'exécution, il verra des retards, des méprises, des accidents, traverser ses ordres et faire échouer ses desseins. Le corps d'armée qu'il attendait n'arrivera pas, ou n'arrivera qu'après événement sur le champ de bataille, dont son œil n'embrassera pas d'ailleurs toutes les parties ; ses lieutenants, au lieu de conformer leurs dispositions au terrain et au rôle qu'il leur aura prescrit, commettront quelque faute dont souvent il ne s'apercevra que quand il ne sera plus temps d'y remédier. Mais, que serait-ce si, au lieu d'accorder sa confiance à quatre ou cinq commandants de corps d'armée, nécessairement d'un talent éprouvé, il

devait la remettre à un nombre quelquefois plus que triple de commandants de division d'un mérite qui peut-être ne sera pas toujours suffisamment constaté.

Les rédacteurs de l'ordonnance, ainsi que le prouvent les dénominations répétées de *centre* et d'*aile* et l'intention exprimée de former les divisions de troupes de toutes armes, nous semblent avoir consulté bien plus les souvenirs de la république que ceux de l'empire; et cependant il serait difficile d'établir la supériorité des organisations de la première époque sur celles de la seconde. L'art aurait-il donc rétrogradé entre les mains de Napoléon? et qui oserait prétendre, après l'avoir vu, dans le cours de dix campagnes, former constamment les divisions de troupes de la même arme, à part les accessoires en artillerie et génie, qu'elles doivent comprendre des troupes de toutes les armes?

Non seulement ce passage semble infirmer un principe établi par Napoléon, mais il est peu d'accord avec le mode d'avancement suivi dans l'armée. Les capacités pour commander à toutes les armes ne sont pas ordinaires, et la manière dont on parvient au grade de lieutenant général en restreint de plus en plus le nombre. Un officier qui, toute sa vie a servi dans l'infanterie, passe successivement du grade de colonel à ceux de maréchal de camp et de lieutenant général: où sont ses précédents, pour prétendre commander de la cavalerie? où sont ceux de l'officier de cavalerie pour, à son tour, prétendre commander de l'infanterie? Sans doute que l'amour-propre aura déterminé l'un et l'autre à prendre quelque teinture de l'arme dans laquelle il n'aura point servi; mais cela suffit-il?

Dans beaucoup de pays, la spécialité des commandements est encore poussée plus loin, puisque l'on y trouve,

entre les grades de maréchal et de lieutenant général, celui de général de l'*infanterie* et de la *cavalerie*, pour commander à des corps d'armée formés exclusivement de l'une ou de l'autre de ces armes. En cela, les bornes nous semblent dépassées, mais nous persistons à penser, nonobstant notre respect pour l'ordonnance, que les divisions, à part les exceptions, toute règle en comporte, doivent être formées de troupes d'une seule arme, indépendamment des accessoires en artillerie.

« Tout nous paraît se réunir, dit le général Pelet, dans un article du *Spectateur*, pour établir en principe que « les divisions doivent être composées de troupes d'une « même arme, avec l'artillerie, qui leur est devenue in-« dispensable. Mais nous devons dire que l'opinion con-« traire a été adoptée par la plupart des écrivains mili-« taires. Le général Lamarque se prononce d'une manière « formelle en faveur de la division mixte. Le général « Mathieu Dumas loue excessivement cette organisation. « Le général Rogniat l'approuve, en la ployant à son « système. Le colonel Carrion Nisas a suivi les opinions « de ces derniers écrivains. Presque tous se sont appuyés « sur des applications de l'ordre légionnaire. Nous avons « vu que chez les Romains le mélange des armes était « plus apparent que réel. Au surplus, quel rapport peut-« il y avoir entre cette formation et celles qu'exigent de « nos jours des circonstances entièrement différentes ? « L'expérience de vingt années de guerre se joint au rai-« sonnement contre l'ancienne organisation. »

Les dénominations d'*aile* ou de *centre*, tirées de la position des troupes dans l'ordre de bataille, n'indiquent rien de fixe ni de régulier. Aujourd'hui, par exemple, la totalité de l'aile gauche sera composée de la cavalerie; demain, il ne s'y trouvera plus un seul escadron. Ces dé-

nominations, bonnes pour exprimer une disposition du moment, ne sauraient être étendues sans confusion à la réunion en permanence de plusieurs divisions sous les ordres d'un seul chef. Cette distinction, que laisse à établir l'ordonnance, était d'autant plus essentielle à faire, qu'une aile et un centre peuvent être composés de plusieurs corps d'armée.

Quelques puissances, notamment la Prusse et la Russie, ont adopté l'usage de tenir leurs troupes formées en corps d'armée, divisions et brigades, en temps de paix comme en temps de guerre. Cet usage, pour quelques inconvénients qu'il présente peut-être, réunit de grands avantages ; il hâte, pour tous, soldats et officiers, le progrès de l'instruction ; il entretient l'esprit militaire, développe l'émulation, et permet de mobiliser subitement une armée. Dans ces pays, les troupes demeurent constamment sous les ordres des généraux qui doivent les conduire en campagne, et elles sont pourvues d'ailleurs de tout ce qui est nécessaire à la guerre ; elles peuvent donc opérer ou repousser une invasion plus promptement que les autres puissances. Qu'on nous permette d'exprimer ici nos regrets de ce qu'un usage aussi favorable au maintien de l'indépendance et de la gloire d'une nation, n'ait point encore été adopté parmi nous.

L'emploi de la cavalerie comporte quelques réflexions particulières.

L'ordonnance, d'accord avec l'usage, établit qu'elle sera formée en divisions. Mais fera-t-on des divisions spéciales de chacune des trois espèces de cavalerie, ou les mélangera-t-on dans la même division ? Le service particulier de la grosse cavalerie semble indiquer d'en former des divisions distinctes ; et, cependant, à l'époque la plus glorieuse peut-être pour notre cavalerie, dans la cam-

[illegible] nos cuirassiers avaient de la cavalerie légère dans leurs divisions. La raison de cette association [illegible] à saisir : les uns étaient pour renverser, les autres pour poursuivre.

Les dragons, que leur nature appelle à prendre rang entre la grosse cavalerie et la cavalerie légère, peuvent entrer sans inconvénient dans les divisions de l'une et de l'autre, et, sans inconvénient encore, former des divisions spéciales. Il semble, toutefois, qu'ils figureraient mieux avec la seconde, dont ils seraient comme la réserve, qu'avec la première, à qui il ne manque qu'un surcroît de mobilité qu'ils sont moins aptes à lui procurer que la cavalerie légère. Au surplus, l'amalgame, quel qu'il soit, devra toujours s'effectuer par brigade et non par régiment.

Puisqu'il paraît convenable d'associer de la cavalerie légère à la grosse cavalerie, et des dragons à la cavalerie légère, il serait rationnel, ce nous semble, pour altérer le moins possible la nature des divisions de l'une et de l'autre, de les composer toujours de trois brigades, dont une serait l'accessoire et les deux autres le principal. Quant aux divisions spéciales de dragons, on pourrait se borner à les faire de deux brigades. Il est vrai qu'avec la formation actuelle des régiments, les divisions de trois brigades comprenant trente-six escadrons, seraient difficiles à manier; mais on se trouverait par là même dispensé de former des corps de cavalerie, ce qui ne serait pas un mal. D'un autre côté, pourquoi ne pas se contenter de quatre escadrons de soixante quatre files par régiment ?

Des corps de cavalerie, tels que nous les avons vus, composés de trois et même de quatre divisions, sont la ruine de l'arme : outre qu'il n'est pas moins difficile de les mouvoir que de les faire subsister, le terrain manque pour leurs évolutions, et l'à-propos des charges n'est plus saisi.

Cependant, comme un usage qu'a introduit Napoléon et qu'ont adopté les étrangers ne peut que durer longtemps encore, nous émettrons le vœu qu'à l'avenir les corps de cavalerie ne soient du moins formés que de deux divisions ou au plus de trois.

Cette organisation paraît plus particulièrement convenir à la partie de la cavalerie destinée à former la réserve, puisque son rôle est de paraître en grandes masses au moment décisif d'une bataille. La cavalerie, autre que celle de réserve, est répartie dans les brigades mixtes, ou attachée aux corps d'armée proprement dits, dans une proportion plus ou moins considérable, selon la force ou la destination de ces corps. Dans le cas où cette proportion s'élèverait à deux ou trois divisions, il serait naturel de les réunir en corps, et de leur donner un chef particulier; mais ce chef, à moins de circonstances qui le sépareraient momentanément, lui et sa cavalerie, du corps d'armée, recevrait, comme les autres généraux, les ordres du maréchal commendant ce corps. Nous disons maréchal, car on ne peut admettre qu'un lieutenant-général puisse être pourvu d'un commandement où il se trouverait avoir huit ou dix officiers de son grade sous ses ordres.

Il nous reste à traiter de l'utilité et de la composition des réserves et des corps mixtes.

C'est un principe immuable, et dont l'omission serait suivie d'un prompt châtiment, d'extraire de la totalité d'une armée, comme aussi du plus faible détachement, un corps de réserve proportionné à sa force. Ce corps, le général le tient sous sa main un jour de bataille, mais hors portée des projectiles, pour maîtriser les événements et corriger la fortune. On conçoit combien est sage la précaution de conserver ainsi des troupes fraîches jusqu'à la dernière époque d'une action : le salut de l'armée s'y rattache, et

[illegible] il [illegible] l'invasion, [illegible], comme [illegible] qui déci- [illegible] qui sait le plus [illegible] ordinairement celui qui [illegible], obtient infailliblement la vic- toire.

Mais leur rôle, et déjà nous l'avons laissé entrevoir, n'est pas seulement offensif; elles servent aussi à assurer les flancs et les derrières de l'armée : dans la mauvaise fortune, elles deviennent le rempart tutélaire, à l'abri duquel une retraite s'effectue en ordre, et ne dégénère point en déroute ; quelquefois, sous leur protection, les troupes se rallient, et, comme à Marengo, ressaisissent la victoire qui déjà les abandonnait.

Il est remarquable qu'un principe aussi essentiel ait été méconnu des Grecs, et constamment appliqué, au contraire, par les Romains. Dans le moyen âge, point d'art, point de méthodes et point de réserves par conséquent. Dans les siècles suivants, et à mesure que la tactique se perfectionne, l'usage des réserves se propage de plus en plus [illegible] le temps de Louis XIV, on trouve des corps de [illegible] d'infanterie plus particulièrement affectés à ce [illegible]. Chez les modernes, personne, mieux que [illegible] Napoléon, n'a connu le secret d'employer les [illegible], dans ses dernières campagnes, les com- [illegible] partie des troupes de sa garde (vieille et [illegible] dans les campagnes d'Autriche et de [illegible] des grenadiers et des voltigeurs for- [illegible] un corps de réserve considérable. Mais [illegible] des compagnies d'élite, bien que pra- tiquée par [illegible] (1) et par Napoléon, est-elle donc d'un

(1) Voyez T. II, page [illegible].

si bon usage qu'on doive l'admettre pour règle? Telle n'est pas notre opinion, et il n'est besoin, pour en montrer le vice, que de signaler l'affaiblissement moral et matériel résultant, pour un bataillon, de l'absence de ses grenadiers et voltigeurs. Cette réserve était excellente sans doute, mais quels vides dans les régiments! Quelle disgrâce pour les chefs de bataillon! Quelle source de mécontentement pour les colonels! Ce n'est pas tout encore : dans des corps ainsi formés de toutes pièces, au moment de l'entrée en campagne, au lieu de cette intimité que donne l'habitude de vivre ensemble, et qui, dans le danger, porte un bataillon à secourir le bataillon voisin, il faut s'attendre à des haines, à des rivalités. Puis, par qui faire commander ces bataillons improvisés? Sans doute par des officiers d'un mérite éprouvé; mais qu'il faudra distraire de leurs régiments, ce qui n'est pas un petit inconvénient.

Les réserves étant le dernier argument (*ultima ratio*) sur un champ de bataille, demanderaient à être toujours formées de troupes de qualité supérieure; mais où trouver des triaires ou des grenadiers de la trempe de ceux de la vieille garde, après quelques années de paix? Les corps privilégiés, quels qu'en fussent les noms et la destination, ne trouveraient aujourd'hui parmi nous aucune sympathie: les derniers grands événements en ont pour jamais dégoûté la nation et l'armée. Puis, quels titres présenteraient ces corps que n'auraient pas les autres troupes, pour être admis de préférence à former une réserve spéciale? Non-seulement la mesure serait contraire à la justice et à l'émulation, mais encore au succès des opérations. En effet, cette réserve spéciale ne voyant l'ennemi que rarement, comparativement aux autres corps, finirait par être moins aguerrie qu'eux, et, par conséquent, moins propre à remplir le rôle important qui lui aurait été départi. L'amour-

l'histoire, s'il était besoin [illegible] sur les corps pri-
une vérité incontestable [illegible] mais l'ardeur qu'il
dent du soit [illegible] tenir lieu de cet aplomb que
à propos les [illegible] guerre.
les met en j[illegible] dire : il est toujours plus facile de
toire. [illegible] inconvénients, que d'indiquer le remède à y

Mais [illegible] l'impossibilité de trouver, pour la réserve, [illegible] troupes d'une trempe supérieure, à l'issue d'une [illegible] paix, nous voudrions qu'à tour de rôle et pendant un temps, une période, que le général fixerait, sans préjudice pour les opérations, chaque corps d'armée fût appelé à concourir à la formation de la réserve. On pourrait aussi établir en règle, ce qui ne serait pas moins dans l'intérêt de la justice que de l'émulation, que ceux des corps d'armée qui, à mesure que les événements se dérouleraient, auraient le plus mérité, seraient choisis de préférence pour former la réserve, lorsque l'armée se trouverait réunie pour livrer bataille. Mais, il faut l'avouer, l'application de cette règle sera souvent contrariée, tantôt par le terrain, tantôt par la force même des événements.

Il est d'ailleurs, sur cette matière, une réflexion importante à consigner : c'est que, dans la question de la composition d'une réserve, le même embarras ne se rattache pas au choix de toutes les espèces de troupes qu'on veut y faire entrer. En effet, le choix des cuirassiers est indiqué par la nature même de cette partie de l'arme de la cavalerie, comme aussi celui des batteries, par la grosseur des calibres. Le choix de la cavalerie légère et des dragons ne devant être, comme celui de l'infanterie, que la conséquence de la comparaison faite du mérite des régiments de chacune de ces armes, ne saurait plus être opéré avec certitude, puisque, en temps de paix, cette comparaison ne peut porter que sur de légères différences dans

la tenue ou les exercices : différences peu propres à établir le plus ou le moins de mérite en face de l'ennemi. Remarquez, au surplus, que le choix de l'infanterie est d'une importance bien autre que celui de la cavalerie légère ou mixte : celle-ci, en effet, n'entre dans la réserve qu'en petite dose et comme accessoire; celle-là, au contraire, en est la partie nombreuse et, après les cuirassiers, l'élément principal. Puis il y a, selon nous, beaucoup moins à se méprendre dans le choix de la cavalerie que dans celui de l'infanterie; car il n'est pas aussi indispensable, et déjà nous croyons en avoir fourni les raisons (1), de trouver dans celle-ci que dans la première, ce moral, cette trempe forte que la guerre seule peut donner.

Il n'est pas moins important de régler la force numérique de la réserve que de la bien choisir : trop nombreuse, elle laisserait aux lignes peu de consistance, peu de ressources pour occuper convenablement le terrain; trop faible, elle ne serait qu'un soutien trompeur, impropre à remplir sa destination. Ce fut le défaut qu'elle eut pendant longtemps dans les armées modernes, où elle ne consistait qu'en quelques escadrons d'élite; mais la guerre de la révolution a enseigné à mieux la proportionner au besoin des batailles. C'est une opinion reçue aujourd'hui de la former du tiers au plus, et du cinquième au moins de la totalité de l'armée.

Dans le système d'organisation, auquel nous accordons la préférence, et qui n'est autre que celui de Napoléon, les corps mixtes nous paraissent d'autant plus nécessaires, que nous refusons de la cavalerie aux divisions d'infanterie. Chacun de ces corps formerait une brigade, et nous proposerions d'en attacher deux à chaque corps d'armée

(1) Dans la leçon sur la cavalerie.

un peu nombreux. Une brigade de ce genre serait composée tantôt de deux régiments et tantôt de trois ; tantôt ceux de cavalerie y domineraient, et tantôt ceux d'infanterie, selon la nature du théâtre de la guerre. L'artillerie y entrerait dans une proportion de quatre bouches à feu au moins, et de six au plus ; on y joindrait d'ailleurs, selon le cas, soit une compagnie de sapeurs, soit une demi-compagnie, et s'il était formé, ainsi que nous en exprimons ici le vœu, des compagnies particulières de flanqueurs, nous en attacherions une à chacune de nos brigades (1). Outre qu'un corps de moindre force n'aurait plus la proportion voulue pour recevoir de l'artillerie, il ne présenterait pas assez de consistance pour opérer détaché, et pour former seul l'avant-garde.

Les brigades mixtes, outre leur utilité en avant et sur les flancs du corps d'armée, pourront servir, comme on l'a dit, à tromper l'ennemi, en allant se joindre tantôt à une division et tantôt à une autre ; le moyen, sans être infaillible, pourra d'autant mieux réussir cependant que le renfort sera composé de troupes de diverses espèces. Les corps mixtes auront encore pour destination de bloquer une place, de garder un point important, ce qui ne demande pas toujours une division ; d'attaquer ou d'escorter un grand convoi ; d'assurer la rentrée des contributions, de fournir des détachements, de vaquer, en un mot, à toutes les petites opérations de la guerre.

(1) L'utilité de ces sortes de compagnies, comme aussi celle des corps mixtes, a toujours été mieux comprise à l'étranger que parmi nous. Napoléon, cependant, avait songé à donner à sa garde, sous le nom de *flanqueurs*, un régiment formé des fils des gardes-chasses et des employés des forêts. Mais malgré cet exemple, et nonobstant la nécessité bien connue d'opposer des éclaireurs à nos adversaires les Arabes, monseigneur le duc d'Orléans éprouve, dit-on, quelque difficulté à en organiser des compagnies pour l'armée d'Afrique.

Des missions où il faut parcourir de grands espaces et rester sans cesse en alerte, épuiseraient bien vite les troupes si l'on n'avait moyen de leur donner du repos : dans les circonstances ordinaires, deux brigades mixtes permettront de remplir ce but, sans qu'on soit obligé de tirer des détachements des divisions, mais il n'en faudra pas moins. Que si l'on doutait encore, malgré cette réflexion, que deux brigades de ce genre fussent indispensables, nous invoquerions un cas qui se présente journellement ; le voici : le corps d'armée, parce que l'ennemi menace son flanc, ou parce qu'il veut, au contraire, menacer celui de l'ennemi, change brusquement de direction à droite ou à gauche ; son avant-garde le précédait de deux ou trois lieues, attendra-t-il pour entrer dans la nouvelle direction qu'elle s'y soit avancée elle-même? Outre qu'il en résulterait un retard considérable, cette avant-garde se trouve nécessaire, là où elle était d'abord, pour couvrir le mouvement et donner le change à l'ennemi. Il faut donc confier à une avant-garde autre que la première le soin d'éclairer l'armée sur la route latérale qu'elle va suivre, et ce soin devient naturellement l'affaire de notre seconde brigade.

Nous terminons ici nos considérations sur l'organisation active des armées; tout incomplètes qu'elles sont, nous espérons qu'elles auront rempli, et au delà, les intentions du programme. Nous joignons ici, comme conséquence de ces considérations, et sans autre explication, le tableau de la composition d'un corps d'armée hypothétique.

§ II.

DES ORDRES DE BATAILLE.

C'est une question de savoir si, dans l'enseignement de la tactique, il convient de placer les *marches* avant ou après les *ordres de bataille.* Des écrivains également recommandables nous fournissent des exemples de l'une et de l'autre méthode. Les marches, disent ceux-là, sont le premier acte de la guerre; ce n'est qu'à la suite d'une marche qu'on arrive à un ordre de bataille, à une position. Ceux-ci demandent à leur tour qu'on leur apprenne du moins ce que c'est qu'un ordre de bataille, qu'une position, car encore faut-il savoir pour quelle fin et vers quel but l'on marche: puis, ajoutent ces derniers, n'est-il pas de principe que, dans les marches, les troupes conservent entre elles le rang qu'elles doivent occuper dans l'ordre de bataille? Bien qu'il fût plus exact de dire l'*ordre de revue* ou l'*ordre du tableau*, que l'*ordre de bataille*, il n'en est pas moins certain qu'il faut partir d'une base quel que soit le nom qu'on veuille lui donner. Amenés à prendre un parti au milieu de cette divergence d'opinions, nous n'avons point hésité à traiter d'abord des ordres de bataille et des positions, en remettant ainsi à parler plus tard des marches. Que si l'on objectait que l'armée n'a pu se réunir sans opérer des marches, nous répondrions que ces marches, étant faites à l'intérieur et par des corps isolés, ne comportent pas de règles que l'on ne connaisse déjà, après l'étude faite de la tactique particulière de chaque arme et des ordonnances réglementaires y relatives.

Afin de nous élever du simple au composé, nous sup-

poserons, comme cela se pratique avec succès dans l'enseignement de la fortification, que nous n'ayons d'abord à tenir aucun compte des accidents du terrain : notre échiquier sera une plaine rase, et, pour simplifier davantage encore la question, nous écarterons d'abord de notre théorie toute cause d'irrégularité née de la présence de l'ennemi.

Les modernes, à l'imitation des Romains, et sans doute aussi par des motifs déduits de la réflexion, distribuent, pour le combat, la totalité d'une armée en trois masses distinctes, destinées à agir à des époques différentes : une première ligne d'abord, puis une seconde, puis enfin la réserve, à laquelle il n'est pas reçu de donner le nom de troisième ligne, parce qu'en effet on ne la présente presque jamais déployée.

Nous avons fait ressortir le rôle de la réserve; les troupes de la seconde ligne en ont un autre, celui de fournir un appui immédiat aux combattants de la première, de leur inspirer de la confiance, de favoriser leur ralliement, enfin de leur succéder dans le combat. Une remarque importante, c'est que les troupes de la seconde ligne, bien que ne combattant pas encore, cessent pourtant d'être à la disposition du général, du moment où celles de la première sont engagées. Rien de plus dangereux en effet que de retirer des troupes de la seconde ligne pour les porter sur d'autres points; un pareil mouvement inquiète et décourage celle de la première, en leur enlevant leur appui; et l'ennemi, qui le prend ordinairement pour une retraite, s'anime d'une nouvelle ardeur. Ce n'est pas qu'on ne puisse, dans certains cas, dégarnir ou déplacer la seconde ligne, mais il faut, ou que de nouvelles troupes viennent la remplacer, ou que le succès de la première soit assuré.

[illegible] pas toujours nécessaire de déployer la seconde ligne; il est même préférable, lorsque le feu de l'ennemi ne l'incommode pas beaucoup, ou lorsque les plis du terrain permettent de la mettre à couvert, de la tenir en colonnes peu profondes, à distance de déploiement. Elle se trouve ainsi disposée, mieux que dans tout autre ordre, pour effectuer le passage des lignes et prononcer un mouvement offensif.

Lorsque, comme nous le supposons, l'armée est établie en rase campagne, et qu'aucune circonstance ne l'a point encore obligée à renforcer plutôt un point qu'un autre de son ordre de bataille, la seconde ligne se tient à trois cents mètres environ de la première, afin de n'être point en prise à la mousqueterie et à la mitraille. Ce serait une grande faute que de vouloir la rejeter plus loin pour la soustraire aux boulets; car elle ne serait plus à portée de soutenir efficacement la première ligne. Nous ne faisons ici aucune distinction de troupes, encore qu'il puisse s'en trouver de plusieurs sortes dans la même ligne, sinon sur le même alignement, car déjà nous avons vu que cette distance de trois cents mètres, bien que déterminée par des motifs différents dans l'infanterie et dans la cavalerie, était pourtant la même entre les lignes de l'une et de l'autre.

Il est des circonstances où l'on devra réduire la distance [illegible]: tantôt pour profiter d'un pli du [illegible] un appui plus immédiat à la [illegible] nent pour en assurer les flancs. [illegible] revers d'une colline, la seconde [illegible] sans inconvénient sur la première [illegible] les projectiles commenceraient à la [illegible]

La réserve, au contraire, doit être soigneusement dé-

robée aux coups de l'artillerie, jusqu'au moment où elle entre en action. Tandis que les lignes s'engagent, se succèdent et se rallient, la réserve, placée sous les ordres directs du général en chef, se tient en colonnes à une distance de mille à douze cents mètres de la seconde ligne. De cette manière, l'ordre de bataille présente, comme nous le disions d'abord, trois grandes masses échelonnées à des distances inégales les unes des autres : la plus avancée, seule, est engagée; les deux autres se tiennent en mesure de la soutenir et de la remplacer.

Tous les éléments divers d'un ordre de bataille, de même que ceux d'un édifice, demandent à être liés entre eux de la manière la plus propre à en assurer la solidité. Une armée qui se présente désunie, autrement que par des obstacles inabordables, perd bientôt tous les avantages de sa force, et l'ennemi, pour la vaincre, n'a qu'à se précipiter dans les vides qu'elle laisse entre ses parties, pour les battre ensuite en détail.

La liaison sera toujours suffisamment intime dans le sens de la profondeur, lorsqu'on se sera ménagé les moyens de faire avancer la réserve à la hauteur de la première ligne; mais, dans le sens latéral, les troupes pourraient être contiguës sans que leur liaison apparente présentât des garanties suffisantes de solidité; car encore faut-il qu'elles soient distribuées conformément à leur nature. Il serait absurde, et déjà les raisons en ont été données dans la leçon précédente, de mélanger l'infanterie et la cavalerie. Celle-ci ne saurait d'ailleurs former le centre, sans plusieurs inconvénients pour elle et pour l'armée entière. Là, elle ne pourrait se mouvoir qu'en avant ou en arrière, ce qui lui ferait perdre la faculté de déborder l'ennemi; là encore, pour ne pas laisser un vide dans la ligne, elle se verrait obligée de ne mar-

ner qu'avec la vitesse de l'infanterie placée à ses côtés. Puis, comme l'action de feu lui est interdite, l'infanterie ennemie ne manquerait pas de s'en approcher pour la fusiller à bonne portee. Ne pouvant plus tenir sous une grêle de balles, elle se verrait obligée ou de rétrograder, ce qui, comme à Hochstadt, perdrait infailliblement la ligne entière; ou d'essayer d'une charge de front dont l'issue n'est pas moins douteuse contre l'infanterie que contre la cavalerie, temoin le sort qu'éprouva, à Minden, en 1759, l'elite de la cavalerie française.

Il n'y a que cinq cas, d'après le marquis de Ternay (1), où l'on puisse former de cavalerie le centre d'une armée.

« 1° Quand une partie de l'armée est séparée des autres, ou du moins de toutes celles qui se trouvent sur un de ses cotes, par des obstacles impénétrables; car ils empêcheront l'ennemi de battre l'armée en détail, après avoir defait la cavalerie placée à son centre.

2° Quand il y a en avant du centre des retranchements ou des villages, qui empêchent l'ennemi d'attaquer le fond de la position; encore dans ce cas, peut-il être plus avantageux de placer l'infanterie au centre de l'armée, si ces sortes d'obstacles ne sont pas inexpugnables; car des troupes à pied serviront utilement à les soutenir, ou à les reprendre s'ils sont emportés.

3° Quand il y a en avant des postes saillants dont l'ennemi doit se rendre maître avant de songer à attaquer le centre ...

4° On peut encore placer de la cavalerie au centre de l'armée lorsqu'on a fait reculer le centre, et que les deux ailes occupent des dispositions avantageuses en avant, qui remplissent le même objet que les postes du cas précédent.

(1) Traité de tactique, t. I, page 245.

5° Enfin, quand la distance qui sépare les deux corps d'infanterie permet à leur feu de donner une protection efficace à la cavalerie placée entre eux, et de rétablir ainsi la liaison des différentes parties de l'armée. »

Lorsque le terrain n'en ordonne pas autrement, la cavalerie, autre que celle de réserve, semble devoir être répartie à droite et à gauche des lignes d'infanterie pour en assurer les flancs et empêcher qu'elles ne soient tournées. Cette position convient d'autant mieux à la cavalerie qu'elle s'y trouve libre d'agir dans tous les sens, et que sa vélocité lui permet de se transporter dans un instant d'un point à l'autre de l'ordre de bataille, ce que ne pourrait faire l'infanterie si elle se trouvait à sa place.

La cavalerie, il est vrai, a aussi ses flancs qui sont des parties faibles, mais elle peut, mieux que l'infanterie, prévenir une attaque dirigée contre eux; et d'abord parce qu'elle s'éclaire plus au loin, et ensuite parce quelle change de front plus rapidement. D'un autre côté, comme une attaque de flanc est une crise qu'il importe d'abréger le plus possible, il est naturel de recourir, pour en sortir, à celle des deux armes dont l'action est la plus prompte et la plus décisive. Mais quel que soit le placement de la cavalerie, il ne faut pas oublier de la tenir à deux ou trois cents mètres du point où elle doit faire effort, afin qu'elle puisse avoir acquis un maximum de vitesse au moment du choc: d'où il suit que celle que l'on destine à couvrir le flanc de l'infanterie de la première ligne, doit être placée à peu de distance en avant mais en dehors de la seconde.

Les règles établies précédemment sur la place de l'artillerie nous dispensent d'y revenir ici, si ce n'est pour rappeler qu'elle doit être réunie en fortes batteries à cent cinquante ou deux cents mètres en avant des grands intervalles de l'ordre de bataille. Les pièces de la seconde ligne

pourront, selon le cas, ou attendre en colonnes par section, un peu en arrière des intervalles de cette ligne, ou entrer concurremment en action avec celles de la première. Les batteries de réserve, comme les troupes qui en font partie, doivent se tenir en colonnes de manœuvre.

Les troupes d'une même division semblent devoir être placées dans la même ligne; les raisons en sont faciles à saisir. Dans le cas où les lignes seraient formées, l'une des premières brigades, l'autre des secondes placées symétriquement les unes derrière les autres, le général ayant à porter son attention et ses soins dans les deux lignes à la fois, ne verrait qu'imparfaitement ce qui s'y passerait, et bien souvent il laisserait échapper le moment de donner des ordres. Mais l'inconvénient serait plus grand encore si l'une des lignes venant à manœuvrer indépendamment de l'autre, la symétrie primitive se trouvait dérangée, puisqu'alors l'une des brigades de la même division pourrait être portée en avant, à droite ou à gauche de l'autre, à une distance telle que le général cesserait de les voir toutes deux à la fois. Les circonstances où l'une des lignes est appelée à se mouvoir indépendamment de l'autre se présentent sans cesse : tantôt la première se portera en avant, en tout ou en partie, dans un but offensif tel que l'attaque d'un village, d'une position, sans que la seconde participe à son mouvement; tantôt cette seconde ligne, et tandis que la première continuera à combattre de pied ferme, appuiera à droite ou à gauche pour déborder l'ennemi ou l'empêcher d'accomplir une manœuvre qui tendrait à la prendre en flanc. Et s'il arrivait qu'une division fût formée de trois brigades, comment les distribuer entre les deux lignes? Irait-on, pour sortir d'embarras, laisser des vides dans la seconde ligne, par exemple, ou renvoyer à la réserve une des trois brigades? ne serait-

ce pas, dans un cas comme dans l'autre, ajouter de nouveaux inconvénients à ceux que nous avons signalés?

Remarquons encore que l'application de ce système au cas d'un déploiement en avant, serait infiniment défavorable, puisque l'armée, au lieu d'offrir d'abord une première ligne complète qui lui permettrait de recevoir ou d'attaquer l'ennemi, tandis que la seconde se formerait, présenterait successivement, sur deux lignes, son aile droite d'abord, puis son centre, puis enfin son aile gauche; ce qui la réduirait à attendre pour agir que la seconde ligne fût entièrement formée, et quel serait devant un ennemi entreprenant le sort d'une armée qui procéderaitde cette manière à son déploiement? Il n'est pas besoin d'en informer nos lecteurs.

Jusqu'ici, la discussion dégagée de toutes circonstances nées de la bisarerie du terrain et des dispositions de l'ennemi, n'a porté que sur un ordre de bataille parallèle, que sera-ce lorsque l'armée adoptera quelque ordre oblique où presque toujours la partie refusée de la seconde ligne est destinée à fournir des renforts à la partie attaquante de la première? On peut ajouter encore à tant de raisons déjà si concluantes que, dans les mouvements stratégiques qui précèdent une bataille, la première ligne devance quelquefois la seconde de plus d'une lieue; et que celle-ci bien souvent n'arrive sur le terrain qu'après que la première est déjà engagée. Il faudra donc que le général se décide à renoncer à donner des ordres à l'une ou à l'autre de ses brigades, et cela dans un moment aussi intéressant que celui de l'arrivée devant l'ennemi. Tant de motifs réunis ne permettent pas d'hésiter à placer les troupes de la même division dans la même ligne, et pourtant il importe, ce nous semble, de faire ici une distinction entre les divisions d'infanterie et celles de cavalerie.

[illegible] des terrains qui [illegible] déployer [illegible] charger sur la même [illegible] quatre [illegible] de la cavalerie est [illegible] en même [illegible] inconnue, que la seconde [illegible] pourrait être trop [illegible] de la première pour [illegible] la remplacer à point. Or, le moyen d'entre- [illegible] une correspondance de tous les instants et d'ar- [illegible] le [illegible] et d'ensemble que demande le mécanisme de deux lignes de cavalerie, est de les réunir avant tout sous les ordres d'un même chef; et, s'il s'agit d'une division, de former la première ligne d'une de ses brigades et la seconde de l'autre.

Le terrain, d'ailleurs, peut nécessiter des exceptions à la règle, même pour les divisions d'infanterie. Que ce terrain, par exemple, présente de tels accidents ou de tels couverts, que l'œil du général ne puisse embrasser à la fois toute sa division rangée sur une seule ligne, nul doute alors qu'il ne soit préférable de la former sur deux; autrement on violerait une autre règle plus pressante encore que la précédente. Et quelle est-elle? qu'un chef puisse voir non-seulement ce qui se passe dans sa troupe, mais encore dans celle que l'ennemi lui oppose.

On conçoit que les réglements puissent déterminer la largeur des intervalles entre les bataillons ou les escadrons; celle des vides à laisser entre les brigades et les divisions, ne saurait être prescrite d'une manière aussi absolue; car elle dépend non-seulement du terrain, mais encore de la quantité d'artillerie que l'on se propose de mettre en action. Une division qui, comme celles de notre corps d'armée, se trouvera avoir deux batteries, ne devra pas laisser moins de quatre-vingts à cent mètres d'intervalle entre ses brigades, lorsque ces batteries devront agir réunies en avant du front. Si l'on prévoyait qu'un vide aussi considérable dût avoir

des conséquences fâcheuses, il serait facile de les prévenir, en plaçant, à droite et à gauche, en arrière des flancs, quelques pelotons pour le fermer, en tout ou en partie, au moment opportun.

Cela posé, nous allons ranger en bataille notre corps d'armée. La réserve, conformément à ce qui en a été dit précédemment, sera composée d'une division d'infanterie et de la brigade de dragons, c'est-à-dire d'un quart de la cavalerie et d'un peu moins du tiers de l'infanterie. Les deux lignes seront formées du reste des troupes, infanterie, cavalerie et artillerie, distribuées comme l'indique le croquis et comme l'explique la légende. Si nous donnons plus de développement à la seconde ligne d'infanterie qu'à la première, c'est qu'il nous paraît de la prudence de ménager aux flancs de cette dernière une protection autre que celle de la cavalerie. Le bataillon d'infanterie légère, déployé à chacune des extrémités de la première ligne, est principalement destiné à assurer le flanc de la batterie placée en avant. Des raisons analogues nous ont fait placer en colonne par pelotons, en arrière des flancs de la cavalerie, deux des six escadrons de hussards de chaque régiment : ces pelotons, tandis que les escadrons aborderont l'ennemi pour le charger, se déploieront rapidement sur son flanc.

L'ordre en colonne pour la seconde ligne, ne saurait être considéré que comme une disposition préparatoire à laquelle il faudrait se hâter de renoncer pour adopter l'ordre déployé, si l'on se trouvait trop maltraité par le feu de l'ennemi. A la bataille de la Moscowa, nous apprend le général Marbot, une brigade westphalienne, placée en deuxième ligne, perdit, l'arme au bras, cinq cents hommes en dix minutes; parce qu'elle était en colonne, tandis que

la première en perdit beaucoup moins quoique engagée avec l'ennemi : une pareille faute n'a point d'excuse.

Les parcs de tout genre, les ambulances et les autres accessoires sont en arrière de la réserve, sous la protection de quelques troupes d'arrière-garde.

Le corps d'armée aurait été formé de quatre divisions d'infanterie, que nous les aurions rangées en bataille avec la même facilité, en nous servant des brigades mixtes pour donner aux deux lignes l'étendue et la proportion convenables. Ainsi, en supposant toujours une de ces divisions à la réserve, nous aurions placé les trois autres, savoir : une en première ligne, flanquée à droite et à gauche par chacun des régiments des brigades mixtes ; les deux autres, en seconde ligne, laquelle eût alors compris une brigade de plus que la première.

La grosse cavalerie, si, par exception, le corps d'armée en renfermait une brigade ou une division, serait formée en colonnes plus ou moins profondes, en arrière ou sur les flancs de l'infanterie de la réserve.

Une armée, si nombreuse qu'elle fût, se rangerait en bataille d'après les mêmes principes, en laissant, entre les divisions et les corps d'armée, des intervalles proportionnés à leur force et à la quantité d'artillerie que l'on se proposerait de déployer.

§ III.

L'ordre suivant lequel nous venons de ranger notre corps d'armée, est son ordre primitif et fondamental, celui qu'il prend pour camper ou combattre, tant que les localités ou la présence de l'ennemi n'obligent pas à le modifier. Cet ordre, que nous avons déduit des propriétés et du rôle de chaque arme, n'est, dans la réalité, qu'un tableau pour

régler l'emplacement et la disposition des éléments divers de l'armée : tableau dont la symétrie sera dérangée et rétablie tour à tour, en raison des circonstances.

« Transportez-vous, dit Guibert (1), sur le terrain; « suivez les ordres de bataille réels, et vous verrez que, « dès les premiers mouvements, cet ordre primitif s'éva- « nouit; qu'on campe, qu'on marche, que l'on combat, « relativement au terrain et aux circonstances; vous ne « verrez plus la cavalerie irrévocablement fixée aux ailes; « les ailes d'égale force et toujours sur deux lignes de la « même proportion; vous verrez que tout se change, se « varie, se combine, se modifie, selon les lieux et les « cas. »

Deux armées sont rangées dans l'*ordre parallèle*, lorsqu'elles peuvent engager à la fois le combat sur toute l'étendue de leurs fronts. Le succès, dans une lutte de ce genre, si le terrain ou le nombre n'intervenait pour faire pencher la balance d'un côté ou de l'autre, serait exclusivement l'œuvre du courage, de l'adresse ou du hasard; et ce succès, longtemps disputé, comme dans tous les combats livrés sans art, ne laisserait souvent au vainqueur que le regret de l'avoir obtenu. Mais, donnez à l'un des deux partis la supériorité du nombre, la victoire sera prompte et décisive, s'il sait profiter de cette supériorité pour déborder les flancs de son adversaire et l'envelopper de tous côtés. Il n'est, pour le faible, que deux moyens d'échapper à un pareil sort : le premier, de se replier sur son centre pour percer celui de son ennemi, et attaquer ensuite, tour à tour, chacune des parties séparées de sa longue ligne, en tenant l'autre en échec; le second, de manœuvrer avec un excédant de vitesse pour déborder et

(1) *Défense du sytème de guerre moderne.*

[illegible], [illegible] les flancs de cet en-
nemi. [illegible] moyens [illegible] seront toujours les plus
sûrs, [illegible] pourra s'opérer,
[illegible] à la faveur de quel-
que [illegible] celui du même prince
à [illegible] pour qu'il ne puisse le
[illegible] fut négligée, et l'ar-
mée [illegible] son mouvement, fut
complètement [illegible]. Des manœuvres et des dérogations
à l'ordre [illegible] servir à rétablir l'équi-
libre entre [illegible] même à faire pencher la
balance en faveur [illegible]. Ces moyens sont emprun-
tés à la tactique; mais il en est d'autres que ne fournit pas
cette science, [illegible] ordinairement à son
secours, qui permettent aussi d'atteindre le but : la nature
présente les uns dans la variété des formes et des obstacles
du terrain; les autres sont créés par l'art. Ces trois genres
de moyens seront étudiés un peu plus loin, dans l'ordre et
sous les titres que nous indiquerons dès à présent, sa-
voir : 1° Positions; 2° Retranchements; 3° Marches-
manœuvres. Revenons aux ordres de bataille.

Le spectacle de deux armées qui s'abordent de front et en même temps sur tous les points ne se voit plus de nos jours; les effets de nos armes à feu, et l'immense développement de nos ordres de bataille, devenus minces par l'usage de ces mêmes armes, ne permettent pas un genre de combat auquel, d'ailleurs, le terrain s'opposerait presque toujours. Mais est-il nécessaire que deux armées se heurtent de front et sur tous les points à la fois, pour arriver à vider leur querelle? Non, sans doute, et déjà nous avons donné, à ce sujet, dans la théorie de l'ordre oblique, des explications qu'il n'est besoin de corroborer que par quelques mots.

Il en est des lignes de bataille comme des places de guerre, lesquelles ont leurs points forts et leurs points faibles, dépendants de la valeur absolue des ouvrages et des terrains circonvoisins. Dans les ordres de bataille, les parties fortes et les parties faibles tiennent aussi, comme dans les places, à des circonstances locales, et ensuite à l'arrangement des troupes: de même qu'il n'est pas besoin d'attaquer tout le pourtour d'une enceinte fortifiée pour s'en rendre maître, et qu'il suffit de diriger ses travaux sur deux ou trois saillants; de même il n'est pas nécessaire de faire effort à la fois sur tout le front d'une armée pour la vaincre : c'est de la battre en brèche qu'il s'agit; puis de se jeter entre ses parties divisées et tournées, pour les assaillir en détail, ou bien encore de la déborder pour accabler une de ses extrémités et la refouler sur l'autre.

Il ne serait pas moins imprudent que difficile d'engager à la fois toutes ses forces; ne pouvant ni réparer un échec, ni poursuivre un succès, on s'ôterait tout espoir de salut dans la mauvaise fortune, et, dans la bonne, tout moyen de consommer la ruine de l'ennemi. Il ne faut donc diriger d'attaques sérieuses et décisives que sur certains points de la ligne de l'adversaire, et encore ne doit-on y employer qu'une quantité mesurée de troupes, afin de se ménager la faculté de les soutenir. Il appartient au coup d'œil et à la sagacité du général de reconnaître ces points d'attaque; et c'est à son expérience à choisir et à combiner les troupes destinées à les emporter; il lui appartient encore de fixer l'heure et le moment, d'indiquer les directions et de prévoir les conséquences. De même que l'ingénieur habile sait choisir, modifier et combiner les différents ouvrages élémentaires de fortification, pour les adapter aux localités, de même, le général expérimenté saura s'écarter d'une routine aveugle en pliant ses dispositions aux circon-

[illegible] en plaçant chaque arme sur le terrain qui lui [illegible]. Que le succès soit toujours le prix de l'habileté, c'est ce qu'il n'est pas permis d'espérer; car, encore faut-il être heureux, comme le disait Frédéric; mais que du moins nos déterminations, quelles qu'en soient les conséquences, puissent être justifiées par de bonnes raisons.

Quant au choix des points d'attaque, il existe à ce sujet des règles importantes à consigner, et qui, bien loin d'enchaîner le génie, ne servent, au contraire, qu'à éclairer ses impulsions et à diriger ses saillies.

Pour présenter ces règles dans un plus grand jour, il est nécessaire de supposer, comme tout à l'heure, deux armées en présence, et d'avoir égard,

1° A la direction de la ligne d'opération de l'armée attaquante, par rapport à sa ligne de bataille;

2° A la direction de la ligne d'opération de l'armée ennemie, par rapport à sa ligne de bataille;

3° A la position absolue de l'armée ennemie.

1° Nous ferons observer, avant toute discussion, que nos raisonnements ne porteront que sur les deux cas de plus grande et de plus petite inclinaison de la ligne d'opération sur la ligne de bataille; car, toute inclinaison intermédiaire se rattachant naturellement à l'une ou à l'autre de ces limites, il serait superflu de s'en occuper. Et d'abord, partons de la supposition où l'armée attaquante aurait sa ligne d'opération perpendiculaire à sa ligne de bataille. Dans cette hypothèse, l'inclinaison de la première sur la seconde n'exercera évidemment aucune influence sur la détermination des points d'attaque; mais comme toujours il faut prévoir le cas d'un échec, le terrain en arrière de l'armée indiquera quelle partie de la ligne de bataille il conviendra d'engager de préférence pour assurer sa retraite. Que, par exemple, il se trouve en arrière d'une des

ailes un défilé qu'il faudra repasser : outre que des troupes devront être préposées à sa garde, il vaudra mieux, abstraction faite de toute autre considération, engager l'aile qui le couvre que tout autre point, mais avec la précaution de la renforcer et de la faire soutenir par la réserve : de cette manière, on couvrira d'autant mieux le défilé que le gros des forces se trouvera placé en avant, et que la direction de l'attaque tendra sans cesse à en éloigner l'ennemi; en cas d'échec, on aura aussi moins d'encombrement à craindre et plus de latitude pour mettre ordre dans la retraite. Dans une attaque exécutée par l'aile opposée, il y aurait d'autant moins de salut à espérer, en cas de revers, que le gros des forces aurait été plus éloigné du défilé et que la ligne de bataille, par l'effet du mouvement offensif, aurait pris une plus grande obliquité sur la ligne d'opération.

Lorsque la ligne de bataille, comme celle de l'armée autrichienne en Belgique, en 1793, se trouve être dans le prolongement de la ligne d'opération, il convient, pour prononcer un mouvement offensif, de faire choix de l'aile qui s'attache à cette ligne, et ce choix est indiqué, comme précédemment, par la nécessité d'assurer d'abord ses communications. On confierait à une autre partie de l'armée la mission d'attaquer, qu'il faudrait renforcer à la fois cette partie et l'aile à laquelle tient toute la sûreté de la retraite; or, en divisant ainsi ses forces, on perdrait la faculté de porter à l'ennemi des coups décisifs. Que si l'on faisait choix de l'aile opposée, le centre se trouvant nécessairement dégarni, on devrait craindre de voir l'armée séparée en deux parties, et dans une situation d'autant plus critique que, selon toute probabilité, la réserve, dont une des destinations est de couvrir la retraite en cas de revers, aurait été portée au soutien de l'aile attaquante. Que si, au contraire, on opère avec l'aile contiguë à la

ligne d'opération. La réserve sera convenablement placée non-seulement pour soutenir la [illegible], mais encore pour agir [illegible] contre les flancs de l'adversaire.

Les [illegible] circonstances où l'on puisse [illegible] de cette règle, les voici : 1° lorsque l'aile à laquelle s'attache la ligne d'opération, est suffisamment couverte par les obstacles du terrain, ou assez éloignée de l'ennemi pour n'avoir pas à redouter d'attaques sérieuses avant que le sort de la bataille n'ait été décidé sur les autres parties de l'armée que l'on aura fait agir; 2° lorsqu'il existe sur cette aile un point de résistance, tel qu'un [illegible] ou une position susceptible d'arrêter l'ennemi vainqueur de l'autre aile.

3° La [illegible] tend à assurer nos communications tout en [illegible], au contraire, de menacer celles de notre adversaire. Telle est la pensée dominante dans tous les projets de guerre; telle est celle qui doit présider à la recherche du point de la ligne ennemie qu'il convient d'attaquer pour atteindre le but. En cela, il faut encore, comme dans le cas précédent, tenir compte de l'inclinaison de la ligne d'opération sur la ligne de bataille.

La première est-elle perpendiculaire sur le milieu de la seconde ou à peu près; il n'y aura aucun motif, né de cette seule circonstance, pour attaquer plutôt un point qu'un autre. Mais cette ligne d'opération perpendiculaire vient-elle aboutir à une aile; il sera préférable d'attaquer cette aile, mais de l'attaquer à la fois de front et de flanc, et mieux encore à revers lorsque le terrain ou des circonstances antérieures, telles que celles qui amenèrent la division Serrurier sur les derrières de Wurmser, à la bataille de Castiglione, favoriseront une combinaison de ce genre. C'est ainsi, comme le remarque le marquis de Ternay, qu'on forcera des troupes postées en avant

d'une place, à s'y réfugier, au lieu de leur laisser prendre en arrière une position propre à en empêcher le siége ou l'investissement.

Dans le cas où l'ennemi se trouverait avoir derrière lui un terrain ouvert, il ne faudrait pas espérer d'empêcher sa retraite; mais, s'il n'avait que quelques débouchés, on devrait attaquer le point qui l'obligerait à se retirer par les moins favorables.

La ligne de bataille de l'ennemi est-elle sur le prolongement de sa ligne d'opération; nul doute qu'on ne doive diriger ses plus grands efforts contre l'aile à laquelle s'attache cette ligne, puisque de cette manière on lui coupera la retraite. Les attaques de flanc et de revers seraient, en pareil cas, d'un excellent effet; mais il faut s'attendre à rencontrer de grandes difficultés dans leur exécution.

1° Parce que l'ennemi n'aura pas manqué de renforcer cette aile; 2° parce qu'on tombera au milieu des détachements chargés d'assurer la communication de son armée avec ses magasins; 3° parce que, pour prévenir ces attaques, l'ennemi n'aura qu'à rétrograder sur sa ligne d'opération, ce qu'il fera toujours plus vite que l'assaillant, obligé que sera celui-ci de décrire des arcs et de suivre des chemins de traverse (1). Les défenseurs de nos frontières du nord, après avoir méconnu ce principe dans le cours des deux premières campagnes de la révolution, se décidèrent enfin à en faire l'application à Wattignies où ils obtinrent un plein succès.

Une armée qui défend son propre pays, ou tout autre dans lequel elle a eu le temps de former des établissements, se trouve ordinairement avoir plusieurs lignes de retraite (2). Que deux de ces lignes, par exemple, forment le prolonge-

(1) *Voyez* ci-après la leçon sur les marches.
(2) *Voyez*, plus loin, la leçon sur les retraites.

ligne d'opération, la r... ...s, relativement à cette
non-seulement pour ... ...quer une plutôt que
agir ... ...s, le choix sera im-
... ...omme dans le cas
... ...vers celle des ailes
... ...n voudra couper.
... ...ux des points d'attaque
... l'ennemi.
... ...ication pour justifier le
... ...pour y diriger les ouvrages
... ...e non moins de force en
... ...quer aussi les parties sail-
... ...ons, comme la nature, en
... ...ant établi, entre les obstacles
... cette harmonie que l'on re-
... d'une place, la règle, en tac-
... ...ons qu'elle ne comporte pas en
... quelques exemples.
... ...es dispositions au terrain, présente
... ...e saillant dont les ailes forment les
... ...n n'oblige à dévier de la règle, et il
... ...ntage réel à s'y conformer, puisque
... ...porté, et il le sera selon toute appa-
... défendu par les parties latérales qui
... ...es d'écharpe et d'enfilade), les deux
... séparées, débordées et prises peut-être
... que cet angle saillant soit inexpugnable,
... ...cider à attaquer une des ailes, et on le
... ...ter le flanc au centre. On pourra encore,
... de cas, négliger la partie saillante lors-
... ...rmée par un poste détaché trop éloigné de
... ...nie pour en être soutenu, et sur le flanc du-
... peu de danger à passer rapidement.

Dans l'attaque des places, ce serait folie de s'enfoncer dans un rentrant, parce que toujours les ouvrages collatéraux y fournissent des feux croisésqui rendraient l'entreprise impossible; mais, dans les positions, les parties saillantes défendent quelquefois assez imparfaitement les rentrants pour qu'on puisse tenter de les aborder. Cette circonstance, d'où naît une troisième exception à ajouter aux précédentes, est souvent fort importante à saisir, et d'abord parce que les rentrants sont ordinairement dégarnis,et ensuite parce que l'ennemi, surpris, éprouvera tous les effets d'une attaque imprévue.

La question, pour celui qui se décide à livrer bataille, ne se réduit pas seulement à faire la conquête de la position de son adversaire, mais encore à lui ravir les moyens de prolonger ultérieurement la lutte. Il est donc une manière de vaincre qu'il faut choisir de préférence, encore qu'elle soit rarement la plus facile; c'est ce qui donne lieu de distinguer, dans une position, le point décisif du point faible. Le premier, que les tacticiens appellent encore *la clef de la position*, est celui dont l'occupation procure non-seulement la possession de la position, mais encore une victoire décisive. Ce point conquis, l'armée vaincue se trouve être ou séparée en deux parties, ou coupée de sa ligne de retraite, ou acculée à quelque obstacle infranchissable, ou enfin dans toute autre crise qui lui laisse peu de chance de salut. Le point faible, ainsi que l'indique sa qualification, est celui des points de cette position qui présente le moins de résistance, tantôt par des causes inhérentes au terrain, et tantôt par l'absence des moyens tactiques nécessaires à sa défense. L'occupation de ce point entraînerait celle de la position entière, qu'elle ne procurait une victoire décisive qu'autant qu'il se trouverait être à la fois le point faible et le point décisif. Cette

circonstance, qui se présente sans cesse dans l'attaque des places, parce que tout s'y réduit à emporter l'enceinte abstraction faite de toute autre considération, ne se rencontre que rarement dans les positions(1). Puis donc que l'attaque par le point faible, alors qu'elle entraînerait la chute de la position, ne procurerait qu'une victoire imparfaite, il ne faut pas hésiter à s'emparer du point décisif, lorsque sa conquête ne demande pas des sacrifices que l'on ne puisse faire. Une reconnaissance méthodique de la position, et nous indiquerons plus tard les moyens de la faire (2), permettra de découvrir le point décisif et de peser les difficultés à vaincre pour s'en emparer.

C'était donc une destinction essentielle à établir que celle qui existe entre le point faible et le point décisif. Dans la pratique, cette distinction est d'autant plus facile à faire que ces deux points se trouvent, pour l'ordinaire, fort éloignés l'un de l'autre; que le premier appartient toujours au front même de bataille, tandis que le second, comme à Bautzen, le village de Hochkirch, et à Ligny, celui de Bry (3) se trouve souvent fort en arrière. Mais comment parvenir à emporter un point situé de cette manière? par une combinaison tantôt soudaine et tantôt préparée de longue main, d'attaques de front, de flanc et de revers; ou bien encore en débutant par une attaque préalable sur le point faible pour obliger l'ennemi à dégarnir le point décisif. Mais, dans ce cas comme dans tout autre où l'on se décide à recourir à une diversion réelle ou simulée, il faut avoir pour soi la supériorité du nombre, autrement; au lieu de vaincre, l'on s'exposerait à être vaincu, car on violerait une des règles les plus essentielles de la tactique.

(1) *Voyez* ci-après la leçon sur les positions.
(2) Dans la leçon consacrée aux batailles.
(3) *Voyez* t. III, le récit et les croquis de ces batailles.

Ainsi donc, lorsque l'attaque du point décisif ne peut s'opérer immédiatement, il faut que les premiers efforts tendent à la préparer; que par conséquent les directions soient indiquées vers ce point, et que les troupes, dans leur progrès, s'en approchent et le resserrent de plus en plus. Enfin quand le moment est venu, la réserve, s'il en est besoin, achève, en emportant ce point, ce que les lignes ont commencé (1).

La reconnaissance faite de la position donne-t-elle à connaître qu'il n'y a pas moyen de s'emparer du point décisif; si rien n'oblige à livrer bataille, il vaudra mieux attendre et chercher par de nouvelles manœuvres quelque autre occasion plus favorable. Ces manœuvres, qu'il faudra se garder de faire considérer comme une retraite, tendront principalement à tourner un des flancs de l'adversaire ou à menacer quelque point qu'il a intérêt à conserver. Mais, outre qu'il est rare que l'on puisse se replier sans danger, la bataille, ne dût-elle procurer qu'une victoire imparfaite, est fort souvent une nécessité. On devra combattre tantôt pour prévenir ou retarder la jonction de secours attendus par l'adversaire, tantôt pour acquérir ou ressaisir la réputation des armes, tantôt pour dégager une place ou retenir un allié, tantôt, enfin, parce que l'ennemi vous y obligera, et qu'il est de règle d'essayer de vaincre avant de songer à se retirer.

Déjà nous avons fait ressortir l'influence de la direction des lignes d'opération respectives de nos deux armées dans le choix du point d'attaque, mais souvent d'autres motifs interviendront dans sa détermination; de ces motifs, les uns naîtront de l'organisation topographique du terrain; les autres, de quelque vice dans la manière dont il est oc-

(1) *Voyez* la leçon sur les batailles.

cupé, que l'ennemi, par exemple, se trouve disséminé en mince cordon, il n'y aura point à hésiter, il faudra attaquer son centre; qu'il se présente, au contraire, dans un ordre serré, le point d'attaque sera sur une de ses extrémités, ou sur toutes deux à fois, si l'on a la supériorité du nombre; que la nature du terrain s'oppose à la communication d'une partie de son armée avec l'autre, il faudra attaquer l'une d'elles en ordre contigu, en se bornant à tenir l'autre en échec; qu'il se trouve en avant ou sur le flanc de sa position quelque hauteur facile à occuper, et d'où l'on puisse battre sa ligne avec succès, cette circonstance indiquera de l'attaquer de ce côté; et tout cela, bien souvent, sans tenir compte de la direction de sa ligne de retraite.

Mais ce serait anticiper sur la matière des leçons suivantes, que de pousser plus loin cette théorie. Passons à l'étude des positions.

QUARANTIÈME LEÇON.

ART MILITAIRE.

POSITIONS ET RETRANCHEMENTS.

§ I. De l'influence du terrain dans les combinaisons tactiques. — Des *Positions*, leur classification. — Distinction à faire entre les positions et les *Postes*. — Des parties constituantes des positions. — De leur utilité et de leur choix. — Conditions pour qu'une position soit avantageuse. — Circonstances qui la rendent, au contraire, défectueuse.—Des obstacles qui s'opposent au choix des positions, dans l'offensive et dans la défensive. — § II. Des moyens d'ajouter à la force des positions.—Des retranchements ; circonstances où ils deviennent d'un bon usage. — Des moyens d'en hâter la construction.—Dans l'opinion de Napoléon, la fortification de campagne est susceptible de perfectionnements.—Réflexions à ce sujet.—Essai d'un nouveau tracé de *lignes à intervalles*, déduit de la nécessité 1° de préparer des points d'attaque à l'ennemi ; 2° d'accroître l'importance du rôle de la cavalerie dans la défense des retranchements.—Disposition des troupes et de l'artillerie dans les nouvelles lignes.—Mécanisme de la défense.—§ III. Des lignes continues.—L'expérience et la réflexion se réunissent pour en interdire l'usage.—Exceptions en faveur de la *crémaillère*.—Des *Têtes de ponts* et des *Places du moment*.—Camps retranchés sous les villes fortes. — Lignes de *circonvallation* et de *contrevallation*. — Anciennes lignes pour la défense des frontières.—Camps, cantonnements et campements (*pour mémoire*).

§ I.

Le terrain, par son relief et par les obstacles répandus à sa surface, réclame incessamment des modifications à l'ordre primitif de bataille. Des accidents divers qu'il présente, les uns nous seront favorables si nous savons les distinguer et en tirer parti pour ajouter à la force de nos dispositions ; les autres, au contraire, nous deviendront

cune,

l'avantage de l'

poser, il sait les mettr

les uns et des autres,

ment variées qu'ils form

de la plus haute importan

ne devra s'en rapporter q

que des officiers intellige

lui fourniront d'abor

tous les renseignements

militaires, propres à facili

ces renseignements, si co

ne sauraient le dispenser, da

de tout voir et de tout reco

d'arrêter aucun projet et

nombre quelconque d'obstacl

naissance aux positions mil

fortifications plus ou moi

moins propres à protéger une armé

unit pas toutes les propriétés q

s'il en est besoin, et que le tem

complète l'ouvrage de la nature. Da

sans cesse, les positions sont dit

donc les champs de bataille des a

armée. Celles d'une étendue lim

cevoir des détachements ou des cor

nent le nom particulier de *postes*. O

, dans le choix d'un poste, tantôt d

qui veille à la sûreté de l'armée, tant

en échec, en menaçant ses flancs ou s

tantôt encore de lui fermer quelque d

Une position, comme on le verra pl

loin, serait très défectueuse, si l'armée s'y trouvait enfermée de toutes parts; mais un poste, quel que soit le but pour lequel il a été choisi, ne saurait présenter trop de résistance, car sa faible garnison devra pouvoir y tenir contre des forces plus ou moins supérieures. Les postes qui éclairent l'armée doivent conserver une retraite libre et assurée; mais les postes isolés ne sauraient être trop inaccessibles sur tous les points.

Les parties constituantes des positions sont les hauteurs, les pentes, les escarpements, les bas fonds, les ravins, les eaux, les marais, les bois, les villages, etc. De ces parties, les unes, comme les hauteurs, les pentes, les escarpements, les rivières, les marais, les bois et les villages, contribuent à renforcer l'ordre de bataille : les hauteurs, ainsi que l'observe M. le général Rogniat, dominent et découvrent de loin l'ennemi, augmentent l'effet et la portée des projectiles, cachent et mettent à couvert les troupes derrière leurs revers; les pentes sont comme les glacis des positions, et elles en remplissent le rôle lorsque leur inclinaison est ménagée; les escarpements se défendant d'eux-mêmes, permettent de préposer un plus grand nombre de troupes à la défense des points faibles, et souvent même de prendre l'offensive; les rivières et les marais impraticables, ainsi que tous les obstacles qui se défendent d'eux-mêmes, sont d'excellents appuis pour les flancs; les bois dérobent l'infanterie à l'action de la cavalerie, lui procurent l'immense avantage de voir sans être vue, masquent tous ses mouvements, et obligent l'ennemi à combattre contre des adversaires invisibles. Remarquons, toutefois, avec quelques militaires, que peut-être on attache une trop grande idée de force aux bois : et d'abord, parce que les troupes qui les gardent ne se voient point entre elles, et que les officiers qui les dirigent ne peuvent par conséquent coor-

nuisibles, [illegible] ...e.
nemi [illegible] ...tant
profit. [illegible] en réalite.
celui [illegible] les espèces
entre [illegible] des posi-
pour les [illegible] en dépen-
ses [illegible] les balles;
et [illegible] que l'on
po[illegible] les en-
po[illegible] églises et les
et [illegible] les réduits qui
p[illegible] mais suffit-il qu'il
[illegible] dans la formation
[illegible] euse? Non, sans
[illegible] obstacles pourraient
[illegible] manière favorable,
[illegible] flancs, les autres
[illegible] *que l'étendue de la*
[illegible] armée qui doit [illegible] oc-

[illegible] ent à affaiblir les po-
[illegible] tous les plis et cou-
[illegible] ne sont ni vus ni
[illegible] Les rivières et
[illegible] deviennent nuisi-
[illegible] sur les flancs,
[illegible] divisent en deux
[illegible] difficiles les com-
[illegible]

[illegible] places de guerre,
[illegible] Même avec
[illegible] supériorité numé-
[illegible] guère aujour-

d'hui dans les armées européennes, le fort se trouverait souvent châtié, s'il n'envisageait, dans le choix de son camp, que sa plus grande commodité : car il n'est pas rare qu'un ennemi entreprenant et manœuvrier, bien que plus faible que son adversaire, ne profite du défaut de circonspection de celui-ci pour retrouver, dans une attaque audacieuse et soudaine, la chance que lui ravissait son infériorité. C'est une maxime justifiée par de nombreux exemples (1), qu'il n'y a si faible ennemi en apparence qu'on doive mépriser. *Avant d'attaquer, songeons préalablement à nous défendre.* Dans tous les cas, faibles comme forts, gardons-nous de nous réduire à une défensive absolue, en nous renfermant comme des taupes, c'est l'expression de Folard, derrière des obstacles d'où il nous soit interdit de sortir pour profiter des faux mouvements de l'ennemi et le foudroyer au moment où il s'y attend le moins. Conservons, au contraire, comme le veut Darçon, une *défensive toujours attaquante.* Depuis que *ce sont les jambes qui gagnent les batailles*, ce serait une faute impardonnable que de cesser un instant d'être en mesure de manœuvrer et de frapper. Que ferait l'ennemi qui nous trouverait si bien enfermés dans notre position qu'il ne pût l'attaquer, et que nous ne pussions en sortir? Il nous y laisserait fort tranquilles, sans doute, et ne songerait dès lors qu'à couper nos communications, et à menacer nos flancs et nos derrières, en manœuvrant à l'abri des obstacles mêmes qui nous sépareraient de lui.

Chez les modernes, les combats se décidant avec les

(1) A Marathon, des myriades de Perses sont vaincus par une poignée de Grecs : Alexandre n'a besoin que de trente-cinq mille hommes pour conquérir l'Asie. Chez les modernes, Frédéric et Napoléon n'ont-ils pas triomphé d'armées deux fois plus nombreuses que celles qu'ils commandaient?

armes à feu, les deux partis restent et se battent souvent à plusieurs centaines de mètres; et chacun de cette manière se trouve avoir son champ de bataille différent. Or, comme les accidents de terrain changent et varient à chaque instant, l'on conçoit que de ces champs de bataille, l'un puisse être avantageux et l'autre désavantageux. Il faut donc considérer dans le choix d'une position, comme le remarque encore M. le général Rogniat, deux champs de bataille distincts: celui des défenseurs, qui est à proprement parler la position, et celui des assaillants. Plus le premier est avantageux et le second défavorable, plus la position est forte.

Pour qu'un champ de bataille soit aussi avantageux que possible, il faut 1° que les troupes puissent y circuler librement de la droite à la gauche, de la queue à la tête; 2° que l'intérieur n'en puisse être battu immédiatement par l'adversaire; 3° que son étendue soit en rapport avec la force de l'armée; 4° que ses flancs, s'ils ne sont naturellement inaccessibles, puissent être rendus tels à peu de frais; 5° que les abords en soient vus et battus, au moins jusqu'à portée de mitraille; 6° que le front présente des difficultés à vaincre à l'ennemi, sans pourtant paralyser les défenseurs en s'opposant à des mouvements offensifs de leur part: des villages, des fermes, des bois, des vignes, et en général toutes les localités susceptibles de recevoir et d'abriter des troupes, qui laisseraient entre eux des espaces libres de quatre à cinq cents mètres, seraient d'excellents obstacles pour protéger et couvrir le front d'une position; ils en seraient les contreforts et les soutiens, pourvu toutefois qu'ils se trouvassent à portée de recevoir des secours immédiats. Ces obstacles extérieurs et détachés réuniraient de nouvelles et plus grandes propriétés encore si, étant commandés par le front de la position, ils se comman-

daient successivement les uns les autres, à la manière des ouvrages d'une place. Il faut encore que les derrières du champ de bataille soient libres, et qu'il ne se trouve pas de défilés qu'il faudrait franchir en se retirant, à une demi-journée de marche ou à peu près; 8° et qu'enfin l'ennemi ne puisse le tourner sans craindre de se voir coupé lui-même de sa base d'opération.

Un champ de bataille est désavantageux, 1° lorsque, étant dominé par des hauteurs à portée de canon, il se trouve vu et plongé dans tous les sens; 2° lorsqu'il est embarrassé par des marais, des rivières, des ravins et des défilés de toute espèce; 3° lorsque les flancs en sont mal appuyés, et qu'il est besoin de détacher des troupes pour les défendre; 4° lorsque, étant d'ailleurs bien situé, l'accès en est facile sur tous les points; 5° lorsque le terrain permet à l'ennemi de s'en approcher à petite distance sans être vu, et de former à couvert ses dispositifs d'attaque.

Une position dont tous les points seraient également forts, si la nature en présentait de cette sorte, devrait être considérée comme défectueuse, bien que réunissant d'ailleurs les propriétés propres à la rendre avantageuse; car, indépendamment que l'ennemi n'aurait aucuns frais à faire pour en démêler les points faibles des points forts, il importe, et beaucoup, de savoir de quel côté l'on sera attaqué, afin de pouvoir régler ses dispositions à l'avance : l'ennemi, d'ailleurs, n'ayant point à se méprendre dans le choix des points d'attaque, se trouverait par là-même dispensé de faire une reconnaissance minutieuse de la position, ce qui est toujours une opération délicate et dangereuse. C'est une maxime, en fortification, que chaque place doit présenter des fronts d'attaque, 1° afin d'obliger l'assiégeant à de plus grands frais pour la reconnaître; 2° pour se donner la chance de rassembler sur

ar

à ... trait d'un épau-

m ... prise à l'artillerie,

d ... accessoires de dé-

... pour fermer les issues

... maison, pour couvrir un

... min creux, un défilé,

... d'un retranchement ou

... ils arrêtent l'assail-

... aux coups des défen-

... ne faisons point de

... dus...... Les aba-

... garnis d'infanterie.»

... fournir l'occasion de

... accessoires, nous allons

... occuper des retran-

... *intervalles.*

... dit-on, ont valu la con-

... Romains, et procuré de très grands

... deux derniers siècles, n'ont pas

... guerres de la révolution.

... eurent recours pour ajouter à

... bataille, ce ne fut que par ex-

... constances extraordinaires. On

... des Autrichiens à Caldiero et celles

... ; mais les retranchements élevés

... l'île Lobau et devant Dresde, étaient

... que des lignes pour couvrir le

... Il est vrai que, même dans la défen-

... toujours été offensives. Pourquoi

... les retranchements, au moment

... remis en de plus habiles mains

... vait chaque jour de nouveaux per-

... son en est tout entière dans le pro-

perdre sans ressource s'il venait à y être attaqué. Mais qu'arrive-t-il? Que dans la défensive, qui est l'état ordinaire du faible, les positions avantageuses sont rares, et que la recherche en devient d'autant plus difficile que l'on n'est pas maître de ses mouvements; c'est donc plus que jamais le cas d'emprunter le secours de l'art pour remédier aux défauts naturels des positions qu'oblige de prendre à chaque pas le rôle passif de défenseur, pour empêcher les progrès de l'ennemi et lui barrer le chemin.

§ II.

De tous les moyens que fournit l'art pour ajouter à la force des positions, le plus efficace, lorsqu'il est praticable, est celui des inondations. Un ruisseau qui prolongerait un des flancs de la position qu'on veut occuper, et dont le cours, d'ailleurs encaissé, ne serait pas très rapide, pourrait devenir en fort peu de temps un excellent appui pour ce flanc, si l'on avait la précaution d'inonder la vallée, en retenant les eaux par quelques digues en déversoires ou *épis noyés*. Il n'y aurait que le cas où l'ennemi pourrait détruire les digues ou saigner impunément les inondations, que ce genre d'obstacle deviendrait illusoire. Ce moyen, auquel le temps ne permettrait pas de recourir pour assurer les stations journalières d'une armée qui manœuvre, est plus particulièrement propre à ajouter à la défense d'un poste.

Un abatis, protégé à bonne portée de mitraille et de mousqueterie, est aussi un excellent moyen de défense, et dont l'emploi est ordinairement facile et prompt; lorsque ce genre d'obstacle devra servir à protéger le flanc d'une position, il sera avantageux de le disposer en crémaillère dont les crochets, parallèles au front, pourront recevoir deux ou trois pièces que l'on élèverait quelque

M. le général Rogniat, de l'étendre à toute l'infanterie.

C'est donc à la force des choses, bien moins qu'au caprice des chefs ou à la paresse du soldat, qu'il faut attribuer le peu d'usage que l'on a fait des retranchements depuis un demi-siècle et plus; car, dès la guerre de sept ans, les armées, cherchant la victoire dans la mobilité, commencèrent à perdre l'habitude d'en élever.

Nous avons vu quelques théoriciens du 18e siècle, et le maréchal de Saxe lui-même, nonobstant la supériorité bien constatée de l'action de feu sur l'action de choc, du fusil sur la pique, proposer de restituer cette ancienne arme à une partie de l'infanterie : leur doctrine, combattue par Guibert et repoussée plus énergiquement encore par les faits, trouva peu de partisans. Celui qui, aujourd'hui, prétendrait faire revivre l'usage de retrancher les positions que prennent journellement les armées avec cette exactitude que mettaient à fortifier leurs camps les armées de Jules César, ou seulement de Louis XIV, serait [illegible] moins que ces théoriciens, de la route indiquée [illegible] observation. M. le général Rogniat, dans un ouvrage [illegible] de maître et dont plusieurs chapitres nous [illegible] dignes de toute l'attention des militaires, a [illegible] son étonnement de ce que les retranchements [illegible] en discrédit ; il n'avait qu'un seul mot à [illegible] s'en expliquer la cause à lui-même, lorsqu'il [illegible] peuples de l'Europe, les Turcs, [illegible] conservé l'habitude de retrancher leurs [illegible] mot, le voici : c'est que les Turcs, [illegible] progrès, en sont restés, en fait de tactique, [illegible] milieu, là où en étaient nos ancêtres [illegible] retranchaient avec tant de précaution.

[illegible] occasions où il sera permis à une [illegible] de fortifier son champ de bataille, elles peuvent se

présenter; et alors quelles sortes d'ouvrages employer, quels procédés suivre? si l'on en croit Napoléon, et il est digne qu'on le croie en plus d'un point de la doctrine militaire, la fortification passagère ne serait point arrivée à la hauteur de la fortification permanente : il n'en indique pas la cause, et se borne à conseiller de perfectionner la première de ces deux branches de la même science. Cette cause, du moins pour nous, semble tenir, d'une part, à ce qu'on s'est beaucoup plus occupé de fortification permanente que de fortification passagère; et, de l'autre, à la commune impossibilité, pour des hommes aussi étrangers à l'art, les uns des autres, que le furent jusqu'à ces derniers temps les ingénieurs et les tacticiens, de saisir tous les rapports qui existent entre la fortification et la tactique, et que sans doute une observation plus attentive permettra de découvrir tôt ou tard.

Sans prétendre aborder la question dans toutes ses profondeurs, nous allons pourtant émettre quelques idées qui, peut-être, ne paraîtront pas indignes d'attention; il en est deux, entre autres, sur lesquelles tous les écrivains ont glissé, et M. le général Rogniat lui-même, dans son excellent chapitre des *retranchements*, qui nous semblent devoir présider au tracé de toute espèce de lignes ou de combinaison d'ouvrages élémentaires pour ajouter à la force d'un champ de bataille : de ces deux idées, la première prescrit, comme condition indispensable, dans tout tracé, *d'en réduire l'attaque à certains points pour acquérir la faculté de les défendre avec la plus grande énergie.* L'heure et le moment sont à l'assaillant, mais il reste à la disposition du défenseur de lui ravir le choix du point d'attaque; et déjà, depuis longtemps, ce but est atteint en fortification permanente par la double précaution de tenir une partie de l'enceinte plus faible que les autres, et de don-

M. le général Rogniat, de l'é[illegible] possé[illegible]

C'est donc à la force des [illegible] price des chefs ou à la par[illegible] buer le peu d'usage que l'[illegible] puis un demi-siècle et pl[illegible] les armées, cherchant [illegible] mencèrent à perdre [illegible]

Nous avons vu [illegible] maréchal de Sa[illegible] voie [illegible] bien constatée [illegible] avoir entre elles [illegible] fusil sur la piq[illegible] parfaite; parce que arme à une par[illegible]antes, et que l'autre, au tue par Go[illegible] des parties rentrantes. par les [illegible]binaison d'ouvrages conforme d'hui, [illegible] pas besoin d'un tracé autre que le positions [illegible] nous n'en avons point cherché : c'est cette [illegible] Ainsi que l'a proposé M. le général soldats [illegible] le front et les flancs du champ de [illegible] voulons fortifier, par des redoutes bas[illegible] entre elles de deux cents à trois cents [illegible] de tenir tous les saillants sur la même [illegible] les faisons rentrer alternativement par [illegible] de nous procurer de plus larges et de plus [illegible] que n'en présente le tracé du général. [illegible] obtenir ? De larges débouchés pour la [illegible] des points d'attaque aussi bien déterminés [illegible] défendus. Ce système, comme on va le voir, [illegible] procurera.

[illegible]proche qu'on pourrait nous adresser de diminuer [illegible]ité intérieure, s'il s'agissait d'un espace fermé de [illegible]arts, comme une place ou un fort, n'aurait ici [illegible]ondement; puisque, dans le sens de la profondeur [illegible], un champ de bataille reste illimité. Mais entrons

ces détails, en prévenant qu'il ne s'agit que n'il sera nécessaire de modifier dans chaque our l'adapter au terrain ainsi qu'à la la composition de l'armée.

nemi sur des points préparés à de les lui présenter là même où ent dirigées toutes les attaques, c'est à et sur le centre. La longueur du front de tant donnée, et il suffira de la prendre de deux quatre cents mètres pour le corps d'armée que nous avons formé, nous partageons cette longueur en parties égales, comprises entre deux cents et trois cents mètres, de manière à tenir nos lignes de défense entre les limites prescrites en fortification pour les ouvrages de campagne. Cette condition pourra toujours être remplie, même sans briser ou déplacer la ligne à fortifier. Le nombre des divisions se trouvera être pair ou impair : le premier cas réclamera trois redoutes saillantes au centre; le second, deux seulement. Quant aux ailes, chacune d'elles, quel que soit le cas, pourra toujours être couverte par deux redoutes saillantes. Nos ouvrages d'attaque, comme on le voit, sont ordinairement associés par deux, et si quelquefois nous les groupons par trois, au centre seulement, c'est pour conserver la faculté d'accoupler toujours ensemble, à droite et à gauche, deux redoutes rentrantes. Une redoute, en retour sur chaque flanc, suffira pour couvrir les extrémités de la seconde ligne placée à cent cinquante mètres seulement de la première. Cela posé, le front de deux mille quatre cents mètres nécessaire pour le camp de notre corps d'armée, exigera dix ou onze redoutes, selon qu'on voudra les tenir espacées de deux cent soixante-dix mètres ou de deux cent quarante seulement. Le croquis présente les deux solutions dont, au surplus, la marche et les ré-

... autre.
... doutes saillan-
... es solutions.
... 10, 5 et 6, étant
... des redoutes d'at-
... struisons sur les lignes
... 5 et 6, d, 9, que
... is, pour obtenir nos re-
... us traçons sur chacune des
... de la nouvelle ligne de
... bastionné; mais en observant
... oquis, de tenir les deux faces
... le prolongement même des
... naille primitivement tracée.
... plus étendus, la règle serait
... lieu d'un seul groupe d'ou-
... il serait préférable d'en former
... seulement, afin de multiplier
... onts plus petits, on pourrait être
... gne, en avant du centre, un ou
...

... cette construction? 1°, que les re-
... se défendent entre elles à la manière
... doublement flanquées, de chaque
... outes rentrantes: de ces deux flanque-
... de la redoute la plus voisine, est
... terie; l'autre, partant de la redoute
... ourni par l'artillerie; 2°, que la cour-
... redoutes est tellement à l'abri de toute
... osition même, qu'elle pourra rester
... es de la cavalerie qui, de cette manière,
... ement déboucher contre le flanc des co-
...

C'est ainsi que nous parvenons à réaliser deux idées dont personne sans doute ne contestera l'importance. Que le même but puisse être atteint par un autre tracé, cela se peut; mais toujours est-il que celui-ci, pour quiconque voudra l'examiner avec attention, renferme des propriétés défensives qu'on ne trouve dans aucun autre, et qui résultent ici de la combinaison du tracé à tenaille avec le tracé bastionné.

Rentrant, pour les détails de construction, dans les vues de M. le général Rogniat, nous nous bornerons à donner deux mètres de hauteur à nos parapets et quinze décimètres d'épaisseur au sommet, afin que nos retranchements puissent être achevés, non dans une nuit comme ceux du général, mais en vingt-quatre ou trente heures; car nous ne donnons d'outils qu'au quart de l'infanterie: toutefois, pour ajouter à la résistance de nos redoutes d'attaque et les rendre plus propres à abriter les troupes placées en arrière et dans leur intérieur, nous augmentons graduellement les parapets de leurs faces, à partir de l'angle d'épaule où ils n'ont que l'épaisseur normale de quinze décimètres, jusqu'au saillant, où ils ont quatre mètres. Les fossés de ces redoutes, dont il sera besoin de tenir le fond en glacis, pour fournir à cette augmentation de remblai, n'en seront que mieux défendus par les flancs des redoutes latérales. Le profil indique d'ailleurs, dans les contrescarpes un gradin à douze décimètres au-dessous du sol, pour servir de refuge et de banquette aux tirailleurs, à l'approche des colonnes assaillantes.

Toutes nos redoutes, à part celles des rentrants, dont les intervalles restent libres pour les sorties de la cavalerie, sont unies entre elles par une tranchée avec banquette semblable à une parallèle de siége, qui s'étend des extrémités des flancs au point d'intersection des li-

gnes de défense, en guise de courtine brisée. L'intérieur de ces tranchées est garni de gradins, pour permettre à l'infanterie de sortir en bataille, en passant par-dessus le parapet. Nous laissons, d'ailleurs, comme l'indique le général Rogniat, auquel nous empruntons la plupart de ces détails, des passages de dix mètres entre ces parallèles et les flancs. Entre nos redoutes saillantes, et à partir de l'intersection des lignes de défense, les tranchées sont remplacées, en tout ou en partie, par des épaulements de trois mètres d'épaisseur et de huit ou neuf décimètres de hauteur, destinés à couvrir des batteries; car nous évitons de placer de l'artillerie dans ces redoutes : « Cet empla-« cement des pièces, » dit le général, et en cela sa doctrine est parfaitement conforme à ce qui a été dit précédemment dans la leçon sur l'artillerie, « cet emplacement « est beaucoup plus avantageux, sous tous les rapports, « que l'intérieur des redoutes : 1° les pièces y sont plus « en sûreté, puisque l'ennemi ne peut pas parvenir à ces « batteries rentrantes, sans se rendre maître des redoutes « latérales; car, comment braverait-il impunément les « feux croisés de mousqueterie de leurs flancs à soixante « mètres de distance? 2° elles défendent mieux les re-« doutes, qu'elles flanquent à une très petite portée de mi-« traille, par des feux rasants qui frappent tout ce qui se « présente; au lieu que des canons, placés sur les faces « des ouvrages, cessent d'apercevoir l'assaillant dès que « celui-ci est parvenu sur le bord et surtout dans le fond « du fossé; 3° elles détournent et éloignent des redoutes le « feu des batteries ennemies en l'attirant sur elle, de sorte « que nos ouvrages, ainsi que leurs défenseurs, se conserve-« ront intacts jusqu'au dernier moment, quelque faible que « soit leur profil; 4° enfin, ce qui est capital à la guerre, ces « sortes de batteries n'exigent que très peu de temps et de

« travail pour leur construction. Le sol lui même servant « de plate-forme aux pièces, l'on n'est pas obligé de donner « plus de huit décimètres de hauteur à leurs épaulements, « sur trois mètres d'épaisseur. Mais comme il est impor- « tant de mettre à couvert les canonniers aussitôt qu'ils « ont chargé, on fait à côté de chaque pièce, perpendi- « culairement à l'épaulement, de petites tranchées trans- « versales de huit décimètres de profondeur, destinées à leur « servir d'asile; méthode usitée par les Russes et les Prus- « siens pour leurs épaulements de campagne....

« On ne sait, continue le général, comment disposer « l'artillerie dans nos redoutes actuelles. Si l'on fait un « terre-plein continu pour élever les pièces de manière à « tirer par-dessus le parapet, on se jette dans des travaux « immenses, et l'on réduit à rien les feux de mous- « queterie et la capacité intérieure; si l'on perce le « parapet d'embrasures, en tenant la pièce au niveau du « sol, on abrège le travail, il est vrai, mais on découvre « l'intérieur de la redoute; les embrasures forment des « brèches qui facilitent l'escalade; le tir du canon, circon- « scrit par les joues de l'embrasure, ne peut pas se pro- « mener sur tous les points où il serait utile, et les batte- « ries ennemies peuvent se placer de manière à éviter « d'être contre-battues. Cette alternative d'inconvénients « oblige à ne placer dans les redoutes actuelles qu'un « petit nombre de pièces sur des barbettes élevées au sail- « lant, pièces qui se trouvent bientôt réduites au silence « par la supériorité numérique de celles que l'ennemi dé- « ploie sur le point d'attaque. Il n'est aucune de ces re- « doutes qu'une vingtaine de pièces d'attaque ne fasse taire « en peu de temps. »

Pour des ouvrages de peu de capacité, et exposés aux boulets et aux assauts de l'ennemi, tels que nos redoutes

gnes de défense, en guise [illegible] reels; mais ils cessent
de ces tranchées est [illegible] antes, et nous [illegible] tons
l'infanterie de sortir [illegible] haut degré la défense des
parapet. Nous laisso[illegible] batterie de 12 sur chacun des
général Rogniat, [illegible] sorties. Ces batteries, qu'il
ces détails, des [illegible] l'ennemi de réduire au silence
et les flancs. [illegible] par une traverse, porteront un
l'intersection [illegible] d'attaque, en les echar-
remplacée[illegible] cents metres.
trois mè[illegible] sorties par des épau-
haut[illegible] à trente ou quarante
de pl[illegible] sorte que la cava-
[illegible] à gauche, se retrouve
[illegible] de déboucher. Ces épau-
[illegible] mètres de hauteur, et de
[illegible] au sommet, sont garnis in-
[illegible] banquette. Le croquis suppléant à de
[illegible] explications, nous bornerons ici ces détails
[illegible]

[illegible] retranchements seront armés, savoir : de quatre
[illegible] flancs des grandes sorties; de trois autres
[illegible] des redoutes saillantes, tant du centre
[illegible] huit pièces des brigades mixtes réparties
[illegible] sur chacun des intervalles des flancs :
[illegible] quatre bouches à feu : les trois batteries,
[illegible] réserve de l'artillerie à cheval, restent dispo-
[illegible] de la cavalerie et pour les cas impré-
[illegible] considère, dans cette répartition, 1° qu'on
[illegible] trop d'artillerie; 2° que les batteries
[illegible] tenues de préférence en réserve.

[illegible] première ligne, dans l'ordre primitif,
[illegible] compris, à chaque extrémité, un ba-
[illegible] mixtes. Nous plaçons dans chacune de

nos douze redoutes, tant saillantes que rentrantes, un bataillon; les deux restant se tiennent en colonnes doubles derrière les épaulements des grandes sorties, prêts à agir selon le besoin; la garnison des redoutes saillantes fournit, à la défense de la partie de leurs intervalles que n'occupe point l'artillerie; la garnison des redoutes rentrantes est aussi chargée de garnir les tranchées contiguës. La seconde ligne appuie ses flancs aux redoutes extrêmes; et les seize bataillons dont elle se compose sont formés à l'ordinaire en colonnes doubles à distance de déploiement. La cavalerie des ailes, formée en colonnes par escadrons, d'un régiment chacune, est échelonnée en arrière et à trois ou quatre cents mètres des flancs de la seconde ligne; la réserve, à laquelle il reste deux batteries, occupe sa place accoutumée.

Le mécanisme de la défense est indiqué par la disposition même des ouvrages et des troupes. Au moment où les colonnes ennemies prononcent leur mouvement offensif, les tirailleurs, de quelque espèce qu'ils soient, se hâtent de se replier pour démasquer les batteries : ceux de la cavalerie regagnent leurs corps, ceux de l'infanterie se réfugient sur le gradin pratiqué dans la contrescarpe, d'où ils continuent à faire le coup de fusil : dans une attaque de nuit, ils rentreraient immédiatement dans les retranchements pour ne pas rester en prise aux feux de flanc. Les compagnies du centre bordent les parapets; les grenadiers sont en réserve, prêts à se jeter sur ceux des assaillants qui parviendraient à escalader les retranchements; les troupes et les batteries placées dans les intervalles ou sur les flancs des redoutes, font un feu d'autant plus vif et d'autant plus assuré, qu'elles ne courent presque aucun danger en tirant à couvert contre un ennemi à découvert.

Nous avons huit redoutes d'attaque, y compris celles des ailes, deux de nos seize bataillons de seconde ligne

sont désignés à l'avance pour se porter ensemble ou successivement au secours de chacune d'elles.

La cavalerie ne devra sortir qu'après que les batteries et les feux de mousqueterie auront produit leur effet. Pour elle, le meilleur moment sera celui où les colonnes assaillantes, rebutées et à demi-détruites sur les contrescarpes et dans les fossés, ne songeront plus qu'à se retirer. Les charges, poussées sans hésitation, devront être dirigées de préférence sur les queues de ces colonnes, et de manière à leur couper la retraite. A ce même moment, l'infanterie de la seconde ligne sortira des retranchements pour soutenir la cavalerie, dans le cas où elle serait ramenée par la cavalerie opposée, ou pour poursuivre l'ennemi la baïonnette dans les reins. La réserve appuiera le mouvement offensif, mais avec prudence et sans cesser de veiller à la sûreté des flancs et des derrières. Les défenseurs des retranchements, restés pour la plupart à leurs postes, n'en sortiront, pour consommer la défaite de l'ennemi, que dans le cas où celui-ci, ayant vainement engagé ses réserves pour repousser la sortie, paraîtrait déjà hors de mesure et dans l'impossibilité de renouveler ses assauts.

L'ennemi, contre toute probabilité, pénétrerait dans quelques-unes de nos redoutes, qu'il en serait incontinent chassé par la seconde ligne, et pris à revers par la cavalerie.

Mais cet ennemi fera-t-il la folie d'attaquer de front une ligne de retranchements aussi formidable? Il ne faut pas l'espérer; et sans doute qu'il se portera contre ses flancs, dont la faiblesse n'est pas moins manifeste dans notre système que dans tous ceux que l'on a proposés jusqu'à ce jour. Tout ce que nous aurons gagné, et c'est quelque chose sans doute, si nos flancs ne sont point appuyés à des obstacles naturels, ce sera de l'obliger à opérer une marche de flanc en notre présence; marche

toujours dangereuse, et qui, peut-être, nous fournira l'occasion de l'attaquer avec avantage (1).

Tout ceci n'est qu'une théorie, mais encore indique-t-elle des moyens de solution pour tous les cas qui peuvent se présenter. La plupart des terrains ne sont pas nus et dépourvus d'accidents, comme celui dont nous avons fait choix pour l'assiette de nos retranchements : « Ils présen-« tent des obstacles (nous copions ici M. le général Rogniat), « tels que bois, villages, qu'on peut faire servir, par un « léger travail, à la défense des camps, en supprimant les « redoutes, qu'ils peuvent remplacer avantageusement. « Les remuements de terre se trouvent ainsi diminués : les « bois donnent la facilité de faire des lignes d'abatis pour « suppléer aux tranchées et même aux redoutes ; les vil-« lages peuvent se convertir en peu de temps en postes « fortifiés, destinés à appuyer le front ou le flanc de la po-« sition. Il suffit, pour cela, de barricader l'entrée des « rues, de percer des créneaux dans les maisons et les « murs de jardins du côté de l'ennemi, d'établir des com-« munications pour la circulation intérieure des troupes, « et de convertir les églises en réduits de sûreté. Les « églises sont, en général, isolées des maisons, de sorte « que le feu ne peut pas s'y communiquer, et leur position « centrale, au milieu des villages, les met à couvert du « canon de l'assaillant. En les perçant de quelques cré-« neaux, et en garnissant leurs portes de tambours en pa-« lissades, on en fait promptement d'excellents réduits, où « l'on doit laisser une réserve pour soutenir, jusqu'à la « dernière extrémité, la défense du village, ou pour en fa-« ciliter la reprise. Un village mis en état de défense avec « art peut devenir en peu d'heures un poste inexpugnable;

(1) *Voyez* la leçon sur les batailles.

« l'incendie seul peut en chasser les défenseurs; mais « l'ennemi ne réussit pas toujours à y mettre le feu avec « ses obus. Le siége de Sarragosse est un exemple mémo« rable de la puissance des maisons pour soutenir avec « succès une guerre défensive. »

§ III.

L'usage des retranchements continus, ou sans interruption de parapet, avait été suivi, pour ainsi dire sans déviation, jusqu'à l'époque où Turenne s'aperçut qu'une armée qui s'emprisonnait derrière ces sortes d'ouvrages sacrifiait la plus essentielle de ses qualités, la mobilité, et par suite le pouvoir d'agir offensivement, pour des avantages entièrement chimériques. Autant vaudrait-il se tenir pour battu, car il serait impossible qu'on ne le fût pas, que d'avoir recours à des moyens protecteurs qui, rendant le soldat inquiet, craintif, paralysent son courage et retiennent son élan. Rien n'est d'ailleurs plus difficile à garder qu'une ligne non interrompue d'ouvrages, car il suffit à l'ennemi d'en forcer un seul pour prendre aussitôt en flanc et à revers tous les autres.

Les raisons qui interdisent les lignes continues sur le front des positions ne nous paraissent pourtant pas aussi concluantes à l'égard des ailes, et nous pensons même qu'il est telles circonstances où une ligne en crémaillère, convenablement tracée, serait plus propre que tout autre système d'ouvrages à couvrir le flanc d'une armée.

Si nous citons la crémaillère de préférence aux autres lignes continues, c'est que son tracé, d'ailleurs fort simple, se prête mieux que tout autre aux formes du terrain. Qu'il s'agisse, par exemple, d'interdire le passage et la navigation d'une rivière ; on n'aura rien de mieux à faire, ce nous semble, que de disposer sur la rive dont on sera

maître, un système de crémaillères, tel que les branches et les crochets en battent le cours de travers et d'enfilade. Rien de mieux encore, pour la défense d'une gorge, que deux lignes à crémaillères, échelonnées à droite et à gauche sur les pentes qui la forment, et dont les branches, descendant peu à peu, iraient converger vers la sortie.

Il nous reste à parler des principales circonstances où les retranchements deviennent d'une nécessité absolue pour assurer la conservation de points importants, ou pour servir de refuge à une armée battue. De ces circonstances, les unes se rapportent aux *têtes de pont* et aux *places du moment;* les autres, aux *camps retranchés* sous les villes fortes, et aux lignes de *circonvallation* et de *contrevallation.* Aucun écrivain ne nous paraissant avoir embrassé ces divers sujets avec plus de lucidité que M. le général Rogniat, nous emprunterons sa plume pour les reproduire aux élèves.

« Les fleuves, dit le général, sont les meilleures lignes « de défense que la nature présente pour couvrir les ar- « mées (1); mais ils offrent les mêmes avantages aux deux « partis: car s'ils opposent une barrière aux attaques de « l'ennemi, ils opposent la même barrière à nos propres « attaques; s'ils couvrent nos mouvements, ils couvrent « aussi les siens. Nous n'avons qu'un parti à prendre pour « rompre l'équilibre et faire pencher la balance de notre « côté; c'est de nous assurer des passages sur la rive op- « posée par des ponts protégés et défendus par des re- « tranchements nommés têtes de pont. Alors, le fleuve « qui nous défend cesse de protéger notre adversaire; il « ne s'oppose plus à notre marche, tandis qu'il s'oppose

(1) Pourtant Napoléon ne les place qu'après les déserts et les chaînes de montagnes.

« toujours à la sienne. En sûreté derrière ces lignes na-« turelles, nous épions l'instant favorable d'attaquer, et « nous nous servons de nos têtes de ponts comme de « portes de sorties, pour nous élancer en avant.

« L'ennemi concentre-t-il toutes ses forces devant « notre tête de pont, afin de nous empêcher de débou-« cher: nous le tenons en échec avec les troupes néces-« saires à la garde du retranchement; et tandis que nous « l'occupons sur ce point en simulant une attaque avec « des têtes de colonne, nous courons passer le fleuve sur « des points éloignés où nous ne trouvons aucune résis-« tance. Se disperse-t-il en détachements le long du « fleuve pour suivre nos mouvements: nous revenons ra-« pidement sur nos pas en lui dérobant aisément notre « marche; nous sortons aussitôt de la tête de pont avec « toute notre armée, et nous le surprenons avant qu'il « ait pu se réunir. Mais ces mouvements ne s'exécutent « facilement que par le moyen de grandes routes lon-« geant les fleuves; le défaut de chemins qui leur soient « parallèles nuit à l'attaque comme à la défense (1).

« Le fleuve, au lieu d'être perpendiculaire à la ligne « d'opérations, lui est-il parallèle, comme le Danube par « rapport aux attaques de la France sur l'Autriche; on « établit des doubles têtes de pont, une sur chaque côté, « qui donnent la facilité d'opérer sur l'une et sur l'autre « rive; ce qui procure l'immense avantage de se couvrir « du fleuve toutes les fois qu'on le désire, quels que soient « les mouvements de l'ennemi. Au moyen de ces retran-« chements qui couvrent et défendent les ponts, nous « pourrons toujours mettre le fleuve entre notre adver-« saire et nous. Essaie-t-il, par exemple, de passer la

(1) *Voyez* la leçon sur les passages de rivières.

« rivière pour venir nous combattre sur la rive gauche; « nous lui disputerons d'abord le passage; mais s'il réus- « sit dans cette entreprise hasardeuse, nous repassons sur « la rive droite qu'il vient de quitter, et nous nous trou- « vons toujours défendus par la ligne du fleuve, à moins « qu'il n'établisse aussi de son côté des doubles têtes de « pont, qui lui permettent de manœuvrer également sur « l'une et sur l'autre rive.

« Les têtes de pont sont encore indispensables pour « assurer les lignes d'opérations partout où elles traver- « sent le fleuve, contre les partis de l'ennemi qui peuvent « se glisser sur les derrières de l'armée; et enfin ce sont « elles qui protégent les retraites des armées battues, et « leur procurent les moyens de repasser les fleuves.

« Ce sont les têtes de pont de Dusseldorf, Cassel, Kehl, « Vieux-Brisach et Huningue, sur la rive droite du Rhin, « qui, dans la guerre de la révolution, donnèrent aux « Français un avantage presque constant sur les Alle- « mands. Les armées françaises débouchaient en Alle- « magne toutes les fois qu'elles le voulaient, et elles trou- « vaient, dans ces têtes de pont, des points de sûreté « contre les revers de la fortune, comme on put en juger « à la fin de la retraite de Moreau, en 1796; tandis que « les Allemands se trouvaient arrêtés, dès le début de la « campagne, par un fleuve large et rapide; les têtes de « pont donnaient l'initiative des opérations aux uns, et « elles forçaient les autres à se tenir sur la défensive.

« Rien de plus rare que de bonnes têtes de pont : leur « tracé présente un problème bien difficile à résoudre; « *c'est d'occuper et de défendre un grand espace avec* « *peu de troupes*. En effet, comme elles doivent, avant « tout, assurer la conservation du pont contre le canon « de l'ennemi, leurs ouvrages doivent s'étendre sur une

« toujours à la […] cents mètres
« turelles, nous […] de portée du
« […] jent, par un vaste
« […] t de l'armée, lors
[…] et de marcher
« […] pas moins nécessai
« […] vrages puisse résister
« […] avec un petit nombre
« […] re partie de l'armée re
« […] autres points. La nature
« […] minée ordinairement par
[…] poser de nouvelles difficult
[…] te de pont. On a trouvé,
[…] moyen de remplir ces diverse
[…] lopper immédiatement le pon
[…] ux ou trois fronts, et de porter
[…] sur une demi-circonférence de
[…] ts mètres de rayon, des lunettes
[…] manière à se flanquer entre elles à
[…] mètres de distance, et protégées à
[…] anon du réduit. Il en faut six ou sept
[…] eux extrêmes immédiatement au
[…] au-dessous du pont. On obtient
[…] ent de deux mille quatre cents à deux
[…] mètres de gorge, propre à éloigner suf-
[…] eries de l'ennemi, et qui présente un
[…] bataille pour se porter en avant. Cha-
[…] nettes, d'environ deux cents mètres de
[…] t, sera fraisée et palissadée, sa gorge sera
[…] ne bonne palissade, avec un blockhaus ou
[…] sûreté, et son fossé sera défendu par un second
[…] à feux de revers, adossé au saillant de la con-

« Si ces lunettes sont bien construites, elles doivent « résister aux attaques de vive force les mieux concertées, « avec deux cents hommes de garnison chacune, ou douze « cents hommes pour les six. Le réduit qui enveloppe le « pont, peut être regardé comme l'âme de la défense, « puisqu'il protége la gorge et les communications des « ouvrages détachés; qu'il met le pont à l'abri de toute « surprise; que c'est de son sein que partent les troupes « fraîches et les secours nécessaires pour renforcer ou pour « reprendre les lunettes attaquées, et qu'il offre un asile « aux débris des garnisons forcées. Il contiendra une ré- « serve de huit cents hommes, d'où l'on présume que deux « mille hommes suffiront pour mettre cette immense tête « de pont hors d'insulte. L'ennemi se verra contraint de « remuer de la terre s'il veut la forcer; mais alors on a « le temps de venir à son secours avec le reste de l'armée.

« Si nous choisissons un des rentrants du fleuve pour « l'établissement de notre tête de pont, au lieu d'une par- « tie droite, nous économiserons le travail, puisque nous « n'aurons plus que la corde d'un arc à fortifier, et nos « ouvrages, tracés en ligne droite, acquerront, par cette « heureuse disposition, un nouveau degré de force (1).

« . . . .

« Les besoins de la guerre offensive exigent l'établissement, « en pays ennemi, de dépôts de munitions de guerre et de « bouche, d'hôpitaux et de magasins de toute espèce, qu'il « est nécessaire de mettre en sûreté contre les entreprises « des partis, et même de la population; ils réclament la « conservation de certains passages des fleuves et des mon- « tagnes.

« Tous ces points, qui n'ont que l'utilité du moment et

(1) *Voyez*, dans les traités de fortification, les propriétés des fronts en ligne droite.

« des circonstances, on ne peut penser à les fortifier que « lorsqu'on prévoit le rôle qu'ils vont jouer. On voit, d'a- « près cela, que les constructions permanentes en ma- « çonnerie ne conviennent pas à ces espèces de places du « moment, parce que tout le mérite de ces ouvrages est « dans l'à-propos, et non pas dans la durée. Un genre de « fortifications mixtes qui concilierait la promptitude de « l'exécution avec la sûreté de la place, contre des moyens « ordinaires de campagne, est le seul qui soit convenable « à la rapidité de construction exigée par l'empire des cir- « constances . . . . Le tracé suivant, qu'on « modifiera d'après les localités, m'a paru le plus conve- « nable au rôle qu'elles doivent jouer.

« Représentons-nous un hexagone régulier de six cents « mètres de côté : je construis sur chacun de ses côtés « deux fronts bastionnés de trois cents mètres, accolés en « ligne droite; les faces des bastions ont cent mètres, et « leurs flancs, de trente six de long, sont perpendiculaires « aux lignes de défense; ce qui ne laisse à la courtine que « quatre-vingts mètres. Cette longueur suffit, d'après le re- « lief que nous allons donner, pour que les feux des flancs « puissent plonger jusqu'au fond du fossé du milieu de la « courtine. Ce tracé place les flancs à près de deux cents « mètres des saillants des bastions qu'ils doivent flanquer, « c'est à dire à bonne portée des petites armes.

« Les officiers du génie ne sont pas d'accord entre eux « sur le meilleur emplacement à donner à la demi-lune; « . . . . Sans prétendre décider cette question « importante, nous prenons cependant le parti, dans ce « cas-ci, de détacher nos demi-lunes en avant, ou plutôt « d'en former des lunettes, parce que nous voulons nous « ménager, derrière ces ouvrages détachés, des espla- « nades assez vastes pour faire camper les troupes et les

« faire manœuvrer. Nous plaçons une lunette sur chaque « côté du polygone, et non pas sur chaque front, à quatre « cents mètres en avant, en capitale du bastion obtus qui « se trouve au milieu de chacun des côtés de l'hexagone. « . . . . Ces ouvrages, auxquels nous donnons « quatre-vingts mètres de face et quarante de flanc, se pro- « tègent entre eux à la distance de huit cents mètres; ils « sont flanqués par l'artillerie des bastions aigus, à cinq « cents mètres de distance, et ils prennent sur les angles « du polygone des saillies suffisantes pour en interdire « l'accès à l'ennemi. Leur gorge et le fossé des flancs se « trouvent seuls à portée d'être défendus de l'enceinte par « le feu des petites armes : le fossé des faces en est trop « éloigné pour en être flanqué d'une manière efficace (1); « on y suppléera par un blockhaus à feux de revers adossé « au saillant de la contrescarpe. On établit un autre block- « haus à la gorge, communiquant, par une galerie souter- « raine, avec le fossé du corps de place, afin de servir de « réduit de sûreté à la garnison, et de favoriser la reprise « de l'ouvrage (2). Le reste de la gorge est fermé par une « palanque.

« Les lunettes, ainsi que l'enceinte, sont fraisées et pa- « lissadées; ou bien, si les circonstances locales le per- « mettent, on remplit leur fossé d'eau, genre d'obstacle

(1) Les élèves trouvent ici, et dans ce qui a été dit précédemment, des portées de flanquement généralement plus longues que celles qui sont indiquées dans les éléments de fortifications; mais il faut qu'ils sachent que quelques mètres de plus ou de moins ne sauraient avoir une influence dont on doive tenir compte dans les applications.

(2) Cette galerie, nécessairement longue à construire, ne nous semble pas d'une telle utilité qu'on ne pût à la rigueur s'en passer : la garnison, chassée de l'ouvrage, après avoir laissé le nombre d'hommes nécessaires à la défense des blockaus, se retirera au pas accéléré dans le corps de place, afin d'en démasquer les feux au plus vite.

ges en terre, dont la construction est assez souvent remise au moment de la guerre.

De nombreux exemples, s'il en était besoin, justifieraient l'importance des camps retranchés. En 1761, Frédéric doit son salut à celui de Buntzelwitz; plus tard, les armées républicaines trouvent un refuge dans ceux de Dusseldorf et de Kehl. « En 1800, dit Jomini, le camp retran-« ché d'Ulm donna à Kray le moyen d'arrêter un mois « entier l'armée de Moreau sur le Danube. On sait tous « les avantages que Wellington tira de celui de Torrès-Ve-« dras, et ceux que Schumla procure aux Turcs pour dé-« fendre le pays entre le Danube et le Balkan (1). »

Suivant l'opinion de M. le général Rogniat, qu'il faut prendre pour expert en ces sortes de matières, les camps retranchés formeraient un vaste carré qui envelopperait la place à la distance de deux à trois mille mètres, et dont les angles seraient occupés par quatre forts permanents, fermés de tous côtés, espacés entre eux de quatre à cinq mille mètres, et rattachés par des ouvrages du moment. Au moyen de cette disposition, dit le général, leur capacité intérieure pourra contenir une armée de cent mille hommes, et ne demandera, pour être gardée, qu'une garnison de deux à trois cents hommes dans chacun des forts.

Il ne faut pas se méprendre sur le rôle de ces camps retranchés, ainsi qu'il est fréquemment arrivé, et particulièrement au commencement de la guerre de la révolution. On vit alors les citoyens de chaque ville de guerre, grande ou petite, demander un camp retranché, et par suite un corps d'armée, pour les préserver, selon leur opinion, des désastres d'un siége. Ce préjugé ayant passé de la tête

(1) *Tableau analytique* des principales combinaisons de la guerre, Chap. II, Sect. I.

des bourgeois dans celle des généraux, paralysa longtemps l'action de nos armées.

Les places, loin d'avoir besoin qu'on les protége, sont faites, au contraire, pour protéger: sans doute, il est nécessaire de les secourir pour prolonger la durée généralement assez courte de leur résistance; mais, c'est par des irruptions collectives et non par des stations inactives, ainsi que l'a dit Darçon. A quoi servirait un corps d'armée renfermé dans un camp retranché, sous les murs d'une place, si ce n'est, d'une part, à priver l'armée agissante de troupes qui lui seraient bien utiles, et, de l'autre, à affamer la garnison en très peu de temps? Et quelle serait la destinée de ce corps? d'aller grossir, comme ceux de Wurmser à Mantoue, et de Mack à Ulm, les trophées du vainqueur; tandis qu'en tenant la campagne, il eût pu contribuer au salut de la place.

Répétons donc que les camps retranchés sous les places sont uniquement faits pour recevoir un corps d'armée battu et lui donner le temps de réparer ses pertes, ou dans le but de lui permettre d'attendre en sûreté, pour agir offensivement, que l'ennemi ait éprouvé un revers, ou commis quelque faute grave. Les camps retranchés destinés à empêcher le bombardement d'un port qui renferme un matériel précieux, tel que celui de Recouvrance (1), semblent faire exception à cette règle; mais aussi la dénomination de ces sortes d'ouvrages est impropre, et demanderait à être changée.

Les forteresses autour desquelles il convient d'élever des

(1) Il est formé de quatre forts plus ou moins spacieux, revêtus en maçonnerie, distribués sur une demi-circonférence de trois à quatre mille mètres de rayon, appuyée d'un côté à la Pinfeld, et de l'autre au goulet de la rade de Brest.

ges en terre, dont la construction est assez souvent ... nique
au moment de la guerre. ... n pays.

De nombreux exemples, s'il en était besoin, just... e grand
l'importance des camps retranchés. En 1761 ... toute es-
doit son salut à celui de Buntzelwitz; plus tard ... otif se joint
républicaines trouvent un refuge dans ceu... détourner de
dorf et de Kehl. « En 1800, dit Jomini, le
« ché d'Ulm donna à Kray le moyen ... cette matière, dit
« entier l'armée de Moreau sur le Da... établis sur un point
« les avantages que Wellington tira ... celui de Drissa fut
« dras, et ceux que Schumla procur... qu'il était placé hors
« fendre le pays entre le Danube ... eur système défensif,

Suivant l'opinion de M. le gé... et Moskou; aussi fallut-
prendre pour expert en ces ... ou trois jours. Cepen-
retranchés formeraient un vast... site d'un camp retranché,
place à la distance de deux ... as d'être, comme celui de
les angles seraient occupés ... presqu'île adossée à la mer et
fermés de tous côtés, esp... barquement d'une armée in-
mille mètres, et ratt... de trouver un point straté-
Au ... de cette ... né par l'ennemi. Dès qu'un tel
... à droite ou à gauche, l'armée,
... de l'abandonner, ou courra
...; le camp retranché de Dresde
... pui important à Napoléon pendant
... fut débordé par les masses alliées,
... les avantages qu'une place ordinaire
... car son étendue y fit sacrifier deux
... qui furent perdus en peu de jours, faute

... gle qu'on peut donner sur ces camps,
... surtout favorables pour une armée qui
... ou près de sa base d'opérations. Si une
... se jetait dans un camp retranché sur

« l'Elbe, elle n'en serait pas moins perdue, dès que l'es-
« pace entre le Rhin et l'Elbe serait occupé par l'ennemi.
« Mais si elle se trouvait même momentanément investie
« dans un camp retranché sous Strasbourg, elle pourrait,
« au moindre secours, reprendre sa supériorité et tenir la
« campagne; l'armée ennemie qui l'aurait investie, placée
« elle-même au milieu de la France, entre le corps de se-
« cours et celui du camp retranché, aurait fort à faire
« pour repasser le Rhin. »

Une place dont le développement ne comprendrait que cinq ou six fronts ne serait pas propre à servir de réduit à un camp retranché; car sa capacité ne pourrait renfermer le matériel et les magasins nécessaires à une armée. Les grandes forteresses, de quinze ou seize fronts et au-dessus, telles que Metz, Strasbourg ou Lille, ne réclament pas de camp retranché, puisqu'elles peuvent à la rigueur fournir un asile à un et même à plusieurs corps d'armée. Mais ce serait anticiper que de parler plus longuement ici de l'emplacement et des propriétés des camps retranchés et des grands centres d'action; car cette matière appartient à la leçon que nous consacrons plus loin aux notions de stratégie.

Il nous resterait à dire un mot des lignes de circonvallation et de contrevallation, mais comme déjà il en a été parlé avec assez de détail dans le cours de fortification, nous nous contenterons de les citer ici pour mémoire. Au reste, ces sortes de retranchements, dont l'objet est de couvrir les troupes et les dépôts d'une armée de siége, contre les entreprises de l'armée de secours, d'une part, et, de l'autre, contre les sorties de la place, ne paraissent pas devoir être d'une utilité aussi générale que dans les deux derniers siècles. Presque tous nos siéges ont été faits sans le secours de ces sortes de lignes, et il est à présumer qu'on

camp... ...e qu'il est
se ... ... attaque une
Elle ... ...mée qui pour-
cours ...
pè... ... faux système de
d'a... ...re, qui s'enterrait
les ... ...allation et de con-
... travaux et de frais
« ... ...aire des lignes de Tu-
« ... ... de Savoie força, avec
« ... ...e armée française de
« ... ...chée, mais qui avait six
« ... ..., et se trouvant infé-
« ... ...struire à jamais ce ridi-
« ... ...oute l'admiration que l'on
... ...erveilleux travaux exécutés
« ... ...se, et malgré tout ce qu'en
...on ne s'avisera de nos jours
...périence a démontré que le
...au siége est de battre et de
...ssible, les corps de troupes
...e troubler. C'est celui qu'on
...e l'infériorité numérique des
...ans ce cas, il faut prendre une
...uvre les avenues par où l'armée
...ver, et, dès qu'elle s'approche,
...tout ce qu'on peut du corps de
...bservation, afin de tomber sur elle
...coup de vigueur, si le siége pourra
...en. » Nous citerons, avec l'auteur,
...e conduite à tenir en pareille cir-
...e de Bonaparte devant Mantoue en

Les lignes si fameuses élevées au temps de Louis XIV dans le dessein de couvrir des parties de frontière de plusieurs lieues d'étendue, seraient aujourd'hui plus nuisibles qu'utiles si l'on voulait en tenir compte pour la défense du pays. Et, en effet, si bien qu'elles soient appuyées par des obstacles naturels, l'ennemi parviendra toujours à les tourner; mais il serait dans son intérêt de les forcer qu'il y réussirait à peu de frais, puisque les défenseurs, étant dispersés sur tout leur développement, se trouveront faibles partout. Parmi ces lignes, celles de Wissembourg, couvertes par la Lauter et appuyées d'un côté au Rhin, et de l'autre aux Vosges, semblent remplir toutes les conditions, et cependant elles ont été emportées aussi souvent qu'assaillies.

Il nous resterait à présenter ici, comme complément à cette leçon et à la précédente, des renseignements sur les *camps*, les *cantonnements* et le *campement;* sur les mesures d'ordre et de sûreté relatives à l'occupation des positions; mais le titre III de l'ordonnance sur le service en campagne nous dispense de tout détail à ce sujet : nous y renvoyons nos lecteurs.

en ...
ro...
pla...
rai...

...es parts respectives de la ...n. — De la logistique. — De la ... crer. — Des marches de con... ...es : leur objet. — Les marches ... — Du rapport intime entre les ... — Des marches perpendicu... ...minaire. — Recherche des mo... ...gers et embarras des marches ; ...iverses de la discussion précé... ...es marches. — Distance de l'a... ...sur une seule colonne, du corps ...pe. — § III. Marches sur plu... ...es dans les marches perpendicu... ...e l'avant-garde, des flanqueurs ...ront. — Règles relatives à la con... § IV. Des marches-manœuvres ...tes sont des cas particuliers des ...parément. — De l'arrière-garde et ...s retrogrades. — Des moyens d'y ...e de l'arrière-garde et des colon... ...es de flanc ; d'un usage universel ...t perdu tout leur crédit dans les ... De l'arrangement des troupes dans ...i. — De l'ouverture des débouchés ...es à prendre pour leur exécution. ...de et des flanqueurs. — Formule ...s manœuvres en général.

... I...

...e *marches*, nous comprenons

tous les mouvements quelconques de troupes, isolées ou réunies en corps d'armée. Et quel peut être l'objet de ces mouvements? 1° de rassembler les troupes en corps d'armée; 2° de se porter sur quelque point important; 3° de joindre l'ennemi; 4° de l'éviter.

Ces diverses circonstances donnent lieu de distinguer les marches, en *marches de route* ou de *concentration*, qui se font ordinairement hors de la vue de l'ennemi, et en *marches manœuvres*, qui s'opèrent en sa présence ou dans son voisinage. Nous allons nous occuper successivement des unes et des autres. Mais qu'on nous permette de faire remarquer d'abord que toute marche, de quelque nature qu'elle soit, à part cependant les marches-manœuvres que l'on est dans le cas d'exécuter dans la sphère du rayon visuel, réclame, selon son importance et sa durée, un travail préalable plus ou moins long et plus ou moins délicat, pour en fixer le but et en jalonner la direction. Ce travail, pour lequel il est besoin de renseignements de plus d'un genre, ne saurait être que l'apanage du généralissime. Or, si l'on se rappelle la définition que nous avons donnée de la stratégie, l'on verra qu'il s'agit ici d'une des applications les plus fécondes et les plus fréquentes de cette science; mais quant à l'art d'ordonner les détails de la marche, il rentre dans le domaine de la tactique dont il constitue la branche particulière à laquelle on donne le nom de *logistique*. C'est le fond des devoirs de l'officier d'état-major : le but et la direction étant indiqués, il s'agit de régler l'ordre des troupes dans les colonnes, de déterminer pour chacune d'elles le moment du départ, son itinéraire, les lieux d'étape et de séjour; de prévoir les mesures de précaution, militaires et administratives, d'indiquer enfin les moyens de communication entre les colonnes pour assurer leur arrivée à heure fixe et à point



nommé. Il ne sera question pour le moment que de la partie logistique des marches.

Et d'abord quelle est la distance qu'une troupe peut parcourir dans un jour? Comme il faut que le soldat, après avoir parcouru cette distance, trouve encore assez de temps pour se reposer, préparer ses aliments, nettoyer ses armes, réparer son équipement, soigner son cheval s'il est cavalier, on estime qu'il ne saurait marcher au-delà de dix heures, pendant lesquelles il fera de sept à huit lieues seulement, à cause des haltes indispensables pour rafraîchir et donner le temps aux traîneurs de rejoindre la colonne. Depuis qu'il est constaté que le succès est dans les jambes, cette limite a été souvent dépassée, même par l'infanterie. Mais, pour peu que les marches forcées se prolongent, beaucoup d'hommes et de chevaux tombent malades et restent en arrière : on sait quels désastres causa à l'armée française l'excessive rapidité de ses marches au début de l'expédition de Russie. Il n'est qu'un bon moyen d'accélérer la marche d'une armée, c'est de mettre en réquisition les voitures du pays pour transporter l'infanterie, à laquelle on parvient de cette manière à faire faire jusqu'à vingt lieues en vingt-quatre heures, y compris les moments de repos indispensables. Napoléon y eut souvent recours pour transporter sa redoutable garde impériale sur les points où l'ennemi ne soupçonnait pas qu'il dût la rencontrer.

Les marches de concentration, opérées à l'intérieur pour se porter des garnisons vers un point de la frontière, ne sont qu'un simple déplacement, pour lequel il n'est besoin de précautions administratives ou militaires autres que celles prévues par les règlements ; il s'agit d'observer une discipline exacte et d'arriver à point nommé. On devra calculer les différents itinéraires de manière à ce que les

troupes se succèdent sur les routes sans encombrement ni perte de temps. Les plus éloignées partent les premières et, au besoin, font usage de voitures de transport.

Dans les guerres d'invasion, ou lorsqu'on peut espérer de surprendre l'ennemi au milieu de ses préparatifs ou de quelque faux mouvement, le point de concentration est quelquefois indiqué fort au-de là de la frontière; mais, outre que les marches pour s'y rendre réclament déjà une partie des mesures de sûreté indiquées ci-après pour les marches-manœuvres, il faut avoir préalablement réuni les troupes en corps d'armée ou au moins en divisions, car il serait imprudent de les aventurer par détachements sur des routes où elles pourraient être inquiétées, ne fût-ce que par les habitants.

Napoléon nous a laissé un admirable modèle de ces sortes de marches, lorsque, à l'ouverture de la campagne de 1805, il porta, par des mouvements combinés, les divers corps de son armée sur le Danube. Ces corps partis de Boulogne, de Brest, de la Hollande, du Hanovre, à des époques plus ou moins éloignées suivant les distances à parcourir, convergent sur Donawerth par des routes différentes, et se trouvent réunis le même jour sur les derrières de l'armée autrichienne, avec une rapidité qui devance le bruit de leur marche. Et quelles sont les suites d'une aussi vaste combinaison? Nos lecteurs les connaissent déjà : le général ennemi, coupé de sa base d'opérations, est enveloppé et pris dans Ulm, avec quarante mille hommes.

On prépare le succès de ces sortes de marches en réunissant une partie de la cavalerie légère en un corps particulier qui, précédant l'armée à une distance plus ou moins considérable, ouvre et protège la marche des colonnes. Ce corps, rapide comme la foudre, inonde le pays, saisit

nommé. Il ne sera question pour les communications, partie logistique des marches. ..., prescrit des réquisi-

Et d'abord quelle est la distance la route de l'armée parcourir dans un jour? Comme ces explorations jusqu'à après avoir parcouru cette distance le change, et se jette au temps pour se reposer, prépare.

ses armes, réparer son équip. et trouver plus facilement à est cavalier, on estime ... que l'on a soin d'ailleurs de dix heures, pendant de la même arme, afin que cha- lieues seulement, à son allure naturelle.

rafraîchir et donner ... centrale, en France, en Belgique, la colonne. Depuis ..., une armée n'a point à craindre les jambes, ... et pourtant, même dans ces pays, il l'infanterie. Mais de se pourvoir d'un approvisionnement prolongent, ... pour quelques jours. Les soldats en malades ... l'autre est traînée à la suite des colonn- causa à l'armée ... affectées à chaque régiment. En pré- ches au ... toute cause de retard et d'empêchement dans bon moyen ..., on acquiert la possibilité de saisir les mettre en ... de se livrer avec certitude à l'exécution de ses l'infanterie maraude, à laquelle nos armées ont eu souvent faire ... pour se procurer la subsistance, est le dernier de pris les moyens; et d'abord parce qu'il donne lieu à beau- souvent gaspillage, et ensuite parce qu'il relâche la dis- perte et provoque la haine des populations. La voie des qu'...itions est celle qu'il faut préférer, lorsque les circon- ... ne permettent pas de s'approvisionner par des mar- se ...assés avec des entrepreneurs. Ces réquisitions, pour son ...elles il est souvent besoin de joindre la force à la per- ...un, sont opérées par les soins réunis des officiers d'état- et du corps de l'intendance.

§ II.

Opérées en présence ou dans le voisinage de l'ennemi, les marches-manœuvres réclament des renseignements sur sa position, sa force et ses desseins, sur son habileté plus ou moins grande et sur le temps qu'il peut mettre à prendre un ordre de bataille : elles en réclament de non moins précis sur le pays à parcourir, sur la position que l'on veut occuper et sur la probabilité d'être ou de ne pas être prévenu pendant qu'on les exécutera. Ces marches sont l'épreuve la plus certaine du talent d'un général, car il n'est pas d'opération plus délicate; il n'en est pas non plus de plus importante: c'est par elles qu'on prépare un succès; c'est par elles encore qu'on échappe à un revers.

L'objet des marches-manœuvres est donc de joindre ou d'éviter l'ennemi. De ces deux circonstances peuvent résulter, 1° une bataille offensive; 2° une bataille défensive; 3° une bataille de rencontre; 4° une poursuite; 5° une retraite.

Or, de quelque manière que soit amenée la rencontre, l'action peut donner lieu, selon le cas; 1° à un déploiement en bataille de front; 2° à un déploiement en bataille de flanc; 3° à un déploiement en bataille en arrière; 4° à un déploiement mi-partie de front et de flanc; 5° à un déploiement mi-partie en arrière et de flanc; 6° et enfin à l'emploi des différentes manœuvres et évolutions propres à chaque arme.

Qant aux poursuites et aux retraites, elles exigent évidemment une disposition en colonne.

Déjà la tactique élémentaire nous a appris quel était l'ordre propre à la marche les différentes armes prises isolément; il reste à nous occuper de la marche simulta-

née de ces armes lorsqu'elles sont réunies et combinées en corps d'armée et en armée.

Réunies comme isolées, les trois armes ne sauraient exécuter une marche de quelque durée qu'en se formant en colonne, car cette disposition est la seule qui convienne à tous les terrains. Mais devra-t-on ne faire qu'une seule colonne de la totalité de ses forces, ou en former plusieurs? En admettant le premier cas, quel sera l'ordre des troupes dans la colonne? en admettant le second, chaque arme formera-t-elle ou non sa colonne particulière? Les réponses à ces questions dépendent de tant de circonstances particulières qu'on chercherait vainement à les formuler d'une manière générale, et tout ce qu'il est possible d'en préjuger, dans un cours élémentaire, se réduit à indiquer les bases et la marche de la discussion qui doit en éclairer la recherche.

Une armée peut se mouvoir perpendiculairement ou parallèlement à son front, et passer alternativement, en tout ou en partie, de l'une à l'autre de ces directions. Quelques tacticiens, partant de cette remarque, ont divisé les marches-manœuvres ainsi qu'il suit :

1° Les marches-manœuvres de front (1);

2° Les marches-manœuvres de flanc;

3° Celles qui se font alternativement de front et de flanc;

4° Celles où une partie de l'armée marche par le flanc tandis que le reste marche de front.

Mais il est évident qu'il n'est besoin de donner des règles que pour les deux premières espèces, car les autres n'en sont que des cas particuliers.

La position où l'on se trouve, celle de l'ennemi et la

(1) Le mécanisme des marches en avant et en arrière étant le même, il n'est pas nécessaire d'en faire ici la distinction.

situation du point où l'on veut se porter, déterminent si une marche doit être de front ou de flanc; et cette distinction devient d'autant plus importante, qu'il existe une très grande différence entre les mesures de précaution et d'exécution relatives à chacune de ces marches. Occupons-nous d'abord des premières.

L'ennemi est près, il nous épie, il peut nous avoir tendu des piéges, et, d'un moment à l'autre, tomber sur nous à l'improviste. Il faut donc que nous nous tenions sans cesse en mesure de le recevoir, et, pour cela, ne marcher qu'environnés des précautions que prescrivent l'usage et l'expérience de la guerre. Mais il ne suffit pas d'être averti du danger, il faut encore que l'on puisse y parer avec certitude. Et quel en est le moyen? de passer en temps opportun de l'ordre de marche à l'ordre de bataille. Le temps nécessaire pour opérer cette transformation indiquera, dans chaque cas particulier, la nature et l'étendue des précautions dont il sera besoin de s'entourer. Or, comme il importe d'abréger ce temps le plus possible, la meilleure disposition de marche sera celle qui nous conduira au déploiement le plus prompt, soit qu'il doive s'effectuer en avant, en arrière ou de flanc. Car il ne faut pas oublier qu'une armée, quelle que soit d'ailleurs sa marche, de front ou de flanc, peut être amenée à déployer de chacune de ces trois manières. La dernière, toutefois, peut être écartée dès à présent des calculs, puisque le déploiement de flanc, dans la marche de front, demandera toujours moins de temps, que les deux autres, et que ce temps, quelle que soit la force de l'armée, restera sensiblement le même. Il n'est donc besoin de s'occuper, pour le moment, que de la durée des déploiements en avant et en arrière, durée à peu près égale dans les deux cas, puisqu'ils ne présentent de différence que dans une contre-marche de quelques minutes.

[illegible] de ces déploiements étant évi-[illegible] inverse de la profondeur de la colonne, [illegible] doit tendre à réduire cette profondeur [illegible]. Mais comment y parvenir? Sera-ce en for-[illegible] colonnes dont les têtes restent à la même hau-[illegible] près? ou bien, si l'on persiste à n'en former [illegible], sera-ce en augmentant indéfiniment le front [illegible] colonne unique? L'obligation où l'on est de voya-[illegible] sur une route, pour ne pas être arrêté à chaque pas [illegible] obstacles du terrain, interdit évidemment l'usage de [illegible] dernier moyen et ne laisse d'autre parti à prendre, pour [illegible] uer la profondeur d'une colonne, que de la diviser [illegible] plusieurs autres, auxquelles on assigne autant de routes différentes (1).

Cette méthode, sans doute, serait excellente, si elle pouvait être d'une application toujours facile et prompte; mais il n'en est pas ainsi : car, comme elle exige autant de chemins sensiblement parallèles les uns aux autres qu'il y a de colonnes, et ces chemins ne devant être éloignés que d'une distance égale, ou à peu près, au front de bataille de chacune d'elles, il n'y a qu'un pays de plaines où cette condition puisse être immédiatement remplie. Si, nonobstant les difficultés du terrain, l'on persiste à marcher sur plusieurs colonnes, il faudra se résoudre, ou à ouvrir des chemins, comme au temps de Louis XIV, ou à laisser les colonnes s'approcher ou s'éloigner indéfiniment les unes

(1) Le front d'une colonne doit être évidemment subordonné à la largeur des [illegible] de la route qu'elle suit. « Car, comme l'observe « M. [illegible] sur certains points « si [illegible] s'amincir et s'allonger à « [illegible] les encombrements qui ré- « [illegible], dès le départ, la lar- « geur de la colonne [illegible] de la route ? »

des autres : circonstances également funestes aux succès des opérations ; puisque, dans la première, les colonnes devant attendre que les chemins soient ouverts, ne s'avanceront qu'à pas de tortue, laissant fuir les occasions, et ruinant le pays en pure perte ; et que, dans la seconde, ces mêmes colonnes se trouvant tantôt à des distances considérables et tantôt séparées par des obstacles insurmontables, l'ennemi pourra se glisser entre elles et les détruire successivement en les attaquant de front et de flanc. Ajoutez que la surveillance sera d'autant plus difficile à exercer qu'il y aura plus de colonnes, qu'elles se trouveront plus éloignées les unes des autres, et que le pays sera plus coupé. Voilà assurément de nombreux embarras. Et quels moyens d'en sortir ? Il ne s'en présente qu'un seul : c'est de partager l'armée en colonnes assez nombreuses et assez fortement organisées pour que, à l'aide des précautions dont il sera parlé, chacune puisse suivre une route différente, et de remettre à diviser les colonnes principales en colonnes secondaires, pour préparer le déploiement, au moment où l'approche de l'ennemi donnera lieu de s'attendre à un engagement. A ce moment, sans doute, l'on ne pourra pas toujours se soustraire à la nécessité d'ouvrir des chemins ; mais ce ne sera du moins que pour de courtes distances. Et remarquez d'ailleurs que la nécessité où l'on est de fractionner ainsi une nombreuse armée pour la soustraire au danger qu'elle courrait si, étant en marche sur une seule colonne, elle venait à être assaillie en tête ou en queue, est encore et sans cesse imposée par le besoin de vivre. Ici l'on se rappelle involontairement un des premiers épisodes de l'expédition de Russie. L'armée française pressait la retraite des Russes sur Smolensk : cent vingt mille hommes se suivaient sur la même route, et quarante mille autres formaient une

seconde colonne à peu de distance de la première ; l'ennemi fuyait, et l'on n'avait point à craindre qu'il fît demi-tour pour assaillir la tête de la colonne ; mais, chaque jour, la famine moissonnait par milliers les hommes et les chevaux.

Le système des corps d'armée, en présentant des masses permanentes d'une force mesurée, mais pourtant assez solides et assez bien pourvues pour opérer isolées, répond parfaitement à la nécessité constatée précédemment de diviser l'armée en plusieurs colonnes de route. On sent en effet qu'il n'y aura pas de danger que l'on ne puisse espérer de prévenir, à engager chacun de ces corps sur un chemin différent, si toutefois ils conservent la faculté de se soutenir les uns les autres en temps opportun. Or, comme l'expérience constate, pour un corps d'armée convenablement organisé et opérant en pays varié (1), la possibilité, sinon de résister indéfiniment à des forces doubles ou triples, mais du moins d'échapper à un engagement sérieux, pendant huit ou dix heures, il s'ensuit qu'il n'y aura pas d'inconvénient, tant que l'ennemi ne tiendra pas son armée en position sur la route d'un de ces corps, à les tenir éloignés d'une journée de marche, si dans tous les cas, on a su éviter de laisser entre eux des obstacles qui pourraient empêcher ou seulement retarder leur jonction. Cette précaution est d'une extrême importance ; c'est pour l'avoir méconnue que les armées autrichiennes, débouchant en deux colonnes, tantôt par les deux rives du lac de Garda, tantôt par les vallées de l'Adige et de la Brenta, furent aussi souvent battues qu'elles

(1) En pays coupé, la chance serait plus favorable encore ; en pays ouvert, elle deviendrait contraire, mais alors les colonnes peuvent ne pas cesser d'être en contact les unes avec les autres.

se présentèrent dans la plaine de Mantoue ; c'est encore par une faute du même genre que Grouchy, engagé sur la rive droite de la rivière fangeuse de la Dyle, ne put prendre part à la bataille de Waterloo, dont pourtant il se trouvait fort près.

Il résulte de la discussion précédente :

1° *Que l'ordre le plus favorable à la marche est celui qui réunit au plus haut degré la célérité des mouvements à la promptitude des déploiements ;*

Et comme corollaire :

2° *Que l'arrangement des troupes, dans la marche, devra être généralement le même que dans l'ordre de bataille* (1), *c'est à dire que les divisions, brigades, régiments, bataillons, escadrons ou batteries, devront y conserver le rang que leur assignent leurs numéros ;*

3° *Qu'une armée un peu nombreuse ne saurait marcher sur une seule colonne ;*

4° *Qu'il est avantageux de la diviser en autant de colonnes de route qu'elle comprend de corps d'armée ;*

5° *Que ces corps d'armée peuvent suivre, sans inconvénient, des routes différentes, pourvu qu'ils conservent la possibilité d'arriver au secours les uns des autres dans l'espace de quelques heures ;*

Et comme corollaire :

6° *Qu'il faut éviter de laisser entre eux tels obstacles qui pourraient empêcher ou retarder leur réunion en temps utile ;*

(1) Mais, de quel ordre peut-il être ici question, car ils sont variables à l'infini ? de l'ordre suivant lequel se rangera l'armée en arrivant dans sa nouvelle position, lorsqu'il pourra être déterminé à l'avance, ou, autrement, de l'ordre le plus conforme à la nature du pays et aux vues du général. Dans tous les cas, on devra ne s'écarter de l'ordre primitif qu'autant qu'il en sera besoin pour satisfaire aux exigences du moment.

[illegible] marcher en
[illegible] lorsque
[illegible] les cas,
[illegible] ment en avant

[illegible] averti que l'ennemi
[illegible] d'armée peut, sans
[illegible] colonne d'un front
[illegible] de la route sur la-

[illegible] il ne reste plus à nous
[illegible] la marche d'un corps d'armée; et
[illegible] marche pouvait s'exécuter

[illegible] est encore peu favorable
[illegible] lorsqu'on est attaqué de front;
[illegible] n'auront pourtant aucune
[illegible] on a l'attention de marcher
[illegible] de la colonne tous les ba-
[illegible] point en action sur le champ
[illegible] on ait la précaution de
[illegible] avant, en arrière et sur les
[illegible] distances suffisantes pour don-
[illegible] présence de l'ennemi. Que l'on
[illegible] besoin d'éclairer les flancs
[illegible] c'est dans quelques circons-
[illegible]; car les motifs qui nous
[illegible] étant pour l'ennemi comme
[illegible] sont pour une rencontre
[illegible] formation de flanc ne de-
[illegible] qu'un déploiement en avant.
[illegible] pas moins garantis que les
flancs [illegible] toujours impossible à l'armée

ennemie toute entière de se glisser sur nos flancs, elle pourra y détacher des corps de troupes légères qui, laissant filer la colonne, attendront qu'elle soit assaillie de front pour sortir de leur embuscade et se jeter sur elle. C'est principalement pour prévenir ces sortes de ruses que l'on fait explorer le terrain, à droite et à gauche de la route, à une distance plus ou moins considérable. L'*arrière-garde*, ainsi que l'indique son nom, est destinée à compléter les mesures de sûreté et à couvrir, contre les partis ennemis, les parcs et convois de toute espèce.

De la remarque déjà consignée que la promptitude d'un déploiement de front est en raison inverse de la profondeur de la colonne, il résulte que l'*avant-garde*, pour pouvoir donner avis de la présence de l'ennemi en temps utile, doit être détachée en avant de la tête de la colonne, à une distance au moins égale à cette profondeur, si l'on veut que les dernières subdivisions puissent se porter à la hauteur des premières avant le commencement de l'attaque; car il serait imprudent de compter, pour achever le déploiement, sur le retard que pourra faire éprouver à l'ennemi la résistance toujours incertaine de l'avant-garde. Or, la profondeur de la colonne est facile à déterminer, puisque, par la reconnaissance préalablement faite de la route, on sait combien de fantassins, de cavaliers ou de voitures peuvent y marcher de front; que l'on connaît d'ailleurs l'espace qu'ils occupent dans le rang et dans la file, ainsi que les distances d'une subdivision à l'autre. Autant que possible, les corps d'armée suivent les grandes routes, dont les défilés les plus étroits permettent à l'infanterie de marcher par section, à la cavalerie par quatre, et aux voitures par deux. Toutefois, comme la colonne tend continuellement à s'allonger, et que le soldat, pour plus d'aisance, occupe en tous sens le double, au moins, de

l'espace ordinaire, on tient les sections à deux mètres de distance et les voitures serrées le plus possible.

D'après cela, le corps d'armée que nous avons formé, non compris le parc et les bagages, occuperra, sur une grande route, une profondeur d'environ deux lieues et demie qui, pour nous, est le minimum de la distance de la tête de l'avant-garde à celle de la colonne. On sent, d'ailleurs, qu'il n'y aurait pas moins d'imprudence à pousser l'avant-garde trop loin de l'armée, qu'à la tenir trop près; car l'ennemi pourrait se jeter entre elles, et, par ce mouvement, envelopper la première et surprendre la seconde. C'est par une faute de ce genre que saint Louis perdit la bataille de la Massoure et tomba entre les mains des Sarrasins; que Charles VIII, à son retour de Naples, faillit être pris à Fornoue, lui et le reste de son armée. Mais avant de fournir de plus amples renseignements sur l'avant-garde et les autres détachements, indiquons l'arrangement, dans la colonne de route, des divers éléments de notre corps d'armée, autres que les brigades mixtes, dont on sait déjà que la mission est d'agir détachées, pour ouvrir, flanquer et fermer la marche:

1° En tête, la première division d'infanterie, précédée d'une de ses batteries; chaque pièce suivie de tous ses caissons (1), y compris ceux à cartouches d'infanterie;

2° La deuxième division, également précédée d'une batterie, laissant entre elle et la première un intervalle d'une centaine de mètres;

3° La division de réserve, formée de la même manière et toujours précédée d'une batterie;

(1) Dans les chemins de traverse où les voitures ne pourraient marcher que par une, on se contenterait d'un seul caisson derrière chaque pièce en renvoyant les autres à la queue de la colonne avec les secondes batteries divisionnaires.

4° La division de cavalerie légère, précédée de ses deux batteries :

5° Le reste des batteries divisionnaires;

6° Le parc d'artillerie;

7° Le trésor, les voitures de l'état-major, les ambulances, les bagages, etc.

Le tout précédé, suivi, flanqué et escorté par des détachements, conformément à ce qui est dit ci- aprè.

La raison de cet arrangement est facile à comprendre, l'artillerie précède les divisions, parce qu'elle doit entrer tout d'abord en action pour protéger les déploiements. Nous rejetons la moitié des batteries divisionnaires à la queue de la colonne, pour en restreindre la profondeur le plus possible ; mais, dans les pays ouverts et sur une route qui permettrait de marcher par pelotons, il serait préférable de laisser à chaque division toute son artillerie.

Nous n'évitons pas avec moins de soin d'entremêler l'infanterie et la cavalerie, que dans l'ordre de bataille; et si nous plaçons, de préférence, la seconde derrière la première, c'est que la cavalerie, si le cas l'exige, peut gagner promptement la tête de la colonne en longeant les flancs; tandis qu'elle pourrait compromettre l'infanterie, si, marchant à sa tête, le terrain ne lui permettait pas de combattre, et qu'elle dût se retirer pour lui faire place.

Le parc, les voitures et bagages suivent dans l'ordre que leur assignent leur importance et leur utilité.

§ III.

Mais faudra-t-il donc persévérer à faire route sur une seule colonne lorsque le pays permettra de marcher sur plusieurs? Non, sans doute, pourvu que les colonnes conservent entre elles, à tous les instants de la marche, la

faculté de s'entre-secourir et de prendre rapidement un ordre de bataille.

Il y a plus, et déjà nous l'avons dit précédemment, c'est que le déploiement en bataille de la colonne unique que forme un corps d'armée, demande à être préparé, au moment opportun, par sa décomposition en colonnes secondaires. Encore que la force de celles-ci ne puisse être irrévocablement déterminée, l'on conçoit pourtant qu'il ne sera pas besoin de pousser cette décomposition au-dessous de la brigade, surtout si l'on a la précaution de former les divisions, ou les escadrons, ou les sections, selon qu'il s'agit de l'infanterie, ou de la cavalerie, ou des voitures, et de prendre le pas de manœuvre. D'un autre côté, les troupes de la seconde ligne devant marcher sur les traces de celles de la première, dans le déploiement de front, le nombre des brigades de celle-ci, tant d'infanterie que de cavalerie, indiquera celui des colonnes à former. Le terrain apprendra d'ailleurs quelle combinaison d'armes il conviendra de faire, comme déjà nos lecteurs en sont avertis. La nécessité d'ouvrir des routes, à laquelle nous avons pu nous soustraire en marchant sur une seule colonne, se reproduit ici avec non moins de force que dans le principe; mais encore ne s'y reproduit-elle que pour de courtes distances. C'était, au temps passé, une affaire aussi laborieuse que délicate, que celle de l'ouverture des marches; mais aujourd'hui, comme on le voit, cette partie de la logistique a cessé de présenter les mêmes embarras. Au surplus, les règles n'ont point changé, et nous allons consigner d'abord celles qui se rapportent aux marches de front.

Dans le système que nous adoptons de ne transformer notre unique colonne de route en plusieurs colonnes de manœuvre qu'au moment où notre avant-garde nous aura donné avis de la présence de l'ennemi, il est impos-

sible d'ouvrir des routes à l'avance, et impossible même d'en jalonner la direction : il faut alors que chaque colonne s'avance précédée de travailleurs pour préparer, chemin faisant, son débouché. Le terrain ne permettrait pas de conserver exactement les colonnes à distance de déploiement qu'il ne faudrait pas trop s'en embarrasser, puisque les difficultés qui s'opposeraient à une combinaison aussi régulière existant pour l'ennemi comme pour nous, lui interdiront de former une disposition que nous ne pourrions prendre nous-mêmes. Cependant il est un écueil qu'il faut savoir éviter, c'est de disperser les colonnes sur un trop grand front, car on risquerait, au moment de l'attaque, de se trouver faible partout. Il y aurait moins d'inconvénient à les tenir un peu serrées ; et pourtant on n'aurait plus au même degré la faculté de déborder l'ennemi ou de concentrer ses feux sur les points par où il déboucherait.

Pendant cette opération, que protégent autant d'avant-gardes particulières qu'il y a de colonnes, l'état-major reconnaît et crayonne les positions où l'armée pourrait se former en cas de besoin. Voici d'ailleurs les principales règles à observer dans l'ouverture des marches de front :

I. Evitez de laisser entre vos colonnes des obstacles insurmontables, tels que des bois, des escarpements, de hautes montagnes, des marais, une rivière, à moins que celle-ci pourtant ne présente beaucoup de ponts ou de gués. Blücher, en 1814, fut sévèrement châtié pour avoir négligé cette règle dans sa première pointe sur Paris (1) ; c'est un nouvel exemple à ajouter à ceux que nous avons cités précédemment ;

II. Profitez de toutes les localités propres à assurer les

(1) *Voyez* tome III, pages 579 et suiv.

flancs de la marche; et, pour atteindre plus sûrement ce but, occupez, par des détachements, et pendant le temps nécessaire, tous les débouchés par où l'ennemi pourrait se présenter à l'improviste: votre marche se prolonge-t-elle le long d'une rivière, emparez-vous de tous les bateaux, et, *si la raison de guerre l'exige*, détruisez les ponts et les bacs;

III. S'agit-il d'une marche en pays tellement coupé que le terrain se refuse à un déploiement, attachez-vous à tourner les positions que l'ennemi peut prendre et non à les attaquer de front. Une colonne que vous dirigeriez vers lui pourrait, sans beaucoup de danger, le retenir et donner ainsi le temps aux autres d'achever leur mouvement tournant; cette colonne, s'il venait à se replier, s'avancerait à sa poursuite, jusqu'à ce que le pays venant à s'ouvrir ne lui permît plus de continuer sa poursuite avec sécurité pour ses flancs;

IV. Entretenez, pour remplir cet objet, une communication de tous les instants entre les colonnes. Le pays ne permettrait pas aux ordonnances d'aller de l'une à l'autre, qu'il faudrait avoir recours à des signaux que l'on pût voir ou entendre, afin de pouvoir combiner les mouvements. Ces précautions sont surtout nécessaires en approchant des points où le terrain se découvre, et par conséquent où l'ennemi peut vous attendre en force;

V. Chaque fois que le pays vient à s'ouvrir, rapprochez, à distance de déploiement, les directions d'autant de vos colonnes que le terrain le permettra, afin de pouvoir former un ordre de bataille séparé ou contigu;

VI. Dans la reconnaissance des positions éventuelles que vous pourriez prendre au besoin, examinez toutes les localités susceptibles de vous procurer des revers sur l'ennemi, s'il s'avançait pour vous assaillir, ou qui vous assu-

reraient la faculté de tourner ou d'attaquer avec avantage les positions qu'il viendrait à occuper pour vous arrêter. « Toute marche de front, dit le marquis de Ternay, pré« sente d'un côté, des positions dont vous pouvez vous « servir pour résister à l'ennemi ; de l'autre, des positions « que celui-ci peut saisir pour vous arrêter. C'est en vous « emparant successivement de ces diverses positions, que « vous assurerez la réussite de votre marche. Il faut donc « que vous dirigiez, autant que vous le pourrez, les têtes « de vos colonnes sur ces points-là, ou tout au moins très « près d'eux, s'ils sont d'un accès difficile, afin qu'ils de« viennent, en cas de besoin, la base ou les points d'ap« pui du déploiement de vos propres colonnes..... Ouvrez « dans tous les cas, lors même que vous n'y dirigez pas vos « colonnes, des débouchés dans les villages qui peuvent « contribuer à la force des positions éventuelles que vous « pourrez être obligé de prendre. De tels débouchés faci« litent toujours beaucoup la défense de ces postes...; »

VII. N'engagez jamais plus de deux colonnes de front dans le même défilé, et encore celle de droite devra-t-elle marcher la gauche en tête, afin de pouvoir déployer en même temps lorsqu'elles viendront à en déboucher;

VIII. « Ne prenez jamais pour les débouchés de vos co« lonnes des chemins très creux, dit encore le marquis de « Ternay, à moins qu'ils ne soient bordés par des locali« tés absolument impénétrables ; car elles risqueraient d'y « être anéanties, si l'ennemi venait à gagner leur flanc. Il « n'y a qu'un seul cas où vous puissiez d'ailleurs faire « passer une colonne dans un ravin ou dans un vallon « étroit, c'est lorsque la position d'un corps détaché à l'a« vance, ou la direction de quelque autre colonne, met « l'ennemi hors d'état de l'attaquer;

IX. Les changements de direction, quelle que soit la ma

nière dont on les opère, étant toujours une cause de retard, ouvrez vos débouchés le plus directement possible : allongez-les même plutôt que de multiplier les détours.

Les règles à prescrire pour l'exécution des marches-manœuvres sont de trois sortes : les premières sont relatives à la composition des colonnes; les secondes, à l'avant-garde et aux autres corps détachés, les troisièmes, au mouvement des colonnes.

Déjà l'on a vu que le nombre des colonnes à former pour les marches de front, exécutées à portée de l'ennemi, devait être réglé sur le nombre des brigades de toutes armes de la première ligne. Le terrain ou le temps ne permettrait pas d'ouvrir autant de débouchés qu'il y aurait de brigades dans cette ligne, que l'on pourrait se borner à former chaque colonne d'une division. Il est facile de s'assurer, en effet, qu'une division d'infanterie de douze bataillons, marchant en colonne serrée par pelotons, et précédée de douze bouches à feu, avec leurs caissons, sur deux files, ne mettra pas au-delà de vingt minutes à se former; et qu'une division de cavalerie, marchant également par pelotons, ne demandera au plus que la moitié du même temps pour exécuter, au trot, son déploiement sur une aile, et le quart seulement pour l'opérer sur le centre.

Quand l'ordre de bataille que l'on veut prendre est déterminé à l'avance, il devient facile de régler la disposition des troupes dans les colonnes. Qu'il s'agisse, par exemple, de l'ordre primitif : on formera les colonnes du centre de l'infanterie, et celles des ailes de la cavalerie; les unes et les autres marchant précédées de leurs batteries pour protéger les déploiements. Mais, outre qu'il est rare que l'on puisse ainsi prévoir quel sera le meilleur

ordre de bataille à prendre en arrivant devant l'ennemi (1), la nature du pays et les contre-mouvements de ce dernier peuvent nécessiter des changements considérables, même pendant la marche. La matière ne comporte donc aucune règle absolue, si ce n'est celle pourtant de marcher serré le plus possible, et de placer à la tête des colonnes, les troupes de l'arme qui convient le mieux au terrain et à l'objet que l'on se propose.

L'essentiel, quelles que soient les modifications que l'on doive apporter dans la disposition des troupes, sera de se conformer aux principes donnés pour les ordres de bataille, ainsi :

1° L'on ne devra, dans aucun cas, mélanger l'infanterie et la cavalerie dans la même colonne; elles s'y trouveraient réunies, qu'il faudrait placer l'une à la tête et laisser l'autre à la queue. Le terrain décidera de cet arrangement; mais, en général, ce sera à l'infanterie de marcher la première;

2° Quand les deux armes formeront des colonnes séparées, il faudra éviter de les entremêler; c'est à dire de placer alternativement une colonne de l'une entre deux colonnes de l'autre;

3° Quelquefois le pays indiquera de faire marcher une partie de la cavalerie sur une aile, et le reste, à la queue des colonnes d'infanterie. Ce cas se présentera lorsqu'un des flancs de la marche sera couvert par quelque obstacle infranchissable, tel qu'une rivière, un marais, un bois, une chaîne d'escarpements ou de hauteurs inaccessibles;

4° Quelquefois encore, toute la cavalerie devra former

(1) Ce cas ne saurait se présenter que lorsqu'il s'agit d'aller attaquer l'ennemi dans une position connue, et où il lui est interdit de faire des changements imprévus dans sa disposition.

les colonnes d'une aile, et l'infanterie celles de l'autre;

5° Il y aura, d'ailleurs, telle nature de pays où toute la cavalerie, à part les détachements destinés à éclairer la marche, devra être rejetée à la queue des colonnes d'infanterie;

6° Dans les pays variés où se succèdent des défilés, des bois, des villages, de petites plaines, on devra partager la cavalerie entre les colonnes, car elles pourront être appelées à combattre isolément. Cette arme se placera quelquefois à la tête et plus souvent à la queue des colonnes, car il est toujours dangereux de faire marcher de gros corps de troupes à cheval en avant de l'infanterie, à moins pourtant que le terrain ne soit parfaitement libre;

7° L'artillerie attachée aux divisions, précèdera les colonnes dont elle fera partie. Celle de réserve, à moins de motifs particuliers, suivra, ainsi que les bagages, la route principale.

Mais il est d'autres dérogations que peuvent motiver les vues du général et la position de l'ennemi. Qu'il s'agisse, par exemple, d'attaquer un point déterminé de cette position; il faudra tout d'abord diriger vers ce point les forces nécessaires pour assurer le succès de l'entreprise, et combiner la marche des troupes de manière à ce qu'elles entrent successivement ou concurremment en action, sans retards ni embarras. Faut-il commencer par détruire des obstacles, ouvrir un mur, renverser une barricade; on devra placer les batteries en tête et les renforcer autant qu'il sera besoin. Faut-il refouler d'abord les postes ennemis, on chargera de ce soin des détachements de troupes légères plus ou moins nombreux. Si l'effort devait être dirigé obliquement contre une aile, on verrait quelle partie de l'armée il conviendrait d'avancer, et quelle autre il serait à propos de refuser. Tantôt, pour remplir cet objet

les colonnes se présenteront successivement en forme de tuyaux d'orgues, et tantôt, de front, pour prendre brusquement une disposition en échelons; tantôt encore, la colonne extérieure de l'aile attaquante sera destinée à opérer sur le flanc de l'ennemi un déploiement rapide comme la foudre. Mais il faut toujours se réserver la faculté de varier les combinaisons, car, autrement, on se trouverait dans un grand embarras s'il survenait quelque événement imprévu. La tactique, qui autrefois, offrait peu de ressources pour changer soudain une première disposition, en présente aujourd'hui de plus d'une sorte; il ne faut que savoir les mettre à profit.

L'avant-garde, comme nos lecteurs le savent déjà, est un corps destiné à préparer et même à couvrir les mouvements d'une armée ou d'une portion d'armée. La plus petite colonne, le plus faible détachement, ne marche point sans avant-garde.

L'usage où fut Napoléon de porter jusqu'à deux ou trois journées de marches en avant de l'armée, une partie de sa cavalerie légère, nous a suggéré l'idée de distinguer deux sortes d'avant-gardes : les unes, auxquelles nous ne voyons d'autre nom à donner que celui d'*avant-gardes générales*, sont destinées tantôt à envahir un pays, tantôt à poursuivre un ennemi vaincu, et tantôt encore à couvrir plus ou moins immédiatement le front de la marche de l'armée dans les grands mouvements stratégiques; les autres, que nous appellerons *avant-gardes particulières*, sont chargées d'éclairer et de préparer la marche du corps d'armée ou de la colonne dont elles font partie. Nous n'avons à parler que de ces dernières, et déjà nous avons vu que la distance d'une avant-garde à la tête de la colonne qui la suit, devait être proportionnée à la profondeur de celle-ci; mais ce n'est pas la seule donnée à consulter dans

...ation de cette distance; il faut aussi tenir ... nature du pays, et ne pas perdre de vue le ... se propose. S'il est un écueil à éviter dans la ... l'avant-garde, c'est de la pousser trop en ... éric n'éloignait jamais la sienne à plus d'une ... colonnes; telle était, dans son opinion, l'inti... aison qui doit exister entre une armée et son ..., qu'il se refusait à comprendre celle-ci dans ... des détachements.

« ... armées de l'antiquité, qui se rangeaient dans l'or... profond, dit le général Lamarque (1), qui cam... ...ent resserrées, qui n'avaient pas besoin de beaucoup « temps pour se préparer à combattre, n'exigeaient ... le corps détachés pour éclairer leur marche. Dans ... temps modernes on a beaucoup abusé de l'habitude ... former des avant-gardes. Les mauvais généraux les « compromettent souvent : jamais on ne vit tant de com- « bats d'avant-gardes que sous les Contades et les Soubise. « La honteuse bataille de Rosbach n'a été qu'un de ces « combats d'avant-garde, qu'une surprise sur une armée « qui prêtait le flanc.... *La nécessité de soutenir une « avant-garde qui s'est imprudemment engagée entraîne « des batailles qui n'ont pas de résultat décisif.* »

L'avant-garde, par sa résistance, doit pouvoir donner le temps aux troupes qui la suivent d'occuper une position favorable et de faire des dispositions pour combattre; elle doit aussi pouvoir braver les troupes légères de l'ennemi, attaquer un poste, forcer un défilé, afin que l'armée n'éprouve aucun retard dans sa marche. Il faut donc que, tout en conservant au plus haut degré la faculté d'agir, de voir, d'explorer le pays en tous sens, un pareil

(1) *Encyclopédie moderne; AVANT-GARDE.*

corps présente d'ailleurs assez de consistance pour faire face au danger d'une attaque. Or il n'est qu'une combinaison des trois armes qui puisse satisfaire à ces différentes conditions. Une avant-garde qui ne serait composée que de cavalerie ne pourrait traverser un pays fourré, car l'ennemi tenant des fantassins embusqués sur les flancs de la route, la détruirait dans un instant; une autre, qui ne serait formée que d'infanterie, verrait, à chaque pas, ses éclaireurs sabrés par les cavaliers légers de l'adversaire.

Mais si le concours des deux armes est indispensable, quelle doit être la proportion de chacune d'elles? Il est évident qu'elle ne saurait être invariable, et que l'on devra, pour la déterminer dans chaque cas particulier, prendre conseil du terrain et des circonstances qui pourront se présenter. La seule règle à ce sujet que l'on puisse regarder comme absolue, est de ne jamais descendre, pas même en plaine, au-dessous du rapport de deux à un pour la proportion de l'infanterie à la cavalerie.

Sans artillerie, et déjà nous en avons fourni les raisons, la combinaison des deux armes resterait dans une état d'infériorité qui ne lui laisserait aucune chance de résister à un ennemi qui en serait pourvu. Quelques pièces sont donc nécessaires à l'avant-garde pour donner à ce corps toutes les propriétés désirables.

Il est à peine besoin de dire que ces pièces devront être servies par l'artillerie à cheval, et pourtant l'on se trouvera souvent dans le cas de leur adjoindre des pièces de forts calibres, canons ou obusiers, avec des détachements d'artillerie à pied tantôt pour renverser des obstacles et tantôt pour assurer la possession de quelque point important.

C'est aussi une nécessité d'attacher des ouvriers à l'avant-garde, sapeurs ou autres, puisqu'elle est chargée

non-seulement d'éclairer et de couvrir les colonnes, mais encore de leur préparer la voie (1).

Nous n'avons rien dit jusqu'ici de la force numérique de l'avant-garde, mais il est évident qu'elle doit varier en raison de celle de la troupe dont elle fait partie, comme aussi en raison de la nature du pays, et des autres circonstances dans lesquelles l'armée se trouve opérer. Dans les guerres qui ont eu lieu depuis un siècle, la force de l'avant-garde a rarement dépassé les limites du vingtième et du dixième de la totalité de l'armée. Ce sera tout à la fois nous renfermer dans ces limites et dans celles entrevues précédemment pour la proportion des trois armes entre elles, que de composer d'une de nos brigades mixtes l'avant-garde de notre corps d'armée.

L'avant-garde, dans les marches de front surtout, est le plus important des détachements destinés à veiller à la sûreté d'une armée; mais il n'est pas le seul : les flancs et les derrières ont aussi besoin d'être protégés, bien qu'à des distances moins considérables.

Il faut en général sur chaque flanc des éclaireurs d'infanterie et de cavalerie. Les premiers, en plus grand nombre, se succèdent à quarante ou cinquante mètres les uns des autres, et forment ainsi une chaîne non interrompue à peu de distance de la colonne. Les cavaliers s'en éloignent davantage, et ordinairement jusqu'à entrer en communication avec les flanqueurs de la colonne voisine.

Les flanqueurs, sans cesse engagés au milieu d'obstacles de tous genres, que souvent ils ne parviennent à franchir

(1) Cette circonstance justifierait, seule, l'utilité de troupes d'état-major, tant à pied qu'à cheval. Ces troupes, bien entendu, auxquelles il faudrait donner des outils, seraient dressées à remuer la terre, à faire un abatis, à construire, à détruire et à réparer des ponts, etc.

que la hache à la main, ne sauraient traîner d'artillerie et n'en ont d'ailleurs pas besoin. Ce n'est pas qu'on ne soit souvent obligé de diriger quelques pièces sur les flancs pour garder momentanément un débouché latéral par où l'ennemi pourrait se présenter; mais elles sont toujours suivies de détachements particuliers dont la mission reste indépendante de celle des éclaireurs. Ceux-ci, quelles que soient les difficultés du pays, doivent se tenir sans cesse en communication entre eux et avec la colonne. Destinés exclusivement à explorer le terrain et à donner avis de la présence de l'ennemi, leur marche plus ou moins irrégulière n'est assujettie qu'à la condition de tout voir et de tout examiner; ils gagnent à cet effet les sommités, en évitant toutefois de se laisser apercevoir. Quelque obstacle infranchissable se trouve-t-il sur leur direction, ils regagnent la route, filent lestement le long de la colonne, et s'en éloignent de nouveau aussitôt après avoir passé le défilé. Le nombre des flanqueurs ne s'aurait être fixé; il dépend de la nature du pays: en plaine, il en faut peu; en pays fourré, davantage. La fatigue inséparable d'un service où les hommes et les chevaux ont à faire à travers champs le double du chemin ordinaire, est un puissant motif pour restreindre le nombre des flanqueurs et pour les relever souvent.

Un bataillon d'infanterie légère et deux escadrons de hussards, répartis par moitié sur chacun des flancs de notre corps d'armée, suffiront, et au-delà, pour les couvrir. C'est le tiers de notre seconde brigade mixte, les deux autres tiers alterneront entre eux et avec celui-ci, pour ce genre de service.

Dans une marche de front, il n'est pas besoin d'une forte arrière-garde, car il est à supposer qu'on n'a pas laissé d'ennemis en arrière ou sur ses flancs. Comme le

non-seulement d'éclairer et de couvrir les colo... la sû-
encore de leur préparer la voie (1). ...aire rejoin-

Nous n'avons rien dit jusqu'ici de la force suffiront;
de l'avant-garde, mais il est évident qu'elle ... partie de la
raison de celle de la troupe dont elle faite ... une certaine
aussi en raison de la nature du pays, ... devait à redouter
stances dans lesquelles l'armée se trouve ... de la colonne.
guerres qui ont eu lieu depuis un siècle ... dernières guerres
vant-garde a rarement dépassé les ... une bonne arrière-
du dixième de la totalité de l'armée ... même de l'infante-
nous renfermer dans ces limites ... ne fussent embarrassés
précédemment pour la proportion...
elles, que de composer d'une ... règles sur la conduite de
vant-garde de notre corps d'ar...

L'avant-garde, dans les ... assez forte pour résister à
le plus important des détachements à portée d'être soutenue
sûreté d'une armée; mais ...
les derrières ont aussi ... rocher des colonnes lorsque tout
des distances moins ... afin d'éviter de la compro-

Il faut en général ... prématurément vos desseins;
fanterie et de cavalerie sur plusieurs colonnes, placez l'a-
bre, se succédant ... de celle d'entre elles dont-il importe
des autres, et ... particulièrement le mouvement; mais
peu de dis... ...bre à ce qu'elle puisse protéger le dé-
davantage, ... autres, si l'on venait à prendre un ordre de
cation ...

Les ... la sans cesse environnée des plus grandes pré-
de tou... couverte par des éclaireurs et des flanqueurs.

... engagez dans aucun village, dans aucun défilé,
... chemin creux ou bois, avant de les avoir fait
... ...ement reconnaître (1) et occuper par de l'infan-

... voyez, pour la manière de procéder à ces sortes de ...,
... leçons consacrées aux petites opérations de la guerre.

terie. Les troupes détachées à cet effet se hâteront de la rejoindre aussitôt après qu'elle aura traversé ces obstacles. S'il s'agissait d'un défilé, ces troupes attendraient l'arrivée des colonnes dont elles prendraient ensuite la queue ;

VI. L'avant-garde, dans les passages de rivières et de défilés, se conformera aux règles indiquées ci-après pour ces sortes d'opérations (1) ;

VII. Les troupes, dans l'avant-garde, devront être disposées conformément à la nature du pays ; c'est à dire, que la cavalerie et l'infanterie en prendront alternativement la tête, selon que le pays sera ouvert ou fourré : dans tous les cas, quelques cavaliers ouvriront la marche.

De nuit, et quel que soit d'ailleurs le terrain, l'infanterie marchera la première, précédée, comme on vient de le dire, par quelques cavaliers, pour donner avis de la présence de l'ennemi : on laissera comme arrière-garde, à la queue de la cavalerie, un petit détachement d'infanterie, suivi à quelques pas par un peloton de cavalerie ; les pièces, pour ne pas encombrer la route en cas de retraite, conserveront leur place à la tête de la colonne.

VIII. Dans les haltes de quelque durée, l'avant-garde se forme en bataille, couvrant son front et ses flancs par une chaîne d'avant-postes, et ne faisant repaître que successivement les troupes (2) ;

IX. Mais ces haltes ne devant se faire que dans une position favorable, le commandant, pour y arriver, poussera vigoureusement tous les détachements ennemis qu'il trouvera devant lui ;

X. En cas d'attaque, il tiendra ferme et enverra prévenir l'armée ;

(1) 20e leçon, § IV.

(2) *Voyez*, plus loin, la leçon sur les détachements et les avant-postes.

XI. Si l'ennemi occupe quelque poste qui puisse arrêter ou retarder la marche de l'armée, il l'attaquera brusquement, et s'efforcera de couper la retraite aux défenseurs. Frédéric recommandait à ses généraux de ne pas *marchander* les troupes légères ennemies ; cette règle n'a pas cessé d'être bonne à suivre (1).

Quant à la conduite des colonnes, il serait superflu d'en discourir longuement, après ce qui a été dit de l'ouverture des marches et de la tactique particulière de chaque arme, d'autant plus que nous nous proposons de traiter plus loin des *Poursuites* et des *Retraites*, des *Passages de rivières et de défilés*. Nous réduirons donc aux quelques règles suivantes ce qui nous reste à dire sur cette matière.

I. Réglez la composition des différentes colonnes conformément à la nature du pays et à l'ordre de bataille que vous prévoirez devoir prendre.

II. Placez en avant de chacune d'elles une petite avant-garde, à laquelle vous joindrez des travailleurs pour ouvrir ou réparer le chemin ; et, s'il en est besoin, des voitures chargées de madriers, de poutrelles et de chevalets pour construire des ponts.

III. Veillez à ce que l'infanterie marche serrée et se soutienne au pas naturel. Dans un passage de défilé où il serait besoin d'allonger la colonne, les troupes de la tête marcheront doucement ou s'arrêteront, pour donner le temps à celles de la queue de reprendre leurs distances.

Une colonne entièrement composée de cavalerie pourra prendre le trot et même le galop pour passer un défilé, car il importe de la tirer le plus vite possible de ces sortes de positions.

(1) Les autres précautions relatives à la conduite de l'avant-garde seront implicitement tracées dans la leçon sur les *petites opérations*, à laquelle nous renvoyons nos lecteurs.

IV. Ayez soin que les mêmes mouvements soient opérés successivement par les différentes subdivisions d'une même colonne, et que ces subdivisions conservent entre elles leurs distances.

V. Maintenez, autant que le terrain le permettra, surtout en approchant du terrain où l'armée devra se déployer, les têtes de vos colonnes à la même hauteur, ou, si elles doivent marcher en tuyaux d'orgue, veillez à ce qu'elles conservent le degré d'obliquité propre à remplir vos vues.

VI. Faites faire, de deux heures en deux heures, des haltes de quelques minutes, mais sans que le soldat, quel qu'il soit, fantassin, cavalier ou conducteur de voiture, quitte ses armes ou son rang.

VII. Prenez telle mesure, en traversant un village, pour qu'aucun soldat ne s'y arrête.

VII. Évitez que vos colonnes ne se croisent, et, pour qu'elles ne puissent se fourvoyer, surtout dans les marches de nuit, prescrivez aux avant-gardes de laisser des signaux à tous les embranchements : plusieurs débouchés se rapprochent-ils au point de faire craindre que les colonnes ne se confondent, prévenez ce désordre en faisant marcher des officiers sur les flancs.

IX. Veillez à ce que les détachements préposés momentanément à la garde des points dont l'occupation importe à la sûreté de la marche, reprennent la queue de la colonne au fur et à mesure qu'elle dépassera ces points.

X. Gardez-vous, au contraire, de rappeler ceux de ces détachements dont la mission est d'entretenir la liaison entre les différentes parties de l'armée, ou d'assurer la retraite en cas d'échec.

XI. Soyez toujours prêt à vous porter au soutien de l'avant-garde, et pourtant ne prenez pas l'alarme aux premiers coups de canon que vous lui entendrez tirer.

XII. Faites relever souvent vos flanqueurs d'autant plus souvent que le pays sera plus difficile.

Complétons la théorie des marches-manœuvres perpendiculaires en disant un mot de celles qui se font en arrière.

§ IV.

Ce n'est pas sans raison que le marquis de Ternay établit une distinction entre les marches-manœuvres rétrogrades et les retraites proprement dites ; cette distinction tire son motif du but et de la durée des unes et des autres. Dirait-on qu'une armée est en retraite parce qu'elle se décide à se replier pour engager l'ennemi à quitter une position où il serait difficile de le forcer, ou pour en venir prendre une elle-même qu'elle aura reconnue et préparée à l'avance, ou bien encore pour opérer une concentration qu'il serait imprudent de tenter trop près de cet ennemi ? Non sans doute, autrement les plus belles manœuvres des grands capitaines ne seraient souvent que des retraites. Moreau et Napoléon ont opéré des marches de ce genre dans deux grandes occasions, et alors qu'ils étaient à l'apogée de leur gloire : le premier, quelques jours avant la bataille de Hohenlinden ; le second, la veille de celle d'Austerlitz. Il faut une série de marches rétrogrades pour constituer une retraite ; et cette circonstance ne saurait être que la conséquence d'un engagement partiel ou général où l'on a eu le dessous, car il n'est pas à supposer qu'une armée consentira à se retirer sans cesse, si elle n'y est obligée par la force des circonstances. Les poursuites, par la même raison, demandent à être distinguées des autres marches offensives : la place des unes et des autres, dans un traité de tactique, se trouve naturellement mar-

quée à la suite des batailles dont elles sont la conséquence forcée et en quelque sorte la continuation.

Il ne faut qu'un instant de réflexion pour reconnaître que la plupart des principes relatifs aux marches en avant, retrouvent leur application dans les marches rétrogades; puisqu'il s'agit, dans un cas comme dans l'autre, de directions de mouvements et de lignes perpendiculaires entre elles. Mais il en est pourtant de particuliers à ces dernières, et surtout pour la disposition des différentes armes dans les colonnes.

Il semblerait, au premier aperçu, que, pour passer d'une marche en avant à une marche rétrograde, il n'est besoin que d'ordonner la contre-marche dans chaque colonne sans aucune autre disposition préparatoire. Mais bien souvent l'avant-garde, devenue arrière-garde, ne suffira plus à couvrir le mouvement; car l'ennemi, comme il arrive presque toujours en pareille circonstance, s'efforcera par tous les moyens de vous entamer. Vous aurez sa cavalerie sur les bras partout où le terrain permettra l'action de cette arme; il faudra donc que vous lui opposiez la vôtre, sauf à la faire écouler ensuite par les flancs et les intervalles de l'infanterie au moment où vous prendrez un ordre de bataille. Dans les terrains coupés où quelques bataillons suffiraient pour anéantir une nombreuse cavalerie, ce sera le tour de l'infanterie de marcher à la queue des colonnes. Or, comme cette variété de terrain se rencontrera généralement sur la direction de chacune d'elles, il faudra, avant de commencer le mouvement, opérer des revirements de troupes du centre aux ailes et de celles-ci au centre qui permettent de former dans tous les cas la disposition la plus favorable.

Les troupes, pour l'exécution des marches rétrogrades comme pour celle des marches en avant, doivent être ployées en colonnes serrées. Cette règle n'admet d'excep-

tion que pour les colonnes des ailes, et l'on en verra la raison ci-après :

Il est de règle, dans les marches rétrogades, de faire filer tous les bagages à l'avance, même une partie de l'artillerie, en ayant soin de conserver de préférence avec les troupes, les pièces servies par les canonniers à cheval et surtout les obusiers (1); de ces pièces, les unes précèdent les colonnes et les autres les suivent couvertes par de forts détachements de l'arme qui s'en trouve le plus à proximité.

Il peut arriver qu'une armée se retire par les routes mêmes qu'elle avait suivies d'abord, ou par des routes nouvelles qu'elle est alors obligée de s'ouvrir.

Si l'on pouvait toujours opter entre ces deux alternatives, nul doute qu'on ne dût accorder la préférence à la première; puisque déjà les débouchés se trouveraient ouverts, les points importants occupés, et la plupart des mesures préliminaires accomplies; que d'ailleurs l'on se replierait sur ses magasins, sur ses renforts, et peut-être sur quelque position que l'on aurait préparée en s'avançant. Mais on peut ne plus être entièrement maître de ses mouvements, et se voir obligé à se jeter en dehors de sa ligne naturelle de retraite; il peut se faire d'ailleurs que l'on ait intérêt à la quitter sans y être contraint, tantôt pour tromper l'ennemi, tantôt pour menacer un point important de son échiquier, tantôt enfin pour trouver à vivre. La question, quel que soit le motif qui vous fait changer de direction, demeure toujours fort compliquée; il faut procéder à l'ouverture de nouveaux débouchés, occuper de nouvaux postes sur les flancs et en avant des colonnes, reconnaître de nouvelles positions; il faut rappeler ses anciens détachements, et faire passer tout son matériel d'une direction sur l'autre. Même

(1) Les obusiers, pour contenir la cavalerie ennemie et incendier un village lorsqu'il ne reste d'autre moyen pour retarder la poursuite.

dans l'offensive, même après un succès, il n'est pas, dit Napoléon, d'opération plus délicate que celle de changer de ligne de retraite. Toutefois, il s'agit moins ici d'en changer complétement, comme quelquefois la stratégie indique de le faire, que d'en dévier momentanément pour la regagner ensuite par un détour, dès la fin de la première ou de la seconde marche.

Les préléminaires d'une marche rétrogade dans une nouvelle direction, autres que ceux relatifs aux débouchés et au départ à l'avance de tous les bagages et d'une partie de l'artillerie, consistent :

1° A se saisir de tous les défilés par où doit se retirer l'armée. Les détachements chargés de cette mission s'établissent principalement sur les flancs, afin de laisser un passage libre aux colonnes ;

2° A se saisir également de ceux par où l'ennemi pourrait déboucher pour arrêter ou retarder la marche : ici les troupes doivent se placer en avant et de manière à en fermer l'issue ;

3° A porter à l'avance, mais successivement, sur les positions que pourra prendre l'armée, des détachements assez nombreux pour en occuper les points importants, et couvrir au besoin le déplciement en bataille;

4° A s'emparer des postes, têtes de ponts et autres, que l'ennemi pourrait avoir trouvé moyen d'occuper sur les derrières, et dont il serait indispensable de le chasser.

Les troupes détachées pour ces différents motifs se rendent à leur destination le plus vite possible et en suivant les chemins du pays ; elles rejoignent ensuite l'arrière-garde, au fur et à mesure que celle-ci défile devant elles. Les détachements auxquels se trouve confiée la garde d'une tête de pont ou de tout autre poste mis à l'abri d'un coup de main, reçoivent l'ordre, tantôt de s'y défendre jusqu'à

la dernière extrémité, et tantôt celui de les détruire en se retirant. Si les circonstances ne permettaient pas de faire ainsi occuper à l'avance les points dont il s'agit, on chargerait de ce soin les troupes d'infanterie et d'artillerie qui arriveraient les premières.

Une armée ne saurait opérer une marche rétrogade avec quelque sécurité qu'en prenant une certaine avance sur l'ennemi : or, il n'est que quatre moyens d'y parvenir :

1° En prononçant un mouvement offensif pour donner le change à l'ennemi, et refouler momentanément ses troupes légères et ses têtes de colonnes. C'est ce que fit Napoléon devant Troyes, à deux époques différentes de la campagne de 1814 (1);

2° En profitant de la nuit pour dérober à l'adversaire les premiers instants de la marche; c'est le moyen le plus ordinaire et le plus sûr;

3° En passant une rivière dont on fait ensuite sauter les ponts;

4° En se jetant dans des défilés dont on défend opiniâtrément l'entrée;

Ou bien encore, mais ce moyen ne saurait être admis en règle, à l'aide de quelques-unes de ces ruses dont fourmille l'histoire et dont nous avons vu que se servit avec succès le général russe Kutusoff pour tromper Murat en 1805 (2).

La composition de l'arrière-garde est une affaire de haute importance, mais pour laquelle il est impossible de prescrire rien d'absolu, si ce n'est qu'elle doit être conforme à la nature du pays et proportionnée à la gravité des circonstances.

(1) T. III, p. 570 et 594.
(2) T. III, p. 148.

Les différentes colonnes d'une armée n'auraient pas entre elles une liaison de tous les instants que chacune devrait se faire suivre par une arrière-garde particulière.

Les flancs, dans une marche rétrograde, ont besoin d'une protection bien autrement efficace que dans une marche en avant; car l'ennemi, indépendamment du surcroît de confiance que lui donne son rôle de poursuivant, trouve dans sa position sur les derrières de l'armée, une plus grande facilité à les faire assaillir par ses troupes légères. Un corps qui se jette sur le flanc d'une armée qui marche en avant, court risque d'être coupé; ici, au contraire, il ne cesse pas de se lier à l'armée qui le détache, à moins que la témérité ne le porte à trop s'avancer ou à se glisser entre les colonnes poursuivies.

Il faut donc de nouvelles précautions pour assurer les flancs. De simples détachements ne suffiraient pas toujours; et d'ailleurs n'est-il pas de règle d'en faire le moins possible? Ils affaiblissent l'armée, fatiguent les troupes, et donnent toutes sortes d'embarras quand vient le moment de les faire rentrer, heureux encore lorsqu'ils ne tombent pas entre les mains de l'ennemi. Nous ne voyons pas de meilleur moyen que de charger les colonnes extrêmes du soin de protéger les autres; mais pour qu'elles puissent remplir ce but, il faut les composer de troupes de toutes armes, et assujettir leurs mouvements aux règles indiquées ci-après pour les marches de flanc, afin qu'elles puissent se former immédiatement, et par une simple conversion des subdivisions.

Les marches rétrogades, de même que les marches en avant, présentent dans leur exécution quatre circonstances différentes, pour chacune desquelles il est des règles de conduite particulières. Ces circonstances naissent du terrain; les voici:

1° Lorsque l'armée traverse un pays découvert qui offre des positions ;

2° Lorsqu'elle marche en pays coupés où les colonnes sont séparées ;

3° Lorsqu'elle entre dans des défilés ;

4° Lorsqu'elle se trouve avoir une rivière à passer.

Nos lecteurs peuvent, en s'aidant de ce qui précède, établir facilement les règles relatives aux deux première de ces quatre circonstances ; et quant à celles à donner sur les deux autres, on les trouvera consignées dans les paragraphes consacrés aux passages de rivières et de défilés.

Nous ne saurions toutefois abandonner le sujet des marches rétrogrades, sans dire un mot de la conduite du corps qui, sous le nom d'arrière-garde, est destiné à couvrir l'armée, et à lui procurer, en arrêtant l'ennemi, le temps nécessaire pour mettre de l'ordre dans la marche ou pour prendre position.

Tantôt l'arrière-garde suit la colonne du centre, et tantôt telle autre colonne que l'on a plus particulièrement intérêt à couvrir. On a vu que pour obvier à l'état d'infériorité inséparable de toute disposition de marche, une armée devait faire reconnaître, sur la direction qu'elle suivait, un assez grand nombre de positions éventuelles pour en trouver quelqu'une à sa proximité dans le cas où il lui faudrait combattre. Ces positions, quand il s'agit d'une marche rétrogade, deviendront d'autant plus avantageuses qu'elles seront en même temps plus difficiles à tourner et plus difficiles à aborder de front. En supposant qu'elles aient été choisies conformément à cette remarque, chacune d'elles présentera toujours quelque point où il suffira de porter un petit nombre de troupes pour contenir pendant un temps plus ou moins long, l'armée ennemie tout entière. C'est là, c'est sur ces espèces de clefs des positions que le

général commandant l'arrière-garde devra la diriger, mais pourtant en ne s'éloignant jamais assez de l'armée pour n'en pas être soutenu.

I. Il laissera derrière lui, comme arrière-garde, de l'arrière-garde, un détachement plus ou moins fort, soit d'infanterie, soit de cavalerie, soit de troupes des deux armes, selon que le lui indiqueront les circonstances et la nature du pays. Ce petits corps, dont la marche sera fermée dans tous les cas par quelques cavaliers, se maintiendra le plus longtemps possible dans tous les défilés que présentera la route. Il rejoindra ensuite lestement le corps principal, en faisant soutenir les différentes armes les unes par les autres et en recueillant, chemin faisant, les derniers détachements envoyés primitivement pour assurer la marche.

II. L'arrière-garde devra s'arrêter et tenir ferme, sans cependant se compromettre, sur tous les points qui lui offriront quelque appui. Elle s'attachera à diriger le feu de ses pièces sur tous les débouchés par où l'ennemi se montrera. Ces haltes de l'arrière-garde sont nécessaires non-seulement pour retarder la marche de ce dernier, mais encore pour donner le temps aux détachements de la rejoindre. Ce corps, d'après cela, se trouvera tantôt plus loin et tantôt plus près de l'armée; mais peu importe, pourvu qu'il soit toujours à portée d'en être soutenu.

III. Pour retarder la marche de l'ennemi, elle obstruera les chemins, fera sauter les ponts, et mettra le feu aux villages avec ses obus.

IV. Quelquefois l'arrière-garde pourra prendre l'offensive, tantôt pour repousser un ennemi qui la presserait trop vivement, tantôt pour réoccuper quelque poste que l'on se serait trop hâté d'abandonner; mais, quels que soient les succès qu'elle obtienne, elle se gardera bien de poursuivre l'ennemi; car, à la certitude d'être bientôt

ramenée, viendrait se joindre, pour elle, le danger beaucoup plus grand d'être séparée des colonnes.

V. Dans les haltes et les marches de nuit, l'arrière-garde devra user des précautions indiquées précédemment pour l'avant-garde, dans les mêmes circonstances.

§ V.

Il nous reste à examiner, comme dernière circonstance des marches-manœuvres, celle où l'armée, se mouvant parallèlement à son front, présente à l'ennemi le flanc de ses colonnes. En théorie, rien de plus simple et de plus prompt que le mécanisme d'une marche de ce genre, puisqu'il ne s'agit que de rompre en colonne, par une simple conversion des subdivisions, chacune des lignes, suivant lesquelles se trouve rangée l'armée; puis, pour revenir de cette disposition à un ordre de bataille sur le flanc de la marche, de prescrire des conversions inverses. Mais s'il est facile, abstraction faite toutefois des empêchements nés de la nature du terrain, de transporter latéralement et, pour ainsi dire, d'une seule pièce, un ordre de bataille tout entier, ce n'est pas le seul cas qui puisse se présenter. L'ennemi, que vous aviez d'abord aperçu sur votre flanc, peut avoir pris ou fait prendre les devants à un corps considérable pour barrer le chemin à vos colonnes; et dans ce cas, nécessité de les former en avant, en tout ou en partie, ce qui n'est plus une petite affaire; 1°, parce que ces colonnes étant nombreuses et formées à distance entière présentent une profondeur qui les rend difficiles à déployer; 2° parce qu'elles n'ont point entre elles les distances voulues pour un déploiement; 3° parce que l'ennemi, par sa présence sur le flanc extérieur de la marche, leur interdit de gagner du terrain de ce côté.

La nature du pays vient aussi donner naissance à des embarras auxquels il n'est pas toujours facile de se soustraire ; il en sera parlé un peu plus loin.

Les marches de flanc, imaginées dès le premier âge de la tactique moderne, ont été le moyen de manœuvre par excellence jusqu'au moment où cette science s'est enrichie de la théorie des déploiements. C'est à cette méthode que Turenne et les autres généraux de Louis XIV durent leurs plus brillants succès. Les campagnes de la guerre de sept-ans ne présentent, pour ainsi dire, que des marches de flanc ; Frédéric, avec des troupes plus manœuvrières que ne l'étaient celles de ses adversaires, les opérait audacieusement à la vue de ces derniers. Ses troupes, formées en colonnes par lignes, arrivaient devant une aile de la position ennemie, se prolongeaient devant son front par un changement de direction, puis au signal de quelques coups de canon, se formaient en bataille par une conversion des pelotons. Il fallait la lenteur et l'irrésolution des Autrichiens pour laisser s'accomplir une manœuvre aussi dangereuse. Une fois pourtant, Frédéric paya cher cet excès d'audace : ce fut à Kollin (1).

Les marches de flanc, tant prônées par les tacticiens du dernier siècle, sans en excepter Guibert, ont perdu tout leur crédit dans le cours des guerres de la révolution. Elles l'ont perdu :

1° Parce qu'elles ne conviennent qu'à de petites armées, et que cette époque en présenta sans cesse qui dépassaient toutes les limites ;

2° Parce qu'elles réclament des circonstances de terrain qu'on ne rencontre que rarement, et que n'exigent pas les marches en colonnes ployées ;

(1) Voyez le Traité des grandes opérations, par le général Jomini.

4° Parce que la moindre faute, la plus petite méprise dans leur exécution, expose l'armée à être séparée en deux parties, témoin le désastre de l'armée prussienne à Kollin;

5° Parce qu'il est peu de remède à une attaque sur la tête des colonnes, et qu'une pareille attaque est le présage presque certain de la défaite d'une armée : c'est le cas où se trouva à Rossbach celle du prince de Soubise ;

5° Parce qu'elles laissent presque toujours à découvert la ligne d'opération;

6° Parce qu'elles ne sauraient être exécutées qu'avec une lenteur dont ne s'accommode pas le système de guerre moderne.

Au surplus, comme ces raisons n'interdisent pas l'usage de ces marches à des corps peu nombreux et même à de petites armées, nous en établirons ici la théorie aussi brièvement que nous le pourrons.

Nous avons dit en thèse générale, et pour faire comprendre tout d'abord le mécanisme des marches de flanc, qu'il ne s'agissait, pour leur exécution, que de former une colonne de chaque ligne. La force numérique de l'armée et la nature du pays peuvent intervenir, ensemble ou séparément, pour réclamer des modifications à cette disposition. L'armée est-elle nombreuse; il sera préférable de multiplier les colonnes, tant pour alléger la marche que pour diminuer le danger d'une attaque de front. Le pays est-il coupé, et il le deviendra toujours plus ou moins pour peu que la marche se continue; il faut donner aux différentes armes dans les colonnes, et aux colonnes entre elles, un arrangement qui convienne sinon à toutes les circonstances, ce qui serait impossible, mais au moins aux plus ordinaires; car ce serait folie que de songer à des revirements de troupes dans le cours de la marche. La

plupart des tacticiens, et Guibert lui-même, ont proposé de former chaque colonne d'une moitié de ligne. Cette méthode serait vicieuse : 1°, parce que la cavalerie étant obligée de marcher partie à la tête des unes, et partie à la queue des autrès, se trouverait souvent avoir une place peu conforme à la nature du pays; 2°, parce que ce serait assujettir cette arme aux pas et aux haltes de l'infanterie, et lui ravir, par conséquent, la première de ses propriétés; 3°, parce que la formation sur le flanc ne pourrait plus s'effectuer immédiatement; la première moitié de chaque ligne devant d'abord démasquer la seconde, qui elle-même se verrait obligée à une marche en bataille d'une exécution toujours difficile, pour s'établir sur son terrain; 4°, parce que, dans un déploiement de front, une partie de la cavalerie se trouverait en avant de l'infanterie, et peut-être dans l'impossibilité de la démasquer en temps opportun.

Guibert, en cela, s'est écarté de la doctrine de Frédéric, pour laquelle il professe ordinairement le respect le plus profond : en effet, les campagnes de la guerre de sept-ans ne présentent pas un seul exemple où les troupes de la même ligne aient été partagées en plusieurs colonnes pour exécuter une marche de flanc.

Pour parvenir à une disposition qui convienne au plus grand nombre de cas, il faut remarquer que, même dans une plaine rase, un ordre de bataille ne cesserait pas d'être fondé en raison alors que l'infanterie serait appelée à former seule les deux premières lignes, et surtout si la cavalerie se trouvait à portée d'arriver immédiatement sur les ailes. Or, ce serait tout à la fois remplir cette condition et éviter les inconvénients dans lesquels nous venons de voir qu'est tombé Guibert, que de former les troupes de cette

[illegible] colonne sur le flanc intérieur de la marche.

[illegible] établir comme règles, 1°, que cha- [illegible] à force de l'armée, formera [illegible] deux colonnes particulières; 3°, que la [illegible] à part celle des détachements desti- [illegible] ou couvrir la manœuvre, marchera sur le [illegible] en autant de colonnes qu'il sera besoin [illegible] et faciliter le mouvement; elle devra se tenir [illegible] de l'infanterie, de manière à n'avoir qu'à [illegible] et à marcher en avant pour se porter en ligne; [illegible] les batteries suivront leurs divisions respectives; 5° [illegible] parcs et la partie du matériel qui ne doit pas entrer [illegible] tion sur le champ de bataille, formeront une der- [illegible] colonne sur le flanc intérieur, et à quelque distance [illegible] cavalerie. Nous ne voyons d'autre exception à ces [illegible] que dans les terrains découverts où l'on pourrait [illegible] la cavalerie des ailes partie à la tête et partie à la [illegible] de chacune des deux lignes d'infanterie, et encore [illegible] la regardions-nous pas comme une nécessité à la- [illegible] on ne puisse se soustraire.

Voici, d'après cela, quels seront, dans une marche de flanc, le nombre, la disposition et la composition des colonnes de notre corps d'armée : 1° Trois colonnes d'infanterie formées chacune d'une division, celle de la réserve comprise; 2° une première colonne de cavalerie, composée des brigades de chasseurs et de lanciers, destinées à former au besoin les ailes : ce sera la quatrième dans l'ordre général de la marche, en allant de l'extérieur à l'intérieur; 3° une seconde colonne de la même arme, formée de la brigade de dragons, et en outre des batteries de réserve; 4° enfin, la colonne des parcs et des bagages, le tout environné des précautions que réclamera la

circonstance, conformément à ce qui sera dit ci-après. Cette disposition demandera six débouchés, mais on pourra les réduire à cinq, et même à quatre, en se bornant à ne former qu'une seule colonne de la cavalerie et en renvoyant sur les derrières, et jusqu'à une demi-journée de marche, si le pays ne présente pas de route plus à proximité, toutes les voitures dont l'armée peut se passer momentanément. Cette colonne, dont l'itinéraire devrait être réglé sur la marche de l'armée, serait accompagnée d'une escorte plus ou moins nombreuse, selon sa profondeur et la nature du pays.

On a vu que, dans les marches perpendiculaires, les colonnes pouvaient laisser entre elles des intervalles assez considérables, et se trouver même momentanément sans communication immédiate; les marches de flanc n'admettent pas autant de latitude. Voulant être incessamment en mesure de recevoir l'ennemi, toutes les parties de l'armée doivent conserver entre elles, et pour ainsi dire à tous les instants de la marche, cette harmonie qui constitue un ordre de bataille. Ici, non-seulement, il faut tenir les colonnes à des distances calculées, mais encore éviter de laisser entre elles des obstacles qui s'opposeraient à la libre circulation de l'une à l'autre; et ce ne sont là qu'une partie des considérations qui doivent présider à l'ouververture des débouchés. Ne faut-il pas encore, en effet, leur donner telle direction pour que le flanc extérieur se trouve couvert le plus possible par les obstacles du terrain, afin que l'ennemi ne puisse l'attaquer immédiatement? Et, sur le flanc intérieur, ne faut-il pas, au contraire, un terrain libre, comme en arrière de tous les champs de bataille, afin de pouvoir se retirer en cas d'échec? Pour satisfaire à toutes ces exigences et se trouver sans cesse en

mesure, il faudrait pouvoir transporter le terrain avec soi, et c'est ce qui n'est pas possible.

On se rappelle que dans les marches de front, l'armée prévoyant continuellement le danger d'une attaque, a fait reconnaître et marquer sur sa direction une série de positions éventuelles, afin d'en trouver toujours quelques-unes à sa proximité, au moment où l'ennemi viendrait à paraître. Dans les marches de flanc, cette précaution n'est pas moins nécessaire, et elle est même la seule qui puisse en prévenir les dangers ; mais il ne faut pas se borner dans le choix de ces positions à prévoir le cas où l'ennemi déboucherait contre le flanc, il faut aussi songer qu'il peut se présenter sur le front de la marche. Or, il n'est qu'un moyen de concilier ces deux circonstances, c'est d'assujettir la direction des débouchés à passer sur le plus grand nombre de positions de l'une et de l'autre espèce que présente le pays. Ce ne sera pas suivre le chemin le plus court, mais ce sera du moins le plus sûr.

Les tacticiens donnent, au sujet de l'ouverture des débouchés dans les marches de flanc, une foule de règles de détail qu'il serait à peine besoin de consigner, après ce qui a été dit dans les deux dernières leçons et dans les premiers paragraphes de celle-ci. Toutefois, pour ne rien laisser désirer à nos jeunes lecteurs, nous reproduirons ici les plus essentielles.

I. Règlez les débouchés de vos colonnes sur celui de la première, en laissant entre eux à peu près les distances ordinaires d'une ligne à l'autre.

II. Evitez que des obstacles ne les séparent les uns des autres.

III. Evitez également de faire passer vos colonnes dans des ravins et des chemins encaissés.

IV. Gardez-vous de les diriger vers quelque point que

l'ennemi occupe ou peut occuper avant vous, car il se trouverait tout naturellement placé pour prendre vos lignes d'enfilade.

V. Détruisez, si vous ne préférez les occuper, tous les passages par où l'ennemi pourrait assaillir le flanc extérieur de la marche ; et observez, pour ceux qui se trouveraient sur votre direction, les règles indiquées dans les marches en avant pour les cas analogues.

VI. Si vous avez à longer un bois de quelque étendue, ou toute autre suite d'obstacles susceptibles de recevoir des troupes, et dont l'ennemi par conséquent pourrait profiter pour inquiéter vos colonnes, laissez-le plutôt en dedans qu'en dehors de la marche, mais toutefois avec la précaution d'y pratiquer des ouvertures perpendiculaires, pour faciliter les manœuvres et la retraite; car il faut se comporter sans cesse comme si l'on devait être attaqué.

Vous seriez obligé de laisser une pareille suite d'obstacles entre vous et l'ennemi, qu'il faudrait vous en tenir assez loin pour n'en être pas inquiété.

VII. Laissez, au contraire, du côté de l'ennemi, tous les obstacles, tels que rivières, marais, précipices, etc., qui ne sont pas de nature à recevoir des troupes : là, ils vous couvriront, tandis que placés sur le flanc intérieur, ils pourraient gêner vos manœuvres et empêcher votre retraite.

VIII. Eloignez suffisamment vos débouchés de tous les postes occupés par l'ennemi, ainsi que de toutes les hauteurs d'où ils pourront vous commander.

IX. Profitez de tous les rideaux, de tous les plis du terrain qui peuvent servir à masquer votre marche : c'est en se couvrant des collines de Lobetintz et de Kartschutz que, à Leuthen, Frédéric parvint à porter son armée entière sur l'extrême gauche des Autrichiens.

mesure, il faudr… …garer, pour y loger des dé-
soi, et c'est ce qui n'e… …onques, villages, châteaux.

On se rappelle que d… …propres à couvrir le flanc en
prévoyant continuell… …à la hauteur d'un défilé que
reconnaître et marqu… …ones.
tions éventuelles, … …arriver sur un terrain découvert où
unes à sa proximité, … …per une disposition offensive contre
paraître. Dans les ma… …ches, augmentez, s'il est nécessaire, la
pas moins nécessa… …débouchés, afin de pouvoir déployer
en prévenir les da…
le choix de ces pos…
boucherait contr… …t-il, en pareil cas, sur la zone embras-
se présenter sur … un poste convenable pour appuyer un des
moyen de … …le de préférence sur le flanc intérieur; de
jettir la direct… il ne pourra devenir d'aucune utilité à
nombre de… …r masquer et favoriser un mouvement offen-
sente … …n'en aurez que plus de certitude de pouvoir
court, …

… …ouverait deux postes convenablement placés
… …une et l'autre aile d'un ordre de bataille
… …rait ainsi former perpendiculairement à la
… …colonnes, qu'il faudrait diriger le débouché
… …sur celui qui serait le plus rapproché de
… …poste, en effet, dans la circonstance où
… …ouverait tournée, deviendrait le contrefort et
… …utes les manœuvres. Le terrain ne présen-
… …appui de ce genre à l'angle formé par la nou-
… …bataille et la direction de la marche, qu'il
… …éer si on en avait le temps, ou du moins y
… …une forte batterie.

… …es à prendre pour l'exécution de ces marches
… …sortes, de même que pour les marches en
… …unes se rapportent aux co…onnes, les autres aux

détachements destinés à les éclairer. Parlons des premières :

Dans les marches de flanc, plus encore que dans les autres, les chefs de subdivision, soit de troupes, soit de voitures, doivent redoubler d'attention pour conserver leurs distances. Un premier signal de coups de canon avertit ordinairement de quitter le pas de route pour serrer les rangs; un second indique de se former : la seconde ligne et la réserve reprennent alors leurs distances respectives, si elles les ont perdues par l'effet de la marche.

Le général en chef, s'il ne marche pas avec l'avant-garde, se tient ordinairement à la tête de la première colonne. C'était, comme on l'a vu (1), la méthode de Frédéric; il voulait d'ailleurs que chacune de ses colonnes fût précédée et suivie par un officier général, afin de prévenir les méprises et de donner plus de consistance à l'encadrement des différentes parties de l'armée.

Déjà nous avons parlé de l'arrangement des différentes armes, nous n'y reviendrons pas; mais il nous reste à dire un mot sur la manière de se former perpendiculairement à la direction de la marche.

Comme il ne faut pas essayer de vouloir gagner du terrain sur le flanc extérieur, les troupes étant en colonnes à distance entière, n'auraient d'autre moyen de s'étendre sur le flanc intérieur, qu'en longeant, après un changement de direction, toute leur ligne de bataille, ce qui serait une manœuvre fort lente, fort dangereuse, et par conséquent fort inopportune dans un danger aussi pressant. Au lieu de recourir à ce mouvement processionnel, il est préférable de faire serrer en masse les premières brigades de la seconde ligne et de la réserve, après avoir formé les divisions, et

(1) T. II, pages 75 et suiv.

loyer ensuite en avant, partie à droite et partie ... de leurs débouchés respectifs. Les têtes de co- le la cavalerie exécutent des mouvements ana- soit pour prolonger la ligne de bataille, soit pour r une charge si l'ennemi se montre par trop entre- t. Dès le premier moment, les batteries et de nom- tirailleurs ont dû se porter en avant pour couvrir loiemens. Les troupes des dernières brigades, au mesure qu'elles arrivent, prennent rang à côté de .s premières, ou se forment en seconde ligne, sui- ue l'indiquent le terrain et la tournure des choses. Il t pas songer à faire entrer dans cette disposition les s de la première ligne, ni même à les faire serrer se; car elles doivent rester disponibles pour former nent un ordre de bataille sur le flanc extérieur, s cas où l'ennemi se présenterait aussi de ce côté. ant-garde, dans cette circonstance, comme d'ailleurs toutes les rencontres, sera le premier obstacle que l'on a naturellement opposer à l'ennemi.

L'armée qui exécute une marche parallèlement à la position de l'ennemi, se trouve, en général, avoir à redouter trois sortes d'attaques : en tête, en queue et sur le flanc extérieur. Si, de ces trois attaques, la dernière est peu dangereuse, parce que les troupes peuvent se disposer en un clin-d'œil à la recevoir, les deux autres le sont beaucoup ; il faut donc les prévoir, et, pour cela, marcher précédé d'une avant-garde et suivi d'une arrière-garde.

La force et la composition de ces corps dépendent, comme dans les autres marches, de la proximité de l'ennemi, de la nature du pays, et de la force même de l'armée ; et l'on conçoit d'ailleurs qu'il pourra se présenter telles circonstances, qui réclameront pour chacune des colonnes une avant-garde et une arrière-garde particuliè-

res : ce sera lorsque, par la nature du terrain, les colonnes se trouveront beaucoup plus écartées qu'il n'est de règle. Quant à la distance de ces détachements au corps de bataille, elle devra être généralement moindre que dans les marches en avant ou en retraite, car l'ennemi, de sa position latérale, menacera sans cesse de les couper.

On se conformera d'ailleurs pour la conduite de l'avant-garde et de l'arrière-garde, dans les marches de flanc, aux règles établies pour la conduite des mêmes corps dans les marches en avant; et comme elles sont principalement appelées à résister à des attaques perpendiculaires, on les tiendra plutôt ployées que rompues en colonne.

Encore que l'armée soit en quelque sorte toute disposée pour recevoir une attaque contre son flanc extérieur, il serait peu prudent de ne pas jeter des éclaireurs sur cette partie de la marche, ne fût-ce que pour donner avis de l'approche de l'ennemi. Il y a même plus, c'est que dans beaucoup de circonstances, il sera nécessaire d'y tenir des détachements plus ou moins considérables : ces circonstances se présenteront, 1°, lorsqu'il s'agira d'occuper quelque défilé dont l'ennemi pourrait profiter pour prononcer un mouvement offensif; 2°, lorsqu'il s'agira d'emporter quelque poste qui pourrait gêner le mouvement de l'armée, ou bien encore d'en occuper quelque autre en avant des positions éventuelles marquées sur l'itinéraire; 3°, lorsque par l'effet de quelque accident de terrain, l'armée cessera d'être en mesure d'accepter immédiatement le combat; 4°, lorsque, ayant le plus grand intérêt à ne pas suspendre la marche des colonnes, il devient nécessaire de tenir l'ennemi à distance, ou du moins d'en retarder l'approche. Quelquefois, pour remplir cet objet, on pourra faire prendre l'offensive aux détachements, mais en leur enjoignant toutefois de ne pas trop s'engager; c'est en pré-

sentant ainsi son avant-garde aux Autrichiens et en faisant changer tout-à-coup de direction à droite à ses colonnes, que Frédéric, à Leuthen, parvint à se glisser sur leur gauche extrême et à la défaire entièrement. Les corps ainsi laissés pour amuser l'ennemi, rejoignent lentement l'armée lorsqu'ils ont rempli leur mission.

Tant de détachements épuiseraient l'armée si l'on n'avait l'attention de les réduire au strict nécessaire. Que, par par exemple, l'ennemi se trouve dans l'impossibilité de vous prévenir sur le point vers lequel vous marchez, l'avant-garde, dans ce cas, pourra se porter sans inconvénient sur le flanc extérieur pour y tenir la place des détachements qu'il faudrait y envoyer. Quelquefois le même rôle pourrait être attribué à l'arrière-garde, qui, à cet effet, forcera le pas pour parvenir à la hauteur convenable. Tous les détachements envoyés sur le flanc, devront, de même que l'armée, marcher en colonne à distance entière.

S'il s'agissait d'appliquer ces principes à la marche de notre corps d'armée, nos brigades mixtes suffiraient, et au-delà, pour fournir à toutes les missions hors ligne.

Nous placerons ici, comme complément de la théorie des marches, la formule d'un itinéraire pour une ou plusieurs divisions, insérée dans les *Mémoires* du maréchal Ney (1). Le morceau ne se recommande pas par la correction du style, mais le fond en est instructif.

« Ordre de marche pour le...

« La division du général commandant l'avant-garde ou la brigade d'avant-garde, ou enfin les flanqueurs, partira de la position de... à deux heures précises du matin, avec armes et bagages. Elle marchera la droite ou la gau-

(1) T. II, page 387.

che en tête, éclairera sa marche et ses flancs, et observera le plus grand ordre dans ses mouvements, pour se rendre au camp, emplacement, position, etc., de... jalonné et déterminé par les officiers du génie (1) et de l'état-major, par suite des instructions reçues à cet effet, appuiera sa droite... (après avoir établi ses avant-postes à la hauteur de...) au village, en arrière du ruisseau de... le centre sur la hauteur de... et la gauche s'étendra jusqu'à la forêt de... dont elle gardera les issues et les flancs... La réserve, son parc d'artillerie et les bagages en arrière du village, rivière ou bois de... Le quartier-général de la division à...

« La 1re, 2e, 3e ou 4e division quittera son camp, et se dirigera sur..., et à l'arrivée à sa position de... elle liera par des postes sa droite à la gauche de la 1re division, et sa gauche à la droite de la 3e; la 1re division occupera ainsi la position de.., la 2e celle de.., la 3e celle de.., et la 4e, etc. Les réserves seront établies le plus convenablement possible au centre et en arrière de leurs divisions respectives, le quartier-général de la 1re division à..., ceux des autres, à..., etc., etc., (2).

« La réserve de l'armée prendra la position de..., le grand parc à..., en arrière de la division du centre de l'armée... (nommer le quartier-général de la réserve et du commandant en chef du parc).

« Si l'armée marche sur différentes colonnes, ce qui arrive presque toujours pendant la guerre, tant pour accélérer le mouvement, faciliter les moyens de subsistances, que pour embrasser un plus grand front, l'ordre de mar-

(1) A cette époque une partie du service de l'état-major était attribué au corps du génie.

(2) Chaque division, comme on le voit, est suivie d'une réserve particulière, autre que la réserve générale.

che renfermera la direction de chacune d'elles, les détails de sa position de campement, de ses flancs, afin qu'il soit établi un service de patrouilles et reconnaissances, qui empêche l'ennemi de se jeter en force entre les colonnes, pour les battre individuellement, ou les prendre en flanc ou à revers. Les colonnes extrêmes détacheront un bataillon, deux pièces d'artillerie à cheval et deux escadrons de cavalerie légère, sous les ordres d'un adjudant-commandant que le général de division pourra charger d'aller reconnaître l'emplacement que la division devra occuper(1) et de lui rendre compte de ses découvertes pendant la marche, etc.

« Les généraux de division auront soin de transmettre au général en chef tous les rapports des événements qui [illegible] urraient arriver pendant la marche. Ce général dési[illegible] ra la division à laquelle il se tiendra le jour de la ba[illegible], [illegible] combat ou de la marche ; tous les rapports [illegible] its par écrit ou verbalement par les aides-de-[illegible] p ; ces derniers seront pourvus d'agenda sur lesquels [illegible] inscriront les rapports et autres ordres à donner aux corps de troupes. »

Des marches-manœuvres, dont il nous a été impossible d'abréger l'enseignement autant que nous l'aurions désiré, nous passerons aux batailles pour revenir ensuite aux poursuites et aux retraites.

(1) Ceci n'est indiqué que pour le cas où ces colonnes n'auraient pas d'avant-gardes particulières.

QUARANTE-DEUXIÈME LEÇON.

ART MILITAIRE.

DES BATAILLES.

§ I. Les circonstances de la lutte entre deux armées donnent lieu de distinguer : 1° des batailles offensives, 2° des batailles défensives, 3° des batailles de rencontre. — Des batailles offensives. — Mesures à prendre au premier avis de la présence de l'ennemi. — Des procédés à suivre pour reconnaître sa position et sa force.—De l'occupation, des clefs du terrain. —L'armée en colonnes de manœuvres. — Des différentes espèces d'attaques. — Discussion à ce sujet. — § II. Des instructions à donner par le généralissime avant d'engager l'action. — Marche et progrès des attaques. —Mécanisme des deux lignes d'infanterie. — Rôle de la cavalerie pendant le premier moment de la bataille.—Des résultats à obtenir avant d'engager les réserves.—Attaque du point décisif.—De la nécessité de combattre jusqu'à la dernière extrémité. — § III. Des batailles défensives. — Elles présentent deux circonstances différentes.—Mesures et dispositions préparatoires.—Rôle de la réserve.—Des mesures à prendre contre une attaque de flanc.—Disposition de la réserve au dernier moment d'une bataille perdue.—Avantages attachés à l'initiative.—Des batailles de rencontre ; quand doit-on les accepter, quand faut-il, au contraire, se replier ? maximes sur les batailles.

§ I.

Une *bataille* est une lutte générale entre deux armées. Feuquières, comme déjà nous l'avons remarqué, n'admet cette dénomination que pour les actions où les deux partis, étant déployés en présence l'un de l'autre, peuvent s'aborder sur tous les points à la fois. Beaucoup de grandes batailles livrées de nos jours, Zurich, Arcole, Rivoli, Hohenlinden, Auerstedt, etc., ne seraient à ce compte que des combats ; mais ce n'est pas l'idée que l'on s'en forme

aujourd'hui. M. le général Rogniat, en disant qu'une bataille est une *action générale par laquelle deux armées vident leur querelle*, nous paraît être également passé à côté de la vraie définition, puisqu'il est bien reconnu qu'une seule bataille ne suffit presque jamais pour vider la querelle. S'il est quelques circonstances extraordinaires où il puisse se trouver des *empires entre une bataille perdue et une bataille gagnée*, il en est une foule d'autres où il n'y a que quelques lieues de terrain. Deux individus vident ordinairement leur querelle dans une seule rencontre, mais les armées, pour y parvenir, ont besoin de se mesurer plus d'une fois et de plus d'une manière. Tantôt elles engageront la majeure partie de leurs forces respectives, et tantôt seulement quelques corps, quelques détachements. C'est cette alternative d'actions générales et particulières, ou, si l'on veut, de batailles et de combats, précédés et suivis de marches et de contre-marches qui constitue ce qu'on appelle une campagne.

Une armée livre ou reçoit une bataille, selon qu'elle va chercher l'armée opposée ou qu'elle l'attend de pied ferme en position. Ce sont les deux circonstances les plus ordinaires, et les seules, pour ainsi dire, qui se présentassent avant l'impulsion donnée aux marches par les progrès récents de la tactique. Mais il est quelquefois arrivé dans les derniers temps, notoirement à Rossbach, à Auerstedt, à Eckmühl, à Lutzen, à Arcis-sur-Aube, que deux armées se soient heurtées par l'effet d'une rencontre; et par conséquent sans être disposées, ni l'une ni l'autre, pour livrer ou pour recevoir le combat. Il ne peut donc être que judicieux de distinguer ce troisième cas des deux premiers, et de traiter ainsi successivement :

1° Des batailles offensives;

2° Des batailles défensives;

3° Des batailles de rencontre.

Il y a même plus, c'est que dans l'examen que l'on peut se proposer de faire des batailles offensives, il conviendrait d'avoir égard à l'espèce de marche qu'exécutait l'armée assaillante au moment de la rencontre et par conséquent de diviser la matière ainsi qu'il suit :

1° Des batailles offensives à la suite des marches de front;

2° Des batailles offensives à la suite des marches de flanc.

Au surplus, comme le second cas se trouvera toujours suffisamment éclairci par la discussion du premier, qui est en même temps le plus ordinaire et le plus compliqué, on peut se contenter de n'aborder que celui-ci, et c'est le parti que nous avons pris.

Les coureurs donnent-ils avis de la présence de l'ennemi, le général en chef, s'il ne se trouve déjà à l'avant-garde, doit aller la rejoindre en toute diligence, afin de le reconnaître par lui-même. Il parcourt de l'œil la position de son adversaire et cherche à s'en créer une image dans la mémoire; il examine quelle peut être la direction de sa ligne de bataille par rapport à sa ligne de retraite; il étudie le fort et le faible de cette position; la nature, la valeur et la distribution de ses points d'appui; les chemins et débouchés de toute espèce, qui conduisent sur son front ou qui permettent de la tourner; il cherche à découvrir quelles peuvent être la force et la disposition des troupes qu'il a devant lui ; il questionne, dans ce but, les prisonniers et les habitants; et si leurs rapports, comparés entre eux et à ses propres observations, ne suffisent pas pour lever tous les doutes, il prescrit une reconnaissance à force ouverte, ordonne même un premier engagement afin de chasser les troupes légères de l'ennemi, et d'écarter ainsi le rideau qui couvrait les dispositions de ce dernier.

aujourd'hui. M. le général Rogniat ... taille est une action générale ... vident leur querelle, nous pouvons ... dérober ... côté de la vraie définition ... hauteurs d'où il peut ... qu'une seule bataille ne suffit ... revers sur la position de querelle. S'il est quelques ... les plus favorables pour l'... il puisse se trouver des ...

et une bataille gagnée quoique recueillis rapidement ... n'y a que quelques ... général expérimenté de former un dent ordinairement ... de donner les premiers ordres mais les armées ... il est besoin d'une reconnaissance plus d'une fois ... pour obvier à tous les incidents de engageront la ... à chaque corps, à chaque bataille tantôt seulement ... le revers, son rôle et son ... C'est cette altern...

où, si l'on veut ... moment, et tandis que le général ... de ... champ de bataille où vont combattre les ... appelle ... de son état-major, au lieu de rester ... de sa personne où ils ne serviraient ... chercher l'attention et les coups de l'ennemi, s'occu... en position. ... de la reconnaissance dont il s'agit:

naires, ... une idée un peu exacte d'une position, avant ... à la crayonner, il faut suivre, d'après cent ... de ... quis de Ternai, qui est aussi le nôtre, une derni... près analogue à celle qu'ont adoptée les in- Eck... la reconnaissance d'une place ; et, comme so... tous les détails à certaines lignes (1). Dans ... trois points sont à considérer : le centre et ... et c'est ordinairement sur l'un ou l'autre ... qu'en roulent l'attaque et la défense. Qu'on

(1) ... des fronts d'attaque, ces lignes sont les prolon- ... et des faces des ouvrages.

imagine une ligne passant par la pointe des ailes, et que de plus cette ligne soit prolongée à droite et à gauche jusqu'à une distance d'environ deux mille mètres, on pourra, en la considérant d'une part, comme une sorte d'axe d'abscisses y rapporter les points saillants et rentrants de la position; et, de l'autre, comme la trace d'un plan vertical, crayonner le profil du terrain dans cette direction, et découvrir ainsi quelle liaison ou quelle solution de continuité peut exister entre deux portées voisines de l'ordre de bataille. Le même profil étant continué à droite et à gauche, fournira le moyen d'apprécier, mieux que par tout autre procédé, quelle chance présente le relief du terrain pour tourner ou aborder les ailes, soit pour les battre d'enfilade ou d'écharpe.

Maintenant, que l'on suppose trois perpendiculaires élevées sur cette ligne, par le centre, et par le milieu ou à peu près, des ailes, puis que l'on figure les profils du terrain dans chacune de ces directions et également sur une longueur de deux mille mètres; on pourra de cette manière compléter le croquis du terrain, croquis sans doute fort inexact; mais la circonstance exige-t-elle que l'on s'arrête à quelques mètres de plus ou de moins? L'essentiel aura été d'apprécier les positions et les hauteurs relatives des points culminants; la roideur des pentes, la direction et la largeur des bas-fonds, des chemins et des cours d'eau, et rien de tout cela ne dépasse les limites du possible (1); tout en exécutant ce travail, on comparera les difficultés des différentes attaques contre les flancs, les

(1) Il est peu de pays en Europe dont il n'existe aujourd'hui de carte assez détaillée pour présenter les principaux points des positions. Ces cartes, lorsqu'on pourra se les procurer, ne tiendront pas entièrement lieu du croquis dont il s'agit, mais du moins elles en faciliteront singulièrement la confection.

Il reconnaît en même temps, et avec
le champ de bataille qu'il doit prendre
et couverts qui peuvent momentanément
pes aux coups de l'ennemi; les hauteurs d'où il
dre du commandement et des revers sur la
celui-ci, les emplacements les plus favorables pour
lerie, etc., etc. fossés, haies

Ces renseignements, quoique recueillis rapidement
vent permettre à un général expérimenté d'en
projet d'attaque et même de donner les
pour son exécution; mais il est besoin d'une
sance plus minutieuse pour obvier à tous les
la bataille, et pour tracer à chaque corps
lon, dans le succès et dans le revers, son
raire. profonds pour

Dès le premier moment, et tandis que
plore le double champ de bataille du terrain qui est
armées, les officiers de son état-major
oisivement autour de sa personne les troupes
qu'à attirer l'attention et les coups. Il fera juger si les
pent avec ardeur de la reconnaissance quelqu'une des différentes

Pour se former une idée inspirer à l'ennemi l'idée
et parvenir même à la cray défense active, ou un système
l'avis du marquis de Ternay, on jugera si on a pour
marche à peu près analogue supposé que l'ennemi prenne
génieurs pour la reconnai rencontre des troupes qui doi
eux, rattacher tous les d indiquer lui-même celles qu'on pré
toute position, trois points commencement de la bataille. On
les deux ailes, et c'est la position de l'ennemi sont plus
de ces points on rouli , et si on peut se promettre, à
seconder vigoureusement l'attaque

(1) Dans la reconnaissance on verra si le terrain s'élevant en
gements des capi la position de l'ennemi, où sera

longtemps sous son feu, ou bien s'il
... pentes rapides, sans être cepen-
... qui rendent le feu moins rasant. On
... s'il y a, en approchant de sa ligne des rideaux qui
... tissent contre ses feux directs. On verra enfin si les
... terrain qui se trouvent vis-à-vis des différents points
... taque auxquels conduisent les cinq lignes dirigées
... tre les flancs et contre le front de l'ennemi, sont
... ez profonds pour manœuvrer à l'abri de ses feux.
« On examinera ensuite le terrain compris entre ces
« points, afin de faire mieux ressortir les localités suscep-
« tibles d'appuyer le flanc des différentes attaques ; les ri-
« deaux qui peuvent le couvrir contre les feux obliques de
« l'ennemi ; quelles seraient les localités susceptibles de
« seconder ces mêmes attaques, soit en présentant des em-
« placements très favorables à l'établissement de batteries
« directes ou obliques, soit en assurant le moyen de se
« retirer en cas d'échec. Cet examen fera connaître aussi
« si on présentera toujours à l'ennemi un front plus étendu
« que le sien, dans le cas où il quitterait sa position pour
« adopter une défense active, et marcheront à la rencon-
« tre des troupes qui s'avanceront pour l'attaquer; ou bien
« s'il peut déborder celles qui viendront attaquer une des
« parties de sa position, en allant au-devant d'elles, et
« quels sont les feux collatéraux dont ils appuieraient un
« mouvement de cette espèce. On verra s'il est possible
« de déborder l'ennemi quand on l'attaquera; si on ne lui
« présentera qu'un front égal au sien, ou si enfin on sera
« réduit par la nature du terrain, à se présenter sur un
« front moins étendu que celui des troupes qu'on doit at-
« taquer, ce qui donnera à celles-ci le moyen de concen-
« trer leur feu. On s'apercevra en même temps s'il y a sur
« le terrain qui traverse chacune des cinq lignes dirigées

« contre le front et les flancs de l'ennemi, des obstacles
« qui obligeront de s'approcher d'eux en colonnes, et la
« distance à laquelle on devra quitter cet ordre. On jugera
« d'après cela, si cette distance est trop peu considérable
« pour qu'on puisse se déployer sous le feu de l'ennemi;
« et s'il n'y a pas de rideau ou de couvert susceptible de
« masquer le déploiement.

« Ajoutons qu'un examen attentif et méthodique du
« champ de bataille, en faisant conclure la direction des
« principaux accidents, mettra en état de les éviter ou de
« les utiliser. Il fera, en effet, juger si ces couverts ou
« ces rideaux sont susceptibles de recevoir beaucoup de
« monde, et s'ils ne seront pas battus de quelque endroit
« de la position occupée par l'ennemi, différent de celui
« qui se trouve en face d'eux; il montrera quels sont les
« endroits où les troupes qui marcheront en bataille
« seront obligées de se rompre pour franchir des obsta-
« cles, et jugera, tant d'après leur nombre que d'après
« leur proximité de la ligne ennemie, s'ils ne rendent pas
« toute attaque absolument impossible, car la réussite
« d'une attaque où la plus grande partie des troupes est
« obligée de se rompre pour se reformer ensuite sous le
« feu de l'ennemi est douteuse : l'exécution de ces ma-
« nœuvres amenant du désordre dans ces circonstances,
« et le désordre étant trop souvent l'avant-coureur des
« déroutes.

« Indépendamment de ces renseignements si précieux,
« l'étude approfondie et raisonnée du terrain donnera les
« moyens d'évaluer avec assez d'exactitude ce que les
« troupes qui suivront chacune de ces directions auront à
« souffrir du feu des postes détachés, ou des saillants
« qu'on aura pu laisser sur leur flanc, et découvrira en
« même temps les moyens de couper ces postes d'avec la

« ligne ennemie. Elle fera connaître enfin les points de la « position dont le feu incommodera les troupes qui atta- « queront ses flancs ou les différentes parties de son front, « et par conséquent les emplacements avantageux pour « l'établissement des batteries destinées à seconder l'atta- « que ou à éteindre le feu de l'ennemi. Ce n'est pas tout, « l'examen attentif du champ de bataille fera même sen- « tir quelquefois la nécessité de diriger une attaque oblique- « ment au lieu de la conduire perpendiculairement, soit « afin d'éluder des obstacles qui gêneraient beaucoup le « mouvement des troupes, soit afin de se garantir contre « le feu de l'ennemi, en se couvrant de quelque localité; « mais on substituera pour lors dans la comparaison des « différentes lignes d'attaque, la ligne oblique qu'on a « trouvée avantageuse à la ligne perpendiculaire imaginée « d'abord contre le même point.

« La comparaison des profils et des surfaces de terrain « intermédiaires, indiquera ensuite le point d'attaque le « plus facile, puisqu'elle présentera les difficultés de cha- « que direction d'attaque, mais il faudra toujours tendre « à s'emparer du point auquel tient le sort de la posi- « tion (1).

« S'il arrive cependant que la facilité qu'on aura à atta- « quer quelque autre point de la position de l'ennemi, « surpasse de beaucoup l'avantage qu'on aurait à com- « mencer par se porter contre le point qui en est regardé « comme la clef, et qu'aucune des raisons qui tiennent à « la position générale des deux armées ne prescrive impé- « rieusement d'attaquer tel ou tel point, il faudra alors

(1) Observez qu'il ne s'agit pas ici du point le plus faible, mais bien du point dont la possession entraînera non-seulement la chute de la position, mais encore un succès décisif.

« former deux attaques : la première, sera dirigée contre « le point le plus facile à emporter; la seconde, contre le « point essentiel de la position; mais cette dernière ne « s'exécutera que lorsque la première aura réussi, car les « succès de celle-ci aideront alors efficacement la se« conde. »

Passons aux autres mesures préliminaires d'une bataille offensive.

Dès le premier instant de son arrivée sur le terrain, et sans attendre que sa reconnaissance soit terminée, le général en chef donnera l'ordre de s'emparer de tous les postes qu'il jugera de nature à protéger les déploiements ou à favoriser les attaques. L'avant-garde, pour une cause ou pour une autre, ne pourrait être chargée de l'exécution de cet ordre, qu'il faudrait la confier à des détachements tirés en toute hâte des corps les plus voisins. Napoléon ne négligeait jamais cette précaution, et lorsqu'il s'agissait d'une grande bataille, c'était presque toujours dès la veille qu'il la mettait en pratique. Assistant en personne à ce prélude des grandes scènes qui se préparaient, il s'avançait quelquefois jusqu'aux premières troupes engagées, pour achever de sonder les dispositions de ses adversaires.

Les colonnes, pendant ce temps, sont passées de l'ordre de route à l'ordre de manœuvre : l'infanterie s'est formée par divisions, la cavalerie par escadrons, les pièces et les voitures par sections de deux, si elles n'y étaient déjà. Elles s'avancent dans ce nouvel ordre, et en prenant, autant que les localités le permettent, les distances nécessaires pour opérer un déploiement. Ces colonnes, qu'il n'y aura aucun inconvénient à laisser d'une brigade et même d'une division, si le terrain ne permet pas de faire autrement, se fractionneront ensuite en colonnes plus pe-

tites, au fur et à mesure que le terrain s'ouvrira. Mais ce ne sont là que les mesures ordinaires pour se préparer à former les dispositions d'attaque que bientôt va leur prescrire le général.

La reconnaissance achevée et tous les renseignements recueillis, celui-ci se sera décidé, selon la circonstance, à adopter l'un ou l'autre des ordres obliques dont nous avons présenté la théorie et démontré les propriétés; car l'ordre parallèle, en grande estime chez nos ancêtres, n'est plus un moyen auquel on doive recourir aujourd'hui, à moins pourtant que, par l'effet des mouvements stratégiques antérieurs, l'armée assaillante ne se trouve établie sur la ligne de retraite de l'armée opposée, et en force suffisante pour lui barrer le passage. C'est le seul cas, selon nous, où l'on puisse faire de cet ordre une application rationnelle et utile.

Végèce, comme on l'a vu, indique sept ordres d'attaque principaux, le général Jomini, dans son *Tableau analytique des combinaisons de la guerre*, en reconnaît jusqu'à dix. Mais est-il donc nécessaire de compliquer à ce point la théorie, et pourquoi s'arrêter à sept ou à dix ordres de bataille plutôt qu'à un plus grand nombre, car il n'est besoin que de déplacer les troupes ou d'ouvrir plus ou moins les angles pour en former une infinité? Il nous a semblé que la question voulait être débarrassée de tous ses accessoires, et, autant que possible, de toute considération de lignes et d'angles. De quoi s'agit-il, en effet? de vaincre; mais il n'est que deux manières d'y parvenir, en enfonçant ou en tournant l'ennemi. Que cette doctrine comporte quelque extension, d'accord; mais elle s'arrête, selon nous du moins, aux trois circonstances suivantes, qui ne sont qu'une répétition ou une combinaison de chacun de nos ordres obliques; les voici :

front de l'ennemi : mais on
grand nombre, car ce serait
auxiliaires, sans tous les tacticiens
rien ne serait plus absurde en effet,
partout, et de renoncer,
chimérique, aux avantages
un succès partiel. L'histoire
exemples de cette disposition ; elle
passage de rivières à une armée qui
en présence de l'ennemi : Napo-
Austerlitz et à Waterloo. Les deux
dans la première de ces batailles, étaient
; dans la seconde, le château de
du mont Saint-Jean. Mais ici, comme
attaques de ce genre, l'un des points a
importance que l'autre.
tourner en même temps les deux ailes ; la
est le plus mémorable exemple de cette
l'on puisse citer.
centre et tourner une aile. Napoléon af-
cette double attaque : il l'em-
succès, à Wagram et à Bautzen ; à
procuré une victoire signalée, sans le
la Moscowa et à Ligny, elle fut moins
. C'était aussi la disposition pres-
d'Iéna ; mais l'armée prussienne s'é-
de Davoust, au lieu de se rabattre
, se trouva, comme on l'a vu, avoir
pour son propre compte, et ce ne fut
de la journée.
le voit, trois différents couples d'at-
premiers résultent de la répétition
de l'ordre oblique, et le troisième,

de leur combinaison. Tantôt les deux attaques de chacun de ces couples seront vraies, c'est à dire entreprises avec l'intention et les moyens de les pousser à fond, tantôt l'une d'elles seulement sera dans ce cas, et l'autre une fausse attaque.

Nous avons démontré comment, par un emploi judicieux de l'un ou de l'autre de nos ordres obliques, une armée pouvait acquérir la supériorité sur une autre, celle-ci fût-elle plus nombreuse ou matériellement plus forte. Les attaques doubles dont nous venons de parler seraient en général peu favorables à une armée inférieure, car il lui serait difficile, en partageant ses efforts, de réunir au point décisif une quantité suffisante de moyens tactiques.

Les attaques doubles peuvent être contiguës ou séparées : contiguës, lorsqu'elles suivent deux directions qu'aucun obstacle ne sépare, et entre lesquelles l'ennemi n'avancerait qu'en s'exposant à un échec certain; séparées, lorsqu'elles se dirigent sur deux points éloignés l'un de l'autre. Ces dernières peuvent être d'un grand effet; mais elles deviendraient éminemment dangereuses si elles n'étaient liées entre elles par un corps intermédiaire destiné à les soutenir et à arrêter l'ennemi, dans le cas où il viendrait à prendre l'offensive dans cette direction. Il s'agit ici seulement d'attaques préparées dans la sphère du rayon visuel, et par une armée à qui ses moyens tactiques ne donnent pas une supériorité incontestable. Mais êtes-vous numériquement le plus fort; ne craignez pas de porter, par un circuit plus ou moins long, l'excédant de vos forces, et même quelque chose de plus, sur un point où l'ennemi ne vous attend pas. Ces diversions, opérées au moment décisif, sont le coup de foudre à qui rien ne résiste; mais il faut les conduire avec autant de prudence que de résolution. A Castiglione, les Français n'étaient pas les plus

nombreux, et pourtant la division Serrurier vint se jeter isolément sur le flanc gauche et les derrières de Wurmser.

Il n'y a qu'une armée très supérieure qui puisse tenter une attaque sur les deux ailes à la fois, et encore cette disposition ne devient-elle praticable qu'à la suite de mouvements coïncidents qui ne sont jamais sans danger et, comme à Leipzick, préparés de longue main; ou bien encore, de quelque circonstance extraordinaire, telle qu'une défection, un débarquement ou la déclaration d'un pays neutre, qui tout à coup présente des forces sur un des flancs de l'ennemi, tandis que l'armée agit contre l'autre.

L'ordre d'attaque sur le centre et sur une des extrémités en même temps, auquel nous avons vu que Napoléon accordait la préférence, est le plus convenable de tous, surtout quand il est employé contre une ligne contiguë. En effet, pour peu qu'il y ait de liaison et d'harmonie entre les attaques dont il s'agit, l'ennemi, débordé, n'osera se jeter entre elles, et son aile, serrée de front et de flanc, pressée entre la presque totalité des masses assaillantes, se verra bientôt accablée et très probablement détruite. Et remarquez que les fruits d'une victoire remportée de cette manière ne sauraient être qu'immenses; car en supposant, contre toute probabilité, que l'ennemi n'ait pas perdu sa ligne d'opération, sa retraite ne pouvant s'effectuer que par l'aile demeurée intacte, présentera, dans le premier moment, toutes sortes d'embarras et de difficultés.

Nous venons de voir que les attaques doubles pouvaient être contiguës ou séparées, ajoutons qu'elles peuvent être successives ou simultanées. Lorsque l'une d'elles a pour but de déterminer l'ennemi à commettre quelque faute, comme de dégarnir le point décisif de sa position, il faut bien en attendre l'effet avant de commencer l'autre. Il

suffit de parcourir les relations que nous avons données des batailles d'Austerlitz et de Wagram, pour reconnaître combien Napoléon était attentif à saisir le moment, et avec quelle prudence il faisait succéder une attaque à une autre. « Attendons encore, disait-il à ses lieutenants, l'ennemi vient de s'engager dans un faux mouvement, gardons-nous de l'interrompre » ; ou bien, se tournant vers un aide-de-camp : « Le résultat que j'attendais d'abord est obtenu, courez dire à un tel d'attaquer. » Quand les deux attaques sont séparées et hors portée de la vue, un signal de coups de canon, parti de la première, indique à la seconde le moment de commencer.

§ II.

Toutes les mesures préliminaires arrêtées, et elles consistent, comme on l'a vu (1), 1° dans une reconnaissance des champs de bataille respectifs des deux armées; 2° dans l'occupation par l'avant-garde ou par tout autre corps des points qui peuvent couvrir les déploiements et favoriser les attaques; 3° dans le rappel des détachements autres que ceux qui gardent ces points; 4° dans la transformation des colonnes de route en colonnes de manœuvres espacées, autant que le permet le terrain, à distance de déploiement; toutes ces mesures prises, le général en chef mande près de lui ses lieutenants, et leur déroule ses projets, sinon il leur envoie ses instructions par écrit: il leur dit sur quels points seront les plus grands efforts, et dans quelle direction on devra tâcher de rejeter l'ennemi; il leur fait pressentir le moment des grandes attaques, des attaques décisives, et leur dit quels résultats on

(1) Il ne s'agit que des mesures militaires.

devra avoir préalablement obtenues avant de les entreprendre; il leur fait entrevoir les éventualités probables de la bataille, et trace à chacun ce qu'il conviendra qu'il fasse avant, pendant et après l'action; il leur indique comment et par où la retraite devra s'effectuer, en cas de revers; il les prévient du lieu où il se tiendra pendant le combat, et leur promet de les faire soutenir en temps utile. Inhabile à tout voir par ses propres yeux, lorsque le champ de bataille embrassera une étendue de terrain un peu considérable, il se bornera à commander la réserve en personne, se confiant au talent de ses lieutenants pour la conduite des lignes. Dans l'antiquité, et jusqu'au temps de Turenne, un général pouvait espérer de diriger en personne tout le mécanisme d'une bataille; aujourd'hui, il faut qu'il s'en rapporte en beaucoup de points à l'expérience de ses sous-ordres, autrement l'occasion, la fugitive occasion, échapperait sans cesse, et avec elle la victoire. Qu'on juge donc, pour le répéter encore une fois, qu'on juge quels talents, quelle fermeté, quel dévouement, quelle connaissance des troupes, doivent réunir ceux à qui se trouve ainsi confié le soin de commander et de vaincre!

Ne pouvant donner ici qu'une idée générale et sommaire de ce progrès des attaques et de la succession des efforts, nous laisserons de côté les nombreux incidents que ne saurait manquer de présenter une action aussi considérable qu'une bataille : nous ne ferons d'ailleurs aucune hypothèse particulière sur la position du point décisif qui tantôt se trouvera ou sur le front, ou sur une aile ou en arrière de la ligne de bataille de l'adversaire.

Après que l'ordre du jour a annoncé la bataille (1), et

(1) *Voyez*, à ce sujet, t. III, page 56.

que les instructions du général sont descendues hiérarchiquement jusqu'aux moindres fractions de l'armée, les tirailleurs et les batteries se portent en avant pour engager l'action et couvrir les déploiements (1) ; c'est le premier acte du drame, si tant est que l'on puisse comparer les batailles à des représentations de théâtre. Les lignes suivent en colonnes, ayant déjà opéré les revirements de forces commandés par les localités ou prescrits par le général. Les officiers d'état-major jalonnent les directions et raccordent les mouvements. Parvenue à mille mètres environ de l'ennemi, distance à laquelle l'artillerie commence à devenir meurtrière, la première ligne fait halte et se déploie conformément aux instructions qu'elle a reçues. La seconde la suit et se forme trois cents mètres en arrière; l'infanterie en colonnes doubles, la cavalerie, si le terrain permet son action, en colonnes par escadrons d'un régiment. Cette distance d'une ligne à l'autre n'est point absolue, car on doit pouvoir profiter de tous les plis de terrain qui permettent de dérober en tout ou en partie aux coups de l'ennemi, les troupes de la seconde, pourvu toutefois qu'elles restent à portée de soutenir celles de la première et surtout d'en protéger les flancs, lorsque ceux-ci ne trouvent pas un appui suffisant dans les localités. La réserve suit en colonnes à mille ou douze cents mètres de la seconde ligne, appuyant vers le point sur lequel on se propose de faire principalement effort.

Ces dispositions prises, et tandis que les tirailleurs et les batteries continuent leur feu, la première ligne, toujours suivie de la seconde, s'avance au pas accéléré jusqu'à la

(1) Reportez-vous aux leçons relatives à chacune des trois armes et aux ordres de bataille.

portée des petites armes. A ce moment les tirailleurs rentrent à la masse et le combat s'engage sur tout le front. Celles des batteries à qui le terrain n'offre pas la possibilité de continuer à faire feu concurremment avec l'infanterie, se retirent également. Quelquefois, au lieu de porter en avant toute la première ligne, on se borne à n'en engager qu'une partie, en tenant le reste échelonné en arrière. Quelquefois encore on ne déploie que celles des troupes de cette ligne que l'on destine à faire feu ou qui se trouvent exposées à l'artillerie : on tient les autres en colonnes doubles, et même en colonnes plus profondes. De cette manière on a moins à craindre des charges de la cavalerie et l'on conserve d'ailleurs une plus grande liberté de mouvement et d'action. Pendant ce combat, les généraux attentifs à ce qui se passe, ont soin de faire remplacer les parties de la première ligne que le feu de l'ennemi a maltraitées, par les parties correspondantes de la seconde ; ils saisissent le moment le plus favorable pour opérer cette substitution, et, bien qu'il serait désavantageux de retirer trop tôt des troupes engagées, ils n'attendent pourtant pas que l'ennemi les oblige à se replier : c'est le moyen de se ménager la faculté de recourir au passage de ligne en avant, manœuvre infiniment préférable au passage de ligne en retraite. Les troupes remplacées de la première ligne, après s'être ralliées derrière celles de la seconde qui se sont portées en avant, soutiennent à leur tour ces dernières. Cette substitution alternative des parties d'une ligne aux parties correspondantes de l'autre se continue plus ou moins longtemps, selon la bravoure des troupes et la tournure des événements.

Pendant cet échange foudroyant de projectiles de toutes grosseurs, qu'a pu faire la cavalerie ? Pour s'en rendre compte, il faut se rappeler d'abord qu'une partie de cette



arme, parmi laquelle toute la grosse cavalerie, est attachée à la réserve, tandis que l'autre est destinée à accompagner les lignes. Laissant de côté la première pour laquelle le moment d'agir ne saurait être encore arrivé, nous supposérons que le terrain a permis à la seconde, soit de suivre l'infanterie en colonnes, soit de s'échelonner sur ses flancs. Dans un cas comme dans l'autre, son premier soin aura été de se dérober le plus possible aux feux de l'ennemi, le second de s'apprêter à profiter de toutes les occasions qui pourraient se présenter. Entrevoit-elle la possibilité d'enlever une batterie, de fournir une charge contre des troupes ébranlées et privées de soutien, ou bien encore de tourner un poste que s'apprête à attaquer l'infanterie de son parti; elle l'entreprend sans hésiter, mais toujours avec les précautions requises par la circonstance. Juge-t-elle qu'elle puisse déborder l'adversaire et se glisser jusque sur ses derrières; elle manœuvre aussitôt dans ce dessein. C'est un mouvement d'autant plus avantageux qu'il n'oblige point à suspendre le feu des lignes pour le laisser s'opérer. Ce mouvement ne réussirait pas complétement, qu'il cause toujours de vives inquiétudes à l'ennemi, qu'il l'obligera à des déplacements de troupes et peut-être à engager sa réserve. Ajoutez que l'artillerie, dont ne manque pas de se faire accompagner la cavalerie dans une pareille manœuvre, aura pu trouver un point favorable pour prendre d'enfilade ou d'écharpe quelques parties de la ligne ennemie.

Mais à part le cas d'une grande supériorité de force morale ou matérielle, les combats des lignes et de la cavalerie légère, si efficacement que les soutiennent les batte-

(1) *Voyez* pour la manière d'attaquer ou de défendre ces points les leçons consacrées aux petites opérations.

ries, ne décideront pas du succès; ils ne feront que le préparer. Ce succès, comme on l'a vu, est attaché à la conquête du *point décisif*, qui, tantôt sera un village ou une ferme, tantôt un retranchement ou une simple redoute, tantôt enfin un mamelon ou un bouquet de bois. Les lignes auront rempli leur mission si elles ont affaibli et désorganisé les troupes et les batteries ennemies préposées à la défense de celui de ces obstacles qu'il s'agit d'emporter; si elles se sont emparées des points intermédiaires d'où l'on peut le tourner et le battre par des feux croisés d'artillerie; si elles ont obligé l'ennemi à se diviser ou à engager une partie de ses réserves; si, enfin, elles ont donné le temps à un corps tournant de venir prendre part à l'action, ou bien encore si elles-mêmes ont réussi à déborder l'ennemi. Ces circonstances ne se trouvent pas toujours rassemblées dans la même bataille, mais il est rare que plusieurs ne s'y rencontrent pas.

Les lignes n'ont pas plus tôt obtenu ceux de ces résultats que l'on attendait de leurs efforts, que le général en chef se hâte de les mettre à profit pour rompre enfin l'équilibre du combat et faire pencher la balance de son côté. La réserve jusqu'alors inactive, s'avance rapidement en colonnes : les batteries précèdent les troupes et vont s'établir à petite portée de l'ennemi sur un terrain favorable : tous les coups en sont dirigés vers le point décisif, mais surtout contre les troupes qui le couvrent ou qui le défendent. Dès qu'elles ont produit leur effet, l'infanterie se précipite en colonnes sur ce point, et l'emporte de vive force. Mais loin de s'abandonner à une poursuite dont elle pourrait avoir à se repentir, elle ne songe d'abord qu'à s'affermir dans sa conquête. L'ennemi sans doute aura préparé des retours offensifs, elle se hâte de se rallier pour y faire face; toute victorieuse qu'elle est, elle prend

conseil de la prudence et se condamne à rester momentanément sur la défensive. Des troupes arrivent bientôt pour la soutenir. Les lignes épuisées reprennent une nouvelle ardeur et continuent à gagner du terrain.

Cependant la cavalerie de la réserve est arrivée au grand trot sur le lieu de la scène; d'un coup d'œil son commandant à reconnu l'état des choses : l'infanterie dépostée fuit en désordre; ce serait le moment de la charger; mais déjà de nouveaux bataillons s'avancent en colonnes pour reprendre l'importante position que celle-ci vient d'abandonner; ils sont flanqués, d'un côté, par de nombreux escadrons formés en échelons, et , de l'autre, par une batterie formidable. Ces masses imposantes, protègent la retraite des fuyards et menacent de ressaisir la victoire. Il n'y a point un moment à perdre, et tandis que la mitraille écrasera les audacieuses colonnes d'attaque, il faut renverser la cavalerie qui les appuie. Pour assurer le succès de cette charge décisive, le commandant de la cavalerie assaillante se hâte de prendre l'initiative; à ce moment les batteries interrompent leur feu pour laisser le champ libre aux escadrons. Les cuirassiers se précipitent à la rencontre de leurs adversaires, et la cavalerie légère, jusqu'alors masquée par l'aile extérieure de la grosse cavalerie, change lestement de direction et se déploie sur le flanc et les derrières de l'ennemi qu'elle attaque avec impétuosité.

Cette charge est-elle heureuse, la bataille est irrévocablement gagnée, car l'ennemi tourné et enfoncé, ne peut désormais songer qu'à mettre ordre dans sa retraite. Est-elle au contraire repoussée; rien n'est encore désespéré si l'infanterie persiste à tenir ferme dans la position conquise : quelques escadrons d'élite et une batterie à cheval que le général a gardés près de lui, peuvent de nouveau

renverser les espérances de l'ennemi (1) en tombant à propos sur le flanc de sa cavalerie. C'est le dernier espoir du combat; mais il ne sera pas vain si les autres troupes, momentanément dégagées par ce renfort puissant (2), quoique peu nombreux ont pu se rallier pour tenter un dernier effort et nettoyer enfin tout le champ de bataille.

Si nous ramenons plusieurs fois les mêmes troupes au combat, si nous engageons jusqu'à nos dernières ressources, c'est que la victoire bien souvent est le fruit de l'opiniâtreté et que, tout considéré d'ailleurs, la retraite est le dernier parti à prendre. La fortune nous serait décidément contraire, que nous n'aurions pas moins de chance pour nous replier après qu'avant un dernier effort, puisque, par cet effort, nous ravirons à l'ennemi une partie des moyens de poursuite qu'il aurait eus d'abord.

C'est suivre une fausse doctrine que de songer de bonne heure à la retraite. Les chances paraissent contre nous, mais que se passe-t-il du côté de l'ennemi? nous l'ignorons, et peut-être son armée a-t-elle plus souffert encore que la nôtre en soutenant la lutte, de nouveaux incidents peuvent se présenter et nous permettre, sinon de gagner la bataille, du moins de la rendre indécise. La nuit d'ailleurs arrivera pour dérober à l'ennemi notre infériorité et favoriser notre marche rétrograde. Nous verrons, au surplus, dans un moment quelles mesures on peut adopter pour assurer la retraite à l'issue d'une bataille perdue.

La position et la nature du point décisif dicteront, dans chaque cas particulier, les modifications à introduire dans

(1) Cette réserve de la réserve, dans les batailles de Napoléon, était formée des escadrons de service.

(2) Puissant parce qu'il surprendra l'ennemi dans ce moment de confusion dont est toujours suivie, dans le succès comme dans le revers, une charge de cavalerie.

la manière d'engager les troupes. Que, par exemple, ce point se trouve placé sur une des extrémités de la ligne de bataille de l'ennemi; il faudra recourir au premier cas de l'ordre oblique, et porter la réserve ou tout autre corps, soit avant soit pendant l'action, sur le flanc de cette ligne. Cette manœuvre est délicate, mais encore la tactique laisse-t-elle le choix entre trois moyens pour l'opérer, savoir : la marche de flanc, les changements de front, et la marche en échelons obliques.

§ III.

Un général reçoit une bataille, tantôt parce qu'il s'y trouve forcé, et tantôt parce qu'il prend confiance, soit dans la force de sa position, soit dans le nombre ou la valeur de ses troupes. Dans le premier cas, il ne doit songer d'abord qu'à n'être pas vaincu; sauf à saisir ultérieurement l'occasion de vaincre si les événements la lui fournissent; dans le second, il doit prétendre ouvertement à la victoire, et adopter dès le premier moment toutes les dispositions propres à la fixer. Il lui faut donc recourir, selon la circonstance ou à une défensive passive, ou à une défensive incessamment attaquante. De là, pour chacun de ces cas, des mesures préliminaires quelque peu différentes. Ce seront, dans le premier, des villages à barricader, des maisons, des murs de clôture à créneler, des abatis à faire, des coupures à creuser, des retranchements, des épaulements à élever, des ponts à construire, d'autres à faire sauter, et tout cela, sinon pour s'enfermer hermétiquement, du moins pour réduire considérablement le nombre des débouchés et ajouter à la résistance des points d'attaque. Dans le second, ce seront toujours des travaux pour renforcer le front et les flancs de la position;

garderabien d'embarrasser les issues qui pour-
er le passage de la défensive à l'offensive; et
raigne pas que l'ennemi puisse en profiter, si
disposé pour le recevoir.

ons exposé la formation d'une armée attaquante;
ne armée qui attend l'ennemi en position est à
s la même; mais elle déploie tout d'abord autant
upes et d'artillerie que les localités le permettent,
que le feu est l'action par excellence dans la défen-
Il faut se garder toutefois de se disséminer en mince
n, comme aussi d'occuper des postes trop avancés.
illage qui se trouverait à six cents mètres de la pre-
e ligne, serait déjà trop éloigné pour être défendu
succès.

, la réserve ne joue pas un rôle moins important que
les batailles offensives. « C'est elle, dit M. le général
gniat, qui s'oppose aux progrès de l'assaillant, et
« prête du secours aux lignes forcées sur quelques points;
« qui garantit les ailes, en marchant à la rencontre des
« corps détachés pour les tourner; qui assure les derrières
« contre les entreprises de la cavalerie; qui rallie les fuyards,
« arrête les poursuites de l'ennemi, profite de ses fautes,
« et rétablit le combat. »

Les batailles purement défensives, réclament plus de soins et de précautions préliminaires que toutes les autres, mais peut-être le général pendant l'action a-t-il moins besoin de faire preuve de génie que d'activité, d'opiniâtreté et de sang-froid, car l'heure et la manière d'engager les troupes lui sont pour ainsi dire indiquées par l'ennemi même. Ces sortes de batailles ont été de tout temps la ressource ordinaire des généraux médiocres, de ceux qui se contentent de n'être pas battus, ou tout au plus d'une demi-victoire. Mais une bataille où, comme à Austerlitz,

le général ne se laisse attaquer d'abord que pour prendre ensuite l'offensive et tomber plus sûrement sur son imprudent adversaire, ne demande pas moins d'habileté et de vigueur dans la conduite des troupes pendant l'action, que de discernement et d'art dans les mesures préparatoires : il faut deviner l'adversaire; il faut prévoir l'instant précis de passer de la défensive à l'offensive, et quand il arrive, engager ses troupes avec mesure et promptitude. C'était à ce moment que Napoléon avait recours à ces déploiements en éventail, rapides comme la foudre, pour porter ses masses d'élite du centre à la circonférence de son cercle d'activité; c'était alors qu'il perçait le centre de son adversaire pour se rabattre ensuite sur les parties divisées de sa ligne.

Souvent aussi l'assaillant cherche la victoire dans un effort contre une aile; et cet effort est ordinairement préparé par une marche de flanc, exécutée de loin et de près. Dans le premier cas, il faut se hâter de quitter sa position, en dérobant quelques heures à l'adversaire, pour voler à la rencontre du corps détaché et tomber sur lui avec une grande supériorité de forces; comme cette manœuvre demande à être favorisée par des circonstances qui ne se présentent pas toujours, on peut aussi se décider à prendre l'initiative pour livrer bataille avant l'arrivée de ce corps; il est encore une troisième alternative, c'est de rétrograder dans quelque position avantageuse, où l'on n'ait plus à craindre de se voir aussi immédiatement tourné; dans le second cas, la bataille étant déjà engagée, il ne faut songer qu'à soutenir victorieusement la lutte. Au premier indice d'un mouvement de flanc de la part de l'adversaire, on se hâte de tout disposer pour faire face à l'orage : une partie de la seconde ligne appuye insensiblement vers l'aile menacée; la réserve s'y porte tout entière

et se tient prête à prendre l'offensive au premier signal. Pour elle, le moment favorable sera celui où l'ennemi, dans sa marche circulaire, se trouvera engagé sur quelque terrain désavantageux, tel qu'un bas-fond ou un défilé. Cette attaque de la réserve devra être préparée et soutenue par un feu redoublé d'artillerie ; il faudra d'ailleurs la diriger de préférence contre le flanc et la queue des colonnes tournantes, de manière à les séparer de leur corps de bataille. Les partisans d'une défense passive voudraient, en pareil cas, que l'on employât la réserve à former un crochet, au lieu de lui donner une destination offensive ; autant vaudrait s'avouer vaincu, car il serait impossible qu'on ne le fût pas, tant cette disposition est défectueuse (1). Un crochet, à l'extrémité d'une ligne de bataille, ne saurait être considéré que comme une dernière ressource, non pas pour fixer la victoire, mais pour contenir l'ennemi victorieux pendant quelques instants seulement, et mettre ainsi de l'ordre dans la retraite. Cette ressource, si tant est que les circonstances obligent à y recourir, n'aura rien perdu de son opportunité après le mouvement offensif de la réserve. Que du moins l'on essaie de vaincre avant de se retirer.

Les lignes sont-elles décidément mises en un tel désordre qu'elles ne puissent plus tenir sur aucun point; la réserve, bien que leur ayant fourni des secours, est encore la partie la plus solide et la moins fatiguée de l'arme. Cette troupe d'élite, au moment où les lignes vont lâcher pied, se hâte d'adopter une disposition propre à favoriser leur ralliement et à arrêter l'ennemi : l'infanterie, suivant que le temps le permet et que l'indique le terrain, se forme en carrés obliques par bataillon, ou en carrés par régiment, disposés

(1) T. III, page 370.

en échelons; les batteries s'établissent aux angles ou sur les mamelons voisins; la cavalerie se déploie sur les ailes, ou se tient en arrière en colonnes par escadrons d'un régiment. On profite de tous les obstacles qui peuvent couvrir les troupes et ajouter à leur résistance.

Comme l'on a peu de temps à donner à la réflexion dans une circonstance aussi critique, il est bon de rechercher à l'avance ce qu'il conviendrait de faire dans un petit nombre d'hypothèses données. Supposons ici, pour préparer la voie à ce genre d'étude, que nous ayons à former en ordre défensif, à la fin d'une bataille perdue, un corps de réserve de deux divisions, l'une d'infanterie et l'autre de cavalerie, avec une quantité proportionnée de bouches à feu : ce sera, si l'on veut, la réserve de notre corps d'armée.

Des quatre régiments dont est composée la division d'infanterie, les trois premiers forment trois carrés vides en échiquier, ainsi que l'indique le croquis (Pl. III); le quatrième placé en réserve à cinq ou six cents mètres en arrière, est disposé en colonnes doubles, à distance de déploiement : devant servir de noyau et de point d'appui au ralliement des lignes, il serait imprudent de se tenir plus rapproché du feu; ce régiment, dans le cas où l'on verrait la bataille perdue sans retour, irait occuper, sur les flancs de la ligne de retraite, les premiers points que l'on aurait jugés de nature à retarder la poursuite. Des trois brigades de cavalerie, deux sont échelonnées sur les ailes; la troisième est en réserve, ainsi que la seconde batterie de la division : le reste des pièces est distribué sur les angles des carrés. Dans un pareil système, la partie faible est évidemment la tête du carré du centre : il faudra donc chercher à la mettre à couvert derrière quelque obstacle, tel qu'un fossé, un ravin, un escarpement: mais non der-

[illegible] dans l'em-
placement [illegible] le terrain ne pré-
senterait [illegible] pour couvrir ce point faible,
[illegible] dès le commence-
ment, [illegible] quelques arbres pour former un
abatis, soit en [illegible] un retranchement avec fossé et [illegible]
[illegible] au front des deux po-
sitions [illegible]. Cette disposition que nous
[illegible] théorie, devra recevoir, dans
chaque [illegible] particulier les modifications prescrites par le
terrain.

On peut se demander quel est, à la guerre, et abstrac-
tion [illegible] du terrain, le rôle le plus avanta-
geux de celui qui attaque ou de celui qui se défend. La
question, dans cette restriction sur les formes du terrain,
ne serait plus de nature à être discutée, puisque l'on peut
rencontrer dans une position tel avantage matériel qui
donne à celui qui l'occupe une supériorité incontestable sur
son adversaire. Encore que les militaires semblent géné-
ralement [illegible] d'accord sur la préférence à donner au
[illegible] ne s'y décident pas avec la même
[illegible] parmi eux, MM. les généraux Rogniat
et [illegible] ont émis à ce sujet des opinions quelque peu
[illegible] dont il est bon de présenter ici le résumé.

[illegible] dit le premier de ces écrivains, que
[illegible] matériel est en faveur du corps d'armée
[illegible] le champ de bataille qu'il a choisi. Il étudie
[illegible] tous les accidents du terrain; il y dispose à
[illegible] ses batteries et ses troupes, et enfin ses feux d'ar-
[illegible] de mousqueterie, qui, n'étant ni ralentis ni
[illegible] par aucun mouvement, par aucune marche,
conservent toute leur vivacité. Les attaquants, au con-
traire, agissent sur un terrain qu'ils ne connaissent pas

« parfaitement, et qui change et varie sans cesse sous « leurs pas à mesure qu'ils s'avancent; leur feu est nul « durant leurs marches et leurs manœuvres, et leurs « colonnes sont longtemps exposées aux ravages de l'ar- « tillerie ennemie, avant qu'elles ne soient à portée de se « développer pour commencer le combat. Ils perdent « ainsi des hommes sans rendre le mal pour le mal. S'ils « ont la possibilité de rassembler leurs meilleures troupes « sur le point d'attaque, les défenseurs qui pénètrent aisé- « ment leurs projets d'après leurs dispositions, remédient « à cet inconvénient, en faisant soutenir le point menacé « par de fortes réserves.

« Mais il est des avantages d'une autre nature en faveur « des attaquants qui peuvent rétablir l'équilibre et *peut- « être* faire pencher la balance de leur côté. César re- « proche à Pompée, à la bataille de Pharsale, d'avoir « attendu, sans bouger, le choc de ses lignes, au lieu de « courir au-devant d'elles, suivant l'usage des Romains, « parce qu'il priva ses troupes, par cette inaction, de « cette confiance, de ce courage et de cet élan, qui « s'exaltent dans la chaleur du mouvement et de l'attaque. « Effectivement, les soldats ne sont pas de pures machi- « nes mues par des ressorts matériels comme des auto- « mates. Il faut parler à leur esprit et à leur imagination « pour agir sur leur corps, et c'est l'effet que produit l'at- « taque. L'idée de force et de supériorité qu'elle leur « inspire anime et enflamme leur imagination, et leur fait « perdre de vue les horreurs du danger, pour ne plus « leur laisser envisager que les palmes de la victoire. Cet « avantage moral de l'attaque, d'autant plus grand que les « nations belligérantes ont plus d'imagination, peut *ba- « lancer et même surpasser* l'avantage matériel de la « défense chez les peuples vifs et spirituels du midi.

Le général, comme on voit, ne consent qu'avec peine à accorder la supériorité au rôle d'assaillant, et encore ne la reconnaît-il que pour les peuples à imagination vive. Écoutons maintenant le second écrivain.

« Dans la supposition d'un terrain à peu près égal, dit « M. le général Marbot, je pense que l'*attaquant* aura « beaucoup plus de chances en sa faveur que l'*attaqué*. « En effet, celui qui attaque n'a qu'un seul objet en vue, « et il est le maître de porter ses forces principales, ses « meilleures troupes, la plus grande partie de son artille- « rie sur le point qui lui paraît le plus faible ou dont la « possession doit lui procurer les plus grands avantages : « il donne le change à l'ennemi en menaçant par de fausses « attaques d'autres points ; il a de plus l'immense avan- « tage de savoir ce qu'il va faire, sur quel point il va s'en- « gager, et de ne combattre que lorsqu'il le veut, et lors- « qu'il a pris toutes ses dispositions. L'*attaqué*, au con- « traire, est forcé de se battre quand cela convient à son « ennemi, quelquefois même avant d'avoir pris toutes ses « mesures, et lorsque l'heure, le temps, ou d'autres cir- « constances lui feraient peut-être désirer de remettre la « partie. L'*attaqué* a encore le désavantage d'ignorer les « manœuvres que fera son adversaire ; il est forcé de se « défendre de tous côtés (1) ; il ne peut souvent recon- « naître qu'au bout de quelques heures quelle est la véri- « table attaque, et il craint encore de se tromper et de « porter ses principales forces sur une fausse attaque, en « laissant sans défense suffisante le point par où l'ennemi « va faire son plus grand effort, ce qui arrive très souvent, « de sorte que l'*attaqué* peut se perdre par un seul faux

(1) C'est pour remédier à ce désavantage que, dans le tracé de nos retranchements, nous avons cherché à préparer nous-mêmes des points d'attaque à l'ennemi.

« mouvement; aussi, quelle que soit sa prévoyance, sa « défaite a lieu quelquefois par suite même des précau- « tions qu'il avait prises pour assurer sa défense. Il ne suffit « pas, d'ailleurs, au défenseur, de repousser une ou plu- « sieurs attaques, il faut qu'il les repousse toutes; car si « sa ligne est forcée sur un seul point, il sera infaillible- « ment vaincu; tandis que l'*attaquant* peut être repoussé « plusieurs fois et sur plusieurs points, sans que ses affaires « soient désespérées pour cela, puisqu'il lui suffit d'avoir « l'avantage sur un seul point pour mettre son ennemi en « désordre et le vaincre (1). Il est encore à considérer que « presque tous les hasards imprévus sont en faveur de « l'*attaquant*, et l'on a vu plusieurs fois l'armée qui avait « l'offensive, être repoussée dans son attaque principale, « et remporter la victoire, parce qu'un hasard heureux « avait favorisé une de ses fausses attaques qui devenait « pour lors l'attaque essentielle.

« En lisant les relations des batailles qui ont eu lieu à « différentes époques chez les peuples dont nous connais- « sons l'histoire, on peut s'assurer que sur vingt batailles, « quatorze au moins ont été gagnées par l'attaquant; et « que, sur les six autres, une l'a été par l'*attaqué*, devenu « lui-même *attaquant* pendant le cours de l'action; telles « sont les batailles de Pharsale, de Pavie, etc., et, de nos « jours, Rivoli, Austerlitz, etc., etc. »

Le général, ajoute, à l'appui de son opinion, que les plus grands généraux de l'antiquité et des temps modernes, ont presque toujours préféré le rôle d'attaquant à celui de défenseur. La conclusion de ceci est donc, pour nous comme pour lui, qu'il faut autant que possible tâcher de prendre l'offensive.

(1) Cette vérité n'est pas moins évidente dans une bataille que dans un siége.

Dans les batailles où l'un des deux partis attend l'autre en position, le combat ne s'entame pas si immédiatement que les armées n'aient le temps de se reconnaître et de faire leurs dispositions; mais, dans les batailles de rencontre, où il y a presque toujours surprise pour l'un des adversaires, sinon pour tous deux, l'action ne comporte ordinairement aucun retard. Ce sont d'abord les avant-gardes qui en viennent aux mains, puis bientôt après, s'il y a des deux côtés la même opiniâtreté, les têtes des colonnes les plus avancées, et successivement toutes les troupes qui peuvent y prendre part. Une lutte où les armées s'engagent ainsi tout d'abord, et dans l'état où elles se trouvent, amène ordinairement une série de combats dont la durée s'est quelquefois prolongée pendant plusieurs jours. C'est à peu près ce qui arriva devant Ratisbonne en 1809, et sur la Katzbach en 1813. Comme il est rare, au surplus, que les deux partis montrent le même empressement à se mesurer là où le hasard les met en présence, bien souvent la rencontre ne donne lieu qu'à une affaire d'avant-garde : tantôt parce que l'un d'eux juge plus avantageux de se replier sur ses masses, tantôt de rétrograder dans quelque position qu'il connaît, et que déjà peut-être il a préparée pour y recevoir son ennemi. Il se présente donc ici deux alternatives : ou de tenir ferme en attirant à soi toutes ses forces disponibles, ou de se replier en soutenant convenablement l'avant-garde pour en avoir le temps. Quand doit-on choisir la première? Quand faut-il, au contraire, préférer la seconde?

On tient ferme lorsque l'on a pour soi un ou plusieurs des avantages suivants : 1° la supériorité du nombre; 2° la réputation des armes, ou, ce qui revient au même, l'ascendant moral sur son adversaire; 3° la supériorité dans les manœuvres, supériorité qu'eurent pendant longtemps

Frédéric et Napoléon; mais qui aujourd'hui ne se rencontrerait pas en Europe; 4° l'avantage du terrain: on tient ferme encore, 5° lorsque, n'ayant pas sur les derrières une position où se retirer, on aurait plus à craindre des conséquences d'une retraite que d'une bataille; 6° lorsqu'on sait que l'ennemi attend des renforts qui, plus tard, feraient pencher la balance de son côté; 7° lorsque l'avant-garde est parvenue à s'emparer tout d'abord de quelques postes avantageux où l'on puisse appuyer la ligne de bataille; 8° enfin, lorsque, n'ayant point à craindre d'être débordé, on peut, au contraire, espérer de tourner l'ennemi. Lorsqu'on n'a pas quelques-uns de ces avantages; lorsque surtout l'on se trouve dispersé, il est préférable de se replier, si toutefois les circonstances le permettent.

Quel que soit le parti que l'on veuille prendre ultérieurement, comme il faut toujours commencer par résister, on se hâte de renforcer les avant-gardes et de saisir les clefs du terrain. S'il est des circonstances où l'on puisse engager la cavalerie de bonne heure, c'est sans doute dans les premiers instants d'une rencontre, alors que l'ennemi surpris n'a point encore eu le temps de serrer et de distribuer convenablement ses masses pour recevoir ce choc. Il faut aussi envoyer des officiers en diligence à toutes les colonnes, pour leur donner avis de ce qui se passe, car, encore que le canon ait pu leur porter la nouvelle d'une rencontre, elles pourraient se méprendre sur la nature de l'engagement. Se décide-t-on à livrer bataille, on les presse d'arriver; juge-t-on, au contraire, que l'on sera dans le cas de se retirer, les plus rapprochées reçoivent l'ordre de s'échelonner sur la ligne de la retraite; les plus éloignées d'accourir dans la position que l'on a choisie pour rendez-vous. Le point essentiel est de ne pas se lais-

ser entamer en se retirant et de gagner néanmoins assez de temps pour permettre aux colonnes de se concentrer. On atteint ce but en multipliant les obstacles sur la route de l'ennemi, tantôt au moyen d'abatis, tantôt en détruisant les ponts, etc., etc. La position avancée où pourra se trouver une des colonnes, si l'ennemi s'attache à poursuivre, permettra quelquefois de le prendre en flanc, au moment même où il arrivera devant la position. Une combinaison de ce genre, quand on pourra la réaliser, compensera souvent et au-delà les pertes éprouvées durant le mouvement rétrograde.

Nos jeunes lecteurs eussent peut-être désiré trouver ici la description circonstanciée d'une bataille; mais, outre qu'elle ajouterait peu de chose aux renseignements donnés précédemment, notre pinceau ne serait pas fidèle, nous qui n'avons vu que des siéges et des combats particuliers. Ils trouveront, au reste, un essai de ce genre dans l'excellent ouvrage de M. de Presle. Son tableau présente d'autant plus d'intérêt et de vérité, qu'il a pu se dire en le crayonnant : *Quæque ipse miserrima vidi.* Car il a vu ce qu'il décrit; il a vu de grandes batailles, et il en a rapporté de glorieuses blessures. Terminons cette leçon par quelques aphorismes sur la matière : c'est le seul complément utile que nous trouvions à y joindre.

I. Le premier et le plus important des principes à donner sur les batailles, celui dans lequel viennent se résumer tous les autres, est d'*être le plus fort au point décisif;* et quel est le moyen le plus certain pour y parvenir? L'initiative des mouvements.

II. Mais il ne suffit de porter ses masses en temps opportun sur le point décisif, il faut savoir les y engager. Le principe serait oublié si, lorsqu'étant arrivé sur ce

point, on se laissait entraîner à l'hésitation. Evitez donc soigneusement de laisser à l'ennemi le temps de se reconnaître et de faire des contre-manœuvres. Avez-vous réussi à gagner ses communications ou à tourner un de ses flancs, marchez à lui, et, sans plus tarder, engagez la bataille. C'est alors surtout qu'il est besoin de tendre et de faire jouer tous les ressorts par l'emploi combiné et simultané de vos forces : *Ce ne sont pas les masses présentes qui décident des batailles, ce sont les masses agissantes.*

III. C'est aller contre les vrais principes de faire agi séparément des corps qui n'ont entre eux aucune communication, vis-à-vis d'une armée centralisée, ou dont les éléments, quoique séparés, peuvent promptement se réunir.

IV. Quand on veut livrer bataille, il est de règle de rassembler toutes ses forces, de n'en négliger aucune; car, comme le remarque Napoléon, un bataillon quelquefois décide d'unejournée.

V. De ce que l'action des masses au point décisif détermine le succès, il résulte que l'on doit tout tenter (manœuvres, ruses, démonstrations, diversions, combats) pour engager l'ennemi dans des fautes qui favorisent cette action. Quelques petits corps de troupes légères peuvent lui donner de l'inquiétude sur certains points qu'il a un grand intérêt à conserver; il est vraisemblable que, ne connaissant pas la force de ces corps, il leur opposera des divisions nombreuses et morcèlera ainsi ses masses; ces troupes légères contribuent d'ailleurs à éclairer parfaitement l'armée. (Ceci fait ressortir de nouveau l'utilité des corps mixtes hors ligne.)

VI. Le choix des manœuvres et le nombre des troupes ne suffisent pas pour rendre les efforts décisifs, il faut en outre le *moral;* et il le faut bien plus encore chez l'officier

ue chez le soldat. Toutes les troupes sont braves, lors- les chefs donnent l'exemple d'une noble émulation et n beau dévouement.

VII. La force d'une armée consistant dans son organi- on, et celle-ci résultant de l'harmonie et de l'union de us les éléments entre eux et avec la volonté unique qui les fait mouvoir, on ne saurait pousser trop vivement une armée battue; puisque, après une défaite, cette harmonie entre la tête qui combine et les corps qui doivent exécuter est détruite; leurs rapports, s'ils ne sont entièrement brisés, se trouvent au moins suspendus. L'armée entière n'est plus qu'une partie faible; l'attaquer, c'est marcher à un triomphe certain : *ne faites donc point un pont d'or à l'ennemi qui fuit.*

VIII. Lorsqu'on est chassé d'une première position, il faut rallier ses troupes assez en arrière pour que l'ennemi ne puisse les prévenir; car, ce qui peut arriver de plus fâcheux, c'est lorsque les colonnes se trouvent attaquées isolément avant leur réunion.

IX. Donnez-vous, dit Napoléon, toutes les chances de succès lorsque vous projetez de livrer une grande bataille, surtout si vous avez pour adversaire un homme d'une réputation faite; car, si vous êtes battu, fussiez-vous au milieu de vos magasins, près de vos places, malheur au vaincu!

Remarquons de nouveau, et en empruntant le langage même de M. le général Rogniat, que « les calculs les mieux « établis ne peuvent donner à un généralissime que des probabilités, et non pas des certitudes de succès; car, comment « des calculs établis sur des données aussi variables et aussi « incertaines que la nature du terrain, et le courage des « troupes, le conduiraient-ils à des résultats aussi positifs? « D'ailleurs, les accidents imprévus qui peuvent lui arra-

« cher la victoire des mains sont fort nombreux, et ils le « sont d'autant plus que l'armée est plus grande et le champ « de bataille plus étendu. Un aide-de-camp tué ou pris en « portant un ordre important, un général qui conçoit ou « exécute mal un mouvement, une colonne retardée par « les mauvais chemins ou la destruction d'un pont, arri- « vant trop tard sur le champ de bataille, une reconnais- « sance mal faite, un faux avis, font manquer les opé- « rations les mieux conçues et compromettent le sort de « l'armée... »

X. Tenez vos troupes en colonnes le plus longtemps possible. Vous pourrez les déployer près de l'ennemi, 1° si vous pouvez profiter de quelque couvert qui les abrite; 2° si elles sont manœuvrières et aguerries; 3° si son artillerie est peu nombreuse et mal servie, ou bien encore si la vôtre a pu réussir à éteindre ou à diminuer son feu. Vous pourrez évidemment vous approcher d'autant plus près de l'ennemi que vous serez en colonnes moins profondes. Au degré de perfection où sont parvenues aujourd'hui les manœuvres dans la plupart des armées de l'Europe, c'est être en quelque sorte déployé que de se présenter, l'infanterie en colonnes doubles, la cavalerie en colonnes par escadrons d'un régiment, l'artillerie en colonnes par sections, pourvu toutefois qu'elles aient entre elles les distances normales.

XI. Il est des circonstances, comme dans une rencontre, où il est avantageux de débuter par une attaque en colonnes, et même en colonnes de route, pour ne pas laisser à l'ennemi surpris le temps de se reconnaître.

XII. On doit commencer une attaque aussitôt que les troupes destinées à l'exécuter se trouvent formées. En les faisant attendre, elles éprouveraient des pertes qui les affaibliraient, qui les refroidiraient, et qui peut-être ébran-

soldat s'e-
me en position,
resient der-

la seconde ligne
il suffit que l'on
pour soutenir la
attendre la victoire
, ce serait une faute
les conséquences à
vement et partiellement

re et avec quelles sortes
feu l'artillerie devait agir
d'abord avec lenteur, à
augmenter progressivement de
que l'on s'approchera de l'en-

terrain et de la position même
donnance et la marche de
ant à une attaque. Ce der-
par des retranchements, des
, etc.,) que vous ne puissiez
par le feu, gardez-vous de tirer;
vite sur lui et aussi en ordre que
les circonstances de terrain
dérober votre troupe aux effets
vous surtout à assurer ses flancs
Dans une attaque, les tirailleurs cou-
le plus longtemps possible : si l'on
avantageux de faire feu, on pourra
position mixte de colonnes et de lignes;
pour tirer; celles-là pour charger à l'arme

XVI. Tenez votre cavalerie assez loin du feu pour qu'elle n'en soit incommodée que le moins possible. La célérité de ses manœuvres, quand viendra le moment de charger, lui donnera toujours le temps d'arriver.

XVII. Evitez d'engager prématurément votre cavalerie, car son action demande en général à être préparée par les feux des deux autres armes, ou tout au moins de l'artillerie. Cette règle cesse d'être de rigueur partout où l'on aperçoit une grande probabilité de succès; tantôt parce que l'ennemi surpris se présentera divisé, tantôt parce qu'on aura gagné son flanc ou ses derrières, tantôt enfin parce qu'on aura sur lui une supériorité morale ou matérielle incontestable, ainsi qu'il arrive ordinairement dans les poursuites.

Il est plusieurs autres règles que nous aurions pu reproduire ici, parce qu'elles se rapportent à l'emploi des troupes dans l'attaque ou dans la défense; mais les unes ont été données précédemment et les autres le seront plus tard.

TE-TROISIÈME LEÇON.

ART MILITAIRE.

DES POURSUITES.

f ... et des poursuites.— En quoi elles diffèrent des marches ordinaires. ... —De l'influence de la constitution physique du ... - Du parti à prendre lorsqu'on est parvenu à devancer l'ennemi.—Difficulté de l'art des poursuites.—§ II. Des retraites. —Premiers moments d'une opération de ce genre.—De l'arrière garde; de sa force, de son rôle et de sa distance à l'armée.—Nécessité de se retirer dans une seule direction, sinon par une seule route. – Retraites excentriques.—Leur danger. — Circonstances où l'on peut y avoir recours. — Retraite par l'un des flancs de l'ordre de bataille. § III. Des passages de défilés.—Distinction à faire entre les défilés.—Dans quels buts on occupe ces sortes de positions.—Quelles troupes peuvent être chargées de les défendre.—Passage de défilé en retraite.— Mécanisme de cette opération.— Attaque et passage de vive force d'un défilé. — Mesures à prendre à la sortie.— § IV. Des passages de rivière.—Reconnaissance et mesures préliminaires.— Du choix du point de passage.—Quel est le moment le plus favorable ?—Passages par surprise et de vive force.—Disposition à prendre après le passage effectué.—De la défense d'une rivière.— Mesures.— Préliminaires.— Emploi des troupes dans cette circonstance.— Combats amenés par le passage.—Exemples tirés des guerres modernes.

A une bataille succède ou une *poursuite* ou une *retraite*. Ces deux opérations bien qu'appartenant par leur nature à la catégorie des marches, nous ont paru néanmoins devoir être traitées séparément et à la place même que leur assigne l'ordre des événements à la guerre. Il est d'ailleurs entre les marches qui précèdent une bataille et celles qui la suivent immédiatement, des différences assez sensibles pour justifier cette distinction ; car les change-

ments apportés par la perte ou par le gain de cette bataille dans les situations relatives des deux partis ne permettent plus d'envisager leurs mouvements sous le même point de vue qu'auparavant. Ce ne sont plus, en effet, de simples manœuvres pour saisir ou faire naître le moment de combattre. Les armées se sont mesurées et, sur la fin du drame terrible amené par leur rencontre, l'équilibre entre elles s'est trouvé rompu.

Comme bien souvent l'on ne rétrograde que pour faire pencher plus sûrement la balance de son côté, celle qui hier reculait, s'avance peut-être aujourd'hui victorieuse; peut être aussi a t-elle été battue? Son mouvement, si elle a éprouvé ce malheur, de grave, d'imposant, de régulier qu'il était avant la bataille, s'est transformé, sinon en une fuite, du moins en une marche précipitée. Les rôles sont tout différents de ce qu'ils étaient : les desseins de l'une des armées sont accomplis; ceux de l'autre sont renversés. Le vainqueur a pris de l'audace, le vaincu, au contraire, est devenu timide et incertain; le premier, dans la conviction qu'il n'a qu'à joindre son ennemi pour remporter de nouveaux avantages, accélère ses mouvements le plus possible, sans pourtant négliger les précautions. Le second, pour l'arrêter, a recours aux mêmes moyens; mais comme sa marche est embarrassée de bagages, il n'y réussirait pas, s'il ne trouvait dans les localités et dans la fermeté de son arrière garde, une digue à opposer au torrent qui le presse. Les poursuites et les retraites demandent donc un redoublement de soins et d'activité, que ne réclament pas les marches ordinaires. Aussi ces sortes d'opérations sont-elles regardées comme les plus délicates de la guerre; et qu'on ne croie pas que les premières présentent moins de danger et de difficulté que les secondes; mais parlons plus expli-

QUARANTE-TROISIÈME LEÇON.

.. d des poursuites.

. on le poursuit,

.er sa ruine. Dans

ART MILITAIRE où il se trouve, il

.ute d'ailleurs d'attacher

suffit qu'elle puisse arri-

. décider du succès, s'il

DES POURSUITES de poursuivre est une des

. garde, mais comme il y au-

§ I. Objet des poursuites.— En quoi elles diff... l'en charger seule, on lui

—Des doubles poursuites.—De l'influence ...

pays dans les poursuites. — Du parti à ... la circonstance paraît l'exi-

devancer l'ennemi.—Difficulté de l'art d... la préférence à la cavalerie

—Premiers moments d'une opération ... d'infanterie qui ont la même

sa force, de son rôle et de sa distance ...

dans une seule direction, sinon par ... faire, dans l'organisation d'un

triques.—Leur danger. — Circ... poursuivre, de concilier plus que

Retraite par l'un des flancs ... de solidité; il faut d'ailleurs y faire

défilés.—Distinction à faire ... toutes armes, puisque, les devant

ces sortes de positions.—Qu...

fendre. Passage de défilé ... ayant l'ennemi devant vous, il sera iné-

... combattre à chaque pas et sur toutes

...drait illusoire si elle n'avait d'autre but

... de l'ennemi, en se bornant à chasser

. garde. De cette manière, en effet, on la

... défilé dans une position d'un accès dif-

. que l'on perdrait du temps et du monde

...er, elle ferait prudemment ses préparatifs

... au danger lorsqu'il deviendrait par trop

...le remplirait ainsi sans beaucoup de risques

. mission, qui est de couvrir la marche de son

...on se proposer dans une poursuite? de presser

...ment l'ennemi pour le forcer à abandonner ses

... malades, ses bagages, son canon et jusqu'à ses

détachements, ou bien de l'obliger à combattre de nouveau et, selon toute probabilité, à chances inégales pour lui. On remplit ce double objet en jetant une colonne subsidiaire sur son flanc pour le déborder sans cesse, tandis que le gros des forces poursuivantes le presse par derrière. Cette colonne, dont on règle la force et la composition d'après la nature du pays, marche dégagée de tout attirail autre que son canon. Si le terrain ne lui permettait pas de se munir de pièces attelées, il serait souvent avantageux de pouvoir y suppléer par des pièces de montagnes. Pour mieux découvrir l'ennemi et pour ne pas se laisser surprendre, elle suit autant que possible la crête des hauteurs, refoulant et menant battant les troupes légères détachées sur son passage. Intéressée qu'elle est à opérer par le plus court chemin et à entretenir avec l'armée une communication de tous les instants, elle s'attache de préférence au flanc extérieur de l'ennemi, lorsque la direction de sa retraite s'incline sur sa ligne de bataille. C'est sans doute une mission fort délicate que la conduite d'un corps destiné à se glisser ainsi sur le flanc de l'ennemi ou à faire une pointe entre ses colonnes si elles se tiennent écartées, mais, dirigée avec art et résolution, elle remplit parfaitement son objet. L'arrière-garde ennemie, en effet, ne saurait tenir nulle part, car elle n'est pas plutôt arrêtée dans une position qu'elle s'y voit tournée.

On trouve un bel exemple de ce genre de poursuite dans la campagne de 1797, lorsque Masséna opérait par les montagnes pour prévenir l'archiduc au col de Tarvis, tandis que Bonaparte le pressait par derrière.

La constitution physique d'un pays et la manière dont il est sillonné de routes favorisent plus ou moins les poursuites; car, ici, les obstacles sont évidemment à l'avantage

celui qui se retire. Arrive-t-il que deux routes se diri- à un nœud commun sur les derrières de l'ennemi ; on se de suivre celle qu'il a négligé de prendre, en quelle il ne s'est pas engagé en force, afin de la pré- sur ce point.

te circonstance favorable se présentait à Blücher 14, lorsqu'il essaya de couper la retraite au maré- Macdonald sur la route de Châlons ; il ne réussit parce qu'il dirigea sa colonne de gauche sur la Ferté-Jouarre, au lieu de la rabattre à tir-d'aile sur Châ- Thierry. Sa poursuite, entreprise d'abord conformé- aux règles, s'en écarta dès ce moment de trois ma- : 1° parce que ses colonnes, avant d'arriver au -vous, se trouvaient séparées par la Marne ; 2° parce , dans celle de gauche, les divisions ne se suivant qu'à ndes distances, ne pouvaient s'entre-secourir : deux de logistique non moins graves l'une que l'autre ; il s'agit ici d'un oubli des règles de la stratégie, parce il laissait sur son flanc gauche Napoléon, le redoutable Napoléon, s'apprêtant à le foudroyer. On a vu quelles fu- rent, pour l'armée prussienne, les conséquences terribles de la témérité de son vieux général.

Quand, par une circonstance locale de ce genre, on a pu devancer l'ennemi sur un point de sa retraite, il reste à décider si on le laissera filer d'abord, pour n'attaquer que le flanc et la queue de ses colonnes, ou bien si on lui fer- mera le chemin. N'avez-vous qu'une demi-certitude de le vaincre ; contentez-vous de prendre le premier parti : vos forces, sur ce point, vous présentent-elles, au contraire, la chance de pouvoir consommer sa ruine ; prenez exem- ple de Napoléon à Marengo et à Iéna ; établissez-vous bra- vement sur son passage, et quoi qu'on ait pu dire ou écrire

du désespoir d'un ennemi vaincu, livrez-lui bataille sans hésiter.

Dans la poursuite d'un ennemi qui se retire parallèlement à un grand fleuve, il faut, en suivant la rive opposée, mais toutefois sans compromettre ses propres communications, chercher un passage au-dessous ou au-dessus de l'adversaire, de manière à tourner le plus grand nombre possible des positions qu'il peut prendre, en arrière des cours d'eau qui, de son côté, descendent perpendiculairement, ou à peu près, dans le fleuve. C'est ce que fit avec un grand succès le général de l'armée d'Italie, lorsque, après l'armistice de Cherasco, il se mit à la poursuite de Beaulieu en descendant la rive droite du Pô, jusqu'à Plaisance (1).

Souvent, dans les poursuites, l'embarras est de découvrir, parmi plusieurs routes qui se présentent, la direction suivie par le gros des forces ennemies. La méprise, en pareil cas, est d'autant plus difficile à éviter, que la nuit, presque toujours, couvre les premiers moments d'une retraite. Cet embarras se présenta à l'issue de la bataille de Wagram : l'archiduc Charles avait à choisir, pour se retirer, entre les trois routes de la Bohême, de la Moravie et de la Hongrie : sur laquelle s'était-il engagé ? L'incertitude où l'on fut d'abord à ce sujet fit perdre deux jours, car bien que Napoléon eût poussé des corps d'armée sur les routes de Znaïm et de Brunn, il dut attendre des renseignements précis, avant de prendre part lui-même à la poursuite avec sa garde et ses réserves (2).

Le moindre inconvénient qui puisse résulter d'une méprise sur la véritable direction de l'ennemi est de perdre

(1) T. II, page 268.
(2) T. III, page 378.

son temps et de la laisser s'échapper; mais vient-il à s'apercevoir qu'il n'est suivi que par des forces inférieures aux siennes, il ne manque pas de faire aussitôt volte-face pour accabler ceux que leur témérité a placés sous ses coups. Il est encore une foule d'autres fautes que l'on peut commettre dans les poursuites. Les unes naissent de l'imprévoyance, les autres d'un excès d'ardeur ou de présomption. « Tantôt, comme le remarque M. le général Rogniat, c'est une armée débandée à la poursuite « des fuyards, qui se trouve tout à coup arrêtée et renversée par quelques réserves (1); tantôt c'est une avant-garde qui, s'abandonnant à la poursuite avec trop de « chaleur, s'engage au milieu des ennemis sans être soutenue, et se fait envelopper et tailler en pièces; tantôt « c'est un corps détaché sur le flanc de la colonne ennemie, qui se laisse séparer du reste de l'armée; tantôt « l'ennemi s'apercevant que l'on poursuit sans ordre, « sans circonspection, et en colonne très allongée, quitte « brusquement la route, se porte sur le flanc de la colonne, « la surprend et la dissipe; souvent c'est une tête de colonne qui trouve sa perte au débouché d'un défilé. La « négligence et la présomption, deux vices qui marchent « si fréquemment à la suite des succès, amènent l'oubli « des précautions prescrites par l'expérience pour la sûreté des marches : on ne s'éclaire plus, on s'engage témérairement dans les défilés, et l'on tombe dans les « embûches que tendent les poursuivis. D'un autre côté, « une circonspection trop lente, qui laisse échapper les « occasions, est un autre excès à éviter dans les poursuites. Le véritable talent sait allier la célérité avec la « prudence, et se tient aussi éloigné de la nonchalance

(1) La bataille de Marengo en présente un mémorable exemple.

« que de la témérité. » Sous ce rapport Napoléon, à qui l'on a souvent reproché, mais avec trop de légèreté, son manque de prudence, nous a laissé, dans sa conduite après la bataille de Wagram, un bel exemple à imiter. L'archiduc, à part une expérience et des talents qui le placent immédiatement au-dessous de l'empereur dans la liste des capitaines de l'époque, se retirait en bon ordre, et Napoléon le savait. Ce n'était donc pas comme à l'issue des batailles d'Iéna et d'Austerlitz, où il ne s'agissait que d'avoir des jambes pour achever de détruire l'armée vaincue ; il fallait ici de la circonspection, et il en fallait même beaucoup.

§ II.

DES RETRAITES.

On a vu comment, vers la fin d'une bataille perdue, la réserve pouvait être disposée pour faciliter le ralliement des lignes et arrêter l'ennemi victorieux. A la faveur de cette digue opposée momentanément à sa pétulance, les parcs, les équipages, les blessés, les prisonniers filent lentement sous l'escorte de quelques détachements d'infanterie et de cavalerie légères. Tandis que la réserve dispute en se retirant le terrain pied à pied, les lignes ralliées prennent position sur les derrières, afin de la soutenir et de l'attendre. A ce dernier moment de la journée, le généreux dévouement de ceux qui ferment la marche doit les porter à se sacrifier au salut de tous, en prolongeant le combat jusqu'à la nuit. C'est alors plus que jamais qu'il faut allier la force à la ruse, le courage à l'adresse, pour multiplier les obstacles au-devant de l'ennemi : ce sont des voitures dont on embarrasse le chemin, des villages que l'on incendie, des ponts que l'on fait sauter. L'artillerie, quand il se présente sur le flanc de la retraite, une posi-

[illegible] d'où elle puisse jouer en sûreté contre la [illegible] des colonnes ennemies, est le moyen le plus efficace pour les tenir à distance. Enfin, la nuit venue, les troupes [illegible] colonnes et se mettent en route à la suite [illegible].

[illegible] avoir eu soin, pendant ces derniers combats, [illegible] une bonne arrière-garde. On choisit de préférence, pour en faire partie, les troupes qui ont le moins souffert, et l'on en règle d'ailleurs la force et la composition d'après les principes établis à ce sujet dans la leçon sur les marches : les réserves de cavalerie, sans y être attachées en permanence, se tiennent prêtes à la soutenir partout [illegible] terrain leur permettra d'agir. Ces réserves, auxquelles il sera toujours facile de gagner de vitesse pour se rallier au corps de bataille, contiendront l'ennemi et permettront de mettre de l'ordre dans la retraite.

Encore que la distance de l'arrière-garde à l'armée ne puisse être fixée d'une manière absolue, puisqu'elle dépend 1° de la force de celle-ci; 2° de la nature du pays; 3° du nombre et de l'espèce d'ennemis auxquels on a affaire, les tacticiens estiment qu'elle ne devra pas se prolonger au-delà d'une demi-marche. On conçoit néanmoins qu'une arrière-garde qui se trouverait avoir entre elle et l'armée des défilés bien gardés, pourrait un peu agrandir le rayon de sa sphère d'activité, et l'étendre même jusqu'à une journée de marche des colonnes. Une arrière garde destinée à protéger, soit une armée battue et hors d'état de se mettre en ligne, soit un convoi dont la perte serait désastreuse, doit marcher lentement, se compromettre, se sacrifier même pour arrêter quelque temps l'ennemi.

Le commandement du corps destiné à couvrir ainsi une retraite, de même que celui de l'avant-garde dans les mar-

ches offensives, ne doit être confié qu'à un chef d'un mérite éprouvé, et chez lequel l'activité, la bravoure et la prudence se trouvent réunies au même degré. Il sera nécessaire d'ailleurs, de lui adjoindre un nombre suffisant d'officiers d'état-major, d'officiers et de troupes du génie, pour reconnaître et préparer à l'avance les points favorables où l'arrière-garde pourrait tenir pour suspendre la marche de l'ennemi, comme aussi pour détruire les ponts, gâter les gués, et barricader les chemins derrière elle.

Cela posé, envisageons les retraites par rapport à leur direction.

Et d'abord, faut-il se retirer dans plusieurs directions ou bien n'en suivre qu'une seule? cette question est facile à résoudre : vous êtes vaincu, vous êtes faible par conséquent, si vous alliez vous diviser vous vous affaibliriez de plus en plus; l'ennemi, dans la certitude de ne rencontrer aucune résistance capable de l'arrêter, se glisserait avec une incroyable rapidité entre vos colonnes dispersées, les couperait, les envelopperait, et, les attaquant isolément, mettrait bientôt le comble à votre ruine.

Mais si la prudence conseille de ne suivre qu'une seule direction, laquelle prendre? car une armée peut, en général, se mouvoir perpendiculairement ou paralèlement à son front d'opération, ou, ce qui revient au même, à sa ligne de bataille (1).

(1) Les retraites parallèles, dont l'histoire fournit à peine quelques exemples jusqu'à l'époque de Louis XIV, sont aujourd'hui, grâce à une plus grande mobilité des armées, la combinaison la plus favorable pour tenir longtemps un ennemi supérieur en échec; mais il est à remarquer qu'elles ne deviennent en général d'une application facile que dans son propre pays, parcequ'elles nécessitent de renoncer brusquement à ses magasins, à ses dépôts, et que ce n'est guère qu'au milieu des siens qu'on peut y suppléer par les ressources locales. L'archiduc, se retirant de Wagram sur la Bohême en 1809, et le maréchal Soult, d'Orthez sur Toulouse, en 1814, nous ont laissé deux



La solution de cette question, qu'il nous serait impossible de fournir dès à présent sans préjudice pour l'ordre que nous avons adopté, attendu qu'elle rentre tout entière dans le domaine de la stratégie, et qu'il ne s'agit pour le moment que de considérations logistiques, est le résultat de la combinaison de plusieurs circonstances qui se rattachent, 1° à l'état moral et matériel de l'armée; 2° à la nature du théâtre de la guerre, considéré sous le quadruple rapport de la géographie, des moyens d'existence, des points de défense, de l'esprit et des dispositions des habitants; 3° à la position de la base d'opérations; 4° à celle des magasins et des dépôts; 5° au voisinage d'un pays neutre ou allié; 6° à la position de certains points, tels qu'une capitale, un grand port, que l'on peut avoir intérêt à couvrir plus particulièrement. Mais n'oublions pas que nous n'avons à nous occuper ici que de la partie logistique des retraites.

Si le danger bien constaté des retraites excentriques interdit de se retirer dans plusieurs directions, il ne défend pas de suivre plusieurs routes, pourvu que, *ne s'écartant pas beaucoup les unes des autres*, elles mènent au point indiqué pour le ralliement. Cette circonstance, au contraire, est infiniment favorable, non-seulement pour mettre de l'ordre dans la retraite et hâter le mouvement, mais encore pour donner le change à l'ennemi. Une grande armée, qui n'aurait qu'un seul débouché pour se retirer à la suite d'une bataille perdue, ce débouché fût-il en ar-

beaux modèles de retraite de ce genre. Et qui n'admirerait l'habileté avec laquelle Napoléon, battu à la Rothière, après avoir effectué une retraite parallèle jusqu'à Troyes, et de là une retraite perpendiculaire (à Troyes, sa ligne de bataille était redevenue parallèle à la frontière), jusqu'à Nogent, changea brusquement celle-ci en un mouvement latéral offensif pour aller écraser Blücher sur la Marne.

rière de son centre, ce qui serait le cas le moins défavorable, serait obligée à des mouvements de flanc préliminaires, à la vue même de l'ennemi, qui l'exposeraient à de nouveaux désastres; puis, quelle peine, indépendamment du danger, pour mettre en colonne sur une seule route une armée déployée qui a un ennemi victorieux à une portée de canon d'elle. L'armée autrichienne, que nous avons vue opérer sa retraite avec beaucoup de méthode le soir de la bataille de Wagram, ne se serait pas repliée aussi facilement si elle n'avait eu à sa disposition, pour gagner Znaïm, les deux routes convergentes de Stockereau et de Wolkersdorf (1), respectivement placées derrière son aile droite et son aile gauche.

La convergence des routes n'est pas d'une nécessité absolue lorsqu'on a la chance de pouvoir se replier derrière une grande barrière naturelle, comme un fleuve ou une chaîne de montagnes (2); mais il n'en faut pas moins qu'elles soient assez rapprochées les unes des autres pour que l'ennemi ne puisse s'avancer entre elles, surtout dans les premiers instans de la marche. Ce n'est pas tout encore : la manière dont nous avons vu que s'opéraient les poursuites réclame, de la part de celui qui se retire, une attention particulière pour ses flancs. On parvient à les mettre à couvert, tantôt en longeant quelque obstacle naturel ou la frontière d'un pays neutre, tantôt au moyen d'une disposition mobile de troupes légères. Les Cosaques, dans les dernières guerres, donnèrent constamment aux Russes,

(1) Convergentes; sur Znaïm d'abord par l'embranchement de Nicolsbourg, et ensuite sur Iglau par celui de Brünn. *Voyez* t. III, p. 378 et suivantes.

(2) Le Rhin, les Alpes, les Pyrénées, pour une armée française qui se retire, dans le premier cas de l'Allemagne, dans le second de l'Italie, dans le troisième de l'Espagne, sont des obstacles de ce genre.

La solution de cette question, qu'il nous serait i... très
ble de fournir dès à présent sans préjudice pou... en ca-
que nous avons adopté, attendu qu'elle rentr...
tière dans le domaine de la stratégie, et qu'il ne ...le intacte
le moment que de considérations logistiques ...s qu'elle aura
de la combinaison de plusieurs circonstanc... ou des renforts
chent, 1° à l'état moral et matériel de l'ar... ...se sur une seule
ture du théâtre de la guerre, considérée... ...iquées précédem-
rapport de la géographie, des moye... effet, viendrait à la
points de défense, de l'esprit et d... ...jours faire volte-face
tants; 3° à la position de la base ...ur cela, qu'à arrêter
des magasins et des dépôts; ... bons postes, et for-
neutre ou allié; 6° à ... des troupes à mesure
qu'une capitale, un grand ... n'a pas la même chance;
rêt à couvrir plus par... ...tre et de recevoir des ren-
que nous n'avons à nou... ...spérer que derrière un fleuve
tique des retraites. ..., elle ne saurait trop hâter

Si le danger ... négliger de la faire avec ordre.
... ...été sur une seule route, car les
... ...ent en raison de la profondeur
... ...our les éviter, on se décide,
... ...retirant de Smolensk, à laisser
... ...les corps d'armée, on cesse de
... ...e contre les poursuites latérales, les
... ...routes.

... ...ulter, pour une armée battue, qu'un
... ...te d'une retraite opérée par une seule
... ...e de se retirer, si défavorable qu'elle
... ...encore préférable à une marche dans
... ...ctions excentriques; car, ici, l'armée com-
... se disperser, mettrait fin elle-même à sa propre
. Si c'était encore que ses débris acquissent une
...nde chance d'échapper à la poursuite du vain-

queur; mais non, car ne pouvant même pas résister à ses troupes légères, ils se verraient obligés de renoncer à la protection que leur offrirait le terrain, et dès lors la retraite se changerait en une fuite précipitée où ils éprouveraient à chaque pas de nouvelles pertes.

Cependant, si vicieux que puisse paraître ce mode de retraite, dans une guerre purement militaire, il peut néanmoins servir dans son propre pays, pour sauver isolément les débris d'une armée battue et séparée de sa base naturelle d'opérations. Il peut être bon encore, comme l'observe Jomini, dans une guerre nationale, lorsque chaque fragment de l'armée ainsi éparpillée s'en va servir de noyau au soulèvement d'une province. C'est le système que suivit, au très grand détriment de la fortune de Napoléon, l'armée espagnole battue à Tudela en 1808 (1).

I. Quel que soit le mode de retraite que vous adoptiez, ne l'opérez que lentement, pour peu qu'il vous reste des hommes aux drapeaux; cherchez sans cesse à réunir vos forces; pressez l'arrivée de vos renforts; multipliez les obstacles sur les pas de l'ennemi.

II. Un grand mal, dans les retraites, c'est l'affaiblissement du moral; songez qu'un retour offensif préparé avec habileté peut contribuer à le retremper. Il ne faut souvent, pour cela, qu'un combat heureux.

III. La prudence est, plus encore que l'opiniâtreté, un moyen de salut : tenir mal à propos, c'est vouloir consommer soi-même sa ruine; ne pas tenir du tout, c'est le moyen qu'une retraite se change en une déroute.

(1) *Voyez* tome III, pag. 307 et suivantes.

§ III.

DES DÉFILÉS.

On nomme *défilé* toute étendue de terrain resserrée entre des obstacles latéraux.

La nature de ces obstacles donne lieu de distinguer deux sortes de défilés : ceux dont les flancs sont susceptibles de recevoir des troupes, et ceux, au contraire, dont les extrémités seules sont accessibles. Les premiers, qui se prolongent au milieu des obstacles mêmes, et souvent sur une distance de plusieurs lieues, sont tantôt des chemins dans des vallées étroites, tantôt des routes entre des montagnes, des fossés, des bois, des haies impénétrables, et tantôt enfin des passages à travers des villages qui ne peuvent être tournés. Les seconds sont des ponts sur des cours d'eau, des isthmes étroits, des digues au milieu des marais. Il n'est ordinairement besoin que d'une coupure et d'une disposition de troupes et d'artillerie en arrière pour interdire à l'ennemi le passage de ces derniers.

Les défilés, de même que les cours d'eau, ont la plus grande influence dans les combinaisons militaires. Ceux de la première espèce, lorsque les flancs en sont solidement appuyés, présentent d'excellentes positions, où souvent, comme aux Thermopyles, une poignée de braves peut arrêter longtemps une armée entière : ces mêmes défilés, au contraire, lorsqu'ils peuvent être facilement tournés, deviennent des espèces de coupe-gorge où une armée poursuivie peut se trouver cernée et prise.

On occupe un défilé pour son propre usage ou pour en interdire le passage à l'ennemi. Celui de ces deux buts

que l'on se propose détermine l'emplacement des troupes.

Dans le premier cas, il faut prendre en avant du défilé une position avantageuse assez rapprochée de l'entrée pour que les ailes, se courbant, s'appuient aux obstacles impraticables qui forment le défilé. L'avant-garde, renforcée autant que le comportent les localités et la force du corps d'armée, doit occuper en avant du front de cette position, de manière à en être protégée, tous les points favorables à une défense opiniâtre. La réserve et la majeure partie de la cavalerie s'établissent à la sortie du défilé, tant pour empêcher l'ennemi de s'en emparer, que pour soutenir la retraite en cas d'événement. C'est d'ailleurs une précaution essentielle de laisser le défilé parfaitement libre et de faire rester tous les parcs en arrière de la réserve. S'il existait dans l'intérieur ou sur les flancs d'un défilé des emplacements propres à recevoir des troupes et du canon, il faudrait se ménager la faculté d'en tirer parti, et l'on devrait même, si le temps le permettait, y élever des épaulements à l'avance; toutefois, ces postes intermédiaires n'auront d'utilité réelle qu'autant que les tirailleurs ennemis, pressant le corps d'armée dans sa retraite, ne pourront pas gagner les sommités voisines.

Les défilés sinueux, formés par des pentes roides et boisées, sont des obstacles en quelque sorte infranchissables, lorsqu'on sait les occuper convenablement et que quelques épaulements, élevés aux coudes, abritent les batteries et arrêtent les projectiles de l'ennemi.

Lorsque des routes ou des vallées débouchent transversalement dans le défilé principal, il faut les garder avec soin et tenir une bonne réserve à tous les nœuds et embranchements qu'elles forment. La même précaution doit

encore s'observer à l'égard des défilés secondaires parallèles au défilé principal.

La communication des détachements qui couvrent les flancs d'un défilé, avec la troupe principale, doit être assurée de manière à ce qu'ils puissent se reployer sur elle sans obstacles, et pouvoir en être secourus et protégés.

Des instructions précises, tracées d'après une reconnaissance préalable des lieux, doivent indiquer à chaque détachement des points de retraite, et la manière de disputer le terrain pied à pied, en réglant ses mouvements sur ceux des détachements voisins. Si une réserve ne suffisait pas, il faudrait en former deux plutôt que de laisser abandonnés à eux-mêmes et sans soutien les postes détachés.

La cavalerie n'est point une arme qui puisse agir dans un défilé, et il serait très imprudent d'en laisser de grandes masses à l'entrée. Cependant l'on conçoit que des dragons ou de la cavalerie légère pourront toujours, en mettant pied à terre, garder ou forcer ces sortes d'obstacles, en présence d'ennemis de leur espèce.

« Il est dangereux à la cavalerie, dit M. Jacquinot de « Presle, de s'engager dans un défilé, quand elle est as« surée de trouver de l'infanterie à son issue, principale« ment quand cette infanterie ne peut être abordée à rai« son des obstacles qui la couvrent ; la cavalerie serait « probablement alors repoussée avec beaucoup de perte ; « il faut donc qu'elle attende son infanterie, qu'elle s'oc« cupe pendant ce temps à rechercher des passages pro« pres à tourner le défilé, et laisse ensuite à celle-ci la « tâche de se mesurer à armes égales avec l'ennemi. » La fameuse charge des lanciers polonais, à Somo-Sierra, opérée en colonne par quatre, dans une gorge étroite, n'est qu'une heureuse exception dont le succès eût été

fort douteux sans la mollesse de l'infanterie espagnole, et peut-être aussi sans l'apparition de la nôtre sur les flancs du défilé.

Dans le second cas, c'est-à-dire lorsqu'il ne s'agit que d'interdire à l'ennemi le passage d'un défilé, il faut, quelles que soient les troupes dont on dispose, se placer derrière et sur le point le plus favorable pour assaillir de front et de flanc l'adversaire au moment où il essaie de déboucher. Cette règle est plus particulièrement applicable aux défilés, tels que ponts et digues, dont les flancs sont inaccessibles (1).

Les mesures à prendre pour le passage de défilé en retraite se concluent naturellement des considérations précédentes : la défense du défilé ayant été préalablement assurée comme on l'a dit ci-dessus, et le gros de l'armée se trouvant en bataille face à l'ennemi, en avant du défilé, les pelotons ou sections des ailes ou du centre commencent le mouvement en se conformant aux prescriptions réglementaires établies à ce sujet. La cavalerie et l'artillerie, autre que celle employée à la défense du défilé, pressent le pas et devancent l'infanterie : celle-ci se retire lentement, ralliant les détachements et faisant les feux de chaussée.

Les troupes, au fur et à mesure qu'elles débouchent, prennent leur ordre de bataille face au défilé ou à peu près, toutes les batteries dirigées vers la sortie.

L'arrière-garde attend, pour se replier, que l'armée soit entièrement formée ; elle démasque lestement celle-ci, et va se rattacher aux ailes. C'est un moment fort critique pour l'arrière-garde que sa retraite du défilé ; car il lui

(1) On trouvera de nouveaux détails à ce sujet dans le paragraphe suivant, consacré aux passages des rivières.

faut passer d'un champ de bataille étroit, qui lui permettait de résister à des forces supérieures, sur un terrain ouvert où elle n'a plus le même avantage.

Si des avenues latérales tombaient sur les flancs du défilé, ou le croisaient de manière à compromettre la retraite de l'arrière-garde, il faudrait que l'armée, à mesure qu'elle s'approcherait de ces points, y plaçât des détachements, tant pour sa propre sûreté que pour celle de son arrière-garde. Dans les terrains coupés, la retraite de celle-ci doit être couverte par une chaîne de tirailleurs; dans les pays ouverts, par une disposition de troupes convenablement échelonnées. Ces troupes, si l'arrière-garde était trop vivement pressée, se porteraient au devant de l'ennemi pour la dégager.

« L'art de conduire une retraite à travers un défilé, « observe le commandant Lallemand (1) est difficile, vu « que la masse des troupes qui fait face se fond peu à peu; « et qu'une colonne qui tourne le dos est dans l'impossi- « bilité d'arrêter les progrès d'un ennemi dont l'étendue « du front déborde le sien. »

Indiquons maintenant la manière de s'emparer de vive force d'un défilé.

On se rappelle la distinction que nous avons faite de ces sortes de positions. Si les flancs en sont inaccessibles, mais que pourtant le canon puisse en battre la sortie, il faut déployer contre ce point autant d'artillerie que l'on en a à sa disposition, afin d'obliger les défenseurs à s'éloigner. Au premier indice d'hésitation parmi eux, des troupes d'élite s'élancent en colonne dans le passage, et, comme nos grenadiers à Lodi, le franchissent au pas de course, bravant la mitraille et les balles.

(1) *Traité théorique et pratique des opérations secondaires de la guerre*, tome II, p. 3.

Si la longueur du défilé excédait la portée du canon, il serait fort difficile d'en forcer le passage, car les défenseurs embrassant une plus grande étendue de terrain que les assaillans, qui, rompus en colonne, ne peuvent déboucher que sur un très petit front, auraient la faculté d'écraser impunément leurs adversaires par des feux convergents ou des charges enveloppantes, avant que ceux-ci fussent parvenus à se former et à se porter en avant. La témérité d'un de nos généraux, dans une circonstance de ce genre, donna lieu, en 1809, à l'affaire sanglante et inutile d'Ebersberg.

Quand un défilé du premier genre est bien occupé, et que le temps a permis aux défenseurs d'emprunter le secours de l'art pour ajouter à la force naturelle de la position, il serait souvent imprudent d'en tenter le passage de vive force ; que si pourtant il n'était d'autre moyen auquel on pût recourir, voici ce qu'il conviendrait de faire :

1° S'approcher du défilé le plus possible, mais de manière toutefois à n'être point incommodé des menus projectiles de l'ennemi ; 2° disposer les troupes et l'artillerie de manière à ce qu'elles puissent agir avec la plus grande efficacité contre les troupes qui en défendent l'entrée ; 3° diriger, aussitôt qu'on le pourra, des batteries d'écharpe et d'enfilade dans l'intérieur et le long des flancs du défilé ; 4° jeter de nombreux tirailleurs sur les flancs ; ces tirailleurs, que soutiendront des détachements, auront ordre de se saisir des sommités et des autres points essentiels à occuper ; 5° se faire soutenir par une forte réserve que l'on tient autant que possible à couvert des feux de la position, mais pourtant de manière à ce qu'elle puisse arrêter l'adversaire, s'il venait à se porter en avant à la suite de quelque échec éprouvé par les colonnes d'attaque ; 6° aussitôt que l'ennemi paraît ébranlé, que ses feux

d'artillerie se ralentissent, former une partie de l'infanterie (de même que dans un assaut, on devrait réunir à cet effet plusieurs compagnies de grenadiers) en colonne serrée, et lui ordonner de charger vivement l'ennemi, sans faire feu : les tirailleurs et les batteries continuant d'agir et de tout balayer sur les flancs. On devra soutenir immédiatement l'attaque par de nouvelles colonnes qui profiteront du passage frayé par la première. Il est préférable, pour éviter le désordre, de partager les troupes en plusieurs petites colonnes marchant avec des distances à la suite l'une de l'autre, que d'en faire une colonne unique fort allongée.

Comme il faut s'attendre à renouveler le combat en débouchant, les troupes, au fur et à mesure qu'elles sortent du défilé, se forment sous la protection des sections de tirailleurs qui les ont flanquées et précédées; elles ont soin d'appuyer leurs ailes aux obstacles qui forment le défilé. La réserve, qui suit immédiatement, reste massée à la sortie. Ce n'est qu'après qu'on est entièrement maître du défilé et des obstacles qui l'appuient, que la cavalerie se porte en avant. La majeure partie de l'artillerie, également laissée en arrière, vient prendre position sur les flancs. Quoiqu'il soit assez peu vraisemblable qu'un ennemi qui s'est ainsi laissé chasser d'un défilé soit en mesure de résister longtemps, il n'en faut pas moins agir avec circonspection, et surtout ne pas se presser de faire avancer les parcs et les bagages (1) qui, en cas de revers, obstrueraient le passage. Ce n'est qu'après que tous les rapports de la tête à la queue, d'un aile à l'autre, momentanément suspendus par la localité même, ont été rétablis, qu'il faut se décider à poursuivre l'ennemi.

(1) Il faut les laisser en deçà du défilé sous une escorte convenable, jusqu'à ce que l'on soit irrévocablement établi au-delà.

Tout l'art, dans l'attaque d'un défilé, consiste, comme on le voit, *à agir par les ailes, pour emporter les points culminants et déborder sans cesse le gros des forces opposées, qui, de cette manière, se voient contraintes de songer à la retraite, souvent même avant d'avoir essuyé le choc de la colonne qui les presse de front dans la vallée.*

Si le terrain ne se prêtait pas à une attaque de vive force, il faudrait recourir à quelques-unes des ruses suivantes : 1° Alarmer l'ennemi par des démonstrations; 2° l'induire en erreur, en faisant mine de le tourner et en le tournant réellement, s'il y avait quelque chance d'y parvenir; 3° chercher un passage ailleurs. Il est bien peu de pays, quelque difficiles qu'ils soient, qui n'offrent qu'un seul débouché. « Les montagnes de la Suisse elles-mêmes, « remarque M. le général Rogniat, recèlent dans leurs « flancs des sentiers dont on peut se servir pour tourner « leurs affreuses gorges. »

Si à l'aide de l'un ou de l'autre des moyens indiqués précédemment, on peut pousser quelques troupes jusqu'à l'obstacle même qui forme le défilé, elles doivent l'occuper incessamment et y tenir ferme jusqu'à l'arrivée de la colonne; ensuite, à mesure que celle-ci pénètre et que la masse des forces augmente, il faut couvrir toutes les issues, embrasser successivement plus de terrain, mais sans cesser toutefois d'appuyer les ailes.

Un corps qui traverse un défilé non occupé par l'ennemi, mais qui s'en trouve à proximité, doit user des mêmes précautions que s'il s'agissait de le passer de vive force. Le commandant Lallemand indique en pareil cas les mesures suivantes.

« Lorsque l'avant-garde de ce corps, dit-il, est sur le « point d'arriver au défilé, elle doit se faire précéder par « un fort détachement qui le traverse aussitôt, en usant

« des précautions commandées par la prudence ; une fois « arrivé au débouché, la moitié de ce détachement se « déploie devant en tirailleurs, tandis que l'autre moitié, « divisée en plusieurs piquets, pousse au-delà des recon« naissances dans toutes les directions pour découvrir si « l'ennemi n'est pas dans les environs.

« Ce premier détachement doit être immédiatement « suivi par trois autres également pris sur l'avant-garde. « Un de ces détachements se place devant la sortie du « défilé, pour la masquer ; les deux autres prennent posi« tion sur les flancs, de manière à pouvoir protéger par « leur feu, s'il en était besoin, l'avant-garde au moment « où elle débouche du défilé. Si les flancs de ce défilé « sont accessibles, on doit y faire porter des sections de « tirailleurs.

« Quand la colonne arrive près de l'entrée du défilé, le « reste de l'avant-garde le traverse, et prend position en « avant ; après, la colonne suit et se déploie au-delà ; « l'artillerie, la cavalerie et l'arrière-garde viennent en« suite. »

§ IV.

DES PASSAGES DE RIVIÈRES.

Les eaux, et surtout les eaux courantes, sont le genre d'obstacle dont l'influence se fait le plus sentir dans les opérations militaires (1), mais, pour tenir compte de cette influence, il est besoin de renseignements nombreux, recueillis avec soin, et classés avec méthode. Ce travail, pour lequel les trois corps de l'état-major, de l'artillerie et du génie, sont ordinairement appelés à opérer concur-

(1) *Voyez* ce qui a été dit précédemment de cette influence, p. 247 et suiv.

remment, prend le nom de *reconnaissance.* Indiquons ici la manière de procéder à celle d'une rivière.

Et d'abord il convient d'en présenter la géographie : sa source, sa direction, son embouchure ; les pays qu'elle arrose ; ses affluents de droite et de gauche; si la marée s'y fait sentir, et jusqu'où elle remonte ; si elle est navigable ou flottable, depuis quel point et en quelle saison ; quel est le nombre, et quelles sont les dimensions des bateaux qu'on peut espérer de rassembler dans un temps donné (1).

Entrant ensuite dans des détails de plus en plus circonstanciés, on examinera, mais seulement dans la partie à reconnaître, les sinuosités et les coudes de la rivière, la direction du *thalweg*, ou fil d'eau, et toutes les autres particularités de son cours, telles que chutes, retenues et pertes d'eau (2) ; la nature et la tenue de son lit ; s'il est vaseux, ferme, pierreux et sablonneux; ses crues à certaines époques ; quelles en sont les causes et de quelles circonstances elles sont accompagnées. La rivière gèle-t-elle en totalité ou en partie, et à quelle époque ? Si elle gèle, la glace peut-elle porter des hommes, des chevaux, des voitures ?

Tous ces renseignements, les bateliers du pays pourront les fournir; mais, outre qu'il sera prudent de les entendre séparément, afin de pouvoir comparer leurs rapports, on devra soi-même les vérifier sur les lieux : ils apprendront encore quelle est la profondeur de la rivière aux points où l'on désire la connaître ; mais on devra en

(1) Une opération qui demande autant de célérité est principalement l'affaire de la cavalerie légère : les détachements envoyés dans ce but le long de la rivière, s'emparent des bateaux et obligent les bateliers à les conduire au point désigné où ils sont confiés à la garde de l'infanterie.

(2) Elles sont occasionnées, tantôt par des usines, tantôt par des sas et des déversoirs ; quelquefois aussi la nature en a fait les frais.

déterminer soi-même la largeur (1) et la vitesse (2), si elles ne sont déjà connues.

Forme-t-elle des îles? leur grandeur, leur configuration, leur culture, la facilité d'y aborder... Les îles sont favorables au passage des grandes rivières, parce qu'elles les divisent en plusieurs bras sur chacun desquels il est beaucoup plus facile de jeter des ponts que sur une grande masse d'eau réunie. Ajoutez qu'étant ordinairement couvertes de saules et de broussailles, elles permettent d'y faire passer des troupes que l'ennemi n'aperçoit pas d'abord, et qui protègent l'établissement des ponts.

Quant aux rives : sont-elles encaissées, libres, découvertes ou embarrassées? comment se commandent-elles? La vallée est-elle large ou étroite, boisée, cultivée, marécageuse, peuplée de villes et de villages? Quelles ressources de tous genres peuvent-ils offrir à l'armée? s'y trouve-t-il des places fortes, des postes fermés? La nature et la force de leurs garnisons, leur résistance probable, leurs approvisionnements? Règne-t-il le long de la rivière des chemins de halage ou autres? Quels sont le nombre, l'espèce et l'état des routes qui y aboutissent?

Sous le point de vue militaire : examiner les avantages et les inconvénients que présente la rivière dans l'offensive et dans la défensive; si l'ennemi peut en disputer sérieusement le passage, ou si, au contraire, il serait facile de le lui interdire. Dans ce dernier cas, indiquer les positions que peut prendre l'armée pour défendre la plus grande partie possible du cours de cette rivière; les faci-

(1) Le procédé à suivre est indiqué dans les leçons de topographie données à l'école par le capitaine Duhousset : on peut d'ailleurs recourir au *Guide du pontonnier*, par le capitaine Drieu. *Voyez* pag. 86.

(2) *Voyez* les leçons de physique de l'Ecole, par M. Peyré, ou *le Guide du pontonnier*, pag. 90.

lités qu'elle aurait pour charger l'ennemi avant que toutes ses forces fussent passées ; calculer, à cet effet, la durée de son passage; reconnaître les positions qu'il pourrait occuper après l'avoir effectué, etc. (1).

Les points de passage, soit qu'il s'agisse de les utiliser pour soi ou de les interdire à l'ennemi, réclament une attention particulière. De ces points, les uns, déjà tout préparés, sont indiqués par les ponts et les gués ; les autres, non préparés, par des considérations topographiques et militaires que nous nous réservons de développer plus loin ; occupons-nous d'abord des ponts.

S'il en existe sur la rivière, on indiquera leur situation, leur utilité, les communications qui y aboutissent, les centres de population qui les avoisinent sur l'une et l'autre rive. Sont-ils en pierre ou en bois. Ont-ils un tablier mobile ou sont-ils dormants ? leur largeur, leur longueur, leur solidité... Sont-ils en bon ou mauvais état ? est-il facile de les détruire, de les réparer (2) ?... Les fardeaux qu'ils peuvent supporter, leurs abords, leurs débouchés, la hauteur relative des deux rives qu'ils joignent. La manière de les défendre, celle de les attaquer dans le cas où l'ennemi en serait maître ou viendrait à s'en emparer.

(1) *Voyez* plus loin le détail des moyens à employer pour mettre obstacle au passage d'une rivière.

(2) La destruction des ponts en maçonnerie s'opère en creusant un fourneau de mine dans deux piles voisines ; l'explosion renversera au moins l'arche qu'elles supportent. Comme cette opération demande du temps, des outils particuliers et des hommes exercés, on peut y suppléer en creusant jusqu'à l'extrados de la voûte, une tranchée en croix que l'on remplit de poudre. Un baril de poudre que l'on suspend sous la voûte d'un petit pont, suffit ordinairement pour la détruire.

On brûle les ponts de bois à l'aide de fascines goudronnées fixées autour de leurs pilots avec du fil de fer, ou amoncelées sur leur tablier.

... doivent ... aux ...
... ponts fixes.

... indiqués comme des ...
... être reconnus avec un ...

... plus grande profondeur d'un ...
... la cavalerie, d'un mètre ...
... cependant, l'infanterie ...
... cette dernière profondeur, mais ...
... seulement. On fait d'abord ...
... plus grands, choisis parmi les ...
... en file, en se tenant par la main ...
... on forme ainsi une chaîne en ...
... sorte que, si quelques hommes ...
... tenus et entraînés par les autres.
... on, on place de la cavalerie en ...
... courant, et en aval pour sauver les ...

... cavalerie, qui devra passer un gu...
... recommandera à ses cavalier...
... rive opposée et d'y diriger leurs ...
... pas regarder l'eau. Autrement, une ...
... rrait les faire dévier et les expos...
... le courant.

... plus sûr de reconnaître un gué est ...
... dans une nacelle, à laquelle on att...
... est arrêtée par un cordage, qu'on ...
... l'eau d'un mètre ou d'un mètre ...
... que l'on cherche les gués pour l'in...
... cavalerie. La sonde avertit des gués ...
... qu'elle fait lorsqu'elle touche le fond ...

on examine alors la direction, la longueur, la largeur, la qualité (1).

Les meilleurs gués ont le fond de gravier. Dans les pays montueux ils sont souvent embarrassés de grosses pierres, ce qui les rend incommodes pour les chevaux, et souvent impraticables pour les voitures. Ceux dont le fond est d'un sable fin se creusent sous les pieds des chevaux, et finissent bientôt par n'être plus praticables.

Avant d'engager les troupes dans un gué, il faut en marquer la direction et la largeur par deux rangs de jalons.

Les gués sont ordinairement indiqués par les gens du pays, mais il peut en exister d'inconnus pour eux. Quelques remarques que nous allons consigner serviront à en hâter la découverte, lorsque, par un motif quelconque, il sera impossible de recourir au moyen enseigné précédemment.

Quand, pendant l'été, l'eau coule rapidement entre deux bancs de sable, il est probable qu'il s'y trouve un gué; mais ces sortes de gués, que les dernières crues d'hiver auront pu former, présentent, en général, aussi peu de sûreté que de commodité.

Les petites rivières sont souvent guéables au-dessous des moulins et à leur embouchure dans la mer. On trouve aussi des gués au confluent de deux rivières. Les eaux courantes en se choquant contre celles de la mer ou d'une autre rivière, perdent une partie de leur vitesse, et laissent déposer les matières impures qu'elles entraînaient; de là des bancs qui souvent gênent la navigation.

(1) *Aide-Mémoire à l'usage des officiers de l'artillerie*, pag. 1154. — *Voyez*, sur le mouvement de l'eau dans les rivières et sur la tenue de leur lit, la section première de l'*Essai sur les principes et la construction des ponts militaires*, par le général Howard Douglas.

[illegible] d'une rivière occasionnent tou[illegible] dans les sections tranversales, dit [illegible] il s'ensuit qu'une rivière doit [illegible] des gués dans les positions tortueuses [illegible] dans les portions en ligne droite, et [illegible] dernières, le fond est toujours plus solide [illegible] en coudes......

[illegible] quelquefois que des rivières qui ne sont pas [illegible] une direction perpendiculaire à leurs [illegible] cependant, entre deux coudes, et en sui[illegible] direction oblique, un gué que l'on ne soup[illegible] pas d'abord. Lorsqu'on s'occupe du passage [illegible] dont la grandeur fait mettre en doute la [illegible] de rencontrer un gué, les essais doivent se [illegible] entre deux sinuosités assez rapprochées l'une de [illegible]autre ; il faut partir d'un point où le bord est peu in[illegible] et se diriger diagonalement vers le point où le [illegible]courant commence à s'éloigner de la rive opposée. De [illegible] manière, on ira d'un bord à l'autre, en évitant de [illegible] les endroits où l'eau a le plus de profondeur: [illegible] observé qu'on pouvait ainsi passer à gué [illegible] qui n'auraient jamais été guéables dans une [illegible] perpendiculaire aux rives. C'est en profitant [illegible] remarque que, dans la campagne de 1812, l'ar[illegible] dans laquelle je servais, traversa l'Esla [illegible] sans difficulté. Le même moyen me servit [illegible] le Duero près de Zamora, et pour trouver [illegible] plusieurs autres rivières considérables. »

[illegible] de se fier aux gués des rivières et [illegible] pays montueux, parce que le moindre orage [illegible] d'un instant à l'autre; c'est ce qui rendit

[illegible] Traduction du général Vaillant.

si funeste pour nous, observe M. de Presle, les suites de la bataille de la Katzbach, en 1813 (1), et faillit causer la perte d'un corps de l'armée d'Espagne, le 13 août de la même année, quand, après une tentative pour secourir Saint-Sébastien, elle repassa la Bidassoa.

Les gués, excepté le cas d'une retraite imprévue et précipitée, sont rarement le moyen dont se sert une armée entière pour passer une grande rivière; mais ils sont d'une utilité journalière pour les détachements; c'est par des gués qu'on opère des surprises, qu'on fait une reconnaissance, qu'on poursuit latéralement une armée battue, qu'on échappe à un ennemi vainqueur.

Les gués dont on a reconnu l'utilité doivent être gardés et protégés avec le même soin que les ponts : ceux, au contraire, dont l'ennemi pourrait se servir doivent être *rompus* (2). Lorsqu'une armée ne trouve pas dans les ponts existants un moyen de passage commode et sûr, elle en établit elle-même. Ces ponts du moment, auxquels on donne le nom de *ponts militaires*, sont tantôt des ponts de pontons, de bateaux, de radeaux; tantôt de chevalets, de chariots, de cordages, etc., et enfin des ponts volants.

Notre objet ne pouvant être d'entrer dans des détails qui appartiennent tout entiers aux cours d'artillerie et de fortification, auxquels nous renvoyons, nous nous bornerons ici à définir chacun de ces genres de ponts.

Les pontons, dont Hoyer nous apprend que Louis XIV

(1) Tome III, pag. 499.

(2) On rompt un gué en y jetant des arbres avec toutes leurs branches, la tête tournée vers la rive ennemie, et en les opposant obliquement au courant, s'il est rapide. Si les localités ne fournissent pas ce moyen, on verra s'il est possible de creuser un fossé dans la largeur : cette mesure est la meilleure lorsqu'elle est praticable. On gâte encore un gué avec des chausse-trapes ou des herses de laboureur, que l'on fixe au fond par des piquets et de grosses pierres.

emprunta l'usage aux Hollandais (1), sont des bateaux rectangulaires, formés d'une carcasse légère, recouverte d'une enveloppe de cuivre ou de fer-blanc. Les pontons, placés à une distance convenable l'un de l'autre, forment comme autant de piles flottantes sur lesquelles repose le tablier du pont.

Les ponts de bateaux sont formés de bateaux rassemblés sur la rivière, ou transportés sur des haquets, de même que les pontons, à la suite de l'armée. Les bateaux d'équipages, ayant tous les mêmes dimensions, sont bien préférables à ceux de rivière; on les préfère même aux pontons, dont l'usage a été abandonné, du moins en France.

Les ponts de radeaux sont ordinairement formés de corps d'arbres, quelquefois de tonneaux vides, de caisses ou de peaux remplies d'air. Les peupliers, les trembles, les pins et sapins, sont les arbres les plus propres à cet usage. On se sert surtout des ponts de radeaux dans les montagnes où l'on n'a pu conduire d'équipages de pont. Les radeaux, outre l'avantage de ne pouvoir être coulés par le feu de l'artillerie, permettent d'exécuter le passage de vive force, avec beaucoup de troupes à la fois. Ajoutez qu'on en trouve de tout préparés sur la plupart des grandes rivières; l'inconvénient de ces sortes de ponts est de ne pouvoir être manœuvrés facilement sur les rivières un peu rapides.

Dans la campagne de 1796, en Italie, l'armée française, dépourvue d'un équipage de pont, construisit sur l'Adige, non loin de Rovérédo, un pont de radeaux qui avait environ cent-vingt mètres de longueur. Ce pont subsista plusieurs

(1) Versuch eines Handbuches der Pontonnier-Wissenschaften, Ie band, seite 15.

années, tantôt au pouvoir des Autrichiens, et tantôt à celui des Français.

Les ponts de chevalets sont formés d'éléments portatifs légers ou de matériaux pris dans le pays au moment même. Ces sortes de ponts s'établissent sur des rivières peu profondes, d'un fond solide et uni; on les emploie aussi pour le passage de petites rivières non guéables, lorsque le transport de tout autre moyen présente trop de difficultés.

Le passage à jamais célèbre de la Bérézina par l'armée française, en 1812, s'effectua sur deux ponts de chevalets, établis à deux cents mètres environ l'un de l'autre, à quatre lieues au-dessus de Borisow. Les chevalets étaient faits avec des bois provenant de la démolition des maisons. Le pont supérieur, destiné au passage de l'infanterie et de la cavalerie, était recouvert de vieilles planches et d'écorces d'arbres : pour l'autre pont, sur lequel devait passer l'artillerie, on se servit, en guise de madriers, de rondins de bois (1).

Les ponts de chariots, ou *ponts roulants*, s'établissent au moyen de voitures, que l'on retient avec des piquets, et que l'on joint entre elles par des madriers. Ces ponts n'ont d'utilité que sur les petites rivières, et pour l'infanterie seulement.

Les auteurs ne sont pas d'accord sur la manière de ranger ces voitures : les uns les veulent perpendiculaires et les autres parallèles au courant. Le général Douglas nous paraît avoir apporté d'excellentes raisons en faveur de la première de ces deux méthodes.

Les ponts de cordages, d'un usage assez fréquent autrefois, et dont se servirent les Suisses, au rapport de Louis

(1) *Essai sur les ponts militaires*, par le général Douglas, page 249. (*Note du Traducteur.*)

de La Trémouille, pour passer le Pô, près de Casal, en 1515, étaient peu connus de nos jours, lorsque les Français entreprirent d'y revenir, en 1792. L'Aide-Mémoire donne là description d'un pont de cordages dont la construction repose sur le même principe que celle des ponts de fer suspendus. Deux cinquenelles attachées, d'un côté, à des arbres, à des pieux ou à des rochers, et tendues, de l'autre, au moyen de cabestans, soutiennent le tablier du pont. Ces cinquenelles sont supportées de chaque côté de la rivière par de forts chevalets. Ces ponts, d'une solidité fort incertaine, sont embarrassants à transporter, et longs à construire; ils ne sauraient d'ailleurs servir que sur des torrents ou ravins étroits dont les bords sont escarpés.

On appelle en général *pont volant*, un corps flottant retenu par un cordage qui l'empêche de dériver, et que l'on fait passer d'une rive à l'autre, en présentant obliquement ses côtés au courant. Comme ces sortes de ponts sont fréquemment employés, nous allons essayer d'en faire comprendre le mécanisme et l'usage.

Ils sont ordinairement formés de deux bateaux invariablement attachés l'un à l'autre, sur lesquels repose un plancher ou tablier, surmonté d'un garde-fou. Ces bateaux, ainsi que l'indique la théorie (1), doivent être longs, étroits, profonds, et tenus l'un de l'autre à la plus grande distance possible. Le pont ainsi construit est amarré par un câble à une bouée solidement maintenue par une ancre au milieu de la rivière. En donnant aux bateaux une inclinaison convenable (2) par rapport au courant, le pont oscille autour de la bouée, touchant tantôt une rive et tantôt l'autre.

(1) Voyez l'ouvrage du général Douglas, pag. 187 et suiv.
(2) L'inclinaison la plus favorable a été trouvée de 54°-44'.

Si la rivière est trop large pour qu'on puisse la passer au moyen d'un seul pont, on en emploie deux, fixés chacun à une bouée. Un bateau ponté, ou un radeau, stationné au milieu de la rivière, sert à faire passer du premier pont volant sur le second.

Si la rivière n'est ni large ni rapide, on peut attacher le pont volant à une poulie qui roule sur un câble tendu d'un bord à l'autre. Dans ce cas, le pont volant s'appelle *Traille*. Nous pourrions citer ici un grand nombre de circonstances où ces sortes de ponts ont été employés avec succès ; mais il nous faudrait dépasser les limites de notre cadre. Il nous reste à ajouter avec le général Douglas, que les principes sur lesquels reposent la théorie et l'emploi des ponts volants doivent être parfaitement connus des officiers de toutes les armes, et particulièrement des officiers d'état-major, attendu qu'il est très souvent possible d'en faire une application, sinon totale, au moins partielle, aux bateaux et radeaux de toute forme et de toute grandeur que l'on trouve sur les rivières.

Il est à peine besoin de rappeler que souvent la glace a été le moyen dont on a profité pour passer les plus grands fleuves, témoin la conquête de la Hollande par Pichegru, en 1794 (1).

Rentrons dans les considérations topographiques et tactiques d'où nous ont fait sortir un instant ces renseignements sur les ponts.

Le point de passage, comme déjà nos jeunes lecteurs l'ont appris dans le Cours de fortification, doit être choisi à un coude de la rivière, dont la convexité soit tournée du côté que l'on occupe ; 1° Pour embrasser et couvrir de feux croisés la rive opposée, et parvenir par là à en éloi-

(1) Tome II, page 258.

Les troupes légères, et plus particulièrement celles de cavalerie, précèdent l'armée pour nettoyer la vallée et se saisir de tous les points et de tous les objets propres à faciliter l'opération. Le premier échelon, au lieu de se porter directement sur le point choisi pour le passage, s'en tient à quelque distance pour donner le change à l'ennemi.

Les objets nécessaires à la construction des ponts étant rassemblés, et les batteries ayant ouvert leur feu contre les points d'atterrissage, on fait passer dans des barques ou à la nage, les premiers détachements d'infanterie que d'autres suivent sans interruption pour les soutenir et pousser l'ennemi. Ce n'est qu'après que ces premiers détachements se sont affermis sur la rive opposée, qu'il convient de procéder à la construction des ponts (1). Pendant qu'on les établit, le trajet des troupes dans les bateaux ne doit pas discontinuer.

Tous les instants de l'opération doivent être marqués par le plus grand ordre et le plus profond silence; il faut se garder de laisser entrer dans les bateaux un trop grand nombre d'hommes, afin que les pontonniers, placés sur les becs, puissent manier avec aisance les rames et le gouvernail. Les troupes, à moins d'absolue nécessité, ne doivent faire feu que lorsqu'elles sont débarquées.

L'ordre des troupes, dans le passage, devra être réglé, ainsi que dans les marches ordinaires, conformément à la nature du terrain en avant des ponts; mais la majeure partie de l'infanterie, de même que dans les autres défilés, devra passer d'abord avec une quantité déterminée d'artillerie et de cavalerie. Le reste de l'armée, les réserves,

(1) Il est nécessaire pour plus de sûreté et de célérité dans le passage, d'en jeter plusieurs à la fois et à quelque distance l'un de l'autre.

les parcs, les bagages ne passeront que lorsque l'ennemi sera décidément repoussé, et qu'il ne restera aucun doute sur le succès de l'opération.

Au surplus, et il importe de le faire observer, un passage de vive force, vis-à-vis d'un ennemi qui a eu le temps de prendre ses mesures, échouerait presque toujours s'il n'était favorisé par des tentatives réelles ou simulées sur d'autres points. Aussi voyons-nous, dans l'histoire, les grands capitaines joindre constamment la ruse à la force dans ces sortes d'occasions.

« Dans les plus célèbres passages de rivières, exécutés « de nos jours ou dans les temps anciens, dit le général « Douglas (1), nous voyons que l'on a constamment eu « recours à quelque stratagème pour faire passer les pre- « mières troupes, et qu'on a cherché à tromper l'ennemi « et à lui faire prendre le change sur le véritable but « qu'on se proposait. Aussi ces passages ont-ils toujours « réussi, et le plus souvent même en faisant perdre peu de « monde.

«..

« D'après les exemples célèbres que nous venons de rap- « porter (2), il nous paraît démontré que les passages de « rivière tentés de vive force échouent le plus souvent, ou « du moins n'ont qu'une réussite tout-à-fait incertaine; « tandis qu'au contraire un succès complet et assuré ac- « compagne toujours la ruse habilement combinée avec la

(1) Page 168.

(2) Il cite, entre autres, le passage du Rhône par Annibal; celui de l'Adige par le prince Eugène, en 1701, qu'il trouve admirablement bien combiné; celui du Pô, en 1796, par Bonaparte; celui du Rhin par Moreau, le 20 avril 1797; les deux passages du Danube, en 1809, par Napoléon; celui de l'Adour, en 1814, par l'aile gauche de l'armée du duc de Wellington, commandée par le lieutenant général lord Niddery.

« force. Ces mêmes exemples nous font voir aussi que,
« pour réussir dans une opération de passage de rivière,
« il faut exécuter la première tentative avec des moyens
« partiels et isolés, tels que des bateaux, des radeaux ou
« des ponts volants, que l'on tient soigneusement cachés
« derrière des îles et dans des affluents, ou que l'on ne
« met à l'eau qu'au moment même d'effectuer le passage;
« et que les ponts réguliers et continus doivent bien plutôt
« être destinés à soutenir, avec le gros des forces, les dé-
« tachements qui ont déjà traversé par surprise un des
« points mal défendus, qu'ils ne doivent servir à faire
« passer les premières troupes. »

Jomini, avant le général Douglas et après une foule d'autres auteurs anciens et modernes, a exprimé la même opinion sur l'utilité des diversions et des fausses attaques dans les passages des rivières.

« Dans toutes les attaques contre une armée placée en
« ligne derrière une rivière, il faut faire, dit-il (1), plu-
« sieurs démonstrations sur le front, et choisir le point
« avantageux pour y diriger l'effort principal. A cet effet,
« il est indispensable de réunir plusieurs divisions sur ce
« point; et dès que la première parviendra à s'établir sur
« la rive opposée, il est probable que le succès de la ba-
« taille ne sera plus douteux, car la masse des assaillants
« débouchant sous la protection de ces premières troupes,
« forcera tout ce qui s'opposera à sa marche. Si de telles
« dispositions ne réussissent pas, que pourrait-on attendre
« de dix attaques partielles, exécutées parallèlement? »

S'il est difficile d'effectuer, devant un ennemi vigilant, le passage d'une rivière, il ne l'est pas moins de l'empêcher : « Je ne me chargerais pas, dit Frédéric (2), de

(1) *Guerres de la Révolution*, tome VI, page 42.

(2) Instruction à ses généraux.

« défendre le passage d'une rivière sur un front de plus « de huit lieues. » Au surplus, les dispositions à prendre en pareille circonstance se trouvent naturellement indiquées par la marche et le progrès de l'assaillant.

Il est besoin, pour organiser la défense d'une rivière, des mêmes renseignements topographiques, statistiques et militaires que pour la passer. La première mesure, lorsqu'on en a le temps, est de gâter tous les gués, de détruire tous les ponts et tous les moyens de navigation qu'on prévoit ne pouvoir garder soi-même ; la deuxième est de pratiquer une communication large et commode le long de la rive dont on est maître, afin de pouvoir se porter rapidement d'un point à l'autre ; la troisième est relative aux moyens d'avertissement, qui consistent dans des signaux de jour et de nuit et dans une chaîne non interrompue de petits postes et de patrouilles ; la quatrième est de tenir ses forces, sinon réunies en une seule masse, mais partagées au plus en trois ou quatre corps intimement liés entre eux par les signaux et les postes d'avertissement.

Dans l'hypothèse de trois points de passage bien déterminés, on pourrait partager en quatre parties, plus ou moins inégales pour le nombre et la composition, la totalité de ses forces, de manière à ce que, chaque point étant gardé par l'une d'elles, la quatrième formât une réserve centrale, principalement forte en cavalerie. Cette arme, dont la destinée est de rester en quelque sorte passive dans un passage de rivière, acquiert, au contraire, une grande importance dans la défense d'un obstacle de ce genre, car sa vélocité lui permet d'arriver la première au point de débarquement et de charger avec avantage les premières troupes passées.

La cinquième mesure est de rassembler et de tenir sans

cesse à sa disposition tous les moyens de transports accé-
lérés que présente le pays; car le succès dépend surto[illegible]
de la promptitude à se rendre au point menacé; la sixiè[illegible]
est d'élever à l'avance des redoutes et des épaulements
tous les points que l'on soupçonne devoir être chois[illegible]
préférence par l'adversaire pour l'établissement d[illegible]
ponts.

Les passages de rivières, plus encore que les [illegible]
actions de guerre, présentent une variété de comb[illegible]
qui ne permet pas d'en prévoir toutes les circo[illegible]
aussi le meilleur moyen de s'y préparer et de [illegible]
compte est-il dans la méditation et le rappro[illegible]
nombreux et beaux exemples qu'en fournit l'[illegible] les [illegible]
taire des derniers temps: nous disons des de[illegible]
car l'antiquité militaire en fournit peu, ou [illegible] de-
fournit pas des détails assez circonstanciés [illegible] rien. On

Nous appellerons l'attention des élèves [illegible] circons-

1° Sur les passages de rivières déjà cit[illegible] parce qu'on
précédente, et desquels ils trouvero[illegible]
satisfaisante dans l'ouvrage du génér[illegible]
du pontonnier contient une narrat[illegible] viva-
du fameux passage du Danube à l'île [illegible] - ha-

2° Sur les deux passages du Rhi[illegible] il faut
la Limmat, en 1799; (*Voir* l'ouvr[illegible] lon-

3° Sur le passage du Danube [illegible] promptement
(*Voir* tome II du Cours, et les [illegible] vainqueur; on
gne.) [illegible] on fait une

4° Sur le trop célèbre passa[illegible] population.
mémoire d'artillerie; Histoire [illegible] plus ou moins
par le marquis de Chambray.[illegible] que nous venons de

5° Sur celui du Tagliamen[illegible] indifférents aux
Cours.) [illegible] que le pa-

[illegible] les por-

QUARANTE-QUATRIÈME LEÇON.

ART MILITAIRE.

NOTIONS DE STRATÉGIE.

§ I. — De la constitution de la guerre. — Premières données à consulter pour la rédaction d'un plan d'opérations.—Du théâtre de la guerre et du réseau des points et des lignes stratégiques.— § II. Des grandes opérations offensives. Il est besoin de deux armées pour conduire avec méthode une guerre d'invasion, l'une active et l'autre d'observation. Mécanisme d'une guerre de ce genre. En stratégie, plus encore qu'en tactique, l'offensive est le rôle le plus avantageux. — § III. Des grandes opérations défensives. De l'influence et du rôle des places de guerre. Les États ne se peuvent défendre que par les armées; mais les armées ne sauraient se former, s'organiser et manœuvrer avec succès que sous la protection des places fortes. Mécanisme de la guerre défensive. — § IV. Maximes sur la matière de cette leçon.

§ I.

Un écrivain de grande réputation, le général Jomini, a cru devoir enrichir la science militaire d'une branche nouvelle à laquelle il donne le nom de *Politique de la guerre*. Elle comprend, d'après ce qu'il en dit lui-même, « les « combinaisons par lesquelles un homme d'état doit « juger lorsqu'une guerre est convenable, opportune, ou « même indispensable, et quelles seront les diverses opé- « rations qu'elle nécessitera pour remplir son but. »

Laissant aux gouvernements, ou à leurs agents diplomatiques, le soin de juger de l'opportunité d'une guerre, nous nous bornerons à indiquer la manière de la constituer dans les principales circonstances qui peuvent se présenter. Or, de ces circonstances, les unes se rapportent

à la situation respective des deux partis ; les autres, à la circonscription et à la constitution physique du théâtre de la guerre ; les dernières enfin, aux ressources et aux opérations militaires.

1° CIRCONSTANCES POLITIQUES :

Un point indispensable à considérer avant de crayonner aucun plan de campagne ou même de former aucun projet de guerre, c'est la nature même du gouvernement de l'ennemi que l'on se propose de vaincre ou de repousser. La guerre, pour n'envisager ici que les points extrêmes de l'échelle des constitutions politiques, la guerre ne se doit pas constituer de la même manière contre un État despotique et contre une république, car ils opposent des résistances fort inégales. « Chez les uns, comme l'observe fort « judicieusement M. le général Rogniat, une bataille dé« cide de tout ; chez les autres, elle ne décide de rien. On « ne peut attaquer une république avec trop de circons« pection, de prudence et de précaution, parce qu'on « trouve à combattre toute la population, et une popula« tion qui préfère la mort à un joug honteux. Mais, fait-on « la guerre à un despote ; on doit la conduire avec viva« cité, et s'engager sans crainte dans un pays dont les ha« bitants ne prennent aucune part à la querelle. Il faut « marcher sur l'armée ennemie sans s'amuser aux lon« gueurs d'une guerre de siéges, et terminer promptement « la lutte par une bataille générale. Est-on vainqueur ; on « se trouve maître de l'empire. Est-on vaincu ; on fait une « retraite qui n'est point inquiétée par la population. »

En Europe, où les gouvernements tiennent plus ou moins le milieu entre les points extrêmes que nous venons de considérer, les peuples ne sauraient rester indifférents aux succès de la guerre. Il faut donc s'attendre que le patriotisme, ce rempart inexpugnable des nations, les por-

tera à opposer à l'ennemi qui voudrait les soumettre, des obstacles sans cesse renaissants. L'Espagne, dont la conquête n'eût coûté que peu d'efforts à Napoléon, dans les circonstances ordinaires, ne devint l'écueil de la puissance du conquérant que du moment où, privée de ses princes, elle se constitua en une sorte de république sous la direction de sa Junte. Pourtant, sans l'appui de l'Angleterre, et l'on doit dire encore, sans les puissantes diversions de l'Autriche et de la Russie, le patriotisme des Espagnols n'eût pas suffi pour les soustraire au joug qui déjà pesait sur eux.

La conduite de l'Angleterre, dans cette circonstance, se trouva dictée non-seulement par sa haine contre la France impériale, mais encore par la politique admise en Europe depuis la guerre de Trente Ans : politique toujours inquiète, mais éminemment prévoyante en ce qu'elle se refuse à l'agrandissement d'un État aux dépens des États voisins. C'est en vain que l'un d'eux fait des progrès rapides ; car les autres aussitôt prennent l'alarme, forment des ligues et unissent leurs forces contre le conquérant, qu'ils regardent avec raison comme un ennemi commun. Leurs efforts combinés arrêtent le cours de ses conquêtes; et souvent, comme le remarque encore M. le général Rogniat, le fruit d'un grand nombre de victoires éclatantes, qui eussent renversé des empires dans d'autres parties du globe, se borne, en dernier résultat, à la possession de quelques villes chétives. Cette politique, qui parfois a renversé ou du moins enrayé des doctrines qu'elle n'approuvait pas, a rarement détruit la nationalité des peuples. Un Tamerlan ou un Gengis-Khan peut soumettre l'Asie ignorante et esclave, mais un Napoléon ne saurait soumettre l'Europe éclairée et libre.

Une puissance n'est pas seulement redoutable par le

nombre et la qualité des ressources nationales dont elle peut disposer, elle l'est aussi par ses alliés : c'est à la diplomatie à démêler quelles seront celles des puissances secondaires que la crainte ou l'intérêt poussera dans son tourbillon. Toute incertitude ayant cessé à cet égard, il faudra, dans les projets de guerre que l'on veut former contre cette puissance, tenir compte des résistances probables apportées par ce surcroît d'ennemis.

CIRCONSTANCES TOPOGRAPHIQUES :

De ces considérations purement politiques, on devra descendre dans l'examen du *théâtre de la guerre.*

On comprend sous cette dénomination toutes les contrées où deux puissances peuvent s'attaquer. Ce théâtre, lorsque la guerre se complique d'opérations maritimes, peut embrasser une partie des deux hémisphères, comme cela est arrivé dans les rivalités entre la France et l'Angleterre.

Le général Jomini, duquel nous empruntons textuellement ou à peu près cette définition, distingue avec raison le théâtre général d'une guerre du théâtre des opérations que chaque armée peut embrasser, abstraction faite des diversions éloignées, tant sur terre que sur mer. Partant de cette remarque, il réserve le nom de *théâtre d'opérations* à la circonscription de terrain qu'une armée se propose d'envahir ou de défendre : c'est son échiquier ; c'est encore ce que nous avons proposé d'appeler *zone* d'opérations (1). Arrive-t-il, comme cela s'est vu dans les dernières guerres, que chacune des puissances rivales mobilise à la fois deux armées : les opérations seront combinées, ou chaque armée agira séparément.

« Dans la première hypothèse, le théâtre général des

(1) Tome I, page 177.

« opérations, dit Jomini, ne doit être considéré que comme « un même échiquier, sur lequel la stratégie (1) doit faire « mouvoir les armées vers le but commun qui aura été « arrêté. Dans la seconde, chaque armée aura son théâtre « d'opérations particulier, indépendant l'un de l'autre. »

CIRCONSTANCES MILITAIRES :

Toutes les combinaisons d'une armée doivent être renfermées dans son échiquier, sauf à en déplacer ultérieurement les limites, au fur et à mesure que les événements se dérouleront. Le *plan* d'opérations, si tant est que l'on puisse donner ce nom à des calculs assis sur des probabilités, consistera donc à marquer sur cet échiquier le réseau des points et des lignes stratégiques, lequel se compose :

1° D'une base d'opérations;

2° D'un but objectif;

3° De fronts d'opérations;

4° De lignes d'opérations;

5° De lignes de communication;

6° D'obstacles naturels ou artificiels à vaincre ou à opposer à l'ennemi;

7° De points de refuge en cas de revers.

Toutes ces dépendances du plan d'opérations demandent un examen particulier auquel nous nous livrerons, mais après que nous aurons achevé de parler de l'échiquier.

Et d'abord on devra en déterminer la circonscription et en étudier les détails, avant de régler la force et la composition de l'armée que l'on se propose d'y faire agir. Comment est-il limité; est-ce par des pays neutres ou par de

(1) Ceci confirme parfaitement la définition que nous avons donnée de cette science, tome I, page 173.

grandes localités physiques, telles que des mers, des montages, de grands cours d'eau? Est-il vaste ou rétréci? Sa constitution physique : est-il montueux, boisé, marécageux? quelles sont la direction et la largeur des bassins principaux et secondaires qui le découpent, les chaînes qui en forment les parois, les eaux stagnantes ou courantes qui en occupent le fond? les communications y sont-elles nombreuses et faciles? comment la population s'y trouve-t-elle distribuée? les habitants en sont-ils belliqueux? leur esprit, leurs mœurs, leur industrie, leurs moyens d'existence et de bien-être. Quels obstacles naturels ou artificiels à vaincre ou à négliger; quels autres propres à servir de points d'appui? le pays présente-t-il des parties inaccessibles; des cols, des défilés, des passages faciles à défendre, des séries de positions, etc., etc.?

Des renseignements aussi généraux ne satisferaient pas aux exigences des opérations journalières, mais ils suffisent du moins pour arrêter les premières dispositions et imprimer à l'armée une direction convenable. Il faut savoir d'ailleurs dans quelle proportion les différentes armes devront être combinées; la dose et le genre de matériel à employer; les approvisionnements à faire, les magasins et les dépôts à former. Arme par excellence, l'infanterie s'accommode de tout et combat partout; mais ce serait folie que de mener de la cavalerie dans un pays montueux et boisé : elle n'y serait bonne à rien, et n'y trouverait pas à vivre. L'artillerie y rencontrerait aussi des empêchements qui obligent sinon de s'en passer, mais du moins d'en restreindre beaucoup la quantité.

Amenés dès nos premières leçons à commenter les faits militaires au fur et à mesure que l'histoire les présentait à nos méditations, nous avons essayé de fixer les idées

sur l'acception de plusieurs termes demeurés obscurs.

Nous avons fait ressortir la différence entre la stratégie et la tactique, et déduit de leurs définitions respectives la nécessité de les distinguer l'une de l'autre. Nous avons donné le nom de *points stratégiques* aux points particuliers sur lesquels devait pivoter la conquête ou la défense d'un pays : ce sont tantôt des places de guerre, et tantôt de grandes localités physiques. Nous avons aussi défini les termes de *frontière et de ligne de défense*, et nous avons ajouté que, dans l'offensive, celle-ci prenait le nom de *base d'opérations*. Entrons dans quelques considérations sur cette première dépendance d'un plan de campagne :

1° Dans l'offensive comme dans la défensive, une armée débute par se concentrer sur celle de ses frontières qui avoisine l'ennemi ; elle y rassemble, sur une zone plus ou moins étendue, ses moyens d'agression et de résistance, ses dépôts, ses magasins, ses ressources de tout genre : voilà, selon le cas, ou sa base d'opérations, ou sa ligne de défense.

Une base, pour remplir toutes les conditions de sécurité désirables, doit offrir deux ou trois places d'une certaine capacité, et appuyer ses extrémités à des obstacles que l'ennemi ne puisse ni emporter, ni tourner facilement.

Plus une base est large, plus elle est difficile à couvrir, mais aussi moins il est facile d'en couper l'armée.

Un grand fleuve, dont on maîtrise le cours par de bonnes têtes de pont jetées au-delà, devient infiniment propre à servir de base. Des forêts ou une chaîne de montagnes seraient moins avantageuses, parce qu'elles gêneraient l'arrivée des approvisionnements et ne présenteraient par elles-mêmes que peu de ressources. C'est une circon-

stance favorable que des rivières coulent de l'intérieur vers la base.

Il est à désirer qu'une base se développe parallèlement au territoire ennemi : pour les Français opérant en Allemagne, le Rhin, dans les dernières guerres, était une excellente base ; pour les Autrichiens opérant en Belgique, elle devenait, au contraire, fort mauvaise.

Une armée que ses succès éloignent de sa frontière doit former de nouvelles bases au fur et à mesure de ses progrès ; la même précaution est nécessaire à une armée que ses revers obligent à rétrograder. Dans les dernières guerres, le Rhin d'abord, puis tantôt l'Inn et tantôt l'Elbe, l'Oder et la Vistule ont servi de bases successives à Napoléon.

2° On a vu que la conquête ou la défense d'un pays se rattachait à l'occupation de certains points de ce pays. Parmi ces points, les uns, d'une importance accessoire, ne sont que des intermédiaires par lesquels il faut passer pour arriver au *but objectif*, c'est-à-dire au point dont l'occupation par l'envahisseur doit terminer plus ou moins immédiatement la guerre. Depuis que les États semblent concentrés tout entiers dans leurs capitales, ces grands centres de force et de vie sont en général les buts objectifs vers lesquels se doivent diriger toutes les pensées et tous les efforts des deux partis : l'un, pour s'en emparer ; l'autre, pour les couvrir.

Les buts objectifs intermédiaires sont de deux sortes, selon qu'ils présentent une importance absolue ou relative : les premiers sont des points géographiques, tels qu'un fleuve, une forteresse, un front d'opération avantageux à occuper. Prenons pour exemple les deux théâtres de guerre de la France contre l'Autriche, c'est-à-dire les bassins du Danube et du Pô. Pour l'armée française qui

déboucherait par l'Allemagne, le premier point objectif serait Ulm; le second, le cours de l'Inn; pour celle qui agirait en Italie, les points objectifs successifs seraient le Tésin et le Pô, le Mincio avec Peschierra et Mantoue, l'Adige, le Tagliamento, puis enfin Léoben au-delà des Alpes noriques. C'est ainsi qu'elles devraient s'échafauder pour atteindre Vienne, but commun de leurs opérations.

Les points objectifs de la seconde espèce, que le général Jomini appelle avec discernement points de manœuvres, tiennent leur importance de la position même de l'ennemi. Ces points, qu'il appartient au général de démêler parmi tous ceux du théâtre, sont les jalons par où doit passer l'armée, pour porter à l'ennemi les coups les plus sûrs et les plus décisifs. Ainsi, dans la campagne de 1800, le Saint-Bernard et Aoste, qui n'ont par eux-mêmes aucune importance militaire, devinrent pour Bonaparte des points objectifs de manœuvres d'un haut intérêt, puisqu'une fois arrivé à ces points, il se trouvait sur la droite et les derrières de Mélas. Dans la campagne de Prusse, la petite ville de Géra, vers les sources de l'Elster, fut un point objectif de manœuvres, dont l'occupation par l'armée française décida du sort de la guerre.

C'est un principe qui, ne présente que de rares exceptions, de choisir pour points objectifs de manœuvres celle des ailes de l'ennemi d'où il est le plus facile de le séparer de sa base et de ses armées secondaires, sans s'exposer soi-même à courir ce risque.

On doit toujours préférer l'aile opposée à la mer ou à un grand fleuve, parce qu'il est aussi avantageux de refouler l'ennemi sur ces sortes d'obstacles, qu'il serait dangereux de s'y voir acculé soi-même.

3° On appelle *front d'opérations* la ligne embrassée par une armée en avant de sa base.

Un front d'opérations pour être avantageux doit être sensiblement parallèle à sa base et d'une étendue proportionnée aux forces qui le couvrent. Une armée qui s'avance sur un front de plus de quinze ou vingt lieues, court la chance de se faire battre en détail. Les fronts d'opérations n'étant en réalité que de grandes lignes de bataille, demandent, comme celles-ci, des appuis sur les flancs, et des moyens de communication faciles d'un point à l'autre. Ces conditions ne sauraient toujours s'accorder avec les mouvements journaliers d'une armée, mais aussi ne doit-elle suspendre momentanément sa marche que lorsqu'elle les trouve réunies.

4° Les communications longitudinales, pour aller de la base au front d'opérations, ou pour revenir de celui-ci à celle-là, sont dites *lignes d'opérations*. La route suivie par le gros de l'armée est la ligne principale d'opérations : les routes latérales d'une importance moindre sont des lignes secondaires d'opérations, ou, comme le veut Jomini, des *lignes de communication*. Cependant, il nous paraîtrait plus convenable de réserver exclusivement cette dernière dénomination aux routes transversales qui servent à entretenir une liaison entre les différentes parties d'une même armée.

Au surplus, le même auteur nous semble fondé à insister pour qu'on distingue les lignes d'opérations en *lignes territoriales* et en *lignes de manœuvres*. Les premières, sont celles que la nature et l'art ont tracées pour la défense ou l'invasion des Etats ; les secondes sont les directions que choisit un général habile, en tenant plus ou moins compte des localités, pour porter des coups décisifs et souvent imprévus à son adversaire. La Meuse, le Danube, le Pô, le

Tage, dans les dernières guerres, ont été pour les Français des lignes d'opérations territoriales. Dans les campagnes de 1800 et de 1806, les directions par le Saint-Bernard et Géra étaient des lignes de manœuvres. Peut-être n'entrons-nous pas entièrement en cela dans les vues du général Jomini; mais sa théorie nous a paru si obscure que nous avons cru devoir nous autoriser à trancher la question, comme déjà nous l'avons fait dans plusieurs autres circonstances.

Les théoriciens reconnaissent encore :

1° Des *lignes doubles* et *triples d'opérations*; c'est lorsque les différents corps d'une armée, partant de la même base, agissent isolément vers un seul ou vers plusieurs buts;

2° Des *lignes intérieures* et *extérieures*, selon qu'une armée manœuvre en dedans ou en dehors des directions suivies par l'ennemi;

3° Des *lignes concentriques* et *excentriques* : *concentriques*, lorsque les différents corps d'une armée partent de points éloignés pour converger vers un même point en avant ou en arrière de leur base; *excentriques*, lorsque ces mêmes corps étant réunis prennent des directions divergentes;

4° Enfin des *lignes accidentelles*. Ces lignes, que d'abord l'on n'avait pas prises en considération dans le plan primitif de campagne, tiennent leur importance des événements mêmes : ce sont tantôt des lignes de retraite, et tantôt, au contraire, des directions de manœuvres offensives, mais desquelles il n'appartient ordinairement qu'à un génie puissant et actif de faire un bon usage.

5° Quant aux *lignes de communication* proprement dites, sur lesquelles on a vu que nous n'étions pas entièrement d'accord avec le général Jomini, il n'est pas besoin d'y revenir et nous ne les citons ici que pour ordre.

6° Les obstacles naturels, en les classant d'après l'échelle de résistance indiquée par Napoléon lui-même, sont les déserts, les montagnes, les mers, les cours d'eau, les forêts; les obstacles artificiels sont tous les travaux quelconques, exécutés par les hommes, depuis la plus simple coupure jusqu'à la forteresse la plus formidable.

7° Les points de refuge pour une armée sont tantôt derrière un fleuve, ou toute autre grande barrière naturelle, tantôt sous les murs d'une place ou dans l'enceinte d'un camp retranché, d'une tête de pont, d'une position préparée à l'avance.

Ces premières notions établies, nous dirons un mot de la manière de constituer la guerre dans l'offensive et dans la défensive.

§ II.

M. le général Rogniat, dont l'habitude est d'établir des rapprochements entre les anciens et les modernes aussi souvent que s'en présente l'occasion, ne manque pas de faire ressortir les embarras résultant, pour ces derniers, de l'usage universel des armes à feu et de la manière actuelle de vivre.

« Une armée moderne, dit-il, ne peut pas réduire ses be-
« soins jusqu'à exister sans magasins et sans dépôts : elle
« ne porte ordinairement des vivres que pour quatre jours,
« et je ne crois pas qu'on puisse lui en faire porter pour
« plus de huit; ces vivres, qui consistent en pain ou en
« biscuit, ne peuvent être préparés que dans des manu-
« tentions construites d'avance; les armes à feu dont elle
« se sert consomment une si grande quantité de projectiles
« et de munitions, qu'elle n'en peut traîner à sa suite que
« pour une seule bataille, après quoi elle se trouverait sans

« défense, si elle était privée de communications avec les « dépôts destinés à les renouveler; et, enfin, les places « nécessaires pour mettre en sûreté ses munitions, ses « vivres, ses hôpitaux et ses arsenaux, ne peuvent se for- « tifier que lentement. L'impossibilité de traîner à sa suite, « ou de trouver et de préparer promptement, en pays « ennemi, tout ce qui est nécessaire à sa sûreté, à ses « subsistances et au combat, l'oblige à ne pas trop s'éloi- « gner de sa base. » Et quelle peut être aux yeux du général, comme à ceux de tous les bons esprits, la conséquence de cet état de choses? de n'avancer qu'avec circonspection, d'établir par échelons des dépôts de toute espèce, et de faire, en un mot, une guerre méthodique.

Que s'il est quelques exceptions à cette règle, et le général n'en admet aucune, elles ne sauraient provenir que de la faiblesse de l'armée qui se défend, jointe à l'indifférence des populations sur l'issue de la querelle. La campagne d'Espagne, en 1823, nous en a déjà fourni un exemple; et sans doute que la sympathie des peuples pour la révolution de juillet en eût préparé d'autres à la méditation de la postérité, si, comme on nous en menaçait, cet événement eût ramené la guerre.

Le général émet encore en principe, et nous sommes en cela parfaitement de son avis, qu'il est besoin de deux armées pour faire une guerre d'invasion; l'une active, et l'autre de réserve. « La première, dit-il, car nous lui emprunterons plus d'un passage pour terminer cette leçon, « la première, qui doit être composée de toutes les bonnes « troupes, en état, par leur discipline, leur courage et leur « expérience, de se battre avec succès en rase campagne, « sera l'armée des batailles. C'est elle qui marchera en « avant, pénétrera dans l'intérieur du pays de l'ennemi, « attaquera ses armées, les battra ou les fera reculer, et

[redacted]

[illegible] de bouche dé- [illegible] parties ennemis et la [illegible] des fortifications dont [illegible] Mais cela ne [illegible] maître du pays, pour en [illegible] des dépôts; il faut [illegible] que [illegible] dépôts à l'armée

[redacted]

« réserve est de soutenir et d'assurer la retraite de la pre-
« mière armée, en cas de malheur, de lui préparer une
« ligne de défense où elle puisse se rallier, se reformer, se
« recruter d'hommes, d'armes et de chevaux, arrêter les
« poursuites de l'ennemi, à la faveur des doubles obsta-
« cles de l'art et de la nature, retremper son courage et
« reprendre son énergie. »

C'est donc sur la base d'opérations que doit se tenir l'armée de réserve, avec l'attention d'échelonner en avant autant de troupes qu'il en est besoin pour maîtriser le pays conquis et assurer l'arrivée des convois jusqu'à l'armée active. Or, jusqu'à quel point celle-ci peut-elle s'éloigner de cette base, sans compromettre la sûreté de son existence ?

Nos soldats, qui ne portent ordinairement du pain que pour quatre jours, peuvent aisément, d'après l'opinion de M. le général Rogniat, porter du biscuit pour huit; et, moyennant que l'on fera suivre les colonnes d'autant de bœufs qu'il sera besoin pour élever la ration journalière à une livre de viande, au lieu d'une demi-livre, on doublera les vivres, sans pour cela surcharger les hommes. Ainsi pourvue de vivres pour huit jours, l'armée active, partant de sa base, pourra se livrer aux opérations les plus rapides, sans avoir à s'inquiéter des subsistances. Si la fortune la seconde pendant ces huit jours, elle s'avancera de trente ou quarante lieues : c'est la plus grande distance à laquelle nous pensons qu'elle doive s'éloigner de sa base. Avant de pousser plus loin, elle devra former de nouveaux dépôts et attirer l'armée de réserve sur ses traces.

« Je n'ignore pas, dit encore M. le général Rogniat,
« que les armées, dans les guerres de la révolution, ont
« souvent subsisté sans distribution, à la manière des Tar-
« tares, en ravageant le pays qu'elles parcouraient. Mais

« que d'inconvénients marchaient à la suite de ce pillage !
« Les soldats obligés de s'éloigner de leurs drapeaux, pour
« chercher des vivres, n'y reparaissaient plus, tous les
« liens de la discipline se relâchaient, et les troupes se
« débandaient promptement, les peuples exaspérés par les
« pillages, se soulevaient et massacraient les maraudeurs ;
« et enfin, au milieu de ce désordre, les armées finissaient
« par s'évanouir, et par périr de misère, surtout lorsque
« la guerre se continuait sur le même théâtre. . . . . »
A la suite de ces réflexions, le général reproduit, avec autant de talent que de vérité, les funestes conséquences de notre imprévoyance, dans les campagnes de Russie et de Saxe (1).

Une armée, pour se conformer aux mesures de prudence que nous conseillons ici avec M. le général Rogniat, n'en restera pas moins disponible pour frapper ces coups rapides et imprévus qui, dès le début d'une campagne, jettent le désordre et la consternation parmi les troupes ennemies. En 1805, les différents corps de l'armée française s'élancent, rapides comme la foudre, à cent lieues de leurs frontières, sur les communications de l'armée autrichienne qu'ils séparent, du même coup, de sa base d'opérations et de ses armées secondaires. Mais ce ne fut point de la part de Napoléon une pointe téméraire, car il n'avait pas à craindre de se voir séparé de la ligne du Rhin. En 1800, et déjà nous l'avons fait observer dans une autre occasion, la marche par le Saint-Bernard sur le Pô, bien qu'en portant l'armée française fort loin sur les derrières de Mélas, n'exposait point cette armée à être coupée, car elle se basait sur les Alpes et la Suisse dont elle était en possession.

(1) *Voyez*, tome III, l'historique de ces campagnes.

Ce que nous voulons interdire ce sont les *pointes*, à moins qu'elles ne soient autorisées par des circonstances qui se rapportent à l'état du pays que l'on se propose d'envahir.

En stratégie, bien plus encore qu'en tactique (1), l'offensive est le rôle le plus avantageux : elle enlève à l'ennemi toute liberté d'action, forcé qu'il est de subordonner ses manœuvres à celles qu'on lui oppose. Mais pour tirer un bon parti de l'offensive, il faut la conduire franchement et vigoureusement. Du moment où l'on a jugé devoir prendre l'initiative, c'est que sans doute l'on se croyait le plus fort; que serait-ce donc, si, se laissant aller à l'hésitation, on donnait à penser à l'ennemi et aux siens que l'on n'a plus la même opinion de soi-même?

Nous ferons remarquer, comme conséquence de cette réflexion, que, pour ne pas ralentir les mouvements de l'armée active, on devra laisser à l'armée de réserve toutes les opérations secondaires, et notamment les siéges, si il arrive qu'on se trouve dans le cas d'en entreprendre : on lui départira le soin d'achever et de perfectionner les travaux de têtes de ponts et de places du moment, ébauchés par l'armée active.

Passons aux opérations défensives.

§ III.

Ne voulant point entrer dans un examen approfondi de la défense des Etats par les fortifications, nous nous bornerons à faire observer que, quel que soit le degré de résistance opposé aux invasions par la nature, il faudra toujours un certain nombre d'enceintes fortifiées, suffisam-

(1) *Voyez*, à ce sujet, la leçon sur les batailles.

ment spacieuses (1) et judicieusement placées, non-seulement pour mettre à couvert les dépôts destinés à alimenter la guerre, mais encore pour servir de pivot et de point d'appui aux opérations. Il sera besoin encore d'ouvrages de l'art pour couvrir les ponts, saisir les cours d'eau et fermer les défilés. De mûres réflexions doivent présider au choix des points à fortifier, comme aussi à l'exécution des projets rédigés dans ce but; car telles sont les dépenses de construction et d'entretien des places de guerre, qu'elles finiraient par absorber une forte partie des revenus de l'État si l'on ne mettait bon ordre dans cette branche des services publics. Heureusement la raison de guerre, singulièrement modifiée par les progrès de la tactique et de la stratégie, n'exige plus, pour cet objet, autant de sacrifices que par le passé.

A une époque qui n'est pas encore loin de nous, les généraux, même ceux du premier ordre, se voyaient arrêtés dans leurs projets par l'absence ou l'imperfection de méthodes qui plus tard ont permis d'agrandir le champ des combinaisons. Le génie, forcé d'ajourner des conceptions qu'il n'était pas en son pouvoir de réaliser, faisait alors consister la guerre non moins dans les siéges que dans les opérations en rase campagne. Voilà pourquoi, dans sa carrière, le maréchal de Vauban a pu trouver l'occasion de conduire tant de siéges: et pourquoi encore il couvrit d'une triple ligne de forteresses nos frontières du Nord et de l'Est. Mais, si ce fut de sa part une grande preuve d'habileté à saisir les besoins de son époque que de mettre ainsi en harmonie, avec le système de guerre, la défense maté-

(1) *Petite place, mauvaise place*: ce dicton, en crédit dès le temps de Louis XIV, est devenu d'une vérité que les derniers événements militaires ne permettent pas de méconnaître.

rielle du royaume, ce serait aujourd'hui un manque de discernement aussi onéreux pour les finances que préjudiciable aux opérations de l'armée active, que de persévérer à suivre son exemple. Parmi les places construites ou restaurées dans les deux derniers siècles, le comité a su choisir celles qu'il importait de conserver: grâces lui en soient rendues, car, si ce serait folie de les élever aujourd'hui, c'eût été folie plus grande encore de les détruire.

Si une place ne devait servir qu'à obliger l'envahisseur à un léger détour et à quelques détachements pour la tenir bloquée, ce qui est le cas d'un grand nombre de celles qui existent aujourd'hui en Europe, elle ne remplirait que la moindre partie de son objet, et deviendrait même un fléau pour l'armée active, qui se verrait obligée de s'affaiblir en pure perte pour la garder. Il faut, au contraire, qu'elle favorise cette armée, tantôt en servant de pivot et de contrefort à ses mouvements, tantôt en lui ménageant un débouché facile et sûr en avant d'un fleuve; tantôt, enfin, en lui offrant un refuge et des ressources contre l'adversité.

Le choix du site d'une place se rattache à tant de circonstances, que l'on essaierait en vain de donner des règles à ce sujet; et pourtant l'on conçoit que les grandes forteresses, destinées à favoriser les opérations de l'armée active, ne doivent pas être situées sur l'extrême frontière: 1° parce qu'elles y seraient fort difficiles à approvisionner, n'ayant qu'un demi-tour d'horizon pour en tirer des subsistances; 2° parce que, pouvant être investies dès le premier jour des hostilités, elles seraient immédiatement réduites à l'inertie et perdues de fait pour l'armée active, elles et tous les dépôts qu'elles renfermeraient.

La doctrine professée par M. le général Rogniat, sur le rôle et la disposition des forteresses, nous a semblé devoir trouver place ici. Le général, à la suite d'une critique

éminemment judicieuse du sytème de défense admis jusqu'à ce jour, prie ses lecteurs de ne pas conclure qu'il juge les forteresses d'une faible utilité, parce que beaucoup de celles qui se trouvent entassées sur les frontières lui paraissent nuisibles.

« Je leur accorde, au contraire, dit-il, une telle influence « sur la stabilité des empires, que je pense qu'un bon sys- « tème de guerre ne peut reposer que sur des places fortes. « Je blâme seulement leur disposition actuelle, et notre « méthode de les entasser au hasard sur l'extrême fron- « tière, où leur grand nombre devient à charge, par la « quantité de troupes qu'elles absorbent pour leur garde, « tandis qu'on n'en établit aucune dans l'intérieur, de sorte « que l'armée défensive, forcée quelquefois par de grands « désastres à abandonner ses lignes frontières, et repous- « sée dans l'intérieur par un concours de circonstances « fâcheuses, se trouve séparée de toutes ses forteresses, et « contrainte de soutenir la guerre sans dépôts, sans arse- « naux, sans magasins et sans hôpitaux. Armes, muni- « tions, canons, caissons, points d'appui, tout lui man- « que au milieu de son propre pays : et privée des dépôts « et des abris protecteurs des places, elle se trouve dans « l'impossibilité de se réorganiser et de se retremper; c'est « ce qui arriva à Napoléon en 1814 : la perte de la bataille « de Brienne s'étant opposée à ce qu'il atteignît les forte- « resses de la Lorraine, le théâtre de la guerre s'établit « dans les plaines de la Champagne, loin de toute forte- « resse, et les nombreuses places dont la France est en- « ceinte, se trouvant hors de la sphère d'activité des ar- « mées, ne jouèrent plus qu'un rôle peu important. A quoi « bon cette multitude de petites places avec lesquelles nous « nous efforçons en vain de fermer nos frontières en pays « ouvert, si les colonnes ennemies peuvent passer à côté?

« Lorsque leur petitesse et leur situation éloignée de toute « bonne position d'armée les rendent incapables de servir « de dépôt et de point d'appui aux forces actives, leur grand « nombre peut devenir à charge à un général en chef, en « affaiblissant son armée par la quantité de troupes qu'elles « consomment pour leur conservation.

« Si, à l'aide de la réflexion et de l'expérience, les gé-« néraux parviennent à se convaincre que les Etats ne « peuvent se défendre que par le moyen des armées, « mais que les armées ne peuvent se former, s'organiser « et trouver de la sûreté et de la stabilité qu'à l'appui des « places fortes, alors ils se formeront une idée exacte de « la guerre défensive, et tout rentrera dans l'ordre. Les « uns renonceront à la folle idée de vouloir arrêter l'a-« gresseur uniquement par des chaînes de forteresses, et « les autres abandonneront l'idée, peut-être plus folle « encore, de confier le salut de l'État à un instrument « aussi fragile qu'une armée sans dépôts et sans points « d'appui, qu'on voit se dissiper à la première bataille « perdue, sans pouvoir la réorganiser. Le rôle des places « étant bien déterminé, il deviendra aisé de prévoir les « points où les vicissitudes de la guerre peuvent les rendre « utiles, et on les disposera avec plus d'art. Au lieu de « les entasser toutes sur les frontières, on les dispersera « dans toutes les provinces qui craignent de devenir le « théâtre de la guerre, et jusqu'au centre du royaume; on « les fera grandes et spacieuses, en rapport avec les be-« soins de nos armées actuelles, et l'on préparera sous leur « canon des abris protecteurs pour les armées défen-sives. »

Le général, pour éclaircir sa doctrine par une application, descend de ces considérations générales à la défense d'une frontière de cent lieues de développement.

« Sur cette frontière, dit-il, que le système actuel surcharge de cinquante places fortes, l'on en établit cinq ou « six seulement à quinze ou vingt lieues les unes des autres. Elles occuperont les nœuds des principales routes, « et surtout les deux rives des fleuves, quelle que soit « leur direction, afin de faciliter les mouvements des armées..... Comme il est nécessaire d'en proportionner la « capacité intérieure à la force de nos armées, je ne crois « pas que leur enceinte doive se former de moins de dix « à douze fronts. Si l'on craint les surprises pour ces « grands dépôts, qu'on peut regarder comme les ancres « de l'État, lorsque la guerre de campagne ne leur laisse « que peu de troupes pour leur garde, il est aisé de les « soustraire à ce danger par l'établissement d'une citadelle, qui, facile à garder avec très peu de monde, garantisse la reprise et la possession de la ville. »

Voilà pour la sûreté de ces places, mais il faut qu'elles puissent servir de refuge et de point d'appui à des corps d'armée et même à une armée entière. Quel moyen d'y parvenir? par des camps retranchés dont le général estime que chacune d'elles doit être entourée. Le tracé, par lui proposé, pour ces sortes d'appendices de places, et qui consiste en quelques forts permanents seulement, réunit toutes les convenances de guerre à la plus stricte économie.

Mais laissons encore parler le général lui-même.

« A une vingtaine de lieues en arrière de ces premières « places fortes, j'en établis, dit-il, d'autres semblables, « aussi espacées entre elles de quinze ou vingt lieues, et « ainsi de suite jusqu'au centre du royaume. Nous obtenons de cette manière des dépôts, des arsenaux, et des « points d'appui pour les armées et la population, dans « quelque province que la fortune transporte le théâtre de

« la guerre (1). Les principaux passages des montagnes « et des forêts seront gardés par des forts ou batteries « fermées, qu'il ne faut pas confondre avec les places.

« Quant aux capitales, la mollesse et la corruption de « leurs nombreux habitants, incapables de supporter les pri- « vations qu'entraîne la guerre, mettent ordinairement un « obstacle invincible à leur défense (2). Il faut se borner à « défendre les approches d'une capitale par des corps « d'armée soutenus par des fortifications passagères, et « établir non loin d'elle une grande place centrale qui « soit un arsenal général d'armes et d'artillerie, et le der- « nier dépôt de la fortune publique. C'est ainsi que je « voudrais voir en France une grande place de dépôt cen- « trale sur la Loire, au lieu de cette foule de petites for- « teresses frontières, si insignifiantes pour réparer de « grands désastres (3). »

(1) M. le général Rogniat, en donnant cette extension à un système, d'ailleurs excellent, s'écarte un peu de l'esprit d'économie qu'il recommande lui-même d'apporter dans les projets. Pour la France, par exemple, il faudrait déjà quatre lignes de places au moins pour arriver de la circonférence au centre. Ce serait beaucoup, et nous ne pensons pas que l'œil des citoyens s'habituât volontiers à voir le sol de la patrie, à peine débarrassé de ses tours féodales, hérissé de nouveau d'enceintes fortifiées. Ce système trouverait d'autant moins de sympathies, qu'il aurait pour effet de gêner la circulation et le développement de l'industrie et de la population. Il en trouverait d'autant moins encore qu'il comporterait un inconvénient très grave, celui de consacrer d'avance l'opinion que la défense à la frontière sera impuissante, et que la conquête peut avoir lieu. Il nous semble, à nous, qu'il suffirait, dans tous les cas, de deux lignes de places entre la frontière et la grande forteresse centrale dont nous reconnaissons, avec le général, l'incontestable nécessité.

(2) Nous aimons à croire que le souvenir de la belle conduite de la garde nationale de Paris dans tant d'occasions, déterminera le général à supprimer ce passage dans sa prochaine édition.

(3) Il n'existe qu'une seule place en Europe, du moins à notre connaissance, qui puisse ainsi servir, tant à cause de ses dépendances que de sa position géographique, de dernier abri à la fortune publique : c'est Comorn

Toutefois, il ne faut pas se dissimuler que le rôle des places dépend beaucoup de la situation intérieure du pays. Que, par exemple, les habitants, indifférents à la querelle, se refusent à y prendre aucune part, l'armée active étant obligée de fournir les garnisons, perdra une partie de sa consistance. Que les gardes nationales, au contraire, y soient organisées; qu'elles aient quelques habitudes et quelque instruction militaires; qu'elles aient surtout un ardent amour de la patrie, elles défendront, pour ainsi dire elles-seules, les places avec l'artillerie et le génie. Alors l'armée active, à laquelle il appartient exclusivement de trancher la question de vie ou de mort dans une guerre d'invasion, pourra se livrer avec confiance aux combinaisons de la guerre défensive.

Il y aura toujours ici deux armées comme dans l'offensive, mais leurs rôles et leurs positions respectifs seront changés. Rassurée par la protection des forteresses, l'armée la moins puissante par son organisation ne craindra pas de rester la plus avancée vers l'ennemi. Dans un pays fortifié par deux lignes de places, à vingt ou trente lieues l'une de l'autre, les recrues et les dépôts doivent se tenir à proximité et sous la protection des places de seconde ligne, qu'il faut regarder comme la base d'opération.

Sur un échiquier ainsi préparé, l'armée assaillante se verra obligée à des détachements pour bloquer les places, et peut-être dans la nécessité de se diviser pour pénétrer. L'armée défensive, au contraire, trouvant des appuis dans les forteresses, pourra se tenir concentrée et opérer sans

pour l'Autriche, au confluent de la Wag et du Danube. Cette place est très-forte, et elle a, comme le remarque le maréchal duc de Raguse (*Voyage en Orient*, tome I), la précieuse propriété de pouvoir être gardée par une très faible garnison, et d'en recevoir une aussi considérable que l'on voudra; de ne pouvoir être bloquée qu'avec la plus grande difficulté et toujours imparfaitement, et de n'avoir enfin qu'un seul point d'attaque.

cesse par des lignes intérieures qui lui procureront la chance d'assaillir, avec une supériorité de forces décisive, les différentes parties de l'armée ennemie.

Si les mouvements de celle-ci ne lui laissent pas cette chance, elle doit, au lieu de s'opposer de front à sa marche, se placer sur ses flancs, et épier le moment de se jeter sur sa ligne d'opération. Cette manœuvre arrêtera l'ennemi, ou l'obligera à se livrer aux longueurs d'une guerre de siéges.

Il n'est pas de plus bel exemple à citer d'une défensive conduite d'après ces règles, que celui de Napoléon, placé entre les armées prussienne et autrichienne opérant respectivement dans les bassins de la Marne et de la Seine. Si tant de savantes combinaisons ne purent retarder sa ruine, c'est qu'il n'avait qu'une faible armée, et que malheureusement les places de la Lorraine et de l'Alsace se trouvaient en dehors de l'échiquier. Quelle différence si l'intervalle entre l'Aisne et l'Yonne eût été fermé par trois ou quatre bonnes forteresses, chacune avec son camp retranché.

Il faut conclure de cette théorie qu'un pays dont la défense ne reposerait pas sur quelques places, serait sans cesse exposé aux invasions, à moins toutefois que la nature n'eût pourvu à sa sûreté par des obstacles physiques difficiles à franchir. La conduite de la défensive, sur un théâtre ainsi protégé par la nature, ne comporte aucune règle absolue. Tantôt il faudra défendre l'obstacle pied à pied, et tantôt, au contraire, laisser l'ennemi le franchir pour le combattre ensuite avec plus d'avantage : c'est la méthode des Tartares; ce fut en partie celle des Russes en 1812. Elle ne conviendrait pas dans un pays industriel, riche, peuplé, civilisé ; car elle nécessite des sacrifices de plus d'un genre, auxquels les populations ne consentiraient pas volontiers.

Nous placerons ici, selon l'habitude que nous avons prise dans les leçons précédentes, quelques aphorismes sur la matière de celle-ci.

§ IV.

I. Un plan de campagne doit avoir prévu tout ce que l'ennemi peut faire, et contenir dans son ensemble les moyens de le déjouer.

On doit tenir compte en le rédigeant : 1° des circonstances politiques ; 2° de la capacité du chef que l'on aura pour adversaire ; 3° de la nature et de la qualité des troupes de l'un et de l'autre parti ; 4° de l'étendue et de la constitution physique du théâtre de la guerre ; 5° des ressources matérielles de l'ennemi.

II. Toute guerre doit être méthodique, et entreprise avec des moyens proportionnés aux obstacles qu'on aura pu prévoir.

Que si les circonstances autorisent à pousser la guerre avec vigueur, il n'en faut pas moins se conformer aux principes et aux règles de l'art.

III. Il serait absurde de tracer d'avance à un général en chef la conduite qu'il doit tenir, jour par jour, pendant une campagne ; car, outre que le succès dépend souvent de circonstances qui ne sauraient être prévues, on étoufferait les inspirations du génie, en faisant agir le chef d'une armée d'après une volonté étrangère.

IV. Une fois qu'on est décidé à la guerre, dit Montécuculli, on ne doit plus écouter ni doutes, ni scrupules, tout le mal qui peut arriver n'arrive pas toujours, soit que la providence le détourne, que notre sagesse l'évite, ou que la prudence de l'ennemi ne s'en avise pas. On assure le succès d'une campagne en donnant le commandement en chef à un seul, parce que, lorsque l'autorité est partagée,

les sentiments étant souvent différents, les opérations manquent d'ensemble ; d'ailleurs, l'entreprise étant regardée comme commune, et non comme une chose qui nous est propre, nous ne la poussons pas avec tant de vigueur.

Après avoir suivi en tout les règles de l'art, ajoute-t-il encore, il faut recommander à la Providence l'issue de ses projets, et avoir l'esprit en repos pour tout ce qui plaira à Dieu d'en ordonner.

Il est de principe de tenir réunis ou en mesure de se réunir tous les éléments d'une armée. « Opérer par des « directions éloignées entre elles et sans communications, « dit Napoléon, est une faute qui ordinairement en fait « commettre une seconde. La colonne détachée n'a des « ordres que pour le premier jour ; ses opérations, pour « le second jour, dépendent de ce qui est arrivé à la co-« lonne principale : ainsi, selon les circonstances, cette « colonne perdra du temps pour attendre des ordres, ou « bien elle agira au hasard. Que si, par des raisons quel-« conques, on est obligé de s'écarter de ce principe, il « faut que les corps détachés soient indépendants dans « leurs opérations ; il faut que ces corps se dirigent vers « un point fixe, sur lequel ils désirent se réunir ; ils doivent « marcher sans hésiter et sans de nouveaux ordres ; enfin, « il faut que ces corps soient le moins possible exposés à « être attaqués isolément. »

V. En général, une armée ne doit avoir qu'une seule ligne d'opération principale. On doit mettre tous ses soins à la conserver ; et pourtant c'est une des manœuvres les plus habiles de l'art de la guerre, dit encore Napoléon, de savoir la changer, lorsqu'on y est autorisé par les circonstances. C'est souvent un moyen de désorienter l'ennemi, qui ne sait plus où sont ni les derrières ni les points faibles de l'armée qu'on lui oppose.

VI. Attachez-vous à ne pas faire ce que veut l'ennemi, par la raison qu'il le désire. De cette maxime, tirée de la nature même de la guerre, résulte : 1° Qu'on devra tendre sans cesse à s'emparer de la ligne d'opération de l'adversaire; 2° Qu'on devra éviter le champ de bataille où il s'est retranché, ou qu'il a seulement reconnu et étudié; 3° Qu'il faudra se garder d'attaquer de front une position qu'on peut obtenir en la tournant; 4° Qu'il sera généralement avantageux de poursuivre à outrance un ennemi défait, etc., etc.

VII. C'est une preuve de grande habileté, plus encore en stratégie qu'en tactique, d'opérer par des lignes intérieures, en obligeant ainsi l'ennemi à se tenir divisé.

VIII. Dans une guerre méthodique, il faut, tous les cinq ou six jours de marche, avoir une place forte ou une position retranchée sur la ligne d'opération, pour y réunir des magasins de bouche et de guerre, y organiser les convois, et en faire un centre de mouvement, un point de repère qui assure et raccourcisse la ligne d'opération de l'armée.

IX. Il est de principe de ne jamais assigner pour rendez-vous aux différents corps de l'armée un point que l'ennemi occupe ou peut occuper avant vous. Dans une surprise de cantonnements, ce point doit être choisi assez en arrière du front d'opération pour permettre de réunir toute l'armée avant que l'ennemi puisse attaquer.

X. Dans la guerre de montagnes, l'art consiste principalement à occuper des camps, ou sur les flancs ou sur les derrières de l'ennemi, qui ne lui laissent que l'alternative d'évacuer ses positions sans combattre, pour en prendre d'autres en arrière, ou d'en sortir pour attaquer. Dans cette guerre, celui qui attaque a du désavantage : même dans l'offensive, l'art consiste bien plus à recevoir qu'à livrer des combats.

QUARANTE-CINQUIÈME LEÇON.

ART MILITAIRE.

DES DÉTACHEMENTS.

§ I. Leurs destinations diverses. — Détachements défensifs et offensifs. — § II. Des avant-postes. — Leur objet. — Grand'gardes, petits postes, sentinelles et vedettes ; postes de soutien. — Considérations qui en déterminent la force et l'emplacement. — De l'harmonie à entretenir entre toutes les parties d'un réseau d'avant-postes. — Surveillance et précautions des commandants de grand'gardes et des chefs de postes. — Maximes relatives au service des avant-postes. — § III. Des moyens d'ajouter à la sécurité par des détachements mobiles. — Patrouilles, découvertes et rondes. — Composition, destination et cercle d'activité des patrouilles. — Précautions à observer. — Rencontre de l'ennemi. — Patrouilles extérieures et découvertes. — § IV. Objet des rondes. — Mesures, en cas d'attaque, des avant-postes.

§ I.

Nous traiterons dans cette partie du cours des petites opérations de la guerre, c'est-à-dire de celles dont l'exécution est confiée à des détachements. Nous parlerons également de certaines circonstances militaires qui, com prises par les tacticiens sous le nom *d'opérations secondaires*, réclament des corps d'une force plus considérable et un plus grand appareil de moyens matériels.

Les détachements, dans la plus large acception de ce mot, *sont des corps plus ou moins nombreux, composés de troupes de la même arme ou d'armes différentes, destinés à agir hors ligne et à des distances plus ou moins considérables du gros de l'armée.*

Leur objet et la nature du pays en déterminent la force

et la composition ; et quel peut être cet objet ? D'éclairer et de couvrir l'armée dans sa marche et dans ses stations; de protéger ou d'enlever un fourrage, un convoi, une reconnaissance; d'aller aux nouvelles, de faire des prisonniers ; de prévenir l'ennemi sur un point important, de le surprendre, de le harceler, de le *tâter* par des escarmouches et des combats; de lui rendre les subsistances difficiles; de couper ses communications, d'incendier ses magasins; de lever des contributions; d'introduire des secours dans une place assiégée; de remplir, en un mot, toutes les missions hors ligne. D'où il suit que les détachements peuvent être *défensifs* ou *offensifs*.

§ II.

Les premiers, auxquels on donne le nom particulier d'*avant-postes*, sont destinés à couvrir le corps dont ils font partie, et à observer les mouvements de l'ennemi.

Les avant-postes se composent :

1° de grand'gardes;

2° de petits postes, ou postes intermédiaires;

3° de vedettes ou de sentinelles;

4° de patrouilles;

5° quelquefois de postes de soutien.

A la rigueur, on devrait aussi comprendre dans la classe des détachements défensifs, les escortes de tous genres; mais l'usage, dans tous les traités, est de leur consacrer des chapitres particuliers, et nous nous y conformerons (1).

(1) Pour nous, comme on le voit, toute troupe hors ligne, quels que soient son éloignement et sa mission, est un *détachement*. Cette classification, nous ne l'ignorons pas, est différente de celle du règlement et de la plupart des traités : Frédéric ne l'eût point admise, lui qui se refusait à comprendre l'avant-garde dans la famille des détachements, sans doute parce que la

Prévenons nos jeunes lecteurs, avant de passer à l'examen des principales circonstances du service des détachements, que les leçons relatives à cette matière réclament, comme préalable indispensable, la connaissance de l'ordonnance du 3 mai 1832, sur le service des troupes en campagne. En effet, il faudra toujours admettre que les détachements, pris pour exemple, seront formés, rassemblés et commandés ainsi que le prescrit cette ordonnance. Prévenons encore une fois pour toutes que ces détachements, quelles que soient leur force et leur destination, seront tenus de marcher et de se garder militairement, c'est-à-dire avec toutes les précautions que nécessite le voisinage réel ou possible de l'ennemi. Or, ces précautions, pour un simple détachement, sont les mêmes que celles indiquées précédemment pour une armée entière.

Les avant-postes, dont il nous a paru rationnel de parler d'abord, sont donc destinés à couvrir l'armée et à observer les mouvements de l'ennemi.

Il s'agit de prendre telles mesures, de régler de telle sorte la force, la composition et la distribution de ces détachements défensifs, pour que l'on ait le temps de faire des dispositions de combat avant de se voir assailli.

De toutes les armes, la cavalerie légère est la plus propre à ce genre de service, parce que, mieux que les autres, elle peut éclairer au loin, aller, venir, occuper ou quitter un poste avec rapidité; mais il est une foule de circonstances, sous le canon d'une place, en tête d'une digue, dans les terrains montueux ou très fourrés, où il faut donner la préférence à l'infanterie légère. En général, on

sienne tenait toujours de fort près à son corps de bataille. Que si nous avons cru devoir l'adopter, cette classification, c'est qu'elle est plus d'accord que toutes les autres avec la signification du mot, et qu'elle se prête mieux à la marche logique d'un enseignement élémentaire.

ne se garde bien qu'avec le concours de ces deux armes.

La nuit demande des précautions qu'il n'est pas nécessaire de prendre durant le jour : il faut rapprocher et multiplier les moyens d'observation ; il faut resserrer et renforcer les postes de jour, et souvent en établir d'intermédiaires. L'infanterie doit être préférée à la cavalerie pour les gardes de nuit, surtout dans un pays coupé que l'on ne connaît pas bien.

La nature du terrain indique quelle distance il convient de laisser entre la ligne extérieure des avant-postes et le corps principal. Trop grande, les avant-postes pourraient être enlevés, trop petite, elle ferait manquer le but que l'on se propose, qui est la sûreté du cantonnement ou du camp. On estime qu'une armée, en pays médiocrement accidenté, peut couvrir de ses avant-postes un cercle d'une lieue de rayon et plus : un faible corps n'a besoin de pousser les siens qu'à quelques centaines de pas en avant de son front de bandière.

Les extrémités d'une ligne d'avant-postes ne trouveraient pas dans les localités un appui rassurant, qu'il faudrait les reployer en forme de crochet, du côté de l'armée, et les faire soutenir par des piquets dont les fréquentes patrouilles ne laisseraient rien échapper à leur surveillance.

Autant que les circonstances le permettent, cette ligne doit être jalonnée par quelques obstacles naturels, tels qu'un cours d'eau, les bords d'un ravin, la lisière d'un bois, une chaîne de hauteurs; et, comme les avant-postes ont ordinairement le double but d'observer l'ennemi et de l'arrêter, il ne faut rien omettre de ce qui peut ajouter à la résistance de ces obstacles.

Le réseau des avant-postes forme toujours au moins trois lignes distinctes : celle des grand'gardes d'abord,

qui est la plus rapprochée de l'armée, ensuite celle des postes, et enfin celle des sentinelles ou vedettes. Cette distribution est indiquée par la nécessité pour toute troupe, si faible qu'elle soit, de se prémunir contre les surprises et de découvrir le plus loin possible en avant et autour d'elle. Tout en couvrant l'armée, une grand'garde a besoin de se couvrir elle-même. C'est pour remplir cet objet qu'elle détache sur son front, et, selon le cas, sur ses flancs, un certain nombre de petits postes, desquels sortent, pour se porter plus loin encore, les sentinelles ou vedettes. Celles-ci, qui complètent les mesures d'observation et de sûreté, forment la chaîne extérieure des avant-postes.

Il est bon de placer deux sentinelles ou vedettes sur le même point : c'est une précaution que nous n'avons pas toujours et que négligent rarement les Allemands et les Russes... Quatre yeux voient mieux que deux; puis, de ces deux sentinelles, l'une peut se mouvoir pour arrêter les passants, reconnaître de plus près, venir rendre compte, etc., etc. Deux hommes, d'ailleurs, se rassurent mutuellement, et se tiennent l'un l'autre éveillés; mais il faut leur interdire de parler, de fumer, de faire quoi que ce soit d'étranger à leur mission : pour le simple soldat, il n'est pas de rôle plus grave, plus délicat, que celui de sentinelle devant l'ennemi : un manque d'attention, un acte de faiblesse, la plus petite négligence de sa part, peut causer la perte du poste et compromettre l'armée !

Les postes de réserve ou *de soutien,* lorsqu'ils sont jugés nécessaires, forment une quatrième ligne intérieure entre l'armée et les grand'gardes : ces postes, étant destinés à arrêter l'ennemi, sont ordinairement pourvus de canon et composés, selon que le réclame la nature du terrain,

d'infanterie ou de cavalerie, ou des deux armes ensemble.

La force des différents détachements grands et petits préposés à la sûreté d'une armée, se calcule, 1° d'après la résistance qu'on veut qu'ils opposent; 2° le nombre des sentinelles ou vedettes à fournir; 3° le nombre des patrouilles à faire; 4° l'isolement plus ou moins grand des secours. Les grand'gardes sont ordinairement de la force d'une compagnie, et l'on estime qu'il faut quatre hommes au moins pour une sentinelle.

Le commandement d'une grand'garde est, en général, confié à un capitaine. Celui d'un poste de soutien, ou du piquet d'une brigade ou d'une division, à l'officier supérieur de jour (1).

L'établissement et la composition des avant-postes sont une affaire assez grave pour réclamer les soins du général lui-même ou au moins de son chef d'état-major. A l'arrivée de l'armée sur la position où elle doit stationner, et tandis que l'avant-garde, les flanqueurs et l'arrière-garde continuent de pousser ou de contenir l'ennemi, l'un ou l'autre de ces chefs reconnaît et fait reconnaître, par les officiers d'état-major, tous les terrains circonvoisins qu'il importe de garder. Ils sont accompagnés d'un officier supérieur et d'un adjudant-major de chacun des corps, et ce sont naturellement ceux de première ligne, qui doivent fournir les grand'gardes. Ils déterminent la limite extérieure du réseau des avant-postes et les principaux points à occuper; ils donnent encore, et toujours sur les lieux, des instructions détaillées sur les circonstances qui peuvent se présenter.

(1) *Voyez*, sur l'objet, la composition et le commandement des grand'gardes, le titre VIII de l'Ordonnance réglementaire.

Ajoutons quelques développements à ce que prescrit l'ordonnance réglementaire sur le *placement* des avant-postes. Et d'abord observons que, même pendant le jour, il ne serait pas prudent de porter à plus d'une lieue, en avant du corps principal, la ligne extérieure des postes, c'est-à-dire des sentinelles et vedettes : la nuit, il faut les rapprocher plus ou moins, suivant les localités et la proximité de l'ennemi. On estime, d'ailleurs, que la distance des sentinelles aux petits postes, et de ceux-ci aux grand'-gardes, doit être de quatre à cinq cents mètres. Cette limite est imposée, 1° par le besoin où sont de se voir, de proche en proche, distinctement et par tous les temps, ces différentes parties de la même troupe;

2° Par le temps nécessaire à la grand'garde pour prendre les armes, brider et monter à cheval, si elle est de cavalerie, et s'avancer au soutien de ses petits postes, s'ils sont attaqués. Cette opération ne saurait demander au-delà de deux à trois minutes, et l'ennemi, même au galop le plus vite, sur le terrain le plus favorable, ne mettra pas moins de ce temps pour arriver du point où il aura été aperçu par les sentinelles ou vedettes. On sera donc toujours en mesure, et à plus forte raison, si des obstacles naturels ou artificiels embarrassent le terrain.

Cette distance, que nous ne donnons que comme une limite supérieure, doit être diminuée 1° pendant la nuit; 2° quand les obstacles sont de telle nature qu'on n'a rien à redouter d'une attaque subite.

Une grand'garde, lorsque des motifs particuliers n'en ordonnent pas autrement, se place dans des lieux couverts, derrière une hauteur, une digue, un ruisseau, dans un carrefour, et mieux, près de ce carrefour; car il est préférable de s'établir sur le côté d'une route que sur cette route même : on y est moins exposé à être enlevé pendant la

nuit; et si l'ennemi s'avance, pouvant le prendre en flanc, on a tout l'avantage sur lui.

Les soins d'un commandant de grand'garde sont nombreux et variés : nous ajouterons à ceux que prescrit l'ordonnance, 1° qu'il devra aplanir tous les obstacles qui pourraient gêner la retraite de ses petits postes et celle de sa troupe entière sur le corps principal : ce sera tantôt une haie à couper, une palissade ou un pan de mûr à abattre; tantôt une rampe à faire, un fossé à combler, etc., etc.; 2° qu'il devra recourir à toutes sortes d'expédients pour couvrir ses sentinelles ou vedettes, et empêcher l'ennemi de les surprendre. Il fera barricader les ponts en pierre, enlever quelques planches à ceux en bois, embarrasser les défilés; il se servira, à cet effet, de chariots, de herses, d'échelles, de tonneaux vides, d'arbres à demi coupés qu'on fait tomber sur la route. S'il n'a pas pour cela les outils nécessaires, il les enverra prendre dans les maisons voisines.

Les grand'gardes placent leurs petits postes au nœud des routes, en avant des grandes issues des villages, des débouchés des bois, des défilés, à l'angle d'un marais, d'une pièce d'eau, sur des sommités; en un mot, de manière à bien voir, mais, autant qu'on le peut, sans être vu soi-même. Il faut que les grand'gardes, comme déjà nous l'avons dit, puissent apercevoir leurs postes et ceux-ci, leurs sentinelles ou vedettes.

Un chef de poste n'est pas plutôt arrivé dans sa position qu'il doit tirer parti de toutes les circonstances locales, naturelles et accidentelles, pour ajouter à sa sûreté et à celle de ses sentinelles. C'est alors que les jeunes officiers ont besoin d'en appeler à leur intelligence, et de consulter leurs souvenirs pour appliquer les principes qu'ils ont puisés dans les écoles.

L'ordonnance est tellement satisfaisante sur tout ce qui a rapport au placement et au service de jour et de nuit des avant-postes, aux consignes générales et particulières, aux mesures de surveillance et de police, à celles à prendre en cas d'attaque, qu'elle ne nous laisse absolument rien à ajouter sur la matière, si ce n'est peut-être quelques aphorismes pour la résumer.

I. Les avant-postes, étant plutôt destinés à avertir qu'à combattre, doivent surtout s'attacher à bien découvrir ce qui se passe autour d'eux, sans se mettre eux-mêmes en vue.

II. Il faut éviter, 1° de les établir dans les villages mêmes ; on y a trop de peine à empêcher le soldat de s'écarter; 2° de les placer dans le voisinage d'obstacles assez rapprochés pour couvrir une surprise.

III. Il est préférable de les établir sur le côté d'une route que sur la route même, surtout la nuit.

IV. Il faut que les diverses chaînes de sentinelles, de postes et de grand'gardes forment un réseau qui embrasse tout et voie tout, tant intérieurement qu'extérieurement.

V. Il faut se ménager une libre communication des sentinelles aux petits postes, de ceux-ci aux grand'gardes, de celles-là au corps principal.

VI. Il faut recourir à toutes sortes d'expédients pour couvrir les sentinelles et les vedettes.

VII. C'est moins du nombre que du bon emplacement des postes qu'il faut attendre la sûreté de l'armée : il n'en faut établir que le nombre rigoureusement nécessaire, car ce genre de service, surtout dans les longues nuits et la mauvaise saison, fatigue excessivement les hommes et les chevaux.

VIII. Il est bon de placer deux sentinelles ou vedettes sur le même point. Les vedettes qui sont sur une route,

doivent toujours rester immobiles; mais, si elles sont doubles, l'une d'elles peut explorer le terrain environnant.

IX. Une vedette a sur une sentinelle le double avantage de découvrir de plus loin, de porter plus vite un avis et de se dérober plus facilement au danger.

X. De jour, les vedettes se placent sur les hauteurs; de nuit, un peu en arrière sur leurs pentes. Elles sont ainsi moins faciles à enlever, et découvrent mieux ce qui paraît sur les sommités; les objets s'y dessinant sur le ciel. Elles doivent tenir rabattu le collet de leurs manteaux, afin de mieux entendre.

XI. De nuit, les précautions doivent être resserrées et multipliées. C'est principalement une heure avant le jour, qu'il faut redoubler de surveillance, car l'ennemi peut avoir mis la nuit à profit pour s'approcher à ce moment; les grand'gardes d'infanterie doivent prendre les armes, celles de cavalerie monter à cheval.

XII. Les postes de soutien doivent occuper les principaux débouchés par où l'ennemi pourrait se présenter, et, sur ces débouchés, les ponts, villages, défilés et autres, qui se prêtent à une résitance opiniâtre.

§ III.

DES PATROUILLES.

C'est déjà, sans doute, une garantie rassurante pour la sûreté d'une armée, que ses grand'gardes se lient entre elles, que chacune aperçoive ses petits postes et ceux-ci leurs sentinelles ou vedettes; mais ce n'est pas là que se bornent les mesures de précaution. Pendant la nuit, la faculté de voir se trouve suspendue ou du moins fort restreinte; pendant le jour même, il est des moments

particuliers, dans les terrains très accidentés, où le brouillard, la neige, une pluie épaisse, ou bien encore la préoccupation d'une sentinelle, peuvent amener des lacunes dans la surveillance. On obvie à ces inconvénients, au moyen, 1° des patrouilles; 2° des découvertes; 3° des rondes.

1° Les patrouilles sont de petits détachements d'infanterie ou de cavalerie tirés d'un poste pour en parcourir les avenues et veiller à sa sûreté. Quelquefois encore on appelle ainsi les petits détachements qui précèdent un corps ou une armée en marche pour battre le pays dans toutes les directions, et rendre compte des mouvements de l'ennemi; celles-ci rentrant dans la catégorie des *reconnaissances*, dont il sera parlé plus loin, nous ne traiterons ici que des premières.

Elles sont destinées à compléter l'exploration du terrain et à entretenir la vigilance des sentinelles et vedettes. L'ennemi peut quelquefois éviter celles-ci dans les pays accidentés; mais il n'a jamais l'assurance de ne pas rencontrer de patrouilles, car elles ne partent point à heures fixes et ne suivent pas une direction donnée. Chargées qu'elles sont de découvrir les pièges que peut tendre l'ennemi, d'arrêter les déserteurs, les espions, elles marchent en zig-zag, lentement et sans bruit, évitant de s'enfoncer dans les localités d'où la retraite serait difficile ou qui pourraient cacher une embuscade.

Les patrouilles ne devant pas combattre, il vaut mieux ne les composer que de quelques hommes, ce qui permet de les multiplier, que de les faire nombreuses. Trois ou quatre hommes, avec un caporal ou brigadier, suffisent presque toujours; ils font peu de bruit en marchant et peuvent se glisser partout. Lorsque la nature du terrain ou l'obscurité de la nuit réclament des patrouilles plus

fortes, le commandement en est confié à un sous-officier et même à un officier.

Les patrouilles suivent la ligne des sentinelles et vedettes sans la dépasser à moins qu'elles n'en aient l'ordre. Elles examinent si celles-ci sont alertes, vigilantes et bien placées; elles s'arrêtent de temps en temps pour écouter, surtout dans les carrefours. Il importe de faire marcher plus ou moins dispersés les hommes d'une même patrouille, afin d'embrasser et de reconnaître une plus grande étendue de terrain. Cette règle est commune à toutes les patrouilles, grandes et petites, soit d'infanterie, soit de cavalerie : car, pour toutes, le premier but est de voir et de rapporter des nouvelles; que si le hasard fait tomber quelques hommes dans un parti ennemi, que les autres, du moins, puissent s'échapper et venir rendre compte.

Une patrouille, en passant devant une maison, ne manque pas d'y prendre des renseignements sur ce que les habitants ont pu voir, entendre ou apprendre : elle ne doit s'approcher d'une auberge ou d'un cabaret qu'avec circonspection, car l'ennemi peut s'y trouver lui-même.

Il est souvent utile, et ce cas est prévu dans l'ordonnance réglementaire, de faire des patrouilles au-delà du cordon extérieur des avant-postes, même pendant la nuit; tantôt parce que le terrain qui sépare les sentinelles ou vedettes de celles de l'ennemi, lui permet de s'approcher sans être aperçu; tantôt, parce qu'on a eu une alerte dont on n'a pu connaître la véritable cause; tantôt enfin, parce qu'on a des motifs de croire que l'adversaire s'apprête à décamper ou à faire quelque mouvement qu'on espère mieux découvrir en s'approchant de plus près. Mais il faut, avant de dépasser le cordon, que les sentinelles et vedettes en soient prévenues, ainsi que le petit poste par

lequel on doit rentrer. Ces explorations extérieures demandent beaucoup de prudence; elles peuvent donner lieu à de fâcheuses méprises. On doit, au reste, éviter de faire voir souvent aux sentinelles et vedettes des patrouilles venant du côté de l'ennemi; c'est les habituer à une confiance qui peut les perdre, et compromettre le poste dont elles font partie.

Il est de la prudence, dans beaucoup de circonstances, comme après une alerte ou pendant les découvertes du matin, de faire tenir tout un poste sous les armes ou à cheval, tant que ses patrouilles sont dehors.

C'est encore une précaution nécessaire, dans certaines localités, de faire suivre, à quelque distance, une patrouille par une autre. A défaut de cette précaution, on pourrait quelquefois ignorer l'enlèvement d'une patrouille. Qu'un poste soit établi fort en avant d'un cantonnement avec lequel il doit entretenir sa communication, il n'y parviendra qu'à l'aide des patrouilles, et s'il n'en envoyait qu'une à la fois, l'ennemi pourrait la lui enlever sans qu'on entendît aucun bruit.

De nuit, une patrouille qui aperçoit l'ennemi en marche, sans qu'elle en ait été vue, envoie prévenir sur-le-champ la grand'garde, et s'approche ensuite, si elle le peut, pour reconnaître la force de l'adversaire. Une autre, à qui l'ennemi crie : *qui vive?* se garde bien de répondre, et encore moins de tirer : elle s'arrête immobile, à moins qu'on ne marche à elle. C'est le moyen de tromper l'ennemi qui, n'entendant plus rien, se croira dans l'erreur et continuera sa marche. S'agit-il d'une patrouille, si l'on est le plus fort, on essaiera de l'enlever, et sans tirer. Une patrouille ne doit faire feu que quand la retraite lui est coupée, ou lorsque l'ennemi s'avance pour surprendre les postes.

Une patrouille rencontrée par des forces supérieures paie d'audace, fait une décharge de la moitié de ses armes et se replie vivement, en ayant soin d'envoyer prévenir le poste le plus voisin.

Les hommes détachés en avant et sur les flancs d'une patrouille doivent avoir plusieurs signaux pour s'entre-avertir sans bruit et informer le chef : de nuit, il n'est d'autre signal que la détonation des armes; il faut y avoir recours le moins possible.

Un commandant de patrouille ne saurait trop éviter les haltes inutiles et toutes les autres pertes de temps. Les patrouilles de cavalerie ont surtout besoin de faire diligence lorsqu'elles se trouvent engagées au milieu d'obstacles qui s'opposent à l'action de cette arme.

Différentes patrouilles lancées sur le même terrain doivent convenir d'un signal pour se reconnaître et s'entre-secourir. Cette précaution est d'autant plus essentielle, que l'on se croise parfois avec les patrouilles ennemies, qui peuvent se trouver plus fortes.

Les patrouilles extérieures, et nous appelons ainsi celles qui dépassent le cordon des sentinelles ou vedettes, doivent être soutenues par d'autres qui les suivent ou les côtoyent, selon la position de l'ennemi. Au milieu de tant de détachements stationnaires et ambulants qui se croisent sur le même terrain, la confusion et les méprises seraient fréquentes, surtout de nuit, si les troupes d'un même parti n'avaient des moyens certains de se reconnaître. De loin, elles y parviennent à l'aide de signaux et d'indices convenus; de près, au moyen des mots d'*ordre* et de *ralliement*. Ces mots sont apportés tous les soirs aux commandants des grand'gardes qui les font passer aux petits postes avant la nuit. La confidence du mot d'ordre s'arrête aux chefs de postes et de patrouilles; le mot de ralliement des-

cend jusqu'aux sentinelles et vedettes. Au moyen de cette restriction, indiquée par la prudence, la désertion ou l'enlèvement de l'une d'elles ne saurait porter que l'un de ces mots à la connaissance de l'ennemi, et ce mot, comme on voit, ne suffit pas pour tromper un poste ou une patrouille (1).

Un chef de patrouille, à sa rentrée, doit pouvoir fournir les renseignements les plus précis sur le terrain qu'il a parcouru, sur ce qu'il a vu ou entendu, sur la vigilance des sentinelles et des postes. Il est bon de confirmer et de compléter les informations qu'il donne par des questions du même genre adressées aux hommes qui l'ont accompagné.

2° Nous avons cité les *découvertes* comme un moyen d'ajouter à la sûreté des avant-postes, et, par conséquent, à celle de l'armée. Bien qu'on puisse pousser des découvertes à toute heure en avant du cordon extérieur, c'est principalement au point du jour qu'elles deviennent nécessaires, car la nuit peut avoir apporté de grands changements dans les dispositions de l'ennemi. Il peut avoir déplacé, augmenté ou diminué ses postes; il peut avoir préparé une embuscade, une surprise; peut-être se dispose-t-il à quelque mouvement offensif ou à quelque opération dont il importe d'être averti. Les précautions à observer pour le départ, le commandement et la conduite de ces sortes de découvertes, sont amplement prévues par le titre IX de l'ordonnance, nous y renvoyons nos lecteurs, en les engageant à recourir en même-temps au § III de cette leçon intitulée *Des Reconnaissances*.

3° La surveillance générale des grand'gardes, postes, sentinelles et patrouilles, appartient naturellement et en

(1) Consultez le Titre VIII de l'Ordonnance.

tout temps aux officiers supérieurs des corps, à ceux de l'état-major et aux officiers généraux, mais elle est spécialement confiée chaque jour à des officiers de service pris dans les troupes et dans l'état-major. On appelle, en général, *rondes* les tournées faites par des officiers ou sous-officiers, dans le but d'inspecter et de tenir en alerte les avant-postes. Ces rondes embrassent une étendue de terrain plus ou moins considérable, en raison du grade de ceux qui les font. Les commandants de grand'gardes et les chefs des petits postes n'étendent pas leurs rondes au-delà du cercle de leur commandement. Les rondes, de même que les patrouilles, se font reconnaître au moyen des mots d'ordre et de ralliement. Les officiers et sous-officiers, chargés de les faire, sont accompagnés de deux ou trois hommes : ils questionnent les chefs de postes et de patrouilles, reçoivent leurs rapports et notent soigneusement tout ce qu'ils ont appris ou remarqué.

En cas d'attaque, il est bon de le répéter ici, aux risques de copier l'ordonnance, le commandant d'une grand'garde envoie prévenir le général de brigade et le chef du corps dont elle fait partie. Cela fait, il prend conseil de ses instructions et des circonstances. L'ennemi ne se montre-t-il pas trop en force, il marche à sa rencontre et l'attaque; son poste se prête-t-il à la résistance et a-t-il pour consigne de le défendre, il tient ferme et ne s'embarrasse pas des conséquences : ses instructions ne lui interdisent-elles pas de se retirer en cas d'attaque par des forces supérieures, il opère sa retraite lentement et avec méthode, en disputant le terrain pied à pied : les sentinelles et vedettes se replient sur les petits postes; ceux-ci, sur les grand'gardes. Ce n'est toutefois qu'après s'être bien assuré de la réalité de l'alerte et de l'impossibilité de tenir, qu'un chef de poste doit abandonner son terrain. Il im-

porté beaucoup, tant pour empêcher la confusion que pour éviter de s'entre-tuer, que la direction des retraites et les points de ralliement aient été fixés à l'avance.

Nous aurions pu développer davantage cette théorie, mais l'ordonnance nous en dispense. Bornons-nous à ajouter que telles doivent être les consignes à donner aux commandants de grand'gardes et aux chefs de postes et de patrouilles, qu'il ne doit paraître, dans l'étendue de leur sphère d'accès, aucun homme, paysan ou déserteur, qu'ils ne l'arrêtent et ne le questionnent. Il n'est pas de circonstance où le service doive se faire avec plus d'exactitude et de rigueur qu'aux avant-postes. Un échec peut ne pas être déshonorant, mais il est toujours honteux de se laisser surprendre. On ne saurait donc punir qu'avec une extrême sévérité celui dont la négligence ou la faiblesse a compromis le corps qui se confiait en sa vigilance.

QUARANTE-SIXIÈME LEÇON.

ART MILITAIRE.

SUITE DES DÉTACHEMENTS.

§ I. Détachements offensifs. — Ce qui doit, en règle, [illegible] la force et la composition. — Il est souvent utile de former des détachements d'infanterie et de cavalerie; mais il est rare que l'on y joigne de l'artillerie. — Des qualités et des devoirs des commandants de détachement. — Des cas où il est nécessaire de confier la direction des détachements aux officiers [illegible]. — Maximes relatives à la conduite des détachements. — § II. Détachements d'infanterie. — § III. Détachements de cavalerie. — § IV. Détachements mixtes.

§ I.

Déjà l'on a vu quel pouvait être l'objet de la mission d'un détachement. Il nous reste à parler de la conduite à tenir pour atteindre, dans chaque cas particulier, le but de cette mission. Parmi les préceptes à donner, il en est qui conviennent à tous les détachements, et d'autres qui ne s'appliquent qu'aux circonstances spéciales dans lesquelles ils opèrent. En déduisant d'abord les premiers, nous éviterons pour l'avenir de fastidieuses répétitions.

Dans la formation d'un détachement, il faut tenir compte, 1° de la nature de la mission; 2° de sa durée; 3° des difficultés qu'elle présente; 4° de la nature du pays; 5° de l'esprit de la population. D'où il suit que, selon le cas, ce détachement peut être formé ou d'infanterie, ou de cavalerie, ou des deux armes ensemble, combinées dans une proportion variable. L'artillerie et le génie n'en-

trent que rarement et par exception dans la composition des détachements proprement dits. Ceux qui sont ainsi formés de plusieurs armes prennent le nom de *détachements mixtes*.

L'ordonnance parle d'une manière suffisamment explicite de l'autorité et de la responsabilité des commandants de détachement, ainsi que des comptes à rendre par eux à leur rentrée; mais elle ne dit rien de leurs qualités, et ne retrace qu'une partie de leurs devoirs.

De même que dans la composition d'un détachement, il faut considérer, dans le choix de celui qui doit le commander, la durée, la nature, la difficulté, le péril et l'importance de la mission; si elle doit être remplie de jour ou de nuit; en plaine ou en pays montueux. Ne faites tomber ce choix que sur un homme ferme, prudent, expérimenté, réservé dans ses discours, bon observateur des hommes et des lieux, circonspect, avisé, et surtout habitué à *parler vrai*, afin qu'il ne donne pas pour une certitude ce qu'il n'aura pas suffisamment constaté. L'amour-propre et le désir de ressortir nous poussent souvent à grossir ou à dénaturer les choses. Le chef d'un détachement, comme tout officier qui se sent, doit être en garde contre un tel défaut. Il est nécessaire qu'il connaisse la langue du pays, et qu'il soit pourvu d'une lunette et de bonnes cartes, car il ne doit marcher que bien informé et bien guidé.

Il lui importe de se bien pénétrer de sa mission, et de se faire expliquer ce qui lui paraît vague ou obscur, afin de se renfermer dans ses ordres et de les exécuter à la lettre.

Si quelque circonstance vient s'opposer à ce qu'il les suive en tous points, il se conforme du moins à leur esprit, et toujours pour le plus grand bien du service; *mais il faut qu'il y ait réellement impossibilité*. Ce sera, pour

cet officier, une occasion de justifier la confiance qu'on lui accorde, si en effet il en est digne.

Il a d'ailleurs soin d'examiner, avant de partir, si l'habillement, l'équipement et l'armement sont en bon état; dans l'infanterie, la chaussure doit particulièrement fixer son attention; dans la cavalerie, l'état de la ferrure; enfin, si chacun est pourvu des munitions, vivres et objets nécessaires pour l'entreprise.

Il n'est si faible détachement qui ne doive marcher précédé d'une avant-garde, flanqué d'éclaireurs et suivi d'une réserve ou arrière-garde du quart au moins de sa force. La place ordinaire du commandant est à la tête du corps principal; il le laisse filer de temps en temps pour rectifier sa marche et le passer rapidement en revue : souvent il se porte à l'avant-garde pour y donner des ordres et découvrir le pays.

Comme il faut pouvoir aller et venir librement de la tête à la queue, comme d'ailleurs il n'est pas rare qu'un détachement soit appelé à combattre en arrière, il est nécessaire de se ménager une assez grande partie de la route. Sans cette précaution, la cavalerie pourrait se trouver empêchée de faire demi-tour.

Que ferais-je, si tout-à-coup l'ennemi paraissait? Telle est la question que doit s'adresser sans cesse un commandant de détachement, et à laquelle il doit pouvoir répondre sans trouble ni hésitation.

Les détachements un peu considérables, destinés à des entreprises secrètes de quelque importance, doivent être, en général, sinon commandés, du moins dirigés par un ou plusieurs officiers d'état-major; parce qu'il est de l'essence de ces officiers, plus que de celle des autres agents du commandement, de recueillir des renseignements, de reconnaître et de *lire* le pays; d'apprécier l'importance d'une mission,

d'un événement, d'une nouvelle ; parce que, plus habitués à lier et à rattacher les opérations accessoires et secondaires aux mouvements généraux et à l'ensemble d'un plan, ils peuvent mieux lever les obstacles et trancher les difficultés. Cette plus grande aptitude à prendre un parti, et à le prendre à l'avantage du détachement et de l'armée, résulte chez eux de ce qu'ils sont initiés à la tactique et au service de toutes les armes ; de ce qu'ils connaissent, au moins théoriquement, les combinaisons de la guerre, enfin, de ce que placés près du général et vivant, en quelque sorte, dans son intimité, ils pénètrent toujours plus ou moins avant dans ses desseins.

Nous avons exposé, dans une des leçons précédentes, les mesures de précaution relatives à la sûreté des marches ; elles s'appliquent aux plus faibles détachements comme aux corps les plus nombreux. Nous ajouterons ici, comme complément à cette doctrine, quelques préceptes dont il importe plus particulièrement aux commandants de détachements de tenir compte.

I. Un commandant de détachement, à moins d'ordres qui lui ordonnent de résister, se replie devant des forces supérieures; mais il faut qu'il ait la certitude qu'elles sont effectivement supérieures : il doit, au contraire, profiter de sa supériorité, et, sans hésitation, en pousser prudemment les conséquences jusqu'où elles peuvent aller. L'ennemi a-t-il opposé une résistance vive, opiniâtre; il n'y a aucun risque à le poursuivre : ne s'est-il, au contraire, défendu que mollement, on doit craindre que sa retraite ne soit une feinte pour attirer le détachement dans quelque embuscade. Quel que soit le cas, il faudra le pousser chaudement, tant que l'on pourra voir devant et autour de soi ; seulement, il faudra se faire suivre d'une réserve d'é-

lite et envoyer prévenir les corps ou détachement
trouveraient dans le voisinage.

II. Les embuscades sont plus à craindre au dé
d'un pont, d'un chemin creux et de tout autre dé
partout ailleurs.

III. Ne faites que peu de détachements, car ils a
sent l'armée; n'en faites aucun, si vous le pouvez,
d'une bataille.

IV. Les détachements sont plus nécessaires dan
fensive que dans l'offensive; et remarquez que c'
cisément dans la défensive qu'on devrait pouvoi
penser d'en faire sortir.

V. Autant que possible, un détachement doit
nir sa communication avec l'armée : il est de la p
de songer à sa sûreté avant de rien entreprendre

VI. Tous les détachements quelconques doiv
rentrés un jour de bataille.

VII. Des détachements tournants et de divers
vent être d'un grand secours, témoin la troisième
d'Arcole; mais l'emploi en est dangereux et tou
certain.

VIII. Une armée, une troupe, doit s'abstenir d
en détachement au-delà du quart de sa force.

IX. Les villages et tous les lieux propres à rec
embuscade sont de mauvais points de halte pour
ment, surtout pour la cavalerie. Les plus favoral
ceux qui, sans mettre en vue, permettent de déco
loin, et de se garder à peu de frais. Il est de règ
jamais faire halte à l'entrée ou dans l'intérieur d'
X. Un détachement a moins à craindre en long
rivière, un marais, une ligne de précipices, une
hauteurs, qu'en suivant une route accessible
côtés.

XI. Il faut que, dès l'instant de son départ, un chef de détachement avise aux moyens d'assurer sa retraite. Doit-il revenir de nuit et sans guide par le même chemin; une borne, une croix, un arbre, une maison, qu'il note dans sa mémoire, lui sert à retrouver sa route. Traverse-t-il une forêt; il y fait faire des brisées et prescrit d'écorcher quelques arbres, pour se reconnaître et assurer sa direction.

XII. Soupçonne-t-on une embuscade quelque part; on s'arrête, on prend des informations, et l'on fait reconnaître, par deux ou trois hommes, les avenues du lieu où on la suppose. Si l'on doute encore, après ces précautions, on fait tirer sur ce lieu pour en débusquer l'ennemi.

XIII. Dans les pays insurgés, il est difficile de se procurer des renseignements. Il faut alors consulter la figure et l'allure des habitants. Sont-ils craintifs, embarrassés; ils n'espèrent aucun secours. Sont-ils, au contraire, hardis, insolents; l'ennemi n'est pas loin, et, sans doute, ils s'attendent à un combat.

XIV. Un détachement devrait toujours avoir du pain ou du biscuit pour tout le temps de l'expédition. Si l'on a besoin de se procurer des vivres ou des fourrages, on évite de le faire entrer tout entier dans un lieu habité; on se borne à y envoyer quelques hommes avec un officier intelligent. Ils font leur réquisition à l'autorité civile; s'ils craignent pour leur sûreté, ils prennent des ôtages. Quelquefois, pour déguiser sa force, on demande plus de rations qu'il n'est nécessaire, et on les fait apporter par les habitants mêmes. On se tient sur ses gardes pendant l'opération, et, dès qu'on a reçu ses vivres, on se hâte de s'éloigner.

XV. Quand la marche doit être secrète, on interdit la

circulation aux habitants; on leur insinue adroitement que l'on va prendre telle direction, on la suit même d'abord, puis, à une certaine distance, on regagne la vraie route. Quelquefois on annonce que l'on partira à une certaine heure, et l'on part plus tôt.

XVI. Les détachements demandent, autant que possible, des soldats faits et déjà aguerris, lestes, vigoureux, intelligents, ne se laissant point abattre ni imposer : pour les missions dangereuses, il est préférable de choisir des hommes de bonne volonté.

XVII. Un chef de détachement doit ménager sa troupe, afin que, dans l'occasion, elle puisse faire une marche forcée. Cette attention est surtout nécessaire la veille de l'entreprise.

§ II.

DÉTACHEMENTS D'INFANTERIE.

Il n'est point d'entreprises hardies que ne puisse tenter un détachement d'infanterie bien mené : il en est toutefois qui lui conviennent plus, d'autres moins; ainsi, on lui confiera, de préférence, les missions de nuit et toutes celles en pays montueux ou fourré; on le chargera d'attaquer ou de garder un poste, une barricade, un abatis, un bois, un défilé, une ferme, un village; de se saisir d'un pont, d'un gué; de tendre une embuscade, d'escorter ou d'enlever un convoi en pays coupé.

Un détachement d'infanterie, envoyé pour stationner sur un point, ne devra pas perdre un instant pour s'y barricader par tous les moyens possibles.

Les reconnaissances et les escarmouches, bien que devant être attribuées de préférence à la cavalerie, à cause de la célérité de ses mouvements, peuvent

néanmoins être confiées à un parti d'infanterie, surtout dans les environs des places et des postes retranchés.

Un détachement d'infanterie rencontre-t-il l'ennemi; il paie d'audace et le prévient : rien ne tient contre une troupe de bonne infanterie qui attaque brusquement, surtout de nuit, ou au milieu d'obstacles qui favorisent son action. Rencontré en plaine par de la cavalerie, il marchera en carré avec des tirailleurs sur les flancs, prenant sa direction vers l'obstacle le plus voisin, ne fût-ce qu'une haie ou un fossé.

L'avantage étant incontestablement à la cavalerie dans les pays de plaines, un détachement d'infanterie devra les éviter pendant le jour, et régler de telle sorte sa marche que, après sa mission remplie, il lui reste assez de nuit pour n'être pas surpris en plaine par le jour : autrement, et surtout si sa retraite devait être de quelque durée, il ferait bien de l'accélérer au moyen de chariots, qui lui serviraient en même temps à se couvrir contre la cavalerie.

Pendant le jour, dans un pays très ouvert, il se tient caché dans un bois, un blé, un fossé, une ferme à l'écart, usant, pour se dérober aux regards, de toutes les précautions que peut dicter la prudence; le soir, il se remet en marche.

Dans les pays montueux ou fourrés, il peut voyager de jour, mais en évitant les routes et les lieux habités.

Un détachement d'infanterie n'a pas les mêmes embarras qu'un parti de cavalerie; il n'a pas besoin de fourrages, fait peu de bruit dans sa marche, laisse peu de traces et pénètre partout : un rien lui sert à se cacher et à se barricader.

Le commandant d'un détachement d'infanterie ne doit point se rebuter d'avoir une rivière à passer pour remplir

sa mission. Les armées de Louis XIV et de la république, stationnées en Alsace, détachaient journellement des partisans au-delà du Rhin, et si les Allemands n'en envoyaient pas aussi souvent en deçà, c'est que les leurs, généralement moins entreprenants, ne trouvaient pas dans la plaine d'Alsace les ressources et les moyens d'action et de salut qu'offraient partout aux nôtres les montagnes de la Forêt Noire. Au surplus, il ne faut confier qu'à des détachements de deux ou trois cents hommes, au moins, les missions au-delà d'un fleuve.

Après avoir acquis les renseignements nécessaires pour assurer le succès d'une entreprise de ce genre, on choisit, pour effectuer le passage du fleuve, un point assez éloigné de l'ennemi pour n'avoir point à craindre de le rencontrer avant la nuit : on traverse la rivière soit aux gués, soit à la nage, ou sur des bateaux. De ces trois moyens, nous choisirons ici le dernier, qui est le plus sûr et le plus ordinaire.

Un premier bateau porte d'abord à la rive ennemie une avant-garde de huit ou dix hommes, chargée d'explorer et de fouiller les environs du point de débarquement. Le détachement doit attendre, pour passer, le résultat de cette reconnaissance. Le succès dépendant du secret, on laisse, sur la rive que l'on va quitter, avec des barques vides, un sous-officier et quelques hommes, pour arrêter les gens du pays qui pourraient donner l'éveil à l'ennemi.

Avant de pénétrer dans le pays, on désigne un officier avec trente ou quarante hommes pour garder, pendant l'expédition, les bateaux et les bateliers. Cet officier, pour n'être pas surpris et découvrir de plus loin, fait placer une ou deux sentinelles sur des arbres ou sur des points culminants. La nuit, s'il craint de faire avancer

des patrouilles, il se rembarque et tient ses bâteaux à une distance convenable du bord. Une île, peu éloignée du point de débarquement, offrira, en général, aux hommes et aux bateaux, une protection efficace.

Pour un détachement ainsi aventuré en pays ennemi, l'instant le plus critique n'est pas celui d'aller, mais celui de revenir. Si l'ennemi, en effet, est informé de bonne heure, et il est fort à craindre qu'il ne le soit, il lancera en toute diligence de nombreuses patrouilles le long du fleuve, avec ordre d'éloigner les bateaux et de garder tous les passages.

Au milieu de cette crise, le détachement n'a à choisir qu'entre deux partis : payer d'audace, se retirer en bon ordre, combattre avec courage, en profitant de la nuit et des localités pour regagner le fleuve : au bruit de ses décharges, les bateaux se rapprocheront pour le recueillir et lui prêter secours. Le second parti, qui consiste à s'éparpiller, ne saurait être conseillé qu'en cas d'impossibilité bien constatée de se faire jour; et encore ne deviendra-t-il un moyen de salut que pour ceux des nageurs qui parviendront à gagner le fleuve; car, pour les autres, ils se sauveront difficilement en se cachant. De là, un puissant motif pour ne confier qu'à des nageurs des missions de ce genre.

Les embarras et le danger sont moins grands quand la rivière est guéable : on laisse de même une garde à la tête du principal gué, avec ordre de s'y retrancher. Une ligne d'abatis, si l'on n'a pas le temps d'élever des ouvrages, placée en avant d'un parapet de fagots secs auxquels l'arrière-garde mettrait le feu en se retirant, serait d'un bon usage pour couvrir le poste et protéger la retraite. Au surplus, les entreprises au-delà d'une rivière ne devraient

jamais demander plus de trente-six heures, comptées du commencement d'une nuit à la fin de la nuit suivante.

§ III.

DÉTACHEMENTS DE CAVALERIE.

Plusieurs destinations leur sont communes, particulièrement dans les pays variés, avec les détachements d'infanterie; mais il en est, comme pour ceux-ci, qui leur conviennent moins et d'autres plus. Toutes les missions qui réclament de la célérité, toutes celles qui demandent que l'on explore le pays sans stationner nulle part; les reconnaissances, les patrouilles éloignées, certaines ruses, la plupart des escortes, la rentrée des vivres, des contributions, doivent être confiées de préférence à la cavalerie.

Un parti de cavalerie ne saurait dérober sa marche aussi facilement qu'un détachement d'infanterie; il fait plus de bruit, laisse plus de traces, s'aperçoit de plus loin; mais il peut se retirer plus vite, et ne craint pas autant d'être enlevé. Les plaines lui sont favorables, les défilés contraires. Il doit éviter de passer la nuit dans un village et au milieu d'obstacles qui permettraient de le surprendre.

Il doit user des précautions déjà indiquées pour s'éclairer, assurer sa marche et se procurer des vivres. Craint-il une embuscade; il fait un circuit, ou attend la nuit pour passer le défilé qui la recèle; il le passe au galop, précédé d'une avant-garde de quelques hommes choisis. S'il n'existe aucune barricade dans le défilé, cette avant-garde essuiera probablement seule le feu de l'embuscade, qui, ne pouvant être que mal dirigé, n'atteindra peut-être personne. S'il s'y trouve, au contraire, un obstacle que l'on ne puisse franchir, ce dont on sera instruit par l'avant-garde, il n'y

aura d'autre parti à prendre que de rétrograder. Il ne s'agit ici que d'un faible détachement, car un corps de cavalerie un peu considérable pourra toujours entreprendre de passer un défilé de jour, en le faisant fouiller par des cavaliers à pied. Sans doute, les marches de nuit sont difficiles ; mais, pour des cavaliers qui en ont l'habitude, elles le deviennent moins.

Quand on fait rafraîchir les chevaux, dans le voisinage de l'ennemi, les cavaliers se tiennent la bride au bras : une partie même, selon les circonstances, doit ne pas débrider.

Une rivière de moyenne largeur n'est point un obstacle que ne puisse franchir un détachement de cavalerie. Seulement, comme en nageant, la croupe du cheval plonge dans l'eau, il est utile de se procurer quelques barques, ou de faire un radeau, pour y déposer les porte-manteaux et autres objets qui acquièrent un poids considérable quand ils sont mouillés.

L'atterrage doit être en pente douce; autrement, les chevaux pourraient se noyer. Le premier rang entre dans l'eau, le second le suit à quelque distance, l'un et l'autre nageant de front et coupant diagonalement le courant.

C'est une mauvaise manière, pour traverser un fleuve, que de faire entrer les cavaliers dans des bateaux, d'où ils tirent par la longe les chevaux à la nage : ces animaux se pelotonnent autour des bateaux, gênent la manœuvre et se gênent entre eux. Beaucoup, d'ailleurs, refusent d'entrer dans l'eau sans être montés.

Les passages de rivières à la nage, par la cavalerie, ne sont pas rares : l'antiquité en fournit des exemples, et, de nos jours, la Sambre, le Mein, l'Adda, le Lech (notamment par le colonel Wathier, devant Rain, en 1805), ont

été traversés de cette manière par des corps de cavalerie plus ou moins nombreux.

§ IV.

DÉTACHEMENTS MIXTES.

Ils présentent une consistance et des moyens d'action qui les rendent propres à tous les terrains et à toutes les missions. Il est de la prudence de ne faire que des détachements de cette espèce en pays insurgé, et lorsque l'on doit s'attendre à éprouver de la résistance. Un fourrage, un parc, un convoi d'artillerie ou de vivres, qui ne seraient protégés que par une seule arme ne le seraient pas suffisamment; et cela se conçoit facilement, puisque, à chaque instant, le pays vient à changer.

Les détachements envoyés pour attaquer ou garder un point, ceux que l'on est dans le cas de faire contre les flancs ou les derrières de l'ennemi, peuvent être, selon les circonstances, accompagnés de quelques pièces d'artillerie.

En marche, un détachement mixte se conforme aux mesures de précaution et d'ordre indiquées pour une armée. Ainsi, de jour, en pays de plaines, la cavalerie précède l'infanterie, fournit les éclaireurs et pourvoit à la sûreté du détachement : c'est le contraire pendant la nuit et dans les pays coupés ou fourrés. Dans tous les cas, deux ou trois cavaliers doivent ouvrir la marche, et autant la fermer. Pour ne pas avoir à opérer de continuelles permutations entre les troupes de la tête et celles de la queue, on conserve, en pays varié, le même ordre de marche qu'en pays accidenté. Que si l'on se trouve attaqué en plaine, l'infanterie marchant la première, la cavalerie aura toujours le temps de gagner la tête de la colonne.

Excepté dans les passages de défilés d'une certaine longueur, les détachements mixtes un peu considérables composeront toujours leurs avant-gardes et leurs réserves d'un mélange d'infanterie et de cavalerie (1).

En cas de rencontre de l'ennemi, ses dispositions, sa force et les localités indiqueront les mesures à prendre; mais toujours en se conformant aux règles données précédemment sur les positions et les batailles. Se décide-t-on à combattre, on prend un ordre sur une ou sur deux lignes, selon le cas et la force du détachement. N'eût-on que quatre escadrons, il sera toujours possible d'en former deux lignes en échelons ou en échiquier par demi-escadrons. C'est l'ordre le plus sûr et le plus avantageux que l'on puisse prendre. Rappelons ici que *ce n'est pas de calquer ses dispositions sur celles de l'ennemi qu'il s'agit; mais bien de prendre telles mesures pour qu'il soit obligé de changer les siennes et de se régler sur celles qu'on lui présente.*

Pour passer un pont, dans le voisinage de l'ennemi, l'infanterie et l'artillerie, si le détachement en est pourvu, bordent la rivière, en amont et en aval, tandis qu'une partie de la cavalerie effectue son passage, se porte en avant et fouille le pays. La reconnaissance terminée, le reste du détachement franchit, à son tour, lestement la rivière. Les troupes, à mesure qu'elles débouchent, prennent leur ordre de bataille sous la protection de la cavalerie qui d'abord s'est portée en avant. Doit-on revenir par le même point; on y laisse une garde d'infanterie avec quelques cavaliers. Si le temps le permet et que le passage présente de l'importance, cette garde se retranche et se barricade par tous les moyens à sa disposition. Si

(1) Reportez-vous à la leçon sur les *Passages de défilés.*

l'ennemi se montrait en mesure de défendre le pont, l'infanterie s'avancerait en colonnes, baïonnettes croisées, soutenue par le feu de la réserve laissée sur la rive de départ : la cavalerie passerait au gué ou à la nage sur un des flancs et assez loin de l'ennemi, sinon pour n'en être point aperçue, du moins pour n'être point exposée à son feu; aussitôt passée, elle chargerait brusquement l'ennemi, qui, de cette manière, se verrait assailli de flanc et de front.

On prendra des précautions analogues pour le passage des autres défilés.

Dans une rencontre au milieu d'un bois ou de tout autre défilé dont les flancs se prêteraient à une défense opiniâtre, la supériorité serait indubitablement à celui qui, le premier, aurait jeté en tirailleurs sur les flancs une partie de son infanterie.

C'est de cette manière que, dans la campagne de 1814, le général Allix parvint si heureusement à traverser la forêt de Fontainebleau. Voici le trait (1) :

Ce général, après sa belle défense de Sens, reçoit l'ordre de se rendre à Fontainebleau avec les deux mille hommes qu'il commandait; il traversait la forêt qui, de tous côtés, entoure cette ville, lorsque sa colonne se trouve vis-à-vis la tête d'une forte division autrichienne, marchant aussi en colonne sur la route. Les premiers pelotons des deux colonnes s'engagent à l'instant, mais le reste des troupes ne peut prendre part au combat. Le général Allix ne perd pas de temps : il jette vivement huit ou neuf cents tirailleurs sur les flancs de la colonne ennemie, et la poussant en même temps de front, la met dans le désordre le plus complet. Les Autrichiens, quoique six fois

(1) Il nous est fourni par le général Marbot.

plus nombreux, furent battus. Le général français prit ou tua plus d'ennemis qu'il n'avait lui-même de combattants sous ses ordres.

De ces généralités, nous allons descendre dans quelques circonstances particulières du service des détachements.

QUARANTE-SEPTIÈME LEÇON.

ART MILITAIRE.

DES RECONNAISSANCES.

§ I. Leur objet.—Reconnaissances de terrain, divisées en *générales* et *spéciales*.— Reconnaissances de l'ennemi, par ruse et de vive force. —De la conduite à tenir dans les reconnaissances *secrètes* ou par ruse.—Diverses circonstances de ce genre d'opérations. —Reconnaissances offensives ou de vive force.—§ II. Cartes.— Guides.—Espions.— Déserteurs.— Prisonniers.—Indices. — § III. Des embuscades et des surprises. — Les règles pour l'exécution d'une surprise se doivent modifier en raison de l'objet même que l'on se propose. — Surprise d'un poste, d'une troupe en marche.—Trait particulier de la campagne de 1815.

§ I.

On se propose, dans une reconnaissance, de recueillir les renseignements nécessaires pour l'assiette et l'exécution des projets; de ces renseignements, les uns sont relatifs au pays; les autres, à l'ennemi. Quant au pays ; il faut en étudier la nature, en crayonner les accidents, en apprécier les ressources; il faut en décrire les eaux, les bois, la culture, les communications; il faut y démêler, parmi tant d'obstacles qui le couvrent et l'embarrassent, ceux qui peuvent nuire, et ceux, au contraire, qui peuvent protéger. Cet examen, dans lequel la topographie vient prêter son appui à la stratégie, à la tactique et à la fortification, est une de ses applications les plus fécondes.

Quant à l'ennemi : il faut en avoir des nouvelles; il faut connaître, à tout prix, sa position, sa force, et, s'il est possible, jusqu'à ses desseins.

L'examen du pays, et déjà nous en avons fourni les rai-

sons, donne lieu de distinguer deux sortes de reconnaissances. Les premières, relatives aux routes, aux positions, à l'ensemble du pays, à l'emplacement et à la force des postes principaux de l'ennemi, nous ont paru devoir être appelées *reconnaissances générales* ; et, d'accord avec l'ordonnance, nous les avons placées exclusivement dans le domaine de l'état-major. Ces reconnaissances, dont le travail est ordinairement fort diminué par les cartes particulières du pays, doivent fournir au général toutes les données nécessaires pour asseoir ses combinaisons et déterminer la direction des mouvements généraux; mais en vient-il à l'exécution, il lui faut souvent de nouveaux renseignements. Qu'il ait besoin d'occuper une position, de retrancher un poste, d'en attaquer un autre, d'effectuer un passage de rivière, de livrer une bataille.... il fera appeler les commandants de corps de troupes, les officiers du génie et ceux de l'artillerie pour les faire concourir, chacun en ce qui le concerne, à l'exécution de ses vues; et de là, pour ces derniers, la *nécessité de reconnaissances locales* ou *spéciales*.

Cette distinction nous a paru d'autant plus nécessaire à établir, qu'elle circonscrit les attributions de chaque arme, et prévient ainsi des rivalités nuisibles au bien du service (1). Au surplus, notre intention n'est pas de revenir ici sur des procédés d'exécution qui déjà ont trouvé place dans les cours de topographie et de fortification, et nous allons passer aux reconnaissances de l'ennemi qui sont plus particulièrement de notre objet.

L'ordonnance, dans son titre X, laisse peu de chose à développer sur ces sortes d'opérations, qu'elle divise en *reconnaissances journalières* et en *reconnaissances of-*

(1) Elle ne se trouve consacrée que dans une ordonnance récente, celle du 8 avril 1837.

fensives. Pourtant, et encore qu'elle ait soin de distinguer les *découvertes* ou *patrouilles extérieures* envoyées par les grand'gardes, des reconnaissances journalières proprement dites, qui sont ordonnées par brigade ou division, elle nous semble avoir omis les *reconnaissances secrètes*.

Les détachements que l'on fait sortir journellement d'un cantonnement ou d'un camp pour vérifier si l'ennemi est toujours dans ses positions, n'ont besoin que de deux ou trois heures pour remplir leur mission; mais les reconnaissances secrètes peuvent demander plusieurs jours, selon que l'ennemi est plus près ou plus loin, plus faible ou plus fort, en pays découvert ou en pays accidenté.

Il n'est aucune circonstance du service des détachements, du moins à notre avis, qui réclame autant de coup-d'œil, de prudence et de résolution que ces sortes de reconnaissances. Ici, en effet, la mission devient complexe : vous marchez à l'ennemi, et souvent vous ignorez où il se trouve; première difficulté ! Vous l'avez aperçu, il faut le *reconnaître*, et n'oubliez pas que ce mot impose l'obligation de rapporter des renseignements sur sa position, sa force, ses mouvements, ses établissements, et, s'il est possible, jusque sur ses desseins; seconde difficulté! Avec de l'expérience et de la résolution, un officier de troupes légères pourra réussir à vaincre la première; mais pour surmonter la seconde, il faut des connaissances qu'il n'a pas toujours. De là la nécessité de lui adjoindre un membre de l'état-major.

Il est à désirer que l'officier chargé d'une pareille reconnaissance parle la langue du pays où se fait la guerre, afin qu'il puisse questionner par lui-même les habitants et les prisonniers. Une bonne lunette lui est nécessaire, et s'il n'a pas la carte du pays, il doit en prendre un croquis au quartier-général.

Une reconnaissance n'ayant d'autre but que d'observer et de rendre compte, ne doit pas être nombreuse, et pourtant, comme il ne faut pas qu'elle puisse être accablée par la moindre patrouille ennemie; et qu'elle peut d'ailleurs se trouver dans le cas de se diviser, il paraîtrait convenable de la former de vingt hommes au moins et de quarante au plus. Comme la célérité doit être un des éléments du succès, il faudra donner la préférence à la cavalerie légère, lorsque le pays ne se refusera pas absolument à l'emploi de cette arme.

Dans le cas où la reconnaissance serait en outre chargée de tenter quelque entreprise, comme d'enlever un poste ou de détruire un convoi, on pourrait lui adjoindre quelques fantassins.

Les reconnaissances, plus encore que les détachements, réclament des hommes de choix et de bonne volonté. Des recrues sans expérience pourraient tout faire manquer. Il est bon aussi de forcer la proportion des officiers : on a, de cette manière, plus d'yeux pour bien voir, plus de langues pour bien rendre compte.

On part secrètement, et l'on fait telle diligence pour que l'on arrive avant le jour à la portée des postes ennemis. Bien qu'on doive user des précautions indiquées pour toute marche, il est bon cependant de s'éclairer très peu loin, sur les flancs, surtout la nuit. Autrement, l'on s'expose à voir les flanqueurs s'égarer, tomber entre les mains de l'ennemi, ou lui donner une alerte dont il voudra connaître la cause. Ces inconvénients et les retards inséparables d'une marche avec des flanqueurs, nous déterminent à conseiller de se tenir réunis, en conservant toutefois une petite avant-garde.

Arrivé près de l'ennemi, on dispose son détachement en trois échelons qui puissent s'observer mutuellement, sans néanmoins se laisser voir. On profite, pour les cou-

vrir de tous les obstacles qui se présentent, mais en évitant soigneusement les maisons.

Ces précautions prises et les patrouilles ennemies du matin étant rentrées, le commandant s'avance escorté de deux ou trois cavaliers seulement, et observe ce qu'il a intérêt de connaître. S'il croyait avoir besoin d'un guide, il le ferait marcher entre les cavaliers. On peut espérer qu'une aussi faible troupe ne sera pas d'abord aperçue; mais l'ennemi la découvre-t-il : il est probable qu'il sera moins prompt à la poursuivre qu'elle ne le sera à s'échapper. L'apparition subite du premier échelon et successivement celle des deux autres, seront pour l'ennemi, poursuivant le commandant, une cause d'incertitude et d'hésitation.

Surpris et ignorant la force de ses adversaires, il n'avancera qu'avec circonspection et laissera au détachement le temps de gagner quelque défilé où il n'aura pas à craindre d'être débordé. Toutefois, si le commandant prévoyait ne pouvoir échapper à la poursuite, il indiquerait un point de ralliement, et donnerait l'ordre de se disperser en plusieurs petites troupes, sous la conduite d'officiers ou de sous-officiers. Il est probable que, de cette manière, quelqu'un se sauvera et rapportera des nouvelles. On ajouterait aux chances de salut du détachement en le faisant suivre à une certaine distance par un corps de soutien capable d'arrêter la poursuite. Ce corps, où il faudrait faire entrer de l'infanterie, à défaut de dragons, irait occuper le premier défilé sur les derrières de la reconnaissance.

Des officiers d'expérience conseillent de n'attendre que la rentrée de l'ennemi pour recommencer une reconnaissance qui vient d'être éventée; mais il est nécessaire, si la

poursuite a été vive, de changer d'escorte ou de chevaux.

On conseille encore, pour reconnaître un ennemi campé, de laisser son escorte à deux ou trois lieues de ses avant-postes, de prendre un guide sûr, intelligent, et de s'avancer seul à la faveur de la nuit. Au point du jour, on s'établit dans un buisson, une vigne, un taillis ou sur un arbre touffu : ainsi caché, on prend son temps pour tout observer; on attend la nuit pour sortir de sa cachette et rejoindre sa troupe. Durant la nuit, le nombre et l'étendue des feux, la répartition des postes, le nombre et la fréquence des patrouilles, fournissent de premiers renseignements que l'on tâche de compléter de jour.

On a vu des officiers de cavalerie légère faire le tour de l'armée ennemie avec un faible détachement, enlever même des escortes et détruire des convois sur les derrières. Mais, lorsqu'il s'agit d'une reconnaissance, il faut, avant tout, remplir sa mission, et se garder d'en compromettre le succès par des actes de témérité.

Il n'est qu'un seul cas, selon nous, où l'on puisse s'autoriser à donner carrière à son ardeur attaquante, c'est celui où l'ennemi se gardant mal, est inférieur ou tout au plus égal en nombre, mais encore ne devrait-on rien entreprendre avant d'avoir rempli sa mission.

L'officier en reconnaissance ne saurait trop se rappeler qu'il est détaché, non pour combattre, mais pour recueillir des renseignements : ne pas perdre un instant de vue l'ennemi s'il fait un mouvement, éviter tout engagement, toute rencontre (1), se tenir sur la défensive, *se faire le plus petit possible,* et se retirer en toute hâte quand le but

---

(1) La conduite à tenir en cas de rencontre est tracée par l'Ordonnance, titre X, chap. I.

est atteint. Telles sont les mesures à prendre et les précautions à observer.

Quand les partis envoyés en reconnaissance n'ont pu se procurer des renseignements suffisants, ils doivent chercher à faire des prisonniers. Il est préférable, en pareil cas, de recourir à la ruse qu'à la force ouverte : des fuites simulées, des embuscades, et, au pis-aller, des escarmouches, voilà les moyens à employer.

Quand on ne peut réussir à tout voir par soi-même, il faut du moins multiplier les motifs de certitude. Un seul rapport ne suffit pas, surtout quand on le tient de gens suspects ou incapables d'observer et de rendre compte (1).

Descendons maintenant à quelques applications de ces principes généraux.

1° La reconnaissance des premiers postes ennemis ne présente pas une grande difficulté, puisqu'il n'est pas nécessaire, comme pour celle du gros de ses forces, ou de refouler ses éclaireurs, ou de se glisser entre eux pour approcher de sa position. Aussi cette reconnaissance, quant au terrain et quant aux troupes qui le gardent, se fait-elle mieux et plus complétement de jour que de nuit. Si l'on devait *tâter* un poste, il faudrait placer en embuscade une partie de son détachement, tandis que, avec le reste, on irait provoquer l'ennemi pour l'engager à sortir.

2° Une reconnaissance, qui veut pénétrer dans un village où elle craint de trouver l'ennemi, fait avancer jusqu'à l'entrée les deux cavaliers qui précèdent son avant-garde, avec ordre de se saisir d'un habitant, et, s'il est possible, d'emmener le magistrat. Des éclaireurs, dirigés de droite et de gauche sur les flancs du village, écoutent

(1) *Voyez* plus loin les mots : *Déserteurs, Prisonniers, Espions,* etc.

et épient pendant ce temps ce qui s'y passe. Le résultat de ces premières mesures indique au commandant quel parti il convient de prendre. L'ennemi se trouverait dans le village, qu'il n'y aurait de compromis que les deux hommes qui y seraient entrés.

3° La reconnaissance de ces gros villages remplis de troupes que l'on trouve souvent sur les flancs ou en avant de la position ennemie, exige des précautions qu'il importe d'indiquer, et pour lesquelles il est nécessaire de combiner la force avec la ruse. Des données générales ne suffiraient pas pour régler les dispositifs de l'attaque; il faut connaître avec quelque précision la force et la nature des troupes, la largeur des rues, les obstacles à surmonter, les barricades à détruire ou à tourner.

L'officier chargé d'une reconnaissance de ce genre s'approche de nuit du village, à la tête d'un détachement plus ou moins fort d'infanterie et de cavalerie; il fait embusquer avant le jour, sur les diverses avenues, de faibles troupes de cavalerie; il a soin d'en confier le commandement à des officiers intelligents, capables d'observer et de rendre compte. Au point du jour, l'infanterie du détachement s'avance à portée de fusil du village, précédée d'une avant-garde et d'éclaireurs qui poussent et refoulent tout ce qu'ils rencontrent. Aux premiers coups de fusil, les petites troupes de cavalerie sortent de leurs embuscades, et examinent attentivement ce qui se passe dans le village et dans les environs. L'ennemi, se croyant attaqué, déploiera, selon toute probabilité, ses troupes, et fera telles dispositions qui pourront permettre d'apprécier sa force et ses moyens de résistance. Le front de ses colonnes et leur promptitude à déboucher, indiqueront la largeur et l'état des rues.

Après que les petites troupes chargées de la reconnais-

sance auront tout vu, tout observé, elles se replieront vivement en arrière de l'infanterie pour la soutenir, car elle ne tardera pas à être chaudement poussée. On conçoit que le succès dépend ici de la proximité de l'armée ou du moins d'un corps suffisant pour recueillir et sauver le détachement (1) : autrement, et à moins pourtant d'un défilé, d'une rivière ou d'un poste fermé qui arrêterait l'ennemi, l'opération ne serait plus qu'un acte de témérité.

Il est encore un autre moyen de se procurer, sur un village occupé par l'ennemi, les renseignements que l'on désire connaître, c'est de simuler une attaque pour attirer toute l'attention et toutes les forces de la garnison d'un côté, tandis que des officiers, suivis d'une faible escorte, tournent et reconnaissent le village. S'aperçoivent-ils que l'ennemi a négligé quelques précautions : ils pénètrent par les derrières, et, tout en observant le plus de choses qu'ils peuvent, ils enlèvent deux ou trois habitants.

4° Les précautions à observer dans une reconnaissance se doivent modifier en raison de la situation dans laquelle l'ennemi est rencontré. Prenons le cas où il serait en mouvement.

La pointe de l'avant-garde de la reconnaissance donne avis de l'apparition des premiers coureurs ennemis; le commandant fait embusquer son détachement, et se porte de sa personne en avant avec quelques cavaliers pour reconnaître. Ayant acquis la certitude que ses éclaireurs ne se sont pas trompés, il rejoint sa troupe et se jette sur le côté de la route le plus favorable pour bien

(1) Sans cette proximité de forces considérables, la reconnaissance n'aurait plus de but, puisqu'elle n'est ordonnée que dans le dessein formé d'emporter le village.

découvrir, sans se laisser soi-même apercevoir. Il se porte en avant, et va choisir sur le flanc de l'ennemi, à la faveur d'une haie, d'un bois ou d'un revers de colline, un point d'embuscade d'où il puisse examiner en quoi consistent les forces qu'il a rencontrées. Il se tient fort en alerte et se hâte de faire ses observations, car il est probable que les flanqueurs ennemis s'approcheront du détachement. Ici, sans doute, la position est critique et la tâche difficile; mais un officier brave et intelligent conserve sa tête, et ne se laisse pas imposer par des apparences qui pourraient tromper un homme timide ou ignorant. Empruntant, s'il en est besoin, le secours de sa lunette, il s'efforce de découvrir le nombre, la composition et la direction des troupes ennemies; l'ordre dans lequel elles marchent; si elles sont pourvues d'artillerie; si elles paraissent disposées pour le combat...... Mais, avant d'avoir terminé son examen, il a soin de faire partir en toute diligence deux cavaliers bien montés, avec un billet de sa main, pour annoncer que l'ennemi se porte vers le camp ou les cantonnements, et qu'il fera dans quelques minutes un rapport plus détaillé.

5° Les reconnaissances qu'on est dans le cas de faire pour se procurer des renseignements sur un ennemi battu et en retraite, demandent moins de précaution que de célérité : il importe de connaître la direction, le nombre et la composition de ses colonnes; tous les autres renseignements plus circonstanciés seraient inutiles ou de peu d'intérêt : il ne s'agit pas de délibérer si l'on attaquera, il s'agit d'attaquer. Dans ces sortes de reconnaissances, l'ennemi laisse ordinairement assez de traces derrière lui pour fournir des indications; mais s'il suit plusieurs routes, comme cela arrive ordinairement, il est facile de se méprendre sur la direction du gros de ses forces, et la mé-

prise est ici un mal considérable; nous en avons vu les conséquences dans quelques-unes des dernières campagnes, notamment à l'issue de la bataille de Ligny. On évite de se tromper, en multipliant les questions aux traîneurs, aux blessés, aux prisonniers, aux habitants, et surtout en redoublant de célérité pour voir par soi-même. Ces sortes de reconnaissances sont l'affaire exclusive de la cavalerie légère.

Quand les reconnaissances secrètes ont échoué, et que les espions ne rapportent rien de satisfaisant, il ne reste d'autre moyen que la force ouverte pour se procurer des renseignements. On remplit cet objet avec l'avant-garde ou avec tout autre gros détachement formé exprès. Il est des circonstances où le général en chef lui-même devra se trouver à ces reconnaissances, ainsi qu'étaient dans l'usage de le faire Frédéric et Napoléon. Ces reconnaissances audacieuses refoulent brusquement devant elles tous les postes ennemis, et s'avancent jusqu'où elles peuvent aller sans se compromettre. Il est nécessaire de pousser des patrouilles dans diverses directions afin d'éventer et de contenir les troupes ennemies qui chercheraient à gagner les flancs et les derrières de la reconnaissance. On atteint un point d'où l'on puisse bien découvrir, et l'on entretient l'action jusqu'à ce que le général ait tout vu. Encore que le but ne soit pas de combattre, l'on doit être soutenu et assez fort pour ne pas craindre un retour offensif.

Ces reconnaissances, qui se font principalement la veille d'une bataille, donnent lieu à des actions plus ou moins vives, qui en sont comme le prélude : il faut donc pouvoir y soutenir ou y acquérir la réputation des armes, car le résultat d'un combat, la veille d'une bataille, décide souvent de la journée du lendemain. Battu dans une reconnaissance de ce genre, il vaudrait mieux, peut-être, si on



le pouvait sans inconvénient, ajourner la bataille que de la livrer (1).

Plus l'ennemi est près et entreprenant, plus il importe de multiplier les reconnaissances; il faut être informé, pour ainsi dire minute par minute, de ce qu'il fait ou se prépare à faire.

On reconnaît aussi l'ennemi à de grandes distances, dans son propre pays, au moment de son rassemblement et jusque dans ses garnisons. On trouve toujours des agents intelligents, même des officiers, qui consentent à se déguiser pour aller chercher des renseignements jusque dans les cours et les chancelleries étrangères. D'un autre côté, les traîtres ne sont pas rares : plus d'une fois l'appât de l'or a fait vendre prince et patrie. Il est toujours fâcheux d'en appeler à leurs services. Aussi citons-nous plutôt ce moyen que nous ne le conseillons.

Toute reconnaissance comporte un rapport verbal ou écrit, indiquant d'abord le lieu, le jour et l'heure où elle s'est faite. Le style doit en être simple et laconique; le récit exempt de conjectures. Les dessins ou croquis, lorsqu'ils sont jugés nécessaires, doivent être crayonnés ou lavés légèrement, afin de laisser ressortir les projets que l'on peut être dans le cas d'y tracer.

La présence d'esprit, la ruse, la prudence et l'audace, doivent être employées tour à tour ou simultanément, suivant les occurrences, dans une reconnaissance. L'officier, dans ces sortes de missions, doit s'en rapporter plus encore à son expérience et à ses inspirations, qu'à des instructions qui ne sauraient embrasser ni prévoir tous les cas dans lesquels mille événements imprévus peuvent le placer. Qu'il se garde, répétons-le, de se laisser

(1) *Voyez* l'Ordonnance, titre X, chapitre III.

papillottes de papier transparent, sauf à les reporter ensuite sur la carte même.

Des Guides. Avec le seul secours d'une carte, si bonne qu'elle soit, on se reconnaîtrait difficilement, surtout la nuit, au milieu de ce labyrinthe de chemins et de sentiers que présente partout le sol. La carte a permis de décider quelle direction on devait prendre, mais il est besoin de guides pour la suivre et ne pas se fourvoyer. Il est d'ailleurs une foule de renseignements utiles, de détails intéressants qu'eux seuls peuvent fournir et qu'on ne recueille bien que chemin faisant.

Les hommes les plus propres à servir de guides sont les gardes forestiers, les chasseurs, les colporteurs, les bergers, les chevriers dans les montagnes, les charbonniers et les bûcherons dans les bois, les contrebandiers sur les frontières.

Il est de la prudence de se faire accompagner de plusieurs guides à la fois; mais il ne faut s'y confier qu'après les avoir questionnés et s'être assuré de leur intelligence. On a soin de distraire leur attention du véritable objet que l'on veut connaître, en leur faisant des questions détournées et qui y soient même entièrement étrangères.

Quand on n'a qu'un seul guide, on le fait marcher en tête de l'avant-garde. S'il est pris en pays ennemi, ou que l'on ait des motifs pour soupçonner sa fidélité, on le place entre deux hommes qui le tiennent continuellement sous le glaive de la mort, avec ordre d'en faire justice au premier indice d'infidélité. Quand on en a plusieurs, le commandant en garde un près de lui, et fait placer les autres là où il juge nécessaire. Dans les marches de nuit, et sous le feu de l'ennemi, il est bon de tenir le guide par une corde, afin qu'il ne tente pas de s'évader.

Des Espions. L'espionnage, quand on sait y recourir

avec adresse et circonspection, est un excellent moyen pour parvenir à la connaissance des mouvements et souvent même des desseins de l'ennemi. Il n'est pas de pays où l'on ne puisse se procurer des espions : la soif de l'or en fait surgir de toutes les classes de nos sociétés dépravées, mais surtout de certains états des classes inférieures; il en existe même de profession : ceux-là, il est vrai, demandent une extrême attention, car ils ne se font aucun scrupule de servir à la fois les deux partis.

Aucun métier ne fournit autant d'espions que la contrebande, et ce sont gens d'autant plus propres à ce rôle, qu'ils sont généralement pleins d'audace, de dissimulation et d'adresse, connaissant jusqu'aux plus petits sentiers, et habitués à se glisser partout. Les Juifs, les colporteurs et tous ceux qu'un trafic quelconque appelle à voyager à l'étranger, se décident encore volontiers à servir d'agents secrets.

Plus d'une fois l'on eut recours à des moyens cruels pour se procurer des renseignements sur l'ennemi. Frédéric s'en accuse lui-même en citant une circonstance où il contraignit, sous peine de voir sa maison brûlée, sa femme et ses enfants occis, un riche propriétaire de passer dans le camp autrichien et d'en rapporter des nouvelles. La guerre est un état de violence et de besoins pressants devant lequel se doivent souvent taire la morale et l'humanité. Que du moins le guerrier n'abuse pas de la prérogative que lui donne la force de tout faire.

Quand aucune passion n'excite violemment les soldats de deux armées ennemies, il s'établit parfois entre eux des rapports momentanés. Ceux des avant-postes oublient pour un instant qu'ils se font la guerre, entrent en pourparler, boivent ensemble et font échange de bons procédés. On peut tirer parti de ces moments d'épanchements

pour faire des questions adroites et essayer d'en corrompre quelques-uns.

Il est fort difficile de se prémunir contre l'espionnage, car il n'est pas de forme et de déguisement que ne prennent ceux qui s'y livrent. Il en est de certains espions comme de ces vers attachés à la carène des navires : l'armée les entraîne avec elle, tantôt parmi les vivandiers et les agents subalternes de l'administration, tantôt sous l'habit du soldat et même de l'officier. Il en est qui se glissent dans les quartiers généraux et jusque dans les palais des souverains. Pendant longtemps, le prince Eugène eut à ses gages le directeur de la poste de Versailles; il ne pouvait mieux choisir; aussi fut-il toujours servi à souhait. Luxembourg avait gagné le secrétaire du roi d'Angleterre, qui lui donnait avis de tout ce qui se passait.

Nous avons parlé d'espions qui servaient à la fois les deux partis : quoique dangereux, ces doubles espions peuvent devenir fort utiles pour porter, sans qu'ils s'en doutent, une fausse nouvelle à l'ennemi. C'est ainsi que fut trompé Luxembourg la veille de la surprise de Steinkerque. On se rappelle, au surplus, que la valeur française fit tourner la ruse à la confusion de l'ennemi. Ce moyen est usé et réussirait difficilement aujourd'hui.

Les habitants d'un lieu peuvent servir, non-seulement à donner des renseignements sur ce lieu et les environs, mais aussi à établir, par leurs parents ou amis, des liaisons et des rapports avec les lieux circonvoisins qu'on n'a pas encore explorés.

Dans les guerres de principes religieux ou politiques, où de grandes passions agitent les populations, on trouve toujours assez de gens qui, sacrifiant l'amour de la patrie à leurs opinions particulières, s'empressent d'informer l'ennemi du pays.

Il faut un art particulier pour arracher la vérité des espions : les uns ont mal vu, les autres s'expliquent mal. On ne doit pas se borner à en entretenir deux ou trois; il faut en avoir assez pour assigner à chacun une mission spéciale. L'un vous tiendra au courant du départ, de la force et de l'arrivée des convois ; l'autre, des mouvements généraux; l'autre, des détachements que l'ennemi fera sortir; l'autre, des embarras provenant de la solde ou des vivres; l'autre, de l'esprit, de la discipline et du moral de l'armée; l'autre, enfin, vous fournira des situations, des contrôles, etc. Toutefois, eût-on été informé par vingt rapports d'espions, cela ne suffit pas pour se commettre dans une affaire; il faut d'autres renseignements, et les avoir mûrement pesés et comparés. La célérité des avis est de la dernière importance : ce qui était vrai à une certaine heure peut ne plus l'être à l'heure qui la suit.

DÉSERTEURS. Leurs récits ne sauraient être entendus avec trop de circonspection. Intéressés à flatter le parti auquel ils passent, ils peignent souvent sous des couleurs défavorables et mensongères celui qu'ils ont abandonné. Quand plusieurs se présentent à la fois, et que tous sont d'accord sur les motifs de leur désertion, on peut avoir une certaine confiance dans leurs rapports. Ce qu'ils racontent de la manière dont ils ont déserté; ce qu'ils disent du chemin qu'ils ont suivi, des précautions qu'ils ont prises, tant pour dépasser les avant-postes ennemis que pour aborder les nôtres, peut ouvrir la voie à d'autres renseignements ou servir à préparer une reconnaissance ou une surprise.

PRISONNIERS. On doit encore moins compter sur leurs récits que sur ceux des déserteurs. Le soldat et même l'officier subalterne ignorent souvent ce qui s'est passé à cinquante pas du lieu où ils étaient. Puis, faut-il admettre

qu'un officier consentira à fournir des renseignements contre son pays, contre les amis et les camarades qu'il vient de quitter ? Et ne serait-ce pas manquer de générosité et saper les fondements de la morale et du droit des gens que de prétendre l'y contraindre par la crainte et la violence. Loin de nous la cruauté et les tortures !

INDICES. Nous entendons par ce mot tous les signes et objets quelconques qui, venant à affecter la vue ou l'ouïe, sont de nature à révéler la présence de l'ennemi, et même à indiquer sa force et ses desseins. Les indices qui doivent particulièrement fixer l'attention d'un officier en reconnaissance sont : 1° la poussière; 2° les feux, la fumée; 3° l'aboiement des chiens; 4° la rentrée des détachements; 5° la décharge des armes; 6° certaines habitudes et coutumes dans l'armée ennemie; 8° l'aspect des chemins, la direction et la multiplicité des pas des hommes et des chevaux, les traces des roues; 8° l'aspect des bois, des sentiers, des rampes, des ponts, des berges des rivières; 9° le bruit causé par une marche; 10° les mouvements quelconques dans le voisinage de l'ennemi; 11° l'agitation, l'inquiétude ou l'assurance de la population.

§ III.

DES EMBUSCADES ET DES SURPRISES.

Surprendre une troupe, c'est l'attaquer avant qu'elle ait eu le temps de faire des dispositions, défensives. Les entreprises de ce genre sont fort incertaines, et ne présentent même de chance de succès qu'en pays accidenté et contre des détachements.

Une surprise demande à être préparée par *une embuscade* ou *une marche rapide et détournée* : opérations

toujours fort délicates, surtout en pays ennemi. On peut se proposer, dans une surprise, tantôt d'enlever un poste, une patrouille, un convoi, un cantonnement, un personnage important; tantôt d'attaquer une troupe en marche ou engagée dans un combat; tantôt enfin, comme déjà nous l'avons dit, de faire une reconnaissance.

Quel que soit le but que l'on veut atteindre, il faut avoir préalablement des renseignements précis sur le pays et sur l'ennemi. De ces renseignements, les uns peuvent être fournis par les patrouilles; mais les autres, tels que le départ d'un détachement, la marche d'un convoi, la composition et la situation d'un poste, ne sauraient être donnés que par les espions ou les déserteurs.

Il ne faut choisir pour une embuscade que des soldats et des chefs déjà aguerris et pleins de confiance en eux-mêmes. Le secret étant le premier élément du succès, on part de nuit et sans laisser soupçonner là où l'on va ni pourquoi l'on sort. S'agit-il d'une embuscade de cavalerie; l'on se garde d'emmener des chevaux qui s'ébrouent ou qui hennissent; l'on évite d'ailleurs les routes ferrées ou pierreuses sur lesquelles résonnent les pieds des chevaux; les cavaliers ont soin d'envelopper de paille ou de foin les fourreaux de leurs sabres et de bien assujettir toutes les parties de leur équipement.

Pour éviter les patrouilles ennemies du matin et se dérober en même temps aux regards des habitants, on dirige sa marche par les chemins les moins fréquentés et de manière à être rendu avant le jour au point où l'on doit s'embusquer. On suit, pour y arriver, une direction perpendiculaire ou à peu près, à la route que tiendra l'ennemi; c'est le moyen que les flanqueurs aperçoivent difficilement les traces du détachement.

Si le pays était tellement embarrassé que l'on fût dans

la nécessité de suivre la route même sur laquelle on veut surprendre l'ennemi; ou bien encore, si l'on devait passer un pont, un gué, un défilé, il faudrait, si le terrain conservait l'empreinte des pieds des hommes ou des chevaux, prolonger la marche au-delà du point d'embuscade, revenir ensuite sur ses pas, puis, par un détour qu'un terrain ne peut favoriser, gagner adroitement ce point. L'ennemi, en voyant des traces en sens opposés, supposera qu'elles ont été faites par une patrouille qui s'est ensuite éloignée.

Nous allons extraire d'un excellent chapitre de M. de Decker les règles de conduite à tenir à partir de ce moment. Ce morceau aura d'autant plus d'intérêt qu'il forme une lacune de l'Ordonnance.

« On arrête, dit-il, le détachement à quelque distance « du point où l'on croit pouvoir s'embusquer; puis, le « commandant part avec un ou deux hommes de confiance « pour examiner les lieux : quand il a reconnu celui qui « réunit les conditions nécessaires, il envoie chercher son « détachement, et l'y fait entrer un à un, si le terrain « reçoit l'empreinte des pas.

« Ce lieu doit être *assez spacieux pour contenir la « troupe d'une manière commode, assez écarté des com- « munications pour qu'on n'ait pas à craindre de le voir « fouillé par les patrouilles ennemies ou visité par les « habitants* (1); *assez couvert pour que la troupe n'y « soit pas aperçue de loin.* On doit y trouver au moins « deux issues, afin de pouvoir se retirer facilement. La « communication avec le point sur lequel on veut atta- « quer l'ennemi doit être bonne, afin que l'attaque soit « brusque (2).

(1) Cette condition est difficile à réunir, surtout pour l'infanterie, puisqu'il faut nécessairement l'embusquer fort près de la route.

(2) Quand il s'agit de cavalerie, cette condition est indispensable, mais pour de l'infanterie elle cesse de l'être.

« La cavalerie n'a pas, comme l'infanterie, la facilité de « s'embusquer partout; elle ne peut, comme elle, se pla- « cer derrière des blés, des rochers, dans des fossés, der- « rière des haies. Les emplacements qui lui conviennent « le mieux sont des vallons sinueux qui débouchent sur « une grande route; des bois d'où elle peut sortir faci- « lement dans différentes directions; des ravins peu escar- « pés et assez larges; des murs élevés et des cours à « double issue; des fermes isolées peuvent être encore « très propres à masquer une troupe. Un village peut ra- « rement convenir, s'il faut y attendre l'ennemi pendant « quelques heures; il est trop facile, dans la plupart des « cas, à un habitant de s'échapper, et d'aller prévenir. Il « faut excepter ceux qui se trouvent dans un défilé, et ceux « encore où, comme dans son propre pays, l'opinion des « habitants est en faveur de la troupe attaquante.

« L'inconvénient qui semble résulter pour la cavalerie « de ne pouvoir se placer très près de son ennemi, est « bien compensé par la rapidité avec laquelle elle fond « sur lui; il est d'ailleurs plus difficile aux éclaireurs de « la découvrir, puisqu'en s'embusquant, par exemple, à « six ou huit cents mètres de leur chemin, elle franchira « cette distance en peu de minutes.

« Les lieux les plus convenables pour attaquer une « troupe, sont ceux où elle ne peut combattre qu'avec « une partie de ses forces, où sa colonne est très pro- « fonde, et ne peut se déployer; les points où il est à « supposer qu'elle gardera peu d'ordre, comme les gués, « les pentes roides, certaines haltes, etc. S'il s'agit d'une « troupe campée ou cantonnée, on choisit le moment où « les hommes vont aux approvisionnements, ou condui- « sent les chevaux à l'abreuvoir.

« Dès qu'on est arrivé au lieu de l'embuscade, on éta-

établit des sentinelles et des védettes, que l'on a soin de bien couvrir. Si l'on est dans un bois, on les place sur la lisière; on peut encore faire monter quelques hommes sur des arbres. Si l'on est derrière une colline, une sentinelle se place de façon que sa tête seule en dépasse le sommet. On double les sentinelles afin que l'une puisse venir annoncer ce qui se passe, et on leur défend de se promener; elles arrêtent d'ailleurs tous les individus qui les découvrent, et on les conduit au commandant du détachement, qui les fait attacher ou simplement garder jusqu'à ce que l'ennemi ait paru.

« On partage le détachement en plusieurs troupes, selon le but que l'on se propose; on assigne un chef à chacune d'elles, et on lui donne des instructions conformes à la circonstance.

« On doit défendre, en général, d'allumer du feu et même de fumer. On fait observer beaucoup de silence; on ne permet à personne de s'écarter; si c'est de la cavalerie, on en tient une partie prête à combattre, tandis que l'autre fait repaître ses chevaux.

« Comme il est utile de connaître la marche de l'ennemi, la manière dont il s'éclaire, l'ordre qu'il observe, on fait déguiser, en habitant du pays, un soldat intelligent qui se place près du chemin, dans l'attitude d'un homme qui travaille à la terre....

« Les sentinelles se retirent doucement si elles aperçoivent une patrouille, ou des éclaireurs ennemis se diriger vers elles, et le détachement fait des dispositions pour les envelopper sans bruit; ou bien on se retire pour tenter fortune ailleurs, parti qu'il faudrait encore prendre si un homme désertait. On ne renonce cependant pas trop facilement à son entreprise, malgré qu'on soit découvert : une attaque rapide (surtout quand elle

« est tentée par la cavalerie) peut troubler l'ennemi et « donner des chances de succès. »

Il est une circonstance où l'on peut tendre une embuscade à peu de frais, et avec une grande probabilité de succès, c'est celle où l'on bat en retraite. Tandis que l'extrême arrière-garde tiraille avec l'ennemi, l'on fait placer en embuscade des détachements tirés des corps qui se sont déjà éloignés et qu'il ne peut plus apercevoir. Au moment opportun, les troupes engagées, comme si elles s'avouaient vaincues, lâchent pied et se sauvent au pas de course, attirant sur leurs pas, jusqu'au-delà de l'embuscade, leurs imprudents adversaires.

Quand on place ensemble en embuscade de l'infanterie et de la cavalerie, la première se tient le plus près possible de la route suivie par l'ennemi, afin de mieux assurer ses coups; la seconde n'a besoin d'apparaître qu'après la décharge, pour compléter la déroute et faire des prisonniers.

Les embuscades manquent souvent au moment même par trop de précipitation. Il faut, comme le remarque l'auteur que nous venons de citer, beaucoup d'adresse et de sang-froid de la part des officiers qui se trouvent dans ces sortes d'affaires. On devrait toujours attendre que l'ennemi fût passé pour tomber de préférence sur la queue de sa colonne; au lieu de cela, la crainte qu'il ne se retire sans avoir reçu de mal, l'impatience de faire un coup heureux, l'émotion à la vue d'hommes auxquels on s'apprête à donner la mort; tous ces motifs font échouer l'entreprise.

Tant d'autres causes, indépendantes de la volonté du chef et de ses soldats, pouvant aussi la faire manquer, il est préférable, pour surprendre un poste ou une troupe en marche, de recourir au second moyen indiqué, c'est-à-dire à un mouvement rapide dirigé secrètement d'un point

éloigné. Il est des tacticiens qui, pour réussir dans ce dessein, conseillent de former deux troupes que l'on dirige par des chemins différents : rien de moins judicieux; l'une d'elles, arrivant plus tôt que l'autre, est obligée ou d'attendre ou d'attaquer seule; tout se trouve manqué, comme du reste dans la plupart des mouvements coïncidents. Prévoit-on que l'on sera dans le cas de se diviser au moment de l'action; il sera toujours temps d'y songer lorsqu'on sera arrivé près du lieu de l'attaque. Nous l'avons déjà dit : *un détachement, surtout de nuit, ne doit s'éparpiller que le moins possible.*

On doit calculer sa marche de manière à attaquer un peu avant le jour; c'est le moment le plus favorable aux surprises. Les postes, fatigués de leur veille pendant la nuit, succombent alors au sommeil. Puis, le jour venant à paraître au moment ou sur la fin de l'entreprise, on peut mieux parer aux événements imprévus. On a d'ailleurs, dans l'obscurité, beaucoup de peine à se reconnaître, et le soldat, dans la chaleur de l'action, se livre d'autant plus volontiers à toutes sortes de désordres, qu'il craint moins d'être aperçu. Toutefois, on doit attendre, pour attaquer un poste ou un cantonnement, que ses patrouilles et découvertes du matin soient rentrées; car les troupes, pendant que celles-ci sont dehors, se tiennent ordinairement sous les armes. A leur retour, elles se livrent au repos ou s'occupent à pourvoir à leurs besoins, espérant n'avoir rien à craindre.

« Les données d'après lesquelles on tente une surprise, « remarque encore M. de Presle, pouvant changer avant « son exécution, il est évident qu'elle exige une résolution « très prompte. En effet, l'ennemi peut prendre tout-à-« coup des mesures de sûreté extraordinaires; une barri-« cade, une coupure peuvent être faites; des patrouilles

« ordonnées; un renfort d'infanterie ou de cavalerie peut « arriver, un espion a peut-être trahi, et l'on peut tomber « dans le piége que l'on préparait aux autres. »

Les règles pour l'exécution d'une surprise, se doivent modifier en raison même de l'objet qu'on se propose.

Qu'il s'agisse, par exemple, d'enlever un poste; la carte, une reconnaissance, les rapports des habitants, des déserteurs ou des espions, doivent préalablement en faire connaître la force et la position; la manière dont on y sert, celle dont il est soutenu, les heures ordinaires de repos et de plus grande vigilance. Au moment opportun, et après que l'examen des divers renseignements obtenus a établi la probabilité d'une réussite, on s'approche de ce poste avec précaution et sous la conduite d'un guide, s'il en est besoin. Le détachement, comme pour les reconnaissances, se partage en trois parties au moins; la première, destinée à former une réserve, prend position à quelque distance, plus près ou plus loin, selon la nature et la force du détachement. Des deux autres parties, et celles-ci doivent être exclusivement formées de cavalerie, l'une se place en embuscade à mi-chemin ou à peu près de la réserve au poste ennemi, tandis que l'autre, s'avançant au galop, sabre et enlève ce poste, en le prenant à revers, s'il est possible. Des troupes de soutien se présentent-elles pour opérer un retour offensif; la partie du détachement placée en embuscade marche en avant, pousse de grands cris, simule une charge ou l'exécute effectivement. Si les assaillants sont poursuivis, et ils ont dû s'attendre qu'ils le seraient, ils font un détour pour entraîner l'ennemi loin de son poste, et le livrer sans appui aux coups de la réserve. Quelques hommes, pendant ce temps, gardent ou emmènent les prisonniers.

S'il ne s'agissait que d'enlever une sentinelle ou une ve-

dette sans expérience, trois ou quatre hommes suffiraient. Le nombre ici ne servirait qu'à se faire découvrir. On s'en approche sans bruit et en rampant s'il le faut; on examine où elle est; on s'élance sur elle en la menaçant de la tuer si elle crie : dans le cas où l'on est aperçu, on peut encore la tromper en se donnant pour déserteur.

Dans la surprise d'une troupe en marche, il faut moins choisir l'heure que le lieu. On aura, en général, d'autant plus de chances, que les parties de cette troupe seront plus désunies et, par conséquent, moins en mesure de se secourir mutuellement. C'est ce qui arrive quand le corps principal s'est avancé dans un défilé où l'arrière-garde n'est point encore entrée. En tombant sur cette dernière, et c'est toujours à elle qu'il faut faire en sorte de s'attacher, la confusion se mettra infailliblement dans toute la colonne, car il est naturel à des troupes attaquées sur leurs derrières d'avoir beaucoup d'inquiétude.

Des tirailleurs, et même des détachements d'une certaine force, observent et contiennent le corps principal pendant l'attaque de son arrière-garde; ils occupent toutes les issues latérales par où il pourrait faire rétrograder des secours à la queue de la colonne.

Il est de règle, dans une attaque de ce genre, de procéder avec la plus grande rapidité, et d'engager de prime abord le plus de troupes possible, sans négliger néanmoins de former une réserve pour les cas imprévus, et qui servira en même temps de noyau pour le ralliement.

Nous ne terminerons pas cette matière, sur laquelle nous aurons d'ailleurs occasion de revenir au chapitre des convois, sans citer un exemple d'embuscade fort remarquable. Ce qui nous y engage surtout, c'est que les élèves peuvent voir, de leurs salles d'études mêmes, le théâtre de l'événement dont il s'agit, et duquel déjà nous avons dit

un mot à la page 688 du troisième volume. Voici le fait, extrait d'un ouvrage prussien (1).

En nous reportant à la triste et mémorable époque de 1815, nous voyons arriver sous les murs de Paris, où se sont réunis les débris de Waterloo, l'armée prusienne de Blücher, formant l'avant-garde de la dernière coalition de l'Europe contre Napoléon.

Le vieux feld-maréchal, avec plus de témérité que de prudence, passe la Seine au Pecq dans le dessein d'attaquer les Français sur la rive gauche, tandis que les Anglais les contiendront devant Saint-Denis.

Dans la nuit du 30 juin, la brigade Sohr, composée des hussards de Brandebourg et de Poméranie, entre à Versailles. Le lendemain, sur l'avis qu'elle reçoit de l'arrivée d'un renfort considérable d'infanterie, elle quitte cette ville et se dirige au grand trot vers Montrouge pour se jeter sur la route d'Orléans et intercepter ainsi les communications de Paris à la Loire.

Le général Excelmans, averti de cette pointe téméraire, dirige le général Pirè par Ville-d'Avray sur Roquencourt, avec ordre de s'y embusquer, sur la route de Versailles à Saint-Germain, pour couper la retraite à l'ennemi. Cette troupe détachée se composait des 1er et 6e chasseurs et du 44e de ligne.

De Montrouge où il se trouvait, le général Excelmans se porte à la rencontre de la brigade prussienne et la culbute sur Versailles, où elle est fort étonnée de ne pas trouver l'infanterie qu'elle attendait. Quoiqu'il fût déjà tard, les hussards se décident à continuer leur retraite sur Saint-Germain. Mais le général Piré avait gagné le point d'embuscade : le 1er de chasseurs barre le chemin

(1) Wagner : Batailles des Prussiens en 1813, 1814 et 1815.

aux Prussiens, tandis que, posté sur le flanc de la route, le 44e les fusille à bout portant; ils parviennent à se dégager, prennent à droite, et essaient de déboucher par Le Chenay. Le 44e les y avait prévenus, et occupait le flanc du défilé. Les chasseurs leur ferment de nouveau toutes les issues; et cette brigade, forte de mille à douze cents chevaux, est enfin prise presque en totalité, avec son chef grièvement blessé.

La combinaison de cette embuscade était simple et judicieuse. Le théâtre d'ailleurs, ne pouvait être plus favorable; car le pays, quoique très peuplé, se prête fort bien à une marche dérobée, à cause des petits bois, des murs et des maisons de campagne qui le couvrent. La retraite était facile, en cas de non-réussite; et d'ailleurs les Français étaient assez forts pour ne pas craindre de rencontrer des têtes de colonnes ennemies.

Un auteur a remarqué avant nous que la marche de la brigade prussienne fut aussi mal conçue que témérairement exécutée. Quand on se porte en partisan, dit-il, sur les derrières de son ennemi, ce n'est pas à sa portée, en plein jour et sur une grande route qu'on exécute ce mouvement; c'est de nuit, et par des chemins de traverse. Si l'on forme la tête d'une avant-garde, on reste en communication avec elle par de petits détachements qui donnent avis de ce qui se passe sur les derrières (1).

(1) *Voyez* le Titre XI de l'Ordonnance.

QUARANTE-HUITIÈME LEÇON.

ART MILITAIRE.

DES CONVOIS.

§ I.—Leur définition. —Leur escorte.— Devoirs de l'officier commandant. — Mesures préliminaires. — Renseignements divers. — Répartition des troupes de l'escorte. — Avant-garde.— Pelotons sur les flancs ou dans les intervalles. —Réserve.—Arrière-garde.— § II. Conduite d'un convoi par terre. — Précautions pendant la marche. — Grandes et petites haltes. — Passage de défilé.—Différentes manières de parquer.— Arrivée à destination. — § III. Défense d'un convoi.—Mesures à prendre en cas d'échec.— § IV. Attaque, plus facile que la défense.—Attaque repoussée.— Attaque couronnée de succès.— § V. Convois par eau.— Conduite, défense et attaque.

§ I.

Un *convoi* est une expédition faite sous escorte, par terre ou par eau, soit de munitions de guerre et de bouche, soit de bagages ou d'effets quelconques, soit enfin de malades, de blessés ou de prisonniers.

Il n'est pas de mission plus délicate que la conduite d'un convoi lorsqu'il court les risques d'être attaqué. Il s'agit, en effet, de défendre, avec peu de troupes, une longue file de voitures ou de bateaux, que le moindre obstacle peut arrêter. Il est besoin d'infanterie et de cavalerie légère pour escorter un convoi : la première, pour le défendre de près, en se faisant un rempart des voitures ; la seconde, pour découvrir au loin les pièges qu'on peut lui avoir préparés. La combinaison des deux armes est d'ailleurs réclamée, de même que pour les avant-gardes, par la variété que ne saurait manquer de présenter le pays sur

les flancs de la route. La proportion de l'une et de l'autre dépend de la nature du pays, de la force et de l'importance du convoi, du danger qu'il peut y avoir à courir. Il n'est à ce sujet aucune règle invariable, si ce n'est pourtant que l'infanterie doit être, en général, plus nombreuse que la cavalerie.

Non-seulement il faut le concours des deux armes pour bien escorter un convoi, mais encore quelquefois celui de l'artillerie.

Si c'est un convoi de poudre, l'escorte, ainsi que l'observe l'Ordonnance (1), doit être plus forte, afin qu'elle puisse mieux en éloigner le combat.

La même Ordonnance recommande d'ailleurs d'y attacher, autant que possible, des sapeurs, ou, à défaut de sapeurs, des habitants munis d'outils propres à aplanir toutes les difficultés locales, ou à former rapidement quelque obstacle défensif.

Nous ajouterons qu'il serait bon d'y joindre aussi des ouvriers d'artillerie ou des pontonniers, selon qu'il s'agit d'un convoi par terre ou par eau. Une forge deviendrait d'ailleurs nécessaire, si l'on ne traînait pas avec soi toutes les pièces de rechange dont on peut avoir besoin. En Russie et même en Espagne, l'absence de ces précautions a souvent occasionné de graves inconvénients.

Si un convoi était d'une telle importance que sa perte pût influer sur l'issue de la campagne, il faudrait non-seulement lui donner une escorte nombreuse, mais encore faire partir des détachements qui, sans attaquer l'ennemi, s'ils le rencontraient, devraient marcher entre lui et le chemin que tiendrait le convoi, de manière à faire échouer les projets qu'il aurait formés.

(1) Titre XI.

L'Ordonnance nous dispense de parler de l'autorité et des attributions de l'officier commandant l'escorte d'un convoi. Mais nous tracerons ses devoirs avant et durant la marche, en supposant qu'il s'agisse d'un convoi par terre.

Avant de se mettre en route, il se fait remettre : 1° l'état des voitures ou bêtes de somme dont se compose le convoi; 2° des instructions sur la conduite à tenir dans les diverses circonstances que l'on peut prévoir; 3° des renseignements précis sur la route à suivre; sur les lieux de halte et de gîte; sur les dangers et les difficultés de sa mission; sur les dispositions des habitants, la force et la position de l'ennemi; 4° sur les lieux de refuge en cas d'attaque et de dispersion.

La présence des agents de l'intendance ou de l'artillerie ne le dispense pas d'examiner si les voitures sont en bon état, les chargements bien faits, bien répartis et proportionnés à la force des attelages.

Un convoi un peu considérable se partage en plusieurs divisions, à chacune desquelles sont attachés les agents nécessaires pour le maintien de l'ordre et la régularité de la marche. L'officier commandant, après que les divisions ont été formées et les voitures inspectées avec soin, donne à chacun de ses subalternes des instructions conformes à la nature et à l'importance du rôle qu'il a à remplir; il informe plus explicitement les chefs de son avant et de son arrière-garde, et leur fait connaître la destination du convoi; il marche escorté de deux ordonnances, et ne se réserve aucun commandement particulier, afin d'être libre de se porter partout et de tout voir. Il a soin de vérifier ou de faire vérifier, chemin faisant, par des reconnaissances, l'exactitude des renseignements qui lui ont été donnés; il doit enfin se pourvoir de guides, lorsqu'il n'a pas une connaissance parfaite du pays.

Une voiture à timon, attelée de quatre chevaux, occupe, dans la file, environ douze mètres, distance comprise (1). Les voitures à limonnière, où les chevaux sont attelés traits sur traits, prennent une longueur beaucoup plus considérable.

En plaine, et sur une belle route, une voiture parcourt quatre mille mètres par heure, et seulement trois mille dans les pays montueux. Avec de bons attelages et des voitures peu chargées, sur lesquelles on fait monter l'infanterie, on peut souvent prendre le trot, et parcourir ainsi jusqu'à des distances doubles.

Il est de la prudence d'avoir un certain nombre de voitures vides pour recevoir le chargement de celles qui viendraient à se briser : une partie des chevaux de ces voitures servent d'ailleurs à renforcer les attelages. Les voitures brisées, ou qu'une cause quelconque empêche de marcher, sont mises de côté pour être, suivant le cas, ou réparées, ou détruites, ou consignées à l'autorité municipale du lieu.

On place en tête de chaque division les voitures dont le chargement est le plus précieux; mais avec la précaution, toutefois, de les faire précéder par quelques-unes d'un moindre prix. L'argent, les papiers, les armes, les munitions de guerre et de bouche, sont les objets de plus grande importance. On fait ordinairement entrer des voitures de chaque chose dans chacune des divisions, afin de pouvoir sauver un peu de tout en cas d'attaque. Néanmoins, dans un convoi de trois ou quatre divisions, les objets les plus précieux et les plus inflammables doivent entrer de préférence dans la deuxième division.

(1) Cette distance, pour laquelle l'Ordonnance indique quatre pas, peut être fixée à deux mètres.

L'Ordonnance prescrit de former des voitures auxquelles les officiers ont droit, une division séparée. Cette division, à la suite de laquelle doivent marcher les voitures des cantiniers, vivandières et marchands, prend la queue du convoi.

Dans un convoi composé de voitures et de bêtes de somme, celles-ci doivent prendre la tête; parce que, en marchant à la queue, elles trouveraient souvent les chemins dégradés par les voitures : puis, dans une circonstance fâcheuse, il devient ainsi plus facile de sauver cette partie du convoi que si elle était à la queue.

On laisse entre chaque division une distance de cinq ou six mètres, pour le passage des troupes de la droite à la gauche. C'est une précaution indispensable pour le mécanisme de la défense.

La disposition sur deux files doit être préférée, partout où le permet la largeur de la route. Les ponts et les autres défilés obligeront peut-être à dédoubler; mais l'inconvénient sera petit, si les voitures sont assez peu chargées pour qu'il soit possible aux divisions de prendre le trot. Toutefois, il n'est réellement avantageux de marcher sur deux files, que lorsque les défilés ne sont pas fréquents.

L'escorte d'un convoi, de même qu'une autre troupe, se partage pour faire route en avant-garde, corps principal et arrière-garde. L'avant-garde, ainsi que nos lecteurs le savent déjà, pousse en avant des éclaireurs; et l'arrière-garde, au contraire, laisse derrière elle quelques hommes qui ferment la marche. Lorsqu'il s'agit d'un convoi un peu considérable, comme de cent voitures, par exemple, il est nécessaire, il est même de règle de diviser le corps principal en quatre parties, dont la première forme la réserve; la seconde, le détachement du centre; la troisième, celui de la tête; et la quatrième enfin, celui de la queue.

La réserve étant spécialement destinée à faire tête à l'ennemi, doit être de la moitié du corps principal; le détachement du centre, du quart; et chacun des deux autres, du huitième. Pourquoi cette inégalité entre les détachements ? C'est que, d'une part, le centre d'un convoi est le point qu'on attaque ordinairement de préférence, et que, de l'autre, les détachements de la tête et de la queue, malgré leur faiblesse, sont encore suffisants, soutenus qu'ils peuvent être ou par l'avant-garde ou par l'arrière-garde, pour mettre, avec l'aide de la réserve, ces parties du convoi en sûreté.

Chaque division de voitures est précédée d'un peloton d'infanterie; et, sur les flancs, marchent quelques fantassins pour surveiller les conducteurs, lorsqu'ils ne sont pas militaires. Ce service est assuré par chaque détachement pour la partie du convoi qu'il est chargé d'escorter.

AVANT-GARDE : sa composition se règle d'après la nature du pays et la force de l'escorte : en plaine et en pays varié, elle doit être formée, dans des proportions convenables, d'infanterie et de cavalerie; en pays montueux et boisés, d'infanterie et de quelques cavaliers seulement. Si l'on était pourvu d'artillerie, on pourrait y joindre quelques pièces légères. On fait d'ailleurs marcher avec elle des ouvriers, sapeurs ou paysans, chargés de réparer ou d'ouvrir la route.

La distance de l'avant-garde au convoi doit être calculée, comme dans toute autre colonne de route, sur le temps nécessaire pour se mettre en état de défense.

Quand on juge qu'il est prudent de faire occuper à l'avance certains points du pays où l'on va entrer, on y envoie en toute hâte des détachements tirés de l'escorte, à moins toutefois qu'il ne se trouve dans le voisinage des

garnisons ou des postes qui puissent se charger de les garder.

Des trois détachements préposés à la garde immédiate du convoi, celui du centre se partage en deux portions égales qui, sans se séparer, marchent à la hauteur du centre du convoi, lequel doit toujours être marqué par un intervalle de cinq ou six mètres. En cas d'attaque sur une des parties du convoi autre que le centre, une de ces portions se porte au point menacé.

Les troupes de la tête et de la queue ne doivent jamais quitter leur poste pour combattre l'ennemi; elles doivent se borner, en cas d'attaque, à tenir l'assaillant éloigné par un feu bien dirigé. Cette règle n'admet d'exception que lorsque la partie du convoi qu'elles sont chargées de défendre se trouve suffisamment protégée par les localités.

RÉSERVE. C'est la partie de l'escorte destinée à prévenir les événements et à repousser les attaques de concert avec les détachements. Sa place naturelle est à la hauteur du centre du convoi, et sur le flanc le plus exposé; mais cette place de la réserve n'est point invariable, puisqu'elle est appelée à agir partout où le danger devient imminent. Dans un défilé, par exemple, il faut la tenir tout entière, soit en tête, soit en queue; ou bien encore, si l'on craint autant pour l'une que pour l'autre, mi-partie en avant et mi-partie en arrière. La force de la réserve, dont il a été parlé précédemment, doit principalement consister en infanterie. Pourtant, il faut y joindre la partie de la cavalerie qui n'est point employée à éclairer, ainsi que le canon, si l'on en a qui puisse tirer.

La réserve, de même que le détachement du centre, doit être partagée intérieurement en deux parties, ayant cha-

cune son chef particulier, afin de pouvoir faire face à deux attaques simultanées.

Arrière-garde. De même composition, sinon de même force que l'avant-garde, elle marche à quelque distance des dernières voitures, laissant derrière elle, avec quelques hommes pour la couvrir, un nombre suffisant de travailleurs pour obstruer les passages, rompre les gués et détruire les ponts, quand cette mesure est jugée nécessaire.

§ II.

CONDUITE D'UN CONVOI.

L'inspection terminée, toutes les mesures prises et toutes les instructions données, le convoi se met en marche aussi secrètement que possible. Pour ne pas fatiguer inutilement les chevaux de trait, on ne fait atteler les voitures que par division, mais en veillant toutefois à ce qu'elles se suivent à la distance prescrite.

On part ordinairement de grand matin, et lorsque déjà l'avant-garde a pris les devants. Le départ de celle-ci doit être calculé sur le temps nécessaire au convoi pour se mettre en défense, sur l'espèce d'ennemi qu'on peut craindre, sur les obstacles de tous genres qu'on s'attend à rencontrer. Les différentes parties de l'escorte observent en outre des soins particuliers réclamés par la spécialité de la mission, toutes les précautions indiquées dans les leçons sur les marches ; et ces précautions se doivent modifier, comme on sait, selon que l'ennemi est attendu d'un point ou d'un autre de l'horizon.

L'avant-garde d'un convoi de cent voitures, d'après l'opinion des plus habiles tacticiens, doit partir au moins deux heures à l'avance, surtout si la route ne permet de

former qu'une file de voitures. Ce temps, alors même que la route ne serait embarrassée d'aucun obstacle, leur paraît indispensable pour bien explorer le pays et prévenir les surprises. Toutefois, en terrain accidenté où l'infanterie est chargée d'éclairer, il serait peu prudent de tenir l'avant-garde à plus de mille mètres du convoi.

La conduite de l'avant-garde exige une extrême prudence. L'officier à qui est confié le soin de la diriger, cherche toujours à gagner quelque sommité, d'où il envoie de petites patrouilles pour avoir des nouvelles de l'ennemi ; il les y attend, et ne part qu'après avoir reçu leurs rapports : une allure un peu accélérée lui permet de reprendre sa distance en quelques minutes; il s'échelonne d'ailleurs dans les endroits dangereux, pour ne pas être coupé du convoi.

Le commandant de l'avant-garde est d'ailleurs chargé de rassembler, s'il est nécessaire, des travailleurs dans les villages traversés par la route, de requérir des fourrages, des voitures, de reconnaître enfin les lieux propres aux haltes.

La tête du convoi doit marcher d'une allure uniforme, plutôt lente qu'accélérée, autrement les dernières voitures ne pourraient suivre. On conseille, pour cette raison, de mettre en tête une voiture médiocrement attelée pour régler le pas des autres.

Il est avantageux de marcher sur deux files; mais il faut qu'elles n'occupent que les deux tiers de la route, afin de laisser la faculté de pouvoir aller et venir de la tête à la queue. Dans les pays ouverts, on peut aussi diminuer la longueur d'un convoi en formant plusieurs colonnes sur autant de routes différentes; mais il faut que ces routes n'aboutissent pas au même défilé, autrement on perdrait, en le passant, l'avantage qu'on se serait flatté d'obtenir.

On fait de deux heures en deux heures, et même plus souvent, des haltes de quelques minutes pour laisser souffler les chevaux, et donner le temps aux dernières voitures de serrer sur les autres. On empêche ainsi la file de s'allonger, et l'escorte, se trouvant réunie, peut opposer aux attaques de l'ennemi une résistance plus efficace.

On ne doit faire de grande halte que quand la journée est très forte. La prudence exige de rafraîchir sur place et sans dételer. On choisit pour cette halte un lieu découvert et à portée de l'eau. On se garde d'ailleurs militairement, et l'on a soin d'obliger les conducteurs à rester près de leurs chevaux. Que s'ils sont obligés de s'en éloigner pour couper du fourrage, il faut les faire garder.

Il doit être sévèrement interdit aux soldats de mettre leurs sacs sur les voitures; car leur empressement à les aller prendre, au moment d'une attaque, serait une cause de désordre et ferait perdre un temps précieux.

Quant aux convois de poudre et de matières inflammables, il faut les visiter souvent, les faire aller au pas, et ne tolérer, sur les voitures, quoi que ce soit d'étranger à leur chargement. Si l'on est forcé de traverser un village, il faut requérir qui de droit de faire fermer les boutiques des forgerons et tous les ateliers quelconques qui peuvent donner lieu à des accidents, et demander même que l'on arrose les rues. Nul fumeur ne doit être souffert dans l'escorte, ni parmi les curieux, et l'on a soin de parquer loin des habitations (1).

Les passages de défilés demandent un surcroît de précautions dont il est nécessaire de parler. Avant d'y engager le convoi, l'officier commandant doit envoyer des détachements, tirés de la réserve, en occuper la tête et

(1) *Voyez* le Cours d'artillerie, par le capitaine Thiroux.

les flancs. Ces détachements poussent des reconnaissances en avant du débouché, et se conforment à ce qui a été dispo- cédemment à ce sujet (1). Le convoi se trouvant ainsi mo- mentanément privé d'une partie de son escorte, on forme les voitures par deux, par quatre, par huit, par seize de front, selon que le permet le terrain, afin de concentrer de plus en plus le reste des troupes. L'avant-garde, qui devancent les détachements de la réserve, se replie en s'arrête pour se joindre aux pelotons des divisions; l'ar- rière-garde se rapproche aussi, et fait face au pays par- couru si l'on vient à s'arrêter.

Le défilé étant occupé, et le pays au-delà suffisamment reconnu, on fait déboucher l'avant-garde et une partie du détachement central. Ces troupes vont s'établir assez en avant du défilé pour laisser au convoi l'espace nécessaire pour parquer. Les détachements primitivement envoyés sur les flancs du passage suivent le mouvement. L'ar- rière-garde ferme la marche, à quelques mètres seulement de la dernière voiture.

Un convoi engagé dans un défilé qui n'aurait que tout juste la largeur d'une voiture, pourrait être facilement en- levé, même par une troupe inférieure à l'escorte, si l'on se bornait à partager celle-ci entre la tête, le centre et la queue; puisque ces détachements, n'ayant pas la faculté d'avancer ou de rétrograder, ne pourraient se prêter un secours mutuel. C'est pourquoi il convient, en pareille occurrence, de diviser l'escorte en un plus grand nombre de parties, et d'occuper avec une forte réserve les hau- teurs qui bordent le défilé. Ces mesures doivent être re- latives à la direction d'où peut venir le danger. Ainsi, les troupes qui ne sont point inséparables des voitures de-

(1) § III de la 43e Leçon.

vent être occupées tantôt à l'avant-garde, tantôt sur les flancs et tantôt à l'arrière-garde. Le salut du convoi, dans ces occasions critiques, dépendra toujours des dispositions que l'on aura prises. Le point essentiel est de découvrir l'ennemi d'assez loin pour avoir le temps de doubler la file, et de porter la réserve et les autres troupes disponibles au point menacé.

On choisit pour *parquer* un terrain libre, facile à garder, facile à défendre. Il est avantageux de pouvoir s'appuyer à quelque obstacle qui, sans gêner les mouvements, permette de diminuer le nombre des points d'attaque. Quand on n'a rien à craindre des habitants, ou que l'on est en mesure de les braver, on s'établit dans l'enceinte même des villes, des villages, et le plus près possible de la porte ou du point de sortie, afin de se remettre plus facilement en route. Les convois de poudre réclament des précautions extraordinaires pour lesquels nous renvoyons de nouveau au cours d'artillerie.

Il est de règle de parquer toujours en avant d'un défilé et non en arrière ou dans l'intérieur.

On parque les voitures en les rangeant sur plusieurs lignes, essieux contre essieux, les timons du même côté, avec des rues assez larges pour la circulation des chevaux et des conducteurs. La manière de parquer pour se défendre consiste à former les voitures en rectangle vide dans lequel s'enferment les défenseurs, comme dans une redoute. Le convoi ayant été mis préalablement par deux, on fait tourner les files, l'une à droite, l'autre à gauche, pour les former sur deux lignes, les timons en dedans, par le commandement de : *Sur la droite et sur la gauche, par file en bataille*. On fait écarter plus ou moins les deux lignes, et, pour achever la redoute, on remplit l'intervalle, en avant et en arrière, par des voitures disposées en tra-

vers. Dans certaines localités, un mur, un ravin, un escarpement, pourront former un des côtés du rectangle.

Ici, la redoute n'est entourée que d'une seule ligne de voitures; mais on peut aussi former le parc double, et cette manière doit être préférée du moment où l'on a la certitude que la capacité intérieure sera suffisante pour contenir l'escorte et tout ce qu'on veut y enfermer.

On parvient à augmenter l'espace intérieur d'un parc, en plaçant les voitures les unes au bout des autres, au lieu de les ranger en travers, essieux contre essieux. Il faut, dans ce cas, dételer les chevaux et les attacher à des piquets dans l'intérieur du parc : disposition nécessairement assez longue, et qui entraîne l'inconvénient de ne pouvoir sauver aucune voiture en cas d'échec.

Les tacticiens conseillent de donner à un parc la forme circulaire : cette disposition demande du temps et ne nous paraît pas heureuse. Le mieux, à notre avis, est de former à chaque angle un pan coupé, où l'on dispose l'artillerie lorsqu'on en est pourvu.

On laisse de six en six voitures, ou de quatre en quatre, selon qu'elles sont rangées en travers ou en long, un intervalle d'un mètre. Ce vide est couvert par une voiture placée en arrière en guise de traverse.

On enferme dans l'intérieur du parc les voitures chargées d'objets précieux ou de matières inflammables. S'il s'agit d'un convoi de poudre, les troupes de l'escorte, au lieu de se placer derrière les voitures, doivent au contraire les couvrir, et s'en tenir assez éloignées (à une centaine de mètres au moins), pour que leur feu, dirigé sur l'ennemi, ne puisse déterminer l'explosion des poudres.

Le moment du plus grand danger pour un convoi est

souvent celui où il touche à sa destination (1). Il faut donc pour lors redoubler de vigilance, et demander, si on le peut, que la garnison ou le corps d'armée vers lequel on le dirige, envoie des détachements à sa rencontre pour faciliter ou assurer son arrivée.

Parvenue à portée de l'endroit où l'on se rend, l'avant-garde fait halte et attend l'escorte pour prendre, de concert avec elle, la disposition la plus convenable pour protéger l'entrée du convoi. Le commandant le fait conduire par un détachement au lieu qui lui a été indiqué, et attend, pour s'y porter lui-même, avec les troupes de l'escorte, que la remise en soit faite à qui de droit.

§ III.

DÉFENSE D'UN CONVOI.

Les distances de l'avant-garde et des flanqueurs se doivent régler, avons-nous dit, sur le temps nécessaire à l'escorte pour se mettre en état de défense; mais il est à ce temps une limite qu'on ne saurait dépasser sans le plus grave inconvénient. En fixant à une lieue, ce qui déjà semble beaucoup, la plus grande distance de la tête de l'avant-garde à la colonne, la cavalerie ennemie n'aura besoin que de vingt ou vingt-cinq minutes pour parcourir, au trot, cette distance; c'est la limite du temps dont pourra disposer le convoi pour se mettre en mesure.

Comme à ce mot, l'ENNEMI! la consternation peut être grande dans un convoi où il y a souvent moins de soldats que de non-combattants, et par conséquent plus de pol-

(1) La raison en est facile à comprendre; c'est qu'ordinairement plus on approche du but, plus on approche aussi de l'ennemi; puis à ce moment, celui-ci a eu tout le temps d'être informé de la marche du convoi.

trons que de braves, nous conseillerions de consacrer, de temps à autre, une demi-heure à la répétition de ce qu'on ferait en cas d'attaque.

Le désordre se met vite dans un convoi, lorsque la cavalerie ennemie réussit à atteindre les attelages et à couper les traits, et même les jarrets des chevaux qu'elle ne peut emmener : ce sont donc les chevaux qu'il faut mettre à couvert. On y parvient en doublant la file, si elle ne l'est déjà, et en plaçant, comme il a été dit ci-dessus, par un *à-droite* et un *à gauche*, les attelages tête à tête. Toutefois, il ne faut s'arrêter et former le parc, qu'autant que l'attaque paraît devoir être sérieuse.

En général, toutes les fois que l'on peut contenir l'ennemi, il faut continuer à marcher, en ayant soin de renforcer l'arrière-garde.

Le point essentiel étant d'empêcher l'ennemi d'approcher, il est préférable de tenir d'abord la campagne avec une partie de l'escorte, et d'attendre pour se tapir derrière les voitures que l'on y soit du moins forcé. Dès que le parc est formé, l'infanterie préposée à la défense immédiate des voitures, monte dessus, se place entre et derrière : celle qui s'est portée au-devant de l'ennemi, de concert avec la cavalerie, manœuvre en carré ou en colonne, entourée de nombreux tirailleurs. Elle continue de combattre au dehors, ainsi que la cavalerie et l'artillerie que l'on peut avoir, jusqu'à ce qu'il lui soit impossible de tenir plus longtemps la campagne : tous les détachements entrent alors dans le parc ou prennent sur les flancs quelque position avantageuse.

Quand l'ennemi n'est pas trop en force, et que l'on peut, en doublant le pas, s'approcher d'un bois, d'une ferme, d'un village, il est à présumer qu'on ne sera point entamé, si l'on sait occuper ces obstacles, et placer sous

leur protection immédiate le retranchement mobile formé par les voitures.

Le convoi est-il attaqué dans un défilé : si l'ennemi ne se présente que sur les derrières, il continue sa marche et ne s'arrête pour parquer qu'après qu'il en est sorti. Dans ce cas, l'avant-garde revient sur ses pas, et l'arrière-garde, à laquelle vont se joindre des renforts, défend pied à pied l'entrée du défilé, en se retirant par échelons. Si l'ennemi, au contraire, attaque la tête du convoi, il faut le charger vigoureusement, et, lorsque le terrain le permet, porter des tirailleurs sur les flancs : c'est le seul moyen de s'ouvrir un passage. Si l'ennemi se borne à attaquer de flanc sans barrer la route, comme faisaient souvent les *guerillas*, il faut forcer de marche et braver ses coups, si le terrain s'oppose à ce qu'on puisse le débusquer.

N'oublions pas de dire que la première mesure, lorsqu'on est menacé d'une attaque et qu'on se trouve dans le voisinage d'une garnison ou d'un poste ami, est d'y dépêcher des ordonnances pour donner avis de sa position et réclamer des secours.

Lorsque, par la tournure de l'attaque, on s'aperçoit qu'on finira par succomber, on sacrifie quelques voitures pour obstruer le chemin et sauver les autres; avec un peu de sang-froid, on peut atteler les chevaux de celles qu'on abandonne à celles qu'on veut emmener, et par ce moyen doubler le pas. Ne reste-t-il aucun espoir de sauver le parc; on incendie les voitures, on coupe les traits et l'on essaie de se faire jour en combattant. Dans un convoi nombreux, la défense doit être organisée séparément par division, et en faisant en sorte que les parcs puissent se flanquer mutuellement, à la manière des carrés échelonnés. Cette disposition en plusieurs masses distinctes, outre l'avantage de diminuer le désordre et les

causes d'incendie, offre moins de prise aux obus et aux autres projectiles de l'artillerie. Si le commandant d'une des divisions entrevoit le moyen de sauver ses voitures en prenant un chemin détourné, il n'y doit pas manquer; mais il faut, pour cela, qu'il ne reste aucune chance d'éloigner l'ennemi.

L'escorte d'un convoi a rempli sa tâche quand elle est parvenue à repousser l'ennemi; le poursuivre serait un acte de témérité d'autant plus répréhensible, que souvent sa retraite n'a été qu'une feinte.

Quand un convoi longe une rivière ou tout autre obstacle infranchissable, on fait garder, par des détachements, les ponts, les gués ou les autres débouchés, et l'on tient le gros de l'escorte sur le flanc découvert. Il en est de même encore, ou à peu près, lorsqu'on fait route parallèlement à l'ennemi.

On n'a pas, pour la défense d'un convoi de bêtes de somme, les mêmes ressources matérielles que pour celle d'un train de voitures; mais on peut presque toujours, à moins d'une grande supériorité du côté de l'ennemi, en sauver quelques parties : on n'a pour cela qu'à les faire entrer dans des sentiers difficiles, et à presser l'allure pour échapper à l'infanterie. Seulement, il ne faut pas perdre de vue les conducteurs, car ils chercheront probablement à fuir, en coupant les courroies de charge de leurs chevaux ou mulets.

La défense d'un convoi de prisonniers, lorsqu'on ne peut les enfermer dans quelque enceinte, exige une double attention qui la rend fort difficile. Néanmoins, et alors même qu'on est attaqué en plaine, on peut, en restant très près d'eux, tenir pendant longtemps l'ennemi éloigné, car il n'osera vraisemblablement pas faire feu dans la crainte de frapper les siens. Il est bon, en pareil cas, et l'ordon-

dence le conseille, d'obliger les prisonniers à se tenir couchés, avec menace de tirer sur eux s'ils tentent de se relever avant d'en avoir reçu l'ordre.

Depuis que, par le progrès de la civilisation, les lois de la guerre se sont accordées avec celles de l'humanité pour interdire de maltraiter les prisonniers, ce serait tout à la fois un acte de barbarie et une violation du droit des gens, que de se porter, sans motifs préalables, à des voies de fait envers eux; mais on peut, lorsque la nécessité l'exige, leur faire partager, sans scrupule, les dangers que l'on court soi-même.

§ IV.

ATTAQUE D'UN CONVOI.

Elle présente infiniment moins de difficultés que la défense : le moment, le lieu, les dispositions sont à l'assaillant; il a le champ libre, tandis que du côté de l'escorte toutes les mesures sont accompagnées de timidité, d'incertitude et de gêne. Les défilés se prêtant aux embuscades, favorisent par là même l'attaque d'un convoi; et le moment de la tenter est celui où, par une cause ou par une autre, il se trouve dételé ou entravé dans sa marche. De la cavalerie seule n'aurait que peu de chance de succès dans une pareille attaque; il lui faut la coopération de l'infanterie, et, lorsqu'on le peut, de quelques obusiers.

Le premier point, dans une opération de ce genre, est de disperser l'escorte; le second, d'occuper de telle sorte les sections préposées à la garde immédiate des voitures, qu'elles soient obligées de s'arrêter, et ne puissent porter secours aux troupes engagées. D'où résulte pour les assaillants la nécessité de se partager en trois masses : l'une, et ce doit être la plus forte, pour attaquer l'escorte; la seconde, le convoi même; la troisième, pour servir de réserve.

On devra, en général, choisir la tête et le flanc du convoi pour points d'attaque, et manœuvrer de manière à en séparer l'escorte. Des tirailleurs à pied et à cheval auront ordre de viser les chevaux des premières voitures, et, s'ils peuvent s'en approcher, de les mettre en travers ou de couper les traits, afin d'empêcher les autres d'avancer. Les circonstances indiquent si l'on doit déboucher sur plusieurs points à la fois; mais, dans tous les cas, l'attaque doit avoir la rapidité de la foudre, afin de ravir à l'ennemi le temps de se reconnaître et de parquer.

Dans un terrain resserré et sans aucune issue latérale, ce sont toujours les extrémités du convoi qu'il convient d'attaquer de préférence. En plaine, les tacticiens conseillent de choisir le centre, et en profitant d'une haie, d'un chemin creux, des blés, pour dresser une embuscade. Dans ce cas, on commence par deux fausses attaques, une sur la tête et l'autre sur la queue; c'est le moyen d'obliger l'escorte à dégarnir son centre. La véritable attaque succède immédiatement, et avec toute l'impétuosité possible.

Dans l'attaque d'un convoi parqué, la cavalerie charge l'escorte, ou cherche à l'éloigner par une fuite simulée; l'infanterie se porte contre le parc, se glisse sous les voitures, incendie les unes, dérange les autres, et cherche à pénétrer dans l'intérieur du parc. Quand on manque d'artillerie, et que l'on prévoit ne pouvoir forcer le parc, on fait semblant de se retirer, pour fondre de nouveau sur le convoi au moment où il se remet en marche. Si l'on ne peut défaire l'escorte, il faut, à l'imitation des Cosaques, la harceler, la fatiguer, l'entourer sans cesse, pour l'entraîner à commettre quelque faute dont on puisse tirer parti. Les troupes assaillantes profitent d'ailleurs de l'avantage qu'elles ont de pouvoir se porter partout pour détruire les chemins et rompre les ponts en avant du convoi.

La seule précaution qu'elles aient à observer est de se tenir réunies, afin de résister plus sûrement à l'escorte, si elle tente de se débarrasser de leur importunité : c'est d'ailleurs le moyen de ne laisser échapper aucune occasion de pousser une pointe dans le convoi.

Un officier intelligent et entreprenant ne craindra pas d'attaquer un convoi avec des forces inférieures à celles de l'escorte ; car, maître qu'il est de choisir le moment et le lieu, il peut recourir à la ruse, et combiner ses manœuvres de manière à se trouver le plus fort au point d'attaque.

Un moyen infaillible pour jeter le désordre dans un convoi, c'est d'avoir avec soi quelques obusiers servis par des canonniers à cheval. Des obusiers de montagne seraient souvent plus faciles à transporter, et ne rempliraient pas moins bien le but, qui est d'incendier ou d'ouvrir le parc.

Lorsqu'on n'a pas la certitude de pouvoir emmener la totalité d'un convoi dont on s'est emparé, on s'informe près des prisonniers où sont les voitures chargées des objets les plus précieux, et on se borne à les emmener, après en avoir renforcé les attelages.

Il est facile de réussir dans l'attaque d'un convoi de bêtes de somme, et la cavalerie, seule, peut en être chargée.

Il en est de même encore d'un convoi de prisonniers, lorsque l'escorte ne trouve pas où les enfermer. En effet, pour peu que le terrain soit favorable à leur évasion, ils chercheront indubitablement à se sauver, préférant essuyer le feu de ceux qui les gardent, que de rester exposés aux coups de leurs compatriotes : alors, double embarras pour l'escorte. En plaine, et pour ne pas se trouver dans le cas de frapper les prisonniers que l'on veut délivrer, il

est préférable d'employer la cavalerie pour l'attaque d'un convoi de ce genre.

§ V.

DES CONVOIS PAR EAU.

Ces sortes de convois, dont nous ne parlerons que fort succinctement, sont escortés, défendus ou attaqués d'après les mêmes principes que les convois par terre. Comme l'infanterie aurait en général beaucoup de peine à se tenir à la hauteur du convoi en marchant le long de la rivière ou du fleuve, on la fait embarquer en tout ou en partie. On fait entrer dans chaque bateau de transport quelques fantassins; le reste de l'infanterie précède ou suit le convoi dans des bateaux particuliers. La cavalerie fait route par terre sur une rive ou sur l'autre, partagée en avant-garde, arrière-garde et corps principal qui marche à la hauteur du convoi. Le commandant de cette cavalerie doit avoir la double attention d'entretenir, par des flanqueurs, une communication non interrompue avec les bateaux, et d'éviter de se laisser serrer entre la rivière et les localités voisines où l'ennemi pourrait être embusqué. Il cherche donc, autant que possible, à faire le tour des villages, des bois et lieux couverts qui se trouvent sur les bords.

Arrive-t-il que la rivière coule entre des bois ou des montagnes très rapprochées, une partie de l'infanterie suit alors le convoi par terre, quelquefois même sur les deux rives. L'ennemi, sans cette précaution, pourrait, en s'embusquant, fusiller impunément la garnison des bateaux, et peut-être même les couler, en profitant de quelque contre-fort peu élevé pour placer du canon.

Les troupes qui font route par terre, tant de cavalerie

que d'infanterie, ne doivent porter que leurs armes et leurs munitions de guerre.

Le convoi est-il entraîné par le courant avec une grande rapidité; chaque cavalier prend en croupe un fantassin. Les hommes et les chevaux se trouvent-ils fatigués; le convoi fait halte au milieu de la rivière, ou bien dans quelque anse, sur la rive opposée à l'ennemi. Les mêmes précautions sont encore indiquées pour passer la nuit.

Il est nécessaire d'avoir quelques bateaux de suite pour transporter de l'infanterie d'une rive à l'autre; mais cette précaution ne saurait empêcher que ces sortes de convois ne soient les plus difficiles à escorter, surtout en remontant une rivière ou un grand fleuve, tel que le Danube ou le Rhin. Dans ce cas, il est vrai, le danger se trouve diminué, parce que l'attaque ne venant généralement que d'un côté, il sera facile de s'y soustraire en se serrant le long de la rive opposée.

Les ponts, les bas-fonds sur les rivières, les écluses sur les canaux, en obligeant le convoi à s'arrêter ou à marcher lentement, sont les endroits où il faut plus particulièrement s'attendre à se voir attaqué. On a donc soin, avant d'y arriver, de mettre à terre une partie de l'infanterie, et de prendre, sur une rive et sur l'autre, les dispositions indiquées pour le passage des défilés.

Si l'escorte est attaquée, le convoi doit s'arrêter et les bateaux de suite se tenir à proximité du théâtre de l'action. En cas d'échec, le convoi doit se remettre en route, en forçant de rames; avec de la vigueur et du sang-froid, on peut encore espérer de le sauver. L'escorte regagne, en combattant, les bateaux de suite qui, moins chargés que ceux du convoi, les ont bientôt rejoints.

Quand un convoi est assailli de manière à ce qu'il ne

puisse échapper, on coule les bateaux en y pratiquant de larges ouvertures.

Un convoi par eau est facile à enlever, même avec peu de monde; il suffit, pour cela, d'être informé de l'heure où il doit passer à l'endroit de la rivière choisi pour l'attaquer, et d'y préparer une embuscade, avec toutes les précautions indiquées pour ce genre d'opérations.

Il faut l'attendre loin de l'ennemi dans les lieux couverts, et aux points où la rivière forme un coude; c'est le moyen de l'attaquer en même temps de front et de flanc. Si l'on est pourvu de canon, c'est de front qu'il faut se placer, de manière à détruire les premiers bateaux et à prendre les autres d'enfilade.

Si nonobstant l'attaque, le convoi continue à avancer, il faut le suivre en tirant toujours sur les bateaux, de manière à les couler ou à briser leurs gouvernails. Lorsque la largeur de la rivière permet un bon usage de la mousqueterie, il faut viser de préférence aux hommes des équipages, la cavalerie en pareil cas seconde l'infanterie en mettant pied à terre.

Au fur et à mesure que les bateaux se rendent, il faut en désarmer la garnison, la mettre à terre, et jeter à l'eau ses armes, si l'on ne peut les emporter. Un convoi capturé est, selon les cas, ou détruit ou emmené par terre ou par eau, en totalité ou en partie.

QUARANTE-NEUVIÈME LEÇON.

ART MILITAIRE.

DES CONTRIBUTIONS ET DES FOURRAGES.

§ I. Deux sortes de contributions : en argent ou en nature. — De la manière de lever les unes et les autres. — § II. Des fourrages. Mesures préliminaires pour deux opérations. — Deux sortes de fourrages, au sec et au vert. — Des procédés à suivre pour en faire l'application. — Des fourrageurs et de leurs escortes. — § III. Exécution d'un fourrage au sec. — Précautions contre l'ennemi. — Mesures de police et de sûreté pendant l'opération. — § IV. Fourrages au vert. — Dispositions pour couvrir les fourrageurs. — Détail de l'opération. — Mesures en cas d'attaque. — Analogie entre la défense d'un fourrage et celle d'un convoi. — De l'attaque d'un fourrage ; ce qu'il convient de faire lorsqu'elle ne réussit pas.

§ Iᵉʳ.

DES CONTRIBUTIONS.

Les besoins de tous genres et sans cesse renaissants d'une armée donnent lieu à des opérations que les tacticiens présentent ordinairement sous les titres différents de Contributions et de Fourrages, bien que rentrant au fond les unes dans les autres. Voulant traiter avec quelque détail des fourrages, nous ne dirons qu'un mot des *Contributions*.

Elles peuvent être de deux sortes, en argent ou en nature ; celles-ci consistent en denrées, en bestiaux, ou bien encore en effets d'habillement, de chaussure ou d'équipement.

Il n'appartient qu'à un commandant en chef, général

ou autre, de frapper une ville ou un pays de contributions, et encore ne doit-il user de ce droit que dans l'intérêt exclusif de l'armée et en cas de nécessité bien constatée. C'est à l'état-major à choisir les moyens les plus propres pour faire rentrer les contributions, et à en fixer la répartition, de concert avec les membres de l'intendance. Les détachements à qui l'on confie cette opération sont quelquefois accompagnés d'un officier d'état-major et plus souvent d'un sous-intendant militaire ou autre agent du service administratif. Les officiers de troupes sont tenus de déférer à leurs instructions, bien que restant responsables des mesures de sûreté qui les regardent seuls.

Une mission dans laquelle on ne saurait manquer de soulever contre soi les passions et les intérêts de toute une localité, ne demande pas moins de discrétion et d'adresse, que de vigueur et de fermeté. Loin de l'ennemi, l'opération présente peu de difficulté. Arrivé dans la commune, on mande près de soi les autorités, et après leur avoir exposé l'objet de la mission et fixé le temps jugé nécessaire pour fournir ce qu'on en exige, on cantonne la troupe chez l'habitant, et l'on observe les mesures de sûreté et de police réclamées par la circonstance. Sans déployer un appareil de terreur, dont on n'aura peut-être pas besoin, il faut néanmoins se tenir prêt à agir de rigueur. Deux motifs en effet la peuvent rendre nécessaire : l'habitant, d'abord, qui refuse de s'exécuter, puis le soldat qui s'abandonne au pillage. On veille à ce que les autorités soient obéies, et on leur prête main-forte.

L'opération éprouve-t-elle des difficultés ; on met des soldats en garnisaires chez les habitants qui cherchent à temporiser ou qui refusent de s'exécuter ; on les oblige non-seulement à les nourrir à discrétion, mais encore à leur payer une somme journalière plus ou moins forte. Enfin

l'on menace du pillage ou du feu : « mesure cruelle, ob-« serve M. de Presle, que la guerre autorise, mais qu'un « homme d'honneur n'emploie qu'avec beaucoup de re-« tenue. » S'il ne s'agit que d'une contribution en argent, il est préférable, au lieu de ces moyens qui souvent ne servent à rien, d'emmener en otages les habitants les plus riches, et de les retenir en prison jusqu'à ce qu'ils se soient rachetés. Il est toujours plus facile de se procurer des denrées ou des effets que de l'argent, car des perquisitions les font aisément découvrir; comme elles ne deviennent nécessaires qu'autant que la commune refuse de s'exécuter, on prend ce que l'on cherchait là où on le trouve, sans plus de formalités que de donner des reçus aux propriétaires, afin qu'ils se puissent faire indemniser.

Si l'ennemi se trouvait à portée de venir troubler l'opération, il faudrait augmenter la force des détachements, et observer, en outre des mesures précédentes, toutes les règles indiquées ci-après pour l'exécution d'un *fourrage au sec*. Le premier soin, en arrivant dans la commune, serait de placer des sentinelles à toutes les issues et des postes en avant, avec la consigne de ne laisser sortir personne; le second, de sommer les autorités de fournir la contribution dans le plus bref délai, et sous peine d'exécution militaire; le troisième, de prendre immédiatement des otages; le quatrième enfin, de faire préparer, dès l'instant de l'arrivée, les moyens de transport jugés nécessaires.

S'il y avait du danger à s'établir dans la commune même, ce qui arriverait si elle se trouvait située au-delà d'une rivière ou de tout autre obstacle qui en rendrait la retraite difficile, on viendrait prendre à quelque distance, et sans être aperçu, une position avantageuse d'où l'on en-

verrait un détachement la reconnaître, et enlever des otages; il remettrait en même temps sa réquisition aux autorités, avec l'ordre d'en faire apporter le montant au lieu indiqué. Cette ruse, qui ne réussit pas toujours, est néanmoins la seule que nous trouvions à conseiller. Quand elle réussit, on se hâte de faire partir la contribution par un chemin autre que celui par lequel on était venu, et l'on se garde de faire soupçonner aux habitants le point où l'on se rend.

Lorsque l'ennemi s'avance pour empêcher la levée d'une contribution, on part avec ce qu'on a pu recueillir; on emmène les otages, et l'on fait d'abord fausse route pour donner le change aux habitants.

§ II.

DES FOURRAGES.

L'opération par laquelle des troupes campées ou cantonnées, vont chercher la nourriture de leurs chevaux se nomme un *fourrage*. Il fut un temps où une opération de ce genre était regardée comme une affaire de haute importance, pour laquelle toute l'armée se mettait sous les armes : on y employait du canon, et chaque parti, comme s'il n'eût eu que la famine pour déloger son adversaire de la position qu'il occupait, disputait un grenier ou un arpent de pré avec le même acharnement qu'une province. Depuis que les armées, devenues plus mobiles, ont appris à vivre et à combattre partout, le même appareil n'a plus été regardé comme indispensable; et bien que la nécessité les ait plus que jamais obligées de s'approvisionner sur le pays, les fourrages n'ont plus été de ces événements dont l'histoire ait daigné consigner les détails. Toutefois, la plus grande fré-

quence de ces opérations n'en ayant pas changé la nature, les règles, pour leur exécution, n'ont rien perdu de leur utilité, et nous allons essayer de les faire connaître.

Les fourrages, lorsqu'ils doivent être exécutés dans le voisinage de l'ennemi, et c'est le cas qu'il importe d'envisager, réclament, d'une part, un déploiement de forces plus ou moins considérables pour s'opposer à ses entreprises; et, de l'autre, des précautions contre la maraude et le pillage auxquels le soldat se laisse d'autant plus aisément entraîner dans ces sortes d'occasions, qu'il y est comme provoqué par la nature même de l'opération.

Il est deux sortes de fourrages, *au sec* et *au vert*: ceux-là se font chez l'habitant, et ceux-ci dans les prairies ou dans les champs de céréales.

Quelle que soit l'espèce de fourrage que l'on veuille exécuter, la première précaution à laquelle on doive songer, lorsque les circonstances le permettent, est de reconnaître le pays; et l'on doit l'examiner sous le point de vue militaire et sous celui des ressources qu'il présente. La seconde, est de répartir le terrain, ou les maisons, entre les différents corps. Ces précautions, pour lesquelles il est besoin du concours de l'état-major et de l'intendance, ne seraient pas négligées sans de graves inconvénients. En se bornant à indiquer vaguement à chaque corps le rayon dans lequel il devra fourrager, l'un se trouverait souvent plus favorisé que l'autre, et de là, avec le gaspillage et le désordre, des rivalités fâcheuses et peut-être des actes de violence. Plus d'une fois, le manque de méthode dans un fourrage, en obligeant d'évacuer prématurément une position ou un cantonnement, a nui au succès d'une campagne.

Nous avons fait ressortir l'utilité d'une reconnaissance préalable; il nous reste à indiquer les procédés à suivre

pour la faire avec quelque exactitude. Toutefois, dispensés que nous sommes, par les leçons précédentes, de revenir sur la partie militaire de cette reconnaissance, nous ne nous arrêterons qu'à la manière d'évaluer les quantités de fourrages, soit secs, soit verts, que présente une localité.

Veut-on savoir ce que contient de foin ou de paille une grange ou un grenier : on commence par en évaluer la capacité en mètres cubes, ce qui est facile, puisqu'elle peut toujours être décomposée en figures que la géométrie apprend à mesurer ; puis, sachant qu'un mètre cube de foin bien entassé pèse environ cent trente kilogrammes, et un mètre cube de paille environ quatre-vingt-cinq, il ne reste plus à faire qu'une multiplication et une division pour en déduire le nombre des rations, dont le poids de l'une, variable de cinq à dix kilogrammes, est ordinairement fixé par un ordre du jour.

Les denrées seraient en meules pyramidales, cylindriques ou coniques, qu'on en obtiendrait les quantités avec la même facilité, en appliquant les formules propres à la mesure des figures qu'elles affecteraient.

Quant aux grains, un mètre cube en renferme environ cent-vingt rations moyennes, chacune de huit litres. Ce genre de denrée est d'ailleurs facile à cuber, puisqu'on peut lui donner telle forme qui se prête au calcul.

Les balances pouvant être aussi un moyen de distribution, nous donnerons ici le poids des différents grains; c'est d'ailleurs un renseignement qu'il importe d'avoir pour opérer convenablement la charge des chevaux.

Un hectolitre	de froment	pèse environ	75 kilog.
———	de seigle	———	70
———	d'orge	———	65
———	d'avoine	———	40
———	de maïs	———	80

Quand on n'a pas le temps de visiter les granges, on se contente des renseignements généraux fournis par les habitants mêmes du lieu. On s'informe près d'eux de la quantité de bestiaux qu'ils nourrissent pendant l'hiver, et s'ils vendent ou achètent des denrées.

Dans cette reconnaissance, les officiers d'état-major ne doivent pas manquer de faire sentir aux habitants qu'il est de leur intérêt de ne pas se laisser fourrager par des moyens rigoureux, et de transporter eux-mêmes au camp le montant des réquisitions qui leur sont faites, ou du moins de le déposer dans quelque endroit où les troupes puissent facilement le venir prendre.

S'il s'agit de fourrages au vert, on mesure au pas de l'homme ou du cheval les terrains à fourrager; puis l'on demande aux habitants, qui connaissent toujours fort bien le produit de leurs terres, ce qu'elles fournissent, année moyenne, soit de foin, soit de blé. On peut d'ailleurs s'en assurer par soi-même en recourant à une expérience : il n'est besoin, pour cela, que de faire faucher quelques mètres carrés de prairies ou de terres labourables, et de peser ou de calculer le poids du produit. On peut, pour plus d'exactitude, répéter l'opération dans deux ou trois endroits différents; mais il suffit ordinairement d'une seule épreuve, sur un point d'un produit moyen. Il est encore à remarquer que les plantes qui produisent des grains étant toujours plus nourrissantes que les herbes des prairies, le poids de la ration doit être réglé d'après la nature des unes et des autres.

L'évaluation doit toujours excéder un peu le besoin, afin de n'avoir rien à changer aux mesures, dans le courant de l'opération. Que cette précaution, toutefois, ne mène point à un gaspillage qui, en épuisant de bonne heure les

environs du camp, obligerait les troupes à aller s'approvisionner plus loin.

Il n'est pas prudent d'aller fourrager à plus de quatre lieues de l'armée : plus loin, l'opération deviendrait dangereuse et ne pourrait se terminer le même jour. Il est de règle, d'ailleurs, de commencer par les terrains les plus éloignés, afin de conserver, en cas d'événement ou de mauvais temps, ceux que l'on a à sa portée. Il faut veiller avec soin à ce que ces fourrages réservés ne soient pas endommagés par des allées et venues inutiles, soit à pied, soit à cheval, soit en voiture.

Les escortes d'un fourrage, pour la force et la composition desquelles il est besoin d'avoir égard à la nature du pays, à la disposition des habitants, à la proximité de l'ennemi et à la durée de l'opération, sont toujours formées d'infanterie et de cavalerie. Les mêmes circonstances déterminent encore si l'on doit leur adjoindre du canon. Les escortes devancent les fourrageurs du temps jugé nécessaire pour reconnaître et occuper militairement le terrain.

Les fourrageurs sont pourvus de deux cordes à fourrages et d'un sac; ils conservent leurs sabres, leurs casques ou shakos, et emportent, s'il est nécessaire, des faucilles et des faux. Chacun d'eux est tenu de faire deux bottes ou *trousses*, pesant ensemble de cent à cent cinquante kilogrammes, et quelquefois plus, si la distance à parcourir n'est pas considérable. Le cavalier les serre avec ses cordes et les place en équilibre de chaque côté de son cheval. Le grain est renfermé dans le sac à distribution, et porté sur le devant de la selle.

Il faut proportionner, aussi exactement qu'on le peut, le nombre des fourrageurs à l'étendue de la surface à fourrager. Les tacticiens fournissent comme données pour la solution de ce problème, que cinquante hommes peuvent,

en une heure, faucher et ramasser le fourrage d'un arpent de pré.

Les voitures du pays, lorsqu'on peut s'en procurer, sont un moyen de transport qu'il ne faut pas négliger; elles permettent d'abréger la durée de l'opération et dispensent de recourir aux chevaux des cavaliers, qui demeurent ainsi disponibles pour le combat.

De ces renseignements spéciaux, nous passerons aux détails mêmes de l'opération et en suivant, pour plus d'ordre et de clarté, la distinction précédemment établie de fourrages au sec et de fourrages au vert.

§ III.

FOURRAGES AU SEC.

La répartition faite et les instructions données, l'officier commandant rassemble les fourrageurs et leurs escortes. Celles-ci ouvrent la marche sur une ou plusieurs colonnes, précédées et flanquées par des éclaireurs, conformément aux règles données pour les détachements. Les fourrageurs viennent ensuite, plus ou moins immédiatement, suivis de quelques hommes armés, chargés du maintien de l'ordre et de la sûreté des derrières : tous marchent militairement.

Arrivé à l'entrée de la commune à fourrager, le commandant ordonne aux escortes de se porter en avant et d'occuper les principales issues, notamment les ponts et les défilés, si le pays en présente. Il s'agit d'interdire à l'ennemi l'approche du village, et surtout d'être prévenu de bonne heure de son arrivée. Ces mesures prises, le commandant produit sa réquisition aux autorités locales, et les engage à s'exécuter de bonne grâce. Si elles se ren-

dent à ses raisons, et qu'elles consentent à faire apporter elles-mêmes les fourrages à l'endroit indiqué, qui est ordinairement celui où se sont arrêtés les fourrageurs, il ne s'agit plus que d'en opérer le transport, après vérification faite, soit sur des voitures, soit sur les chevaux des cavaliers.

Si ce moyen ne réussit pas, on se décide à prendre soi-même ce que les habitants refusent de livrer. On pénètre en force suffisante dans le village, et, après une reconnaissance rapide de ce qu'il peut contenir, on assigne à chaque corps ou à chaque détachement, de manière à ce qu'il ne puisse s'y méprendre, les maisons où il doit fourrager. Il est utile, pour le maintien de l'ordre, que les adjudants-majors et les adjudants sous-officiers assistent à la répartition ou la fassent eux-mêmes.

On établit des petits postes aux principaux carrefours, et des sentinelles à la porte des granges. Les fourrageurs ne doivent entrer dans les maisons que conduits par un officier ou un sous-officier, dont le devoir est de ne pas les perdre un instant de vue. Pendant toute la durée de l'opération, des patrouilles parcourent les rues, avec ordre d'arrêter les maraudeurs et de surveiller spécialement les vivandiers et les domestiques.

Une mesure qui nécessite de disperser ainsi un détachement dans des maisons, n'est pas sans danger; car, en cas d'attaque, il sera difficile de réunir les fourrageurs; il faut donc n'en faire entrer dans les granges que le nombre strictement nécessaire, et employer les autres à transporter les fourrages au point de rassemblement. La proximité de l'ennemi fera d'ailleurs décider si on laissera les chevaux hors du village, ou si on les amènera aux portes mêmes des habitations : de ces deux moyens

le dernier est le plus expéditif, mais il n'est pas le plus sûr.

Si l'on n'a rien à craindre pour les fourrageurs dans leur retour au camp, on les fait partir par petites troupes, sous la conduite de sous-officiers, au fur et à mesure que les trousses sont chargées : on évite ainsi l'encombrement dans les passages étroits, et si l'ennemi se présente, on a du moins mis en sûreté une partie des denrées.

§ IV.

FOURRAGES AU VERT.

A part les détails de l'opération, ils s'exécutent de la même manière que les fourrages au sec. La première mesure est de garder et d'occuper militairement une étendue déterminée de terrain. Elle nécessite une reconnaissance à la suite de laquelle l'officier commandant choisit l'emplacement de ses postes et de ses sentinelles de manière à bien couvrir les fourrageurs. Prévoyant la circonstance où il sera appelé à combattre, il occupe les points avantageux, et fait détruire ou barricader les passages par où l'ennemi pourrait déboucher; il donne à un premier officier le commandement de la droite, à un second celui de la gauche, à un troisième celui du centre, et garde près de lui une forte réserve, avec laquelle il se tient en mesure de se porter aux points menacés.

Il est généralement préférable de tenir les réserves sur la droite ou sur la gauche du lieu où l'on fourrage, que de les placer en avant; car elles pourraient, en cas d'événement, se trouver rejetées sur les fourrageurs et porter parmi eux le désordre. Cette règle, au surplus, ne saurait être sans exception, puisqu'il faut, en toute circonstance,

adapter ses dispositions au terrain. Que le fourrage se fasse, par exemple, en arrière d'un défilé, il faudra placer les réserves, surtout celles de cavalerie, à son débouché, afin d'y refouler l'ennemi s'il essayait d'en sortir. Dans une prairie arrosée par un cours d'eau, la place naturelle des réserves est en arrière des ponts et des gués, que l'on a d'ailleurs soin de détruire ou de barricader.

Il y a deux conditions à remplir pour protéger un fourrage : l'une consiste à être informé de bonne heure de l'approche de l'ennemi, et l'autre à l'empêcher d'arriver trop vite sur le lieu de l'opération. On les remplit au moyen d'une chaîne de postes placés en avant et assez loin des fourrageurs pour que, en cas d'attaque, ils aient le temps de se retirer ou de se mettre en défense.

Il est du reste à remarquer que les fourrages au vert présentent en général moins d'inconvénients et de danger que les fourrages au sec, car il est plus facile, dans les premiers que dans les seconds, de surveiller et de réunir les fourrageurs à l'approche de l'ennemi.

Une autre remarque encore, et dont il n'est pas toujours suffisamment tenu compte, c'est de ne jamais faire avancer les chevaux sur le terrain à récolter; il faut les tenir rangés à proximité et sur un chemin; de cette manière, ils gênent moins et ne gâtent rien.

Le commandant ne donne l'ordre de commencer la récolte qu'après que toutes les mesures militaires ou de police ont été prises : chaque détachement se porte alors sur le terrain qui lui est assigné, et les fourrageurs se débandent. Les uns fauchent, les autres ramassent, façonnent les trousses et les chargent sur les chevaux. Chacun travaille diligemment : les faucheurs ont soin de faucher bas et de ne rien laisser sur pied. Des officiers et sous-officiers maintiennent l'ordre et surveillent l'opération. Les postes

qui forment la chaîne s'opposent sévèrement à ce qu'aucun fourrageur ne sorte de l'enceinte.

Les troupes, pendant ce temps, se tiennent sous les armes : des patrouilles parcourent le front de la chaîne et battent même le pays en avant des vedettes. Si l'on a quelque probabilité que l'ennemi débouchera sur un point plutôt que sur un autre, on en fait approcher les réserves et on lui tend une embuscade. Son apparition ne doit pas toujours être un motif pour interrompre le travail ; il ne faut prendre ce parti extrême que lorsqu'il se présente en force. On se porte alors à sa rencontre, ou bien l'on se décide à l'attendre, selon que l'indiquent les localités et la composition de l'escorte. L'attaque prend-elle une tournure inquiétante ; les fourrageurs quittent l'ouvrage, montent à cheval et se replient lestement ; les uns emportent les trousses, les autres vont se joindre aux réserves.

On sent alors combien il aura été avantageux de requérir des voitures pour transporter les denrées, puisqu'il suffira de quelques hommes pour les escorter, et qu'ainsi la majeure partie des fourrageurs restera disponible pour le combat.

Ce serait entrer dans les vues mêmes de l'ennemi que d'abandonner prématurément les trousses; aussi ne doit-on prendre ce parti qu'à la dernière extrémité, et lorsqu'il y va du salut des fourrageurs.

Il y a entre la manière de protéger un fourrage et la manière de défendre un convoi, une analogie qui, sans doute, n'aura point échappé à nos jeunes lecteurs : dans les deux cas, même nécessité de connaître assez longtemps à l'avance l'arrivée de l'ennemi, pour mettre ordre à la défense et couvrir les objets qu'il se propose d'enlever. Dans les deux cas encore, mêmes écueils à éviter dans le succès ;

il faut en effet que l'escorte se garde de s'abandonner à des saillies qui l'éloigneraient du but de sa mission, et qui peut-être la précipiteraient dans quelque piége.

Il faut observer dans l'attaque d'un fourrage les mêmes règles et les mêmes précautions que dans toutes les attaques et surprises quelconques. S'il ne s'agissait que d'un fourrage au vert, de la cavalerie seule pourrait suffire; mais elle serait souvent impuissante contre un fourrage au sec, protégé par des adversaires postés dans les maisons et embusqués derrière les haies. Le secret et une connaissance minutieuse du terrain sont les premiers éléments de la réussite, dans une entreprise de ce genre. On profite de la nuit pour s'approcher des postes qui couvrent le fourrage, et l'on se tient caché jusqu'à ce qu'il soit sur le point d'être achevé; on débouche alors subitement, ayant soin de mêler les fausses attaques à la véritable; on brusque celle-ci avec toute la vigueur possible. En s'amusant à tirailler, on perdrait un temps qui ne doit être employé qu'à une charge à la baïonnette, ou à une irruption subite de la cavalerie. La chaîne forcée, les troupes légères marchent aux fourrageurs, dont un détachement menace la retraite: le gros de l'attaque se porte contre les escortes qu'il cherche à isoler des fourrageurs; si l'on ne se trouve pas assez fort pour les mettre en fuite, on se borne à les contenir jusqu'à ce que le travail soit décidément abandonné. Le but atteint, on se garde de poursuivre trop loin, car on pourrait rencontrer des renforts, peut-être une embuscade; et, de battant que l'on était, se trouver battu et peut-être enveloppé.

Quand les localités ou la force des escortes ne laissent aucune chance de pouvoir percer jusqu'aux fourrageurs, on escarmouche avec les avant-postes, on les fatigue, on les harcèle; puis, tout-à-coup, la cavalerie se jette à tra-

vers la chaîne, s'avance jusqu'aux réserves, et se replie ensuite pour recommencer de nouveau. Ces attaques demi-réelles, demi-simulées, ne sauraient sans doute procurer un résultat décisif; mais, en tenant sans cesse les fourrageurs en alerte, elles retarderont l'opération, et la feront même quelquefois échouer.

On peut encore, dans certaines localités, et tandis que l'attaque se continue sur le front, pousser un détachement de cavalerie sur les derrières, avec ordre d'y faire quelques décharges. Au bruit de coups de feu tirés de ce côté, les fourrageurs se croyant coupés, abandonneront à coup sûr le travail, et jetteront même leurs trousses pour s'enfuir plus vite.

CINQUANTIÈME LEÇON.

ART MILITAIRE.

§ I. Objet de cette leçon. — Du rôle de certaines localités dans les batailles. —Opérations relatives à la manière de les défendre et de les attaquer. — Des retranchements, principalement sous le rapport de l'attaque.— § II. Des hauteurs; examen de leurs propriétés défensives: occupation, défense et attaque.— § III. Des bois; reconnaissance, défense et attaque. § IV. Des villages; quand faut-il les occuper? leurs propriétés défensives; occupation, défense et attaque. — Conclusion de la partie dogmatique du Cours.

§ Ier.

DES RETRANCHEMENTS.

Il nous reste à parler, pour compléter notre enseignement, de la défense et de l'attaque de certaines localités, dont la combinaison constitue ordinairement les positions. « Les batailles, disait le maréchal de Saxe, ne sont en résumé que des *affaires de postes*. » Cette vérité, que les dernières guerres ont mise dans tout son jour, mérite l'attention des tacticiens. En lisant le récit des batailles livrées depuis deux siècles, on reconnaît bientôt que, dans la plupart de ces drames sanglants, le succès a été le prix de l'opiniâtreté avec laquelle les combattants ont attaqué ou défendu certains points particuliers du théâtre de l'action. Parmi ces points, que déjà nous avons signalés comme les clés des positions, les retranchements, les hauteurs, les bois, les villages, demandent un examen spécial, et nous allons y consacrer, sous le titre d'*opérations secondaires*, cette leçon tout entière. Que si l'on nous deman-

dait, avant de passer outre, pourquoi nous donnons ce titre aux épisodes décisifs des batailles dont ces localités sont ordinairement le théâtre, nous en fournirions la raison en disant qu'ils réclament l'emploi de masses presque toujours considérables, et qu'ils ne sauraient par conséquent être rangés dans la catégorie des petites opérations, qui ne demandent que des détachements.

L'ordre dans lequel nous avons fait l'énumération des localités dont il s'agit, nous appelle à parler d'abord des retranchements.

Toutefois, comme déjà, dans une autre occasion, nous avons assez longuement discouru sur leur tracé et sur la manière de les occuper pour n'y plus revenir ici, nous traiterons de suite de la marche à suivre pour les attaquer.

L'infanterie, pour une opération de ce genre, se forme en colonnes multipliées et peu profondes; elle expose ainsi moins de monde au feu des ouvrages, et conserve la faculté de porter des secours aux points qui en ont besoin. Les colonnes, après que l'artillerie leur a préparé la voie par ses projectiles, s'avancent au pas redoublé sur les saillants, précédées de tirailleurs qui fusillent les défenseurs et ajustent les canonniers. Parvenus à peu de distance des contrescarpes, les sapeurs qui les accompagnent prennent les devants, se laissent glisser dans les fossés, coupent ou arrachent les palissades, taillent des gradins dans les escarpes; les colonnes s'y précipitent à leur tour, et s'y étendent; les plus braves donnent l'exemple et grimpent sur la berme, d'où ils tendent la main à leurs camarades : on s'élance sur le parapet, on tire à bout portant sur les défenseurs. L'ennemi oppose-t-il une réserve; on l'attaque soudain à la baïonnette : c'est l'affaire des troupes qui suivaient immédiatement les premiers assaillants. Maître du terre-plein, on se hâte d'en ouvrir les barrières

pour y donner entrée à de nouveaux renforts. Enfin on se rallie pour pousser vivement l'ennemi, ou pour s'opposer à des retours offensifs de sa part. Le moment le plus favorable, pour ces sortes d'attaques, est le point du jour.

Nous joindrons ici, pour fortifier cette théorie par une hypothèse, les dispositifs indiqués dans les mémoires du maréchal Ney, pour l'attaque d'une ligne de retranchements.

« Une division de quatre régiments ou huit bataillons chargée de la principale attaque, se déploiera hors de la portée du canon des ouvrages qu'elle est destinée à enlever de vive force. Tous les ordres de détails pour cette entreprise doivent être clairs, précis, laconiques. L'instant avant le combat, les officiers de l'Etat-major chargés de la direction des colonnes, s'assureront si tout le monde est d'accord sur les instructions données à cet égard, afin d'éviter les malentendus toujours dangereux et souvent funestes à l'ensemble d'une opération semblable. L'officier-général haranguera sa troupe d'une manière analogue à la circonstance, et avec cette énergie qui caractérise le guerrier.

« Le tout étant bien disposé, le signal sera donné par trois coups de canon, et les troupes marcheront à l'ennemi au pas de charge, dans l'ordre et les dispositions suivantes.

« Les compagnies des tirailleurs des huit bataillons (1), dont le commandement sera confié à un officier supérieur ou d'Etat-major, couvriront le front de l'attaque. Les hommes, outre leur fusil, seront pourvus d'une ha-

(1) Ce seront ou les compagnies de voltigeurs, ou des compagnies formées d'hommes de bonne volonté pris sur tous les bataillons.

che; arrivés à portée de fusil, ils s'élanceront à grande course dans les fossés des retranchements, couperont les palissades, arracheront les fascines et gabions, et pratiqueront des ouvertures (1).

« Un officier du génie et la compagnie de sapeurs de la division marcheront avec les tirailleurs pour le même objet; dès que cet officier aura reconnu la situation des retranchements, il détachera un sous-officier ou viendra lui-même, en toute diligence, en faire le rapport, afin de changer les dispositions d'attaque si les circonstances l'exigent.

« Les sapeurs des quatre régiments d'infanterie seront partagés en quatre portions égales.

« La première ouvrira la marche des deux compagnies de grenadiers formées en colonne par pelotons, en avant du premier bataillon du premier régiment, à trois cents mètres en arrière des tirailleurs et à même distance en avant de la colonne. (Elle est formée des compagnies du centre de ce premier bataillon. *Voyez* plus loin.)

« La deuxième portion de sapeurs, à la tête des deux compagnies de grenadiers du second régiment, également en colonne par peloton en avant du premier bataillon de ce régiment;

« La troisième portion, à la tête des deux compagnies de grenadiers, en avant du premier bataillon du troisième régiment.

« La quatrième, enfin, à la tête des grenadiers du quatrième régiment, en avant du premier bataillon.

« Les bataillons impairs seront formés en colonne par

(1) Nous remarquerons que cette besogne ne saurait être attribuée qu'à une partie seulement des tirailleurs, car il faut en conserver un assez grand nombre sur les contrescarpes pour occuper et fusiller les défenseurs.

pelotons, la droite en tête; ils suivront le mouvement des grenadiers, en observant la distance prescrite de trois cents mètres, jusqu'au moment où les grenadiers arriveront à cent mètres des retranchements; alors le pas sera accéléré pour serrer et donner l'impulsion à l'attaque de vive force.

« Les soldats des bataillons en colonne, ainsi que les grenadiers, porteront au besoin une fascine sous le bras gauche (1), pour combler les fossés et franchir plus facilement les obstacles que l'ennemi pourrait opposer à leur marche.

« Les bataillons pairs marcheront en ligne, l'arme au bras, à six cents mètres des quatre colonnes d'attaque; les intervalles laissés par celles-ci seront remplis par un escadron de cavalerie légère.

« L'artillerie légère sera disposée sur les deux flancs extérieurs des colonnes d'attaque du premier et du quatrième régiment, à la hauteur des compagnies de grenadiers, dont elle suivra le mouvement jusqu'à trois cents mètres des retranchements.

« Le reste de la cavalerie et de l'artillerie formera une réserve, qui marchera à six cents mètres en arrière des bataillons pairs, pour être employée selon les événements.

« Il sera attaché un officier du génie ou d'état-major à chaque colonne d'attaque.

« Les retranchements enlevés, les tirailleurs poursuivront l'ennemi en désordre, et balaieront les flancs intérieurs de ses ouvrages.

« Les sapeurs de la division et ceux des régiments combleront les fossés, et pratiqueront des ouvertures pour le

(1) Sous le bras gauche : il faudrait, pour cela, qu'ils portassent l'arme en bandoulière, et c'est ce qu'on ne saurait admettre. Il est vraisemblable que le maréchal a voulu dire sous le bras droit.

passage de la cavalerie aux endroits désignés par les officiers du génie où de l'état-major (1) attachés aux colonnes d'attaque. Les grenadiers resteront dans l'intérieur des retranchements.

« Dès que les colonnes d'attaque auront franchi les retranchements, elles se déploieront et formeront une première ligne à trois cents mètres en avant des grenadiers.

« Les bataillons pairs passeront par pelotons, la droite en tête, dans les intervalles de la première ligne, se déploieront, et attaqueront à la baïonnette les réserves ennemies qui oseraient leur tenir tête : ils seront précédés des tirailleurs.

« Les huit compagnies de grenadiers serviront de réserve, et marcheront à trois cents mètres derrière eux.

« L'artillerie légère et la cavalerie marcheront sur les flancs des bataillons pairs devenus première ligne, débordant constamment les ailes de l'ennemi, et la cavalerie légère chargera en tirailleurs dès que le moment paraîtra favorable.

« Si le terrain présente assez d'avantages sur un des flancs de la principale attaque, on réunira plusieurs pièces d'artillerie de ligne pour éteindre le feu de l'ennemi et protéger l'attaque des colonnes.

« Si le retranchement ennemi présente un développement plus considérable que le front d'attaque pour une division, la deuxième division disposera ses troupes de la même manière, et la troisième marchera en ligne de bataille en arrière du centre des deux premières, pour soutenir et protéger la double entreprise.

« En cas de non-succès, la retraite s'effectuera dans le

(1) Dans une ligne de retranchements à intervalles, ce travail ne serait pas nécessaire.

même ordre que l'attaque, jusqu'à la hauteur de la première position; et si l'ennemi, par des forces supérieures, parvenait à forcer le mouvement rétrograde, la retraite se ferait alors en échiquier; dans ce cas-là, la cavalerie et l'artillerie légère seraient employées sur les flancs et disposées selon les événements. »

Le maréchal ne donne cette disposition que comme un type qu'il faudra nécessairement modifier pour l'appliquer aux diverses circonstances qui se présenteront.

§ II.

DES HAUTEURS.

De tout temps les hauteurs ont été regardées comme des positions propres à protéger le faible contre le fort. Les Romains, sans attacher peut-être aux positions dominantes la même importance que les guerriers du moyen âge (1), campaient néanmoins de préférence sur les lieux élevés, lorsque d'ailleurs ils y trouvaient à leur portée toutes les convenances que l'on cherche à réunir dans le choix d'un camp. Les modernes, après eux, n'ont pas cessé d'accorder aux hauteurs un des premiers rangs parmi les obstacles qui peuvent ajouter à la force des champs de bataille, et pourtant ils recherchent moins qu'on ne le faisait autrefois ces hauteurs escarpées que gravirait à peine une chèvre. Cette différence d'opinions sur le mérite des hauteurs n'est point, comme on pourrait se l'imaginer, un effet du caprice, mais bien une conséquence de la réflexion et des changements survenus dans la nature des ar-

(1) Cette importance est attestée par les documents historiques et par les ruines des constructions féodales dont le sol est encore partout couvert, en France, en Angleterre, en Écosse.

mes et des méthodes de guerre. Aujourd'hui plus que jamais on cherche à occuper les hauteurs, mais on veut pouvoir en descendre pour profiter de l'occasion, si elle vient à se présenter. Que serait-ce qu'une position qui, ten ant sesdéfenseurs emprisonnés, ne permettrait pas de passer de la défensive à l'offensive. Le canon, d'ailleurs, qui est l'agent le plus énergique de la défense des positions, réclame des pentes ménagées et comme façonnées en glacis. Les pentes escarpées ne sont avantageuses que sur les flancs.

Une chaîne de hauteurs, de même qu'une ligne de retranchements, veut être examinée sous le double rapport du tracé et du relief. La nature, sans doute, dans la distribution des parties saillantes et rentrantes, n'a point tenu compte des règles du flanquement; mais il est souvent facile de compléter son ouvrage à l'aide d'une disposition de troupes ou d'artillerie. On pourra de même, quoique moins facilement peut-être, apporter remède aux défectuosités du relief, qui souvent cessera de protéger les défenseurs, pour couvrir au contraire les assaillants.

L'ingénieur, en traçant une ligne de retranchements, a rempli, autant que son art le comporte, toutes les conditions de résistance, de sécurité et de commodité; et les troupes y trouvant leur place marquée à l'avance, ont pu garnir immédiatement les parapets de la manière la plus favorable. L'occupation des hauteurs n'est pas une chose aussi simple; elle nécessite une reconnaissance minutieuse du terrain, et l'application de certains principes que nous allons essayer d'établir.

Ne voulant point traiter ici de la guerre en pays de montagnes, dont d'autres avant nous se sont occupés avec succès (1), mais seulement de la défense et de l'attaque

(1) Notamment le duc de Rohan et l'archiduc Charles.

d'une chaîne de hauteurs, nous ne dirons qu'un mot de la reconnaissance de ces sortes de positions.

On les examinera, comme déjà nous l'avons dit, sous le double rapport du tracé et du relief. Et d'abord, comment en est dirigée la crête par rapport à la ligne de retraite ? S'en détache-t-il des contreforts : leur direction, leur saillie, la distance de l'un à l'autre; le rôle qu'ils peuvent être appelés à jouer dans la défense; la manière dont ils sont vus par les parties rentrantes. La chaîne est-elle interrompue par des dépressions ou vallées transversales ; la largeur et la profondeur de ces solutions de continuité : n'interrompent-elles pas la communication d'une partie de la chaîne à l'autre ; et n'ouvrent-elles pas, au contraire, des passages faciles d'un versant au versant opposé ?

Les communications, ne fussent-elles que des sentiers, méritent une attention particulière ; il faut n'en omettre aucune ; car *partout où peut grimper une chèvre, un soldat peut y passer*. Les flancs des hauteurs sont souvent sillonnés de ravins plus ou moins profonds, tracés par les eaux suivant la ligne de plus grande pente, ou à peu près. Il faut les explorer avec soin, et prendre toutes sortes de moyens pour les interdire à l'assaillant, surtout lorsqu'ils ne peuvent être vus de la position.

Les bois, les broussailles, les blés hauts favorisent l'assaillant ; il faut les couper ou les incendier. Les villages à mi-côte et à la pointe d'un contrefort sont, au contraire, comme autant d'ouvrages avancés dont les défenseurs peuvent tirer un grand parti.

Quant au relief, on devra en examiner la forme depuis *la ligne de faîte* jusqu'au thalweg : les pentes, les escarpements, les cols, les plateaux ; la manière dont certaines parties commandent ou sont commandées ; celles où peu-

vent agir toutes les armes, et celles où l'infanterie seulement peut combattre en ligne ou en tirailleurs.

L'assaillant, pour éviter une attaque de front, toujours meurtrière, cherchera sans doute à tourner la position : quelles chances le terrain lui présente-t-il pour réussir dans cette manœuvre, et quels moyens de s'y opposer? On devra indiquer les séries de positions à prendre pour disputer le terrain pied à pied; les lignes de retraite et celles, au contraire, qui permettraient un mouvement offensif.

DÉFENSE. Il y a dans toute position, comme on le sait déjà, deux champs de bataille distincts à considérer : celui des défenseurs et celui des assaillants. Dans un retranchement, la ligne de séparation entre ces deux champs de bataille est nettement tracée par le fossé, ou si l'on veut, par la crête extérieure du parapet; car, en dernière analyse, la question se réduit, pour les uns, à la défense de cette ligne, et pour les autres, au contraire, à sa conquête.

Les hauteurs présentent de même une certaine ligne, une certaine barrière fictive, que l'analogie indique de considérer comme l'objet et le terme des efforts des deux partis. Or, cette ligne, cette *crête militaire*, car c'est ainsi que nous proposons de la nommer, la réflexion n'enseigne-t-elle pas à la chercher au passage de la pente supérieure, que l'on veut défendre, à la pente plus raide qui la soutient et qui en forme comme le glacis? C'est assurément ce qu'on ne saurait contester, puisque c'est là que doit être arrêté l'ennemi, si l'on ne veut pas qu'il prenne pied sur la pente supérieure, pente sur laquelle l'égalité se trouverait en quelque sorte rétablie entre lui et les défenseurs.

Dans la comparaison que l'on se sent comme entraîné à établir entre un versant et un parapet, la crête militaire est représentée par la crête extérieure de ce dernier, et la

ligne de faîte par la crête intérieure. Il y a toutefois cette différence entre les crêtes intérieure et extérieure d'un parapet, et les lignes correspondantes d'un versant, que celles-là courent en ligne droite et en restant ordinairement parallèles entre elles (1), tandis que celles-ci, de formes d'ailleurs plus ou moins bizarres, ne conservent entre elles aucune corrélation; c'est au point que la crête militaire, après s'être superposée un instant sur la ligne de faîte (2), s'en éloignera souvent ensuite à plusieurs centaines de mètres. Mais abandonnons cette comparaison qui, bien que propre à achever d'éclaircir les idées relativement à la crête militaire, n'apprend pas la manière de la tracer sur le papier ou sur le terrain, et c'est ce qui maintenant doit être l'objet de nos recherches. En effet, il nous paraît difficile d'opérer judicieusement le placement des troupes destinées à la défense d'une hauteur, si l'on n'a préalablement reconnu et jalonné sur chacune des positions que l'on peut successivement occuper, la direction de la ligne dont il s'agit.

Lorsqu'on vient à observer le versant d'une hauteur en descendant de la ligne de faîte jusqu'au thalweg, on y aperçoit au moins trois pentes distinctes : une première d'abord qui est ordinairement peu inclinée; puis une seconde qui le devient davantage; puis enfin une troisième qui, venant à se rapprocher du plan horizontal, diffère peu de la première. De sorte que, sur un versant à terre coulante, et c'est celui qu'il importe de considérer, le profil se trouve avoir la forme d'un S penché et sans crochets. Les points

(1) En terrain accidenté, le *défilement* altère toujours plus ou moins le parallélisme des crêtes.

(2) La superposition a lieu lorsque, comme dans un toit de maison, les deux versants viennent à se rencontrer brusquement, sans plateau intermédiaire.

supérieur et inférieur sont les intersections de la ligne de faîte et du thalweg par le plan vertical du profil. Pour déterminer graphiquement sur ce même plan le point de la crête militaire, qui n'est autre que le point de passage de la première à la seconde pente, il faut mener d'abord à chacune de ces pentes, ou plus correctement, à chacune des courbes de leur profil, savoir : à la première, la tangente la moins inclinée; à la seconde, au contraire, la tangente la plus roide. Puis, traçant entre ces tangentes-limites, celle des tangentes intermédiaires qui fera des angles égaux avec chacune d'elles, on aura, dans le point de contact de cette tangente, le point cherché de la crête militaire.

Ce point, pour lequel il nous a fallu entrer dans une explication que nous eussions désiré pouvoir abréger, peut être facilement déterminé dans la pratique, d'une manière sinon rigoureuse, du moins suffisamment exacte. Il n'est besoin, pour cela, que de faire placer convenablement trois hommes dans le plan du profil, ou si l'on veut, sur la ligne de plus grande pente qui, bien que généralement à double courbure, ne s'écarte jamais beaucoup de ce plan : de ces trois hommes, l'un se rend au point où la pente supérieure, ou comme on peut le dire, *le plateau*, paraît avoir la moindre inclinaison; l'autre, au point où la deuxième pente, à laquelle nous donnerons le nom de *talus*, semble avoir au contraire le plus de roideur. Soit que le terrain s'oppose ou non à ce que ces deux hommes puissent se voir, on les fera tourner l'un vers l'autre. Maintenant, que l'on fasse marcher entre eux, et toujours dans le plan du profil, le troisième homme, il arrivera un instant, et sans qu'il soit besoin de beaucoup de tâtonnements, que celui-ci offrira aux regards de chacun des deux premiers une égale partie de sa taille, ou une égale partie de la per-

che ou du jalon qu'il tiendrait élevé au-dessus de sa tête (1). A ce moment, ce troisième homme sera à très peu près sur la crête militaire. L'opération étant répétée autant de fois que le réclamera la bizarrerie de la pente, on conçoit que l'on pourra jalonner de proche en proche cette crête, et tracer ainsi la limite de l'espace à occuper.

Mais où placer les défenseurs pour leur procurer le plus d'avantage possible? En arrière et près de la crête militaire, de telle sorte que, tout en ne se découvrant que jusqu'aux épaules, ils puissent apercevoir les pieds de l'ennemi gravissant le talus, à soixante ou quatre-vingts mètres. Cet avantage, qu'il est généralement possible de leur procurer, résulte pour eux de ce qu'ils se trouvent placés plus près que l'assaillant du sommet de l'angle formé par les tangentes menées au terrain, par l'œil et par les pieds de ce dernier (2).

En se reculant en arrière de la crête militaire à une certaine distance, comme à quarante ou cinquante mètres, pour ne tirer qu'au moment où l'assaillant atteindrait cette crête, les défenseurs, outre l'inconvénient de ne pouvoir répéter leur feu, abandonneraient à l'ennemi débou-

(1) La seule circonstance où il deviendrait nécessaire de recourir à une perche serait celle où quelque dépression subite du terrain, comme un trou, une carrière, interromprait tout à coup la continuité de la surface, généralement convexe, qui raccorderait les deux pentes, c'est-à-dire le plateau et le talus. Si cette dépression présentait quelque étendue en longueur et en largeur, et que ses talus ne fussent pas un obstacle, il faudrait préposer des troupes à sa défense, et les placer soit en avant, soit en arrière, de manière à ce qu'elles pussent voir sans être vues.

(2) Il pourrait arriver, si le plateau était peu élevé, que les défenseurs, sans être vus de ceux des assaillants qui graviraient le talus, fussent néanmoins aperçus de plus loin par ceux qui les suivraient en seconde ligne dans ce cas, les défenseurs n'auraient d'autre parti à prendre, pour ne rien perdre de leur avantage, que de se tenir à genoux ou même à plat ventre, jusqu'au moment décisif.

chant sur le plateau, l'avantage qu'ils avaient d'abord : celui de faire à couvert, contre des adversaires entièrement découverts, une décharge rasante (1).

Ainsi, *l'on devra se placer en arrière et assez près de la crête militaire pour faire au moins une décharge à petite portée, avant que l'ennemi ait achevé de gravir le talus. Dans le cas peu probable où cette décharge meurtrière ne l'arrêterait pas, il faudrait le charger à la baïonnette, mais seulement à l'instant où son premier rang atteindrait la crête militaire. Les défenseurs, après l'avoir culbuté, éviteront de s'abandonner à une poursuite dont il suffit que les tirailleurs soient chargés.*

Si, comme il arrive ordinairement, le versant à défendre présentait une suite de plateaux, échelonnés les uns au-dessus des autres, à la manière des ouvrages d'une place, il faudrait déterminer, sur chacun de ceux que l'on voudrait disputer, la direction de la crête militaire, et en déduire, comme précédemment, la position à faire prendre aux troupes. De deux plateaux consécutifs, le plus bas serait occupé par une première ligne ; le plus élevé, par une seconde. Dans la défense pied à pied, si elle devenait nécessaire, ces deux lignes se succéderaient, en effectuant, avec autant de régularité et d'ordre que le permettrait le terrain, le passage des lignes en retraite.

Mais est-il à croire que l'assaillant, après avoir essuyé une dernière décharge à petite portée, puisse conserver assez de vigueur et d'ensemble pour soutenir, sur un terrain d'ailleurs peu favorable, le choc à la baïonnette dont

(1) Ces explications eussent été sans doute plus claires et plus courtes en recourant à des figures ; mais, outre qu'elles eussent entraîné des frais de gravure que nous voulons éviter, nous avons pensé que les lecteurs à qui nous adressons plus particulièrement notre ouvrage, pourraient tracer eux-mêmes ces figures.

devra être immédiatement suivie cette décharge? Assurément des géants n'y résisteraient pas; et si les défenseurs se trouvent réduits à rétrograder de plateau en plateau, ce ne saurait être que par l'effet de quelque manœuvre tournante, et non par celui d'une attaque directe qu'ils peuvent si aisément repousser.

C'est de cette manière que, dans la guerre d'Espagne, les Anglais défendirent plusieurs hauteurs avec un grand succès (1). Ils attendaient froidement que notre intrépide mais malencontreuse infanterie ne fût plus qu'à quelques pas de la crête militaire, en arrière de laquelle ils se tenaient rangés, pour la foudroyer par une salve générale, et la charger ensuite à la baïonnette. Ils s'abstenaient pourtant de s'abandonner à la poursuite, pour ne pas perdre l'avantage qu'ils tenaient de leur position. Ils se bornaient à faire harceler les Français par de nombreux tirailleurs, tandis qu'ils s'apprêtaient à soutenir un nouvel assaut. Quelquefois encore, lorsque le terrain le permettait, leur cavalerie débouchait par les flancs pour consommer la ruine de nos colonnes déjà si maltraitées.

Ces explications, qu'un peu d'attention et de sagacité de la part de nos lecteurs achèvera d'éclaircir et de compléter, nous ont paru de nature à fixer les idées sur la défense des pentes et des sommités par le double moyen des feux directs et de la baïonnette. Mais ce genre d'action, si efficace qu'il soit, ne doit pas dispenser d'avoir recours aux feux de flanc partout où le terrain en permet l'emploi. Ce n'est même qu'en tirant de cette manière que le canon peut devenir utile dans la défense de ces sortes de champs de bataille.

On devra d'ailleurs adopter, avec les modifications con-

(1) Pour la première fois, à la bataille de Talavera. *Voyez* t. III, p. 385.

venables, l'ordre ordinaire sur deux lignes, soutenues par une réserve, du moins pour la défense des points que leur faiblesse naturelle ou que leur position saillante exposerait plus particulièrement aux entreprises de l'ennemi. Sur les pentes escarpées ou couvertes de broussailles, chacune de ces lignes s'écartera quelquefois de la formation habituelle, surtout la première, jusqu'au point de dégénérer en une chaîne de tirailleurs.

Quant à la réserve, son rôle, ici, étant moins de soutenir les lignes, déjà suffisamment protégées par le terrain, que de s'opposer aux mouvements tournants de l'adversaire, sa place se trouve naturellement marquée sur le plateau supérieur, ou, s'il est étroit, au-delà de la ligne de faîte, sur le versant opposé. On conçoit d'ailleurs qu'il faudra la tenir à portée des passages par lesquels l'ennemi pourrait entreprendre de déboucher sur les derrières; et par lesquels aussi elle pourrait entreprendre quelque retour offensif.

Les pentes, pour peu qu'elles aient de roideur, interdisent le concours de la cavalerie dans leur défense immédiate; c'est pourquoi les troupes de cette arme devront se réunir à la réserve, si elles ne peuvent trouver sur les flancs un terrain qui leur permette de charger l'assaillant après qu'il aura été repoussé.

ATTAQUE. Il n'est qu'une seule circonstance où l'on doive se décider à attaquer de front une hauteur convenablement occupée; c'est celle où il devient impossible de la tourner de près ou de loin. Dans tous les cas, il est nécessaire de recourir à deux attaques simultanées, une fausse et une vraie, respectivement dirigées sur le flanc ou sur le front, selon ce qu'on aura décidé.

S'agit-il d'une attaque de front; il n'est, à notre avis,

qu'une seule manière de l'entreprendre avec quelque chance de succès, c'est de la faire exécuter par des tirailleurs en grande bande que l'on soutiendra de près par une ligne de colonnes flexibles et peu profondes. Chacune d'elles pourrait être formée de deux sections seulement ou de quatre au plus.

Serait-il prudent, en effet, en supposant que cela fût possible, de faire avancer sur une pente roide et inégale, sous le feu d'adversaires invisibles, des bataillons en ligne ou en colonne? Si c'était encore que l'artillerie pût séconder leur attaque; mais non, du moins d'une manière efficace; tandis que celle de l'ennemi, au contraire, s'il a pu la placer à mi-côte, les prendra de flanc ou d'écharpe pendant toute la durée de leur mouvement. Des tirailleurs grimpent partout et se dérobent facilement aux projectiles, libres qu'ils sont d'appuyer à droite ou à gauche pour chercher les obstacles. L'ennemi, inquiet de leurs progrès, leur opposera sans doute le même moyen, c'est-à-dire des tirailleurs; mais dès ce moment la partie cessera d'être aussi inégale qu'elle l'était d'abord.

A la faveur de ce combat préparatoire et des obstacles du terrain, les colonnes finiront par gagner peut-être quelque position élevée d'où elles pourront plonger sur les défenseurs et les obliger à rétrograder; mais ce ne sera là qu'un premier pas : s'il ne s'agit que d'en faire un second pour atteindre le plateau supérieur, elles y parviendront peut-être avec de la constance et de nouveaux sacrifices; mais il leur sera généralement interdit d'en faire un troisième, à moins que, au bruit redoublé de la fausse attaque dirigée contre le flanc, les défenseurs alarmés ne consentent à se retirer pour ainsi dire sans combattre.

Les difficultés que nous venons de faire ressortir peuvent se trouver singulièrement diminuées par l'état moral

les deux partis. Que des causes antérieures aient fait perdre à l'ennemi la réputation des armes; qu'on ait déjà reconnu qu'il ne lui est laissé d'autre alternative que de battre en retraite, il sera souvent facile de lui enlever des positions formidables, et dont l'attaque, dans une autre occasion, n'eût été qu'un acte de pure témérité. Cette remarque est plus particulièrement applicable aux bâtiments, car ils exigent dans leur défense, plus encore peut-être que les autres positions, un calme, une confiance et un sentiment que l'on conserve rarement après une défaite.

Ces détails paraîtront longs et minutieux peut-être; mais nous ne regretterons pas de les avoir consignés, s'ils peuvent suggérer quelques réflexions nouvelles sur un sujet aussi intéressant, et que nous avons à peine ébauché.

§ III.

DES BOIS.

Les bois, dont on ne voit pas que les guerriers de l'antiquité aient songé à se faire des champs de bataille, sans doute parce que la nature de leurs armes ne leur permettait pas d'en tirer parti, sont devenus, par l'introduction des armes à feu, des positions que se sont disputées les combattants avec un extrême acharnement. Leur importance s'est accrue avec celle de l'infanterie, qui y trouve un refuge contre les assauts de la cavalerie, et un abri contre les projectiles.

Reconnaissance. Ces sortes d'obstacles présentent dans leur assiette, dans leur périmètre et dans leur organisation intérieure, une variété de circonstances qu'il importe d'avoir examinées avant d'en régler la défense ou d'en projeter la conquête. Quoique d'un aspect assez

souvent uniforme, un bois, pour peu qu'il ait d'étendue, n'est point une localité dont il soit facile de faire la reconnaissance. Sans guide, on s'y égarerait; sans escorte, on y serait sans cesse en danger d'être enlevé. Puis, comme on y marche en quelque sorte à l'aveugle, les guides et les escortes deviennent encore nécessaires pour multiplier les renseignements et les moyens d'exploration.

L'officier chargé d'une mission de ce genre laisse à l'entrée du bois ou de la forêt, un poste du quart environ de son détachement; il suit de sa personne le chemin principal, en ayant soin de se jeter tantôt à droite et tantôt à gauche, pour examiner la nature du bois et les formes du terrain. Il est bon qu'il se fasse accompagner de deux guides, afin de pouvoir confronter leurs rapports : sa troupe, qu'il a divisée en groupes de trois à cinq hommes, selon sa force, suit les chemins latéraux, sans cesser de se tenir en communication avec lui. Craint-il de rencontrer l'ennemi : il pousse en avant-garde même nombre de fantassins et autant de cavaliers, s'il s'en trouve dans son escorte. Il conserve d'ailleurs quelques hommes près de lui pour imposer aux guides et pour servir d'ordonnances. Il veille à ce que les différentes parties de la chaîne ainsi formée marchent à sa hauteur et communiquent entre elles et avec lui. Ces groupes s'arrêtent à la lisière du bois au fur et à mesure qu'ils y arrivent, et s'y tiennent en observation jusqu'à ce qu'un ordre ou un signal les avertisse de ce qu'ils auront ultérieurement à faire.

Ces mesures prises, l'officier se hâte de rassembler les renseignements dont il a besoin pour compléter sa reconnaissance. De ces renseignements, les uns lui seront fournis par la carte du pays; les autres, par ceux des habitants que leur profession appelle journellement à parcourir les bois,

comme les bûcherons, sabotiers, braconniers, contrebandiers, gardes-chasses, etc.; les autres, enfin, par ses propres observations et par les rapports de sa troupe.

Quelle peut être l'étendue du bois? en conclure le temps nécessaire pour le traverser ou pour le tourner (1). Comment en est dessiné le contour? quelles formes affecte-t-il? les parties saillantes et rentrantes y sont-elles distribuées d'une manière favorable à la défense; quelques points ne se prêtent-ils pas plus particulièrement à l'attaque? En France, le périmètre des bois est presque toujours dessiné par un fossé dont les défenseurs peuvent tirer un bon parti; mais duquel aussi peut profiter à son tour l'assaillant pour cacher des troupes ou les faire circuler à couvert.

Le bois est-il en futaie ou en taillis; on fait de bons abatis avec les futaies; les taillis n'en fournissent que de médiocres, et n'arrêtent que bien rarement les tirailleurs d'infanterie: s'ils croissent en mauvais terrain, la cavalerie légère peut souvent les traverser. Quand les bois de pins et de sapins sont jeunes, ils sont ordinairement assez fourrés pour que l'infanterie même n'y puisse pénétrer. Mais avec l'âge, ils se dégarnissent peu à peu; les branches inférieures se dessèchent et tombent, ce qui permet quelquefois à la cavalerie de charger en fourrageurs entre les arbres. Telles sont la plupart des forêts du nord de l'Allemagne et de la Russie. Les bois de lentisques, que l'on rencontre en Afrique, sont formés de buissons jetés çà et là à quelques pas de distance les uns des autres. Ces buissons ont la forme d'un cône dont le diamètre à la base est souvent de trois à quatre mètres, et la hauteur de deux

(1) Une marche à travers un bois, il est bon de le dire en passant, doit être terminée avant la chute du jour.

mètres environ. Caché derrière ces massifs épais, par-dessus lesquels un cavalier peut voir sans être vu, l'Arabe ajuste avec sécurité, se dérobe lestement, rendant feu pour feu au fantassin qui le presse.

Pour l'assaillant, à qui il est interdit de faire une reconnaissance préalable de l'intérieur du bois, c'est beaucoup d'en connaître la nature ; car elle lui révèlera une partie des difficultés de l'attaque, et lui dira même quelles sortes d'ennemis il doit s'attendre à rencontrer.

Le bois présente-t-il des *trouées* (ce sont des espaces libres, ou à peu près, provenant tantôt de la pauvreté du sol, tantôt de défrichements et tantôt enfin de coupes récemment faites) : si ces trouées sont remplies par de hautes bruyères, elles sont ordinairement praticables; elles le sont encore si les bruyères, quoique basses, croissent dans un sable de la couleur ordinaire ; mais un sable noirâtre, mêlé de petit sable blanc, indique un sol spongieux qui, même en été, n'est pas toujours praticable à la cavalerie.

Les chemins. En terrain plat, ils sont ordinairement solides ; dans les bois épais, ils font beaucoup de détours; dans les bois clairs, il sont tracés plus en ligne droite, ne se détournant que lorsqu'ils rencontrent des marais ou des étangs.

Les grandes routes demandent une attention particulière : elles favorisent le mécanisme de la défense, permettent l'emploi de l'artillerie et même de la cavalerie. Comme, de son côté, l'assaillant ne manque pas d'en profiter pour engager des masses qui ne sauraient agir ailleurs, elles deviennent ordinairement le théâtre des plus grands efforts des deux partis. Le plus habile sera celui qui, comme le général Allix dans la forêt de Fontainebleau, lancera le premier ses tirailleurs sur les flancs.

Les chemins de charrois sont les principaux après les grandes routes. Lorsqu'ils sont en bon état, et tracés parallèlement à celles-ci ou à peu près, ils permettent à l'assaillant de pousser des colonnes sur les flancs, et de prévenir son adversaire à quelque nœud ou à quelque débouché important. Ces chemins se prêtent plus particulièrement à cette manœuvre dans les pays accidentés, car ils y sont généralement beaucoup plus courts que les grandes routes : c'est l'habitant qui les a faits pour son usage ; et partout l'on remarque que le but qu'il se propose est de raccourcir les distances, même au préjudice des attelages : puis les chemins qu'il trace ainsi sur des pentes roides ne doivent souvent servir qu'aux voitures vides. Les autres chemins que l'on rencontre dans les bois ne servent qu'à l'exploitation. Souvent éloignés des communications principales, ces chemins offrent peu d'intérêt, car ils ne conduisent que du village à la forêt où ils se perdent plus ou moins immédiatement. L'assaillant doit éviter d'y engager ses colonnes; elles s'y trouveraient bientôt sans direction et dans la nécessité de s'éparpiller.

Les sentiers sont en grand nombre dans les bois et raccourcissent ordinairement la route. Impraticables aux colonnes, ils peuvent du moins servir pour maintenir les tirailleurs, leur faire passer un ordre et assurer leur direction ; ils facilitent la marche des patrouilles, et de petits postes peuvent d'ailleurs en profiter pour se rendre plus promptement à leur destination. Toutefois, comme les sentiers se croisent, se rapprochent, se touchent les uns les autres pour s'éloigner bientôt après, il serait imprudent de s'enfoncer dans un pareil dédale sans y être guidé par des gens sûrs.

Les chemins de toute espèce dessinent dans les bois une sorte de réseau dans lequel on ne doit pas se mouvoir

indifféremment sur une ligne ou sur une autre aboutissant d'ailleurs au même lieu : tantôt il faut suivre la direction la plus courte, et tantôt la plus longue. Pour faciliter la marche et embrasser une plus grande étendue de terrain, on peut, sans se compromettre, partager sa troupe en deux parties, dont chacune, partant de la base d'un triangle, suit les deux côtés pour gagner le sommet. La marche inverse, c'est-à-dire du sommet à la base, serait contraire aux principes ; on arriverait morcelé devant l'ennemi, qui, maître des carrefours, aurait le temps de réunir ses forces et de les faire rayonner à volonté contre l'une et l'autre des attaques.

Enfin, la reconnaissance doit porter sur les eaux stagnantes et courantes. Les ruisseaux, dans cette guerre d'homme à homme, acquièrent une importance qu'ils n'auraient pas dans une autre circonstance. Leur cours est-il parallèle au front d'opérations ; pour peu qu'il soit encaissé, il fournit un abri aux défenseurs et devient un obstacle pour les assaillants : ce cours, au contraire, est-il perpendiculaire à ce même front ; il favorise les embuscades et se prête aux retours offensifs.

Défense. Les préliminaires de la défense d'un bois consistent à faire des abatis à toutes les grandes issues et à tous les saillants que l'ennemi peut facilement aborder. On ouvre d'ailleurs, s'il est nécessaire, des communications de la lisière au point choisi intérieurement pour centre d'action. Tout l'art, dans cette occasion, consiste à défendre le périmètre ; car l'ennemi ayant une fois pénétré, se trouvera à deux de jeu avec les défenseurs. Or, comme il est de principe de tirer des parties rentrantes la principale défense des points saillants, on devra disposer l'artillerie, si l'on en est pourvu, de manière à ce qu'elle porte ses feux en avant de ces points. Il faudra se garder

de la compromettre, et, tout en se ménageant le moyen de la retirer, la couvrir d'abatis.

Quant aux troupes, et le théâtre n'admet que de l'infanterie, il faut tout d'abord en mettre en action la plus grande quantité possible. Ici, les réserves ne pouvant agir avec la même liberté que dans un terrain ouvert, ne demandent pas à être aussi nombreuses que de coutume. Notre opinion est que, après avoir déployé la moitié des troupes en tirailleurs sur le pourtour du bois, on doit former du premier quart restant une seconde ligne mi-partie de petites colonnes, sur les communications, mi-partie de tirailleurs dans le fourré, à cent cinquante ou deux cents mètres de la lisière; et du second quart, une réserve centrale, principalement destinée à s'opposer aux mouvements de flanc de l'assaillant (1).

Il existerait dans le bois des points qui, tels qu'un château, une abbaye, une maison, se prêteraient à une résistance opiniâtre, qu'il faudrait y placer des troupes et en organiser convenablement la défense (2).

Attaque. Il est besoin, pour bien se rendre compte de l'attaque des bois, de les distinguer en trois classes : 1° Les bois touffus, qui ne comportent que l'action des tirailleurs; 2° Les bois assez clairs pour que de petites colonnes puissent les parcourir sans se rompre; 3° Les bois de l'une ou de l'autre de ces espèces, qui présentent

(1) Comme il serait absurde de faire rester de la cavalerie en avant d'un bois que l'ennemi s'apprête à attaquer, les troupes de cette arme ne doivent pas attendre au dernier moment pour aller prendre quelque position, soit sur les flancs, soit sur les derrières du bois, d'où elles puissent charger avec avantage. Toutefois, l'on conserve quelques cavaliers pour porter les ordres et servir d'ordonnances.

(2) Les mesures relatives à cette défense ressortissent du cours de fortification auquel nous renvoyons : *voyez* d'ailleurs le dernier paragraphe de cette leçon, intitulé : *des villages.*

dans leur intérieur des *trouées*, où peuvent agir des masses plus ou moins nombreuses de troupes de toutes armes.

Les bois, quelle que soit leur nature, demandent à être défendus et attaqués d'après les mêmes principes que les autres positions : ainsi l'on y retrouve à faire l'application de la disposition sur deux lignes soutenues par une réserve en troisième (1). Seulement, la formation intérieure de chacune d'elles et leurs distances relatives devront être modifiées selon que le réclamera la nature particulière du théâtre. Dans l'attaque des bois de la première classe, force sera, du moment où l'on aura pénétré, de ne former les deux lignes que de tirailleurs, à quatre-vingts ou cent mètres l'une de l'autre : outre que, à une plus grande distance, l'appui ne serait pas assez immédiat, la seconde ligne étant éparpillée et couverte par le taillis, n'a que peu de chose à craindre des balles. La réserve suit en colonnes sur les chemins, à trois ou quatre cents mètres de la seconde ligne.

Dans les bois de la seconde espèce, mêmes dispositions que précédemment, quant à la première ligne et à la réserve; mais la seconde ligne, au lieu de s'avancer dispersée en tirailleurs, formera une série de petites co-

(1) Une seconde ligne, soit qu'on la présente en petites colonnes ou dispersée en tirailleurs, est de toute nécessité : 1° pour rassurer et remplacer les hommes de la première qui, toujours trop pressés de brûler leurs cartouches, manquent bientôt de munitions; 2° pour prévenir les effets de la crainte et des méprises. Au bruit d'une fusillade un peu vive que répètent, en le déplaçant souvent, les échos si nombreux dans les forêts, les tirailleurs inquiets hésitent à s'avancer et se tapissent derrière les arbres; sans une seconde ligne pour les encourager, l'attaque ne marche pas. 3° Puis, en cas d'échec, cette seconde ligne devient la digue qui s'oppose à la fuite des premiers et aux progrès de ceux qui les pressent.

lonnes d'un front assez peu étendu pour passer partout. A la bataille de Hohenlinden, les Autrichiens étaient parvenus à chasser d'un bois, où s'appuyait la droite du centre de l'armée française, plusieurs bataillons de tirailleurs : il était de la plus grande importance de reprendre ce bois, dans lequel l'ennemi avait à son tour dispersé des myriades de combattants ; le général Moreau le fit attaquer, non par des masses qui n'auraient pu y pénétrer, non par des tirailleurs dont l'action, d'ailleurs incertaine, eût demandé un temps que l'on ne pouvait y consacrer, mais par des compagnies isolées. Chacune d'elles formait une petite colonne qui, marchant tantôt par sections et tantôt par le flanc, circulait facilement à travers le bois. Quelques éclaireurs seulement flanquaient les colonnes; l'ennemi, sans cesse refoulé, ne tint qu'un moment devant cette disposition mixte, et le bois fut irrévocablement conquis.

Dans les bois qui recèlent des espaces libres, des villages, des châteaux, etc., on emploiera, suivant leur nature, l'une ou l'autre des dispositions précédentes; mais avec un renfort de troupes de toutes armes, destiné à combattre dans les trouées. Ce renfort, que l'on aura soin de tenir à portée des attaques, s'avancera par les chemins, qui ne sont pas rares dans ces sortes de bois.

Quel que soit le bois que l'on se propose d'attaquer, l'ennemi étant à couvert, on devra former ses dispositions à l'abri de son feu; puis, jusqu'à ce que l'on soit dans le bois, ce qui égalisera la partie, ne pas songer à tirer, mais bien à gagner la lisière au plus vite, sans pourtant courir à perdre haleine : après une marche trop rapide, qui d'ailleurs expose les plus ardents, le soldat essoufflé ne saurait plus faire un bon usage de son arme.

Le choix du point d'attaque n'est pas une moindre affaire que s'il s'agissait d'une ligne de retranchements.

Parmi tant de saillants que présente ordinairement le périmètre d'un bois, auquel donner la préférence? À celui dont l'occupation mènera par le plus court chemin sur les communications de l'adversaire; ou bien encore à celui qui, lorsqu'on sera dans le bois, permettra d'en longer la lisière latérale : de cette manière on n'a qu'un flanc à garder, et l'on se ménage l'avantage contre les retours offensifs qui viendraient de la campagne. Souvent d'autres motifs devront être pris en considération, mais ils échappent aux règles et ne sauraient trouver place ici.

L'assaillant doit aussi apporter une grande maturité dans le choix de ses dispositions, car la nature du théâtre permet difficilement de les changer, une fois qu'elles ont reçu un commencement d'exécution. Au reste, les défenseurs éprouvent, de leur côté, une grande difficulté à apprécier le progrès et la direction des attaques. L'assaillant, pour accroître cette difficulté ne doit pas manquer de tenir ses desseins cachés le plus longtemps possible, ni de multiplier les fausses attaques.

Mais ce ne sont là que des précautions accessoires; l'opération en réclame de plus essentielles encore, et sans lesquelles il n'y aurait pas de succès à espérer. Il faut ranger parmi ces dernières 1° les manœuvres contre le flanc et les derrières de l'ennemi : manœuvres souvent fort délicates, mais dont le résultat est presque toujours l'évacuation du bois; 2° le choix des troupes destinées à la principale attaque; car si elle n'était exécutée avec une extrême vigueur, et pourtant avec méthode, on perdrait beaucoup de monde, et encore finirait-on par échouer. Ce serait un mal souvent sans remède que d'être chassé d'un bois après en avoir conquis la lisière. Or, ce mal, devant un ennemi vigoureux, qui entend l'emploi des réserves, peut être la conséquence immédiate ou d'un

manque d'ensemble ou d'un moment d'hésitation. Le moyen de s'opposer à un retour offensif, lorsqu'une fois l'on a pris pied dans le bois, est d'occuper fortement tous les chemins, afin de ne laisser à l'ennemi aucune possibilité de réagir avec des colonnes. Les Autrichiens auraient eu cette attention à Hohenlinden, qu'ils n'auraient pas perdu le bois qu'ils avaient conquis.

Enfin, une dernière précaution dans l'attaque d'un bois, c'est de faire suivre les troupes engagées par une arrière-garde d'autant plus forte que le bois est plus étendu et le terrain plus accidenté. Cette arrière-garde, qu'il ne faut pas confondre avec la réserve, est destinée à repousser les entreprises de l'ennemi sur les derrières. Tout en ayant soin de rester assez en arrière pour bien remplir l'objet de sa mission, elle serre cependant les premières troupes d'assez près pour ne pas s'exposer à en être séparée; elle donne à ses flancs, qu'elle couvre d'éclaireurs, une attention particulière; car c'est par là, seulement, que l'ennemi peut tenter un retour offensif.

§ IV.

DES VILLAGES.

Les villages ne doivent être occupés que lorsque les localités en favorisent la défense, et que cette défense se lie à l'exécution du plan général d'opérations. Des villages de forme arrondie, dans lesquels la contiguité des maisons forme des rues d'une certaine régularité, seront toujours plus favorables à la défense, toutes choses égales d'ailleurs, que ceux de forme allongée, ou composés d'habitations jetées çà et là, sans liaison ni adhérence entre elles.

Les villages dont l'occupation peut importer à une armée sont : 1° ceux qui forment ou protègent un défilé; 2° ceux

qui couvrent le front ou les flancs d'une ligne de bataille; 3° ceux qui peuvent permettre d'arrêter une poursuite et d'assurer une retraite; 4° ceux qui entrent dans un réseau de postes; 5° ceux enfin qui, se trouvant à portée de l'armée, renferment des hôpitaux, des magasins, des convois, des usines, dont la perte deviendrait une véritable calamité (1).

Un seul coup d'œil du général sur la position géographique et le site particulier d'un village a pu faire arrêter son occupation; mais cette occupation, pour être convenablement effectuée, nécessite au préalable une foule de données et de renseignements, 1° sur les environs; 2° sur la manière dont ils commandent ou sont commandés; 3° sur la distribution et la construction des maisons; 4° sur l'église et les autres grands édifices qui peuvent servir de réduits; 5° sur le temps et les moyens nécessaires pour en préparer la défense et celle de tout le village; 6° sur le nombre et l'espèce de troupes à y placer; 7° sur les ressources de tout genre qu'il peut offrir, etc., etc.

Un village isolé que ne protégeraient pas ou des escarpements, ou une rivière, ou une disposition de troupes en arrière et sur les flancs; un village, en un mot, que l'ennemi pourrait aborder de tous côtés, ne saurait être défendu efficacement, et ne devrait pas être occupé. Il en est de même de tout autre que l'ennemi peut négliger et laisser sur ses derrières.

Défense. Selon que le temps le permet, on ferme toutes les avenues du côté de l'ennemi par des épaulements, des barricades, des abatis; on pratique des créneaux dans les murs, des banquettes derrière les haies. L'organisation de la défense de l'église, du château, et généralement de

(1) *Voyez* la leçon sur les *Positions*.

tout édifice dont la résistance peut arrêter l'assaillant, demande un soin particulier. On use, dans cette circonstance, de toutes les ressources que présente la fortification passagère : barricades, palanques, palissades, abatis, coupures, inondations : tous les moyens sont bons, pourvu que l'emploi en soit calculé sur le temps dont on peut disposer.

Bien que l'artillerie doive se placer de préférence aux points les plus vulnérables, et sur ceux d'où elle peut produire un plus grand effet, il faut pouvoir la mobiliser sans cesse, et lui préparer des épaulements et des plates-formes en plusieurs endroits : les feux sont le grand agent de la défense ; mais surtout les feux de flanc et d'écharpe, exécutés à petite portée (1).

Un petit corps de cavalerie peut rester dans l'intérieur du village ; mais la majeure partie des troupes de cette arme doit être échelonnée en arrière des deux flancs, pour empêcher l'ennemi de tourner la position, et charger, au moment de l'assaut, la queue de ses colonnes.

L'infanterie se partage en trois parties : la première occupe, en dehors du village, de manière à ne pas être coupée, ceux des points que l'on peut disputer avec avantage. Les issues que l'on tiendra ouvertes pour sa retraite devront pouvoir être fermées aussitôt après sa rentrée. Il suffit, en général, d'un seul rang de soldats derrière les haies, les murs, les palissades ; tandis que les rues et les autres grands passages doivent être occupés par des pelotons en masse ; des hommes isolés occupent celles des maisons d'où l'on peut protéger l'enceinte extérieure. La deuxième partie, divisée en petits postes faciles à rallier, est placée derrière les points les plus exposés et dans les car-

(1) Reportez-vous à la leçon sur l'*artillerie*.

retours voisins de l'enceinte : ces postes sont destinés à soutenir et à relever les troupes avancées. La troisième partie se tient concentrée au milieu du village, et, s'il est possible, dans une place ouverte, également éloignée de tous les points d'attaque : l'objet de cette réserve est de repousser l'ennemi partout où il se présente ; de recevoir les troupes avancées, et de couvrir la retraite, dans le cas où l'on serait obligé d'évacuer le village. On retrouve dans cette disposition en trois masses, l'application du principe fondamental des ordres ordinaires de bataille.

Le grand point étant d'entretenir des communications promptes et faciles du centre à la circonférence, et entre les différents postes établis sur cette circonférence, on pratique, dans les murs et les haies, autant d'ouvertures qu'il en est besoin pour atteindre ce but essentiel.

Les sorties, si l'occasion se présente d'en faire, doivent être conduites brusquement et néanmoins avec précaution; on garnit fortement la partie du village par laquelle doivent rentrer les troupes ; on leur prescrit de se borner à repousser l'ennemi, en évitant de s'abandonner à une poursuite inconsidérée.

La résistance doit d'abord consister dans la défense des dehors, puis ensuite dans celle de l'enceinte même; c'est là surtout que le terrain doit être disputé pied à pied par les troupes réunies de la première ligne et de la deuxième, secondées, autant que le comporte le terrain, par les efforts de l'artillerie et de la cavalerie. L'ennemi pénètre-t-il ; la réserve le charge de flanc, tandis qu'il est arrêté par le feu des maisons et des barricades. Est-on forcé d'évacuer certaines parties du village, parce que les flancs et les derrières seraient sérieusement menacés; on prend une nouvelle ligne, on tente des re-

tours offensifs et l'on combat jusqu'à la dernière extrémité.

Attaque. Les villages sont de ces obstacles dont il ne convient d'entreprendre l'attaque que lorsqu'il n'est pas d'autre moyen d'arriver au but que l'on se propose. Cette opération, comme toutes celles où l'on se trouve avoir contre soi les localités, réclame une supériorité de forces et de moyens matériels. Les pièces de 12 et les obusiers sont surtout nécessaires : les uns, pour détruire les obstacles, les autres pour plonger dans l'intérieur et y jeter le désordre et la confusion. L'incendie est un moyen qui manque rarement de contraindre les défenseurs d'un village à le quitter; mais, s'il ferme un défilé au-delà duquel on ne puisse se porter sans le traverser, l'on se trouve momentanément arrêté, et l'ennemi que l'on voulait atteindre a le temps de se soustraire à la poursuite.

Les villages, de même que les places de guerre, présentent des points faibles et des points forts : s'il serait imprudent de se porter contre ceux-ci, il ne le serait pas moins d'attaquer à la fois tous les autres. On estime qu'il faut, en général, réduire ses efforts à trois points : une attaque vraie et deux fausses attaques. On partage à cet effet ses forces en six parties : trois pour agir immédiatement; deux pour protéger les flancs des attaques, les soutenir, les renforcer, et manœuvrer à petites portées sur les derrières; la sixième, plus forte que les autres, pour servir de réserve.

Les batteries préalablement dirigées contre le village, ayant produit un effet suffisant, les trois premières parties s'avancent en colonnes, précédées de nombreux tirailleurs et suivies d'un détachement de sapeurs; les trois dernières suivent le mouvement, à des distances plus ou moins grandes. On a soin de mettre à profit les moindres circonstances locales pour dérober sa marche, donner le

change à l'ennemi et se mettre à couvert. Les trois colonnes d'attaque devant aborder simultanément le village, on réglera l'instant de leur départ et la vitesse de leur marche, de manière à atteindre ce but. Ces colonnes seront généralement formées par sections et fortes au plus d'un demi-bataillon. Parvenus à portée des premiers obstacles, les sapeurs s'avanceront armés de leurs outils pour pratiquer des passages. Les têtes de colonnes, qui jusqu'alors n'avaient point tiré, joindront leurs feux à ceux des tirailleurs, pour protéger le travail.

Les colonnes pénètrent par les ouvertures, attaquent et culbutent les masses qu'on leur oppose, les poussent vivement dans les rues et sur les places. Les tirailleurs, dont la chaîne circulaire a dû se resserrer à mesure qu'elle s'approchait de l'enceinte, franchissent les haies, escaladent les murs, s'emparent de quelque maison ou de quelque éminence d'où ils puissent tirer avec efficacité. Libres de leurs mouvements et habiles à passer partout, ce sont souvent les premiers à pénétrer. Si l'attaque est repoussée, on la renouvelle avec des troupes fraîches, prises sur la réserve. Enfin, maîtres de l'enceinte, les sapeurs ouvrent des communications, aplanissent et renversent tout ce qui, formant obstacle, peut empêcher la liaison des attaques et favoriser les retours offensifs. Dès que l'on a pris pied dans l'intérieur du village, les réserves doivent s'approcher vivement, soit pour aider à culbuter la réserve de l'adversaire, soit pour assurer l'occupation du village ou des parties conquises.

On suivrait une marche et des procédés analogues, dans la défense et l'attaque d'une ferme, d'un château, d'une maison isolée (1).

(1) *Voyez* les Traités de fortification et le *Guide de l'officier en campagne*, par le comte de Cessac.

Notre tâche est remplie, quant à la partie dogmatique de nos leçons; mais celle des professeurs ne le serait pas, s'ils ne joignaient de nouveaux détails aux détails déjà si nombreux et si variés que nous avons cherché à rassembler dans nos volumes: il est besoin qu'ils multiplient les exemples, qu'ils créent des hypothèses, qu'ils crayonnent des cartes, des figures, pour diminuer la sécheresse de la matière, et ajouter à la clarté de leurs explications. La comparaison des faits et des méthodes, lorsqu'elle peut s'établir, est un moyen d'enseignement que nous devons recommander; il n'en est pas de plus fécond pour propager et perfectionner un art qui, né de l'expérience plus encore que de la spéculation, demande que l'on rétrograde ainsi sans cesse dans le passé, pour faire un pas, un seul pas dans l'avenir.

Heureux, si nos efforts, en répandant le goût des études philosophiques et militaires, toujours un peu négligées parmi nous, peuvent ouvrir la voie à quelque perfectionnement d'où naisse, avec de nouvelles garanties pour les droits et le bien-être des sociétés, une plus grande stabilité des empires. Heureux surtout, s'ils contribuent à étendre le culte de la JUSTICE, de cette reine des Vertus, sans laquelle il n'est plus de gouvernement possible depuis que, par un progrès qu'il faut se garder de méconnaître et que l'on tenterait vainement d'arrêter, les masses ont conquis le droit de tout voir, de tout dire, de tout contrôler!

CINQUANTE ET UNIÈME LEÇON.

LITTÉRATURE MILITAIRE.

PÉRIODE DE 1100 A 1700.

§ I. Objet de cette revue. — Esprit dans lequel elle est écrite. — Premiers écrivains militaires français et autres : VILLEHARDOUIN ; JOINVILLE ; VILLANI ; FROISSART ; BOUCICAUT (pour ses actions et non comme auteur) ; COMINES ; MACHIAVEL ; GUICHARDIN ; GIOVO (Paolo) ; FLEURANGES ; DU BELLAY ; plusieurs écrivains de ce nom. MONTLUC ; CASTELNAU ; BRANTÔME ; LANOUE ; d'AUBIGNÉ ; SULLY. — § II. Écrivains militaires contemporains de Louis XIII. BASSOMPIERRE ; ROHAN ; plusieurs autres écrivains français et étrangers pour la période de la guerre de Trente-Ans. — § III. Nouvelle et plus grande multiplicité des écrits militaires ; nécessité de les distinguer en genres et en espèces ; il en est peu qui satisfassent le jugement et le goût : la littérature militaire est encore dans l'enfance : MONTECUCULLI ; TURENNE ; CONDÉ (comme grand capitaine) ; LUXEMBOURG (comme grand capitaine) ; VAUBAN ; CATINAT ; FEUQUIÈRES.

§ 1.

(1100—1600.)

La certitude où nous sommes que le zèle des élèves les portera plus d'une fois, dans le cours de la carrière, à revenir sur des matières qui ne sauraient être qu'effleurées dans les écoles, nous détermine à leur indiquer, parmi tant d'ouvrages que présentent nos catalogues, ceux qu'ils pourront consulter avec plus de confiance et de fruit. Ce nouveau travail, pour lequel nous suivrons l'ordre des dates, afin de montrer le progrès de la littérature militaire, reproduira, dans un premier tableau, la physionomie générale de chaque période : ce sera le frontispice de la galerie des auteurs qui l'auront illustrée.

Si les écrits dogmatiques semblent les plus propres à hâter la connaissance de certaines parties de l'art de la guerre, ils ne sauraient entièrement suffire. Que serait-ce qu'une instruction qui n'embrasserait qu'une nomenclature et des détails techniques ? Que serait-ce que l'étude de constitutions militaires et d'organisations tactiques, si elle n'était nourrie de faits, de comparaisons et de réflexions. L'art militaire, plus qu'aucun autre art, veut être envisagé sous un point de vue philosophique qui nécessite de recourir sans cesse, non-seulement à son histoire propre, mais encore à l'histoire plus étendue des événements militaires. On nous verra donc accorder une place à ceux des historiens de ces événements que leur réputation a pour jamais accrédités dans la postérité.

On ne doit pas s'attendre à nous voir donner à cette matière toute l'extension qu'elle comporterait, et des deux points de vue, littéraire et histori-

que, sous lesquels il conviendrait d'examiner ces auteurs, nous insisterons de préférence sur le dernier. Sous le rapport du style, les historiens des premiers âges de la langue ne sauraient plus être des modèles; et, indépendamment que le côté littéraire nous importe moins que celui des faits et des réflexions, nos lecteurs connaissent déjà ceux des auteurs modernes qui, sous ce rapport tout spécial, ont droit à l'admiration.

Déjà quelques écrivains se sont autorisés à comprendre sous le terme laconique de *littérature militaire*, l'ensemble des productions quelconques relatives à la doctrine et aux événements militaires, nous n'hésiterons point à suivre leur exemple, et pourquoi non? Les écrits des Guibert, des Foy, des Lamarque, des Dumas, et de tant d'autres auteurs nationaux et étrangers, ne donnent-ils pas droit de consacrer cette nouveauté, si audacieuse qu'elle puisse paraître? les Allemands sont allés plus loin; ils ont des journaux de la *littérature militaire* (1).

Nous saisirons d'ailleurs cette occasion pour faire connaître certains personnages qui, auteurs ou non, ont fourni matière à des écrits instructifs. C'est ainsi que figureront dans cette revue, bien que n'ayant aucun titre littéraire, plusieurs de nos grands capitaines. Que si l'on trouvait à redire à quelques-uns de nos tableaux, nous nous empresserions d'observer : 1° que nous ne les donnons que comme des ébauches; 2° que des omissions et des erreurs s'attacheront toujours à un travail de cette nature; 3° que nous n'avons rien négligé pour en purger le nôtre; 4° que d'ailleurs nous avons écrit de conviction et avec le désir sincère de ne désobliger personne.

Nous remonterons à ces expéditions d'Orient auxquelles nos Français des 12e et 13e siècles prirent une part si active et si glorieuse. C'est d'ailleurs à ces expéditions que se rattachent les plus anciens monuments de notre langue, écrits en prose. Le besoin de raconter pour tous, et surtout pour un sexe qui ne devait entendre que l'idiome vulgaire, des événements si dignes de l'intérêt et de la curiosité de la nation, paraît avoir provoqué ces premiers essais. Des écrits qui nous font pour ainsi dire assister à la naissance de la langue, ne sauraient avoir l'attrait des productions d'un âge plus avancé; mais on y trouve des faits rapportés avec une naïveté qui, seule, en garantirait l'exactitude, si l'on ne savait d'ailleurs qu'ils nous viennent des contemporains et souvent des acteurs mêmes. Telles sont, quoique avec un mérite différent, les chroniques de Villehardouin et de Joinville.

VILLEHARDOUIN (Geoffroy de) naquit dans un château des environs d'Arcis-sur-Aube, vers l'année 1167. Maréchal de Champagne au moment où les barons français entreprirent la quatrième croisade, il se joignit à eux; et, tantôt comme négociateur, tantôt comme guerrier, il devint l'âme de l'expédition, dont il fut en quelque sorte le chef-d'état-major. Il en fut aussi l'historien, et les événements qu'il raconte comprennent l'espace de neuf années, de 1198 à 1207. Le plus considérable est la prise de Constantinople, qu'il décrit avec intelligence et méthode, quoique brièvement. S'il n'entre pas dans des détails qu'un militaire aimerait à rencontrer, il explique du moins avec soin les ordres généraux de bataille et toutes les particularités des combats. Promu à la dignité de maréchal de Romanie par l'empereur Baudoin, il sauva les débris de l'armée à l'issue du combat contre les Bulgares, où fut fait prisonnier ce prince. Villehardouin termina sa carrière en Thessalie où les munificences de l'Empereur lui avaient fait un établissement considérable. Son histoire a été reproduite dans une foule d'éditions dont la meilleure est encore aujourd'hui celle de Ducange (2). Elle est ac-

(1) Il en sera parlé à la fin de cette revue.

(2) Cet annotateur infatigable, dont il est à propos de dire un mot en passant, vécut sous Louis XIII et Louis XIV. De l'aveu de ses contemporains, confirmé par la postérité,

compagnée d'un glossaire et d'une version en français moderne, sans lesquels il serait difficile de lire l'ouvrage. L'édition plus moderne de Buchon présente, comme continuation de l'histoire de Villehardouin, les mémoires jusqu'alors inédits de Henri de Valenciennes.

JOINVILLE (Jean, sire de) naquit en Champagne, en 1224. Attaché fort jeune au comte Thibaut, son seigneur, il en devint l'ami et le sénéchal. Il est remarquable que la Champagne, qui déjà avait donné tant de guerriers aux croisades, devait encore leur fournir des historiens. On était en 1245; sur la nouvelle que Louis IX a formé le projet d'aller combattre les infidèles, le jeune et pieux sénéchal prend la croix et vient se joindre au saint roi. Admis dans son intimité, et sans cesse à ses côtés durant tout le cours de l'expédition, d'un esprit d'ailleurs fort orné pour l'époque, nul mieux que Joinville n'en pouvait retracer les tristes particularités. Nous faisions pressentir, il n'y a qu'un instant, que les dames avaient contribué à mettre en crédit la langue nationale : ce fut à la sollicitation de la reine Jeanne, épouse de Philippe-le-Bel, que le sénéchal se décida à publier ses mémoires : tel en est le mérite que l'auteur, qui semblait n'avoir aspiré qu'à la gloire militaire, s'est rendu plus célèbre par sa plume que par son épée. L'historien de saint Louis n'est pas plus explicite que son devancier sur les détails techniques, mais il associe parfaitement son lecteur aux événements généraux. Il faut voir avec quelle candeur, quelle naïveté, quelle clarté il décrit le combat de la Massoure et la mort du téméraire comte d'Artois. Et qui ne serait touché jusqu'aux larmes en l'entendant raconter les misères de l'armée et la captivité du roi? Joinville a dans son expression une vivacité et un enjouement qui, même aujourd'hui, le font lire avec plaisir. Mais ce qui surtout porte à le recommander aux militaires, c'est qu'il fournit sur les milices de l'époque, chrétiennes et orientales, des renseignements qu'on ne trouverait point ailleurs. Les éditions de ses mémoires ne manquent pas, mais il n'en est pas de plus riche en observations et dissertations instructives et curieuses que celle de Ducange; les autres plus récentes n'en sont pour ainsi dire qu'une répétition. Joinville ne termina sa longue et honorable carrière qu'après avoir vu régner six rois. Sa mort, d'une date incertaine, est fixée par quelques critiques en l'année 1317 (1).

Aux siècles héroïques des croisades succèdent les siècles, non moins féconds en événements, de la rivalité de la France et de l'Angleterre. Cette période, que nos publicistes s'occupent d'explorer avec ardeur, avait aussi paru à un de nos illustres généraux une riche mine à exploiter dans l'intérêt de l'art militaire. Il nous promettait même un grand ouvrage à ce sujet, quand la mort est venue le frapper au milieu de ses recherches. Nous, qu'il initiait à ses travaux et qu'il honorait de son amitié, nous pouvons mieux que personne exprimer des regrets d'une si grande perte. Mais si le général Lamarque n'est plus, il reste une foule d'écrivains à qui il ne manque ni zèle ni capacité pour reprendre ce qu'il avait commencé.

Ducange fut le plus érudit de son siècle. En possession de toutes les langues et de tous les dialectes, il puisa dans un nombre infini de manuscrits et de pièces originales des documents aussi rares que précieux sur l'histoire, les mœurs et les usages des siècles les plus obscurs. On aurait peine à croire à tant de travaux de la part d'un même homme, si les originaux, tous écrits de sa main, n'étaient encore en état d'être montrés. S'il n'a point cette célébrité dont jouissent à bien moins de frais certains auteurs, c'est qu'il est peu d'appréciateurs d'un travail aussi aride que celui auquel il se livra : des recherches, des notes, des dissertations et des traductions, ne sauraient fonder une grande réputation littéraire.

(1) N'omettons pas de recommander à nos lecteurs l'immortelle Histoire des croisades de M. Michaud. Les pièces originales relatives à ces expéditions ne pouvaient être mises en œuvre avec plus de talent et de conscience.

La langue est encore loin d'être fixée, et cependant les historiens sont déjà plus faciles à comprendre et plus agréables à lire. On voit s'animer le 14e siècle sous la plume de l'ingénieux et spirituel Froissart ; le 15e est raconté par divers chroniqueurs au milieu desquels se distinguent Enguerrand de Monstrelet, Lefèbvre de Saint-Remy, Mathieu de Coucy, Molinet. Contemporains des premiers essais de la poudre à canon, ces auteurs ne sauraient être compulsés sans intérêt par les militaires ; mais aucun n'approche du premier pour le nombre et l'importance des faits qu'il rapporte : nous lui consacrerons un article lorsque son rang sera venu.

Il est digne de remarque, et l'orgueil national ne saurait nous dispenser de le consigner, il est digne de remarque que, à une époque où la France ne compte encore que de naïfs chroniqueurs, l'Italie possède déjà de judicieux historiens : à la place des minutieux détails d'une fête ou d'un tournoi dont sont remplies les pages des premiers, les seconds nous déroulent avec art les intérêts et le mouvement des sociétés. Les grands coups d'épée de la chevalerie ne les émeuvent pas ; mais, en revanche, ils concentrent toute leur attention sur les événements généraux de la guerre ; ils en scrutent les causes et les conséquences ; ils vont même jusqu'à fournir des renseignements sur les milices belligérantes, sur le théâtre des opérations, sur le mérite et la capacité des chefs. Ce que nous disons ici de l'Italie en général, doit s'entendre plus particulièrement de Florence, où il semble que, d'un commun accord, les arts, la philosophie et l'histoire se fussent donné rendez-vous. Les plus anciens des illustres Florentins que nous trouvions à citer sont les frères Villani, surtout l'aîné.

VILLANI (Jean) naquit vers la fin du 13e siècle. Il commença, jeune encore, ses *Storie Fiorentine*, travail immense, qu'il fit remonter d'abord aux premières époques du monde, et dans lequel il comprit, jusqu'à l'année 1348, qui fut celle de sa mort, les principaux événements contemporains de l'Europe et de l'Italie. Il nous apprend lui-même (1) que la lecture des écrivains de l'ancienne Rome, et le désir d'élever un monument à la gloire de sa patrie, en rapportant à ses annales celles du reste du monde, l'avaient engagé à cette grande entreprise. Son histoire est une des plus anciennes en langue vulgaire ; la prose italienne lui dut d'immenses progrès. Témoin de l'origine des factions *Blanche* et *Noire*, il raconte les désordres occasionnés par ces querelles, l'inutile intervention de Charles de Valois, la proscription d'un grand nombre de citoyens, entre autres du Dante, auquel il rend un témoignagne bien remarquable dans la bouche d'un contemporain. — Au commencement du 14e siècle, il parcourut la France, et suivit dans tous ses détails la guerre de Philippe-le-Bel contre les Flamands. On doit avoir d'autant plus de confiance dans le récit qu'il en a fait, qu'il réunit, à un rare mérite d'observation, le double titre de témoin oculaire et d'étranger. Tour à tour banquier, ambassadeur et premier magistrat de la république, Villani avait vu la société sous ses divers aspects et dans les différentes circonstances de son existence ; aussi ne manque-t-il pas d'être explicite dans tout ce qu'il rapporte ; il parle avec le plus grand sens d'administration, d'impôts, de commerce. C'est dans son ouvrage qu'il faut voir le tableau de ces républiques marchandes du moyen âge, pleines d'activité, de turbulence et de science des affaires ; c'est là qu'il faut chercher ce qu'étaient, à cette époque, et la lourde gendarmerie italienne et les méprisables *condottieri*. C'est sur la foi de Villani ou plutôt de Mathieu son frère et son continuateur, que s'est accréditée l'opinion que les Anglais avaient fait usage du canon à la bataille de Crécy. Le temps n'a point rayé des livres classiques de

(1) Livre VIII, chap. 36.

l'Italie l'histoire des Villani; elle se trouve reproduite dans la collection imprimée à Milan en 1802.

FROISSART (JEAN), né à Valenciennes, en 1333, fut à la fois historien et poëte. Véritable chevalier errant, si tant est qu'il fût chevalier, Froissart passa une partie de sa vie à voyager, interrogeant les lieux et les personnes, chantant la prouesse et la galanterie. Dans sa passion de voir et d'apprendre, il visita la sauvage Ecosse, l'Angleterre, l'Italie, menant partout la vie légère d'un troubadour, recherché des rois et des barons. Véritable Horace des temps féodaux, il ne se pique ni de courage ni d'adresse *en fait d'armes*. Il n'a donc pas, comme Villehardouin et Joinville, l'avantage d'avoir assisté aux combats qu'il décrit; mais il tient ses renseignements des acteurs mêmes, au milieu desquels il fut toujours *le bien venu*.—Ces détails, sur la vie de Froissart, montrent assez quel doit être le caractère de ses ouvrages. Il n'est pas un historien qui ait plus de charme et de naturel : son livre est un témoignage vivant du temps où il a vécu. On y retrouve, à côté des tableaux les plus suaves des mœurs et des habitudes chevaleresques, les plus hideuses scènes de barbarie : ce sont des guerres sans interruption, accompagnées d'incendies, de massacres, de pillage, où figurent, sous le nom de *Routiers*, des bandes de stipendiaires, sans pitié, sans aveu, sans patrie, plus ennemis de leur parti que l'ennemi même. On conçoit que Froissart a pu mettre plus de vérité dans la peinture des mœurs, que d'exactitude dans le récit des événements; mais encore qu'il soit incomplet et par fois incorrect, on peut y recourir avec fruit, en s'éclairant des glossaires dont sont accompagnées ses diverses éditions et notamment celles publiées en Angleterre.—Presque tous les détails militaires consignés dans Froissart se trouvent reproduits et discutés dans l'histoire de la milice française par le P. Daniel; nous y renvoyons ceux de nos lecteurs que le vieux français ou l'obscurité des chroniques pourrait décourager.—Froissart paraît avoir terminé ses écrits et sa vie avec le siècle même dont il est l'historien.

BOUCICAUT (JEAN LE MAINGRE), fils d'un maréchal de France, et maréchal lui-même, naquit à Tours en 1364. Ce n'est pas pour ses écrits, encore qu'il ait dû en laisser sur la politique et la guerre et qu'il sût *tourner et chanter avec grâce et ballades et virelais*, mais pour sa célébrité et les mémoires publiés sur sa vie, que son nom apparaît dans cette revue. Formé à l'école de l'immortel Duguesclin et maréchal de France à vingt-cinq ans, Boucicaut combattit contre Artevelle à Rosebec, et alla à trois différentes reprises en Prusse au secours des chevaliers de l'ordre Teutonique, que pressaient vivement les barbares Lithuaniens. De retour en France, où se continuait la guerre avec les Anglais, il les défit en Guienne et en Poitou; mais, non content de les vaincre en bataille rangée, il défia en combat singulier les plus fameux d'entre eux, notamment Courtenay et Clifford.—Il n'était bruit que de son courage et de sa *sapience*, quand, le roi de Hongrie, Sigismond, alarmé des progrès de Bajazet, implora le secours des princes chrétiens. Les chevaliers français répondirent à cet appel, et, d'une voix unanime, choisirent Boucicaut pour les commander sous le comte de Nevers (Jean-sans-peur), depuis duc de Bourgogne. Le lâche Sigismond ayant pris la fuite à la bataille de Nicopolis, en 1396 (1), ils furent tous massacrés ou faits prisonniers. Le maréchal, qui se trouva du nombre de ces derniers, fut envoyé captif en Bithinie. Il plut à Bajazet et parvint à se racheter pour, plus tard, aller défendre Constantinople contre les attaques de ce même conquérant. L'invasion de Tamerlan sauva, pour le moment, l'empire grec, et Boucicaut revint dans sa

(1) Cette version, que n'adoptent pas tous les historiens, nous est fournie par les Mémoires sur le Maréchal.

patrie. — Gênes, depuis longtemps en proie à l'anarchie, venait de se donner à la France; le maréchal fut envoyé pour la gouverner, et cette république dut à ses sages mesures un repos de dix ans, durant lesquels Boucicaut eut occasion de secourir le grand maître de Rhodes et le roi de Chypre; plus d'une fois aussi, dans cet intervalle, il battit les Vénitiens et les musulmans. — Etranger à la querelle des princes français divisés entre eux, il suivit le Dauphin en Picardie, dans la campagne fatale de 1415. Prisonnier à la bataille d'Azincourt, livrée au mépris de ses conseils, il fut emmené en Angleterre où il mourut en 1421. Nos lecteurs concevront que des mémoires sur une vie aussi pleine de faits militaires, accomplis sur des théâtres et contre des ennemis aussi différents ne sauraient manquer de piquer vivement la curiosité; mais, ce qui surtout les recommande aux militaires, c'est qu'ils renferment sur la charge de maréchal de France, sur les mœurs et les usages de la chevalerie, et enfin sur la manière de combattre des Turcs de l'époque, des détails qu'on trouverait difficilement ailleurs. (*Voy.* l'édition de 1785.)

COMINES (Philippe de), Seigneur d'Argenton, naquit au château de Comines, près de Menin, en 1445, d'une illustre famille de Flandre. Attaché dès son enfance au comte de Charolais, depuis duc de Bourgogne, il le suivit dans la guerre du *Bien public*, et assista à la bataille de Montlhéry. Ce prince, que son caractère a fait surnommer le *Téméraire*, ignorait l'art de s'attacher les hommes. Louis XI, qui profitait de toutes les fautes de son rival, mit un grand soin à lui enlever les plus capables et les plus considérables de ses serviteurs; Comines passa du service de Bourgogne au service de France en 1472. Ce fut de sa part un acte de déloyauté qu'il n'a pas entrepris de justifier. Au surplus, il parle peu de lui dans ses mémoires, et seulement pour montrer jusqu'à quel point il a pu être bien informé. Comblé des faveurs de Louis XI, et vivant dans son intimité, personne mieux que lui ne pouvait nous initier au règne *cauteleux* de ce prince; mais, s'il en a fait le héros de son livre, il ne dissimule ni ses fautes, ni ses petitesses, et blâme même sans ménagement ses cruautés et ses méfiances. — Le favori d'un roi ne reste guère celui de son successeur: Comines en est la preuve; mais peut-être prépara-t-il lui-même sa disgrâce en se mêlant aux intrigues du duc d'Orléans et du vieux connétable Jean de Bourbon. Chassé de la cour, avec *rudes paroles*, et plus tard enfermé à Loches, dans une de ces cages de fer inventées par Louis XI, il finit cependant par rentrer en grâce : c'était le Talleyrand de l'époque; la cour ne pouvait se passer d'un personnage aussi versé dans les affaires. Ambassadeur auprès de divers princes d'Italie, dès le temps de Louis XI, il fut envoyé à Venise par Charles VIII, pour maintenir la neutralité de cette république pendant l'expédition de Naples. Il n'y réussit pas et rejoignit le roi à Florence. Négociateur et guerrier tout à la fois, on le vit, la veille et le matin de la bataille de Fornoue, prolonger les pourparlers pour un accommodement jusqu'après les premiers coups de canon. C'était trop tard, il échoua. Appelé à conclure ensuite le traité de Verceil, qui ne répondait en rien aux espérances présomptueuses du roi, il devint le point de mire des courtisans, qui *lui lavèrent bien la tête*. Ce fut en vain qu'il essaya de se justifier; il se retira bien *iré et marri*, dégoûté des affaires et des hommes. Il ne sortit qu'un instant de sa retraite pour rendre ses hommages à Louis XII, lors de son avénement. Il en fut froidement accueilli, encore, comme il le dit, *qu'il en eût été prisé autrefois plus que tout autre personne.* — Comines mourut à Argenton en 1509, dans l'état riche et honorable que lui avait procuré Louis XI. — Ses mémoires ne commencent que fort peu de temps avant la bataille de Montlhéry, qu'il décrit parfaitement. Il nous apprend à cette occasion que les seigneurs bourguignons tenaient à honneur de mettre pied à terre pour combattre avec les archers. « Toujours s'y en mettait grande

« quantité de gens de bien, afin que le peuple fût plus asseuré, et combatist « mieux, et tenoient cela des Anglois, avec lesquels le duc Philippe avoit « fait la guerre en France. » Son livre est rempli d'une foule d'autres renseignements précieux sur l'artillerie et les premiers essais des armes à feu portatives; et davantage encore, sur l'économie politique et le droit des gens à cette époque de déclin du viel ordre féodal. — Comines ne se borne pas à raconter, comme la plupart des historiens de son temps; son récit, sans être accompagné de cette abondance de réflexions philosophiques et critiques qu'on trouve dans les ouvrages modernes, en présente assez néanmoins pour qu'on reconnaisse en lui le contemporain de Machiavel et l'homme d'un siècle de progrès. Dans son langage suranné il a peu de rivaux en précision et en énergie. Sans oser lui confirmer les surnoms de Polybe et de Tacite français, que lui ont décerné des écrivains, nous ne craindrons pas de le recommander avec confiance à nos lecteurs, militaires et autres. Lenglet-Dufrenoy en a donné l'édition la plus complète et la plus recherchée, Londres, 1747, 4 vol. in-4°

MACHIAVEL (Nicolas), fameux publiciste, né à Florence, en 1469, d'une famille dont l'origine remontait aux anciens marquis de Toscane. Formé de bonne heure aux lettres grecques et latines, et dès l'âge de vingt-neuf ans secrétaire du gouvernement général de la république, Machiavel fut encore chargé de continuelles missions au dedans et au dehors. Envoyé à quatre différentes reprises auprès de Louis XII, il vit la France telle qu'elle était : s'il donne quelques éloges à sa constitution (1), il ne dissimule aucun des vices ou des abus qu'il y a remarqués. Observateur profond des gouvernements et des hommes, il ne pouvait vivre à une époque plus favorable au développement des spéculations politiques et militaires. L'anarchie régnait à Florence et l'Italie entière était en proie aux agitations. Les sociétés, ébranlées jusque dans leurs fondements par l'effet récent de plusieurs grandes découvertes, cherchaient à se constituer sur de nouvelles bases. Elles en étaient, comme on l'a dit depuis, à une époque de transition. Citoyen plein de zèle autant que d'habileté, le secrétaire de Florence voulut assurer l'indépendance et le repos de sa patrie. Amené à réfléchir sur la cause qui s'opposait le plus à sa louable entreprise, il la découvrit dans l'usage, alors exclusif en Italie, des soldats mercenaires, et dans l'absence d'une discipline exacte et forte. Voulant remédier à ce double inconvénient, il conseilla et exécuta lui-même l'idée aussi neuve que généreuse, de substituer à ces bandes vénales des milices tirées du sein de la nation. S'il ne réussit qu'imparfaitement, c'est que les Français perdirent alors leur ascendant en Italie, et que l'Empereur et le Pape traversèrent ses desseins. Toutefois, l'exemple était donné, et cet exemple, corroboré bientôt après par les savantes publications de Machiavel sur la politique et sur la guerre, devait éclairer et hâter la marche des choses. Pour être le plus ancien ouvrage dogmatique du genre, son art militaire n'a pas cessé d'être un livre du plus haut intérêt. Frédéric II a reproduit, en vers agréables, quelques-uns de ses préceptes militaires ; et, en France, dès le milieu du 16e siècle, le nom de Machiavel était inscrit (dans une instruction sur le fait de la guerre) à côté de ceux de Polybe, Frontin, Végèce, etc. Nous avons assez longuement discouru sur cet ouvrage pour n'y plus revenir (2); mais nous voulons indiquer ses autres et non moins considérables titres à l'admiration de la postérité; ils consistent en divers ouvrages et fragments politiques et historiques (3), dont les plus célè-

(1) *Traité du Prince*, chapitre XIX.
(2) T. 2, 7e leçon, § III.
(3) Nous nous abstenons de parler de ses Pièces de théâtre et de ses Contes.

bres sont, 1° le *Traité du Prince*; 2° Ses *Discours sur Tite-Live*; 3° Une collection de lettres sous le titre de *Legazioni*. Cette collection, où Machiavel se manifeste en politique d'un génie inépuisable, est placée en tête de ses écrits; 4° Les *Storie Fiorentine*, qui lui assurent un des premiers rangs parmi les historiens. L'auteur y retrace les événemens qui détruisirent l'empire romain. On peut croire, en voyant les écrits du même genre publiés plus tard par Bossuet (1) et Montesquieu (2), que ces auteurs étaient pleins d'admiration pour leur devancier. — Partout, dans les ouvrages de Machiavel, le discours est conduit d'une manière franche, hardie, rapide, indépendante. Le caractère de son style, surtout dans les *Storie*, est l'élégance et la simplicité (3). L'édition la plus ample et la plus estimée de ses œuvres, est celle de 1813; elle est en Italien et forme 8 vol. in-8°. La meilleure des traductions françaises fut publiée par Guiraudet en 1799 (4).

Machiavel mourut à Florence en 1527. Sa vie fut une succession continuelle de travaux de malheurs et de disgrâces.

GUICHARDIN (François), contemporain de Machiavel, et, comme lui, citoyen de la ville de Florence, s'est rendu célèbre par son *Histoire d'Italie*. D'une naissance distinguée, et pendant trente ans chargé d'importantes missions politiques et militaires, dont il s'acquita avec autant de bonheur que de probité, il ne lui manqua aucun des titres nécessaires à un historien. Il ne décrit d'ailleurs que les événements de son temps, bien que son titre semble promettre davantage. L'Italie, cette terre des arts et du goût, continuait à être le théâtre de scènes tumultueuses et sanglantes: Suisses, Français, Allemands, s'y donnaient rendez-vous pour vider leurs querelles.—Guichardin, et les autres écrivains italiens de l'époque ont pour nous un double intérêt: et, d'abord, parce qu'ils fournissent, plus peut-être que nos propres historiens, des matériaux à l'histoire de France; et, ensuite, parce que, avec non moins d'élégance et d'art, ils joignent plus qu'eux la critique à la narration. Cette opinion nous est particulièrement fournie par l'examen de l'ouvrage de Guichardin. Son style, tantôt nerveux et sublime, tantôt vif et rapide, toujours clair, toujours approprié au sujet, saisit et entraîne le lecteur. Ses réflexions toujours judicieuses et faites à point, dénotent partout le républicain sage, l'habile politique, le philosophe éclairé, l'historien consciencieux; ami de l'humanité et de la justice, il s'élève sans cesse contre les abus du pouvoir, et venge la vertu souvent profanée par les grands. Il trace avec fidélité les portraits des personnages célèbres de son temps, et ne peint pas avec moins d'exactitude le génie, la puissance et les mœurs des nations qui figurent dans son histoire; il expose avec clarté les intérêts des princes de son siècle, et l'origine de leurs jalousies.—Le P. Daniel, dans son histoire, n'a fait que copier les récits de Guichardin. Si celui-ci, à l'exemple de plusieurs auteurs français, a tracé de Charles VIII un portrait peu favorable, il donne, en revanche, de justes éloges à l'équité et à la vertu de Louis XII; à la prudence et aux talents du valeureux La Trémouille; aux qualités brillantes de Gaston et de François Ier.—En parlant des milices, italiennes et françaises, il se prononce toujours pour les nôtres. Tant de raisons nous paraissent l'absoudre du reproche de prévention contre les Français, que lui ont adressé certains écrivains. Le mot suivant de Charles-Quint, atteste quel cas il faisait de Guichardin. Les courtisans de ce prince se plaignaient de ce qu'il entretenait des heures entières cet historien, tan-

(1) Discours sur l'Histoire universelle.
(2) Grandeur et décadence des Romains.
(3) Voyez ce qu'en dit Ginguené (Histoire littéraire d'Italie, T. VIII).
(4) Les Contes et les Pièces de théâtre n'en font point partie.

dis qu'ils ne pouvaient en obtenir audience : « dans un instant, leur répon-« dit-il, je puis créer cent grands d'Espagne ; mais dans cent ans je ne sau-« rais faire un Guichardin.—Honnête homme, profond politique et capitaine habile, sa perte fut vivement regrettée, non-seulement à Florence, mais dans toute l'Italie ; il mourut en 1540, après avoir passé ses dernières années dans l'étude et la retraite.

GIOVO (Paolo), que l'on trouve cité, et que nous avons fait connaître (1) sous le nom francisé de Paul Jove, naquit à Como, en 1483, et mourut évêque de Nocera en 1552.—On a de cet écrivain, plus fécond que laborieux, 1° une histoire, écrite en latin, commençant à la conquête de Naples, par Charles VIII, et se terminant en 1547 ; 2° plusieurs vies de personnages et capitaines illustres, traduites par Belleforêt, et insérées dans ses *Harangues militaires et Concions des Princes, Capitaines*, etc. ; 3° des fragments de géographie ; 4° une histoire abrégée et très incomplète des Turcs et de leur manière de faire la guerre ; il la dédia et l'envoya manuscrite à Charles-Quint, dont il voulait s'attirer les bonnes grâces.—Paul Jove en avouant, avec autant de franchise que de légèreté, qu'il avait deux plumes, l'une d'or et l'autre de fer, dont il se servait selon l'occasion et le besoin, a ébranlé la foi que naturellement l'on serait porté à avoir dans un historien revêtu d'un caractère aussi respectable ; toutefois, malgré la défiance où l'on doit être de sa véracité, on ne lit point sans plaisir l'histoire qu'il a composée, et qui remplit une des lacunes des annales militaires de l'époque. Les faits y sont bien ordonnés, la narration facile ; son style, qui a plus d'abondance que de force, ne manque pas d'une certaine élégance, qui pourtant, malgré le jugement porté par Léon X, n'est rien moins que celle de Tite-Live ; enfin, on y trouve un grand nombre de renseignements, relatifs aux événements militaires et aux milices de l'Europe, sur lesquels l'auteur peut être cru, et qu'il a fait connaître le premier. Denis Sauvage, seigneur du Parc, publia à Lyon, en 1552, la seule traduction que nous ayons des ouvrages de l'évêque de Nocera.

Revenons aux écrivains français.

FLEURANGES (Robert de la Marck, seigneur de), maréchal de France, et l'une des illustrations militaires de son époque, naquit à Sedan, vers 1490. La passion que, dès son enfance, il montra pour les armes, accéléra son éducation militaire. Associé à l'âge de dix ans aux exercices et aux jeux de François Ier, il partagea plus tard sa gloire et ses malheurs. La réputation que s'était acquise Fleuranges au milieu des revers de la campagne de 1512, lui valut, tout jeune encore, un commandement considérable à la rentrée des Français en Italie.—Appelé à faire le siége de Novarre, sous les ordres de La Trémouille, il assista à la terrible bataille livrée sous les murs de cette place ; les Français y furent entièrement défaits. Fleuranges reçut quarante-six blessures, et ne dut la vie qu'à la sollicitude de son père qui le fit chercher parmi les morts.—François Ier, à son avénement au trône, fit revivre d'anciennes prétentions de la France sur le duché de Milan, et porta une nouvelle armée au-delà des monts. Fleuranges, à la tête de l'avant-garde, se couvrit de gloire à Marignan. Le roi, pour lui marquer sa satisfaction, voulut l'armer lui-même chevalier. Envoyé ensuite en Allemagne pour engager les électeurs à donner leurs suffrages à François Ier, il ne réussit pas : Charles-Quint fut élu empereur, et dès lors la guerre recommença en Italie. Fleuranges y suivit le roi, et, comme lui, fut fait prisonnier à Pavie. L'Empereur le fit conduire au château de l'Ecluse en Flandre, où il resta enfermé plusieurs années. Promu à la dignité de maréchal de France, durant

(1) T. 1, 2e leçon, § III.

sa captivité même, il défendit Péronne, en 1536, avec une opiniâtreté qui sauva cette place. Ce fut son dernier exploit ; il mourut l'année suivante. Il avait employé les loisirs de sa captivité à la rédaction de mémoires où il se donne le nom de *jeune adventureux*; ils nous ont servi, et demandent à être consultés pour la période de 1499 à 1521.

DU BELLAY : ce nom fut illustré par quatre frères, au temps de François Ier. Guillaume, l'aîné, plus particulièrement connu sous le nom de Langey, et Martin, le troisième, suivirent la double carrière des armes et de la diplomatie ; Jean, le second, devint cardinal et archevêque ; René, le quatrième, mourut évêque du Mans. Il n'entre pas dans notre cadre de parler de ceux-ci.

Langey naquit au château de Glatigny, près de Montmirail, en 1491. Sa conduite dans les guerres d'Italie et diverses missions politiques lui valurent d'abord le cordon de Saint-Michel, et bientôt après le gouvernement de Turin avec la vice-royauté de Piémont. Quoique mauvais courtisan, ses critiques l'ont accusé de partialité pour François Ier. Montaigne, tout en lui reprochant des omissions, ajoute « qu'il ne veut pas croire qu'il ait rien changé « quant au gros du fait. » Sous le rapport d'homme de guerre, Brantôme en fait le plus pompeux éloge : « Entre grands points de capitaine, dit-il, « qu'avait M. de Langey, c'est qu'il dépensait fort en espions..... en quoi « j'ai ouï conter, qu'estant en Piémont, il mandait et envoyoit au roy ordinairement de ce qui se fesoit ou devoit faire vers la Picardie ou la Flandres ; « si que le roy qui en étoit voisin et plus près n'en savoit rien : et puis après « en venant savoir le vrai, s'ébahissoit comment il pouvoit découvrir ces « secrets. » — Des écrits de Langey, il ne reste que trois livres que son frère, Martin, a réunis à ses propres mémoires. De cette manière, il n'existe aucune interruption dans la chaîne des événements depuis les dernières années du règne de Louis XII, jusqu'à la mort de François Ier. L'ouvrage est précieux ; il nous a servi, et le P. Daniel le cite fréquemment. Langey était plus homme de lettres et plus penseur que son frère. En apprenant sa mort, Charles-Quint avoua que « cet homme seul lui avait fait plus de mal, et déconcerté « plus de desseins que tous les Français ensemble ». On reconnaît dans Martin du Bellay, en lisant ses mémoires, un vieux guerrier qui raconte avec une extrême complaisance ce qu'il a vu, sans faire grâce d'aucun détail. Langey mourut en 1543, et son frère en 1559.

La période si féconde en événements à laquelle nous touchons donna lieu à de volumineuses productions historiques et militaires ; mais comme elles furent conçues sous l'influence de l'esprit de parti, il faut redoubler de patience et d'attention pour démêler la vérité de l'erreur au milieu des récits, souvent contradictoires, des protestants et des catholiques.

MONTLUC (BLAISE DE), avec lequel nos lecteurs ont déjà fait connaissance, naquit au château de son nom, vers 1502. Soldat à son début, il parvint à la dignité de maréchal, sous Henri III. Sa vie, la plus pleine, la plus active et la plus aventureuse du seizième siècle, se partage naturellement en deux périodes. La première, de son entrée au service, en 1519, à la paix du Cateau-Cambrésis, en 1559 ; la seconde, de cette époque en 1574. A une santé de fer, à un courage à toute épreuve, Montluc joignait une ambition et un amour du métier des armes qui de bonne heure le rendirent célèbre. Formé à l'école de Bayard et bientôt chef de bande, on le voit figurer partout dans les guerres d'Italie. Se présente-t-il une mission difficile et dangereuse ; c'est à lui que la confient les généraux S'agit-il d'éclairer l'armée, d'enlever un convoi, d'aller aux nouvelles, d'attaquer ou de défendre un poste ; Montluc en est chargé ; et telles sont sa sévérité dans la dicipline, son autorité sur le soldat, son opiniâtreté dans l'action, qu'il n'est aucun obstacle qu'il ne surmonte à la tête de ses arquebusiers. Nos guerres modernes n'of-

frent pas de partisan plus intrépide, plus ingénieux, plus rusé.—Un homme d'un caractère aussi ardent ne pouvait que prendre une part fort active à ces guerres dont la religion fut le prétexte et la rivalité des grands la véritable cause. Dans ces guerres, où une partie de la nation se montra armée contre l'autre, Montluc, fidèle à la croyance de ses pères, servit le catholicisme et la cour. Peu propre à discuter des questions de controverse, il défendit ses opinions le sabre à la main, et en homme qui avait pris pour devise : *Deo duce et ferro comite.* Son acharnement contre les protestants dégénéra plus d'une fois en une férocité qui n'admet aucune excuse, et dont néanmoins il n'hésite pas à se glorifier, tant est grand l'aveuglement des partis, dans les guerres de cette nature. Cette conduite de sa part, sa jactance, et l'on doit dire encore sa grande réputation, lui firent une foule d'ennemis. — Montluc avait projeté de finir ses jours dans un ermitage, sur les Pyrénées; mais il se ravisa, et retiré dans son château d'Estillac, près d'Agen, il y mourut en 1577.—C'est-là qu'il rédigea, en sept livres, ses mémoires, qu'il intitule ses *Commentaires* : Les quatre premiers livres finissent à la mort de Henri II; les trois autres embrassent le règne de Charles IX. La réputation de ces mémoires fut établie dès l'instant de leur publication. Henri IV, on le sait, les appelait la *Bible des gens de guerre.* Un suffrage aussi imposant doit les faire rechercher des militaires : les faits y sont entrecoupés de réflexions et de maximes qui leur donnent un air de famille avec les mémoires plus récents et non moins instructifs de Feuquières.—Le style de Montluc est celui d'un soldat qui raconte ses campagnes : on y retrouve ses boutades, sa brusquerie, sa jactance, à côté d'une franchise qui lui fait pardonner les éloges outrés qu'il se prodigue. Il invoque, pour garant de sa véracité, une foule de seigneurs et de gentilshommes. L'exact et judicieux de Thou a adopté la plus grande partie de ses récits, même ceux où il se loue; car il le fait d'intime conviction, bien persuadé que personne ne valait autant que lui. L'édition des mémoires de Montluc à laquelle nous conseillerons d'avoir recours est celle de la Collection universelle, Paris 1786. On y a respecté le style bizarre mais énergique de l'auteur, en se bornant à y joindre des observations (1).

CASTELNAU (Michel de) naquit au château de la Mauvissière en 1521. Ses études terminées, son père l'envoya servir en Italie où l'usage voulait alors qu'on allât faire ses premières armes. De là, il passa à Malte avec le cardinal de Lorraine, et, de retour en France, servit en Picardie contre les Espagnols. Il prit part aux négociations de Cateau-Cambrésis, et fut ensuite chargé de missions en Ecosse et en Angleterre. Grand ennemi de la réforme, il se rendit plus tard en Allemagne, en Italie et en Flandre, pour détourner les princes de favoriser les protestants. Tour à tour négociateur et guerrier, la destinée de Castelnau était d'être dans un mouvement perpétuel; il combattit à Dreux et à Jarnac à la tête d'une compagnie d'hommes d'armes. On le vit aussi figurer à la tête des Reitres qu'il allait lui-même recruter en Allemagne. Henri III l'envoya une seconde fois en Angleterre, en 1574; il y demeura dix ans. Lorsqu'il revint en France, son attachement à la religion catholique ne l'empêcha pas de servir Henri IV avec le dévouement d'un honnête homme et d'un sujet fidèle. Il mourut pauvre, mais entouré de considération, en 1592.— Les mémoires qu'il rédigea, pendant son ambassade en Angleterre, sont regardés comme un des meilleurs ouvrages du seizième siècle. Non moins politiques que militaires, ils complètent, avec ceux de Montluc, toute l'histoire des guerres civiles. Initié à tous les secrets du

(1) Voyez, dans le cours de la 8e leçon, ce que nous y avons dit de Montluc et de ses Commentaires.

gouvernement, admis dans la confidence de Catherine-de-Médicis et de Marie-Stuart, longtemps ambassadeur auprès d'Elisabeth, Castelnau fut à portée de suivre la progression des événements, d'en démêler les causes, d'en apprécier les conséquences, d'étudier et de tracer le caractère des personnages. Aussi réunit-il au mérite d'avoir connu la vérité, le mérite non moins rare de l'avoir exposée tout entière, dans un style noble et simple, exempt de déclamation. Il fallait sa probité consciencieuse pour oser retracer avec franchise les scènes hideuses de ce siècle de fer et de sang. Les mémoires de Castelnau demandent à être lus avec les additions de Le Laboureur et de Jean Godefroy, édition de Bruxelles, 1731.

BRANTOME (Pierre de Bourdeilles, seigneur de) naquit en Périgord vers 1527. Quoique fort brave et fort aventureux, son nom ne se trouve néanmoins figurer dans aucune des grandes scènes politiques de l'époque. Porté par son humeur ou par les guerres dans presque toute l'Europe, ses récits ont un charme et un attrait d'autant plus grands, qu'il avait infiniment d'esprit et de lettres. Ses *Vies des grands Capitaines français et étrangers* sont une galerie vivante et animée de son siècle. Il les avait connus tous ou presque tous, et sa curiosité, non moins que son caractère inquiet, l'avait mêlé à toutes les affaires, mais plutôt comme témoin que comme acteur. Plus riche de faits que d'observation, Brantôme a la légèreté de son pays et le franc-parler d'un militaire ; insouciant sur le bien et sur le mal, il blâme et loue sans trop de précaution : d'une morale facile, il raconte le scandale sans le sentir et sans y attacher d'importance. Il n'est pas rare qu'il se mette en scène, et il le fait toujours avec une vanité naïve et plaisante. Vient-il à être frappé de quelque grande et belle chose ; il quitte aussitôt son humeur frivole et gascone pour se répandre en admiration, plutôt que pour porter un jugement. — Véritable Plutarque militaire, Brantôme se distingue de tous les autres écrivains de son temps, que parfois il complète et que souvent il critique. Sans ses ouvrages, il nous eût manqué beaucoup de choses sur un siècle de transition, ou plutôt de confusion, où les caractères se déployaient librement, où le vice ne songeait ni à se déguiser, ni à se contraindre, où la loyauté avait disparu, sans que pourtant la valeur eût diminué ; où la religion était le prétexte de mille cruautés, sans que les persécuteurs fussent hypocrites ; siècle d'où devaient sortir de nouvelles mœurs, de nouveaux intérêts et un nouvel art de la guerre. — Brantôme est auteur de plusieurs autres ouvrages, toujours dans le genre biographique ou anecdotique. Ses œuvres, réimprimées en 1787 pour faire partie de la Collection universelle des Mémoires, ne forment pas moins de huit volumes, encore en a-t-on élagué plusieurs fragments étrangers à la matière et souvent d'un genre peu grave. — Brantôme vécut jusqu'en 1614. Peu de temps avant sa mort il écrivit un testament fort long où il ne s'épargne pas les éloges ; on y lit qu'il « fut homme de bien, d'honneur et de valeur comme ses ancêtres, aven« turier en plusieurs guerres et voyages étrangers et hasardeux..... qu'il « fut en son vivant chevalier de l'ordre du roi de France, et, de plus, che« valier de l'ordre de Portugal qu'il alla quérir et recevoir là, lui-même, « du roi don Sébastien, qui l'en honora au retour de la conquête de la ville « de Bélis, en Barbarie..... Qu'il fut gentilhomme de la chambre des deux « rois Charles IX et Henri III, etc... » (1)

NOUE (François de la), gentilhomme breton, né en 1531, alla, comme tant d'autres, en Italie faire son apprentissage sous le maréchal de Brissac, surnommé *le père des capitaines de son temps*. Entré de bonne heure dans le

(1) Voyez, dans le cours des 8e et 9e leçons, quelle sorte de renseignements nous a fournis Brantôme.

parti protestant, La Noue en devint un des chefs les plus célèbres. Il semble que sa destinée fût d'être pris dans toutes les rencontres ; il en éprouva l'effet aux journées de Saint-Quentin, de Jarnac, de Moncontour, et dans la guerre des Pays-Bas : ayant perdu le bras gauche au siége de Fontenay-le-Comte, en 1570, on lui en substitua un de fer, à l'aide duquel il pouvait tenir la bride de son cheval ; il reçut dès lors le surnom de *Bras-de-Fer*.—Après la mort de Coligny, La Noue fut le guide et l'oracle du jeune roi de Navarre. Pendant les intervalles de paix entre les catholiques et les protestants, il allait servir les États de Hollande. C'est ainsi que furent révélés aux Nassau la plupart des méthodes de guerre de nos grands capitaines. Prisonnier des Espagnols, Henri de Navarre paya sa rançon. C'était au moment de la réunion de ce prince avec Henri III. La Noue leur offrit ses services contre la Ligue. Le jeune duc de Longueville, dont il alla rejoindre l'armée avant la bataille de Senlis, l'appelle à la tête des bataillons, le salue général et déclare qu'il lui obéira comme un soldat. Vainqueur du duc d'Aumale, il obtint un brevet pour la première place de maréchal de France. Les événements l'empêchèrent d'entrer en possession de cette dignité. — La Noue mourut en 1591, d'une blessure reçue au siége de Lamballe. Plus d'une fois opposé à Montluc, il n'excellait pas moins que lui dans la guerre de chicane : bois, ravins, montagnes, marais, tous les obstacles que présente un pays coupé et couvert, il savait les faire tourner à son avantage. Jamais il n'était sans ressource. Battu un jour, il reparaissait en force le lendemain.—La Noue est, après Coligny, son maître, un des guerriers les plus remarquables du 16[e] siècle. Il en fut d'ailleurs le plus honnête homme, de l'aveu unanime de tous les partis, et du P. Daniel lui-même. « La Noue, dit « cet historien, était un des plus grands capitaines et des plus honnêtes « hommes de son temps. Il n'est pas seulement loué dans nos histoires par « les écrivains de la *prétendue religion réformée*, à laquelle sa vertu, sa « régularité faisaient beaucoup d'honneur ; mais généralement par tous « ceux qui ont parlé de lui. Il nous reste un ouvrage de lui, intitulé : *Dis-« cours politiques et militaires*, dont le style net, les réflexions judicieuses « sur les guerres civiles, et un certain caractère d'homme d'honneur, qui y « règne partout, confirment les témoignages que l'histoire nous rend de sa « vertu, de sa modération, de sa politesse et de sa prudence... » Nous ajouterons : de sa modestie ; car bien différent de Montluc et de Brantôme, il reste absolument muet quand il s'agit de lui ou de ses actions. — La Noue a résumé en guerrier philosophe, et dans un style énergique et concis, la période de 1562 à 1570, l'une des plus orageuses de notre histoire. Ce qui rend son ouvrage infiniment précieux, c'est que les fautes des Calvinistes y sont relevées avec une franchise qui ne sait rien dissimuler, et que l'auteur professe au même degré, lorsqu'il entreprend de faire ressortir les belles actions des Catholiques. On ne saurait choisir un arbitre plus sûr pour accorder les récits, souvent très différents, de l'un et de l'autre parti. Voyez l'édition de ses *Discours* insérée dans la Collection universelle des Mémoires, Paris, 1787 (1).

AUBIGNÉ (Théodore Agrippa d'), né à St-Maury, en Saintonge, en 1550, s'est rendu célèbre par divers écrits et notamment par son *Histoire universelle depuis l'an 1550 jusqu'à l'an 1601*. Les biographes nous donnent une idée de sa facilité prodigieuse en nous apprenant qu'il lisait couramment à l'âge de six ans le latin, le grec et l'hébreu, et qu'à sept ans et demi, il traduisit en français le Criton de Platon.—Né dans le protestantisme, et formé à l'école du fameux ministre Bèze, il en fut un des plus ardents sectateurs.

(1) Voyez, pour plus de renseignements, diverses notes des 8[e] et 9[e] leçons.

— Mais ce n'est pas pour ses controverses religieuses que nous avons à le faire connaître. Non moins apte à manier l'épée qu'à tenir la plume, d'Aubigné excellait dans tous les exercices du corps. Après s'être acquis quelque réputation dans l'armée du prince de Condé, il entra, jeune encore, au service du roi de Navarre; il en devint l'ami, le conseiller et le secrétaire-intime. Dans les guerres que fut obligé d'entreprendre Henri pour reconquérir son royaume, d'Aubigné lui rendit les plus grands services, bravant jour et nuit les dangers, cherchant les postes les plus périlleux, exposant sa vie pour sauver celle de son maître. Il ne lui fut pas moins utile par son talent dans les négociations, et cependant le roi ne le traita jamais fort généreusement. Proscrit par Louis XIII, il mourut à Genève en 1630, sous le poids d'un quatrième arrêt de mort rendu contre lui. Il laissa plusieurs fils, entre autres Constant, père de la célèbre Maintenon, fondatrice de la maison de St-Cyr. Son histoire, écrite avec beaucoup de nerf et de hardiesse, est l'ouvrage le plus important à consulter sur les campagnes de Henri IV, et sur la dernière période des guerres de religion (1). L'auteur y montre parfois, il est vrai, un peu de partialité pour les protestants; mais cette partialité ne s'étend guère qu'aux personnes ou à des faits particuliers de peu d'importance. — Nous conseillerons, toutefois, pour plus de certitude, de confronter ses récits avec ceux des écrivains du parti opposé, et mieux encore avec ceux de La Noue, que sa probité semble instituer pour juge entre les uns et les autres.

SULLY (Maximilien de Béthune, duc de) naquit à Rosny en 1560, et mourut en 1641. Une vie aussi pleine ne saurait être résumée en quelques lignes, mais il n'est personne qui n'en connaisse les principales particularités. Sully, comme on se le rappelle, fut pour Henri IV un autre lui-même. Surintendant des finances et grand maître de l'artillerie, il rendit dans l'une et l'autre de ces charges des services également signalés. Pour ne parler ici que de l'artillerie et des fortifications, c'est à son nom que se rattachent, pour la première, une sorte de révolution, et pour les secondes, des applications et des perfectionnements notables.—A une époque où la théorie était encore dans l'enfance, Sully avait acquis sur l'emploi du canon et sur l'attaque des places des connaissances que ne possédaient même pas les ingénieurs. Au siége de Dreux, il étonna toute l'armée en faisant sauter avec la poudre une tour que les boulets n'avaient pu entamer. Contre l'opinion de tous les généraux, les forteresses de Charbonnière et de Montmélian, en Savoie, furent prises sous sa direction. La construction ou la réparation d'un grand nombre de places et de châteaux signalèrent sa prévoyance; mais ce en quoi on la vit principalement se manifester, fut dans la création du matériel de cette armée que Henri destinait contre la maison d'Autriche (2). Nous possédons peu de monuments historiques aussi précieux que les Mémoires de Sully, auxquels il a donné le nom d'*Economies royales*. C'est une narration étendue des événements du règne de Henri IV, des opérations du gouvernement, surtout de celles que dirigea le surintendant. On y trouve d'intéressants détails sur la vie privée du roi, sur celle de son ministre, et sur les intrigues de la cour. La forme en est bizarre : les secrétaires de Sully racontent à leur maître les circonstances de sa vie, qu'il devait assurément mieux connaître que personne. Le savant Jean Le Laboureur donna, en 1662, une édition complète des *Economies royales*. En 1745, l'abbé de l'Ecluse eut l'idée de les arranger dans un nouvel ordre et en style moderne. Cette nou-

(1) Voyez entre autres notes de la 9e leçon, celles des pages 379, 383 et 390.

(2) Voyez 8e leçon, § IV.

velle édition est riche de notes, mais la vérité historique y est par fois altérée. Sully avait composé d'autres écrits qui ne nous sont point parvenus : les militaires regretteront à jamais la perte de son *Traité de la guerre*, de son *Maréchal de camp*, de ses *Instructions de milice et de police*.

§ II.
(1600—1650).

Nous indiquerons comme derniers ouvrages à consulter par les militaires, sur la fin du 16e siècle et le commencement du 17e,

1° *Les Mémoires très particuliers du duc d'Angoulême, pour servir à l'histoire des règnes de Henri III et de Henri IV.* L'auteur, fils naturel de Charles IX, vécut sous cinq rois, et se rendit célèbre par sa valeur; il ouvrit, comme commandant en chef, le fameux siége de La Rochelle, en 1628; il servit ensuite en Languedoc, en Allemagne, en Flandre, et ne mourut qu'en 1650.

2° *Le Journal de Bassompierre.* C'est l'ouvrage d'un maréchal de France et d'un ambassadeur de Louis XIII auprès de divers souverains. L'auteur y débute par faire connaître, à propos de son éducation, la manière dont on élevait, à la fin du 16e siècle, les fils des grandes familles. Les études ne se bornaient déjà plus à la gymnastique et aux lettres anciennes et modernes; elles embrassaient la physique, l'astronomie, le droit, la politique d'Aristote, les aphorismes d'Hippocrate, et la théologie. Ces différentes études n'étaient pas approfondies sans doute, mais elles donnaient à un jeune homme l'avantage de n'être étranger à aucune des connaissances utiles. L'éducation se terminait et se perfectionnait par des voyages. Une éducation aussi soignée, jointe à une longue expérience de la guerre et des affaires, et la triste circonstance d'une captivité de dix ans à la Bastille, fournirent tout-à-la-fois à Bassompierre les moyens, les matériaux et le temps nécessaires pour rendre son journal intéressant; aussi a-t-il jeté un grand jour sur les événements du temps. Il est toutefois un reproche mérité que lui adresse Voltaire, c'est d'y avoir inséré des galanteries et des intrigues de cour. César, dans ses mémoires, ne parle pas de ses bonnes fortunes.

3° Divers ouvrages du duc de Rohan que déjà nous avons signalés, mais sur lesquels il est besoin de revenir encore.

ROHAN (HENRI DUC DE), prince de Léon, chef du parti protestant en France, sous Louis XIII, naquit au château de Blein, en Bretagne, le 21 août 1579. Sa vie, pour laquelle nous renvoyons aux biographies (1), sa vie, comme celle des chefs de parti, ne fut qu'une suite non interrompue de travaux, d'agitations et de combats, au milieu desquels il conserva toujours la supériorité d'un grand homme. Héritier des opinions de Coligny, il les défendit avec cette énergie et cette habileté qu'avait montrées l'amiral. Mais le moment le plus brillant et le plus intéressant de sa vie se rattache à son immortelle campagne de la Valteline où, nouveau Sertorius, il montra que personne ne le surpasserait dans la guerre de montagnes. Le duc de Rohan avait profondément médité les anciens; il est plein de leurs écrits et de leurs actions.

Son *Parfait Capitaine* est un corps de doctrine complet où, dans des réflexions relatives aux Commentaires de César, il fait voir que la tactique des anciens est d'une étude indispensable pour l'intelligence et le perfectionnement de celle des modernes. Les Vénitiens l'ayant choisi pour général, après la malheureuse journée de Vallegio, il composa, pendant son séjour au milieu d'eux, un *Traité de la corruption de la milice ancienne, et des moyens*

(1) Voyez les tomes XXI et XXII de l'Histoire des hommes illustres de France, par l'abbé Pérau, continuateur de d'Avrigny.

de la remettre dans son antiques splendeu. Il paraît qu'à l'imitation de Machiavel, il avait en vue de relever le courage toujours fort dégénéré des Italiens. Le mémoire qu'on a extrait de sa correspondance *sur la guerre de montagne*, au sujet de son expédition de la Valteline, sera à jamais un ouvrage profitable à qui voudra étudier la science de la guerre (1). On y trouve posées diverses maximes d'une grande vérité, entre autres celle-ci, dont Napoléon a réalisé de si belles applications : « C'est dans les vallées qu'il faut défendre les montagnes. » Cette proposition pourra, dit-il, paraître surprenante à ceux qui n'ont fait la guerre qu'en plaine ; mais si, au débouché d'une montagne, vous avez de bonnes réserves, faites les donner à propos au moment où l'ennemi, harassé de fatigue, vient de parcourir souvent sept à huit lieues de montées et de descentes ; il est presque sûr, dans ce cas, qu'il ne remontera pas et qu'on le prendra ; on en pourrait citer bien des exemples. Nous avons emprunté des documents à un autre ouvrage du duc de Rohan, à son *Art de la guerre*. La formation qu'il y propose et que nous avons indiquée, peut être regardée comme celle des princes de Nassau, légèrement modifiée par ses propres réflexions. Tout suranné qu'est ce traité, on peut y recourir avec confiance comme à la véritable histoire de l'art entre François II et Louis XIII. Le dernier ouvrage du même écrivain que nous trouvions à recommander, sont ses *Mémoires sur les choses advenues en France depuis la mort de Henry-le-Grand, jusqu'à la paix faite avec les réformés en* 1629 (1).

Les circonstances de la mort de Rohan demandent à être rapportées : il vivait exilé à Genève ; Louis XIII, dans la crainte d'intelligences de sa part avec les protestants du royaume, lui envoya l'ordre d'en partir : il alla chercher un refuge dans le camp du duc de Saxe-Weimar, son ami, alors occupé à faire le siége de Rhinfeld. Un jour que les impériaux se portèrent contre les lignes Weimariennes, le duc de Saxe voulut déférer à son illustre refugié l'honneur du commandement, n'osant pas, lui dit-il, entreprendre de commander devant le plus grand capitaine de l'Europe. Rohan refuse, et veut absolument ne combattre que comme simple soldat. Il se met à la tête du régiment de Nassau, attaque l'ennemi, le repousse, et reçoit une blessure dont il meurt le 13 avril 1638.

Voltaire a dit de lui :

> Avec tous les talents le ciel l'avait fait naître :
> Il agit en héros, en sage il écrivit ;
> Il fut même un grand homme en combattant son maître,
> Et plus grand lorsqu'il le servit.

Ce serait ici la place des auteurs qui, contemporains des campagnes de Gustave-Adolphe, auraient entrepris d'en retracer les particularités ; mais il n'en est aucun, du moins à notre connaissance, à qui l'on puisse adresser le titre d'historien de ces campagnes. Ce n'est pas qu'on manque de matériaux sur la guerre de Trente-Ans : on en a même dans cinq à six langues différentes ; les plus précieux consistent dans la correspondance du chancelier Oxenstiern, dont le nom, comme on sait, est devenu inséparable de celui de Gustave ; mais à l'étonnement que l'on éprouve en ne voyant ces matériaux mis en œuvre que plus d'un siècle après les événements, se joint un sentiment de défiance qu'il est plus facile de concevoir que de réprimer. On se dit que

(1) Voyez les § II et IV de la 9e leçon.

(2) MM. Petitot et Monmerqué les ont reproduits ainsi que la guerre de la Valteline, dans les tomes XVIII et XIX de leur édition de la collection des Mémoires.

plusieurs générations s'étant interposées entre les événements et les historiens, ceux-ci ne présentent déjà plus les mêmes garanties que s'ils avaient vu par eux-mêmes ou pu du moins consulter les contemporains. Mais à quoi attribuer cet ajournement d'un grand œuvre historique sur la guerre de Trente-Ans? Ne serait-ce point à l'apparition de Louis XIV : on le voit, dès l'issue de cette guerre, remplir les imaginations et occuper les talents de tout genre, tant en France qu'à l'étranger, au point de ne laisser aucune plume disponible pour une époque autre que la sienne. Au surplus, cet ajournement est-il donc un mal si réel qu'on doive en témoigner des regrets? A ne considérer que le côté littéraire, et quel que soit d'ailleurs la langue employée, une histoire écrite dans le 18e siècle ne pouvait qu'être supérieure à un ouvrage du même genre écrit un siècle plus tôt. Mais, outre que la première ne saurait plus avoir cette teinte et ce caractère dont sont empreints les écrits des contemporains, que de faits omis ou altérés nonobstant la bonne foi des auteurs! Les militaires ont, à cet égard, généralement plus à se plaindre que la plupart des autres classes de lecteurs, car c'est ordinairement sur les parties qu'ils ont intérêt de bien connaître que les historiens gardent le silence ou tombent dans des erreurs. Nous n'avons donc pas pour l'époque de la guerre de Trente-Ans cette abondance de documents militaires et de détails techniques que pourraient désirer les officiers instruit ou jaloux de s'instruire. Donnons toutefois la liste des auteurs qui nous ont servi (1), et que nous engageons nos lecteurs à consulter.

1° L'*Histoire de Gustave-Adolphe de Walter-Harté*, édition de 1763. Malgré sa vanité et l'incorrection de son style, cet écrivain anglais est plus riche de détails militaires que la plupart des autres historiens. Cette attention de sa part à informer les militaires a valu récemment à son ouvrage, presque oublié, une mention distinguée du général Lamarque.

2° La même histoire par Mauvillon, publiée en 1764. L'auteur, qu'il ne faut pas confondre avec son fils, le major, dont nous avons parlé et sur lequel nous reviendrons, se recommande encore pour plusieurs autres productions du même genre, parmi lesquelles nous citerons une histoire de Frédéric-Guillaume Ier, roi de Prusse, une autre du czar Pierre Ier, et enfin celle de la guerre de Bohême en 1741. Il semble que le fils, en publiant, en 1782, un *Essai historique sur l'Art de la guerre pendant la guerre de Trente-Ans*, ait voulu compléter, du moins sous ce rapport, l'ouvrage imparfait du père.

3° La même histoire, composée tant sur les matériaux déjà publiés que sur une foule d'autres encore inédits, et principalement sur les manuscrits de Arkenholtz, par M. D. M.*** professeur. Amsterdam 1764, Paris, librairie militaire d'Anselin.

4° La même histoire encore, écrite en suèdois par l'historiographe de Suède Hallenberg. Cet ouvrage n'est point terminé et ne s'étend que jusqu'à la guerre de Pologne.

5° L'*Histoire des conquêtes de Gustave-Adolphe en Allemagne*, ou *Campagnes de ce monarque en* 1630, 1631 *et* 1632, par le comte de Grimoard (2). Cette histoire, accompagnée des plans des principales batailles, est précédée d'une introduction contenant l'origine et le commencement de la guerre de Trente-Ans (de 1618 à 1648), à laquelle, comme on sait, donnèrent occasion les troubles de Bohême, bien plus que les opinions religieuses qui n'en furent que le prétexte. L'introduction, qui remplit tout le premier volume,

(1) Voyez 8e et 9e leçons.

(2) On trouvera ci-après l'article de cet écrivain.

[illegible]

6° [illegible] Paris, librairie militaire [illegible]

7° [illegible] publiée pour la première fois dans l'*Almanach* [illegible] pour l'année 1791 [illegible] quoique [illegible] n'est point aussi satisfaisant [illegible] Il ne s'agit ici ni de [illegible] où il s'élève à [illegible] militaires [illegible]

[illegible]

[illegible] dans la liste des écrivains militaires [illegible] Les connaissances humaines, [illegible] au même ouvrage, seront désormais séparées, subdivisées et classées dans des ouvrages distincts, où chacun trouvera, sans beaucoup de recherches, les données nécessaires à ses spéculations. Comme dans les autres parties des connaissances humaines, l'art militaire aura ses interprètes particuliers; c'est à eux exclusivement que nous consacrerons nos réflexions.

Il y a plus; c'est que [illegible] bientôt la multiplicité de ces interprètes que, pour ne pas sortir des limites de notre cadre, il nous faudra faire un choix, et rejeter, quoique à regret, la plupart des auteurs qui, ne s'étant attachés qu'à certaines branches de l'art, ne fournissent que peu ou point de renseignements sur l'économie générale des armées, ou sur les opérations militaires. Parmi ceux que nous aurons à signaler, il en sera qui, empruntant le langage concis et énergique des lois, se borneront à présenter, comme des vérités préalablement démontrées, un petit nombre de principes et de règles. Leurs ouvrages, compris sous les noms de *Manuels*, de *Théories*, ou de *Règlements* seront les guides ordinaires et indispensables des agents du commandement. D'autres, plus explicites et plus instructifs, chercheront des preuves à ces principes, tantôt dans le raisonnement et tantôt dans les exemples tirés des campagnes de leurs temps ou des temps antérieurs. Il y en aura pour raconter les événements militaires, et d'autres pour écrire l'histoire des milices. Une dernière classe étendra ses spéculations à la philosophie de la guerre, et à ses contacts avec la politique et la haute administration.

Déjà, dans le cours de la période que nous venons d'explorer, des écrits militaires dogmatiques furent publiés. Nous avons indiqué l'art de la guerre de Machiavel; nous pouvons indiquer encore les traités moins connus, quoique postérieurs, de Montgommery de Corboson, sur *l'ordre de la cavalerie* (1); de Vigenère, sur *l'artillerie et ses dépendances* (2); de Walhausen, sur *les ordres de bataille* (3). Mais ces ouvrages, auxquels nous avons pu emprunter de précieux documents sur l'état de la tactique au 16e siècle, ont perdu toute leur utilité pour la plupart des lecteurs, et ne sont plus que curieux. Nous ne rappelons point ici le *Parfait capitaine* et l'*Art de la guerre* du duc de Rohan, parce que, bien qu'appartenant à cette période par la date de leur publication, ils n'y appartiennent déjà plus pour la forme et la portée des réflexions : ils ouvrent une école nouvelle, et leur auteur, par son double titre de général et d'écrivain, s'est placé haut dans la liste des restaurateurs de l'art.

Mais, si désormais les ouvrages militaires vont se multiplier dans toutes les langues, il en sera peu dont le plan et la rédaction satisfassent le jugement et le goût. Les auteurs, en général, iront se heurter contre l'écueil des nouveautés; l'esprit de système les égarera. Chacun aura ses vues, sa tactique et son ordre de bataille particuliers; le tout présenté confusément au milieu des méthodes de l'époque, qui n'en deviendront que plus difficiles à débrouiller. Les écrits même des grands capitaines laisseront beaucoup à désirer. Le génie, quand il ne s'est pas formé le plan bien décidé d'instruire, est ordinairement mauvais instituteur : il traite, dit Guibert, les objets comme il les a vus, rapidement, sans règle, en planant de fort haut, presque toujours en supprimant les idées intermédiaires, sans lesquelles le commun des hommes ne saurait passer d'une vérité à une autre.

MONTÉCUCULLI. (Raymond, comte de) naquit dans les environs de Modène en 1608. Entré au service comme volontaire, sous les ordres d'un de ses oncles, général d'artillerie dans l'armée impériale, il passa par tous les grades, et n'obtint celui de maréchal-de-camp qu'après la guerre de Trente-Ans, où il s'était distingué. L'empereur l'ayant alors chargé de porter des secours aux rois de Pologne et de Danemarck, contre Charles-Gustave, il reprit Cracovie, et, dans deux campagnes consécutives, chassa les Suédois de la Pologne et du Jutland. — En 1660, les Turcs donnèrent de nouvelles inquiétudes à la Chrétienté; Montécucalli fut appelé à les combattre : aidé des Français et des Polonais, il remporta sur eux, à Saint-Gothard, le 10 août 1664, une victoire qui amena la paix. — Nous l'avons vu (4), en 1673, malgré les savantes manœuvres de Turenne, opérer sa jonction avec le prince d'Orange, auquel il était chargé de conduire des secours. Il se trouvait pour la seconde fois opposé à cet illustre adversaire quand celui-ci reçut le coup qui termina sa carrière. « Je ne saurais assez le regretter, dit-il, en apprenant « la mort de Turenne. Il faisait honneur à l'homme. » — Cette campagne fut la dernière de Montécuculli; il la regardait comme la plus glorieuse de toutes celles qu'il avait faites, non parce qu'il avait été vainqueur, mais parce qu'il n'avait pas été vaincu. Comblé d'honneurs, il acheva ses jours dans un glo-

(1) Rouen, 1602; Paris, 1614.

(2) M. le comte A. de Durfort en a publié une édition nouvelle en 1828. Paris, librairie militaire d'Anselin.

(3) On a encore de Walhausen, 1° Art Militaire pour l'Infanterie, avec tous les exercices de guerre selon la pratique de Maurice, prince d'Orange; Francfort, 1615; 2° Art Militaire pour la Cavalerie, Francfort, 1670; ouvrage posthume d'un moindre intérêt que le précédent.

(4) Tom. 1.

rieux repos, et mourut à Lintz, en 1681. — Montécuculli a laissé, sous le titre de *Mémoires*, un véritable traité d'art militaire. C'est l'opinion qu'en prendront tous ceux qui les liront; c'est celle qu'en avait Puységur, qui propose de les intituler : *Principes généraux de l'art militaire.* L'ouvrage, sur lequel Turpin de Crissé a fait un commentaire, est divisé en trois livres, dont chacun comprend plusieurs chapitres. Il commence par les éléments les plus simples, et s'élève progressivement jusqu'aux plus hautes spéculations de la science. Le premier livre est consacré aux principes; le second, à l'application de ces principes à des hypothèses de guerre de l'Autriche contre les Turcs; le troisième raconte les événements antérieurs à la bataille de Saint-Gothard, dont l'auteur fournit, en qualité d'acteur principal, une intéressante relation (1).

Malgré la nécessité où nous sommes d'abréger le plus possible cette revue, nous ne résisterons pas au désir de citer quelques-unes de ses opinions. Et d'abord, il demande pour un chef de guerre « un génie martial, » un tempérament sain et robuste, un sang rempli d'esprits, d'où naissent l'intrépidité dans le péril, la bonne grâce dans les occasions où » l'on doit paraître, et une activité infatigable dans le travail. » Il exige, en outre, la prudence, la justice, la tempérance, l'art de distribuer l'*attention* et la *confiance*, et celui de parler et de commander. Il n'est rien à ses yeux au-dessus de l'*ordre* qu'il définit : *une raison de priorité et de postériorité*; ou bien encore, dit-il : « une disposition ou situation de chaque » chose dans le lieu, la règle et la manière qui lui convient. » — Il indique le but des manœuvres et des marches, et pressent des précautions et des mesures qui n'ont été adoptées qu'un siècle plus tard. « Il faut, dit-il, considérer dans la marche le lieu, le temps, le soupçon, le dessein.... La marche est bien ordonnée quand elle est réglée sur le chemin qu'on a à faire, sur le temps qu'on a pour le faire.... La fin de l'ordonnance de marche est de pouvoir se changer tout d'un coup, et par des mouvements simples, en un ordre de bataille. » — « Il n'y a rien de si nécessaire que la discipline; sans elle, les troupes sont plus pernicieuses qu'utiles, plus formidables aux amis qu'aux ennemis. » — « En retranchant des exercices le superflu, on apprend mieux le nécessaire, il n'est pas besoin qu'un soldat sache toute la tactique d'Arrien, tous les coups de maître d'armes, tous les tours de pique et du mousquet, ni tous les manèges du cheval, ni toutes les figures que peut prendre une troupe.... Il suffit de savoir celles qui sont simples, naturelles; plus elles sont faciles, plus elles sont utiles. » — « Il n'y a pas de mot qui exprime si proprement la nature du bagage que le mot latin *impedimenta*:.... mais prétendre s'en passer, c'est vouloir illuminer un corps sans qu'il fasse d'ombre. » — Le chapitre III du livre 1er est d'un haut intérêt : il traite de la disposition, que l'auteur distingue en *universelle* et *particulière*. « La première *regarde la guerre en gros*; il prescrit une règle générale pour la faire, et la dresse sur un plan judicieux..... La seconde *regarde chaque corps de troupes en particulier*: elle renferme trois parties distinctes, la composition, l'instruction, la conduite, ou autrement l'exécution... » Qui ne verrait, dans l'une, la *stratégie*, et, dans l'autre, la tactique? Le même chapitre contient, sous le double rapport de la guerre offensive et défensive, des réflexions non moins instructives. — Nous ne rappellerons pas les changements que, dans l'intérêt de l'armée impériale, Montécuculli propose d'introduire; mais nous ferons observer qu'il n'est pas de document plus authen-

(1) On doit croire que des détails sur ses campagnes contre Turenne, eussent été plus intéressants encore; mais on les chercherait en vain dans ses Mémoires. Depuis la mort de cet illustre adversaire, Montécuculli n'a plus écrit ni combattu.

tique qu ses mémoires, sur la constitution des milices germaniques, et sur l'état de l'art en Allemagne, pendant la première moitié du 17e siècle.—Son discours, laconique et sententieux, demandait assurément des annotations; mais peut-être le commentateur, en voulant remédier à une concision tant soit peu exagérée, s'est-il jeté, par un excès contraire, dans une ennuyeuse et inutile prolixite! (1)

TURENNE (HENRI DE LA TOUR D'AUVERGNE, vicomte de), le plus grand capitaine des temps modernes, après Napoléon, né à Sedan en 1611. Turenne était second fils de Henri duc de Bouillon, et d'Elisabeth de Nassau, fille de Guillaume Ier, prince d'Orange. Nous n'allons point retracer une vie et des actions que connaissent tous nos lecteurs; mais s'il restait du doute sur le rang que nous assignons ici hardiment à l'illustre vicomte, et que Napoléon, avant nous, lui décerne lui-même, nous en appellerions à la comparaison faite de la vie de notre héros avec les vies de ce petit nombre de capitaines qu'on pourrait croire s'être élevés à sa hauteur, et nous avons la certitude que, en tenant compte du temps, des difficultés et de toutes les circonstances diverses au milieu desquels vécurent les uns et les autres, ce doute sera entièrement dissipé. Les Allemands eux-mêmes n'ont jamais prétendu élever leur Montécuculli au niveau de notre Turenne. Serait-ce Condé qu'on voudrait placer au-dessus? Qu'on lise le parallèle trop peu connu de ces illustres guerriers, par Saint-Evremont (2), et l'on verra si, avec la pensée manifeste d'accorder la priorité au prince du sang, l'auteur ne l'accorde pas à son modeste émule. Frédéric a plus fait que Turenne pour l'art, et il n'a pas moins gagné de batailles; mais en se reportant aux époques où vécurent l'un et l'autre, et en tenant compte surtout de leurs situations fort différentes, peut-être trouvera-t-on chez Turenne plus de portée et d'étendue dans les conceptions, plus de hardiesse et de vigueur dans l'exécution; c'est l'opinion que s'en était formée Napoléon, et à laquelle obligent de se ranger les mémoires de Sainte-Hélène.

Turenne a laissé des mémoires que l'on trouve imprimés dans l'histoire de sa vie par Ramsay (3). Ils n'ont rien de dogmatique, et s'étendent de l'année 1643 à la paix des Pyrénées en 1659. Ces quinze années d'événements militaires sont racontées avec autant de brièveté que de simplicité et de modestie. S'agit-il d'une victoire, Turenne se borne à dire où à écrire : *nous l'avons remportée*. A-t-il à annoncer une défaite : *J'ai été battu*. Vainqueur de Condé et des Espagnols à la bataille des Dunes, il n'écrit que ces mots à sa femme : « Les ennemis sont venus à nous; ils ont été battus. Dieu en soit loué. J'ai « un peu fatigué toute la journée; je vous donne le bonsoir et je vais me « coucher. »

Aussi Voltaire a-t-il dit : qu'il ne fut ni un Xénophon ni un César. Toutefois les lacunes et les imperfections de ses mémoires n'empêchent pas Puységur de déclarer qu'on n'a rien écrit de plus instructif depuis les Grecs et les Ro-

(1) *Voyez*, dans la leçon suivante, l'article *Turpin de Crissé*.

(2) Officier-général distingué et littérateur plein de finesse et d'esprit, Saint-Évremont avait servi sous le prince de Condé, dont, pendant longtemps, il avait été très bien traité. Divers écrits satyriques le firent exiler; il mourut à Londres, et fut enterré dans l'abbaye de Westminster parmi les rois et les plus illustres personnages de l'Angleterre.

(3) Cet écrivain, que plusieurs autres ouvrages ont fait connaître, naquit à Ayr, en Écosse, en 1686. Des doutes religieux qu'il n'avait pu éclaircir en Angleterre, le conduisirent à venir consulter Fénelon. Après avoir trouvé dans les entretiens du prélat la vérité qu'il cherchait de bonne foi, il devint gouverneur et intendant du prince de Turenne, depuis duc de Bouillon.

mains. Félicitons-nous donc de les avoir tels qu'ils sont, et bornons-nous à exprimer le regret de n'y trouver rien, non plus que dans Montécuculli, sur les campagnes qui mirent le sceau à la réputation de ces illustres rivaux. — Encore que Ramsay n'ait qu'imparfaitement fermé un si grand vide, il s'est servi des manuscrits de Turenne, et sa relation, écrite avec ordre et précision, renferme des beautés et une pureté de style dont on a lieu d'être étonné de la part d'un étranger. S'il est un reproche qu'on puisse lui adresser, c'est que tout en faisant assez bien connaître le général, il manque à faire ressortir le grand homme, l'homme de bien par excellence.

Il parut en 1782, sous le nom du chevalier de Beaurain (1), une histoire des quatre dernières campagnes de Turenne, dont le texte est attribué à Grimoard, et l'atlas seulement à l'auteur officiel. Cet ouvrage, rédigé sur de bons matériaux, à une époque où le flambeau d'une critique judicieuse et saine éclairait les écrivains, doit être préféré à celui de Ramsay sous le rapport des détails et des considérations purement militaires. — Il est encore un ouvrage qui nous a servi et que nous voulons recommander, ce sont *les Mémoires* de Deschamps sur les deux dernières campagnes de Turenne. L'auteur les avait faites en position de bien voir et de bien savoir. Ces mémoires, revus par le maréchal de Lorges, et justement appréciés, parurent pour la première fois dès l'année 1678.

CONDÉ (LOUIS II DE BOURBON, prince de), né à Paris en 1621. La postérité lui a confirmé le surnom de *Grand*, que lui décernèrent ses contemporains. Sa carrière militaire, dont nous nous bornons à donner ici le commencement et la fin, s'ouvrit au siége d'Arras en 1641, et se termina vis-à-vis de Montécuculli en 1675. Turenne venait de succomber. Il s'agissait de s'opposer aux progrès du général de l'Empire; Condé y parvint aisément et sans action mémorable. Retiré à Chantilly, depuis cette époque, il orna ce lieu avec autant de goût que de magnificence, et mourut à Fontainebleau en 1686.

Condé n'a rien écrit, mais voici quels auteurs on peut consulter sur sa vie et ses campagnes.

1° *Mémoires pour servir à son histoire*, par La Brune; Amsterdam, 1694;

2° *Histoire de Louis de Bourbon, prince de Condé*, par Desormeaux; Paris 1768, 4 vol. in-12; elle est intéressante; le style en est élégant;

3° *Vie du prince de Condé*, par Turpin, formant les tomes XXIV et XXV des *Vies des hommes illustres de France;* impartiale, mais écrite négligemment;

4° L'*Histoire de la campagne du Grand Condé en Flandre, en* 1674, texte par le chevalier d'Aguesseau, atlas par Beaurain fils. Cet ouvrage, tout spécial, est précédé d'un tableau historique des premières années de la guerre de Hollande, où sont rapportés avec assez de détails et les causes et les événements politiques et militaires de cette guerre; Paris, 1774, in-fol.;

5° *Essai sur la vie du grand Condé*, par Louis-Joseph de Bourbon, son 4e descendant; Paris, 1806, in-8°.

On ne saurait d'ailleurs se dispenser de lire et d'admirer l'oraison funèbre du prince de Condé par Bossuet. Il n'est pas de tableau plus fidèle et plus éloquent de la bataille de Rocroi, que celui qu'a tracé l'évêque de Meaux.

(1) Jean de Beaurain, né en 1696, père de celui dont il est ici question, et comme lui géographe du roi, est auteur des campagnes de Luxembourg, texte et atlas. On doit encore, au fils, les cartes pour l'Histoire des Campagnes du Grand Condé en Flandre, par le marquis d'Aguesseau.

LUXEMBOURG (François-Henri de Montmorency, duc de), maréchal de France, né en 1628, fut à la fois le contemporain, le successeur et le plus illustre des élèves de Turenne et de Condé. Luxembourg ne surpassa ni n'atteignit ses maîtres, mais encore sut-il appliquer avec un égal succès les leçons fort différentes de l'un et de l'autre dans l'art de livrer bataille. C'est ce que prouvent jusqu'à l'évidence Fleurus et Nerwinde. Ne retrouve-t-on pas, en effet, dans la première de ces batailles, Turenne et l'ordre oblique; dans la seconde, Condé et ses attaques de front (1)? Il n'a manqué à Luxembourg, pour se placer au plus haut rang, que de savoir tirer un plus grand parti de ses victoires; mais peut-être faut-il moins l'attribuer à son manque de talent qu'à certaines influences qu'il ne put vaincre. — Le maréchal termina sa glorieuse carrière en 1694, à la suite d'une de ces longues marches parallèles à la frontière dont sont remplies ses campagnes. Sa mort, qui fut le terme des victoires de Louis XIV, marqua une première et sensible décadence de l'art depuis l'invention de la poudre à canon. On n'a de Luxembourg que sa correspondance et le récit plus curieux qu'instructif de sa détention à la Bastille. On peut consulter sur sa vie :

1° Les tomes IV et V de l'*Histoire de la maison de Montmorency*, par Desormeaux;

2° L'*Histoire militaire du duc de Luxembourg*, par Beaurain; La Haye, 1756. On trouve ordinairement réunis à cet ouvrage divers fragments, lettres et anecdotes, pour servir à son histoire privée;

3° Sa *Campagne de Hollande en 1672*, contenant ses lettres, celles de M. le duc de Duras, de M. de Chamilly et autres officiers-généraux. La Haye, 1759; Paris, librairie militaire d'Anselin.

VAUBAN (Sébastien Le Prestre de), maréchal de France, le plus grand ingénieur des temps modernes, né à Saint-Léger de Foucheret, près de Saulieu, en Bourgogne, en 1633. Sa vie, que tant de plumes éloquentes ont reproduite comme un rare assemblage des vertus et des qualités les plus excellentes, honorera à jamais le siècle où il vécut. On n'en trouve pas de plus pleine, de plus utile, de plus glorieuse. S'il est deux hommes que l'on doive citer comme ayant été les colonnes de la puissance de Louis XIV, c'est à coup sûr Turenne et Vauban. — Napoléon en avait conçu cette opinion lorsque, en 1808, il fit déposer le cœur de l'un vis-à-vis le tombeau de l'autre (2).

Vauban, avons-nous déjà dit (3), dirigea cinquante-trois siéges et assista à cent quarante actions de vigueur. La liste de ses écrits divers est presque aussi considérable, mais beaucoup ont été perdus. Sa vaste intelligence embrassait tout : politique, administration, guerre, statistique, fortifications, marine, commerce, industrie, finances, etc., etc.

On divise ordinairement en trois sections les œuvres de l'illustre maréchal. Dans la première sont compris les mémoires sur les siéges, les places et les frontières, les canaux et les rivières navigables. L'un des principaux est intitulé : *De l'importance dont Paris est à la France, et du soin que l'on doit prendre de sa conservation*. Les derniers événements ont donné à ce mé-

(1) Louis XIV en avait porté ce jugement avant nous : « Luxembourg, dit-il, » en apprenant les détails de la journée de Nerwinde, Luxembourg a attaqué » en prince de Condé, et le prince d'Orange a fait sa retraite en Turenne. »

(2) Dans l'église des Invalides.

(3) 10e Leçon, § V. On y trouve, dans diverses notes, l'indication des ouvrages à consulter sur les travaux et la vie de Vauban; nous y ajouterons l'article du maréchal dans le *Plutarque français*. Il est du marquis de Chambray, et vient de paraître.

ajoute un nouveau degré d'intérêt et d'utilité. Il n'a paru pour la première fois qu'en 1824, et est tiré d'un ouvrage inédit ayant pour titre *Oisivetés*. Un autre, non moins important, a pour titre : *Mémoire sur la navigation générale de la France;* il est malheureusement incomplet, la mort ayant frappé Vauban pendant qu'il le rédigeait (1707).

La deuxième section renferme les traités généraux ou œuvres militaires, parmi lesquels nous indiquerons :

1° Le *Traité de la défense des places*, dont le général baron de Valazé a publié une édition nouvelle en 1829; elle est augmentée des agenda du maréchal sur l'attaque et la défense, et de notes critiques sur le discours de Deshoulières relatif à la défense.

2° Le *Traité de la défense des places*, édition de 1829, par M. Augoyat, lieutenant-colonel du génie. Elle est entièrement conforme au manuscrit présenté par l'auteur au duc de Bourgogne; l'éditeur y a joint l'éloge du maréchal par Fontenelle.

Les ressources et les procédés d'un art que Vauban avait tant de fois et si judicieusement appliqué, et dans lequel il n'a laissé rien d'essentiel à inventer, sont rassemblés et présentés dans ces traités avec une certitude et une méthode qui n'appartiennent qu'à un grand maître. Il ne faut donc pas s'étonner que de tels ouvrages aient été réimprimés, car ils ne sauraient vieillir. Il est toutefois une différence remarquable entre ces deux traités, c'est que Vauban, qui n'est point créateur dans celui de la défense, apparaît comme tel dans celui de l'attaque. Les deux éditeurs, dont on ne saurait trop louer le zèle et le discernement, ont donc rendu un important service aux ingénieurs et à l'armée entière, en reproduisant, avec des annotations, des écrits si justement célèbres.

3° Divers *Mémoires sur l'Infanterie, sur les moyens d'améliorer les troupes, et sur la levée des gens de guerre; sur le moyen d'empêcher les abus dans la manière de faire subsister les armées.* Il est une foule d'autres ouvrages compris dans cette section, et entre autres le *Traité des fortifications de campagne.* Si nous ne recommandons pas cet ouvrage, c'est qu'il n'a point été répandu, et que d'ailleurs cette branche de l'art a fait des progrès qui nécessitent de recourir à des traités plus récents.

La 3e section comprend les œuvres diverses; elles sont en grand nombre, et toutes dirigées dans un même but, l'utilité, la prospérité et la gloire du pays. L'auteur, comme chacun sait, ne s'en proposa jamais d'autre.

On trouve, dans l'Histoire du corps du génie, par M. Allent, comme aussi dans la Biographie de M. Michaud, les titres des ouvrages de l'illustre ingénieur.

CATINAT (Nicolas), maréchal de France, fils d'un conseiller au parlement de Paris, né en 1637. Découragé pour avoir perdu une cause dont la justice lui paraissait évidente, Catinat quitta le barreau, et se jeta dans l'armée. Il se signala à l'attaque du chemin couvert de Lille en 1667 : Louis XIV, qui en fut témoin, lui donna une lieutenance dans le régiment des gardes. Ce début l'encouragea; il ne parut plus devant l'ennemi sans se faire remarquer : tous ses grades, il les obtint par des actions d'éclat. Il n'était encore que lieutenant-général lorsqu'il gagna les batailles de Staffarde et de la Marsaille; mais celle-ci lui valut enfin le bâton de maréchal en 1693. Il servit ensuite en Flandre, et prit Ath en 1697. Mis de nouveau à la tête de l'armée d'Italie, à l'ouverture de la guerre de la Succession, il se trouva devant Eugène; il était digne de commander contre un tel adversaire; mais entre eux la différence était grande : Eugène avait à son entière disposition l'armée impériale; et Catinat, en butte à l'intrigue, se trouvait enchaîné par les ordres de la cour. Battu à Carpi, pour n'avoir pas osé s'en affranchir, il dut rétrograder derrière l'Adda, et bientôt après céder

le commandement à Villeroi. Citoyen généreux non moins qu'habile général, il consentit à servir, et servit un instant sous son inepte successeur. » Je « tâche d'oublier ma disgrâce, écrivait-il à ses amis, pour avoir l'esprit plus « libre dans l'exécution des ordres du maréchal de Villeroi. Je me mettrai « jusqu'au cou pour l'aider. Les méchants seraient outrés, s'ils savaient « jusqu'où va mon intérieur à ce sujet. » Il se retira dès lors dans sa terre de Saint-Gratien, où il mourut en philosophe religieux (1712). Aussi désintéressé que modeste et simple, il refusa le cordon de l'ordre en 1705, pour ne pas être obligé de renier ses aïeux. Vauban n'accepta le bâton de maréchal qu'après y avoir été forcé. Deux caractères aussi beaux devaient se convenir : aussi vit-on régner entre eux la plus étroite intimité. Catinat avait l'esprit éminemment juste, qualité moins commune qu'on ne l'imagine. Dans la faveur et dans la disgrâce, après une victoire comme le lendemain d'une défaite, à Versailles ou à St-Gratien, ce héros était toujours gai, calme et réfléchi. Cette disposition habituelle de son âme n'avait point échappé aux soldats, qui l'appelaient entre eux *le père de la pensée*. On ne citera jamais assez la modestie de son caractère, il la portait à un tel degré, que souvent dans les relations des faits d'armes les plus brillants, il ne consignait pas même son nom. C'est ainsi qu'après avoir entendu le récit, dans le cabinet du roi, de la bataille de Staffarde, quelqu'un demanda si M. de Catinat s'y trouvait !

Catinat n'est point auteur, mais il a laissé en manuscrits assez de matériaux pour qu'on puisse lui attribuer les *Mémoires* récemment publiés sur sa vie. C'est l'opinion qu'on en prend en les lisant, et que confirme l'aveu de l'éditeur M. B. le Bouyer de St-Gervais. On y trouve la correspondance du maréchal, et, avec plus de détails que partout ailleurs, les principaux actes de sa vie. L'ouvrage, accompagné de vignettes et de plans de bataille, est suivi d'un recueil de pièces justificatives (1).

L'Académie proposa, en 1774, pour sujet du prix d'éloquence, *l'éloge de Catinat*. La palme, après avoir été vivement disputée par Guibert et l'abbé d'Espagnac, fut remportée par La Harpe. Les trois éloges, qui demandent à être lus, furent imprimés en 1775.

On peut encore consulter une vie du maréchal, sans nom d'auteur, publiée en 1769.

FEUQUIÈRES (Antoine de Pas, marquis de), né à Paris, en 1648, commença à porter le mousquet à l'âge de dix-huit ans dans le régiment du roi. Après avoir été blessé et nommé capitaine au siége de Lille, il fit les campagnes de 1672 à 1673 en qualité d'aide-de-camp du maréchal de Luxembourg, son parent. Il se trouva ensuite à la conquête de la Franche-Comté, à la bataille de Senef et à la levée du siége d'Oudenarde. A l'issue de la campagne de 1674, le roi lui donna le régiment de Royale-Marine, à la tête duquel il eut occasion de se distinguer, d'abord sous le commandement de Turenne, et ensuite sous les ordres des maréchaux de Créqui et de Luxembourg. A la reprise des hostilités, en 1688, il servit comme brigadier au siége de Philisbourg. Il en fut détaché sur le Necker, d'où, après avoir enlevé plusieurs postes ennemis, il poussa jusqu'au portes de Nuremberg, montrant partout le talent et l'intrépidité d'un homme de guerre consommé. Malheureusement, et l'histoire ne saurait le taire, il fournit, dans le cours de cette expédition, une nouvelle et triste preuve que de grandes qualités militaires n'étaient point incompatibles avec la sécheresse du cœur et le mépris des lois de l'huma-

(1) 3 vol. in-8°. Paris, 1819, librairie militaire d'Anselin.

nité (1). A Staffarde, il commandait l'infanterie sous Catinat. Appelé ensuite à combattre les *Barbets*, il les tailla en pièces dans plusieurs rencontres, et mérita, par son activité et ses incroyables exploits, que ces montagnards lui donnassent le nom de *Sorcier*. — Il était du caractère frondeur de Feuquières de souffrir impatiemment le joug de l'obéissance et de vivre mal avec tout le monde. Un échec qu'il éprouva devant Coni ayant achevé de l'indisposer contre Catinat, dont déjà il croyait avoir à se plaindre, il obtint d'aller servir dans l'armée d'Allemagne, sous le maréchal de Lorges. C'est alors que, posté sur le Spirebach, avec trois mille hommes seulement, il arrêta, pendant huit heures, l'armée entière du prince de Bade, qu'il empêcha de surprendre nos cantonnements. — Feuquières était lieutenant-général à Nerwinde, et nous avons vu quelle part glorieuse il prit à cette journée. La paix de Riswick vint mettre fin à sa carrière militaire. Il ne fut point employé dans la guerre de la Succession, et sans doute que le chagrin qu'il en éprouva, en lui faisant perdre l'occasion d'arriver à la dignité de maréchal, ne dut pas peu contribuer à abréger ses jours. Sa disgrâce fut attribuée à la liberté avec laquelle il s'était exprimé sur le compte de plusieurs généraux en faveur. Il s'en consola en suivant de loin les opérations de la guerre, en recueillant des matériaux et en écrivant, pour l'instruction de son fils, des mémoires qui n'ont encore rien perdu de leur réputation, et elle fut universelle dès l'instant où ils furent publiés. Ils ne parurent qu'après sa mort, arrivée en 1711.

Comme ceux de Montécuculli, les mémoires de Feuquières sont dogmatiques. Si l'un est plus explicite et moins aride que l'autre, tous deux ont une commune manière de présenter les choses; et cette manière, qui était celle des écrivains de l'époque, est de partir d'une proposition comme prouvée ou comme n'ayant pas besoin de l'être, pour prononcer sur les événements et sur les hommes. On pardonnerait plus volontiers à Feuquières cette manière défectueuse d'enseigner, s'il se mêlait moins d'humeur et de partialité dans ses jugements; c'est au point que parfois son style en devient embrouillé et même trivial. Mais a-t-il perdu de vue la cause de son aigreur, il redevient clair dans sa pensée, précis et même éloquent dans son expression. Tel il se montre dans tout ce qu'il dit de Turenne, de Condé, de Luxembourg, auxquels il rend une justice entière; mais s'agit-il de Tallard, une haine furieuse le rend aveugle : l'affaire de Spire n'est à ses yeux qu'une surprise où le maréchal a marché trop vite à l'ennemi, et sans se donner le temps de pouvoir déployer; et ce fut, comme on sait, au parti pris d'attaquer vite et en colonnes, que les Français durent la victoire. — Feuquières est un des auteurs que nous avons le plus consultés et qui méritent le plus de l'être, nonobstant ses défauts et le jugement qu'en ont porté certains critiques. Il ne faut pas se borner à le lire une seule fois, il faut y revenir et le méditer. Voltaire et beaucoup d'autres ont puisé dans ses mémoires.

L'ouvrage, qui n'est pas susceptible d'être analysé, et que l'on trouve tantôt en format in-12 et tantôt en in-4°, est accompagné de plans de bataille et divisé en 106 chapitres, suivis chacun de remarques spéciales. L'auteur, après la distinction faite des États de l'Europe, descend graduellement du prince au général, et, de celui-ci, aux autres échelons de l'échelle hiérarchique, parlant fort en détail des qualités et des devoirs de chacun. Viennent ensuite les chapitres *de la discipline des troupes, de l'habillement, de l'armement, des subsistances, des hôpitaux, des bagages, des guides, des es-*

(1) Il pilla ou incendia plusieurs petites villes, et fit passer au fil de l'épée un grand nombre d'habitants. Ses exactions furent énormes : il rapporta quatre millions pour le trésor, sans compter ce qu'il s'appropria.

pions, des diverses espèces de guerre, *des secours*, etc. etc., puis enfin la partie relative à la constitution et à la conduite de la guerre, distribuée ainsi qu'il suit : *Dispositions et projets de guerre—du secret—connaissance du pays—assemblée des armées—marches—campements—convois—partis—combats—surprises—escarmouches—embuscades—batailles—blocus—investitures—attaques et défenses des places—quartiers et cantonnements*. Le 106[e] et dernier chapitre, que l'auteur a pu traiter *ex professo*, est intitulé des *contributions*. Le tout est terminé par une table alphabétique fort complète.

VILLARS (Louis-Hector, maréchal, duc de), l'un des grands capitaines dont s'honore la France, naquit à Moulins en 1653. L'histoire fournit peu de carrières aussi longues, aussi pleines et aussi brillantes que la sienne. Page à quinze ans, sa figure noble, sa hardiesse et son adresse extraordinaire dans tous les exercices du corps, le firent bientôt remarquer de Louis XIV. L'expédition de Hollande, où il vit la guerre pour la première fois, lui procura des occasions de se distinguer d'autant plus fréquentes, qu'il y servit comme volontaire; et tel fut son empressement à les saisir, que le roi dit un jour, en le voyant charger l'ennemi : « On ne peut tirer un coup de fusil quelque part, « que ce petit garçon ne sorte de terre pour s'y trouver. » Ces paroles furent comme le présage de sa brillante fortune. Après le siége de Maëstricht, Villars fut envoyé sous Turenne d'abord, et ensuite sous Condé. Blessé à la bataille de Senef, le roi le nomma colonel d'un régiment de cavalerie, n'ayant encore que vingt et un ans. Ses succès dans les armées de Luxembourg et de Créqui avaient mis le comble à sa réputation quand fut signé le traité de Nimègue. De cette époque à la ligue d'Augsbourg, il fut chargé de diverses missions en Allemagne, ce qui lui fournit l'occasion d'aller combattre en Hongrie contre les Turcs. Promu au grade de maréchal de camp peu de temps après le commencement de la guerre occasionnée par cette ligue, il commanda presque toujours quelque corps détaché de cavalerie. Le maréchal de Luxembourg, qui connaissait son audace, l'employa journellement aux missions les plus dangereuses et les plus délicates. C'est ainsi que, à la tête de la réserve, il prit une grande part au combat de Leuze. Cependant Villars ne recevait pas le prix que semblaient mériter tant d'actions d'éclat et de services rendus. Louvois ne l'avait jamais aimé, et Barbézieux, son fils et son successeur au ministère, avait hérité de ses préventions contre le guerrier. Dans son impatience de voir sa fortune arrêtée, il alla se plaindre au roi : « Croyez-vous donc, lui répondit le monarque, que ces gens-là « puissent perdre un homme que je connais aussi bien? — Hélas ! Sire, répliqua « Villars, ces gens-là ont le privilége de parler tous les jours à Votre Majesté, « tandis que les généraux jouissent à peine de cet honneur une fois par an. » Ce langage hardi ne déplaisait point à Louis XIV : Villars fut nommé lieutenant général, et envoyé, sur le Rhin, aider de ses conseils le maréchal de Joyeuse que pressait vivement le prince de Bade. L'ennemi s'aperçut de sa présence à une manœuvre hardie qui sauva l'avant-garde et peut-être l'armée entière. Durant l'intervalle qui sépare le traité de Riswick de la guerre de la Succession, Villars fut nommé ambassadeur extraordinaire à la cour de Vienne. Les circonstances rendaient cette mission difficile : il s'en acquitta avec autant de dignité que d'adresse, et cependant ses travaux n'obtinrent pas la récompense qu'il en espérait. Il n'en put dissimuler son dépit : « Sans « moi, mandait-il au ministre Chamillard, l'Autriche s'emparait de l'Italie. « Mais quel gré m'en sait-on? Je trouvai à mon retour que j'avais battu

qu'il devait être par celui de Daniel. Nous n'en avons parlé que pour avertir nos lecteurs de n'y point recourir.

Ajoutons qu'il avait déjà paru, en 1725, un ouvrage du genre de la Milice française, ayant pour titre : *L'École de Mars*, par le chevalier de Guignard, lieutenant-colonel d'infanterie. L'auteur s'y montre moins historien que Daniel, qu'il copie parfois; mais en revanche il est plus explicite sur les manœuvres et règlements de service des troupes en campagne et dans les places. C'est l'œuvre d'une longue expérience, bien plus que celui de l'érudition. Un vieux soldat, qui a vu vingt-cinq siéges et quatre grandes batailles, et que ses blessures éloignent des camps, a entrepris, comme il le dit, de servir encore par ses conseils et sa plume. Son ouvrage fut utile même après la publication du traité de Puységur,

« les buissons, et que c'étaient mes camarades qui avaient pris les oiseaux. » Toutefois le roi lui témoigna publiquement sa satisfaction, et l'envoya servir en Lombardie sous le maréchal de Villeroi ; mais à peine eut-t-il rejoint cette armée, qu'il sollicita de la quitter. C'était peu de temps après le rappel de Catinat, pour lequel il professait une grande estime. Aussi demanda-t-il à passer sous ses ordres dans l'armée d'Alsace.—L'électeur de Bavière, qui avait épousé la cause de la France, se trouvait au moment d'être investi de tous côtés par les troupes autrichiennes, il s'agissait de lui porter un prompt secours. Villars, que ce prince avait honoré d'une amitié particulière, fut chargé d'aller le dégager. Ce fut la première fois qu'il commanda en chef. Villars nous a conservé lui-même les détails de cette entreprise dont la réussite le plaça fort haut dans l'opinion de l'armée ; elle lui valut d'ailleurs le bâton de maréchal. A partir de cette époque, il marcha sur les traces de Turenne, et souvent avec plus de succès que Luxembourg et Catinat. Ce que nous avons vu de ses campagnes (1) nous dispense d'y revenir dans cette notice déjà fort longue.—Président du conseil de la guerre pendant la régence, il fut élevé par Louis XV à la dignité de *maréchal-général de France*, dont Turenne seul avait été en possession. Sa carrière militaire paraissait accomplie quand, à l'âge de plus de quatre-vingts ans, il fut chargé du commandement de l'armée organisée en Italie par les trois cours de France, d'Espagne et de Sardaigne. Il partit de Fontainebleau, en octobre 1732, pour s'éloigner de cette France qu'il avait sauvée et qu'il ne devait plus revoir. Après une campagne d'hiver où il retrouva l'activité du vainqueur de Denain et quelques nouveaux lauriers à moissonner, il revint à Turin où l'attendaient des fêtes, et enfin la mort. Il touchait à son heure dernière lorsqu'il apprit que Berwick, son émule et après lui le plus ferme soutien des couronnes de France et d'Espagne, venait d'être tué d'un coup de canon devant Philisbourg : « J'avais toujours bien dit, s'écria-t-il, que cet homme« là était né plus heureux que moi. » Il expira quelques instants après (17 juin 1734), dans sa quatre-vingt deuxième année. On n'aurait pas trouvé, à cette époque, un guerrier qui eût assisté à un aussi grand nombre de siéges et de batailles, qui eût remporté des victoires aussi décisives que celles de Friedlingen et de Denain, et qui eût su en profiter aussi bien ; une extrême justesse de coup-d'œil et une rapidité inouïe d'exécution formaient le caractère distinctif de son talent qui, à cet égard, se rapprochait de celui de son principal adversaire, le prince Eugène. A toutes les qualités du général, Villars joignait une gaieté dans les dangers et les privations qui le faisait adorer des soldats. Il était plus craint qu'aimé des officiers-généraux et des chefs de corps, qu'il astreignait à une rigoureuse subordination. Cette sévérité et plus encore une jactance naturelle, peu digne d'un homme qui faisait de si grandes choses, lui suscitèrent de nombreux ennemis : il ne s'en mit jamais en peine, et se plaisait même à les braver; de leur côté, ils ne l'épargnèrent pas, et sans doute qu'il faut attribuer à leur animosité la manière injuste dont en ont parlé les contemporains et notamment le duc de Saint-Simon. A une grande vivacité d'esprit, à une imagination fertile, Villars joignait une conversation extrêmement brillante ; mais où la vanité perçait sans cesse. Aussi Voltaire, tout en érigeant, dans sa Henriade, un monument éternel au vainqueur de Denain, a-t-il pu dire :

« L'heureux Villars, fanfaron plein de cœur. »

Il existe trois volumes in-12 de *Mémoires du maréchal de Villars* ; mais le premier seul doit être considéré comme son ouvrage. Les autres ne sont

(1) *Voyez* 11e Leçon.

qu'une compilation pleine de désordre et d'erreurs. C'est au point que l'oraison funèbre du maréchal s'y trouve placée entre les années 1706 et 1707, vingt-huit ans avant sa mort. L'ouvrage auquel nous conseillerons d'avoir recours est la *Vie du maréchal de Villars*, publiée par Anquetil, en 1784, 4 vol. in-12, avec portrait et plans de batailles. Elle n'est point exempte d'erreurs, l'auteur s'étant par fois égaré au milieu d'un dédale de pièces manuscrites. Son entière ignorance de la science de la guerre est aussi une cause qui les a multipliées. Mais encore la plupart de ces erreurs sont-elles faciles à redresser, au moyen des cartes mêmes dont le livre est accompagné (1).

EUGÈNE (François de Savoie, appelé le *Prince*), né à Paris en 1663, d'Eugène Maurice, comte de Soissons (1), et d'Olympe Mancini, nièce du cardinal Mazarin, fut le plus grand capitaine de son temps : il le fut, parce qu'il suivit Turenne et précéda Frédéric. Son histoire, que nous n'analyserons pas, fut celle de son époque même; car il appartient à cette classe d'hommes en qui les événements se trouvent comme personnifiés. D'une santé frêle, et destiné à l'église, Louis XIV crut devoir lui refuser un régiment. De dépit, le prince alla trouver l'empereur Léopold, qui le reçut avec beaucoup d'égards. Cette démarche fut le commencement de sa fortune, et le premier acte d'un ressentiment qui causa tant de maux à la France. Eugène, après une vie dont nous avons consigné quelques traits dans le cours de nos leçons, mourut à Vienne en 1733.—D'un caractère froid et sévère, la guerre paraît avoir été sa seule passion : les occasions de la satisfaire ne lui manquèrent pas; car c'est à peine si pendant plus d'un demi-siècle, il resta une seule fois deux ans sans combattre. Il ne fit pourtant faire à la science aucun progrès que l'on puisse citer : nouvelle preuve de la remarque déjà faite, que la guerre est rarement le temps des perfectionnements. Les opérations, Eugène les dirigea bien plus par inspiration que par méthode. Doué d'un admirable coup d'œil, il manqua rarement à saisir les circonstances; et dans toutes les occasions il s'attacha à bien connaître le caractère des généraux qui lui furent opposes : sa tactique est comme une sorte d'ébauche de ce que nous avons vu pratiquer dans les dernières guerres. Ce n'est pas la prudence *audacieuse* de Turenne dans la conception, ni l'habileté tant soit peu compassée de Frédéric à faire mouvoir des lignes et déployer des colonnes; c'est une activité, une pétulance de tous les instants et dans toutes les occasions; c'est une admirable promptitude à s'apercevoir de ses fautes et à les réparer. Méprisant la vie de ses soldats autant qu'il exposait la sienne, il n'obtint jamais une victoire que par de grands sacrifices : l'opiniâtreté était sa qualité essentielle. Sous lui, les armées autrichiennes eurent un éclat qu'elles perdirent à sa mort et qu'elles n'ont jamais retrouvé. —Le prince Eugène n'est point auteur, mais il est sur sa vie plusieurs ouvrages remarquables : nous citerons, 1° son *Histoire* en cinq volumes in-12, publiée à Amsterdam, en 1740, et à Vienne, en 1755; elle est sans nom d'auteur, et attribuée à Mauvillon, secrétaire du roi de Pologne. C'est de cet ouvrage que le prince de Ligne a tiré, pour la plus grande partie, l'écrit publié en Allemagne, en 1809, et réimprimé deux fois, l'année suivante, à Paris, sous le titre de *Vie du prince Eugène de Savoie, écrite par lui-même.*

(1) Le comte de Villars, dont le nom apparaît à chaque instant dans l'histoire militaire de l'époque, était frère du maréchal. Le comte de Villars avait du mérite; son frère l'employa dans tous les cas difficiles, et toujours avec succès.

(1) Ce comte de Soissons, père du prince Eugène, était fils d'Emmanuel Ier, duc de Savoie.

2° Et enfin l'*Histoire militaire du prince Eugène, du duc de Marlborough* (1) et *du prince de Nassau*, 2 vol. in-fol., par Dumont, et continuée par Rousset; la Haye, 1729. Elle nous a servi et doit être consultée comme la contre-partie des versions françaises.

QUINCY (Charles Sevrin, marquis de), brigadier des armées de Louis XIV et lieutenant général d'artillerie (2), né vers 1660, se distingua dans la malheureuse bataille de Hochstædt, où il reçut une blessure. Il commanda ensuite l'artillerie des armées de Villars et de l'électeur de Bavière, et mourut en 1729, dans l'emploi de lieutenant du roi au gouvernement d'Auvergne.—Le marquis de Quincy est auteur de l'*Histoire militaire du règne de Louis le Grand;* Paris, 1726, 8 vol. in-4°, avec plans et vignettes. « Cet ouvrage, a dit Voltaire, est utile pour ceux qui veulent suivre dans leur lecture les opérations d'une campagne..... » Deux siècles plus tôt, le marquis de Quincy eût été, dans toute l'acception du mot, un véritable chroniqueur. On le voit, au milieu d'un événement important, se livrer à des digressions pour le moins puériles; ainsi, il ne manque pas de consigner que le duc de Bourgogne alla à la chasse et de désigner les pièces de gibier qu'il tua. Ce ne serait rien que ces taches légères, remarque un écrivain, s'il avait le mérite d'être clair et de ne rien omettre de décisif; mais par fois sa préoccupation le rend diffus et même inintelligible. Malgré tout ce qui manque à l'*Histoire militaire de Louis XIV*, elle entrera toujours dans la bibliothèque d'un officier studieux : on ne trouverait point ailleurs, rassemblés dans un même cadre, autant de faits et de documents militaires sur un règne aussi long et aussi rempli d'événements. Ajoutons que l'ouvrage est suivi d'une espèce de Traité d'Art militaire où l'auteur expose, moins d'après lui, que d'après Vauban, Feuquières et quelques autres, des maximes et des règles de la guerre. Il donne, à sa manière, le détail des fonctions de chaque grade. Et cette manière, à laquelle se mêle par fois des niaiseries, est celle d'un vieux soldat ou d'un sergent de bataille. L'article le plus curieux est celui *du major d'infanterie*, qui a la *paye de capitaine sans compter les revenans bons.*

§ II.

SUITE DE LA MÊME PÉRIODE.

Les productions militaires commencent à se ressentir de la tendance générale du 18e siècle : les esprits, jusqu'alors préoccupés de détails et de faits matériels, cherchent enfin des perfectionnements à la tactique dans l'observation du cœur humain. Les auteurs prennent les choses de plus haut que par le passé et s'autorisent à parler plus librement des abus.

SANTA-CRUZ (Don Alvar de Navia Osorio, marquis de), capitaine et négociateur espagnol, chef d'une illustre maison des Asturies, naquit vers 1687. Colonel des milices que leva la province pour la défense de Philippe V, il montra, n'ayant encore que quinze ans, la sagesse et les talents d'un militaire consommé. Après le siége de Tortose, où il se signala, il fut embarqué pour la Sicile avec son régiment. En 1718, il commandait, avec le grade de maréchal de camp, les troupes espagnoles dans la Sardaigne, lorsqu'il fut nommé ambassadeur à Turin. Il y resta près de dix ans, et n'en partit que

(1) *Voyez* encore: *Histoire de Jean Churchill, duc de Marlborough.*; Paris, 1808. Elle est sans nom d'auteur.

(2) Ce qui ne veut pas dire lieutenant général des armées du Roi, mais bien commandant de l'artillerie d'une armée; autrement ces deux titres seraient incompatibles.

pour remplir le même poste auprès de la cour de France. Le soin à donner aux affaires et les fatigues de la représentation ne purent le détourner des spéculations militaires. Il fit, pendant son séjour à Paris, diverses expériences avec des armes de son invention. Santa-Cruz était en instance auprès de son souverain pour obtenir la permission d'équiper et d'armer un régiment d'après ses calculs, lorsqu'il fut nommé lieutenant général, et désigné pour faire partie de l'expédition contre Oran. Cette ville prise, il en fut gouverneur : c'est là qu'il périt, dans une sortie contre les Maures, en 1732, à l'âge de quarante-cinq ans. On a du marquis de Santa-Cruz : *Réflexions militaires*. L'ouvrage, d'abord publié à Turin, en 1724, a été traduit en français par Vergy; Paris, 1735, 11 vol. in-12. Le général espagnol Contreras, distingué par le siége de Tarragone, qu'il soutint en 1811, en a publié un abrégé en 1786 (1). Rousseau a dit que les Espagnols voyageaient peu, mais que ceux qui s'y décidaient retiraient en général de leurs courses plus de fruit et de profit que les voyageurs d'aucune autre nation. Cette remarque en a fourni une autre à M. de Nisas, c'est qu'ils écrivent peu en comparaison des autres nations; mais que, dans presque tous les genres, ils ont quelque composition qui se place au premier rang parmi les ouvrages analogues des autres peuples. L'ouvrage de Santa-Cruz justifie amplement cette réflexion (2) : à l'époque où il parut, il n'en existait encore aucun d'aussi profond et d'aussi complet, surtout pour la partie philosophique de l'art. Le plan en est méthodique et bien conçu; le style simple et naturel, deux qualités qui ne se trouvent pas toujours chez les écrivains espagnols. Santa-Cruz, comme tant d'autres et comme moi-même, a fait son livre avec des livres; il a senti qu'on pourrait lui faire quelques reproches de prolixité et de compilation; aussi, va-t-il au-devant de fort bonne grâce, cherchant à expliquer plutôt qu'à justifier le procédé qu'il a suivi. Mais encore de quoi traite-t-il? Des qualités et des devoirs d'un général, de la constitution de la guerre; des diverses opérations d'une campagne y compris les siéges; des révoltes, des contributions, etc., etc. Le tout avec accompagnement de nombreux exemples tirés des guerres anciennes et modernes. L'auteur se donne un guerrier, un élève de son invention, sorte d'Emile qu'il place successivement dans toutes les situations et aux prises avec toutes les difficultés imaginables. Mais qu'on ne croie pas toutefois que nous le proposons comme un guide que l'on doive suivre aveuglément, car il y a déjà longtemps qu'il écrivait, et les productions militaires un peu surannées ont cessé d'être classiques. Le marquis de Santa-Cruz s'était proposé de publier l'*Histoire de tous les traités* faits par les rois d'Espagne depuis Ferdinand le Catholique jusqu'à Philippe V; il avait obtenu la copie de tous les actes déposés aux archives de Simancas. Sa mort prématurée a privé la postérité de cet important ouvrage. *Voyez* l'extrait de l'éloge de cet écrivain remarquable dans les *Mémoires de Trévoux*, décembre 1733.

FOLARD (Jean-Charles), né à Avignon en 1669, montra dès l'enfance, pour la profession des armes, un goût que développa d'une manière extraordinaire la lecture des *Commentaires de César*, qu'il reçut en prix à l'âge de quinze ans. Soldat malgré sa famille, il vit la guerre pour la première fois en 1688, dans le grade de sous-lieutenant. Il s'attacha à Vendôme, et

(1) Compendio de los veinte libros de Reflexiones militares de Santa-Cruz; Madrid, en la imprenta réal. L'ouvrage original y est réduit des quatre cinquièmes; mais en retranchant les traits historiques, on a conservé avec scrupule les opinions et les maximes de l'auteur.

(2) Elle n'est pas moins vraie pour la peinture : témoins les chefs-d'œuvre de Morillo.

servit sous ses ordres avec une grande distinction. Sa brillante affaire de la Cassine de la Bouline (1), où, à la tête d'une poignée de soldats, il résista aux attaques réitérées des Impériaux, a été présentée par tous les auteurs militaires comme une excellente leçon sur la défense des postes de campagne. Folard fit aussi la guerre sous Villars et Boufflers, et fut blessé pour la troisième fois à Malplaquet. Son imagination ardente et des talents qu'on trouve rarement dans les grades inférieurs le poussaient sans cesse à faire des plans de campagne et à envoyer ses idées aux généraux. C'est au point qu'un jour, retenu qu'il était par une blessure, il se fit porter sur un brancard chez le maréchal de Boufflers pour lui donner un avis qui ne fut point écouté. On sent qu'un pareil zèle, dégénérant en indiscrétion, portera souvent préjudice aux meilleures observations, et celles de Folard étaient ordinairement de nature à être prises en considération. Les ennemis du chevalier, et il ne se pouvait qu'il n'en eût un grand nombre, plus empressés à saisir ses légers travers qu'habiles à apprécier son mérite, finirent par le traiter de maniaque et de visionnaire : il ne s'en émut pas, et continua de présenter ses projets, que souvent on regretta de n'avoir point adoptés. — La paix conclue en 1712 l'ayant obligé au repos, il commença ses *Commentaires;* mais au bruit des alarmes causées par les Musulmans aux chevaliers de Malte, il se rendit dans cette île : le grand-maître l'accueillit avec beaucoup d'empressement, et néanmoins il n'y resta que fort peu de temps. Il s'abandonna sans mesure à son caractère de vanité et d'indiscrétion envers les ingénieurs français qui, comme lui, étaient venus offrir aux chevaliers leurs bras et leurs conseils. mécontent de n'avoir pu faire prévaloir ses opinions, il refusa la croix de l'ordre, et revint en France. — C'était le temps des exploits de Charles XII : dans son désir de les juger de près, Folard s'embarqua pour Stockholm, où il n'arriva qu'après un naufrage. Le roi l'accueillit fort bien, et l'écouta parler tactique avec une extrême complaisance. Rien ne pouvait être plus agréable au chevalier; aussi songea-t-il à se fixer en Suède. Il n'y resta toutefois que jusqu'à la mort de Charles XII. A son retour en France, il fut nommé mestre de camp, et ce grade est le plus haut qu'il ait obtenu. Après avoir pris part au simulacre de guerre de 1719, il vécut dans la retraite, tout entier à ses systèmes et à ses spéculations littéraires. Il mourut dans sa ville natale en 1752, âgé de quatre-vingt-trois ans.

Folard, à qui le favoritisme, plus encore que la bizarrerie de son caractère, ferma les portes de l'avancement, Folard voulut du moins compter parmi les écrivains militaires. La tactique, encore incertaine, demandait à être fixée et appropriée aux nouvelles armes. Cette science, comme on pourrait le dire, en était à une époque de transition, et ces sortes de phases prêtent plus particulièrement aux innovations et aux idées systématiques. Le moment était donc favorable aux spéculations d'un homme de la trempe de Folard, plein d'imagination, d'érudition et du désir de ressortir. Le malheur fut, en entreprenant de se donner pour réformateur, qu'un trop grand engouement pour les anciens obscurcit ses idées et déroba à ses regards le véritable état de la question. Une préoccupation fâcheuse, dont héritèrent ses nombreux adeptes et le maréchal de Saxe lui-même (2), lui fit constamment méconnaître l'influence des nouvelles armes ; et toute sa vie il ne vit que *choc*, *piques* et *colonnes*, s'opiniâtrant, malgré les faits, à proposer, comme formation habituelle et exclusive, l'ordre profond. Toute rétrograde

(1) Il en a lui-même rapporté les détails dans les notes de son troisième volume de Polybe. Il reçut, à cette occasion, la croix de Saint-Louis, et fut désigné depuis par le titre de *Chevalier*.

(2) *Voyez* son article.

qu'elle était, cette idée fut accueillie, sinon par le gouvernement, du moins par une foule d'officiers. Il leur semblait que la *colonne* de leur maître n'était pas moins une *invention divine* que la légion romaine. Le fait est que, pendant longtemps, une sorte de vénération superstitieuse fut attachée au nom de Folard. « Il semblait, comme l'a dit M. de Nisas, que ce fût celui de « l'art lui-même. » On est passé, sur le compte du docte chevalier, d'un excès à un autre : on l'a beaucoup trop vanté et beaucoup trop critiqué. Nous avons vu, de manière à n'y plus revenir, avec quelle sagacité Guibert avait posé et éclairci la question de l'ordre mince et de l'ordre profond : nos dernières guerres en ont complété la solution.

Les divers écrits de Folard, autres que son *Commentaire* sur Polybe, ne sauraient être considérés, auprès de celui-ci, que comme des opuscules. C'est là que se trouvent développés, avec une étonnante prolixité et dans un style parfois trivial, tous les procédés de guerre des anciens, y compris leur *poliorcétique :* c'est là encore que l'auteur a inséré, avec plus ou moins d'art, ses doctrines, ses controverses et son *Traité de la colonne.* Voulant comparer les anciens entre eux, et ceux-ci aux modernes, il ne pouvait choisir un meilleur guide que Polybe (1). Déjà le texte lui fournissant un parallèle fort circonstancié de la phalange et de la légion, il ne lui restait qu'à faire la comparaison de l'une et de l'autre aux formations modernes, et c'est aussi ce que présente son commentaire ; mais, malheureusement, d'une manière si diffuse qu'il n'est pas facile de le suivre. Chaque volume de ce commentaire est d'ailleurs précédé d'une longue préface où l'auteur entasse ce qui lui semble ne pouvoir trouver place dans l'ouvrage. C'est comme une sorte d'arène, de champ de bataille, où il répond à ses adversaires et attaque impitoyablement ceux qui ne pensent pas comme lui. On n'en doit pas moins cette justice à Folard d'avoir parfaitement connu l'antiquité militaire, et, quoique ne sachant pas le grec (2), de ne le céder à aucun écrivain pour l'exactitude des détails et des termes techniques ; il est vrai qu'il en abuse parfois, et même au point de tomber dans de légers ridicules. Qui ne se prendrait à rire, en effet, en voyant avec quelle confiance il propose des recettes pour gagner des batailles perdues depuis deux mille ans ? Et ce qui n'est pas moins plaisant, c'est de le voir prendre occasion de l'ineptie ou de la faute d'un général pour en régenter une foule d'autres, anciens et modernes. Nous joindrons nos regrets à ceux de M. de Nisas de ce qu'un auteur aussi propre à avancer la science ait usé son génie en de stériles discussions, au lieu de s'occuper des choses de tous les temps, et de celles surtout que les faits indiquaient d'étudier et de perfectionner. Mais il était de son esprit de se laisser préoccuper, d'abandonner le principal pour l'accessoire, et quelquefois les règles pour les exceptions. Il pouvait cependant se promettre un succès d'autant plus durable que les circonstances le favorisaient singulièrement, et qu'il avait une connaissance approfondie du cœur et des passions de l'homme, surtout de l'homme de guerre (3).

On a réduit ses nombreux et épais volumes en un seul in-8°, et ce nouvel ouvrage, publié avec le titre d'*Esprit du chevalier de Folard*, est attribué au roi de Prusse Frédéric II. On pense bien que l'ordre profond n'y est pas prôné ; mais on y a rassemblé les morceaux les plus instructifs et les plus intéressants, tels que le chapitre relatif au coup d'œil militaire. Ce résumé

(1) *Voyez* sur cet auteur, le § VI de la 5e leçon.

(2) Il fut obligé de confier au bénédictin dom Thuillier la traduction de Polybe.

(3) *Voyez*, comme preuve de cette opinion, l'article ci-après du maréchal de Saxe.

suffira toujours à quiconque n'aura pas le loisir de feuilleter l'original. On nous pardonnera de nous être étendus sur un écrivain auquel ont emprunté tous les autres, et dont le nom justement célèbre a retenti dans toutes les armées.

PUYSÉGUR (JACQUES-FRANÇOIS DE CHASTENET, marquis de), maréchal de France, né à Paris en 1651, entra au service dans le régiment du roi, dont il devint, à son rang, lieutenant-colonel. Il poursuivit ensuite sa carrière dans l'état major, et fut en quelque sorte le *Berthier* (1) du temps. D'abord maréchal général des-logis sous d'Humières, en 1690, il le fut ensuite sous Luxembourg, et plus tard sous Berwick, en Espagne. Au retour de chaque campagne, Louis XIV avait avec lui une conversation sur les événemens militaires qui venaient de s'accomplir et sur les projets de la campagne suivante. Les mémoires du temps s'accordent à représenter Puységur comme un des hommes de guerre les plus expérimentés de son siècle; il en fut encore l'un des plus estimables. Aussi le duc de Saint-Simon, si peu prodigue d'éloges, n'en est-il point avare pour notre auteur. Nous avons vu qu'il avait été membre du conseil de la guerre pendant la minorité de Louis XV: jusqu'à sa mort, on n'arrêta presque jamais aucune opération militaire de quelque importance sans avoir pris son avis. Il avait blanchi sous les armes, et depuis longtemps l'opinion publique l'appelait à la dignité de maréchal de France, lorsque, remplissant les fonctions de commandant en chef sur la frontière du Nord, il reçut enfin le bâton, en 1734; il fut fait chevalier de l'ordre peu de temps après, et mourut en 1743, âgé de quatre-vingt-huit ans. Les dernières années de sa vie furent employées à la rédaction de son *Art de la guerre*, qui ne parut que cinq ans après sa mort, et par les soins de son fils. L'ouvrage, ordinairement in-folio, est accompagné d'un grand nombre de cartes et de planches.

Il est divisé en deux parties, qui renferment chacune un grand nombre de chapitres, partagés à leur tour en articles. La première est consacrée à la tactique proprement dite: l'auteur y remonte aux anciens, et développe ensuite avec de grands détails les procédés de son temps; il y traite des *motions militaires*, des ordres de bataille et des différents théâtres de guerre. La seconde partie débute par le journal circonstancié d'une campagne hypothétique entre la Seine et la Loire. Vient ensuite la description, accompagnée de réflexions critiques, d'une foule d'événemens militaires contemporains; puis après, un parallèle des campagnes de César et de Turenne. Le dernier chapitre est intitulé: *Modèle pour faire un projet général de guerre;* il ne renferme, pour ainsi dire, que des observations sur une harangue de Périclès, et n'est point aussi intéressant que le titre semblait le promettre. Au surplus, toute cette seconde partie veut être lue et méditée d'un bout à l'autre, et même sans interruption, pour ne rien perdre de l'enchaînement des pensées et des réflexions.

« Il s'exhale des écrits de Puységur, a dit M. de Nisas, comme un parfum « d'honnête homme et d'homme de sens à la fois, qui rassure, réjouit, re« pose l'âme; et c'est avec le sentiment d'une sécurité profonde qu'on re« cueille non-seulement tous les faits, mais même tous les raisonnements « que l'auteur présente lorsque les préjugés de son temps, la raison factice « de son siècle n'ont pas été décidément plus forts que sa raison naturelle. »

Puységur établit, dans son avant-propos, qu'il faut bien se garder d'attendre la guerre pour apprendre à la faire, et qu'une foule de grands capitaines, de leur aveu même, eussent évité beaucoup de fautes et épargné beaucoup de sang, s'ils avaient mieux connu les principes. « J'ai la convic-

(1) Berthier, major-général des armées commandées par Napoléon.

« lieu, dit-il, que sans guerre, sans troupes, sans armée, et sans être obligé « de sortir de chez soi, par l'étude seule, avec un peu de géométrie et de « géographie, on peut apprendre toute la théorie de la guerre de campagne, « depuis les plus petites parties jusqu'aux plus grandes, et cela en la même « manière que le maréchal de Vauban, par la théorie renfermée dans les « livres qu'il nous a laissés, et par la pratique qu'il a établie en conformité, « nous apprend l'art de fortifier, d'attaquer et de défendre les places, ce qui « même est enseigné par des personnes qui n'ont jamais été à la guerre ni « fait travailler à fortifier des places. » L'auteur passe ensuite à une distinction fort judicieuse de la tactique et de la stratégie, dont néanmoins il n'articule point les noms.

Le maréchal n'ignorait aucun des préjugés et des abus de son siècle ; mais ce n'est qu'avec une extrême circonspection qu'il entreprend de les combattre. « J'aurais pu dès longtemps, dit-il, développer mes principes ; mais quand « on est dans les emplois inférieurs et qu'on veut mettre au jour les con« naissances qu'on a acquises avec bien du travail, on trouve parmi ses su« périeurs, nombre de gens qui s'en offensent. La modestie alors et les « égards qu'on doit aux personnes de mérite, d'ailleurs élevées en dignité, « imposent silence, ceux qui voudraient le rompre ne s'en trouvant pas « bien : c'est ce que plusieurs ont éprouvé (1) et ce qui dégoûte de com« muniquer des lumières qui pourraient être utiles. Il en résulte que les « anciens usages subsistent toujours.

« J'ai reconnu, » continue-t-il et nous avons déjà cité un passage du maréchal écrit dans le même sens, « J'ai reconnu, par toutes les observations « que j'ai faites comme capitaine, major, major de brigade, maréchal général « des logis et officier général, que, soit dans l'action, soit dans ce mouve« ment de préparation pour en venir à l'action, la plus grande partie de ce « qu'on enseigne dans les exercices est impraticable...

« Toute l'école, soit de théorie, soit de pratique, de ce grand art de la « guerre ne consiste, encore aujourd'hui, qu'en ce qu'on appelle l'exercice, « tel qu'on le voit faire à toutes les revues. Le peu de choses qu'on y en« seigne se fait sans principes ; les unes étant impraticables pour tous les « mouvements qui se font en présence de l'ennemi et dans les combats, et les « autres même absolument nuisibles, ainsi que l'expérience ne nous l'a fait que « trop connaître... On en convient ; mais, comme on ne sait que mettre à la « place, on se contente de dire : *cela dénoue le soldat*... » Notre époque, sous ce rapport, ne ressemble-t-elle pas un peu à celle de Puységur ? L'auteur consigne des remarques analogues sur l'instruction donnée aux officiers. Ce qu'il en dit, nous pourrions à plus d'un égard, le répéter encore aujourd'hui. Nous arrêterons ici nos citations, qui déjà peuvent paraître un peu longues, mais encore étaient-elles nécessaires pour donner, sous le rapport du style, des instructions et des réflexions, un échantillon d'un des traités les plus fameux de l'art de la guerre ; traité dont le mérite a toutefois singulièrement vieilli, en nous arrivant à travers les époques de Frédéric et de Napoléon.

SAXE (MAURICE COMTE DE), Maréchal de France, et l'un des guerriers les plus illustres du dix-huitième siècle, naquit à Dresde, en 1696. Il était l'unique fruit des amours d'Auguste II, électeur de Saxe, roi de Pologne, et de la comtesse de Kœnigsmarck. Volontaire à l'âge de douze ans, dans l'armée du prince Eugène, le jeune Maurice fit ses premières armes contre la France, et dans les mêmes champs où plus tard il devait combattre si glorieusement

(1) Il fut formellement interdit à Folard de publier son 6e vol. de Polybe.
(2) *Voyez* 11e Leçon, § Ier.

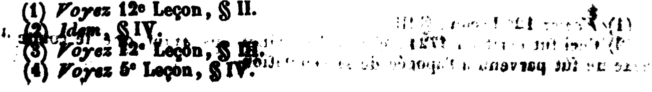
pour elle. C'est en cette qualité qu'il assista au siége de Lille et à la bataille de Malplaquet. Nommé colonel de cavalerie à son retour en Saxe, il fit la guerre aux révoltés polonais, et se trouva peu de temps après au siége de Stralsund, que défendait en personne le fameux Charles XII. L'ennui qu'il éprouvait à la cour de Dresde, le poussa une seconde fois sous les drapeaux d'Eugène; le grand capitaine assiégeait alors Belgrade. Le comte de Saxe trouva devant cette place deux princes français, qui lui donnèrent pour leur nation un goût qu'il se promit de satisfaire en la visitant. Le duc d'Orléans, régent, à qui il fut présenté, l'accueillit de la manière la plus flatteuse. Sur la proposition que lui en fit ce prince, il entra au service de France, avec le grade de maréchal-de-camp (1722). Il eut, en outre, le commandement du régiment allemand de Grœder, qu'il s'appliqua à former suivant la théorie particulière qu'il s'était déjà formée, et qu'il tenait en partie des Prussiens (1). Il s'adonna en même temps à l'étude des mathématiques, de la fortification et de la mécanique. Folard, avec lequel il se lia, nous a laissé sur le jeune guerrier, un fragment en quelque sorte prophétique : « Il faut, dit-il, exercer les troupes à tirer selon la méthode que le comte de Saxe a introduite « dans son régiment, méthode dont je fais un très grand cas, ainsi que de « son inventeur, qui est un des plus beaux génies pour la guerre que j'aie « connus : on verra à la première guerre que je ne me trompe point dans « ce que j'en pense (2). » — Il semblait que Maurice eût pour toujours renoncé à son pays, lorsqu'on lui vit prendre tout-à-coup la route du Nord. Il s'était flatté que, aidé de la protection du roi Auguste, il parviendrait à se faire élire duc de Courlande. Il y réussit, en effet, mais la fameuse Catherine s'étant déclarée son ennemie, force lui fut de renoncer à son duché et de revenir en France. — Cet épisode de sa vie, que l'on trouvera longuement rapporté dans son *Histoire* par le baron d'Espagnac, nous conduit à l'année 1733. La France s'apprêtait à combattre l'Autriche. — De Saxe fut envoyé servir sous Berwick et contre Eugène, son premier général. Dans le cours des trois campagnes qui précédèrent la paix de 1736, il se fit remarquer comme un des plus habiles partisans qu'on eût encore vus. Ses services furent récompensés par le grade de lieutenant général. Il voulut alors renouveler ses prétentions au duché de Courlande; mais il ne réussit pas, et sembla vouloir se consacrer tout entier à l'étude de l'art militaire. L'ouvrage qu'il a modestement intitulé : *Mes Rêveries*, était à peine ébauché, lorsque la mort de l'empereur Charles VI devint le signal d'une conflagration générale. Louis XV envoya en Bohême une armée commandée par le maréchal de Belle-Isle. De Saxe investit Prague, à la tête de l'aile gauche, et l'emporta d'assaut. Héros et historien, il nous a tracé le récit de cette affaire, dans une lettre à son ami Folard. Il venait de prendre Egra, quand il reçut la nouvelle que d'avides collatéraux menaçaient de lui ravir des biens considérables que lui avait laissés sa mère en Livonie. Il obtint la permission de se rendre à Pétersbourg, où l'Impératrice lui promit justice. — Malgré sa diligence extrême, il ne put coopérer à la fameuse retraite de Prague; à son retour il fut chargé de défendre la Bavière et ensuite l'Alsace. Louis XV ayant alors formé le projet de replacer le prince Edouard sur le trône de ses pères, de Saxe fut choisi pour commander l'expédition. Une tempête affreuse fit avorter ce projet, mais Maurice n'en reçut pas moins le bâton de maréchal de France (1743). — La guerre allait prendre un caractère plus imposant. Le roi se rendit en Flandre à la tête de quatre-vingt mille hom-

(1) *Voyez* 12e Leçon, § III.
(2) Ceci fut écrit en 1724, c'est-à-dire vingt ans avant que le comte de Saxe ne fût parvenu à l'apogée de sa réputation.

mes. — Le nouveau maréchal reçut le commandement de l'aile gauche de cette armée, destinée à couvrir les siéges que devait entreprendre, sous les yeux du roi, le duc de Noailles. La campagne ne donna lieu à aucun grand événement; mais tandis que l'on s'emparait de quelques places, Maurice, dans une guerre de partis fort active, faisait acquérir une nouvelle importance aux troupes légères (1). Ce que nous avons rapporté des années suivantes, qui furent celles de la grande gloire du maréchal, nous dispense de plus amples détails sur cette période de sa vie (2). — Après la paix, qu'il avait annoncé devoir *se trouver dans Maestricht*, le comte de Saxe résolut d'aller à Berlin pour y connaître personnellement le roi de Prusse, avec lequel il était en correspondance réglée depuis longtemps. Frédéric lui fit rendre les honneurs de prince souverain. « J'ai vu, écrivait-il à Voltaire, le héros de « la France, le Turenne du siècle de Louis XV. Je me suis instruit par ses « discours dans l'art de la guerre. Ce général paraît être le professeur de « tous les généraux de l'Europe. » Frédéric lui a encore rendu hommage dans plusieurs passages de ses écrits, et principalement dans celui intitulé : *Histoire de mon temps*.—Les services du comte de Saxe furent récompensés d'une manière proportionnée à leur importance. Le roi, après avoir délibéré s'il ne rétablirait pas en sa faveur la charge de connétable, voulut du moins lui en conférer les honneurs et les priviléges, en le nommant maréchal-général de ses armées. Il lui donna encore la jouissance du château de Chambord, avec un revenu considérable; et pour que le héros ne perdît rien de ses goûts et de ses habitudes, on y construisit des casernes pour son régiment de Uhlans. Cette résidence devint comme une place de guerre, et le service s'y fit avec la même régularité. Six canons et seize drapeaux, enlevés aux ennemis, ornaient la cour et le vestibule du château. La santé du héros, longtemps chancelante, paraissait rétablie, lorsqu'une fièvre putride l'enleva brusquement, le 30 novembre 1750.

La nature lui avait départi au plus haut degré toutes les qualités de l'homme de guerre. Il joignait à une force qui est devenue proverbiale, une rare intelligence et une activité infatigable; quoique d'un abord parfois sévère et brusque, son cœur était rempli de bonté et d'humanité.

Un lieutenant-général lui proposait un jour un coup de main qui ne devait, disait-il, coûter qu'une vingtaine de grenadiers! « Une vingtaine « de grenadiers! s'écria le maréchal indigné; passe encore si c'était des « lieutenants généraux! » Le comte de Saxe devait à la lecture et à un rare talent d'observation (3) des connaissances très variées. Nous avons vu que l'ouvrage du platonicien Onosander était un de ceux qu'il affectionnait le plus (4). En général ses spéculations se tournaient vers le cœur humain appliqué à l'affaire de la guerre. S'il propose d'introduire des changements dans la partie mécanique de la science, il en va chercher les motifs dans les passions, les goûts les inclinations de l'homme. Tous les écrits du maréchal, y compris ses lettres, sont empreints d'une teinte philosophique qui les distingue des productions antérieures. Il serait toutefois difficile de dire, à quel titre l'Académie Française voulait lui offrir un de ses fauteuils. Lui-même eut le bon esprit d'en être plus étonné que personne, et la lettre par laquelle il déclina cet honneur inattendu, pouvait attester, par son orthographe, que le nouvel académicien eût rendu peu de services à la langue : « *Ils veule me fere de la Cadémie; sela miret come une bage à un chas.* » Le maréchal, qui connaissait, pour les avoir vues et étudiées, la plupart des


(1) *Voyez* 12e Leçon, § II.
(2) *Idem*, § IV.
(3) *Voyez* 12e Leçon, § III.
(4) *Voyez* 5e Leçon, § IV.

armées de l'Europe, n'en devenait que plus propre à indiquer les défauts de notre constitution militaire, et à proposer des améliorations; c'est à quoi il ne s'épargna pas, malgré la constante opiniâtreté du ministère à en ajourner l'examen. Au surplus, si l'on en croit le prince de Ligne, le maréchal lui-même n'aurait pas toujours ajouté foi à ses propres assertions. « On l'au- « rait souvent fort embarrassé, dit ce prince, si on l'eût pris au mot. Il « avait puisé, dans ses entretiens avec Folard, une partie de ses théories, et « notamment son projet de légions; et celui-ci, ardent zélateur de l'anti- « quité, ne prenait rien moins qu'au pied de la lettre le mot fameux de « Végèce : « *Deus legionem invenit* (1). » —Quoi qu'il en soit, le maréchal de Saxe a contribué, sinon par ses faits d'armes, du moins par ses écrits, à abréger et à fermer cette ère d'incertitude et de transition de la tactique, dont il a été parlé précédemment. En le voyant inventer le pas emboîté et poser la maxime si féconde et si vraie, que *le secret de la guerre est dans les jambes*, nous nous sommes demandé s'il ne serait pas convenable de placer son article avant celui du roi de Prusse, dans la liste des écrivains de l'époque suivante; nous ne l'avons point fait, parce que nous avons considéré que, tout en conseillant une méthode nouvelle, le maréchal avait combattu selon l'ancienne.

Les divers écrits du maréchal composent trois corps d'ouvrages distincts :

1° *Mes Rêveries*. A ce titre original, on reconnaît l'écrivain philosophe qui appelait la vie humaine du nom de *rêve*. L'ouvrage, dont il existe plusieurs éditions de formats différents, parut pour la première fois en 1757, sept ans après la mort de l'auteur. C'est là principalement qu'il propose ses vues et développe ses doctrines. Les chapitres les plus intéressants sont relatifs : 1° au *recrutement*. Il pose en principe que tous les citoyens, sans distinction aucune, doivent servir au moins pendant cinq ans. 2° A la *cavalerie* : il propose l'usage du caveçon à la place de la bride; et son principal motif est de pouvoir faire repaître le cheval à tout instant. 3° A la *discipline*. Ce qu'il en dit, ainsi que de l'habillement et de la tenue, est en partie ce qui se pratique aujourd'hui; mais il a eu le mérite de le dire le premier et à une époque où c'était prêcher en quelque sorte une révolution dans l'armée. 4° Au *pas et aux manœuvres* (2). 5° A la *fortification passagère*. Il vante, comme nous l'avons vu, les ouvrages détachés, et proscrit les retranchements continus.—A l'exemple de plusieurs autres écrivains, le maréchal présente le plan d'une guerre hypothétique, et c'est la Pologne qu'il choisit pour le théâtre de ses opérations. Non content d'entrer dans le détail des circonstances topographiques et stratégiques, il donne de plus, selon le caractère particulier que nous lui avons reconnu, les renseignements les plus circonstanciés sur le gouvernement, les habitudes, le génie et les mœurs des habitants. Enfin, il termine par les moyens propres à assurer sa conquête après qu'elle aura été effectuée.

2° *Traité des légions*. Cet ouvrage, assez peu volumineux, porte la date du camp sous Tournay en 1744. En l'attribuant au maréchal nous suivons sinon l'opinion unanime, mais du moins la plus accréditée. Quoi qu'il en soit, il ne méritait pas toute la vogue qu'il eut, et, sans le tableau curieux et vrai qu'il présente de l'armée à cette époque, ce ne serait plus un livre à consulter.

3° *Lettres et Mémoires choisis parmi les papiers originaux du maréchal*

(1) Ces derniers renseignements nous sont en partie fournis par la Biographie universelle de M. Michaud.

(2) *Voyez* 12e Leçon, § III.

de Saxe, depuis 1733 à 1750, Paris, 1794, 5 vol. in-8°. Cette publication est attribuée au général Grimoard.

On a sur le maréchal : 1° son *éloge* par Thomas. Malgré des déclamations souvent incohérentes, l'auteur a assez bien caractérisé son héros ; 2° son *Histoire* par le baron d'Espagnac (1), 3 vol. in-4°, avec plans. Le style en est peu soigné, mais les faits y abondent et ils sont décrits avec toute la précision qu'on pouvait attendre d'un témoin oculaire. Le même écrivain a ajouté un *Supplément aux Rêveries du maréchal de Saxe*. Paris, 1757, in-12.

CORMONTAINGNE (maréchal de camp du génie) naquit à la fin du 17e siècle et mourut vers le milieu du 18e à l'âge de soixante ans. Cormontaingne, par les siéges qu'il fit, par les constructions qu'il projeta et dirigea, notamment à Metz et à Thionville, par les écrits qu'il a laissés, a mérité, comme ingénieur, la seconde place après Vauban, dont il fut, selon Bousmard, le plus heureux des disciples dans les efforts faits pour ajouter à la force des places. Il n'eut point la prétention de faire un système ; il se borna à perfectionner celui de Vauban : on lui doit les réduits de places d'armes rentrantes ; l'usage des pièces à feux de revers sur les fronts d'attaque, quelques perfectionnements dans les communications, dans le défilement et dans le profil.

« Toujours et si utilement occupé de son art, » nous empruntons ici le langage d'un de ses panégyristes, « Cormontaingne a laissé de nombreux Mé- « moires sur la fortification et sur les différentes branches de la science de « l'ingénieur militaire. Ces mémoires sont restés longtemps manuscrits, « connus seulement des officiers du corps du génie français. Tous les auteurs « modernes classiques se sont appuyés sur les principes de Cormontaigne, « et ont rendu hommage à ses talents. La publication de ses mémoires, « portés à l'étranger par les ingénieurs qui émigrèrent, fut annoncée en « 1803 par M. de Bousmard comme devant avoir lieu prochainement ; et il « parut d'abord une édition incomplète, toutefois précieuse à cette époque, « du *Mémorial* pour l'attaque des places. Cette circonstance détermina, en « France, le premier inspecteur général du génie, à confier à M. Bayart, « alors capitaine, le soin de faire paraître la partie des mémoires de Cor- « montaingne qui avait été mise en ordre par un officier général, M. de « Fourcroy, pour servir à l'instruction des officiers du génie. M. Bayart « s'acquitta de cette tâche : on lui doit l'édition de 1809. »

Les mémoires de Cormontaingne forment trois ouvrages distincts, savoir :

1° *Mémorial pour la fortification permanente et passagère*, en 27 chapitres et deux appendices ; un vol. in-8°. La fortification permanente de Cormontaingne est restée classique ; et on ne peut la trouver nulle part mieux exposée que dans l'ouvrage de cet ingénieur.

2° *Mémorial pour l'attaque des places*, en 28 chapitres, un vol. in 8°. M. Augoyat vient de donner une deuxième édition de cette partie, qu'il a augmentée de la préface de l'édition de Berlin par M. de Bousmard, et d'une notice sur Cormontaingne.

3° *Mémorial pour la défense des places*, composé de cinq livres, divisés

(1) Le baron d'Espagnac, qu'il importe de faire connaître, est auteur de plusieurs autres ouvrages militaires, et notamment du Journal historique des Campagnes de 1743 à 1748. On lui attribue aussi l'Exposé des Manœuvres pour l'investissement de Maëstricht, en 1748. Cet opuscule est estimé et mérite de l'être. Le baron d'Espagnac, qui fournit une longue carrière, fut employé par le maréchal en qualité d'aide-major général de son armée. Il mourut lieutenant général et gouverneur des Invalides, en 1783.

en 31 chapitres, un vol. in-8°. Les services du génie, de l'artillerie, des troupes de la garnison, du gouverneur et des approvisionnements généraux, remplissent chacun un des cinq livres de ce mémorial. Les éditeurs, pour l'approprier à notre époque, y ont ajouté diverses instructions ministérielles récentes sur la défense des places.

CINQUANTE-TROISIÈME LEÇON.

LITTERATURE MILITAIRE.

SUITE DES ÉCRIVAINS MILITAIRES.

(1750—1790.)

§ I. L'antiquité militaire est plus que jamais l'objet des recherches et des méditations des écrivains.—Ce retour vers l'antiquité, à l'époque dont il s'agit, tend plutôt à ajourner qu'à hâter le progrès de l'art.—Ecrivains : Turpin de Crissé ; Maizeroi ; Guischardt ; Lo-Looz ; Maubert de Gouvest ; Davon ; Vaudrecourt ; Saint-Cyr.—§ II. La science militaire moderne trouve néanmoins des interprètes.—Frédéric II, considéré comme écrivain ; Gribeauval; Warnery; LLoyd; Sinclair; Keralio; Wimpffen, d'Arçon ; Tempelhoff ; Guibert ; Mauvillon ; le prince de Ligne ; Tielke; Duteil ; Fontenilles.

§ I.

Quand, au sortir du moyen âge, les premiers tacticiens entreprirent de substituer l'ordre à la confusion, ils interrogèrent l'antiquité et lui demandèrent des méthodes : il n'était pas de source plus féconde, et ce fut de la part de ceux qui y recoururent une grande preuve de réflexion et de sagacité. Les anciens, se dirent-ils, ont excellé dans l'art de régler l'emploi de la force matérielle ; et les armes dont ils se servaient n'ont rien perdu de leur influence. Mais quand, par le nombre et l'énergie toujours croissants des agents auxquels l'invention de la poudre avait donné naissance, cette influence diminua peu à peu pour se perdre entièrement, les anciens cessèrent d'être d'aussi bons guides ; et leurs méthodes, quoique bonnes encore à certains égards, demandèrent de notables et continuelles modifications. C'est ce que ne comprirent pas toujours les théoriciens. Dans leurs interprétations fausses ou incomplètes, les uns virent une chose, les autres une autre. De là des controverses, et, dans la marche de l'art ressuscité, des incertitudes et des retards.

Il semble que l'époque la plus reculée où l'on pût espérer de tirer quelque avantage de l'imitation des anciens, ne devait pas s'étendre au-delà de Louis XIV. Etait-ce sous le rapport des formations et de la tactique proprement dite qu'on aurait persisté à les prendre pour modèle? Mais l'usage

général des armes à feu indiquait de n'en rien faire. Déjà, depuis longtemps, leurs procédés poliorcétiques n'étaient plus qu'un objet de curiosité offert à la discussion des antiquaires. Il est vrai qu'ils restaient toujours de grands maîtres pour tout ce qui se rapporte à la discipline, à la stratégie, et aux autres branches diverses de la philosophie de la guerre; mais encore les fastes militaires des modernes ne fournissaient-ils pas déjà assez d'exemples remarquables pour du moins avoir part à l'attention des écrivains? Que l'imagination ardente et opiniâtre d'un Folard, une fois engagée dans les voies de l'antiquité, se refusât d'en sortir, cela se conçoit, mais qu'un demi-siècle plus tard, et à l'issue de la guerre de Sept-Ans, beaucoup d'écrivains se soient pris, comme à l'envi les uns des autres, d'un plus grand enthousiasme encore que leurs devanciers pour les anciens, cela ne se conçoit plus. On va voir, par la revue que nous allons en faire dans ce paragraphe, qu'il n'y a rien d'exagéré dans notre remarque, et encore ne parlerons-nous que des plus connus.

Parmi les causes qui purent contribuer à cette déviation de certains esprits, on doit assurément comprendre l'exemple de Folard. Son commentaire sur Polybe lui avait valu une réputation qui se soutenait. Ne devait-on pas se flatter qu'en attachant son nom à quelque production du même genre, on parviendrait, comme lui, à se faire citer? Il restait tant de bons livres anciens à commenter, et les commentaires sont un moyen facile pour devenir auteur : on n'a point à faire les frais d'un plan, et le texte vous fournit la plupart des idées. Pour quelques-uns d'ailleurs l'étude de l'antiquité devint un besoin, et c'étaient ceux que leurs affections ou leurs localités avaient poussés dans l'arène, soit comme défenseurs, soit comme adversaires de Folard. Et si le nombre de ces divers écrivains est assez considérable, c'est que les militaires, entraînés dans le mouvement général imprimé à la société, éprouvèrent, non moins que les autres citoyens, le besoin d'exprimer et de publier leurs opinions.

TURPIN DE CRISSÉ (LANCELOT, comte), né dans la Beauce en 1715, embrassa fort jeune la profession des armes. Capitaine en 1734 et dix ans après colonel de hussards, il servit avec distinction en Italie et sous les ordres du maréchal de Saxe. Il avait fait d'excellentes études, qui lui permirent de publier, de concert avec Castilhou en 1754, un premier écrit intitulé : *Amusements philosophiques et littéraires de deux amis*. Il fit précéder ce volume d'une épître à J. J. Rousseau avec lequel il s'était lié. « Votre recueil, « lui répondit celui-ci, n'est point assez mauvais pour pouvoir vous rebuter « du travail, ni assez bon pour vous ôter l'espoir d'en faire un meilleur. » La guerre de Sept-Ans fournit à Turpin de Crissé de nouvelles occasions d'exercer ses talents. La part qu'il y prit, à la tête de ses hussards, lui valut, en 1761, le grade de maréchal de camp. Son nom figure, en 1792, sur la liste des lieutenants généraux; il émigra, et mourut peu de temps après en Allemagne.

Le comte de Turpin, que beaucoup d'écrivains ont vanté, et que quelques-uns ont critiqué, avait une érudition peu commune, mais à la vérité assez médiocrement ordonnée, ses compositions, plus volumineuses encore que celles de Folard, consistent principalement en commentaires d'ouvrages anciens et modernes. L'auteur y brille moins par la méthode et la pureté de l'expression, que par la franchise et la loyauté de son caractère; et si l'on y trouve beaucoup de bonnes choses, il s'y rencontre aussi des erreurs. Une étrange et continuelle distraction lui fait tantôt oublier son sujet et tantôt appliquer à César ou à Montécuculli ce qu'antérieurement il avait dit de Végèce. Nonobstant tous ces défauts, et les changements survenus dans l'art

militaire, les ouvrages de M. de Turpin n'ont pas cessé de mériter quelque attention : en voici la liste.

1° *Essai sur l'art de la guerre*. Paris, 1754, 2 vol. grand in-4° avec planches. Cet ouvrage, plus complet que ne semble l'indiquer son titre d'essai, ne renferme néanmoins aucune idée nouvelle. Le premier livre embrasse toutes les opérations d'une campagne, depuis les plus petites jusqu'aux plus grandes, à l'exception des siéges pourtant que l'auteur se réservait de traiter ailleurs. Le deuxième livre est relatif aux précautions à prendre dans l'offensive ; le troisième, aux cantonnements et aux quartiers ; le quatrième, à l'attaque de ceux de l'ennemi. Le cinquième, enfin, traite de la petite guerre et de l'utilité des troupes légères. L'auteur avait l'expérience nécessaire pour donner de l'intérêt à ce dernier livre, et c'est en quoi il a effectivement réussi. Dès l'instant de sa publication, cet ouvrage fut traduit en allemand, en anglais et en russe.

2° *Commentaires sur les mémoires de Montécuculli*. Paris, 1769, 3 vol in-4°, fig. Nous avons déjà dit un mot de la manière dont M. de Turpin avait annoté son auteur. Nous ajouterons que, tout pénétré de respect qu'il est pour l'illustre capitaine, il ne se croit pas toujours obligé d'être de son avis ; il le réfute dans ce qu'il avait d'inexact, et quelquefois même avec tant d'empressement et de prolixité, que le commentaire en devient obscur et fastidieux.

3° *Commentaire sur les institutions de Végèce*, Montargis, 1770, 3 vol. grand in-4° avec 20 planches. L'ouvrage de Végèce est divisé en cinq livres ; mais Turpin de Crissé ne s'occupe que des trois premiers. Le quatrième, relatif à la fortification des anciens, n'eût présenté qu'un faible intérêt. L'annotateur renvoie d'ailleurs à son commentaire sur Montécuculli, dans lequel il a traité cette partie avec quelque détail. Le cinquième est relatif à la marine, et M. de Turpin avoue qu'il n'a pas les connaissances nécessaires pour débrouiller une matière aussi obscure dans l'auteur latin. Nous avons vu avec quelle force ce dernier, témoin de la décadence de la milice romaine, s'était élevé contre la vénalité des charges, et la profusion des grades et des distinctions honorifiques. M. de Turpin, qui assistait en quelque sorte à une semblable décadence, saisit toutes les occasions d'en prévenir ou d'en arrêter les effets. Ce qu'il disait dès lors de l'avancement, de l'administration des hôpitaux, de l'habillement du soldat, de son armement, de sa nourriture, méritait une attention qu'on ne lui a accordée que plus tard, par l'adoption de plusieurs de ses idées.

4° *Commentaires de César, avec des notes historiques, critiques et militaires*. Montargis, 1785, 3 vol. in-8°, grand format, avec 43 planches. En regard est la traduction française de Wailly, mais corrigée par notre annotateur toutes les fois qu'il la juge défectueuse. Les éditions plus récentes de César, telles que celles de MM. le Deist de Botidoux et Toulongeon, ne sauraient dispenser les militaires de recourir à celle de Turpin de Crissé.

MAIZEROI (Paul-Gédéon-Joly de), né à Metz en 1719, entra à quinze ans, comme lieutenant dans un régiment d'infanterie. Il fit la campagne de Bohême sous les ordres du comte de Saxe, et assista plus tard aux batailles de Raucoux et de Laufeld. Parvenu par ses talents et son courage au grade de lieutenant-colonel, il servit en cette qualité dans la guerre de Sept-Ans. A la paix qui la termina, Maizeroi s'appliqua entièrement à l'étude de l'art militaire. La traduction qu'il publia des *Institutions militaires* de l'empereur Léon, lui ouvrit, en 1776, les portes de l'académie des inscriptions. Ses travaux allaient être récompensés par le grade de brigadier des armées, lorsqu'il mourut en 1780.

(1) *Voyez* 4e Leçon, § I.

avec Maizeroi et Ménil-Durand pour relever le gant que jetèrent, l'un après l'autre, aux disciples de Folard, Guischardt et Guibert. La plume tant soit peu caustique de Lo-Looz lui attira des désagréments qui le décidèrent à abandonner l'étude de l'art militaire pour celle de la philosophie. Quelques opuscules sur des points d'astronomie et de physique marquèrent la fin de sa vie. Il mourut à Paris en 1786.

Nous indiquerons encore, entre autres écrits sur les anciens pendant la même période, c'est-à-dire de 1750 à 1790 :

1° **MAUBERT DE GOUVEST** : *Mémoires militaires sur les Anciens*, ou idée précise de tout ce que les anciens ont écrit relativement à l'art militaire. Bruxelles, 1762, 2 vol. in-12. 14 planches. Cet auteur, qui de capucin se fit soldat dans l'armée saxonne, a publié une foule d'autres écrits littéraires et politiques;

2° **DAVON** : *Analyse critique des faits militaires de César* racontés par lui-même. Genève, 1779, in-12. Cette critique, comme on le pense bien, est moins une censure qu'une interprétation des campagnes de l'illustre capitaine. L'auteur y apporte autant d'érudition que de jugement, et s'il est un reproche qu'on puisse lui adresser, c'est d'avoir fermé son commentaire à la bataille de Pharsale;

3° **VAUDRECOURT**, major d'infanterie : *Traduction nouvelle des Commentaires de César*, suivie de remarques sur l'ouvrage précédent. M. de Vaudrecourt examine avec impartialité l'entreprise hardie du critique de César, avec lequel il ne tombe pas toujours d'accord. Cette polémique n'est point stérile : elle jette, au contraire, sur le texte une lumière dont ont besoin, pour le bien comprendre, la plupart des lecteurs;

4° **SAINT-CYR** : *Notes sur le génie, la discipline militaire et la tactique des Egyptiens, des Grecs, des rois d'Asie, des Carthaginois et des Romains.* Paris, 1788, 1 vol. in-4°, 48 planches. L'ouvrage est conduit avec beaucoup d'ordre, et les réflexions, bien que laconiques, y sont généralement instructives. Cet essai d'un auteur judicieux, fort de pensées, d'érudition et de style, fait regretter que les circonstances ne lui aient pas permis de publier le grand ouvrage dont celui-ci n'était que la première partie.

§ II.

SUITE DES ÉCRIVAINS DE LA MÊME PÉRIODE.

L'engouement pour l'antiquité militaire, dont nous avons vu que furent atteints beaucoup d'écrivains, ne put empêcher que la science moderne ne trouvât d'éloquents et judicieux interprètes; mais, avant de les faire connaître, recherchons quel était à cette époque le degré de perfection de la littérature militaire. Guibert la trouvait fort arriérée, et plus peut-être qu'elle n'était en réalité; car, en cela, son opinion pouvait se ressentir de sa qualité d'auteur et de l'intention de faire plus sûrement ressortir ses propres écrits. Cependant, comme il n'est besoin d'apporter que de légers correctifs au tableau qu'il en trace, pour qu'il devienne l'expression de l'exacte vérité, nous le placerons ici sous les yeux de nos lecteurs. Le morceau est une sorte d'introduction au premier ouvrage de l'auteur. «Pourquoi, dit-il, « n'a-t-il paru aucun ouvrage victorieux et qui ait fixé les principes? C'est « que pendant longtemps les militaires n'ont su ni analyser ni écrire ce « qu'ils pensaient. Dans tous les arts, il y a eu des hommes qui ont écrit « avec succès de leur art; dans le nôtre, presque tous les grands hommes « n'ont point écrit, ou, s'ils ont écrit, ils n'ont pas donné d'ouvrages dog- « matiques. Presque toujours des commentateurs pénibles, des faiseurs de

« systèmes, des hommes sans génie (1) ont multiplié les ouvrages sans étendre les connaissances : de là, l'opinion si triviale et si fausse, quand elle « est absolue, que les écrits militaires sont inutiles, que la science ne s'apprend pas dans les livres, etc. ; de là le ridicule dont on cherche à couvrir « les militaires qui écrivent, et surtout ceux qui osent publier leurs recherches : préjugé qui ne peut que rétrécir les talents et entretenir l'ignorance.

« Quels livres de tactique peuvent aujourd'hui servir à l'instruction ? Sera-ce Puységur, dont les principes sont ou faux ou totalement détruits par « la tactique actuelle ? Sera-ce Folard, dont le préjugé soutient la réputation (2) ? Guichard, plus instructif que Folard sur les faits de l'antiquité, « mais n'enseignant rien de la tactique moderne ? Seront-ce ces dissertations sur l'ordre de profondeur, ces systèmes tour-à-tour détruits et renouvelés ? Seront-ce toutes ces controverses polémiques qui n'ont rien éclairci ? « Au milieu de ces ouvrages on peut trouver des idées utiles, des vues, de « l'érudition ; mais avec du génie, avec des lumières, comment n'être pas « rebuté de leur aridité, de leurs longueurs, de leur style ? Sans génie, sans « lumières, comment y démêler ce petit nombre de vérités perdues dans un « abîme d'erreurs ?

« Cette disette, en fait d'ouvrages didactiques, n'existe pas également « pour les ouvrages de maximes. César, Rohan, Montécuculli, Turenne, « Saxe, le roi de Prusse, en offriront dans tous les temps à qui saura les entendre ; mais il faut remarquer que ces livres ne peuvent pas être mis entre « les mains de tout le monde ; qu'ils ne peuvent être médités que par des « généraux formés ou par des officiers propres à le devenir. La manière dont « ces grands hommes ont écrit n'est ni assez détaillée ni assez claire ; ils « écrivaient pour se rendre compte à eux-mêmes plutôt que pour instruire. « C'est ainsi que le génie écrit, toutes les fois qu'il ne s'est pas formé le « plan bien décidé d'enseigner. Il traite les objets comme il les a vus, c'est-à-dire rapidement et en planant sur eux ; il ne descend pas dans les détails ; « il supprime toutes les idées intermédiaires par lesquelles le commun des « hommes se traîne avec effort d'une vérité à l'autre.

« Un autre genre d'ouvrages militaires que nous possédons en grand nombre, ce sont les mémoires contemporains, les histoires des guerres ; mais « combien peu d'hommes sont en état de démêler dans les faits les consé-

(1) Je suis loin de comprendre dans cette classe quelques auteurs respectables qui ont écrit sur différentes parties de la guerre, étrangères à la tactique, comme Vauban, Santa-Cruz, etc. Je n'y comprends certainement pas plusieurs auteurs estimés et vivants, dont les ouvrages ont développé mes connaissances et mon émulation, tels que M. le comte de Turpin, M. de Maizeroi, M. Mesnil Durand, etc. ; je parle de ce nombre infini d'écrivains qui ont répandu les ténèbres, la complication et l'ennui sur une science qui peut être rendue intéressante, simple et lumineuse.

(2) On me trouvera hardi de parler ainsi des deux premiers écrivains militaires de la nation. Mais pour encenser de froides cendres, faut-il trahir son opinion ? Faut-il, par habitude, continuer de regarder comme de bons livres dogmatiques, des ouvrages dont les principes sont, pour la plupart, faux ou inutiles ? En réfutant ces ouvrages, en les rejetant, je ne respecte pas moins les auteurs. Ils ont répandu quelques lumières dans un temps d'ignorance. Eh ! gardons-nous d'imaginer que des hommes qui éclairèrent leurs siècles fussent, s'ils revenaient à la vie, les partisans de leurs fanatiques admirateurs. Ils jetteraient les yeux sur l'état de la science qu'ils cultivèrent, et avec les lumières qui les entouraient à leur réveil, ils feraient de nouvelles découvertes. Quand ces hommes écrivirent, n'osèrent-ils pas attaquer les erreurs de leur temps, et les ouvrages que les autres siècles avaient honorés ?

« quences et les causes? Combien peu d'hommes savent lire avec fruit? « D'ailleurs, combien peu de ces ouvrages sont instructifs? combien peu « sont faits pour des gens de guerre? Dans la plupart des histoires, je ne vois, « en fait d'événements militaires, rien de certain que le nom des généraux « et l'époque des batailles. Ce sont les gazettes du temps, plus ou moins élo- « quemment rédigées. J'avance que, dans le genre didactique, il n'y a pres- « que pas d'ouvrages utiles sur la guerre; qu'il n'y en a surtout presque « point d'utiles et d'intéressants à la fois. Oser ensuite en publier un, c'est « me faire soupçonner d'orgueil, c'est peut-être prévenir contre moi; mais « dire que personne n'a écrit avec génie sur la science militaire, ou n'a plié « son génie à écrire avec utilité, ce n'est pas assurer le public que je réussi- « rai dans mon entreprise : c'est l'avertir seulement que j'en connais l'im- « portance et la difficulté. »

On sortait de la guerre de Sept-Ans; il n'était bruit que des succès et des manœuvres de Frédéric; mais personne encore n'avait entrepris de les expliquer. Cette tâche était digne du talent de Guibert, et il la remplit victorieusement en publiant son *Essai général de Tactique*. D'autres écrivains ayant, comme lui, dirigé leurs spéculations vers les résultats obtenus dans les camps prussiens, leur concours produisit la tactique actuelle. Les idées systématiques en retardèrent quelque temps l'adoption dans l'armée française; mais, en définitive, elle y fut propagée et appliquée avec plus de succès que partout ailleurs. Depuis que vingt années de guerre en ont constaté l'excellence, les Asiatiques eux-mêmes ont voulu y assujettir leurs bandes irrégulières (1).

Mais ce n'est pas seulement pour avoir fondé et propagé une doctrine plus perfectionnée que l'on peut dire de Guibert et des autres écrivains dont il s'agit, qu'ils ont ouvert un nouvel âge de la littérature militaire; c'est aussi parce qu'ils l'emportent en général sur leurs devanciers pour la méthode et la perfection du style. A leur tête apparaît le roi de Prusse, mais plutôt comme père que comme organe de la doctrine.

Frédéric II, roi de Prusse, distingué à juste titre par le surnom de *Grand*, naquit à Berlin en 1712, monta sur le trône en 1740, et mourut en 1786. Sa renommée nous dispense d'une notice biographique : elle n'aurait aucun intérêt pour ceux qui connaissent l'histoire, et n'apprendrait que fort peu de chose à ceux qui ne la connaissent pas (2). Aux travaux importants du général et du souverain, Frédéric sut mêler les occupations plus douces et moins sérieuses de l'homme de lettres; car encore que sa qualité d'écrivain soit assurément son moindre titre à la célébrité, il a néanmoins beaucoup écrit, et sur plus d'une matière. Tous les genres lui étaient familiers. C'étaient tantôt des fragments philosophiques, politiques ou militaires; tantôt des éloges de savants, des épîtres en vers, et jusqu'à des opéras et des poëmes. — L'antipathie, que d'abord il montra pour une carrière qu'il devait si glorieusement parcourir, ne fit qu'ajouter à sa passion pour la littérature. Ne trouvant point un aliment à cette passion dans la cour du roi son père, il le chercha au dehors. « La France, comme le remarque Guibert, toute rayon- « nante encore de la splendeur du beau siècle de Louis XIV, la France qui « possédait alors Montesquieu, Voltaire, Fontenelle, et où Buffon et Da- « lembert commençaient à faire parler d'eux, lui parut la patrie des talents.

(1) Elle a été portée en Égypte et en Perse par les Français; dans l'Inde, par les Anglais.

(2) Consultez, sur sa vie, les Mémoires pour servir à l'histoire de la maison de Brandebourg, l'ouvrage de Büsching, intitulé : Caractère de Frédéric II; les Souvenirs de Thiebault; son Éloge par Guibert; et, sur ses campagnes, Lloyd, Tempelhof, Grimoard, Jomini, et les Mémoires de Sainte-Hélène.

« Bientôt il ne parla, n'écrivit, ne pensa plus qu'en français, et ce ne sera « pas dans l'avenir le moindre titre de gloire de notre langue. Il devint « épris de notre théâtre; il cultiva notre poésie, enfin, il n'aima, il « n'accueillit plus que les Français; il adopta nos mœurs, nos usages, et « paya même le tribut à nos modes. » Cette préférence, il faut le dire, ne l'empêcha pas d'éprouver plus tard l'ingratitude de nos gens de lettres, notamment de Voltaire; mais il ne perdit rien pour cela de son affection pour la littérature française, qu'il plaça toujours fort au-dessus de celle d'Allemagne.

Un de ses premiers ouvrages fut l'*Antimachiavel.* On eut lieu d'être étonné de voir sortir de la plume d'un jeune prince destiné à régner, un livre de cette nature. Il est digne de remarque, en effet, que l'héritier d'un despote ait plaidé publiquement la cause des peuples contre un simple citoyen (Machiavel) qui professait la tyrannie. L'ouvrage qui eut alors quelque éclat, n'a conservé que celui du nom de son auteur, depuis que tant de publicistes habiles ont éclairé et agrandi la science du gouvernement des peuples. Quoi qu'en aient dit ses détracteurs, Frédéric a prouvé qu'il savait quitter l'épée du général et le sceptre du souverain pour tenir la plume de l'homme de lettres. Ecrit-il l'histoire de sa propre maison, c'est toujours en philosophe qu'il s'exprime et jamais en roi. Si c'est une qualité rare dans un homme de se dépouiller de ses préjugés d'état, de nation ou de parti, il était sûrement plus méritoire encore à un historien-roi, de se mettre au-dessus de ceux du sang et du trône. Frédéric, dans les *Mémoires de Brandebourg*, se montre d'une modestie admirable. Il y débute par rejeter les fables de sa maison; et, dans le cours de son récit, ne dissimule, n'enfle et n'exagère rien : le Grand-Electeur est son héros, et le roi son père, par ses économies et ses prévisions de tous genres, la cause de la gloire des armes prussiennes. L'envie, qui voit avec joie un grand homme tomber au-dessous de lui-même, dans des travaux qui lui sont étrangers, eût jugé Frédéric auteur avec moins de sévérité, si elle avait pu réfléchir qu'il n'écrivait pas dans sa langue, et que traduire ses pensées, est toujours une espèce de lutte dans laquelle la grâce et la facilité du premier jet ne peuvent plus exister.

Frédéric, comme s'il eût pu se flatter de dérober ses procédés tactiques à la connaissance de l'Europe, s'abstint constamment de les consigner par écrit. La même prudence lui fit toujours interdire aux étrangers l'entrée de ses camps et le spectacle de ses manœuvres. Ces précautions peuvent paraître puériles aujourd'hui, mais elles étaient alors regardées comme essentielles. Il est assurément fort naturel de tenir dans le secret les découvertes ou les perfectionnements dont la publicité nous porterait préjudice, mais il faut que cela se puisse; et, à cet égard, les Français peuvent être justifiés d'avoir tenu cachés pendant longtemps les manuscrits de Vauban et de Cormontaingne. Il n'en est pas ainsi des manœuvres et des autres pratiques qui, chaque jour, se reproduisent dans une armée; et si celles du roi de Prusse ne se répandirent que lentement, il faut moins l'attribuer à sa vaine précaution de les entourer de mystère, qu'à la force de la routine et des préjugés. Mais si Frédéric ne jugea pas à propos de propager les perfectionnements qui lui étaient propres, il n'en a pas moins rédigé plusieurs écrits sur la science de la guerre. Ceux que nous indiquerons sont au nombre de trois, et compris sous le même titre d'*Instruction.* On y voit tracés avec la même complaisance le service du simple soldat et les devoirs du général; on y acquiert la certitude que toutes les parties de l'art lui étaient familières, les plus simples comme les plus sublimes.

1° *Instruction destinée aux troupes légères et aux officiers qui servent dans les avant-postes*, 1 vol. in-12. Elle trace nettement et brièvement les

devoirs d'un hussard; d'un chasseur en vedette ou en sentinelle; ceux des éclaireurs, des brigadiers ou caporaux chargés soit de poser les vedettes ou sentinelles, soit d'aller en patrouille. Elle traite ensuite des gardes et postes avancés, des patrouilles et des reconnaissances armées, tant de jour que de nuit; de la conduite à tenir par un officier envoyé pour faire des prisonniers; de l'attaque d'un fourrage; de l'escorte et de l'attaque d'un convoi, etc., etc.; enfin des obligations qu'ont à remplir, dans les diverses circonstances de la guerre, les militaires chargés de fonctions spéciales.

2° *Instruction à ses généraux, traduite de l'allemand*, 1 vol. in-12, avec planches. La science y est vue de haut, et présentée d'une manière lumineuse, quoique brièvement. On y trouve jointes, à côté des notes du traducteur, M. Faesch, des réflexions d'un militaire distingué, le marquis de Chastellux, maréchal de camp, compagnon d'armes de Washington et auteur de plusieurs écrits. — Cette instruction embrasse, dans ses 28 chapitres, toutes les circonstances de la guerre, et il y est en outre traité des subsistances, du coup d'œil, de la constitution des pays, de la différence des religions, des hasards, des conseils de guerre, et enfin des quartiers et cantonnements. Il en a paru une édition nouvelle à Leipzig en 1820.

3° *Instruction secrète dérobée*, 1 vol. in-12. Elle est relative aux ordres secrets expédiés aux officiers de l'armée prussienne, et particulièrement à ceux de la cavalerie, sur la conduite à tenir dans les petites opérations de la guerre. Elle diffère de la première, en ce qu'elle présente un plus grand nombre d'hypothèses et suppose de plus forts détachements. Toutes ces diverses instructions ont été réimprimées en 1821 et 23 par les soins du libraire Anselin.

GRIBEAUVAL (JEAN-BAPTISTE-VAQUETTE de) né à Amiens en 1715, entra fort jeune dans le corps de l'artillerie, et s'adonna par goût à la partie des mines. Devenu capitaine et connu pour ses connaissances, il fut choisi par le ministre d'Argenson pour aller examiner le système de pièces légères récemment introduit dans l'armée prussienne. A son retour, il obtint le grade de lieutenant-colonel — On était à l'ouverture de la guerre de Sept-Ans. Marie-Thérèse ayant demandé quelques officiers d'artillerie français, Gribeauval se rendit à Vienne où il fut pourvu du commandement de l'artillerie, du génie et des mineurs. Ayant pris part à la guerre contre Frédéric II, il se trouvait enfermé dans Schweidnitz quand ce prince eut vainement recours aux *globes de compression* pour s'emparer de cette ville dont un accident ouvrit les portes. Gribeauval revint dans sa patrie comblé des faveurs de l'impératrice.—Appelé rapidement à la tête de l'arme en qualité de 1er inspecteur-général, il parvint à introduire, mais non sans opposition, le système qui porte son nom; ce système, en effet, donna lieu à une polémique fort active, dans laquelle M. de St.Auban (1), général d'artillerie, se montra le principal adversaire de Gribeauval. Cette discussion retentit jusque dans l'enceinte de l'Académie, et il ne fallut rien moins qu'une décision des maréchaux de France assemblés en comité, pour faire triompher le nouveau système.

Gribeauval ne saurait être considéré comme écrivain militaire; mais il opéra un grand nombre de perfectionnements et de réformes; on lui doit, 1° la rédaction de l'ordonnance de 1764, qui fixa la proportion et l'emploi des troupes de l'artillerie dans les armées; 2° le perfectionnement des écoles de cette arme; 3° la formation du corps des mineurs, dont il avait le commandement particulier; 4° le perfectionnement des manufactures d'armes,

(1) Voyez *Mémoires sur les nouveaux systèmes d'artillerie*, par M. de Saint-Auban, in-8°. Paris, 1776.

forges et fonderies; 5° les nouvelles proportions établies dans les différents calibres des bouches à feu; 6° une plus grande rapidité de mouvement et d'exécution des pièces de campagne; 7° de nouvelles batteries de côtes, avec des affûts de son invention pour les servir; 8° le nouvel ordre établi dans les arsenaux de construction, et la plus grande uniformité dans toutes les parties du matériel. Pour parvenir à cette uniformité, Gribeauval fit rédiger sous ses yeux des *Tables de construction* et des dessins des divers objets de l'artillerie. Son système, qui a été suivi sans altération notable jusqu'à ces derniers temps, fut développé pour la première fois dans l'ouvrage du Danois Scheel (1).

Gribeauval avait un caractère ferme, que distinguaient la franchise et le plus grand désintéressement. Quelquefois mal avec le ministère et fort peu assidu à la cour, l'illustre artilleur n'en vit pas moins avec douleur les premières étincelles du feu révolutionnaire. Il mourut en 1789, vivement regretté de toute l'arme, qui s'honore toujours du nom de Gribeauval, comme le génie, du nom de Vauban (2).

WARNERY (Charles-Emmanuel de), né à Morges, dans le pays de Vaud, en 1719, servit successivement en Sardaigne, en Autriche, en Russie et en Prusse. Il était capitaine de hussards dans la seconde guerre de Silésie, et se distingua aux batailles de Striegau et de Sorr. Le grade de lieutenant-colonel que lui donna Frédéric dans le cours de la guerre de Sept-Ans, ne lui paraissant pas une récompense proportionnée à ses services, il quitta l'armée prussienne pour passer sous les drapeaux de la Pologne; il y obtint le grade de général-major, et se retira ensuite à Breslau, où il mourut en 1786. Quelques paradoxes et un peu de jactance ne sauraient empêcher de le placer parmi les écrivains militaires les plus distingués. Ses ouvrages, portant tous le titre commun de *Remarques*, sont:

1° *Remarques sur le militaire des Turcs et des Russes.* Il y propose une manière de combattre les premiers; et après être entré dans des détails sur la marine des uns et des autres, sur leurs ressources et sur leurs alliés respectifs, il consigne des observations et une foule d'anecdoctes et de faits généraux et particuliers qui soutiennent l'intérêt, quoique le style soit incorrect et peu soigné. L'auteur, après l'avoir rédigé en allemand, prit ensuite le parti de le publier en français. Breslau, 1771, in-8°.

2° *Remarques sur l'essai général de tactique de Guibert, pour servir de suite aux commentaires et remarques sur Turpin, César et autres écrivains militaires anciens et modernes.* In-8°. Varsovie, 1782.

3° Continuation de l'ouvrage précédent, avec même titre ou à peu près.

4° *Remarques sur la cavalerie.* Lublin, 1781, in-8°. Paris, 1828, in-12.

Un auteur a observé qu'avec ces divers ouvrages, et en retranchant les longueurs, un homme de l'art pourrait faire un traité complet. Les trois premiers ont beaucoup perdu de leur intérêt, mais le dernier n'a pas cessé de mériter l'attention des officiers de cavalerie. Nous reproduirons à ce sujet l'opinion du général Marbot (3). « De tous les officiers de cavalerie, dit-il, « le plus justement célèbre, celui qui a fait faire le plus grand pas à cette « arme, et en a tiré un parti inconnu jusqu'à lui, c'est le célèbre Seidlitz, « un des généraux les plus estimés du grand Frédéric; c'est à Seidlitz « que la cavalerie de Prusse, et par suite toutes les cavaleries de l'Eu- « rope qui ont imité celle-ci, doivent leurs meilleures et principales

(1) *Voyez* le Catalogue supplémentaire.

(2) *Voyez*, pour plus amples renseignements, un Précis sur M. de Gribeauval, par M. de Pressac; in-8°, 1816.

(3) *Spectateur militaire*, 2ᵉ vol., XIIᵉ livraison.

« évolutions. Seidlitz mourut sans avoir rien publié; mais son ami et son « émule, le général Warnery, a écrit sur la cavalerie des *Remarques* du « plus haut intérêt, et qu'on peut considérer comme étant l'expression des « opinions de Seidlitz, dont il rappelle et cite constamment les doctrines et « les actions à l'appui de ses raisonnements. Cet ouvrage *est incontestablement le meilleur qu'on ait publié dans aucune langue sur la cavalerie*, « et il serait à désirer qu'il fût connu de tous les officiers. » M. le général comte de Durfort s'est empressé de correspondre à ce désir en faisant une nouvelle édition des *Remarques sur la cavalerie*, à laquelle il a ajouté, avec des notes très précieuses, un chapitre supplémentaire servant à la fois de développement et de complément à la doctrine de Warnery.

Il existe encore un ouvrage en un volume sur la guerre de Sept-Ans, par le même écrivain; il est peu connu et n'offre qu'un médiocre intérêt.

LLOYD (Henri), né en 1729, dans la principauté de Galles, était fils d'un pasteur de village, qui lui fit donner la plus solide éducation. Lloyd était en état de la recevoir; la nature lui avait départi le génie et toutes les qualités propres à le développer. La politique et les armes étaient les carrières qui lui souriaient le plus, et dans lesquelles il paraissait devoir s'élever. Mais étant sans fortune, il ne pouvait pas plus espérer d'entrer au parlement que de s'avancer dans l'armée anglaise, où les grades s'obtiennent à prix d'argent. Arrêté par cet obstacle, il tourna ses regards du côté des autres puissances : il sortit jeune encore de sa patrie, mais déjà mûri par la science et la réflexion. Comme Ulysse, il voulut se promener parmi les hommes pour en voir les villes et en étudier les mœurs. Il parcourut une bonne partie de l'Europe, scrutant d'un œil d'aigle tous les rouages politiques et militaires des gouvernements. Il fit une étude particulière des frontières de chaque État. Celles de la France le frappèrent, en y voyant accumulés tant de moyens de résistance, naturels ou artificiels. Il découvrit dès lors cette vérité, que la nature, en posant des bornes à l'ambition des nations, a soumis la politique à des lois physiques; vérité jusqu'alors inaperçue dans sa cause, et cependant maintes fois éprouvée dans ses effets. Tout ce qui, pour chaque peuple, est au-delà des limites posées par la nature, est une possession précaire; tout ce qui est aliéné en deçà retournera nécessairement à son possesseur naturel. Partant de ce principe, trop peu respecté, il discute et rétablit les droits de chacun : sans son application, dit-il, il n'est point de véritable balance politique, ni de tranquillité possible en Europe.

Dans son désir de vérifier par la pratique la théorie qu'il s'était faite, Lloyd résolut d'entrer au service. Pour planer de plus haut sur les principes et remonter plus sûrement des effets aux causes, il refusa tout emploi qui l'eût privé de bien voir en le tenant enchaîné aux détails et renfermé dans la routine. Après un séjour de quelques années en Autriche, il parvint à se faire nommer aide de camp du maréchal Lascy : c'est en cette qualité qu'il fit une partie de la guerre de Sept-Ans, méditant et préparant les écrits qui l'ont rendu célèbre. Etranger dans l'armée autrichienne, et d'un caractère inquiet et turbulent, il éprouva des contrariétés qui le décidèrent à la quitter. — Lloyd passa sous les drapeaux de la Prusse, et fit, comme aide de camp général du prince Ferdinand de Brunswick, les deux dernières campagnes de cette même guerre. Le repos n'était pas son élément : il reprit, à la paix, le cours de ses voyages, s'occupant plus que jamais de guerre et de diplomatie. — A la nouvelle des hostilités entre la Russie et la Porte, il courut à Pétersbourg. Catherine l'accueillit et lui donna le grade de général-major (maréchal de camp). Il se signala dans plusieurs occasions, notamment au siége de Silistrie, en 1774. Les plans qu'il fournit pour la conduite

de cette guerre eurent un plein succès, et on le destinait au commandement d'une armée de trente mille hommes en Finlande, lorsque la paix avec la Suède vint de nouveau paralyser ses talents. — Il n'était pas de sa destinée de s'élever jusqu'au sommet de l'échelle des grades. Le refus qu'il éprouva du cordon de Sainte-Anne, ou plutôt l'irritabilité de son caractère, le détermina encore à quitter le service de Russie. Il continua de voyager, et, après avoir revu sa patrie, vint se confiner dans une modeste retraite, près de Huy, sur les bords de la Meuse. Il y poursuivait, à l'abri des tempêtes de la vie, la rédaction de ses écrits, lorsqu'il mourut subitement, en 1783. — Tous ses ouvrages n'ont point été publiés, mais il suffit de ceux que l'on connaît pour le placer à un haut rang parmi les écrivains militaires. Plus occupé de la recherche de la vérité que du soin de l'inculquer dans l'esprit de son lecteur, sa diction est courte, et son ton, dogmatique et tranchant. Si ses opinions ne sont pas exemptes d'erreurs, il faut moins l'attribuer à un manque de jugement qu'à l'absence de certaines données qu'il n'avait pas, et que le temps seul pouvait fournir. Par exemple, il n'eût pas dit trente ans plus tard : « Le soldat français n'a qu'un moment d'enthousiasme ; il tombe bientôt après dans la langueur et l'épuisement ; » ou bien encore : « Moscou pris, l'empire russe est renversé ! »

Lloyd, occupé en Russie, était resté étranger au grand procès de l'ordre mince et de l'ordre profond. Quand fut venu pour lui le moment d'écrire, il reprit implicitement la question, et, comme s'il eût ignoré qu'elle eût été posée et discutée, la trancha de fait par sa doctrine. Un court résumé de ses opinions en fournira la preuve. Il veut que l'ordonnance soit appropriée à la nature des armes ; qu'elle réunisse la force, l'agilité et une mobilité universelle ; qu'elle soit de forme rectangulaire plus ou moins allongée : « Cette figure, dit-il, est la seule propre à un nombre d'hommes réunis « pour le mouvement et l'action. »

« Les deux modes extrêmes sont la colonne profonde jusqu'au point où « une plus grande profondeur lui serait évidemment inutile, et le front al« longé jusqu'au point où une plus grande longueur lui rendrait la mar« che impossible.... Tous les cas qui arrivent à la guerre se réduisent tou« jours à la colonne et à la ligne de bataille ; la meilleure figure est donc « celle qui, pour l'attaque et pour la défense, et dans quelque terrain que « ce soit, est la plus propre à se former promptement de ligne en colonne et « de colonne en ligne, selon le besoin. » — Il distingue les deux circonstances de *l'attaque* et de *la résistance*. L'attaque se varie en attaque de pied ferme avec des projectiles, et en attaque en mouvement avec l'arme de main. La résistance se distingue à son tour, en résistance vive et de pied ferme, et en retraite réelle ou simulée. L'existence des uns ou des autres de ces états est donc la règle des formes que l'on doit prendre. Il conclut par dire avec Guibert : *De loin, la ligne la plus mince possible pour le front d'attaque et pour le front de résistance ; de près*, au contraire, *le carré généralement pour la résistance, la colonne pour l'attaque ; l'un et l'autre pour la retraite*, selon les localités. Écrivant de nos jours, le souvenir des campagnes d'Égypte et de Saxe, lui eût fait étendre le carré à l'attaque. — Ce qu'il dit de l'ordonnance et de l'emploi de la cavalerie est fort remarquable. Cette arme ayant des moyens plus prompts que l'infanterie de se mouvoir, d'avancer, de reculer, présentant d'ailleurs plus de surface à l'action des projectiles, doit se tenir habituellement plus loin de l'ennemi, et pouvoir dans l'occasion s'en approcher davantage ; par conséquent, il faut la placer à portée de passer hors des lignes et sur les ailes ou dans les intervalles que forment les colonnes et les carrés, quand sous l'une de ces deux formes, l'ordre profond succède à l'ordre mince. Rien n'est assurément plus rationnel, et c'est

aussi ce que Guibert avait professé dans sa *Défense du système de guerre.* « Le grand art, dit encore Lloyd, est de porter plus de monde que l'en- « nemi sur le point où vous l'attaquez. C'est à cette précaution que le roi « de Prusse a dû ses victoires dans la dernière guerre. »

La doctrine entière de Lloyd est renfermée dans ses *Mémoires militaires et politiques*, servant d'introduction à l'*Histoire de la guerre de sept ans.* L'ouvrage, traduit et enrichi de notes par un officier français, est divisé en cinq parties, comprenant un assez grand nombre de chapitres. — 1re partie : *De la composition des différentes armées anciennes et modernes;* 2e *De la philosophie de la guerre.* Le premier chapitre, intitulé *Du général*, a été vanté à juste titre ; 3e *De la liaison qui se trouve entre les différentes espèces de gouvernement et les opérations de la guerre ;* 4e *Des opérations de la guerre considérées en elles-mêmes ;* 5e *Analyse militaire des différentes frontières en Europe.* Quant à l'*Histoire de la guerre de Sept-Ans*, Lloyd n'en a écrit que les deux premières campagnes. Tempelhof en a donné la suite, et n'est point resté au-dessous de son modèle, du moins, pour l'abondance des détails et l'exactitude des faits (1).

Il est encore un ouvrage de Lloyd qui, dans les derniers temps, dut avoir un grand intérêt, c'est son *Mémoire politique et militaire sur la Grande-Bretagne:* mais on croit qu'il y manque la partie la plus importante, c'est-à-dire celle qui est relative à la possibilité de cette invasion (2). Les autres ouvrages de Lloyd, consistant en des essais sur la politique, sur les passions et sur les finances, n'ont point été traduits.

SINCLAIR (Charles-Gédéon, baron de), l'un des généraux les plus distingués de Suède, naquit vers 1730 et mourut en 1803.

Le baron de Sinclair, après avoir servi dans sa jeunesse en France, en Prusse, en Saxe, et avoir fait presque toutes les guerres du 18e siècle, a composé plusieurs écrits, militaires et autres, dans lesquels se trouvent accumulées les réflexions les plus judicieuses et les connaissances les plus variées. Son *Règlement pour l'infanterie* a été pendant longtemps suivi en Suède; il diffère peu du nôtre, quant aux manœuvres; mais il est plus explicite pour les petites opérations de la guerre. Le même auteur a encore publié, sous le titre d'*Instructions militaires*, un traité élémentaire de tactique. Deux-Ponts, 1773, 3 vol. in-8°.

KÉRALIO (Louis-Félix de), né à Rennes, en 1731, après avoir obtenu le grade de lieutenant-colonel, consacra les loisirs de la retraite à la littérature et à l'enseignement de l'art militaire. La protection du ministre Choiseul lui valut, vers 1770, l'emploi de professeur de tactique à l'École militaire, dont il fut plus tard commandant en second. A l'époque de la formation des douze écoles militaires provinciales, il en fut nommé inspecteur. Il mourut à Grosley, en 1793, après avoir commandé un instant un des bataillons de la garde nationale de Paris.—On a de M. de Kéralio une nombreuse collection d'ouvrages philosophiques, historiques et militaires. Son histoire des principales guerres entre les Russes et la Porte, pendant le 18e siècle, a obtenu le suffrage de Palissot et de quelques autres critiques. Ses publications sur la tactique de l'infanterie, sont renfermés dans différents articles de l'*Encyclopédie par ordre de matières*, dont il était un des principaux rédacteurs. — M. de Kéralio ne resta point étranger à la grande discussion pendante de son temps entre les tacticiens; mais encore qu'il penche évidemment en faveur de l'ordre profond, il n'écrivit et ne parla jamais

(1) *Voyez* plus loin les articles *Tempelhof* et *Mauvillon*.
(2) Les divers ouvrages de Lloyd se trouvent à la librairie militaire d'Anselin.

qu'avec beaucoup de modération. Ses articles dans l'*Encyclopédie* sont instructifs, mais on les lirait avec plus de plaisir, si sa manière était moins didactique. Ajoutons qu'il était membre de l'Académie des inscriptions et de celle de Stockholm.

WIMPFEN (Le baron Louis-François de), né à Deux-Ponts, en 1732, entra au service dans un régiment français, dans lequel il fit les campagnes de la guerre de-Sept Ans. Chevalier de Saint-Louis à vingt-cinq ans, pour une action d'éclat, il obtint bientôt après les grades de colonel et de maréchal de camp. Il était lieutenant général et commandant de Neuf-Brisach, en 1791 ; pressé par un émissaire des princes français émigrés d'en remettre les clefs, il repoussa cette proposition avec beaucoup de force, et commanda l'année suivante, sous Beauharnais, une division de l'armée du Rhin. Il mourut en 1800, après avoir été destitué et emprisonné sous la convention nationale. — Le baron de Wimpfen, bon observateur des mœurs et des disciplines française et allemande, a publié deux ouvrages militaires ; le premier intitulé : *Refonte de l'économie de l'armée française* ou *Extraits et développements d'un plan militaire*, n'eut qu'un instant de vogue, au moment de sa publication, en 1787; le second a été traduit en allemand et est encore recherché ; c'est son *Militaire expérimenté* ou *Instruction à ses fils et à tout jeune homme destiné au métier des armes*, Paris, 1798, in 8°. On a encore de M. de Wimpfen, un *Mémoire*, posthume, *sur les premières opérations de l'armée du Rhin, en 1792 et 1793*. Le style en est médiocre, et Custine n'y est pas ménagé.

Un autre lieutenant général du même nom, frère du précédent, mort à Bayeux, en 1814, inspecteur général, a publié divers écrits politiques, et la relation d'un voyage à Saint-Domingue. C'est à ce dernier qu'appartient la glorieuse défense de Thionville, en 1792.

ARCON (Jean-Claude-Michaud d'), né à Pontarlier en 1733, entra dans le corps du génie, contrairement aux intentions de son père qui le destinait à l'état ecclésiastique. Il commença à se faire connaître dans la guerre de Sept-Ans, et particulièrement à la défense de Cassel. La topographie était encore dans l'enfance : le levé de la carte du Jura et des Vosges, dont il fut chargé, lui fournit l'occasion de faire faire quelques progrès à cette science, principalement sous le rapport du dessin.—Laborieux et rempli d'imagination, d'Arcon ne pouvait manquer de se mêler à la discussion relative à la prééminence de l'ordre mince sur l'ordre profond. Il se déclara contre Guibert, dans deux brochures intitulées : *Correspondance sur l'art militaire*. La vérité et l'erreur s'y trouvent confondues ; elles ne firent qu'ajouter à la difficulté de s'entendre. Le style en était d'ailleurs incorrect et rempli de néologismes. L'auteur, quoique doué de génie, n'entendait pas assez la matière pour en discourir utilement. Il y revint cependant encore, après que la discussion sembla close, dans un ouvrage assez considérable où il présentait, avec plus de calme et de connaissance de cause, les raisonnements et les objections de Guibert et de Ménil-Durand. Son ouvrage a pour titre : *Défense d'un système de guerre nationale*, ou *Analyse raisonnée d'un ouvrage intitulé : Réfutation complète du système de M. de M... D... par Guibert*. Amsterdam, 1779, in 8°. D'Arcon rentrant bientôt dans la sphère de l'ingénieur, présenta, pour l'attaque de Gibraltar, son fameux projet de batteries flottantes. Ce projet, qui fit tant de bruit en Europe, et par la conception et par la manière dont il échoua, paraît avoir été mal apprécié. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'Elliot, défenseur de Gibraltar, s'empressa de rendre à l'inventeur un témoignage glorieux.—D'Arcon, quoique vivement affecté, n'en continua pas moins à s'occuper de son art. Il publia un mémoire sur les *lunettes* à réduit et à feux de revers, dont l'objet est d'opiniâtrer la défense

des glacis. On voit un ouvrage de ce genre en avant de l'ancienne citadelle de Metz. — Quand vint le moment de manifester ses opinions politiques, d'Arcon se déclara pour la cause nationale, et la servit vaillamment dans l'expédition de Hollande. Ses talents n'ayant pu le soustraire à la farouche inquiétude de la convention, il se tint à l'écart, et rédigea, dans la solitude, ses *Considérations militaires et politiques sur les fortifications*. Paris, 1795, in-8°. Cet ouvrage, le dernier et le plus important de ceux qu'il a publiés, fut imprimé aux frais de la république : il contient, pour ainsi dire, le résumé de toutes ses observations, et de tout ce qu'il a écrit sur un art qu'il aimait de passion, et auquel fut consacrée sa vie entière. D'Arcon mourut en 1800. Il était lieutenant général et venait d'être porté au Sénat et à l'Institut.

TEMPELHOF (Georges-Frédéric), né dans la marche de Brandebourg, en 1737, suivit les cours des universités de Francfort-sur-l'Oder et de Halle, où il se distingua dans l'étude des mathématiques. Appelé par un goût décidé à la carrière des armes, il s'engagea dans un régiment d'infanterie au moment de la guerre de Sept-Ans. Il en fit toutes les campagnes, et obtint dès la seconde, le grade de lieutenant d'artillerie. A la paix de 1763, il reprit l'étude des sciences et se mit en relation avec Euler, Lambert, Lagrange et d'autres savants. Il publia alors divers écrits sur le calcul infinitésimal et sur les éclipses. Dans l'ouvrage intitulé *le Bombardier prussien*, Tempelhof, par l'application des mathématiques à l'artillerie, ramena la science des projectiles à des principes plus certains. Le refus qu'il éprouva de publier des *Eléments de tactique*, où il développait les manœuvres et les opérations militaires du grand Frédéric, est une nouvelle preuve de l'excessive circonspection de ce prince. Par le fait, la publication de cet ouvrage ne fut qu'ajournée, car on le retrouva inséré tout entier dans l'*Art de la Guerre*, du même auteur, imprimé en 1808. Tempelhof, après avoir été traité de la manière la plus honorable par le héros de la Prusse, eut ensuite part aux bonnes grâces de son successeur, qui le chargea d'instruire les deux princes ses fils aînés. Nommé lieutenant-colonel, et presque en même temps membre de l'Académie des sciences, il fut constamment appelé à donner son avis dans toutes les questions relatives à la guerre. En 1792, il commanda, comme colonel, l'artillerie de l'armée du duc de Brunswick, et dirigea l'attaque de Longwy. Tempelhof mourut à Berlin en 1807, après avoir été décoré de l'Aigle-Rouge et nommé lieutenant-général par le roi Frédéric-Guillaume III. Il faut ajouter, à la liste des écrits qu'il a fait paraître : 1° *Géométrie pour les soldats et pour ceux qui ne le sont pas*; 2° *Histoire de la guerre de Sept-Ans en Allemagne, entre le roi de Prusse et l'impératrice-reine avec ses alliés*, par le général Lloyd. C'est à la fois la traduction et la suite de l'ouvrage de ce dernier. Dans cette histoire, qui a particulièrement établi la réputation de Tempelhof, les plans des généraux, les mesures qu'ils prenaient, les grands événements et leurs résultats sont jugés avec connaissance de cause, quoique peut-être avec un peu de partialité pour la Prusse. C'est principalement de cet ouvrage que le général Jomini a tiré les matériaux de son *Traité des grandes opérations*. Mirabeau, avant lui, y avait puisé de précieux documents ; aussi avouait-il qu'il était, à beaucoup d'égards, un modèle d'histoire militaire..... et le plus beau cours de grande tactique pratique qui existât.

GUIBERT (Jacques-Antoine-Hippolyte, comte de), né à Montauban, en 1743, n'avait que treize ans et demi lorsqu'il accompagna en Allemagne son père, major-général de l'armée que commandait le maréchal de Broglie. Il prit part à la guerre de Sept-Ans, et fut nommé capitaine. Dans un âge où l'on ne montre ordinairement que de la valeur, il se fit remarquer par une justesse de coup d'œil et d'observation que plus tard il sut faire tourner au

profit de la science. Chevalier de Saint-Louis à vingt-quatre ans pour sa conduite dans la guerre de Corse, et bientôt après colonel, il forma des montagnards de cette île une excellente légion d'infanterie légère. Il voyagea ensuite en Allemagne pour laisser passer l'explosion que devait produire son *Essai général de Tactique*. Il y vit le grand capitaine de l'époque, et en fut accueilli nonobstant ce qu'il avait écrit de désobligeant pour les Prussiens. — Guibert, qui prétendait *aller à la gloire par tous les chemins* (1), et de qui La Harpe a dit malignement qu'*il ne visait à rien moins qu'à remplacer Turenne*, *Corneille et Bossuet*, Guibert partagea son temps entre son art, l'histoire et la poésie. C'étaient tantôt des ouvrages en forme de réponse à ses adversaires, tantôt des éloges de grands hommes, et tantôt des tragédies. L'entrée au ministère du comte de Saint-Germain (1775) rappela Guibert à ses premières occupations. Dépositaire d'une partie de la confiance du ministre, il eut le mérite assez rare de ne pas l'abandonner dans sa disgrâce. — Brigadier en 1782, Guibert fut choisi pour rapporteur du conseil de la guerre créé en 1787. Les réformes que ce conseil entreprit d'opérer, et que l'on attribua principalement à son rapporteur, froissèrent une foule d'intérêts et de préjugés. L'injustice empêcha de voir les avantages qu'on devait s'en promettre pour l'avenir. Une même proscription enveloppa les projets et l'auteur. Dans un *Mémoire adressé au public et à l'armée sur les opérations du conseil de la guerre*, Guibert essaya de prouver qu'il n'avait, comme les autres membres, que son opinion et sa voix, et que, par conséquent, il ne méritait point l'animadversion dont il était devenu l'unique objet. Ses ennemis, et c'étaient ceux à qui les abus avaient servi de marche-pied pour s'élever, ne lui pardonnèrent jamais. On lui reprocha ses liaisons avec M. de Saint-Germain, et jusqu'à ses talents. Guibert obtint néanmoins le grade de maréchal de camp; mais ce fut en vain qu'il essaya de se faire nommer aux états-généraux. Il ne put s'en consoler, et mourut après une très courte maladie, à l'âge de quarante-sept ans, le 6 mai 1790. — Ses attaques assez vives contre le premier corps littéraire de la France ne l'avaient point empêché d'être admis à en faire partie. Un auteur remarque, à cette occasion, que l'enthousiasme avec lequel il était accueilli dans les salons de Paris, fit de sa réception à l'Académie un véritable triomphe. Guibert, sur le compte duquel on n'est pas plus d'accord aujourd'hui qu'on ne le fut de son temps, nous semble avoir des titres incontestables à la gloire et à la reconnaissance de la postérité. Qu'il soit à l'abri de tout reproche, c'est assurément ce qu'on ne saurait prétendre. Son style même, quoique plein d'harmonie et d'éclat, n'est pas toujours assez sévère. Guibert quelquefois sacrifie aux formes, et n'exprime qu'à demi sa pensée; quelquefois encore ses jugements se ressentent de cet enthousiasme que l'on retrouve partout dans ses écrits. Mais que sont ces rares défauts au milieu de tant de vues profondes, de réflexions judicieuses, d'argumentations pressantes, toutes présentées avec l'assaisonnement d'une éloquence magique? Guibert, qui saisissait toutes les questions avec une immense portée de vue, a révélé, tant en art militaire qu'en économie politique, une foule de vérités jusqu'alors ignorées ou méconnues, et dont le temps a confirmé l'importance et l'exactitude. Si on lui a contesté le titre de grand homme, c'est qu'il fut à trop d'égards l'homme de son époque. Si, moins sensible aux suffrages des coteries, il eût su se placer dans une région élevée, à l'abri du souffle des passions et de ce ton de déclamation qui, de son temps, soulevaient la société, ses écrits, moins goûtés peut-être des contemporains, n'en seraient devenus que plus recommandables aux yeux de la postérité. Quoique moissonné avant le

(1) Ce mot est du grand Frédéric.

Frédéric ; quoique ingénieur, Tielke n'est étranger à aucune branche de l'art : artillerie, fortifications, administration militaire, infanterie, cavalerie, tout est de son ressort. Ses écrits les plus considérables sont :

1°. Un *Traité de tactique*. C'est le plus complet de son époque et peut-être du siècle dernier. L'auteur, comme Maizeroi et Guibert, cherche à distinguer et à classer les opérations militaires, en mouvements stratégiques et en manœuvres ou mouvements tactiques. Il ne pose pas, comme Tempelhof, les maximes d'une manière absolue ; il laisse à ses lecteurs le soin de les déduire ; mais telle est son attention à leur fournir les données nécessaires, que cette tâche est toujours facile. On doit donc s'étonner qu'un ouvrage qui est une sorte de répertoire de la science, n'ait point été traduit.

2° Un *Traité de Fortification*. Quoique consignant les principes d'une manière satisfaisante, cet ouvrage n'a pas joui de la même réputation que le précédent. Les écrits français du même genre ont eu de tout temps un crédit qui les a fait préférer par les étrangers, aux productions mêmes des écrivains de leur nation. Cette préférence, n'hésitons pas à le dire, est moins une affaire de caprice qu'un juste tribut accordé au talent de Vauban, de Cormontaingne et de leurs successeurs.

Dès l'époque où nous sommes, des officiers habiles dans l'infanterie, comme s'ils eussent pressenti les épreuves réservées à cette arme, s'occupaient des moyens de l'opposer avec succès à la cavalerie ; de ce nombre furent Duteil et Fontenilles. Le premier, dans ses *Manœuvres d'infanterie, pour résister à la cavalerie et l'attaquer avec succès*. Metz, 1782, in-8°, avec planches ; le second, dans l'ouvrage intitulé : *Nouvelle méthode d'ordonner l'infanterie pour le choc ou contre la cavalerie, précédée de quelques réflexions et notions préliminaires sur l'importance de la science militaire, sur la discipline, la désertion, les armes offensives ; et sur la vraie composition des troupes légères*. Paris, 1790, in-8°. Ces ouvrages n'indiquaient pas ce que l'expérience seule pouvait apprendre, et ce que prescrivent aujourd'hui les règlements ; mais ils fournissent une preuve du besoin que l'on éprouvait de préparer des ressources à l'infanterie contre la cavalerie, après que, par les soins de Frédéric II, celle-ci eut atteint ce degré d'impulsion et d'énergie qui tout-à-coup la rendirent si supérieure à ce qu'elle avait été jusqu'alors.

LIGNE (le prince de). Né en Belgique, en 1735, le prince de Ligne n'a terminé sa longue carrière qu'en 1815. — A l'issue de la guerre de Sept-Ans, pendant laquelle il s'était élevé aux premiers grades dans l'armée impériale, il se rendit en France où son caractère aimable et chevaleresque lui valut de grands succès à la cour de Versailles. Ayant ensuite visité la Russie, Catherine lui fit plus d'accueil peut-être encore, et le nomma feld-maréchal, avec dotation d'une terre en Crimée. La mort de Joseph II, dont il était l'ami, l'éloigna pour jamais du commandement auquel l'appelaient toutes sortes de titres.

Au milieu d'une foule de productions en vers et en prose, le prince de Ligne a laissé sous le titre de *Préjugés militaires*, un ouvrage éminemment remarquable par la profondeur des vues et la justesse des réflexions : l'esprit y pétille au milieu d'un style original et piquant. L'auteur critique finement un grand nombre d'usages en crédit de son temps, et propose des maximes qui souvent ont reçu leur application dans les dernières guerres. Nous recommandons à nos lecteurs son chapitre *De la Poursuite*. Le prince de Ligne, comme le maréchal de Saxe, trouve absurde de faire *un pont d'or* à l'ennemi qu'on vient de battre.

CINQUANTE-QUATRIÈME LEÇON.

LITTÉRATURE MILITAIRE.

SUITE DES ÉCRIVAINS MILITAIRES.

(ÉCRIVAINS CONTEMPORAINS.)

§ I. Progrès de la littérature militaire. — Multiplicité des écrivains à l'issue des guerres de l'empire. — Classification des différents genres d'écrits militaires. — § II. Ecrivains dogmatiques : BISMARCK, BULOW, le prince CHARLES, CESSAC, CLAUSEWITZ, DUHESME, JACQUINOT DE PRESLE, JOMINI, LALLEMAND, MARBOT, OKOUNEFF, DE LA ROCHE-AYMON, ROGNIAT, TERNAY, XILANDER. — § III. Historiens : Il en est qui traitent de l'histoire des guerres, et d'autres de l'histoire de l'art proprement dit : BEAUCHAMP, BOUTOURLIN, CARION-NISAS, CHAMBRAY, DUMAS (MATH.), FOY, GOUVION-SAINT-CYR, GRAVERT, KOCH, JOHN JONES, MILLER, NAPOLÉON, PELET, SUCHET, VAUDONCOURT.

§ I.

Guibert trouvait, il y a soixante ans, qu'il n'avait encore paru aucun ouvrage propre à fixer les principes de l'art de la guerre; il ne le trouverait plus aujourd'hui, grâce à la publication de nos ordonnances réglementaires, dont la collection est enfin complète. Là sont prévues et tracées pour chaque arme, avec une certitude de méthode qui exclut la controverse et défie la critique, des règles de conduite pour tous les instants de l'existence des troupes, en temps de paix comme en temps de guerre. De ces ordonnances, les unes sont relatives au service intérieur et à la discipline; les autres, au service en campagne et dans les places; les dernières, enfin, et ce sont les plus importantes, aux formations et aux manœuvres des troupes de chaque arme, considérées isolément. S'il n'existe pas de guide officiel pour les évolutions des trois armes réunies, c'est qu'elles ne sont pas de nature à être resserrées dans les limites toujours étroites d'un règlement; c'est encore qu'elles rentrent dans le domaine des applications, pour lesquelles il faut s'en rapporter à l'expérience et à la sagacité des généraux. Mais, s'il a fallu renoncer à présenter *la grande tactique*, ou, comme on le dit encore, *la tactique des armées*, sous les formes et dans le langage réglementaires, on a pu du moins en développer les principes en entrant librement dans le champ de la discussion, et en s'aidant des données que fournit l'histoire. Tous les auteurs n'ont pas rempli la tâche avec le même bonheur, mais encore en est-il, parmi ceux que nous citerons, qui ont plané haut sur la matière. Leurs ouvrages, qui peuvent se passer de la sanction du ministère depuis qu'ils ont reçu celle de l'opinion, sont les répertoires de la science du commandement et de la haute administration des armées. Ces ouvrages, que dédaignent de consulter beaucoup de ceux qui devraient les méditer sans cesse, prennent ordinairement la doctrine militaire au point où la laissent

les règlements, et c'est de là qu'ils partent pour en continuer l'enseignement.

Il en est de la stratégie comme de la grande tactique: pour quiconque saura lire, mais lire avec intelligence, celles des histoires de nos dernières guerres où les faits se trouvent exposés au flambeau d'une critique judicieuse, cette science, autant du moins que le comporte sa nature, apparaîtra dégagée de toute incertitude. On peut, en effet, à l'aide de ces ouvrages, rassembler en quelques pages et coordonner, sous la forme ordinaire d'un traité, tous les dogmes et toutes les règles de la stratégie. C'est un travail, au surplus, qu'ont exécuté avec succès plusieurs écrivains, notamment l'archiduc Charles et le général Jomini.

Guibert trouverait d'ailleurs, dans nos écrivains militaires modernes, plus de mérite littéraire qu'il n'en reconnaissait à ceux de son temps. Ce n'est pas que tous ses successeurs dans la carrière se soient élevés à sa hauteur, mais il en est plusieurs qui, ne le cédant point à cet illustre écrivain pour la richesse et la majesté du style, ont su éviter des défauts qu'on serait en droit de lui reprocher. Si l'on écrivit peu pendant nos grandes guerres, on a beaucoup écrit depuis, et cela devait être. Mais encore que les ouvrages aient abondé dans ces derniers temps, nous ne voyons pas que l'on ait beaucoup avancé le grand œuvre historique que nous réclamions il y a sept ans (1).

Quoi qu'il en soit, le nombre et la variété des productions militaires imposant l'obligation de les distinguer désormais en genres et en espèces, nous rangerons dans une première catégorie tous les ouvrages qu'on peut appeler dogmatiques; dans une seconde, les histoires; dans une troisième, les écrits philosophiques et ceux relatifs à la législation et à l'organisation des armées; dans une quatrième, les traités spéciaux de fortification, d'artillerie, de topographie et de géographie. Nous terminerons par un coup d'œil sur les écrits périodiques dont, à l'imitation de leurs émules des états du Nord, nos écrivains ont récemment doté la littérature militaire nationale.

Il n'est pas de moyen d'encouragement plus puissant que ces écrits, et l'on ne pouvait ouvrir aux progrès de la science une voie plus large et plus sûre. Grâces aux brochures périodiques, les loisirs des officiers ont été mieux employés; chacun a pu exprimer son opinion, consigner ses remarques, publier ses découvertes, exposer ses doutes, demander des explications. Grâces encore à ces sortes d'ouvrages, beaucoup d'erreurs ont été redressées, beaucoup de faits éclaircis et répandus. On peut dire qu'ils ont rendu la science populaire, en la faisant passer dans tous les grades, dans tous les rangs, dans toutes les positions; et le gouvernement, mieux informé sur le mérite et la capacité d'un grand nombre d'officiers, a eu, pour fixer les droits de chacun, des données qu'il n'aurait pas eues, et desquelles, sans doute, il aura tenu compte dans l'occasion.

Qu'on ne croie pas que ces brochures, ouvertes à la polémique, aient excité des rivalités fâcheuses entre les corps ou les personnes; car, bien loin de là, elles n'ont fait qu'ajouter à l'estime réciproque des officiers, et resserrer les liens de confraternité qui doivent unir les défenseurs de la commune patrie.

On nous permettra de reproduire en passant le vœu déjà tant de fois émis de voir se former parmi nous un institut militaire. Un art destiné à maintenir l'indépendance et la dignité des états; un art dont le domaine, sans cesse élargi, embrasse aujourd'hui tant de connaissances diverses; un art, enfin, que les Français ont pratiqué avec plus de succès qu'aucune autre nation,

(1) Tom. II, 15e Leçon, § 1.

doit-il rester parmi eux sans temple et sans culte ? Tous les autres arts, toutes les sciences, toutes les connaissances humaines ont des représentants dans nos académies ; l'art militaire seul n'en a pas.

Ce serait une grande erreur de penser que les comités des différentes armes tiennent lieu de l'institution que nous réclamons ; ils peuvent être, ils sont sans doute les dépositaires et les régulateurs des intérêts des corps et des individus ; mais ils n'ouvrent à la science et à l'émulation aucune voie dont puisse se servir le mérite pour arriver à se faire connaître. Et remarquez qu'une pareille institution, en fournissant tout à la fois un but et un aliment aux ambitions, détournerait plus d'une jeune plume de la direction souvent dangereuse où beaucoup de publications journalières tendent à pousser l'armée et la société.

La Suède, à cet égard, nous a donné l'exemple : son université militaire, instituée en 1796, publie chaque année des mémoires d'un haut intérêt, et telle est l'assiduité de ses membres que la guerre même n'interrompt pas leurs travaux. Nous espérons encore qu'un aussi étrange oubli sera réparé, parce qu'il est utile qu'il le soit, et qu'aucun inconvénient ne s'y oppose, moins en France que partout ailleurs.

Nous cesserons de donner la biographie des auteurs : les matériaux en seraient difficiles à rassembler, plus difficiles encore à mettre en œuvre. Heureusement cette besogne délicate n'est point indispensable, et nous n'avons pour prononcer sur nos maîtres aucun des titres requis, pas même celui du grade. Voulant d'ailleurs éviter des controverses que pourrait provoquer un examen circonstancié des ouvrages, nous nous bornerons à un petit nombre d'observations, et encore pousserons-nous la prudence jusqu'à les emprunter, aussi souvent que nous le pourrons sans préjudice pour l'enseignement et la vérité, à ceux des critiques qui nous auront paru les plus graves et les plus modérés.

Les auteurs à qui la diversité de leurs écrits pourrait assigner plusieurs places dans notre revue n'y apparaîtront en général qu'une fois, et au rang assigné par leur principal ouvrage.

§ II.

ÉCRIVAINS DOGMATIQUES.

BISMARK (le comte de). Il serait difficile de citer un officier plus passionné pour son arme que ne l'est pour la cavalerie ce général wurtembergeois ; nul, d'ailleurs, sans excepter Melfort et de Bohan (1), n'a autant écrit pour en perfectionner l'organisation, pour en régler le service et en accroître la capacité. On a de cet écrivain un grand nombre d'ouvrages recommandables, quoique d'un mérite différent. Les quatre suivants renferment toute sa doctrine et toutes ses vues :

1° *Tactique de la cavalerie, suivie d'éléments de manœuvres pour un régiment*, traduite de l'allemand par le chef d'escadron Schawenburg. In-8, avec planches.

Cet ouvrage, le seul connu en France, où il a rencontré des juges un peu sévères, offre d'utiles notions sur l'organisation et l'emploi de la cavalerie. Quant aux manœuvres pour un régiment, quelques-unes ont paru hasardeuses, et d'autres exiger beaucoup de temps.

2° *Feld-dienst der Reuterey* (Service de la cavalerie en campagne).

(1) Ils écrivaient quelque temps avant la révolution. Le comte de Melfort, après avoir été aide de camp du maréchal de Saxe, était devenu inspecteur des troupes légères.

[illegible] choix [illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible] tactique [illegible]
[illegible]

BULOW, qu'il ne faut pas confondre avec le général du même nom, a essayé de ramener les principes de la guerre à ceux des mathématiques. N'hésitant pas à séparer la stratégie de la tactique, il a pensé, avec Puységur et Maizeroy, que la science de la guerre comportait une partie géométrique qu'il devenait possible d'apprendre dans le cabinet. C'est une opinion que partagent aujourd'hui tous les militaires éclairés; mais l'auteur, en la professant, s'est écarté plus d'une fois des vrais principes : sa doctrine a été contestée, et notamment sa théorie sur les retraites, qu'il propose d'exécuter dans des directions excentriques. La campagne d'Iéna a fait justice de ce système, que n'adopteraient même pas sans inconvénient les milices nomades du plateau de l'Asie ou des gorges de l'Atlas. Il y aurait plus d'exactitude dans la géométrie stratégique de M. Bulow s'il perdait moins de vue la philosophie de la science. Ce qu'il est juste de dire à la gloire de cet écrivain ingénieux, c'est qu'en établissant des distinctions et en faisant revivre, pour les exprimer, des termes tombés en désuétude, il nous a fait ressaisir le fil du progrès tout en le laissant échapper de ses mains. On a de M. Bulow, outre quelques ouvrages historiques (1) : 1° *Esprit du système de guerre moderne*, traduit de l'allemand par Tranchant-Laverne. Paris 1801, un vol. in-8°, accompagné d'un grand nombre de planches; 2° *Principes généraux de la guerre*, ou *Stratégie déduite du système de guerre moderne*; 3° *Nouvelle tactique des modernes*. Ces derniers ouvrages n'ont point été traduits.

CHARLES (le prince), s'il est des écrits que les militaires doivent consulter sans cesse, ce sont ceux, à coup sûr, des capitaines célèbres de leur époque. Parmi les guerriers de nos jours, l'archiduc Charles occupe, après Napoléon, le premier rang. Un titre aussi glorieux dans un écrivain serait de nature à pallier bien des défauts; mais qu'on ne croie pas qu'en se faisant auteur, notre illustre adversaire ait eu besoin de la célébrité de son nom pour établir la réputation des ses ouvrages. Ses théories sont le fruit de profondes réflexions unies à son expérience personnelle et à l'expérience du siècle. Tout à la fois auteur dogmatique et historien, il pose d'abord des principes et les applique ensuite à la critique d'une campagne. Sa méthode rappelle celle de Puységur; mais, au lieu de recourir, comme le maréchal, à une campagne hypothétique, le prince choisit une de celles qu'il a faites. On a de lui :

1° *Principes de la stratégie, développés par la relation de la campagne de 1796, en Allemagne*, 3 vol. in-8° avec cartes et plans. Un enseignement parti de si haut ne pouvait que commander l'attention de l'Europe militaire : il a particulièrement fixé celle de deux célébrités différentes. Le général Jomini, d'une part, ce qui n'est point pour l'ouvrage une défaveur, s'est chargé de l'annoter et de le faire passer dans la langue française; le vainqueur de Fleurus, de l'autre, intervenant comme partie intéressée, a cru devoir y répondre par des mémoires (2). Si, dans l'ordre des dates, le prince

(1) Entre autres : Histoire de la campagne de 1800, en Allemagne et en Italie, traduite en français par Sevelinges. L'auteur, placé en dehors des événements, a traité son sujet avec impartialité.

(2) Mémoires pleins de modération où le prince se trouve tout d'abord aussi poliment que justement rappelé à l'ordre pour certains écarts de rédaction. « Le prince Charles, dit le maréchal Jourdan, avait certainement le droit de « critiquer les opérations de ses adversaires : les fautes des généraux en chef « sont du domaine de l'histoire ; mais il y a des règles qu'un auteur, quel qu'il « soit, ne doit jamais enfreindre; et l'archiduc avait d'autant moins de droit « de s'en écarter, qu'il sait fort bien que ceux qu'il traite avec moins d'égard, « n'oublieront pas le respect qui lui est dû. Il y a d'ailleurs peu d'adresse à « agir de la sorte, puisque la gloire d'un général d'armée est toujours en raison

Charles n'apparaît que le troisième, parmi les écrivains *stratégistes*, ses *principes* n'en présentent que plus de certitude : ils effacent en partie la doctrine de Bulow, et fortifient au contraire celle de Jomini. Mais à quoi bon nous arrêter à un ouvrage si connu et si digne de l'être ; ne suffisait-il pas de l'indiquer, comme encore d'indiquer le suivant qui, bien que sans nom d'auteur, est néanmoins attribué à l'archiduc.

2° *Campagne de* 1799 *en Allemagne et en Suisse.* Cet ouvrage, qui est considéré comme une suite au précédent pour l'application des principes, offre en effet un complément d'instruction que ne présentait pas le premier; d'abord, par l'attention de l'auteur à décrire le théâtre de la guerre, et ensuite, par la nature même de ce théâtre. Dans cette campagne, les armées se disputant les plus hautes contrées de l'Europe, on conçoit qu'il doit en ressortir des vues nouvelles sur la guerre de montagnes, et sans doute aussi que l'examen d'une lutte aussi étonnante aura détruit plus d'un préjugé. Ce second ouvrage a d'ailleurs puissamment contribué à répandre l'étude et le goût de la géographie physique et militaire.

CESSAC (le comte de). *Guide de l'officier particulier en campagne;* 3e édition, 2 volumes in-8°, avec planches. Le premier volume est relatif aux retranchements, barricades et obstacles quelconques qu'on peut élever en campagne ; le second, aux petites opérations de la guerre. La matière, comme on le voit, n'est pas d'un médiocre intérêt pour les officiers, et l'auteur, connu d'abord pour ses articles dans l'*Encyclopédie militaire*, la présente dans l'ordre le plus méthodique. Quoique déjà suranné, l'ouvrage n'a rien perdu de son utilité et n'a même pas vieilli, grâces aux soins des éditeurs à l'enrichir des procédés nouveaux. Le livre de M. de Cessac est fort apprécié dans toutes les armées, et peut-être n'en est-il pas qui ait contribué à former un plus grand nombre de capacités militaires, en France et à l'étranger.

CLAUSEWITZ (le général Charles de), professeur d'art militaire du prince royal de Prusse, en 1810, 11 et 12; mort à Breslau, en novembre 1831. Sa veuve a publié successivement, en 9 volumes in-8°, ses œuvres qui comprennent, 1° sous le titre : *Vom Kriege* (de la guerre), un cours d'art militaire divisé en 8 livres, qui traitent *de la nature, de la théorie, de la stratégie en général, du combat, des forces, de la défense, de l'attaque* et *du plan d'opération*. Cet énoncé suffit pour voir qu'il y a peu de liaison entre les différentes parties de ce cours ; mais ce n'est pas le seul reproche qu'on est en droit de lui adresser. A côté de quelques principes incontestables, l'auteur, qu'on peut appeler un métaphysicien renforcé, émet des idées quelquefois assez peu intelligibles et qui semblent contredire les principes qu'il a reconnus d'abord. Il serait impossible de le traduire, parce qu'il emprunte aux mathématiques, à la physique et à la chimie, des expressions qui n'ont pas de valeur dans le langage militaire. Les Prussiens, qui avaient fait grand bruit de cet ouvrage, commencent à s'apercevoir de tous ses défauts. Il y a loin de la méthode de Clausewitz à celle du général Scharnhorst, et pourtant son traité n'est pas d'un homme sans talent.

2° *Der Feldzug von* 1796, *in Italien;* la campagne de 1796, en Italie.

3° *Die Feldzüge von* 1799, *in Italien und der Schweiz* ; les campagnes de 1799, en Italie et en Suisse.

Ces deux campagnes, où l'auteur affecte un grand mépris pour l'*Histoire critique* des guerres de la Révolution, où elles sont rapportées avec autant

« du mérite de celui qui lui est opposé. » La réplique fort naturelle du général de l'armée de Sambre-et-Meuse ne détruit pas la doctrine de son adversaire ; mais elle oblige à comparer les versions de l'un et de l'autre. Le maréchal, dans ses Mémoires, jette d'abord un coup d'œil sur les campagnes antérieures à celles de 1796 ; mais il s'abstient de parler, autant qu'il n'y est point amené, des opérations collatérales de Moreau.

d'impartialité que de talent, n'en sont pourtant qu'une reproduction accompagnée de commentaires moins justes et moins bienveillants pour les généraux en chef, que ceux du général Jomini. Le *Zeitschrift* autrichien a fait justice, dans ses numéros de 1836, de ces malencontreuses critiques.

4° *Der Felzug von 1812 in Russland, der Felzug von 1813 leiz zum Waffenstillstand und Felzug von 1814 in Frankreich.* Campagne de 1812 en Russie, campagne de 1813 jusqu'à l'armistice et campagne de 1814 en France. Ces trois campagnes ne contiennent que les traits caractéristiques des grandes manœuvres ; il n'y a de détails que pour la partie de la campagne de 1812 qui traite des opérations du corps prussien au moment de sa défection. Ces esquisses sont instructives.

5° *Der Feldzug von 1815, in Frankreich*; campagne de 1815, en France. C'est une esquisse à grands traits renfermant de bonnes remarques.

6° *Strategische Beleuchtung mehrerer Feldzüge, von Gustav Adolph, Turenne, Luxembourg und andere historische Materialen zur Strategie.* Eclaircissement stratégique de plusieurs campagnes de Gustave-Adolphe, Turenne, Luxembourg, et autres matériaux historiques concernant la stratégie.

Ce sont les bases de bonnes études stratégiques, qu'on ne lira pas sans plaisir, même après les observations de Napoléon sur les campagnes de ces grands capitaines.

DUHESME (lieutenant-général). *Essai sur l'infanterie légère,* ou *Traité des petites opérations de la guerre.* 1 vol. in-8°. Paris, 1814.

Cet auteur, que l'ordre alphabétique place non loin de M. de Cessac, dans notre revue, a en quelque sorte complété le travail de celui-ci. Personne ne réunissait plus de titres que l'illustre général pour traiter de l'essence et du rôle de l'infanterie légère ; aussi son livre est-il un de ceux que nous recommandons avec une entière confiance. Quelques ouvrages et beaucoup d'opuscules ont paru ultérieurement sur la matière, en Allemagne surtout ; mais aucun n'a effacé le Traité du général Duhesme, qui est resté classique parmi nous.

JACQUINOT DE PRESLE (capitaine d'état-major). *Cours d'Art et d'Histoire militaires*, de l'école royale de cavalerie; un fort volume in-8° avec planches, Saumur, 1829.

Le capitaine de Presle, pour le dire en passant, est un de ces officiers qu'il ne faut point juger au grade. Appelé à professer l'art militaire à l'école de Saumur, il a senti qu'il devait à ses élèves un cours écrit et approprié à la spécialité de leur carrière. Joignant à de bons services de guerre, une connaissance approfondie de toutes les armes et même de toutes les armées de l'Europe, il ne pouvait que remplir avec succès la double tâche d'auteur et de professeur; aussi son ouvrage quoique ne paraissant adressé qu'aux officiers de cavalerie, est-il jusqu'à ce jour un des plus complets que nous possédions : ce qui contribue surtout à le faire distinguer des autres productions du même genre, c'est la manière dont y sont présentées les petites opérations de la guerre. M. de Presle, comme tous ceux qui ont quelque expérience de l'enseignement, a compris qu'il devait joindre l'exemple au précepte : les faits qu'il invoque sont toujours d'un bon choix, et la plupart tirés des dernières campagnes. Ces faits, à la vérité, n'autorisaient pas l'auteur à surcharger son titre du mot *Histoire ;* mais que cette légère inexactitude ne diminue pas le désir de connaître l'ouvrage.

JOMINI (lieutenant général, aide de camp de l'empereur de Russie). Sorti de bonne heure de la Suisse, sa patrie, et entraîné comme Lloyd à servir sous plus d'une bannière, le général Jomini, après avoir vu sous toutes ses faces, l'Europe militaire et politique, a consigné dans divers ouvrages les fruits de son expérience et de ses études. Le premier de ces ouvrages, publié

au fort de nos guerres, produisit un effet d'autant plus sensible qu'il ne pouvait paraître plus à propos, et que l'on songeait moins à écrire. Cet ouvrage, c'était le *Traité des grandes opérations militaires*, 3 vol. in-8° avec atlas; traité devenu célèbre, et regardé comme une exposition fidèle du système de guerre moderne. L'auteur, s'éclairant du flambeau de l'analyse, est en effet parvenu à formuler, autant du moins qu'elles peuvent l'être, les combinaisons de la stratégie et de la tactique. Scrutateur opiniâtre autant que critique judicieux et impartial, il trace d'une main ferme des principes considérés jusqu'alors ou comme des jeux de la fortune, ou comme des inspirations du génie. Et quelle est la partie du domaine fécond de l'histoire où il puise ses données et ses preuves? les campagnes de la guerre de Sept-Ans, rapprochées de celles de la révolution aussi souvent que permet l'occasion de les mettre en regard.

Mais que notre enthousiasme pour un livre qui a reculé les bornes de la science, et auquel nous avons emprunté de précieux documents, ne nous détourne pas de faire ici la part de la critique. De l'élégance : on n'est point en droit d'en exiger dans les compositions de cette nature. De la clarté et de la correction : c'est différent; et l'on rencontre parfois, dans le traité du général Jomini, certains abus de mots et certaines tournures vicieuses, qu'on est d'autant moins disposé à lui passer qu'il n'est pas toujours aussi clair qu'il devrait l'être. Quelques-unes de ses définitions sont vagues; d'autres, incomplètes. Nous ne sommes point satisfait de sa théorie de l'ordre oblique. Elle n'est pas accessible à l'esprit tout géométrique des élèves; et force nous a été, pour répondre à leurs objections, d'envisager la matière d'un point de vue plus large et plus élevé (1). — Bien qu'accompagné de tous les accessoires propres à en faciliter l'intelligence, le *Traité des grandes opérations* ne laisse pas de présenter des difficultés; et l'auteur lui-même paraît se les être avouées, ainsi qu'on le découvre dans une attention récente de sa part à y joindre une introduction. Mais s'il est besoin de quelques efforts pour tirer un grand fruit de l'étude de ce traité justement célèbre, le lecteur se trouve indemnisé de ses peines par l'instruction abondante et solide qu'il finit par y puiser. A-t-on saisi la clef de la doctrine du général Jomini : il n'est plus d'ouvrage qu'on ne puisse lire, plus d'opération qu'on ne puisse juger. Son livre est à la fois le livre du simple officier et du général d'armée : il révèle à l'un les secrets de la science, à l'autre il fournit les moyens de l'appliquer.

L'auteur, qu'encourageait le suffrage universel accordé à ses théories, en a poursuivi l'application aux événements militaires contemporains, dans son *Histoire critique et militaire des guerres de la révolution*, 15 vol. in-8°, accompagnés de quatre atlas : ouvrage immense, où l'auteur apparaît sous un titre nouveau, celui d'écrivain politique. La tâche, bien que paraissant au-dessus de la portée d'un seul homme, a néanmoins été remplie avec succès par le général Jomini (2) L'ouvrage, largement conçu, est empreint d'une louable indépendance. Dans cette alternative non interrompue de succès et de revers, il fallait quelque courage pour attribuer à chaque fait sa véritable cause, pour donner à chaque cause sa véritable valeur; il en fallait davantage encore pour départir à chacun la dose d'éloge ou de blâme qui lui revenait. Le général Jomini n'en a point manqué; et tout annonce que, amant de la vérité non moins que de la science, il n'a rien négligé pour la chercher et pour la dire. — Bien que prenant l'art militaire pour but principal de son ouvrage, bien qu'étranger par état à la science souvent occulte

(1) Tom. I, 11e Leçon, § I.

(2) Nous tenons de bonne source, au surplus, et l'auteur avoue lui-même, que son ancien aide de camp, le colonel Koch (*voyez* plus loin son article) a puissamment coopéré à la rédaction de l'ouvrage dont il s'agit.

du gouvernement, il développe néanmoins, avec un rare discernement, tous les ressorts de la diplomatie. Dans une introduction pleine de vues élevées et de réflexions profondes, il compare les intérêts divers des puissances de l'Europe, jette un coup d'œil sur les causes de notre grande crise politique, et constate, enfin, l'état des armées opposées, à l'ouverture de la lutte.—Cette manière de procéder se soutient dans tout le cours de l'ouvrage. L'auteur arrive-t-il au commencement d'une guerre nouvelle; il en explique les causes, et caractérise les personnages appelés à remplir les principaux rôles; vient ensuite le récit avec sa nombreuse escorte d'observations, de discussions et de réflexions. — Limitée aux guerres de la république, l'*Histoire critique et militaire* ne saurait être envisagée comme le grand édifice historique des derniers temps; mais elle en sera une des pierres angulaires, lorsque, revenant sur son travail, l'auteur aura donné à son style plus de correction et d'éclat; à son récit plus d'égalité, à sa discussion plus de concision et de clarté; lorsqu'il aura mis plus d'art dans ses transitions, plus de détail et de vie dans ses tableaux; lorsqu'enfin, il aura joint à son texte toutes les pièces justificatives, toutes les notes et tous les documents géographiques, statistiques, historiques et biographiques, inséparables d'une œuvre officielle de cette importance. On nous trouvera difficile peut-être; mais le sujet ne comporte aucune transaction, et c'est beaucoup attribuer au talent du général Jomini, que de reconnaître qu'il a fort approché du but et qu'il dépend encore de lui de l'atteindre.

Toutes nos craintes sont qu'il ne s'arrête en si beau chemin, surtout depuis que nous l'avons vu sortir de son premier cadre pour présenter, sur une échelle beaucoup plus petite, la *Vie politique et militaire de Napoléon, racontée par lui-même au tribunal de César, d'Alexandre et de Frédéric*, 4 vol. in-8°, Paris, 1827. Ce n'est pas que ce nouvel ouvrage soit au-dessous, et tant s'en faut, de la réputation du général Jomini; mais nous craignons qu'il n'ait pris à l'auteur un temps et des matériaux destinés primitivement à sa grande histoire; nous craignons que, fatigué d'écrire, le général n'ait saisi ce moyen abrégé d'en finir avec le public. Au surplus, tous les journaux ont rendu grand compte de l'*Histoire de la vie de Napoléon*. Pour nous, nous n'en voyons pas de meilleure à indiquer : le style en est facile, quelquefois même élégant; mais ce qui surtout doit mériter à cet ouvrage les suffrages de toutes les nations et de tous les partis, c'est qu'il est écrit de bonne foi, et qu'il fait retrouver, avec ses qualités et ses défauts, le héros qui l'a inspiré! L'auteur, et cela se conçoit aisément, ne laisse échapper aucune occasion de se rendre agréable à sa nouvelle patrie; mais s'il lui arrive de redoubler de frais et d'efforts pour présenter la nation et la politique russes sous un point de vue favorable, il ne va pourtant pas jusqu'à altérer grossièrement la vérité. Il n'a pas osé dire tout ce qu'il pensait, quand la politique russe était en jeu. Il est un reproche d'un autre genre que nous nous permettrons de lui adresser, c'est d'avoir tenu le *tribunal* bouche close pendant tout le récit de Napoléon, et d'avoir par là faussé un titre qui semblait promettre en abondance des réflexions et des comparaisons du plus haut intérêt. Quelles fécondes leçons que celles qui pouvaient nous venir ainsi de l'Elysée!

S'il était besoin de nous exprimer plus explicitement sur les ouvrages du général Jomini, nous nous empresserions de déclarer qu'il n'en est pas de plus instructifs, et qu'ils seront longtemps encore, nonobstant l'opinion contraire de certains critiques d'Outre-Rhin, ceux qui feront le plus d'autorité, sous le double rapport de l'exactitude des faits et de la solidité des principes.

LALLEMAND (chef d'escadron d'état-major). *Traité théorique et pratique des opérations secondaires de la guerre*, 2 vol. in-8°, avec atlas,

Paris, 1825. L'auteur comprend sous la dénomination d'*opérations secondaires*, car il est bon de les définir, *toutes celles qui se liant avec les grandes opérations militaires, les précèdent, les accompagnent* ou *les suivent*.

Ce traité, pour lequel il a puisé librement dans les ouvrages nationaux et étrangers les plus estimés (1), répond parfaitement à son titre. Il s'agit, en général de corps d'une force moyenne et de composition mixte, simulant de petites armées par leur destination spéciale et la durée de leurs opérations. Ces cas, quoique rares à la guerre, deviennent, dans la spéculation, un mode fécond d'enseignement. Mais M. Lallemand ne dédaigne pas de s'occuper du service des avant-postes et des patrouilles ; de la guerre de tirailleurs, de l'attaque et de la défense d'un village ou d'un convoi. C'est par des hypothèses qu'il instruit; et sa manière, toute compassée, est de suivre sur le terrain qu'il s'est donné par la carte, le développement des opérations indiquées : méthode laborieuse, mais sûre, empruntée des Allemands. Les nombreuses planches de l'atlas sont parfaitement lithographiées, et les mouvements de troupes enluminés avec soin. S'il est un regret que nous ayons à exprimer dans cette occasion, c'est de voir coté au prix élevé de 48 fr. un ouvrage aussi usuel et aussi indispensable.

MARBOT (colonel), *Voyez* ROGNIAT.

OKOUNEFF (aide de camp de l'empereur de Russie). *Examen raisonné des propriétés des trois armes, de leur emploi dans les batailles*. 1 vol. in-8° Paris 1829. C'est une vérité reçue aujourd'hui, et plus peut-être des hommes qui ont fait la guerre que de ceux qui ne l'ont point faite, que la théorie n'est pas moins nécessaire que l'expérience pour former de grandes capacités militaires. Cette vérité, le colonel Okouneff n'hésite pas à la proclamer tout d'abord : il pense que les connaissances scientifiques, sans lesquelles il n'y a point d'instruction complète, ni de véritable talent, ne peuvent s'acquérir dans le tumulte des batailles. « L'opinion contraire, dit-il, ne peut être adoptée et soutenue que par ceux qui trouvent plus commode de consacrer leur temps aux plaisirs, que de se livrer à l'étude, laissant à d'autres l'ennui de se rendre habiles ! » Que ceux donc qui aspirent à commander, commencent préalablement par apprendre !

L'auteur a partagé son livre en cinq chapitres. Après avoir donné, dans le premier, un aperçu général de la nature, du rôle et de la capacité des trois armes, il consacre respectivement chacun des trois suivants à l'infanterie, à la cavalerie et à l'artillerie. Dans le cinquième, il présente la combinaison des trois armes, comme le *maximum* de la force tactique, comme la réunion par excellence de tous les éléments nécessaires à la défense et à l'attaque. Il conclut ce chapitre par une série d'aphorismes qu'il fait précéder des réflexions suivantes : « L'imagination humaine, dit-il, voudrait s'appesantir sur la thèse inépuisable du mécanisme des batailles; elle ne parviendra jamais ni à épuiser le sujet, ni à satisfaire le militaire profond, et surtout celui qui a présidé lui-même à ces luttes sanglantes, et qui a observé avec attention toutes les variations des chances, le pouvoir du hasard et de l'aveugle fortune, le mécompte des probabilités et l'inconstance des résultats. »

Il termine par la relation critique d'un grand nombre de batailles, livrées dans l'intervalle de 1674 à 1797. — S'il ne dépasse pas cette époque, c'est qu'il craint d'agiter des cendres encore fumantes. Quelques légères inexactitudes dans les faits qu'on serait en droit de lui reprocher, ne détruisent pas la justesse de ses réflexions.

Encore que nous n'admettions pas toutes les idées de M. Okouneff et no-

(1) Notamment dans l'ouvrage publié à Vienne, en 1816, sous le titre de : *Beitræge zum praktischen Unterricht im Felde*.

tamment la formation de l'infanterie sur trois rangs, dont il prend vivement la défense, nous n'en conviendrons pas moins que son ouvrage est instructif, et davantage même que des écrits plus considérables et plus profonds. On pourrait peut-être lui demander de changer ses coupures, d'éviter les répétitions et de réformer les tournures vicieuses dont son style n'est point exempt; mais la critique s'arrête en considération de la préférence qu'il a accordée à notre langue.

Un premier ouvrage du colonel Okouneff avait révélé ce qu'on pouvait attendre de son talent; ce sont ses *Considérations sur les grandes opérations, les batailles et les combats de la campagne de* 1812, un vol. in-8°. Paris, 1829. Ce n'est point une histoire de l'expédition de Russie, et pourtant, sous ce titre modeste, il trace un tableau rapide et animé de cette trop fameuse campagne; il le fait précéder d'une description topographique, dessinée à grands traits, et de réflexions stratégiques d'un haut intérêt. Sa narration, ou, pour mieux dire, son traité est partagé en trois divisions correspondantes aux trois grandes époques des opérations de l'armée russe. Généralement impartial pour les deux partis, le colonel renvoie souvent à l'ouvrage si connu du marquis de Chambray (1). Il raconte, décrit et commente avec clarté et concision; quelquefois, quittant le ton didactique et cédant à l'émotion de ses souvenirs, il s'exprime avec le plus noble enthousiasme. Narrateur consciencieux et plein de sentiment, il procure, par des réflexions, à l'âme navrée du récit de tant de désastres, un instant de distraction et de repos. Cet ouvrage est donc encore un de ceux que nous recommanderons; il est peu cher, peu volumineux, et bien certainement que les officiers de tout rang le liront avec fruit et intérêt.

Plus récemment, M. Okouneff a publié des *Mémoires sur les principes de la stratégie*. 1 vol. in-8°. Saint-Pétersbourg, 1830.

Ces *Mémoires*, au nombre de seize, par la liaison qui règne entre eux, peuvent être considérés comme autant de chapitres d'un même ouvrage. L'auteur, peu satisfait de ce qui a été écrit jusqu'ici sur la stratégie, a cherché à poser les bases d'une nouvelle théorie de cette science. Le choix qu'il a fait de Bulow pour le guider dans la marche de réformateur, le jette souvent en dehors de la direction imprimée à la stratégie par le général Jomini, l'archiduc Charles, le major Wagner et tous les écrivains classiques. M. Okouneff, attribuant une influence exagérée aux propriétés physiques du terrain, naturelles et artificielles, a pensé que les principes de la science devaient être déduits, non moins des circonstances géographiques, que des opérations militaires mêmes. Ses spéculations se tournent ainsi vers les propriétés stratégiques du terrain qu'il s'efforce de démêler et de faire ressortir; il suit en cela la méthode synthétique, tandis qu'il adopte l'analyse pour expliquer l'emploi des forces mobiles. Comme à ce défaut d'unité dans la marche viennent s'allier des digressions, un style embrouillé et de fréquents néologismes, il est à craindre qu'il n'ait manqué son but, qui était de rendre plus claire la théorie encore incertaine de la science. L'ouvrage renferme toutefois des distinctions rationnelles et bon nombre de maximes et de vues utiles.

ROCHE-AYMON (le lieutenant général comte de la). Poussé par la révolution dans les rangs de l'étranger, M. de la Roche-Aymon en a rapporté des talents et une expérience dont profite aujourd'hui sa patrie. Versé dans toutes les armes, quoique spécialement attaché à la cavalerie, il a publié divers écrits qui ont reçu l'accueil flatteur qu'ils méritaient. On a de lui :

1° *Introduction à l'étude de l'art de la guerre* 4 vol. in-8°, de près de

(1) *Voyez* le § suivant.

3000 pages, avec atlas, in-fol., contenant 61 planches. Weimar, 1832 : ouvrage dédié à M. le général major d'artillerie Tempelhof.

Cette *introduction*, tant il est vrai qu'il ne faut pas juger d'un ouvrage d'après le titre, n'est rien moins qu'une *Encyclopédie de l'art* chez les anciens et chez les modernes. Dans le 1er tome, à la suite d'une préface pleine d'érudition et de documents précieux, vient une notice alphabétique des principaux écrits sur la guerre, puis une introduction consacrée tout entière à l'étude, au lever et à la représentation du terrain. Le tome 2e traite des trois armes et de la petite guerre; le suivant, de la fortification et de la guerre de siéges; le dernier, de la castramétation, des manœuvres de guerre, des grands détachements et de la stratégie. Le tout est terminé par une table alphabétique des matières, très propre à faciliter l'usage de ce vaste et utile manuel.

2° *Des troupes légères*, ou *Réflexions sur l'organisation, l'instruction et la tactique de l'infanterie et de la cavalerie légère.* 1 vol. in-8°. Paris, 1817. Cet ouvrage est aussi connu qu'il méritait de l'être, surtout pour la partie relative à la cavalerie. Le général, plus expert dans cette arme que dans l'infanterie, paraît avoir émis sur celle-ci quelques idées controversibles ou du moins susceptibles de développement.

3° *De la cavalerie*, ou *des changements nécessaires dans la composition, l'organisation et l'instruction des troupes à cheval.* 1828. Dans cet ouvrage tout spécial, publié à l'occasion du camp de Lunéville, l'auteur, au milieu de critiques plus ou moins fondées, embrasse, comme on le verra ci-après, toute l'économie de la cavalerie. Ses vues, souvent conformes à celles du comte de Bismarck, diffèrent quelquefois des idées généralement suivies. Le chapitre des remontes a été jugé par le colonel Marbot (1) comme un des meilleurs qui aient encore paru sur ce sujet important ; mais on ne reconnaît pas, dans sa proposition de former des corps irréguliers de cavalerie légère, l'ancien colonel des hussards noirs, dont l'organisation administrative et tactique était assurément fort régulière.

Après avoir traité des recrues, des remontes et de l'organisation dans une première partie, le général y revient de nouveau dans une seconde. La troisième est consacrée au développement de manœuvres basées, suivant l'auteur, sur des principes nouveaux adoptés par de vieux généraux de cavalerie. L'ouvrage est terminé par les chapitres relatifs à l'instruction militaire, ou système d'éducation à suivre, et, enfin, à l'esprit militaire.

ROGNIAT (lieutenant-général du génie). *Considérations sur l'art de la guerre.* 1 fort vol. in-8°. Cet ouvrage, que recommandait suffisamment le nom de son auteur, fut recherché avec un empressement d'autant plus grand qu'il n'avait encore paru rien de considérable depuis la clôture de nos guerres. Un ordre parfait dans l'exposition, un style facile et entraînant, car on n'écrit pas mieux que M. le général Rogniat, contribuèrent à donner du livre une opinion qui ne s'est pas soutenue : on reconnut, après que le charme eut fait place à la réflexion, qu'il renfermait, à côté d'un grand nombre de vérités aussi incontestables que bien exprimées, plusieurs erreurs graves et un plan d'organisation absolument vicieux. Ces erreurs avaient leur source dans la fausse interprétation que s'était créée le général de l'organisation et du mécanisme de la légion romaine; et, davantage encore, dans le projet d'adapter aux troupes modernes cette légion de sa façon. — L'ouvrage circulait depuis quatre ans, et personne ne paraissait s'être inscrit pour en combattre les doctrines, quand parut enfin, sous le titre de

(1) M. Marbot est aujourd'hui maréchal de camp, et aide de camp de S. A. R. Mgr le duc d'Orléans.

Remarques, etc., la réfutation du colonel Marbot. Nous ne suivrons dans leur marche ni l'auteur ni le critique; et il suffit de dire que, reconnaissant son incompétence en matière de retranchements, celui-ci ne porte son examen que sur les parties de l'ouvrage relatives à la tactique et aux opérations militaires. Toutes les raisons du colonel nous ont paru victorieuses, et pourtant elles ne détruisent pas le mérite de l'ouvrage; car il faut convenir, et le colonel en convient lui-même, que le général a tracé avec un rare talent le système de guerre actuellement en usage, et que personne mieux que lui n'a développé le mécanisme des mouvements des armées. D'autres écrivains, et Napoléon lui-même, ont succédé au colonel Marbot dans la tâche de réfuter les *Considérations sur l'art de la guerre;* nous ne voyons pas qu'ils aient ajouté de nouvelles raisons à celles du colonel, car leurs efforts se sont bornés à les reproduire avec l'assaisonnement toujours déplacé de la passion. Il était réservé au général Rogniat de trouver des Aristarques autres que ses compatriotes, et d'en trouver sur la partie de son livre que l'on devait croire la moins vulnérable. Le *Journal militaire de Vienne* s'est chargé d'*attaquer ses retranchements et ses places du moment :* mais tous les traits de la critique allemande ne portent pas, et c'est à peine si quelques-uns atteignent le but.—Que conclure de tant de controverses suscitées par l'ouvrage de M. le général Rogniat? Qu'il contient des opinions dont il faut se défier, mais qu'il n'en est pas moins une production fort remarquable. Cet ouvrage, à tout prendre, a fait faire un pas à la science, tant par l'enseignement qu'il présente que par les écrits qu'il a provoqués. Nous n'hésitons donc point à le recommander; mais nous recommandons en même temps de mettre en regard les *Remarques* du colonel Marbot : ce sont deux ouvrages aussi inséparables l'un de l'autre que le seraient les volumes d'un même traité. Pour achever d'éclairer nos lecteurs dans l'usage du livre de M. le général Rogniat, nous allons citer, en l'abrégeant, l'énoncé même du jugement de son critique, jugement empreint de conviction et dans lequel apparaît une grande finesse d'observation et de tact.

« Il y a, dit le colonel Marbot, une dissemblance totale entre M. le général Rogniat et M. de Guibert, son devancier dans la carrière de réformateur : dissemblance qu'on ne peut s'empêcher de remarquer quand on a lu avec attention l'*Essai de tactique* de l'un, et les *Considérations* de l'autre..... Guibert est fort dans la constitution, l'organisation, la tactique et les exercices des régiments; mais vient-il à les réunir en armée, il perd une partie de sa supériorité, parce qu'il a peu fait la guerre, et que, de son temps, l'art de diriger une armée était peu connu en France : ses plans sont mal conçus, défectueux..... M. le général, au contraire, a beaucoup vu la grande guerre; aussi la connaît-il et la décrit-il d'une manière bien supérieure à celle de Guibert : mais comme il n'a jamais servi dans les corps, ni commandé directement de troupes, il ne connaît que très imparfaitement leur mécanisme intérieur; aussi, sous ce rapport, ne peut-il entrer en concurrence avec Guibert..... On lit avec attention et plaisir les chapitres où Guibert parle de l'organisation, des excercices et surtout des manœuvres des corps de troupes; mais on passe les chapitres dans lesquels il traite de la grande guerre. J'ose prédire à l'ouvrage de M. le général Rogniat un sort absolument contraire; car, dans quelques années, on sautera tous les chapitres (les cinq premiers) dans lesquels il établit son impraticable système sur la formation, l'organisation et les exercices des troupes, et on se hâtera d'arriver aux chapitres où il décrit les divers mouvements que les armées font à la guerre. »

TERNAY (colonel marquis de). *Traité de Tactique*, revu, corrigé, augmenté par F. Koch, colonel d'état-major. 2 vol. in-8 avec un atlas de 18 cartes. Paris, 1832.

M. de Ternay, comme pour racheter le tort d'avoir refusé son bras à sa patrie, lui a légué le fruit de ses utiles méditations sur une des branches de l'art de la guerre. Son ouvrage, resté imparfait et en manuscrit, a été confié par ses héritiers aux soins du colonel Koch : il ne pouvait tomber en de plus habiles mains, et l'armée ne doit pas moins de remercîments à l'éditeur qu'à l'auteur.

M. de Ternay a développé avec une connaissance approfondie de son art la théorie des *marches-manœuvres*, des *manœuvres* proprement dites, celle des *ordres de bataille*, ainsi que les divers systèmes d'attaque, de défense ou de retraite appliqués à chaque arme en particulier, et aux trois armes réunies. Il a multiplié les hypothèses et subordonné ses théories aux accidents de terrain, dans le but, heureusement atteint, de présenter des leçons pour un grand nombre de circonstances. Sa méthode est de poser le précepte et de le fortifier ensuite par des exemples. Ces exemples, et cela se conçoit de la part d'un homme poussé en dehors de la sphère des derniers événements, sont principalement tirés de la guerre de Sept-Ans; mais l'éditeur, qui n'est pas resté étranger à ces événements, et que distinguent des sentiments éminemment français, n'a pas manqué de puiser à la source féconde et pure des guerres contemporaines. Les exemples qu'il en a extraits ne sont pas les moins intéressants, et l'on reconnaît, dans la manière dont ils sont présentés et commentés, le collaborateur de Jomini et l'historien de la campagne de 1814 (1).

Répétons, avec les critiques du marquis de Ternay, que son traité est judicieusement conçu, et touché d'une main ferme (2). Si l'on y remarque des longueurs et un peu de diffusion, il n'en est pas moins le meilleur corps de doctrine que l'on puisse indiquer. La science y est débarrassée de l'esprit de système qui si longtemps arrêta son essor; l'analyse y dirige le développement de la théorie, que confirment ensuite l'expérience et l'observation. L'ouvrage, quoique d'un prix élevé, est un de ceux dont ne peuvent se passer les officiers jaloux de s'instruire. C'est un intermédiaire indispensable entre les *Règlements sur les manœuvres* et le *Traité des grandes opérations* du général Jomini.

XILANDER (capitaine au corps du génie bavarois, professeur de tactique à l'école des cadets de Munich). *Traité de Tactique*. 4 cahiers in-8°. Munich, 1824.

L'auteur, à l'époque où il rédigea ce traité, n'avait point encore l'expérience que lui ont donnée depuis ses voyages et ses observations. Le chevalier de Xilander est devenu, en effet, un des écrivains militaires les plus distingués dont s'honore aujourd'hui l'Allemagne. Son livre, annoncé avec éloge par tous les journaux étrangers, n'est pas de ceux qui agrandissent la science, et cependant il en est peu d'aussi propres à la répandre. Tout y répond à ce but : méthode, style, ordre et clarté dans les idées. S'il est un reproche que l'on puisse adresser à l'auteur, et beaucoup de personnes l'en absoudront, c'est d'être remonté quelquefois à des notions un peu élémentaires et déjà éloignées de son sujet.

Le premier cahier est consacré à la *connaissance* des armes; le second à celle des troupes; le troisième à celle du terrain (*Terrain lehre*); le quatrième, enfin, à l'étude des combinaisons de la tactique (*Tactische Verbindungslehre*). Ces deux derniers cahiers ont un intérêt que ne présentent pas les autres. L'auteur, dans l'introduction placée en tête du troisième, expose l'utilité de

(1) *Voyez* au § suivant l'article du colonel Koch.
(2) La censure un peu amère du *zeitschrift* autrichien, ne saurait changer notre opinion à l'égard de cet ouvrage.

la connaissance du terrain et ses rapports avec la géographie militaire, la tactique et la stratégie. Vient ensuite le corps de l'ouvrage, où il traite en détail de la *théorie* ou *connaissance* du terrain, et plus superficiellement des moyens d'en faire la *reconnaissance*. Le quatrième cahier est partagé en trois chapitres, dans le premier desquels l'auteur distingue les positions militaires proprement dites et les positions de bivouac, de camp et de cantonnement; dans le deuxième, il traite des marches près et loin de l'ennemi, et des convois; dans le troisième, il enseigne les dispositions particulières aux différentes époques remarquables d'un combat; il suit cette division dans les combats qui peuvent être livrés en plaine, dans les défilés, les vallées, sur les hauteurs, etc.

Le chevalier de Xilander, outre un grand nombre d'articles dans le journal intitulé : *Des Communications militaires* (*Militairische Mittheilungen*), qu'il rédige de concert avec le capitaine Kretschmer, a publié plusieurs opuscules dignes d'attention, entre autres : *Considérations sur l'infanterie* (*Betrachtungen über die Infanterie*). L'auteur, après avoir prouvé l'importance de cette arme, en examine la nature, la forme et l'esprit. L'infanterie, d'après les preuves accumulées qu'il en donne, a besoin, plus qu'on ne pense, d'hommes de choix. Vouloir affecter exclusivement au recrutement de la cavalerie les hommes les plus forts, les plus robustes, ce serait ramener l'art à ce temps de dégénérescence où l'on ne comptait que les chevaliers pour combattants. Partant de l'opinion fort plausible que l'emploi d'officier doit être une *vocation de talent*, et non une *vocation d'état*, il veut que l'avancement parte du soldat, et que l'on donne à cet effet dans les corps une instruction graduelle aux sous-officiers et aux officiers.

M. Xilander insiste sur les exercices gymnastiques, et trouve aussi inutiles que fastidieuses les deux reprises de cet exercice journalier auquel on assujettit le soldat dans la cour de la caserne. La natation et l'escrime à la baïonnette, voilà, dit-il, le complément de l'éducation du fantassin. Il approuve beaucoup les camps de manœuvres, et les regarde comme les seules écoles où peuvent se former les officiers supérieurs et les officiers généraux de l'infanterie. — Relativement à la durée du service, il fait remarquer la divergence des principes qui semblent partager l'Europe. La Prusse et l'Angleterre présentent les limites inférieures et supérieures de cette durée. L'auteur, conduit à discuter les différentes espèces de combat, saisit l'occasion de soutenir ce principe de Napoléon, savoir : qu'il n'y a et qu'il ne saurait y avoir aujourd'hui qu'une seule espèce d'infanterie. Il fait ressortir les avantages et les inconvénients de la formation sur deux et sur trois rangs. Sa brochure est terminée par des considérations intéressantes sur la tactique et les divers rôles de l'arme.

M. Xilander a pris une part fort active aux controverses qui, en ce moment, divisent les écrivains, ceux d'Allemagne surtout, relativement aux principes de la stratégie. Opposé au général Jomini sur plus d'un point de doctrine, celui-ci a saisi l'occasion de lui répondre dans son *Tableau analytique des principales combinaisons de la guerre*. Les controverses, pour le rappeler en passant, ont plus d'une fois contribué aux progrès des sciences : c'est du choc des idées que naissent les lumières; mais il faut pour cela que ces combats de plume soulèvent des questions fondamentales, et non de puériles discussions de forme ou de langage. La polémique dont il s'agit n'ayant pas ce caractère, paraît plus propre à constater l'incertitude des principes qu'à hâter leur développement. Comme les Allemands, au surplus, ont soutenu et dirigé les premiers pas de la stratégie, il est à croire et à espérer que leur esprit méditatif la sortira enfin de l'enfance. Les Français, moins empressés ou plus distraits, attendent ce moment décisif pour en publier des livres classiques.

§ III.

HISTORIENS.

Ils sont de deux sortes : ceux de l'histoire de l'art et ceux de l'histoire des guerres; mais ces écrivains, pour avoir des tâches distinctes, n'en conservent pas moins entre eux des rapports de tous les instants; il y a même plus; c'est qu'ils sont tributaires les uns des autres : les premiers, en effet, ne sauraient faire un pas sans invoquer les événements, et les seconds, pour donner des événements une entière intelligence, ont besoin ou de renvoyer sans cesse à l'histoire de l'art, ou de la tracer eux-mêmes pour l'époque qu'ils traitent. Il n'est pas de tâche plus ardue, plus minutieuse, plus ingrate, et où il faille apporter une plus grande variété de connaissances, une plus forte dose de jugement et d'attention, que celle de démêler et de suivre à travers les siècles les retards et les progrès de l'art militaire; aussi n'en existe-t-il encore aucune histoire que l'on puisse dire complète.

Telle est, au contraire, l'abondance des productions destinées à perpétuer le souvenir des événements militaires, que l'on se trouve souvent dans l'embarras du choix. Il en est de plus d'une sorte, et les meilleures ne sont pas toujours faciles à distinguer; mais encore quel moyen d'y parvenir? Il faut, ce nous semble, moins envisager le talent de l'auteur que ses autres titres à traiter le sujet. A-t-il vu ? pouvait-il bien voir ? à quelles sources a-t-il puisé ? Était-il acteur, et quel était son personnage dans les scènes qu'il décrit ? Voilà de ces questions qu'il faut se faire, et encore ne sont-elles pas décisives, car la passion se mêle toujours plus ou moins à nos récits, surtout quand ils intéressent les contemporains.

« Après la mort d'un conquérant, dit le colonel Koch (c'est le cas où nous « sommes), la renommée, qui a proclamé ses triomphes, s'endort quelque « temps sur sa tombe. Sans doute elle exagéra souvent des exploits que la « simple vérité n'aurait pas laissés sans gloire, mais la flatterie, compagne « inséparable des distributeurs de couronnes, défigure moins leurs actions « que la haine qui poursuit leur mémoire. L'une agrandit, rehausse le suc- « cès; l'autre le rapetisse, le dénature. Si celui qui cherche alors de bonne « foi à rétablir les faits sur des versions si opposées n'est doué d'une grande « sagacité, il risque de décorer du nom d'histoire des romans où le bon sens « n'est pas plus respecté que la vérité. C'est un grand bonheur si, au milieu « des débats envenimés qu'excite la lutte des écrivains subalternes, il appa- « raît tout à coup un ouvrage qui, joignant à un récit clair et exact des faits « une grande modération de style, inspire de la confiance au lecteur, et lui « fasse rejeter tout ce qui sort des bornes de la raison et de la décence..... « Le moment est favorable à ces sortes de publications : à l'enivrement que « faisaient naître et qu'entraînaient des succès incomparables dans les fastes « de la nation, a succédé un louable esprit d'investigation, dirigé particu- « lièrement sur les progrès de l'art de la guerre..... »

N'ayant point à faire un catalogue de librairie, et persuadés qu'il s'agit moins pour nous d'indiquer des livres en abondance que d'en indiquer de premier choix, nous ne recommanderons jamais au-delà de trois versions de la même campagne, et encore devra-t-il s'en trouver une de source étrangère. Ceux des auteurs qui seraient en droit de nous adresser le reproche de les avoir oubliés, voudront bien n'imputer qu'à la nécessité de nous restreindre notre silence à leur égard.

BEAUCHAMP. *Histoire de la guerre de la Vendée*, ou *Tableau des guerres civiles de l'Ouest*, *depuis* 1792 *jusqu'en* 1815, 4e édition. Paris, 1820, 4 vol.

in-8°. Si l'on ne devait juger d'un livre que par la fréquence de ses éditions, il ne resterait aucun doute sur le mérite de celui de M. de Beauchamp; mais il faut se défier d'une donnée que beaucoup de circonstances ont pu rendre illusoire et mensongère. Qu'un ouvrage, par exemple, intéresse vivement une classe nombreuse de lecteurs, qu'il flatte un parti, qu'il prône certaines opinions religieuses ou politiques, et alors nul doute qu'il ne puisse avoir un grand débit. Il ne faudrait pas affirmer que M. de Beauchamp n'a pas dû à une circonstance de ce genre, le rapide épuisement de ses premières éditions. Mais encore que l'esprit de parti se mêle parfois à ses réflexions, son histoire cependant, nous paraît mériter plus de confiance que beaucoup de gens ne lui en accordent. Il paraît avoir puisé à de nouvelles sources pour retoucher sa dernière édition; et nous ne voyons pas, comme le prétend un de ses critiques, qu'il donne à l'erreur un caractère historique. S'il n'a pas tous les titres requis pour décrire les événements militaires, toujours est-il qu'il ne manque pas de talent. Son style a de la clarté, du mouvement, de la chaleur; on lui sait gré d'avoir donné d'abord la description du théâtre des événements, et quoique ne paraissant promettre que les faits militaires, d'avoir exposé toute l'histoire politique et secrète de la guerre civile. Il existe, pour certaines périodes de cette guerre, des mémoires d'un haut intérêt; ceux de madame de La Rochejacquelin sont de ce nombre; mais, outre que cette dame illustre déclare n'*avoir pas raconté tout ce qui s'est passé pendant le temps où elle a vu la guerre civile*, elle ne s'attache qu'au récit des opérations de la grande armée vendéenne, jusqu'à sa destruction dans les champs de Savenay. Les mémoires de M. de Puisaye ne fournissent de documents que sur la chouannerie, et encore sont-ils plutôt politiques que militaires; l'auteur, attaqué avec acharnement dans son honneur et dans sa réputation, écrit moins dans l'intérêt de l'histoire que pour établir sa justification. L'ouvrage plus récent portant le titre de : *Guerre des Vendéens et des Chouans*, ou *Annales des départements de l'Ouest*, etc., par un officier supérieur des armées de la république, avec cette épigraphe : *Domestica mala tristitiâ operienda;* est empreint d'un patriotisme assurément fort louable, mais qui ne justifie pas l'auteur d'avoir omis ou altéré plusieurs faits. Cet ouvrage, d'ailleurs, n'embrasse pas les derniers événements.

L'histoire de M. de Beauchamp a sur tous ces mémoires l'avantage de conduire le grand drame vendéen jusqu'à son dénouement, y compris les scènes de 1815. Le lecteur ne serait-il que médiocrement satisfait de la partie militaire de cet ouvrage? La critique des opérations laisserait-elle quelque chose à désirer? on n'aura alors qu'à recourir à l'histoire déjà indiquée du général Jomini.

M. de Beauchamp, pour le dire en terminant, a encore essayé sa plume sur d'autres périodes de nos guerres; mais la concurrence qu'il a partout rencontrée, n'a pas contribué à faire ressortir ses écrits. Il en est un cependant qui se distingue des autres, c'est sa traduction de l'anglais, de l'*Histoire de la guerre d'Espagne et de Portugal*, par John Jones (1).

BOUTOURLIN (aide de camp de l'empereur de Russie). Encore un aide de camp du czar, diront peut-être nos lecteurs; car c'est effectivement en y comprenant le général Jomini, le troisième écrivain pourvu de ce titre que nous trouvions à citer. Mais que cette remarque n'autorise pas à nous taxer d'un engouement irréfléchi pour les étrangers, lorsque tout se borne de notre part à leur rendre une justice rigoureuse. Notre but, dans cette

(1) *Voyez* plus loin son article.

occasion, comme dans toute autre, est de rendre hommage au talent, et de prendre la science là où elle nous est offerte.

La campagne de Russie devait avoir beaucoup d'historiens : des faits d'armes gigantesques, des désastres inouïs, l'incendie d'une vaste capitale, des résultats qui ont changé la face de l'Europe, que fallait-il de plus pour enflammer la curiosité? Mais si l'on vit pleuvoir de bonne heure une foule de relations de cette campagne, toutes se ressentaient plus ou moins de la précipitation avec laquelle elles avaient été rédigées; et, puisqu'il faut le dire, aucune de ces productions n'avait encore répondu à l'attente du public, quand parut enfin, grâce aux efforts de M. de Chambray, une première histoire de la déplorable expédition. On devait s'attendre que les Russes victorieux entreraient en concurrence; et effectivement la relation de M. de Boutourlin ne tarda pas à paraître. L'auteur français (1), malgré des soins minutieux et une longue maturité de réflexions, n'avait pu tout nous apprendre sur les desseins des généraux ennemis, sur le caractère et les mœurs d'une nation qu'il importe tant de connaître, appelée qu'elle est à peser d'un si grand poids dans la balance politique de l'Europe. M. de Boutourlin a fermé ce vide : son ouvrage, qu'il faut considérer comme la contre-partie des versions françaises, explique, d'après les pièces officielles mêmes, le système d'opérations embrassé par les conseils de guerre de la Russie; il expose, en outre, toute l'étendue des ressources défensives de ce vaste empire. Témoin oculaire d'une partie des événements, M. de Boutourlin s'est servi, pour décrire ce qu'il n'avait pu voir, non-seulement des archives de sa nation, mais aussi des nombreux documents officiels enlevés aux Français dans le cours de leur retraite.

Pour donner plus d'attention et de suite à l'exposition des mouvements généraux, il écarte avec soin de son récit les anecdotes et les faits particuliers, dont il pense avec raison qu'une histoire militaire doit être dégagée. Si l'on retrouve dans son livre cette teinte de nationalité dont un auteur a peine à se défendre, s'il s'efforce de colorer ou d'exalter la conduite des généraux russes, s'il accorde à l'hésitation de Kutusoff des éloges dont on ait lieu de s'étonner, il ne manque pas toutefois de rendre justice à l'armée française, et souvent même avec plus d'empressement que tel Français qui a raconté les mêmes événements.—La critique de M. de Boutourlin est judicieuse et basée, en toute occasion, sur les vrais principes, sur les principes immuables de la science. On reconnaît à chaque instant, dans son ouvrage, que Napoléon n'avait pas les renseignements nécessaires pour donner aux opérations une solide et vigoureuse impulsion. Sur ce théâtre immense et peu connu, le génie se trouva débordé. L'homme, si richement que la nature l'ait doté, n'a jamais qu'une part mesurée de qualités morales et physiques.

Nous ne sommes pas de force à prononcer sur le mérite comparatif des ouvrages publiés sur la campagne de Russie, mais M. de Boutourlin nous paraît opposer de puissantes raisons aux auteurs français dont il n'adopte pas toujours les opinions. Si nous en croyons les critiques, la matière ne serait point épuisée. L'un d'eux, M. le colonel Koch, a terminé dans les termes suivants le jugement qu'il a porté de l'ouvrage qui nous occupe. « Quand un « autre écrivain, dit-il (2), entreprendra une nouvelle relation de cette mé« morable expédition, il appuiera sans doute plus que ses devanciers sur quel« ques causes dont l'influence s'est fait sentir durant toute la campagne : Napo« léon ne fut pas en Russie ce qu'il avait été partout ailleurs, le capitaine re-

(1) *Voyez* plus loin l'article de cet écrivain. Il n'est ici question que de la première édition de son histoire, car la dernière, qui est la troisième, est un ouvrage achevé.

(2) *Bulletin des Sciences militaires*, tom. I.

« nommé pour l'audace de ses desseins et la célérité de leur exécution ; cet « homme qu'on n'avait jamais vu hésiter à attaquer ses ennemis, et à les pous- « ser à toute extrémité, se montra indécis et timide, surtout en deux circon- « stances décisives. A quoi faut-il attribuer ces moments de faiblesse ?....... « D'abord l'historien devra tenir compte des différences inhérentes à l'igno- « rance du pays, à l'impossibilité d'organiser l'espionnage et de découvrir à « travers les nuées de Cosaques qui environnaient l'armée russe, la position « et les desseins de ses chefs..... Le petit nombre de grandes routes et l'é- « loignement des points importants fournissent aussi matière à plus d'une ré- « flexion. Ce n'était point l'Allemagne ou l'Italie, où l'on trouve à chaque pas « des villes à conserver, des lignes de défense à occuper. Est-on en pré- « sence (dans ces derniers pays) vingt directions mènent à l'ennemi, et of- « frent les moyens de réaliser autant de conceptions : le génie est là dans « sa sphère. En Russie, on se trouvait enchaîné pendant cent lieues sur une « direction unique. Venait-on à combattre, on ne pouvait tourner les flancs « de l'ennemi, ni l'accabler par une attaque imprévue ; c'était de front qu'on « se heurtait..... Et, dans les opérations stratégiques, les mouvements des- « sinés sur de longs espaces, étaient toujours aperçus assez à temps pour « qu'on s'en garantit. » De là des exceptions aux règles et des observations nouvelles qu'il appartient à l'historien de faire ressortir.

M. de Boutourlin, car nous avons à y revenir, avait publié, dès 1817, sous le voile de l'anonyme, un ouvrage qui avait donné la mesure de son talent, c'est son *Tableau de la campagne d'automne de 1813, en Allemagne*. 1 vol. in-8°, 2e édition. Dans cet opuscule, qui nous a servi, et où règne une grande liberté de pensée, l'auteur a décrit sans prévention aucune les opérations des deux partis. S'il n'entre pas dans tous les détails que demanderait une histoire, c'est qu'il les juge étrangers à son but, qui est de discuter et de comparer les grands mouvements en les rapportant aux principes généraux de la stratégie. Malgré la nécessité de nous restreindre, nous citerons quelques passages de sa préface, persuadés que nos lecteurs nous le pardonneront.

L'auteur, après un tribut d'éloges accordé aux guerriers français, continue en ces termes : « La guerre qu'il (Napoléon) a su si bien faire, et dont « il abusa trop longtemps pour le malheur de l'humanité, n'est plus une « science vague ; les ouvrages de Bulow, de Jomini et du prince Charles « d'Autriche, en répandant des idées claires sur sa marche et ses moyens, « ont démontré le ridicule des systèmes des vieilles écoles, et substitué aux « maximes de la routine des principes dont tout général ne pourra s'écar- « ter impunément. Nous n'entendrons plus ces adages triviaux consacrés par « des siècles d'ignorance et répétés naguères encore de bonne foi par des « officiers de mérite : qu'en guerre l'expérience est tout, et la théorie rien ; ou « que le génie forme seul les grands généraux. C'est par l'étude encore plus « que par l'expérience que les officiers de l'armée russe ont pris, en moins « de dix ans, le rang distingué qu'ils occupent dans les armées de l'Europe. « Une bonne théorie dispose à profiter de l'expérience. Celle-ci sert d'ap- « pui à l'autre ; ses leçons seraient perdues si elles ne se rattachaient pas aux « principes de la première. »

Nous avons vu M. OKouneff professer la même doctrine ; c'est aussi la nôtre : il est remarquable qu'elle ait trouvé plus de crédit en Russie que partout ailleurs.

« S'il était encore des routiniers entichés de leurs idées, continue M. de « Boutourlin, le *Tableau de la campagne de 1813* serait bien propre à leur « démontrer que Napoléon n'a été vaincu que pour s'être écarté des règles

« qu'il avait toujours observées dans les campagnes précédentes (1). C'est « une vérité que notre opuscule, malgré son peu de développement, prouvera « sans doute. Nous demandons grâce à nos compatriotes de ne l'avoir pas « écrit en russe. Il est peu d'officiers à portée de le juger qui ne connaissent « le français, et puisque nous n'avons eu d'autre but que d'éveiller la cri- « tique fondée sur l'amour de l'art, nous ne pouvions mieux faire que de « le rédiger dans la langue la plus répandue en Europe. »

CARION-NISAS (colonel). ***Essai sur l'histoire générale de l'art militaire, de son origine, de ses progrès, de ses révolutions depuis la première formation des sociétés européennes, jusqu'à nos jours.*** **2 vol. in-8° avec planches, 1824. M. de Nisas est le seul écrivain français de notre époque qui ait entrepris de défricher, dans toute son étendue, l'immense et aride domaine de l'histoire de l'art militaire. Son ouvrage, que la différence entre les armes des anciens et celles des modernes partage naturellement en deux grandes parties, est un de ceux qui nous ont servi, et que l'on consultera toujours avec fruit sur la tactique des Grecs et des Romains. Mais vient-il à s'approcher des temps modernes, il cesse d'être aussi explicite, et perd, graduellement aux yeux des lecteurs éclairés une partie du mérite qu'on lui supposait d'abord.** L'auteur, incertain dans sa marche, se voit entraîné comme malgré lui à changer son échelle. En voyant avec quel détail il traite des anciens, on se demande de suite où est son troisième volume; car il en fallait un tout entier pour la seule période comprise entre Louis XV et la restauration. L'époque si intéressante du moyen âge n'est pour ainsi dire qu'effleurée, et c'était là cependant qu'il convenait de rapprocher les jalons et d'élargir le cadre. — L'auteur, fort laconique sur les institutions et les mœurs de la chevalerie, oublie de nous faire assister aux premiers essais des armes à feu : Mauvillon et Hoyer étaient, sous ce rapport, des autorités qu'on est étonné de ne pas voir apparaître. Le récit, qui se resserre sensiblement à partir de cette époque, est rempli de citations et de digressions qui ne remplacent qu'à demi les frais de rédaction et de critique qu'eût dû faire M. de Nisas, et dont il s'est abstenu. Toutefois, les Aristarques les plus sévères, et cet écrivain n'en a pas manqué, reconnaissent qu'il a résumé de la manière la plus satisfaisante les doctrines du maréchal de Saxe, et celles surtout de Lloyd, écrivain d'une grande autorité militaire à la fin du siècle dernier. C'est accorder trop peu à M. de Nisas. Notre suffrage, s'il devait être de quelque poids, s'étendrait plus loin ; et cependant, il faut l'avouer, l'ouvrage, à partir de la révolution, bien que continuant à être écrit de main de maître, ne paraît plus que comme une œuvre inachevée, remplie, non-seulement de lacunes et d'omissions, mais encore de vues et d'opinions qui ne sauraient avoir cours. Avec beaucoup d'érudition et de talent d'écrivain, M. de Nisas n'a pas vu toute l'étendue de sa tâche, autrement il se fût associé au moins un collaborateur versé dans les sciences exactes et surtout dans les branches spéciales de l'art. Il lui fallait ce renfort, et peut-être aussi une plus forte dose d'opiniâtreté. Mais si notre conviction a pu nous ranger un instant parmi ses critiques, notre reconnaissance nous fait un devoir de déclarer que son *Essai*, pour être imparfait, n'est point un ouvrage médiocre, et dont on puisse se passer : pour le lire avec fruit il est besoin d'en avoir la clef, et c'est dans l'unique but de la donner que nous avons consigné nos remarques.

M. de Nisas est encore auteur de plusieurs autres écrits insérés les uns, dans le *Mémorial du dépôt de la guerre*, les autres, dans le *Spectateur*

(1) Cette déviation des principes, à laquelle l'auteur russe semble attribuer tous les revers de Napoléon, n'en fut en réalité qu'une des causes.

militaire. Les plus remarquables sont 1° une relation de la campagne de 1800 en Allemagne ; 2° un projet d'organisation de la force armée en France ; 3° une réplique à ses critiques. On admire dans tous la même facilité à écrire, le même bonheur d'expression ; mais, dans tous aussi, l'on retrouve des propositions insolites et des jugements contestables. M. de Nisas, qu'il nous pardonne de l'avoir dit, est plus encore l'homme de la littérature que l'interprète de l'art militaire. Et pourquoi? parce que, chez lui, l'imagination dirige trop souvent la plume.

CHAMBRAY (Le général marquis de). *Histoire de l'expédition de Russie en 1812, troisième édition, 3 vol. in-8° avec Atlas et vignettes, 1838.* « Voilà une histoire écrite en conscience; » tel est le début d'un des critiques de M. de Chambray, tel est aussi le nôtre. Là, en effet, tout est grave et imposant ; là se retrouve, à chaque page, dans le récit et dans la discussion, le cachet de la conviction et de la bonne foi. Quels titres avait l'auteur pour entreprendre une si grande tâche ? Le témoignage de ses propres yeux, sa position de capitaine d'artillerie à cheval de la garde impériale, son séjour, comme prisonnier au milieu des Russes, et enfin ses qualités personnelles au milieu desquelles apparaissent un rare talent d'observation, un grand amour pour la vérité, réuni au désir et à la possibilité de la bien dire.

M. de Chambray, dans une introduction succincte, qu'on ne trouvait pas dans sa première édition, déroule le tableau des événements survenus en Europe depuis la descente des Russes en Italie, où ils interviennent pour la première fois dans les affaires de l'occident. C'est le moment de l'ascension de Bonaparte au pouvoir. L'auteur le suit dans toutes les phases de sa vie militaire et politique; à Marengo, à Austerlitz, à Iéna, à Tilsitt, dans les champs désolés de l'Espagne. Le lecteur, ainsi prévenu, arrive à l'invasion du vaste héritage des Czars : expédition inouie où fléchira sous le poids des événements la plus grande réputation militaire de l'histoire.

Peu d'ouvrages font aussi bien connaître le héros de ce drame étonnant; et cette connaissance ne résulte pas d'un but que s'est proposé l'auteur, mais de l'ensemble même de son livre ; elle résulte de la manière dont les faits y sont présentés, des réflexions judicieuses qu'il renferme, de l'esprit de critique qui y règne, et enfin de la lumière jetée sur toutes les parties de ce vaste et lugubre tableau. On voit, il est vrai, percer l'indignation de l'historien contre l'auteur des maux qui affligent l'armée : il déteste cette politique ambitieuse qui a conduit et enseveli dans des climats glacés cinq cent mille guerriers; mais cette vertueuse indignation n'ôte rien à l'impartialité qui a dirigé l'écrivain. Napoléon, sous son pinceau, n'a rien perdu de son génie, ni de sa stature colossale. C'est toujours la grande figure historique de l'empereur ; chaque page révèle quelques-uns des mouvements de l'âme du conquérant : l'ambition, la colère, l'orgueil, la jalousie même, cette inflexibilité et cette impassibilité de caractère dans les situations les plus critiques, enfin toutes les passions qui fermentaient dans son cœur. On voit des historiens emprunter à la gravure les portraits physiques de leurs héros, pour tracer celui de Napoléon, M. de Chambray n'a besoin que de sa plume; et telle est la vérité de ce dessin, crayonné à la manière de Tacite et de Schiller, qu'on y retrouve, trait pour trait, la physionomie expressive du modèle.

Mais l'auteur, en donnant tant d'attention au personnage principal, n'aurait-il pas négligé quelques parties essentielles de sa tâche d'historien? M. de Chambray a su éviter ce reproche; à une narration conduite avec méthode et écrite en style de la bonne école, succèdent, période par période, les observations les plus propres à donner la clef des opérations. Chaque livre est suivi d'un grand nombre de notes; elles sont à la fois documentaires et dogmatiques. C'est là que l'auteur met en œuvre ce jugement exercé

qu'il possède sur les matières militaires, et qu'il traite des conceptions et des opérations stratégiques ; c'est là qu'il examine ces graves questions de discipline et de haute administration, qui ont tant d'influence sur le sort des armées, et auxquelles se rattachent si souvent les causes des succès ou des revers ; c'est là encore qu'apparaissent dans un grand jour les changements survenus dans l'art d'opposer la force à la force, par l'effet des guerres de la révolution et de l'empire. L'auteur, il est vrai, et nous l'eussions préféré, pouvait, à la manière du général Foy, rassembler dans une vaste introduction la partie dogmatique de ces notes ; il eût ainsi allégé le poids de son bagage, et donné plus de suite à son enseignement. Mais ce sont de ces précautions accessoires qui n'auraient rien ajouté au fond, et sur lesquelles d'ailleurs les opinions peuvent diverger. A part quelques reproches qu'on serait en peine d'articuler parce qu'ils tombent devant l'ensemble, l'ouvrage réunit, à toute la perfection désirable, les proportions voulues pour entrer, sans plus de frais d'auteur, dans la grande collection historique des guerres de l'époque.

« M. de Chambray, comme l'a dit avant nous un de ses critiques, s'est « élevé à la hauteur des historiens les plus recommandables ; sous son burin, « la muse de l'histoire apparaît avec sa gravité, ses ornements sévères et « majestueux, ce ton de vérité et d'impartialité qui impose aux contempo« rains et à la postérité. Son ouvrage satisfera également le militaire qui « veut étudier la guerre dans son ensemble et dans ses détails, et le philoso« phe qui veut méditer sur ces mémorables événements. »

M. de Chambray, dans un second ouvrage, sa *Philosophie de la guerre*, s'est avancé fort loin sur les traces de Lloyd. L'ouvrage, qu'il faut lire sur la deuxième édition, traite en effet, comme les mémoires de l'écrivain anglais, des hautes parties de l'art, dans divers chapitres intitulés : *Des troupes et des armées,—Quelques réflexions sur l'organisation des armées,—Des moyens d'enflammer le courage des troupes,—Du général,—Du commandement des armées,—Des places fortes.—De la constitution de la guerre,—Des institutions militaires, dans leurs rapports avec les institutions politiques et avec les institutions civiles.* Ce dernier chapitre, qui n'était pas un complément indispensable à l'ouvrage, s'y rattache néanmoins par la nature des sujets qui y sont traités. L'auteur, sous ce rapport et sous plusieurs autres, est allé plus loin que Lloyd; mais aussi faut-il convenir que la question si importante et si complexe abordée dans ce chapitre, n'avait pas alors autant qu'aujourd'hui, l'intérêt piquant du moment ; il faut dire encore que les données pour la traiter se sont singulièrement multipliées.

M. de Chambray, dans une courte préface où il débute par justifier le titre de *Philosophie* qu'il a choisi, prévient ses lecteurs qu'il a énoncé ses opinions d'une manière absolue, parce que, dit-il, les formes dubitatives énervent le style. Cette manière nous paraît aussi mériter la préférence. Il s'est abstenu de faire usage des mots techniques récemment introduits dans le langage de la science, et notamment du terme rajeuni de *stratégie*, dont la nécessité ne lui paraît pas constatée. Nous ne sommes point de cet avis (1), et M. de Chambray diffère à cet égard de la très grande majorité des écrivains militaires français et étrangers. Toutefois, son éloignement pour les nouveaux termes ne l'empêche pas d'y revenir dans une note pour en donner l'étymologie et en fixer la signification.

On a aussi contesté à l'auteur plusieurs propositions relatives au recrutement des armées. Ainsi, tout le monde n'admet pas avec lui :

1° Que les soldats par métier sont les meilleurs de tous ;

(1) *Voyez* tom. I,

2° Qu'il suffit, pour obtenir de de bons soldats, de bonnes institutions et de bonnes méthodes de guerre;

3° Que les soldats doivent être séparés par leurs habitudes et leurs intérêts de la cause qu'ils défendent;

4° Que les gouvernements bien avisés se sont toujours appuyés de préférence sur des troupes étrangères;

5° Que le patriotisme est une cause variable de la bonté des troupes;

6° Qu'on attaque toujours mieux le foyer d'autrui qu'on ne défend le sien;

7° Que les armées nationales sont plus sujettes que les troupes étrangères à prendre parti pour les factieux dans les temps de troubles. Il est évident que, ainsi généralisée, cette opinion cesse d'être vraie, car encore faudrait-il préalablement s'entendre sur la cause et la nature de ces troubles. Ce qu'il y a de certain, et ce sur quoi tous les bons esprits sont heureusement d'accord, c'est qu'une armée nationale bien organisée, satisfaite de son sort, honorée de ses concitoyens, et exclusivement destinée à la défense du sol et des institutions, est le plus sûr garant de force et de stabilité que puissent trouver les peuples et les rois.

On vante avec raison le chapitre de Lloyd intitulé *Du Général :* Le même chapitre dans le livre de M. de Chambray n'est point au-dessous, et nous paraît plus complet. Le maréchal de Saxe avait placé la valeur en tête des qualités du général; M. de Chambray, et l'on se range volontiers à son avis, regarde la résolution comme la plus essentielle. Il distingue la résolution dans le cabinet et la résolution sur le terrain. La première demande du jugement et des études préliminaires. La seconde est un don de la nature que l'expérience ne fait que développer. Le passage relatif aux chefs de parti est un morceau achevé. On ne lit pas avec moins d'intérêt les deux chapitres suivants. L'auteur, dans le dernier, professe, sur le rôle et l'utilité des places fortes, une doctrine qui, pour avoir été combattue, n'a rien perdu de sa force et de sa solidité.

La *philosophie de la guerre*, au mérite de présenter avec lucidité un grand nombre de vues nouvelles, réunit tous les avantages d'un traité sur l'économie et le mécanisme des armées modernes. Le texte en est concis; mais des notes en grand nombre servent à la fois de preuves et de développement à la doctrine. L'auteur, pour donner plus de corps à son volume, a placé, sous le nom de *mélanges*, à la suite de sa *philosophie*, divers articles qu'on s'applaudit d'y rencontrer (1). Les sommaires donneront une idée de leur importance : chapitre 1. *De l'infanterie depuis qu'elle est armée du fusil à baïonnette. Organisation de l'infanterie de nos jours. Du bataillon. Des cadres et de leur influence. Doit-on former l'infanterie sur deux ou sur trois rangs?*—Chapitre 2. *Des manœuvres et des méthodes de guerres de l'infanterie française. Des manœuvres et des méthodes de guerre de l'infanterie anglaise.* — Chapitre 3. *Des changements que les Anglais ont apportés à leurs institutions militaires, en ce qui concerne l'infanterie, depuis 1792 jusqu'à l'époque de la guerre d'Espagne* en 1807. Viennent ensuite deux articles d'organisation et de législation, un compte rendu de l'ouvrage indiqué ci-dessus de M. de Carion-Nisas, puis enfin un court appendice à ajouter à l'histoire de l'expédition de Russie.

DUMAS (lieutenant général comte Mathieu). *Précis des événements militaires, depuis le 1er mai 1799 jusqu'en 1814.* Les 19 volumes publiés jusqu'à ce jour conduisent le récit à la fin de l'année 1807.—L'ouvrage, de format in-8°, est accompagné d'un grand nombre de plans et de cartes.

(1) Dans une troisième édition que vient de publier M. de Chambray, ces *Mélanges* forment un volume séparé.

Littérateur non moins que guerrier, l'illustre auteur, tout en ne paraissant promettre que des matériaux pour écrire une histoire, s'est chargé lui-même de la rédiger. Son *Précis*, pour les époques qu'il embrasse, est, sous les rapports politiques et militaires, un tableau complet de la situation de la France et de l'Europe. Si l'entreprise est immense, il est peu d'écrivains qui présentent autant de titres que le modeste et savant général. Compagnon de Lafayette en Amérique, on le vit plus tard occuper les premiers grades dans l'état-major des grandes armées impériales, ou appelé aux plus hautes fonctions de l'administration. Tour à tour membre de nos assemblées législatives, directeur de la conscription et conseiller d'état, il a pu voir les questions sous toutes leurs faces, en scruter les profondeurs et les aborder avec la maturité de la réflexion et de l'expérience.

« Son excellent ouvrage, dit un autre général (car nous n'avons pas « qualité pour en parler par nous-mêmes), présente l'état militaire de la « France et de l'étranger, à l'époque où la gloire des armées a brillé avec « tant d'éclat : l'organisation, la formation, l'administration de nos grands « corps, sont développées et comparées à celles des anciens et des autres « puissances. Elles sont justement regardées comme des modèles à imiter. « Les divers systèmes qui furent adoptés ou rejetés sont présentés avec « une grande lucidité.

« Le général Dumas, planant au milieu des rayons de cette gloire, trace « en sillons de feu la marche du puissant génie qui si longtemps domina l'Eu« rope. Il montre le développement successif de ses projets gigantesques « qui déconcertaient les plans de nos ennemis, de ces dispositions heureuses « qui préparaient et enchaînaient la victoire. Il peint avec autant de bon« heur que d'habileté ces événements si rapides, ces triomphes si multi« pliés, ces catastrophes si fréquentes, qui tant de fois changèrent la face « de l'Europe. Mais la vérité et la science dominent la poésie de cette époque « historique. Des pièces authentiques justifient chaque assertion. Les opé« rations stratégiques ou tactiques sont précédées de la description du ter« rain qui leur a servi de théâtre, et accompagnées de tous les détails qui « peuvent servir à l'instruction. Des cartes nombreuses, dressées d'après « d'excellents matériaux, mais dont la gravure laisse quelque chose à dé« sirer, sont annexées à chaque livraison.

« .... Le général Dumas a joui d'un rare bonheur. Ses jugements « ont été acceptés, sans que jusqu'ici personne ait eu le droit de s'en plain« dre. Son ouvrage a mérité d'être considéré comme les annales de l'Eu« rope militaire. A notre connaissance, il n'en existe aucun qui puisse lui « être comparé. Il faut convenir que nul pays n'était aussi propre que le « nôtre pour un pareil travail. Les Français ont pendant longtemps maîtrisé « la victoire et conservé l'initiative dans les grandes opérations de la guerre. « Nous possédons les documents originaux du triomphateur, les souvenirs, « les traditions, les reconnaissances écrites, les cartes ou les plans des pays « conquis. Dans l'histoire de cette époque, l'avantage sera du côté des écri« vains français, comme pendant longtemps les hauts faits de nos armées « serviront de leçons et d'exemples.

« .... On connaît l'élégance, la pureté, la fréquente élévation du « style de l'auteur, la tournure oratoire ou dramatique des discussions po« litiques et des actions militaires, la sagesse et l'impartialité des jugements, « l'intérêt des notes destinées à éclaircir certains points historiques et à ré« soudre d'importantes questions..... (1). »

(1) *Spectateur militaire* : extrait du compte-rendu de la dernière livraison du *Précis des Evénements militaires*.

Un mot, que nous n'ajouterons pas sans défiance de nous-mêmes, et qu'on ne prendra pas pour un jugement, fera connaître nos impressions personnelles. Le général, autant que nous avons pu le suivre, paraît se rappeler qu'il écrit devant les contemporains; qu'il a connu les personnes; qu'il en fut l'ami ou le compagnon; et ces souvenirs s'unissant chez lui à une politesse exquise et à un caractère plein de bonté et d'aménité, apportent parfois des restrictions à sa critique, et la rendent ainsi moins explicite, moins positive et moins substantielle. C'est un moyen de prévenir les controverses et d'arriver à ce que personne ne se plaigne de nos jugements; mais le but est-il atteint? D'autres écrivains, bien que restés fort loin du général pour la manière de peindre et de raconter, ont rempli avec plus de succès cette partie essentielle de la tâche, et sans pourtant manquer de discrétion ni de formes. Qu'on nous pardonne encore une remarque : c'est que, bien que renfermant de beaux morceaux, les derniers volumes du *Précis des événements militaires* n'attestent pas autant de frais d'auteur que les premiers. On irait même jusqu'à croire, à la vue des inégalités qui se trouvent dans la relation des campagnes de 1806 et 1807, que quelque téméraire écrivain aurait entrepris d'abréger la besogne du général, en tenant la plume à sa place.

Mais ces impressions, quelle qu'en soit la trace dans notre esprit, n'atténuent pas plus notre admiration pour l'ouvrage que pour l'auteur; et s'il est un vœu que nous fassions avec ardeur, c'est de voir s'accomplir un si bel œuvre, le seul, jusqu'à ce jour, que l'on puisse citer comme la grande histoire des guerres du consulat et de l'empire (1). Le *Précis des événements militaires* et l'*Histoire critique des guerres de la révolution*, qu'on n'est pas fâché de voir se croiser pour les années 1799 et 1800, forment une collection qu'aucune autre ne peut remplacer, et que n'effaceront pas les futures productions du même genre.

M. le comte Dumas a revu, corrigé et annoté un des ouvrages anglais les plus remarquables sur la guerre de la péninsule espagnole, depuis l'année 1807 jusqu'à son dénouement, en 1814. Cet ouvrage est l'histoire de cette guerre par le colonel Napier. 2 vol. in-8. Londres, 1828.

FOY (lieutenant-général comte). *Histoire de la guerre de la Péninsule sous Napoléon,* précédée d'un tableau politique et militaire des puissances belligérantes. 4 vol. in-8, avec atlas.

L'auteur, qu'une mort vivement ressentie a ravi à son pays, à la civilisation, à l'humanité tout entière, a laissé, comme officier d'artillerie, comme général, comme orateur et comme écrivain, une réputation qui nous dispense ici de tout éloge. Son ouvrage, quoique à peine commencé, quant au récit des événements (2), est un type, un monument de littérature militaire. Un type : le mot est mal choisi. Le général Foy n'est pas de ces écrivains qu'on puisse espérer d'imiter; ses vues, son langage, ses conceptions sont trop au-dessus de la portée ordinaire. Guibert avait frappé par l'éclat de son style; mais eut-il jamais la concision, la vérité, le fini, le grandiose de notre immortel contemporain? Pour donner une idée de son talent, il fallait la plume féconde et brûlante d'un autre général, son ami, son émule dans

(1) Au moment même où nous tracions ces lignes, le général terminait sa glorieuse carrière. Son immortel ouvrage restera-t-il inachevé? La France, sans doute, est assez riche de bons écrivains pour qu'on ose se flatter qu'il n'en sera pas ainsi. Toutefois, et encore que les volumes déjà publiés soient comme autant de guides rassurants pour les continuateurs, il ne sera jamais facile de se tenir à la hauteur du général.

(2) Il les laisse à l'évacuation de Lisbonne par Junot, le 30 août 1808.

la guerre, la politique et les lettres, et rentré comme lui dans le silence du néant au plus beau moment de sa gloire. Qu'on pardonne à la reconnaissance cet éloge concis du général Lamarque. « Cette composition vaste et « brillante », il s'agit du tableau politique et militaire placé par le général Foy en tête de son livre; « cette composition vaste et brillante, dit le général Lamarque (1), étonne par la hauteur, l'étendue des conceptions..... « C'est à la fois la manière large, audacieuse de Michel-Ange et la perfec- « tion de Raphaël. Bien supérieur à tous les discours du général Foy, cet « ouvrage doit le placer à côté de nos plus grands écrivains. »

Les causes qui amenèrent la révolution et celles qui élevèrent Napoléon à la toute-puissance ne sont nulle part indiquées avec plus de force et de vérité; puis quel art, quelle vigueur dans le portrait de l'homme prodigieux qui, pendant quatorze ans, régla les destinées du monde. Général d'hier, il plane déjà au-dessus de ses rivaux, et règne par son génie avant de régner par le pouvoir. La France asservie ne suffira pas à cette âme de feu : *sa mission n'est pas seulement de nous gouverner, mais de nous soumettre le monde.*

« Les hommes étrangers au métier des armes, dit le général Foy, et l'on « va voir avec quel talent il mêle les réflexions à ses portraits, ne sauraient « concevoir cette inquiétude turbulente qui conduisait Alexandre aux bords « du Gange et Charles XII à Pultawa. La guerre est une passion jusque « dans les derniers ordres de la milice; pour ceux qui commandent elle est « la plus impérieuse, la plus enivrante des passions. Où trouverez-vous un « champ plus vaste à l'énergie du caractère, aux calculs de l'esprit, aux « éclairs du génie? A celui que la guerre enflamme, la faim, la soif, les « blessures, la mort même, sans cesse menaçante, produisent une espèce « d'enivrement. La combinaison soudaine des causes indéterminées avec les « chances prévues jette dans ce jeu d'exaltation un intérêt de tous les mo- « ments égal à l'émotion que font naître, à longs intervalles, les situations « les plus terribles de la vie. Quelle puissance dans le présent que cette vo- « lonté du chef qui enchaîne et déchaîne à son gré la colère de tant de mil- « liers d'hommes! Quelle suprématie sur l'avenir que le talent dont les in- « spirations vont régler le sort de plusieurs générations! Quand le Dieu « d'Israël veut écraser ses adorateurs sous le poids de sa toute-puissance, il « leur dit : *Je suis le Dieu des armées.* »

N'est-on pas aussi comme écrasé sous les flots de tant d'éloquence, ou plutôt qui ne resterait en extase devant une pareille magie de traits et de couleurs?

Le général Foy n'excelle pas moins à peindre les lieutenants du moderne Alexandre. Parle-t-il ensuite des soldats de l'époque : ce ne sont pas, comme autrefois, le rebut corrompu des cités, la lie de la population, mais la fleur de la jeunesse, *le plus pur sang de la France*. Et quelle justice ne rend-il pas aux simples officiers : « Vaillants comme Dunois et Lahire, sobres et « durs à la fatigue, parce qu'ils étaient les fils du laboureur et de l'artisan, « ils marchaient à pied à la tête des compagnies, et couraient les premiers « au combat et sur la brèche. Leur existence était tissue de privations, car « l'administration militaire ne pouvait pas toujours fournir à leurs besoins, « et ils eussent cru s'avilir en prenant part au pillage, tant ils avaient le « cœur haut placé! Etrangers aux jouissances d'amour-propre de l'officier « général, exempts de l'ivresse du soldat, ces martyrs du patriotisme vi- « vaient de cette vie morale qui se consume dans la résignation du devoir. « Une mort à peu près certaine les attendait loin de la patrie, et le nom de

(1) *Spectateur militaire*, tom. III.

« la plupart d'entre eux devait rester ignoré. Que de beaux caractères dans « une classe qu'on ne louera jamais assez!!! »

Dans son vol d'aigle, le général Foy passe rapidement en revue tous les éléments et toute l'économie de notre immortelle armée. Veut-il donner la mesure de la perfection et de la capacité de la cavalerie : « Dirigée, dit-il, « par les Murat, les Kellermann, les Lasalle, etc., on la vit traverser les « plaines, et (usant de la belle expression de l'Écriture) *lancer ses ouragans* « sur des corps non entamés, et décider seule plus d'une victoire. » Deux mots lui suffisent pour donner de l'artillerie et du génie la plus juste et la plus haute idée : « Ces deux corps, où s'était réfugiée l'antique probité « quand elle fut chassée des anciens services administratifs. » Et qui n'admirerait cette histoire laconique de la garde impériale : « Quinze ans en- « tiers, dit-il, elle resta debout au milieu des épouvantements et des ruines, « solide comme la colonne de granit; un jour elle succomba..... et ce jour-là « le joug de l'étranger s'appesantit sur la France. » On n'est point surpris de voir s'échauffer la probité du général Foy à la vue des déprédations qui souillèrent parfois nos traces; mais peut-être porte-t-il sur l'administration de nos armées un jugement un peu sévère.

Contraint de resserrer son cadre, l'auteur n'a pu donner à la stratégie et à la métaphysique de la science de la guerre tous les développements qu'elles demandaient. Ce n'est qu'une ébauche, mais elle porte le cachet du maître.

Vient ensuite le tableau de la politique et des forces de terre de la Grande-Bretagne. Dans ce second morceau, l'auteur, sous peine de paraître monotone, avait à se garantir des locutions et des tournures déjà employées dans le premier; mais telles sont la puissance et la flexibilité de son talent, qu'il sait varier à l'infini, et toujours avec bonheur, les combinaisons du langage et les effets de l'éloquence. Si la teinte de ce second tableau est différente de celle du premier, on y retrouve la même sincérité dans les jugements, la même certitude dans les réflexions. Le général Foy planait trop au-dessus des petites passions et des préjugés nationaux pour refuser à nos rivaux les Anglais la part de justice qui leur revenait; mais encore ne manque-t-il pas de rappeler qu'ils ont dû souvent leurs succès à des auxiliaires étrangers (1).

L'armée anglaise présente, dans toutes les parties de son économie, des différences essentielles avec les autres armées de l'Europe; mais le général nous la montre comme étant l'expression fidèle de l'ordre social. Si l'on y voit régner sans contestation la double aristocratie de la naissance et de la fortune, c'est qu'elle règne aussi dans tous les autres ordres. En temps ordinaire, la faveur et l'argent éclipsent entièrement le mérite et les services. Là, les hommes armés sont modestes et inoffensifs; ils ressortent peu et n'exercent aucune influence.

L'infanterie anglaise est vêtue de rouge, comme les anciens Spartiates; elle paraît tenir beaucoup à cette couleur éclatante. Il n'y a aucune uniformité dans son organisation administrative. Sa tenue est soignée sans être minutieuse, et son équipement est de beaucoup supérieur au nôtre. Le bataillon est de dix compagnies, dont d'eux d'élite sur les flancs. L'infanterie anglaise se forme habituellement sur deux rangs, et éventuellement sur quatre. Elle excelle dans les feux. Les causes de sa supériorité sous ce rapport tiendraient, suivant le général Foy, au caractère plus calme et plus réfléchi du soldat, et à une obéissance plus silencieuse et plus ponctuelle. Ces mêmes causes, d'après le général Lamarque, ne seraient pas dans le moral, mais uniquement dans une exécution pratique mieux raisonnée.

(1) A Crécy à Poitiers, à Azincourt, leur armée était composée presque en entier de Gascons, de Poitevins et de Normands.

La cavalerie anglaise n'a pas justifié l'idée avantageuse qu'on s'en était formée. Avec sa belle tenue, elle n'atteint ni l'ensemble des cuirassiers français, ni la légèreté et l'intelligence des hussards hongrois ou prussiens. Quant à l'artillerie et au génie, ils sont, pour le personnel, fort au-dessous de ce que nous avons en France. Dans l'attaque, les ingénieurs se sont montrés peu experts, peu féconds en ressources; les artilleurs, doués d'ailleurs d'une valeur stoïque, n'ont pas cette activité créatrice, cette rapidité de coup d'œil, ces connaissances profondes et variées qui distinguent si éminemment chez nous les agents de la même arme.

Veut-on connaître les mœurs et les habitudes de l'armée anglaise en campagne, il faut entendre le général Foy : « Le soldat anglais, dit-il, est stupide et intempérant. Son corps est robuste à cause des exercices de force auxquels sa jeunesse a été accoutumée. Son âme est vigoureuse, parce que son père lui a dit et que ses chefs lui répètent sans cesse, que les enfants de la vieille Angleterre abreuvés de *porter* et rassasiés de bœuf rôti, valent chacun, pour le moins, trois individus de ces races de pygmées qui végètent sur le continent d'Europe. » Ils nous les montre ensuite, reposés et bien repus, se présentant dans l'arène avec ardeur et s'y implantant par leur opiniâtreté. Inférieurs à nous dans l'attaque, il l'emporteront souvent dans la défense. Le général, pour compléter par un dernier trait l'intérêt et le charme du tableau, nous introduit du bivouac des Français dans celui de leurs adversaires. C'est là que se trouve mise dans tout son jour la différence entre les soldats des deux nations.

L'auteur, que nous ne pouvons suivre dans ses explorations, déroule, l'une après l'autre, aux regards de ses lecteurs, toutes les parties de la constitution militaire de l'Angleterre. L'avancemement, dans les hauts grades, est invariablement soumis à l'ordre du tableau. Ce n'est pas le moyen de faire arriver des capacités à la tête de l'armée; mais, suivant le général, elle peut, plus qu'aucune autre, se passer des talents qui *sortent de ligne.* Les Anglais sont généreux dans la manière de récompenser les services, et, chez eux, les récompenses sont plutôt lucratives qu'honorifiques. L'armée s'alimente par des enrôlements volontaires, et tel est le nombre de ceux qui se présentent, que les recruteurs n'ont que l'embarras du choix. La justice est rendue par des cours martiales de régiment dont on peut évoquer les jugements à des cours martiales générales. L'armée anglaise est la mieux payée de l'Europe, et, en campagne, on ne saurait calculer ce qu'elle coûte : vivres, argent, vêtements, tout alors est prodigué; aucun sacrifice n'arrête. A tous ces renseignements succèdent des considérations sur les états-majors et le commandement des armées; puis enfin le récit de la première expédition de Portugal. Là ressort, sous un nouvel aspect, le talent du général Foy : c'est Xénophon racontant la retraite des Dix-Mille; il en a l'éloquence, et il a pu se dire comme Enée :

. . . . . Quæque, ipse, miserrima vidi,
et quorum pars magna fui. . . . .

GOUVION SAINT-CYR (Maréchal comte). Ses *Mémoires*, y compris le *Journal* des opérations de l'armée de Catalogne en 1808 et 1809, 9 vol. in 8°, accompagnés de plusieurs atlas d'une rare beauté; publiés de 1821 à 1829.

Si, comme la réflexion l'indique et comme tout le monde le reconnaît, les écrits des grands capitaines sont les flambeaux de la science de la guerre, la postérité accueillera avec empressement les *Mémoires* des lieutenants de Napoléon. Parmi eux, le maréchal Saint-Cyr occupe un des premiers rangs; et ce qui le distingue de plusieurs de ses collègues dont pourtant la célébrité n'est pas moins populaire, c'est qu'il joint, plus qu'eux, aux qualités requises pour l'exécution, les talents qui constituent l'homme du commandement.

Le maréchal avait préludé aux hautes fonctions que lui réservait la fortune par divers emplois dans l'état-major. Peu sensible aux émotions, doué d'une raison supérieure et d'une grande force d'âme, il laissa entrevoir dans les premières affaires les traits caractéristiques de son génie. Entendait-on le canon du côté de sa division : « Saint-Cyr joue aux échecs, » disaient ses camarades. Il servait alors dans l'armée du Rhin. Administrateur d'une probité sévère, et juste appréciateur de toutes les influences morales ou matérielles, il avait l'art de tirer parti des moindres circonstances et de faire valoir les plus faibles moyens. Le maréchal est du très petit nombre des guerriers illustres qui, étrangers aux sciences exactes, qui, n'ayant reçu qu'une éducation négligée, se soient montrés supérieurs dans les combinaisons de la guerre. Ses *Mémoires*, au surplus, ne se ressentent en rien de cette première éducation : le style en est châtié et toutes les règles de la composition y sont observées. Ce qu'on y retrouve de l'homme, au milieu des jugements les plus graves et les mieux motivés, c'est cette rigidité de caractère qu'il ne perdit jamais et qui, peut-être, lui donne plus de penchant à la critique qu'à l'éloge. Il semble qu'il s'attache de préférence à exercer sa sévérité envers ses chefs et ses égaux (1); car, pour ses inférieurs, il les traite généralement avec bienveillance.

Le maréchal n'a pas cru sa dette acquittée par un premier tribut à l'indépendance et à la gloire de la patrie; il a voulu en payer un second à la science et à la vérité, par la publication de ses *Mémoires*. N'eût-il ainsi donné que l'exemple, qu'il aurait déjà rendu un service signalé; mais il a fait plus; il a fourni, sous tous les rapports, le modèle que désormais l'on devait suivre. Les *Mémoires* des lieutenants de Napoléon auront un prix d'autant plus grand que lui-même n'a laissé que des fragments. On chercherait en vain des documents plus explicites et plus certains; et ce qui en garantit l'authenticité, non moins que les titres imposants des auteurs, c'est que, racontant souvent les mêmes événements, ils se contrôlent et se fortifient mutuellement les uns les autres.

Les *Mémoires* du maréchal Saint-Cyr, de l'aveu même de ses adversaires, et il n'en a trouvé que sur les champs de bataille, sont au premier rang des ouvrages de ce genre (2) : on y trouve réunies, à l'exactitude des faits, une lucidité et une concision qui en rehaussent singulièrement le mérite. Le maréchal n'excelle pas moins à décrire le terrain qu'à reproduire les mouvements et les dispositions des troupes. S'il n'use pas des termes techniques récemment introduits dans le langage de la science, ses vues sur les plans de campagne et sur les différents systèmes politiques n'en sont pas moins re-

(1) Le maréchal Jourdan s'en est plaint dans un article du *Spectateur*, et les étrangers eux-mêmes en ont fait la remarque : « Le point de vue de l'auteur, « dit la *Gazette universelle* d'Autriche, dans la composition de son ouvrage, « diffère de celui de la plupart de ses devanciers, qui, dominés par un sentiment exclusif, se sont abandonnés avec une sorte d'ivresse à des louanges « démesurées. Le maréchal s'est élevé à d'autres considérations : il a fait une « critique raisonnée de tous les événements; il s'est attaché particulièrement « à dévoiler ouvertement, et sans arrière-pensée, les fautes des généraux en « chef, précisément parce que ces fautes n'ont pas encore été signalées. Il faut « avouer que sa longue expérience l'a merveilleusement guidé dans ce travail. »

(2) Voici de quelle manière s'en exprime la *Gazette universelle* d'Autriche : « nos voisins de l'Ouest, après avoir gardé le silence pendant plusieurs années « sur les faits historiques et militaires, viennent de nous faire présent d'un livre « qui est destiné à prendre un rang distingué dans la littérature militaire..... « Le livre du maréchal est riche en leçons pour les militaires de tous grades et « de toutes armes.... »

[illegible] à se repentir de n'avoir point [illegible] Ce qui [illegible] à expliquer de la part de l'illustre maréchal [illegible] qui entendait si bien la guerre, qui en a décrit [illegible] se refuser en quelque sorte [illegible] de la guerre. Suivant ce qu'il dit (1), la guerre [illegible] ni un art, ni une science, ni un métier ; mais un composé [illegible] un art pour le général, une science pour les officiers, [illegible] pour les soldats. On ne retrouve pas dans cette définition [illegible] et nous ne pensons pas qu'on doive s'y [illegible]

Le maréchal ne se montre pas grand partisan du premier cas de [illegible] mais il combat moins le principe qu'il ne fait ressortir la difficulté [illegible] n'est pas plus favorable à la manœuvre [illegible] Voici le passage :

« C'est un [illegible], dit-il, de chercher, à l'imitation du grand « [illegible] tourner son ennemi par une des ailes, pour éviter [illegible] « [illegible] que l'on suppose plus périlleuse ; mais, selon moi, c'est la « [illegible] qui offre plus de danger, lorsqu'il ne s'agit pas d'un « [illegible] mais d'une armée ; car alors on ne peut se porter sur [illegible] « [illegible] sans s'exposer à voir l'un des siens tourné par « [illegible] qui n'est point attaquée. En un mot, on ne peut tourner « [illegible] sans s'exposer à l'être par lui : on peut ainsi voir l'une de ses « [illegible] et l'autre battue. Je trouve moins de danger aux atta- « ques de front, sauf toujours les cas d'exception. Je prie d'observer que, « [illegible] je donne la préférence aux attaques de front, je n'entends pas « [illegible] qui se prolongeait de la droite à la gauche d'une armée, « [illegible] dans les dernières guerres : celles-ci ne paraissent « [illegible] à l'enfance de l'art. Je terminerai mes observations sur « [illegible] qui consiste à tourner les troupes que l'on veut attaquer, en « [illegible] que je l'approuve s'il s'agit d'un petit corps, et que le mouvement « pour le tourner ne demande que quelques heures ; mais s'il est question « d'une armée, et que le mouvement exige un jour de marche, il est dange- « reux ; que s'il en faut plusieurs, il devient impraticable devant un général « habile, et je suis encore de cet avis malgré la réussite de Moreau (2). » Il s'agit du début de la campagne de 1800. Le maréchal, fidèle à son principe, aurait préféré que l'on eût attaqué la droite et le centre des Autrichiens. Peu de personnes seront de cet avis (3).

Les Mémoires du maréchal n'ont paru qu'à la suite du *Journal* des opérations de l'armée de Catalogne ; ils ont été publiés en deux parties : la première, comprenant les campagnes du Rhin et du Danube jusqu'à la paix de Campo-Formio ; la seconde, les campagnes de 1799, 1800, 1812 et 1813. La mort n'a pas permis à l'illustre guerrier de terminer cette seconde partie ; mais son continuateur, d'ailleurs fort habile, n'a trouvé que peu de chose à faire. Quant aux atlas, il n'avait encore paru rien d'aussi parfait dans ce genre.

HOYER, général major d'artillerie prussienne : *Geschichte der Kriegskunst seit der ersten Anwendung des Schiesspulvers zum Kriegsgebrauch bis an das Ende des achtzehnten Jahrhunderts*. 2 vol. in-8°. Gottingen 1797-1798.

(1) [illegible] commencé et inséré dans ses Mémoires à la suite de sa biographie.

(2) [illegible] partie, tom. II, p. 148.

(3) Voyez l'analyse de [illegible]

(Histoire de l'art militaire depuis l'application de la poudre aux usages de la guerre, jusqu'à la fin du 18e siècle).

Cet ouvrage, pour lequel l'auteur a obtenu le suffrage universel de toute l'Allemagne, est le plus important peut-être qui ait paru sur la matière.

Une courte préface établit la marche et les divisions de cette histoire, dont le plan est aussi simple que rationnel. Dans une introduction rapide et néanmoins suffisante, l'auteur parcourt les différentes phases de l'art militaire avant l'invention de la poudre. Il passe en revue les armées romaines de la république et de l'empire, jette un coup d'œil sur les milices féodales, rappelle les moyens d'attaque et de défense des villes, et termine par un aperçu de l'état de la marine et des dispositions ordinairement suivies dans les combats de mer.

Sept livres sont consacrés aux sept grandes époques, dans lesquelles il divise l'histoire de l'art, savoir : 1re Epoque, depuis les premiers essais de l'artillerie, jusqu'à l'expédition de Charles VIII en Italie; 2e, depuis cette expédition jusqu'à la guerre des Pays-Bas, vers le milieu du 16e siècle; 3e, de cette dernière au commencement du 17e siècle, elle comprend la lutte fameuse des Hollandais contre les Espagnols, et les guerres civiles des Français; 4e, la guerre de Trente-Ans, depuis le commencement jusque vers le milieu du 17e siècle; 5e, de cette dernière époque, au milieu du 18e siècle, elle comprend les guerres de Louis XIV et une partie de celles de Louis XV; 6e, de la guerre de Silésie à l'ouverture des guerres de la révolution : l'auteur n'a pas manqué de s'étendre sur une période aussi glorieuse pour son pays (1); 7e, et dernière époque, guerres de la république

Pour éviter la confusion, et pour permettre au lecteur de suivre facilement les changements survenus dans les diverses branches de l'art, le général Hoyer a divisé chaque livre en autant de chapitres qu'il y a de ces branches, afin de présenter pour chaque époque un historique particulier. C'est ainsi qu'il traite successivement, dans chaque livre, et toujours dans le même ordre,

1° De la balistique et de l'artillerie;
2° De l'organisation de l'infanterie;
3° De l'organisation de la cavalerie;
4° De l'arrangement des troupes et des manœuvres;
5° De la discipline militaire;
6° De l'art des campements:
7° De la fortification;
8° De l'attaque et de la défense des places;
9° De la science navale;
10° De la littérature militaire;

De sorte qu'en réunissant les chapitres relatifs à l'une quelconque de ces branches, on en aurait l'histoire spéciale et complète : c'est aussi la marche que nous avons suivie, même avant d'avoir connu l'ouvrage de Hoyer.

Toutefois, l'auteur n'a pas pris pour base de son travail, comme M. de Nisas et comme nous, l'histoire de l'art chez un peuple unique; il l'a embrassée dans son ensemble, bien que très succinctement, et en rapprochant les unes des autres les institutions militaires des diverses nations européennes.

(1) Hoyer, cependant, ne se laisse point aveugler par l'amour-propre national : c'est ce dont on reste convaincu en le voyant attribuer aux Russes l'invention de l'artillerie à cheval, dont tout le monde fait honneur au Grand-Frédéric.

Chaque peuple occupe ainsi tour à tour, plus ou moins longuement, l'attention de l'historien. Il rend à tous une égale justice, sauf aux Français peut-être qu'il ne traite pas toujours généreusement. S'il est quelques points que l'on pourrait lui contester, il se montre du moins généralement exact à préciser les dates, tant des changements qui s'opèrent, que des inventions qui se font jour. Ses discussions sont ordinairement fort courtes, mais il ne manque pas de les fortifier du témoignage des faits; il prend ses citations à toutes les sources, et met à contribution les trésors littéraires de tous les peuples, sans en excepter les Arabes. Soit par modestie, soit pour plus de certitude, Hoyer, comme depuis M. de Barante (1), laisse souvent parler les contemporains. L'auteur, de cette manière, se trouve comme effacé, mais l'histoire n'en présente que plus de garanties. Hoyer, cependant, sans dévier d'une méthode aussi louable, pouvait laisser moins à faire à la sagacité et au jugement de ses lecteurs. Mais que cette remarque ne diminue pas la haute opinion que nous voulons donner d'un ouvrage aussi utile que bien écrit, et qu'il serait urgent de faire passer dans notre langue. Le traducteur, s'il s'en trouve un, ne devra pas manquer de le continuer jusqu'à nos jours, et d'y joindre les notes et additions qu'il comporte en très grand nombre.

Le général Hoyer a composé ou annoté plusieurs autres ouvrages dont les plus importants sont:

1° *Lehrbuch der Artilleriewissenschaft. Aus dem Span. des Thom. de Morla übers. und mit Anmerkungen begleit.* (Traité d'artillerie, traduit de l'espagnol de Th. de Morla, avec des notes). 1795.

2° *Woerterbuch der Artillerie.* (Dictionnaire d'artillerie). 1804.

3° *Versuch eines Handbuchs der Pontonierwissenschaften in Absicht ihrer Anwendung zum Feldgebrauch.* 1793. (Essai d'un Manuel de la science du pontonnier, etc.)

GRAVERT (général d'infanterie prussien), né le 24 décembre 1746 à Kœnigsberg, entré au service en 1759 dans le régiment du duc de Brunswick, où il devint capitaine; major en 1783 dans le régiment d'Anhalt, il fut attaché quelque temps au collége supérieur de la guerre, avant de commander le régiment de Brunswick. En 1791 il fut employé comme quartier-maître-lieutenant sur les côtes de la Poméranie, et passa enfin colonel en 1793. Il servit avec distinction dans l'armée du Rhin, sous le duc de Brunswick et particulièrement aux affaires de Pirmasens. Nommé général major en 1798, le roi lui confia le gouvernement de Glatz en 1804; il devint général lieutenant en 1805, gouverneur de la Silésie en 1806 et 1807. Nommé général en chef du corps d'armée de Courlande en 1812, il se démit de ce commandement pour cause de maladie. Il ne prit aucune part aux campagnes de 1813, 1814 et 1815, jouit de sa pension de retraite à Landeck, dans le comté de Glatz, jusqu'en 1820 qu'il y mourut.

Il a laissé *Ausführliche Beschreibung der Schlacht bei Pirmasens.* Vol. in-8°, avec planches. Relation circonstanciée de la bataille de Pirmasens. Excellent fragment historique qui contient une foule de renseignements sur les événements qui l'ont précédée, et sur les conséquences qu'elle pouvait avoir.

KOCH (chef de bataillon (2) d'état-major). *Mémoires pour servir à l'histoire de la campagne de* 1814, 3 *vol. in-8°, avec un atlas composé de plans et de tableaux de situation. Paris,* 1819. Si l'histoire contemporaine est hérissée de difficultés, l'auteur, dans ses *Mémoires,* les a toutes aperçues et le-

(1) Dans l'*Histoire des ducs de Bourgogne.*
(2) Il est aujourd'hui colonel, et chargé de la section de statistique au dépôt général de la guerre.

vées. Son livre, bien que publié fort près des événements, n'est point de ces productions destinées à exploiter la curiosité du public, au très grand détriment de la science et de la vérité. Là sont retracées, sous des couleurs éminemment françaises, et cependant avec une fidélité qui défie la plus minutieuse critique, les faits d'armes généraux et particuliers de cette lutte inégale et glorieuse. Là sont discutés, à la fin de chaque période, les chances et les résultats, la conduite et le mérite des chefs.

L'auteur, par une attention dont on lui sait gré et que n'ont pas assez souvent les historiens, associe tout d'abord le lecteur à ses recherches ; il lui indique ses sources ; il lui déroule, dans une longue liste, la nomenclature des matériaux français et étrangers dont il a fait usage ; il a frappé à toutes les portes ; il a questionné tous les acteurs ; il a fouillé dans tous les portefeuilles. Et qu'on ne suppose pas qu'il ait pu se méprendre sur la valeur et l'authenticité des pièces qui lui ont été présentées, car, indépendamment de son titre de témoin oculaire, personne plus que lui n'est expert dans ces sortes de matières (1).

On ne trouve point dans les *Mémoires* du colonel Koch cette escorte de notes et de pièces justificatives dont sont ordinairement accompagnés les ouvrages du même genre. L'auteur, fort habile dans les descriptions de lieux et de terrain, a eu l'art de les placer dans le courant de son texte, sans préjudice aucun pour l'ordre et la continuité de la narration. Cette méthode nous paraît rationnelle, et nous la préférons à l'usage plus commode pour les auteurs, de rejeter dans des notes les renseignements topographiques et statistiques. D'autres ouvrages ont été publiés sur la même campagne : le *Manuscrit* de M. le baron Fain intéresse vivement. Le style en est élégant et facile, la narration rapide, entraînante. On y suit dans toutes ses phases, la marche fallacieuse de la diplomatie ; on y partage, plus que partout ailleurs peut-être, les anxiétés et les embarras toujours croissants de Napoléon, mais pour les événements et les considérations militaires, il faut se hâter de revenir aux mémoires ou plutôt à l'*Histoire* du colonel, car il peut hardiment adopter ce titre dans la prochaine édition. Donnons-lui, toutefois, le conseil et nous espérons qu'il nous le pardonnera, de revenir sur certains passages, d'aplanir quelques inégalités de style et d'accorder plus de place aux négociations de Châtillon.

L'ouvrage du colonel est assez connu, et nous en avons extrait assez de citations pour nous dispenser d'en continuer plus longuement l'éloge ; mais encore devons-nous ajouter que l'auteur, et le général Jomini le reconnaît loyalement, n'est point resté étranger à la rédaction de l'histoire critique et militaire des guerres de la révolution.

JOHN JONES (colonel du génie anglais). *Précis de la guerre dont l'Espagne, le Portugal et le midi de la France ont été le théâtre depuis 1808 jusqu'en 1814*. 2 vol. in-8°, 1821.

On a beaucoup écrit sur les mêmes événements, mais comme la vérité historique ne se fonde solidement que sur des versions provenant de sources opposées, nos lecteurs nous sauront gré de leur avoir indiqué le *Précis* de M. Jones. Écrit avec élégance et concision (2), cet ouvrage décèle chez l'auteur une instruction solide et l'habitude de l'observation. Ses erreurs, car on ne peut dire qu'il en soit exempt, ne trouvent pas leur source dans un manque de bonne foi, mais plutôt dans un fond d'orgueil national qui sou-

(1) Les nombreux articles du colonel, dans le *Bulletin des Sciences militaires*, ne laissent pas à ce sujet le plus petit doute.

(2) Il s'agit ici du texte anglais ; mais on doit aussi des éloges à la traduction de M. Violet, annotée par M. Beauchamp.

vent nous montre les choses autrement qu'elles ne sont. Toutefois, les éloges qu'il distribue à l'armée anglaise ne l'empêchent pas d'être juste envers nous, et plus peut-être qu'envers les Espagnols, dont en général il n'estime pas assez la coopération. Les guérillas, suivant lui, n'auraient exercé qu'une faible influence; et il prétend, contrairement aux rapports français, que le nombre et la force de ces dangereux partisans auraient été singulièrement exagérés.

Comme on peut être curieux de connaître le sentiment de l'auteur à notre égard, nous lui emprunterons le passage suivant, qui fera connaître en même temps sa manière :

« Quant au mérite des troupes françaises, dit-il, on doit l'admettre sans « contestation. Les soldats qui composèrent originairement les armées de « Napoléon en Espagne, devenus vétérans dans une succession de victoires, « étaient, sans aucun doute, d'excellents militaires, supérieurs à ceux qui « composent la généralité des armées de l'Europe; ils déployèrent un degré « de fermeté dû à leur courage discipliné et à *leur confiance individuelle*, « qui, en beaucoup d'occasions, excita l'admiration de leurs adversaires. « Les colonnes d'attaque à Talavera, à Albuera et même dans les Pyrénées, « furent certes aussi solides et aussi intrépides que la célèbre phalange grec- « que; et dans la patience avec laquelle ils endurèrent les privations, parti- « culièrement en Portugal, ils manifestèrent un attachement à leur pays et « à leurs chefs qui surpasse le patriotisme ordinaire des soldats modernes. »

Encore que l'ouvrage de M. Jones ne présente pas dans toutes ses parties cette égalité de proportions qui constitue une composition régulière, il n'en est pas moins un utile appendice à la masse des renseignements déjà publiés sur la même période. Il ne faut point y chercher de documents politiques; mais il révèle, éclaircit ou redresse un grand nombre de faits militaires. Les pièces justificatives, dont plusieurs ont pour nous l'intérêt de la nouveauté, ont été tirées des portefeuilles des généraux anglais et espagnols.

Les notes ajoutées à l'édition française par M. Beauchamp, remédient en partie au silence de l'auteur sur les circonstances politiques.

Le colonel Jones a fait ressortir, dans deux autres ouvrages, les services que rendit dans la Péninsule le corps spécial dont il fait partie. L'un de ces ouvrages a pour titre : *Journaux des siéges des alliés en Espagne*. Là se trouvent jointes aux détails circonstanciés des opérations, et, l'on peut ajouter, des embarras des ingénieurs anglais, des notes pleines d'intérêt sur l'investissement et l'attaque des places. L'autre est intitulé : *Mémoire relatif aux lignes de Torres-Vedras*. Les Anglais regardent ces lignes comme un monument authentique de la science de leurs ingénieurs, et comme l'exemple le plus remarquable qu'on puisse citer pour la manière judicieuse dont le terrain fut saisi et occupé. Ces lignes, comme s'en rappellent nos lecteurs, ont sauvé le Portugal et mis un terme aux succès des armées françaises dans le moment le plus critique de la lutte continentale. Elles furent pour Masséna les colonnes d'Hercule, et là commença cette série de revers qui ont amené la chute de Napoléon. Personne, mieux que M. Jones, ne pouvait entreprendre de décrire ces formidables lignes; c'est lui qui fut chargé de leur construction.

MILLER (Maurice de), général-major wurtembergeois, neveu d'un général de même nom qui publia, en 1783, un ouvrage intitulé : *Reine Taktik*, Tactique pure. Né à Stuttgard en 1785, Miller fit la campagne de Russie comme lieutenant d'artillerie, et les suivantes comme capitaine d'état-major; a professé depuis la paix l'art militaire et la fortification

à l'école militaire de Ludwigsbourg, où il est parvenu de grade en grade jusqu'à celui de général.

Il a publié :

1° *Darstellung des Feldzugs der Franzœsischen verbundeten armee gegen die Russen im Jahr* 1812, etc. Relation de la campagne de l'armée française et de ses alliés contre les Russes en 1812, principalement eu égard à la part qu'y ont prise les troupes wurtembergeoises; in-4°, avec atlas, 1822. Relation intéressante, et que les historiens français feront bien de consulter.

2° *Angewandte Taktik*, Tactique appliquée, in-4°, 1825. Ouvrage médiocre, dont les journaux d'Allemagne ont fait de sévères critiques.

3° *Vorlesungen über die Verschanzungs kunst in Verbindung mit dem pionnier-und pontonnier-Dienste*, etc. Leçons de Fortification dans ses rapports avec le service des pionniers (sapeurs) et des pontonniers. Il présente un extrait des ouvrages de Blesson, de Fabert, de Lenz, de Mandar et du saxon Aster, sans critique bien saillante dans la première partie; dans la deuxième, l'exposé des systèmes en usage avant Vauban, les divers tracés de cet ingénieur et celui de Cormontaingne; dans la troisième, l'attaque et la défense des places. C'est un cours médiocre.

Le général Miller a fait insérer plusieurs articles dans les journaux militaires de l'Allemagne.

NAPOLÉON. Ses *Mémoires*. Il faut comprendre sous ce titre toutes les dictées quelconques recueillies à Sainte-Hélène. On y trouve des morceaux achevés et d'autres restés imparfaits; mais comme il importe de connaître et de méditer les moindres réflexions d'un si grand maître, on recherchera toujours avec avidité ce qu'il a pu dicter ou écrire.

Un officier d'état-major russe, M. Barnow, a rassemblé, sous le titre de *Maximes de guerre de Napoléon*, tous les préceptes donnés ou sanctionnés par l'Empereur. Ce petit recueil, qu'accompagnent des notes judicieuses, a été ajouté par le libraire Anselin à la *Bibliothèque portative de l'officier*, collection in-32 du meilleur choix. La maxime finale trouve ici sa place naturelle : « Lisez, relisez, dit Napoléon, les campagnes d'Alexandre, Annibal, César, Gustave, Turenne, Eugène, et de Frédéric (il ne pouvait dire : *de Napoléon*); modelez-vous sur eux; voilà le seul moyen de devenir grand capitaine et de surprendre les secrets de l'art de la guerre. Votre génie, éclairé par cette étude, vous fera rejeter les maximes opposées à celles de ces grands hommes. »

PELET (général) (1). *Mémoires sur la guerre de* 1809 *en Allemagne, avec les opérations particulières des corps d'Italie, de Pologne, de Saxe, de Naples et de Walcheren*; 4 vol. in-8°, 1824.

Le général qui s'est proposé d'écrire les campagnes de Napoléon, afin d'en déduire plus tard les principes de stratégie et de tactique de ce grand capitaine, a donné, par cette première publication, la plus haute idée de son talent et de son patriotisme. S'il a préféré s'occuper d'abord de la campagne de 1809, c'est qu'il était impatient de faire ressortir des faits d'armes encore mal appréciés, et de venger l'Empereur des inculpations qu'on a pu lui adresser pour cette campagne. L'ouvrage, où sont développées dans leurs plus petits détails les moindres circonstances de la guerre, est un de ceux qui instruisent en racontant. La politique y trouve une large place, il est vrai; mais il n'en résulte aucun préjudice pour la partie militaire, historique ou dogmatique. Les réflexions y abondent : c'est au point que, si elles n'étaient aussi substantielles et aussi instructives, on pourrait se plain-

(1) Aujourd'hui lieutenant général directeur du dépôt de la guerre.

çais opérant sur Vienne, Ratisbonne au centre, Ulm et Passau, à l'entrée du défilé, sont les points dont la possession leur importe le plus. »

Les *Mémoires* sur la campagne de 1809 sont les seuls que, jusqu'à ce jour, le général ait publiés; mais il a fait paraître dans le *Spectateur* un grand nombre de fragments sur les autres guerres de la période napoléonienne : les plus importants sont relatifs à la campagne de 1813. Il est vivement à désirer que le général se presse de les rassembler en un seul tout, car il n'a encore paru, de notre côté du moins, aucune version accréditée de cette campagne, mélange de succès passagers et de revers irréparables.

On peut lire encore, sur la campagne de 1809, le *Précis historique* de M. le comte de Laborde. 1 vol. in-8°, avec un bel atlas. Sous le rapport des détails militaires, cet ouvrage ne peut soutenir la concurrence avec les Mémoires du général Pelet; mais encore est-il de nature à fixer les opinions sur beaucoup de points obscurs ou contestés. L'auteur, dont le jugement est rarement en défaut, et que paraît animer au plus haut degré l'amour de la vérité, n'a fait de la gloire militaire le patrimoine exclusif d'aucune des parties belligérantes. « Comme l'a dit le colonel Koch (1), les vétérans « Français ne se plaindront pas qu'il ait diminué la part d'éloges que mé- « rite leur ancien chef, et les étrangers verront avec plaisir qu'il a comparé « scrupuleusement tous les matériaux qu'il a recueillis, qu'il les a médités, « et que ses propres réfléxions lui ont prêté la force nécessaire pour s'élever « au-dessus de l'atmosphère orageuse des exagérations contemporaines. »

SUCHET (Maréchal duc d'Albuféra.) *Mémoires sur les campagnes en Espagne, depuis* 1808 *jusqu'en* 1814, 2e *édition*. 2 vol. in-8° avec un superbe atlas. Nous avons fait ressortir l'importance des Mémoires des lieutenants de Napoléon. Ceux du maréchal Suchet, bien que restreints à une partie de la guerre d'Espagne, n'en méritent pas moins l'attention des militaires. Ils offrent surtout un vif intérêt à ceux qui ont fait partie de l'armée d'Aragon : le maréchal ne semble avoir pris la plume que pour rappeler leurs services. Cette délicatesse de sa part introduit dans la narration un peu de prolixité peut-être, mais elle est de nature à produire le meilleur effet dans l'armée : elle fait voir à tous les officiers qu'il n'est pas de position où l'on ne puisse se distinguer, pas de poste, si écarté qu'il paraisse du théâtre des opérations principales, qui n'ait son importance, pas de danger enfin qu'on ne puisse conjurer avec de la vigilance et de la fermeté.

Les mémoires du maréchal sont féconds en relations de siéges et en utiles leçons sur la manière d'entretenir et d'alimenter les armées : aussi les administrateurs et les officiers des armes spéciales y trouveront-ils, plus encore que les autres lecteurs, une instruction appropriée à leurs spéculations. Le maréchal avait, comme on sait, à nourrir la guerre par la guerre : sa mission était de vaincre et de conquérir ; dès le principe, il comprit qu'il n'était qu'un moyen d'y parvenir ; celui d'augmenter la force par la sagesse et de diminuer les résistances par la justice. Les Espagnols les plus considérables et les mieux famés furent choisis pour administrer leurs provinces. Des propriétaires, des députés des chapitres, des négociants, des hommes de loi étaient rassemblés pour voter et répartir avec équité les charges qu'imposait la guerre; et l'année suivante, en redemandant de nouveaux sacrifices, on leur rendait un compte fidèle de l'emploi des subsides précédemment fournis : emploi toujours judicieux, toujours fait avec loyauté, prudence, économie, sous la direction ferme et éclairée du général en chef. C'est ainsi qu'il mit le comble à sa réputation par cinq campagnes consécutives. La continuité de ses succès dans cette occasion se détache

(1) *Bulletin des Sciences militaires*, tom. I.

comme un brillant épisode, souvent comme un contraste, au milieu de cette guerre désastreuse. Honneur au général de l'armée d'Aragon ! son souvenir est resté cher à ses ennemis mêmes.

La première édition des *Mémoires* du maréchal, tant sont recherchés les ouvrages émanés de si bonne source, fut épuisée en quelques jours. La seconde, plus correcte, quant aux planches, est un monument historique d'autant plus intéressant en ce moment, que tous les regards sont encore une fois fixés sur la malheureuse Espagne.

VAUDONCOURT (le maréchal de camp GUILLAUME de). Il est peu d'écrivains militaires qui aient autant produit. Versé dans l'étude des anciens, M. de Vaudoncourt nous a fourni d'abord une *Histoire des campagnes d'Annibal en Italie*, suivie d'un abrégé de tactique ancienne. Cet ouvrage, dont nous laissons la critique aux savants, parut à Milan en 1812, 3 vol. in-4°, avec planches. Ce qu'il nous est permis d'en dire en passant, c'est que l'auteur a puisé à de bonnes sources et qu'il a pris soin d'interroger les lieux : Polybe et Tite-Live, chez les anciens; Maizeroy et Guichard, chez les modernes, voilà les guides qu'il a consultés.

M. de Vaudoncourt, outre une foule d'articles dans le *Journal des Sciences militaires*, dont il fut un instant le rédacteur principal, a publié, depuis 1817, savoir :

1° *Mémoires pour servir à l'histoire de la guerre entre la France et la Russie en 1812*, 2 vol. in-4° dont un de planches.

2° Une *Relation impartiale* du passage de la Bérézina, par l'armée française, brochure in 8°, avec une carte.

M. de Vaudoncourt emprunte la plume de son éditeur pour nous faire connaître, dans un court avant-propos, le motif qui l'a déterminé à publier des *Mémoires* sur la campagne de Russie ; « C'est, dit-il, que parmi les « nombreux écrits relatifs à cette campagne, il n'en est aucun qui ait répondu « à l'attente des militaires. » Ce langage, à l'époque où il était tenu, exprimait une vérité; mais il comportait en même temps pour l'auteur l'engagement de faire plus et de faire mieux que ses devanciers. Chacun, sans doute, au moment où l'ouvrage parut, s'empressa de vérifier jusqu'à quel point cet engagement avait été rempli. Aujourd'hui cet examen n'est plus nécessaire; il ne l'est plus, parce que les relations plus récentes de MM. de Chambray et de Boutourlin ont effacé, sans exception aucune, toutes les productions antérieures, y compris la 6e édition de la *Relation circonstanciée* de la même campagne, par M. Labaume.

3° *Mémoires sur la campagne du vice-roi en Italie, en 1813 et 1814*, 2 vol. in-4° dont un de planches.

L'auteur, ainsi qu'il a soin de nous l'apprendre, se trouvait directeur général du dépôt de la guerre du royaume d'Italie, à l'ouverture de la campagne. A un titre déjà si propre à établir l'authenticité de l'ouvrage, nous joindrons un motif de crédibilité que l'auteur s'abstient de présenter, encore qu'il soit de nature à fixer les opinions : c'est que sa relation, si nous sommes bien informé, ne serait, à la forme près, que le *journal* du général Vignolle, chef de l'état-major du vice-roi, grossi de diverses pièces tirées des porte-feuilles autrichiens. Des mémoires qui présentent autant de garanties sont de précieux matériaux pour l'histoire ; aussi trouvera-t-on dans ceux dont il s'agit tous les renseignements désirables, non-seulement sur les opérations militaires, mais encore sur la marche de la politique, particulièrement en ce qui regarde la conduite du roi de Naples.

4° *Histoire de la guerre soutenue par les Français en Allemagne, en 1813*, 2 vol. in-4°.

M. de Vaudoncourt est le premier écrivain français qui se soit chargé de reproduire d'une manière complète les terribles scènes de cette campagne

décisive. Sachons-lui gré de son courage; car, encore que son histoire ait été l'objet de la critique, elle ne s'en présente pas moins comme un ouvrage à consulter. Le sujet, si grave et si vaste qu'il soit, n'était point au-dessus du talent de l'auteur; mais, écrivant dans l'exil, il ne paraît avoir eu à sa disposition, que la collection quelquefois mensongère des *Moniteurs* et la relation publiée à Weymar, en français et en allemand, ouvrage du moment adressé à la curiosité. On devra donc apporter quelque circonspection dans la lecture de l'ouvrage de M. de Vaudoncourt, et, pour plus de certitude, consulter en même temps les versions étrangères.

On trouve ailleurs des relations abrégées de cette campagne (1); on la trouve même avec quelque détail dans la collection des *manuscrits* de M. Fain; mais il ne faut pas oublier que nous n'avons entendu parler que d'une grande histoire spéciale et militaire.

5° *Histoire des campagnes de* 1814 *et* 1815, *en France*. 5 vol. in-8° avec planches.

D'autres écrivains français, avant M. de Vaudoncourt, avaient reproduit, en tout ou en partie, les événements qui font l'objet de cette *Histoire;* du moins en ce qui regarde la campagne de 1814; le public, un moment dans l'embarras du choix, s'est décidé de bonne heure pour les *Mémoires* du colonel Koch. On nous a vu, même après la publication de l'ouvrage de M. de Vaudoncourt, conserver à ces *Mémoires* la préférence qu'ils méritent; et pourtant, il faut le dire, l'ouvrage du général est de nature à fixer l'attention. Les plans de ces deux écrivains ne se ressemblent pas. M. Koch, tout entier aux événements militaires qu'il rapporte et qu'il discute avec tant de précision et de lucidité, n'avait pas prétendu embrasser les phases politiques, de manière à détourner les autres écrivains d'y revenir. M. de Vaudoncourt a donc pu, sans encourir le reproche de témérité, s'autoriser à écrire après le colonel; mais peut-être eût-il dû s'interdire de revenir sur les événements militaires, en 1814, ou du moins ne devait-il y revenir que pour citer son devancier, et lui emprunter même une bonne partie de ses *Mémoires*.

Quoi qu'il en soit, M. de Vaudoncourt, qui ne paraît d'abord avoir pris la plume qu'avec défiance et regret, poursuit bientôt sa tâche sans hésiter. Une pensée vient lui rendre l'assurance, c'est la certitude de montrer la nation non moins grande dans le malheur que dans la prospérité. Il est d'ailleurs, indépendamment de cette pensée consolante, deux autres causes d'encouragement pour lui : d'abord le besoin qu'il éprouve de réfuter des relations mensongères et de rendre hommage à la vérité; puis son désir que le passé, si les circonstances l'exigeaient, nous servît de leçon pour l'avenir. « Une « guerre d'invasion pareille pourrait, dit-il, s'allumer de nouveau, et nous « obliger à l'emploi de tous nos moyens de défense, qui sont, *si nous le* « *voulons fermement*, assez formidables, pour que l'Europe entière vienne « s'y briser ! » Son travail, comme on voit, porte le cachet d'un patriotisme pur et éclairé. La partie politique y est d'ailleurs traitée d'une manière fort remarquable ; et si l'auteur ne jette aucune lumière nouvelle sur les événements militaires, il distribue du moins l'éloge et le blâme avec la conviction de l'impartialité.

Les divers écrits de M. de Vaudocourt embrassent, aux campagnes d'Espagne près, toute la série des guerres napoléoniennes depuis 1812. Il n'est pas de période plus pénible et plus difficile à explorer; mais peut-être a-t-il voulu, unissant adroitement la modestie au besoin d'écrire, éviter la concurrence avec le général Dumas, qu'il voyait s'avancer de loin avec sa réputation déjà européenne. M. de Vaudoncourt, quels qu'aient été ses motifs,

(1) Dans l'Histoire de Napoléon.

aura pu satisfaire, un moment du moins, la curiosité publique; mais nous n'oserions affirmer qu'il ait accompli ou même abrégé une partie de la tâche de notre Tite-Live moderne.

Au surplus, tous les écrits de M. de Vaudoncourt attestent de sa part une grande facilité, une érudition profonde et surtout un grand zèle pour l'enseignement et le progrès de l'art militaire : il ne perd aucune occasion d'en faire ressortir les principes, tantôt par des exemples, et tantôt par des rapprochements ou des discussions. Si parfois M. de Vaudoncourt se montre un peu empressé d'étendre ou de réformer le langage technique, il n'est cependant pas de ces novateurs qui, se bornant aux mots, étouffent la science sous le poids d'une inutile et fastidieuse nomenclature.

CINQUANTE-CINQUIÈME LEÇON.



LITTÉRATURE MILITAIRE.

SUITE DES ÉCRIVAINS CONTEMPORAINS.

§ I. Législation, Administration et Eloquence militaire.—Ecrivains : Audouin, Berriat, Broutta, Lamarque, Max, Odier, Vauchelle, Ymbert ; quelques autres cités. § II. Artillerie et Génie : Remarques sur la direction imprimée aux écrits relatifs à ces armes. Ecrivains : Allent, Bousmard, Cotty, Decker, Douglas, Duvignau, Gassendi, Grevenitz, Mouzé, Ravichio, Rouvroy, Savart, Thiroux, plusieurs autres. § III. Géographie et Topographie : progrès de ces sciences. Ecrivains : Benoît, Denaix, Duhousset, Hayne, Kausler, Jomini, Lavallée, Puissant, plusieurs autres. § IV. Ouvrages périodiques ; — Principaux journaux militaires français et étrangers. § V. Catalogue supplémentaire ; — Ouvrages militaires contemporains de tous genres.

§ I.

LÉGISLATION, ADMINISTRATION ET ÉLOQUENCE MILITAIRES.

L'importance de ces parties accessoires du domaine militaire est suffisamment constatée : la *Législation*, considérée dans ses rapports avec les armées, est le principe et le premier mobile de leur existence, de leur force et de leur organisation ; le nœud qui les attache à la société et au gouvernement.

L'*Administration* pourvoit aux besoins quelconques des troupes, en temps de paix et en temps de guerre, en santé et en maladie.

L'*Eloquence militaire* est l'art d'exalter les courages par un appel aux passions. Auxiliaire indispensable de la tactique et de la stratégie, elle peut être considérée comme constituant la *Métaphysique* de la guerre.

AUDOUIN. *Histoire de l'administration de la guerre.* 4 vol. in-8°, 1811.

Cet ouvrage, que son titre appelle à prendre rang à côté des histoires de l'art militaire, est le fruit de laborieuses investigations et d'un travail aussi ardu que minutieux. Au mérite d'avoir débrouillé la marche de l'administration au milieu de ses vicissitudes et d'un dédale de matériaux qui souvent se contredisaient les uns les autres, l'auteur a su joindre à la gravité de l'historien, le talent du littérateur et le discernement du critique. Aussi son livre, dont nous avons eu occasion de faire usage, est-il un de ceux dont la continuation se fait vivement désirer.

BERRIAT (capitaine d'artillerie). *Législation militaire.* 7 vol. in-8°. 1812 et 1817.

L'auteur, par ce recueil méthodique et raisonné de la partie de la législation restée en vigueur, a voulu rendre accessible à tous les militaires une matière infiniment compliquée, et sur laquelle néanmoins chacun peut être amené à faire des recherches. En France, plus qu'ailleurs peut-être, les institutions militaires n'avaient jamais été l'objet d'un travail suivi, d'un plan déterminé. Les éléments dont elles se composaient, formés pour ainsi dire pièce à pièce sur l'empreinte des bases de l'économie politique, étaient sans cesse modifiés ou rapportés par les changements introduits tantôt dans la manière de faire la guerre, tantôt dans le mode de formation et d'administration des troupes; quelquefois par caprice, souvent dans l'intérêt des personnes. Si la même versatilité se fait encore remarquer aujourd'hui, une plus grande méthode dans la rédaction, la promulgation et la classification des pièces officielles en diminue du moins l'inconvénient. L'utilité dont fut, à l'époque où il parut, le travail de M. Berriat, s'est prolongée jusqu'à nous; mais bientôt, relégué dans la classe des productions surannées, par l'abondance des nouveautés dans l'administration des troupes, son recueil n'aura plus d'intérêt que pour ce petit nombre d'hommes qui s'occupent d'histoire ou de législation. Le seul moyen de le soustraire à l'oubli serait d'en poursuivre la publication par des suppléments, ou mieux encore d'en faire de temps en temps des éditions nouvelles, avec les corrections et les augmentations indiquées par les ordonnances rendues journellement sur la matière. L'armée, nous n'en doutons pas, accueillerait avec reconnaissance un travail de ce genre; mais nous pensons qu'il devrait lui être présenté dans le moins de pages possible, sous la forme et avec le titre d'*Aide-mémoire*.

Avant le capitaine Berriat, M. Quillet avait publié, sous le titre d'*Etat actuel de la législation sur l'administration des troupes*, 5e édition, 1811, 3 vol. in-8°, un ouvrage moins volumineux, mais que le défaut d'ordre et de méthode rend d'un usage incommode.

BROUTTA. Cours de *Droit militaire*, à l'usage des élèves de l'école militaire spéciale. 1 vol. in-8°. Paris, 1837; librairie militaire d'Anselin.

Le jeune professeur, ainsi que le lui prescrivait le programme de ce Cours, présente d'abord quelques idées sommaires sur le droit et la justice en général. Ayant ensuite défini les différents systèmes d'Etats, et insisté sur les rapports d'amitié et de bon voisinage qui doivent exister entre les gouvernements, malgré la diversité de leur essence, il traite, en quatre leçons:

1° *De l'acquisition des droits positifs entre les nations;* 2° *Des droits réciproques des nations relativement à leur constitution et à leur gou-*

vernement intérieur; 3° De la défense et de la poursuite à main armée des droits entre les nations; 4° Des conventions militaires, des alliances; de la neutralité et du rétablissement de la paix.

Vient ensuite un exposé sommaire du droit public des Français, et enfin le régime exceptionnel de l'armée. C'est le commencement de la partie spéciale du Cours, à laquelle sont consacrées douze leçons dans l'ordre et sous les titres suivants :

Du régime exceptionnel de l'armée; Du recrutement par appel forcé; Des engagements, des rengagements, des dépôts de recrutement et des réserves; De l'avancement, de l'état des officiers et de la retraite, de l'autorité de la loi commune sur les militaires; Idée du pouvoir judiciaire; De la justice correctionnelle ordinaire; De la justice criminelle ordinaire; De la subordination, de l'obéissance et de la discipline, des délits et des crimes militaires, tribunaux qui en connaissent; Des conseils de guerre permanents et accidentels; De la procédure et du jugement; Des conseils de révision; Des servitudes imposées dans l'intérêt de l'État et du service.

Cette dernière partie présentait des difficultés d'autant plus réelles, que l'auteur n'avait aucun guide qu'il pût suivre avec certitude. La matière, tantôt liée à l'administration militaire et tantôt à l'étude des lois civiles, demandait des connaissances très nombreuses et pourtant spéciales. L'auteur, convaincu de tous les obstacles qu'il aurait à surmonter, a modestement écarté ce qu'il ne pouvait connaître, pour parler plus explicitement de ce qu'il connaissait bien.

La rapidité du récit, l'élévation de la pensée et la correction du style font retrouver dans M. Broutta le professeur de littérature, car il [illegible] ce titre. Les réflexions philosophiques qui ouvrent et ferment ordinairement chaque leçon, font oublier la sécheresse des détails et invitent l'esprit à pénétrer plus avant dans le vaste chaos de la justice militaire. Mais ces qualités, qui peuvent plaire à beaucoup de lecteurs, tiennent peut-être la place d'une rigueur de méthode et de démonstration qu'on aimerait à trouver toujours dans un livre classique. L'auteur, qu'une plus longue expérience de l'enseignement a éclairé sur certaines difficultés qu'éprouvaient les élèves, se promet, dans sa prochaine édition, de poser plus nettement les définitions et de mettre plus en relief les dogmes de la science.

M. Broutta, en publiant son livre, a rendu, à l'école et à l'armée, un véritable service; car il est fort utile, et c'est le seul du genre que nous connaissions.

LAMARQUE (lieutenant-général). *De l'esprit militaire en France, des causes qui contribuent à l'éteindre, de la nécessité et des moyens de le ranimer.* 2e édition, 1826.

Cette brochure est le plus considérable des nombreux et brillants opuscules de l'illustre général. En 1783, M. de Laissac publia sous le même titre, ou à peu près, un ouvrage fort recommandable et surtout fort nécessaire, alors que l'armée et les institutions périclitaient d'une manière sensible. Observateur non moins profond et plus expérimenté que son devancier, l'éloquent général Lamarque n'embrasse pas comme lui toute l'étendue de l'économie militaire. Bornant ses spéculations à trois sujets principaux, il indique dans un premier chapitre, les causes générales, permanentes ou accidentelles qui détruisent l'esprit militaire, et cherche à prouver, comme déjà Guibert l'avait entrepris, que la civilisation en étouffe le développement. Nous n'avons point assez médité cette importante question pour en dire ici notre avis, et cependant Rome, sous les empereurs, l'Angleterre, peut-être, et la Chine surtout, fournissent des exemples en faveur de cette doctrine. Le général, en second lieu, énumère les dangers auxquels s'expose

une nation qui n'assure pas son indépendance par un système militaire assis sur des bases solides. Après avoir établi la nécessité de mettre ce système en harmonie avec l'état social, il expose, dans un dernier chapitre, son plan d'organisation.

Le général n'est pas de ces esprits soi-disant militaires qui, ne jugeant que d'après un passé qui ne peut se reproduire, ne trouvent jamais les cadres assez pleins, ni l'armée active assez nombreuse. Partant de la supposition d'une force mobile proportionnée à nos ressources et largement suffisante à la défense du sol, il ne veut que cent quatre-vingt mille hommes sous les drapeaux; c'est le tiers de la totalité. Des deux autres tiers, l'un serait prêt à marcher et recruterait sans cesse l'armée active; l'autre formerait la réserve. Ce système allégerait les dépenses, et laisserait disponibles, pour les besoins de l'agriculture et de l'industrie, une foule d'intelligences et de bras condamnés jusqu'ici à l'oisiveté. Enfin, derrière ces éléments mobiles serait la milice sédentaire des villes et des campagnes. Sous ce rapport, l'existence de la garde nationale est venue répondre au projet du général; mais c'est là, jusqu'à ce jour, que s'est borné le progrès.

La dernière question qu'aborde le général est relative aux moyens de ranimer l'esprit militaire; question assurément fort importante, et bien digne aujourd'hui de fixer l'attention du pouvoir. Il s'agirait, d'après le développement qu'il donne à son idée, de rattacher les militaires à l'état social, et de leur procurer une considération et un bien-être qu'ils n'ont pas. Parmi les moyens que propose le général pour arriver à ce but, il en est que peut-être il serait difficile de faire goûter, tant est grande, en matière de gouvernement, la différence entre la théorie et l'application; et cela parce que, dans nos vieilles et égoïstes sociétés, les préjugés et les intérêts privés viennent combattre et étouffer sans cesse les plus saines doctrines. Cependant n'y aurait-il pas autant de raison que de justice à employer les troupes, comme le demande le général, à des travaux d'utilité publique, et à les réunir dans des camps; à augmenter les retraites, à diminuer la durée du service, à améliorer la solde dans quelques grades, à multiplier les encouragements, et surtout à introduire la fixité dans l'organisation et dans les institutions qui en sont l'appui?

Cette brochure, comme tout ce qui est sorti de la plume du général, a occupé l'attention publique. Ce qu'elle contient d'aperçus, de sentiments et de principes a obtenu l'approbation de tous les hommes sages et généreux, amis de l'ordre, de la gloire et du pays. D'autres écrits ont paru sur le même sujet, entre autres ceux de MM. Marbot et de Préval; mais ils expliquent et confirment plutôt les propositions du général qu'ils ne les contredisent. Le colonel de Bourge, dans plusieurs articles du *Spectateur*, a traité de l'*Affaiblissement de l'esprit militaire en France*, en portant principalement ses spéculations sur la cavalerie.

Il est encore une autre brochure du général Lamarque que l'on peut joindre utilement à celle dont nous venons de parler. Elle a pour titre: *Nécessité d'une armée permanente, et projet d'une organisation de l'infanterie plus économique que celle adoptée en ce moment.*

Tous les genres allaient à la plume du général Lamarque. On a de lui des discours politiques, des éloges funèbres, des comptes-rendus d'ouvrages, et enfin des fragments d'art militaire. Nous indiquerons, parmi les morceaux du dernier genre, ses articles *Armée* et *Bataille* dans l'*Encyclopédie moderne.*

Quel que soit le sujet qu'il aborde, il le prend ordinairement de fort haut, et, sans descendre dans les détails, l'envisage sous toutes les faces. Ses vues sont élevées, et il dépasse, dans la manière de les produire, la portée ordinaire des écrivains. On peut croire qu'il vise à l'effet; mais s'il se plaît à re-

courir à l'ornement et aux figures, c'est avec art qu'il les emploie, et sans préjudice aucun pour le sens ou pour l'oreille. Chez lui, une imagination ardente et brillante ne nuit en rien à la solidité des pensées ni à la gravité des jugements. Il est fâcheux qu'un aussi beau talent n'ait produit que des fragments, car, n'en doutons pas, un grand ouvrage de sa main eût avancé la science et fait honneur à la littérature.

ODIER (sous-intendant militaire). *Cours d'études sur l'administration militaire*. 7 vol. in-8°, 1824. Quelques professeurs d'administration, avant M. Odier, avaient entrepris de rédiger des éléments de cette science; mais leurs efforts, demeurés infructueux, n'avaient servi qu'à mieux révéler les difficultés de la tâche. M. Odier, cependant, n'a point hésité à la reprendre : sa mission de professeur à l'école d'état-major lui en faisait un devoir; son expérience et ses talents lui en donnaient la force et les moyens. Partant de bases beaucoup plus larges que ses devanciers, il a embrassé, dans son *Cours d'études* et dans l'ordre suivant, savoir :

La composition de l'armée, — les institutions militaires, — le recrutement, — les remontes, — l'organisation, — la distribution des pouvoirs, — l'exercice du pouvoir, — l'état des militaires, — l'avancement, — les lois et usages sur le régime intérieur, — le traitement de l'armée, les tarifs, — les formes à observer, — les comptes à rendre, — la police et la justice, — premiers moyens d'obtenir l'exécution des lois, — les peines et les récompenses, — la statistique, l'économie politique, la levée des contributions, — le personnel de l'administration des armées, — les opérations administratives, — l'art de s'approvisionner, — les établissements de campagne, — la conservation des approvisionnements, — l'exécution des différents services, — le mouvement des approvisionnements, — l'application des règles proposées aux opérations militaires.

Cette nomenclature, déjà si étendue, n'est cependant que le sommaire des sommaires, la table des matières contenues dans le livre, ou plutôt dans l'Encyclopédie militaire de feu M. Odier.

Entre les parties qui sont traitées avec une supériorité de vues remarquables, on trouve à citer le tome 4e, consacré spécialement à la police, à la législation militaire, aux peines, aux récompenses et à leur application. L'auteur, comme on le pense bien, fait reposer l'édifice des lois militaires sur les récompenses et les peines, mais il donne la supériorité aux premières. Dans ses investigations sur les institutions rémunératoires, il examine toutes les questions d'équité, d'ordre, de morale, de convenance, et n'hésite pas à déverser la critique sur cette partie de notre législation militaire, aussi souvent que s'en présente l'occasion. En rappelant les divers moyens dont on a fait usage jusqu'à présent, il insiste sur la nécessité d'une loi rémunératoire, démontre la possibilité de la faire, et la manière même de l'exécuter. Le chapitre des délits et des peines débute par un historique qui dispose mieux à l'étude de cette matière importante et délicate. Dans la théorie qu'en présente M. Odier, on peut contester peut-être certaines opinions, mais tout le monde approuvera les modifications qu'il propose d'apporter aux lois existantes : elles sont autant dans l'intérêt de l'état que dans celui de la discipline et de la morale.

Le 7e et dernier volume est cité comme le meilleur de tous. Il est relatif à la *manutention* du matériel d'une armée, sous le rapport des subsistances. Tous les détails en sont éclairés par une excellente méthode, et par le soin de les rattacher, sans minuties et sans abus, à la science élevée des grandes opérations militaires. Il est surtout une partie de ce volume que l'on consultera avec fruit : c'est celle relative au mouvement des approvisionnements, sujet entièrement neuf, et sur lequel, cependant, l'auteur a laissé peu de

chose à ajouter. M. Odier ne nous paraît pas avoir rencontré aussi juste dans ses moyens d'entretenir l'esprit militaire. Le plus efficace, suivant lui, serait de séparer les soldats des autres citoyens, en les tenant presque toujours campés. Mais, outre les mille et un inconvénients qui résulteraient de cet usage pour la santé, les mœurs, le caractère du soldat, que deviendrait la liberté pour la nation?

Dans un ouvrage aussi considérable, et sur une matière aussi ardue, il eût été difficile de ne pas prêter à quelques reproches; mais, tout en contestant certaines opinions de M. Odier, et en regrettant que parfois son érudition et sa facilité l'aient attiré hors du cadre, on ne pourra que donner des éloges à son talent, à sa constance et à l'utile fruit de ses efforts.

VAUCHELLE (sous-intendant militaire, professeur à l'école d'état-major). *Cours élémentaire d'administration militaire.* 2 vol. in-8°, 1829. Ce Cours, pour être moins étendu que le précédent, n'en remplit pas moins son objet, et paraît même mériter la préférence pour la pratique de l'administration. Ce qui donne lieu de le penser, c'est que l'auteur s'est moins attaché à présenter des théories souvent contestables qu'à expliquer la législation existante. L'ouvrage n'est donc pas, comme on pourrait le croire, un abrégé de celui de son prédécesseur, mais on peut y trouver quelque analogie avec celui de Quillet, dont nous avons dit un mot précédemment (1). Quelle différence, toutefois, pour la méthode, entre le livre de ce dernier et le Cours de l'école d'état-major! Quillet accumule souvent pêle-mêle des objets qui n'ont aucune relation directe : chez lui, la solde figure à côté de l'organisation; la comptabilité avec les traitements extraordinaires, etc. On ne trouve rien de semblable dans le cours de M. Vauchelle, dont l'esprit, plus solide que brillant, cherche à assujettir à des règles précises ce qui est encore à l'arbitraire. S'il n'établit pas de théorie, ce n'est pas faute d'idées arrêtées sur les divers services, mais il pense qu'un cours élémentaire doit être dégagé de toute doctrine systématique et controversible.

Son ouvrage, où l'on trouve autant de clarté que de méthode, est divisé en six livres, qui traitent : 1° *de l'organisation de l'armée;* 2° *du recrutement et de l'avancement;* 3° *de l'état civil des militaires;* 4° *de l'administration générale;* 5° *de l'administration particulière des services;* 6° *des pensions militaires.* On voit qu'il commence et finit comme la carrière militaire. M. Vauchelle, sans doute pour ne pas dépasser les limites de l'administration proprement dite, ne traite point de la justice militaire.

Si nous avions à comparer les ouvrages de MM. Odier et Vauchelle, nous dirions que le premier est propre à former des administrateurs, et le second des comptables.

YMBERT. *Eloquence militaire, ou l'art d'émouvoir le soldat, d'après les plus illustres exemples tirés des armées des différents peuples, et principalement d'après les proclamations, harangues, discours et paroles mémorables des généraux et officiers français.* 2 vol. in-8°, 1818.

Cet ouvrage, auquel des militaires et des hommes de lettres ont fourni leur tribut, est le seul de ce genre que nous connaissions. M. Ymbert, l'auteur avoué par les catalogues des librairies, a fait preuve de jugement et de goût dans l'arrangement des matières et dans la manière de les présenter. Sa diction est rapide, sa critique judicieuse, éclairée, et son style convenablement orné. Dans une introduction écrite de verve et pourtant exempte d'emphase, il retrace à grands traits, l'origine, la marche et l'influence de l'*éloquence militaire* ou de l'*art d'émouvoir le soldat;* il lui assigne trois époques dis-

(1) Art. *Berriat.*

tinctes ; la première est celle des beaux jours de la Grèce et de Rome, jusqu'à l'invasion des Barbares ; la seconde, celle qui de ce dernier point s'étend jusqu'au règne de Louis XIV; la troisième, celle qui a commencé avec la révolution. Cette époque lui paraît incontestablement la plus féconde et la plus remarquable. Nous partageons cette opinion, et ce qui la motive pour nous, c'est que cette éloquence contemporaine, quelquefois sans apprêt et quelquefois sublime dans ses pensées et dans ses ornements, éclata toujours à propos et en puisant ses moyens dans les circonstances mêmes ; c'est encore qu'elle découla comme de source de la bouche même des guerriers, et non de la plume de leurs historiens ; c'est enfin qu'elle invoqua ou de grands souvenirs ou de grandes affections, et qu'elle s'adressa plus au cœur qu'à l'esprit.

L'auteur s'étonne qu'un genre d'éloquence aussi recommandable n'ait point trouvé de Quintilien. Mais comment prétendre enseigner ce que l'inspiration seule peut suggérer? Le mot si connu, *nascuntur poetæ, fiunt oratores*, nous paraît ici en défaut, et il nous semble qu'il y aurait plus de vérité à appliquer aux orateurs militaires le premier que le second de ces deux verbes latins. Nous ne contesterons pas que l'éloquence militaire ne comporte quelques préceptes, mais, s'il est un moyen efficace d'y façonner les esprits, c'est assurément dans les exemples qu'il faut le chercher ; et c'est aussi ce qu'a fait notre auteur. Si l'éloquence militaire était une science des écoles, elle réserverait exclusivement ses faveurs à ceux qui en sont sortis ; mais il n'en est point ainsi; car, comme le remarque M. Ymbert, « elle a souvent gardé « pour le soldat et le sous-officier ses plus heureuses inspirations, et pen- « dant vingt-cinq ans, cette souveraine des champs de bataille a régné sans « priviléges. »

Voici du reste dans quels termes il explique l'oubli où elle est demeurée dans le monde littéraire :

« Reléguée dans les camps, dit-il, *elle* n'a point trouvé de panégyristes : « satisfaite d'éclater sous la tente et sur les champs de bataille, elle a craint « de se produire dans les cercles et dans les réunions littéraires, et nos mo- « dernes rhéteurs n'ont point été tentés d'aller la chercher aux frontières : « les braves, uniques dépositaires de ses secrets, ne les ont point révélés dans « des cours publics, et peu jaloux des vanités académiques qui mettent les « paroles au-dessus des actions, ils ont plus estimé ce qu'ils ont fait que ce « qu'ils ont dit. »

On ne peut qu'être du sentiment de l'auteur quand il place la bravoure en tête des qualités de l'orateur militaire. Il n'est pas de plus puissant moyen de conviction que l'exemple, lorsqu'il s'agit de dangers à courir, de privations à supporter. Eloquent ou non, un général, un officier sera toujours compris s'il est connu pour sa valeur ; dans le cas contraire, il s'adresserait vainement à ses soldats et s'exposerait même à leurs risées. Démosthènes, après sa fuite à Chéronée, eût été le plus mauvais orateur militaire de la Grèce.

Les moyens de l'éloquence militaire varient suivant les temps et les circonstances. Le fanatisme n'opérerait plus aujourd'hui ce qu'il opéra jadis. Et n'avons-nous pas vu, dans un court espace de temps, l'honneur et l'appas des dignités remplacer successivement l'amour de la patrie? On parvient encore à frapper les imaginations des soldats par la grandeur des pensées, par la hardiesse des expressions, par la puissance des souvenirs. Ces moyens étaient familiers à Napoléon. *Songez*, dit-il à ses soldats, *songez que du haut de ces pyramides, quarante siècles vous contemplent!* Et plus tard : *Souvenez-vous que vous êtes les soldats d'Austerlitz!* Et plus tard encore : *Ne sommes-nous pas les soldats d'Iéna, d'Eylau, de Friedland?*

L'éloquence militaire paraît devoir désormais se baser parmi nous sur

l'amour de la patrie et sur le besoin d'une liberté modérée. Fille des sentiments généreux, sa destinée sera prospère, parce qu'elle s'adressera aux enfants même de la patrie et non à des soldats mercenaires. Une remarque, en effet, que fournit l'histoire et que ne manque pas de consigner l'auteur, c'est que l'éloquence militaire n'éclate avec succès qu'au milieu des armées nationales. Elle en constate même l'existence, car elle demeure toujours sans voix au milieu des autres armées. Il est d'ailleurs nécessaire aux effets de cette éloquence que le prince commande en personne, et que toujours le mérite et la valeur soient les seules routes aux honneurs et aux grades.

L'auteur, que nous ne pouvons citer aussi longuement que nous le voudrions, réussit merveilleusement, comme on va le voir, à déduire de l'observation le thème de ses conseils. Ce passage paraît être adressé principalement aux jeunes officiers. «Si vous voulez, dit-il, que votre éloquence trouve le chemin des « cœurs, apprenez à bien connaître le soldat. Ne donnez point à ses jeux, moins « d'attention qu'à ses exercices. L'état militaire a, comme tous les autres, sa « fatuité et son pédantisme : il est des généraux et des officiers supérieurs « qui craindraient de compromettre leurs épaulettes, s'ils se surprenaient « à sourire aux saillies du soldat; ils croient ajouter à leur autorité par un « maintien constamment sévère, une gravité contrainte et un ton durement « impératif : un officier qui prend ce mauvais côté, pourra réussir à se faire « craindre, mais il ne se fera point aimer ; et à la guerre, ses ordres et ses « discours demeureront sans force. Si vous voulez que vos paroles trouvent « sans cesse le soldat obéissant, confiant et dévoué, étudiez ses mœurs, ses « goûts et ses affections. Loin de vous effaroucher de son propos militaire, « animez-en quelquefois vos propres discours; ne craignez pas de le sur- « prendre au milieu de ses occupations habituelles; bravez sans façon et l'é- « curie et la gamelle, et sachez, au besoin, répéter le refrain franc et dé- « cousu de la chanson guerrière. Traitez enfin vos soldats en égaux, et ils « vous traiteront en supérieur. Nous voulons qu'un colonel n'hésite point « sur le nom d'un de ses caporaux, et qu'un capitaine sache le nom de tous « ses soldats. Dès que vous commanderez, chacun sera attentif; tous riva- « liseront d'obéissance et d'empressement, et vous les trouverez tels à la « guerre que vous les aurez formés pendant la paix.

« Notre orateur se gardera donc bien d'imiter ces officiers à brevet, dé- « serteurs de la caserne et du quartier, qui vont faire dans les salons et dans « les boudoirs, leur éducation militaire; qui mettent leur gloire à enfoncer « les parquets, à déclarer la guerre aux belles, et à se couvrir de la poussière « du bois de Boulogne. Ce n'est point ainsi qu'on apprend à se faire enten- « dre du soldat. Le prochain bivouac et le premier coup de canon ont bien- « tôt cassé de semblables officiers. Notre orateur, au contraire, prêt à don- « ner l'exemple de la patience dans les fatigues, de la constance dans les « privations, saura acquérir le droit d'imposer silence aux murmures, et « d'étouffer les menaces.... »

Le livre de l'*Eloquence militaire*, dont nous regrettons de ne pouvoir copier la table, se compose de deux parties distinctes : l'une dogmatique et l'autre historique; à celle-là, est affecté le premier volume; à celle-ci, le second. Les exemples sont du meilleur choix, et tirés en grande partie des dernières guerres.

§ II.

ARTILLERIE ET GÉNIE.

Des corps qui soutiennent avec tant d'éclat, en France surtout depuis la création de l'École Polytechnique, le surnom caractéristique de *Savants*, que leur ont décernée sans hésitation les autres armes; des corps où chaque officier, formé par de longues études, est appelé à manier sans cesse le compas et la plume; ces corps pourraient présenter au besoin un grand nombre d'écrivains; et pourtant il est rarement sorti de ces foyers de lumière des ouvrages qui présentassent, sous la forme ordinaire d'un traité, un corps de doctrine complet et satisfaisant. Avant la révolution, tout, dans ces armes, devait rester en manuscrit et sous le sceau du mystère: ainsi le voulait le gouvernement, dans la crainte de répandre au dehors des procédés qu'on aurait pu retourner contre lui. Les jeunes officiers étaient initiés à la science, d'abord par les cahiers des professeurs, et ensuite par les traditions et une pratique continuelle (1). Le nivellement des connaissances humaines sur tous les points de la civilisation, a fait renoncer à cet excès de prudence: on n'a plus interdit aux officiers d'écrire et de publier; mais encore les comités ont-ils conservé le droit de censure sur leurs productions. Ces comités exigent que l'on écrive de préférence sur les questions qu'eux-mêmes ont choisies et préparées, soit dans l'intérêt de la science, soit pour satisfaire aux exigences du service.

Mais de grands ouvrages sur l'artillerie et la fortification sont-ils, parmi nous, d'une absolue nécessité? Une fois sortis des écoles, les officiers de ces armes n'en ont plus besoin; ils seraient d'ailleurs inutiles à ceux de l'infanterie et de la cavalerie, auxquels il suffit de donner des notions de ces sciences. Ceci explique jusqu'à un certain point la direction imprimée à la littérature de nos armes spéciales, qui consiste moins dans des *Traités* proprement dits, que dans des *Manuels* ou *Aides-Mémoires* propres à fournir des chiffres ou à rappeler des données. La publication récente d'un *Aide-Mémoire Portatif à l'usage des officiers du génie*, par le capitaine Laisné, vient à l'appui de cette remarque (2).

Les étrangers, généralement au-dessous de nous pour la manière de former des officiers d'artillerie et du génie, ont plus besoin de leur remettre la doctrine sous les yeux dans le cours de la carrière; aussi existe-t-il chez eux, en Allemagne surtout, bien plus que parmi nous, des traités sur ces branches spéciales de la guerre. A moins de progrès extraordinaires d'une science, les livres ne s'en multiplient qu'en raison du besoin qu'on éprouve d'y recourir. Un autre motif de la multiplicité non-seulement des livres militaires, mais encore des écrits de tous genres en langue allemande, c'est que chacun des nombreux États où cette langue est parlée, a naturellement ses écrivains et ses intérêts littéraires particuliers. Pour les officiers français de l'artillerie et du génie, l'*Aide-Mémoire* de Gassendi, aujourd'hui l'*Aide-Mémoire* de 1836 (3), les traités de Vauban et de Cormontaingne (4), composent une bibliothèque presque complète. Ces considérations ne nous empêcheront pas de citer plusieurs autres ouvrages nationaux et étrangers, mais elles nous autorisent du moins à restreindre nos explorations dans cette partie du domaine de la littérature militaire. Les écrits destinés à présenter des systèmes particuliers, tels que ceux de Montalembert et de Carnot pour la fortification; du général

(1) *Voyez* plus loin l'article *Duvignau*.
(2) *Voyez* dans le catalogue du libraire Anselin, le prospectus et la table de cet utile ouvrage.
(3) *Voyez* plus loin.
(4) Il en a été parlé précédemment.

Alix pour l'artillerie, s'éloignent trop des éléments pour trouver place dans notre revue.

ALLENT (lieutenant-colonel du génie (1), *Histoire du corps du génie, des siéges et des travaux qu'il a dirigés, etc.*, 1re *partie*, depuis l'origine de la fortification moderne, jusqu'à la fin du règne de Louis XIV. 1805, 1 vol. in-8°.

Dans cet ouvrage, dont nous n'avons malheureusement que la première partie, les cinq premiers chapitres offrent le tableau des changements opérés par la découverte de la poudre; l'histoire des premiers ingénieurs, et les perfectionnements introduits successivement dans l'attaque, la défense, la construction et l'administration des forteresses, depuis François Ier jusqu'à la mort du cardinal Mazarin.

Ici commence, avec la majorité de Louis XIV, la grande époque du progrès de la défense et surtout de l'attaque; c'est alors que, sous les auspices de Vauban, le corps des ingénieurs s'accroît, s'organise et prend son rang dans l'armée; c'est alors que son art et son service deviennent des branches plus importantes de l'art militaire et de l'administration publique; c'est alors enfin que l'histoire de ce corps se rattache à celle des périodes de guerre et de paix qui se succèdent si rapidement en Europe.

Dans les périodes de paix, M. Allent rappelle les places fortes, les ports, les canaux que les ingénieurs militaires ont construits ou projetés; les modifications remarquables qu'ont reçues leur organisation, l'art qu'ils professent, le service dont ils sont chargés; il fait connaître les changements que les traités de paix, les travaux militaires, et les places perdues, conquises, bâties ou abandonnées, ont produits dans les limites et dans le système de défense des frontières.

Abordant ensuite les périodes de guerre, il montre l'influence des travaux et des services de son arme, sur les événements généraux et particuliers. Fidèle au cadre qu'il s'est donné, il retrace, dans leurs moindres circonstances, les siéges les plus fameux; indique les progrès de l'art, les fautes, les malheurs, les jeux de la fortune, en un mot tout ce qui peut donner au récit quelque intérêt et quelque utilité. Il reproduit en même temps les services des ingénieurs, les inventions, les traits de courage et de dévouement qui les distinguent. Les autres armes ont aussi leur part dans les éloquentes pages de M. Allent. Il n'oublie pas de montrer quelle influence ont eue, dans l'attaque et surtout dans la défense des places, le caractère, l'industrie, le talent et les belles dispositions des généraux.

L'auteur, en historien consciencieux, s'est imposé la tâche de tout dire; mais on voit qu'il se complaît davantage à faire ressortir les belles actions, qu'à déverser le blâme sur les fautes.

Des notes, au bas des pages, indiquent les sources où il a puisé. Plusieurs *remarques*, placées à la fin du volume, développent des points d'histoire intéressants, mais qui, dans le texte, eussent formé de trop longues digressions. Un morceau d'un genre particulier termine heureusement cette partie; c'est la vie du maréchal de Vauban, de cet homme qui, comme Turenne, faisait honneur à l'humanité.

BOUSMARD (major du génie prussien) (2), *Essai général de for-*

(1) Depuis cette époque, M. Allent a quitté le corps du génie pour prendre un rang distingué parmi nos hommes d'état.

(2) M. de Bousmard s'était fait une réputation parmi les ingénieurs militaires français, quand, en 1792, la crise révolutionnaire le décida à s'expatrier. Accueilli en Prusse, il y obtint bientôt le grade de major. Une belle

tification, d'attaque et de défense des places, dans lequel ces divers principes sont expliqués et mises l'une par l'autre à la portée de tout le monde; ouvrage utile aux militaires de toutes les classes, Berlin, 1799; 4 vol. in-4°, avec atlas, Paris, 1805, 4 vol. in-8°.

Les ouvrages de Vauban et de Cormontaingne supposent la connaissance de la fortification, dont ils ne donnent aucunes notions élémentaires. Ces grands ingénieurs, comme l'a dit un écrivain, n'offrent à leurs lecteurs qu'un recueil, très précieux, il est vrai, de *procédés certains* et de *recettes éprouvées* pour effectuer les diverses opérations de l'attaque et de la défense des places. Cette remarque, qu'ont pu faire tous les hommes du métier, paraît avoir été un des motifs qui ont décidé Bousmard à publier son *Essai*: mais il eut aussi pour but d'introduire dans la science, autant que le permettait alors l'état de celle-ci, les nouveaux procédés graphiques dus au génie de Monge, et particulièrement dans la théorie du défilement, dont les écrits antérieurs font à peine mention. Ainsi passèrent à l'étranger, par l'effet de l'émigration, une partie des secrets de l'école de Mézières.

L'ouvrage de M. de Bousmard étant toujours un des meilleurs et des plus complets à indiquer, nous en donnerons ici le plan et la division: *Discours préliminaire, — Des progrès et de l'état actuel de la fortification moderne, — Causes qui rendent la défense inférieure à l'attaque, — Remèdes à opposer à ce mal.* Ici commencent les huit livres dont se composent l'ouvrage et son supplément: *De la fortification, suivant les différents systèmes en usage, — De l'attaque et de la défense des places construites suivant ces systèmes, — Des différents moyens d'ajouter à la force des places, — De la fortification d'une place par rapport au terrain où elle est assise, — De la conduite à tenir dans une place assiégée, — De la défense des états par la fortification, — De quelques idées de fortification, d'attaque et de défense, qui n'ont pu trouver place dans les livres précédents, — Des tentatives à faire pour perfectionner l'art de fortifier les places, — Quelques idées sur le relief et le commandement des ouvrages.* — Le tout terminé par une table et des légendes pour l'explication des planches.

L'auteur, dans ces derniers livres, produit diverses propositions que ses anciens camarades ont jugées susceptibles de discussion; mais encore a-t-il eu soin d'en dégager le corps de son texte pour les placer dans un supplément que les libraires n'obligent point à acquérir avec l'ouvrage. Il vient de paraître une nouvelle édition des œuvres de cet auteur, avec des annotations de M. Augoyat, lieutenant-colonel du génie, auquel la science est déjà redevable d'une foule de travaux de plus d'un genre.

COTTY (maréchal de camp d'artillerie). *Dictionnaire de l'artillerie.* 2 vol. in-4°, supplément compris. Paris, 1822 et 1832.

M. de Pommereul, maréchal de camp et artilleur d'une grande réputation, avait entrepris, en 1784, de traiter l'artillerie pour *l'Encyclopédie méthodique;* mais les événements obligèrent cet officier à abandonner son important travail. M. Cotty, en donnant à son dictionnaire le texte et le format de cette encyclopédie, a complété sous ce rapport, le plus grand monument que les hommes aient élevé aux sciences. Là, en effet, se trouvent insérés, avec les explications convenables, non-seulement la nomenclature et les procédés de cette branche immense de la guerre; mais encore les termes des sciences, des arts et des métiers qui s'y rattachent. Comme dans le mouvement toujours croissant des sciences et des arts vers leur perfectionnement,

partie des tranchées françaises termina sa carrière dans les palissades de Dantzig, en 1807.

l'artillerie n'est point restée en arrière, l'auteur, pour tenir compte des nouveaux procédés, a cru devoir donner un supplément à son dictionnaire. Ce second volume, non moins considérable que le premier, a paru en 1832. M. Cotty passant rapidement sur les articles susceptibles d'amélioration ou de changement, tels que la fonte des bouches à feu en bronze, la fabrication des poudres, les armes à percussion, s'appesantit davantage sur le nouveau système d'artillerie, sur la fabrication des lames de sabres en acier fondu malléable, sur celle des cuirasses en étoffe, sur l'essai des armes à vapeur; sur la dessiccation des bois de fusil par la vapeur, sans en altérer la qualité; sur le salpêtre exotique, sur l'usage de la presse hydraulique dans la fabrication de la poudre à canon, etc., etc. Il consigne aussi, ce qu'il n'avait pas fait d'abord, les définitions essentielles des termes de la fortification et des mines; et comme le nouveau système d'artillerie impose plus que jamais aux officiers de l'arme, l'obligation de s'occuper d'équitation et d'hippiatrique, il étend ses explorations jusque dans le domaine de ces deux arts. Il reproduit enfin, dans ce supplément, diverses opinions de Napoléon sur le service et le matériel de l'artillerie, les règlements concernant les écoles régimentaires, et ceux relatifs aux manœuvres des nouvelles batteries de campagne, aux forges, aux manufactures d'armes, aux fonderies, aux arsenaux, etc. L'ouvrage, comme on voit, ne laisse rien à désirer, si ce n'est peut-être une table alphabétique des termes, analogue à celle du dictionnaire de l'art militaire de l'Encyclopédie méthodique.

Dès l'année 1806, M. Cotty avait publié une brochure sur la *fabrication des armes portatives de guerre*.

DECKER (colonel d'artillerie prussienne). *Traité élémentaire d'artillerie, à l'usage des militaires de toutes armes, traduit de l'allemand, avec des notes et des additions relatives à l'artillerie française*, par Ravichio de Peretsdorf, et par Nancy. 1 vol. in-8°, 1825.

Il est peu d'écrivains aussi féconds que M. Decker : son nom apparaît à chaque instant dans les journaux militaires allemands, dont il rédige un des principaux (*Militair-Litteratur-Zeitung*), de concert avec MM. Maliszweski et Blesson.

Le traité que nous venons d'indiquer se trouve suffisamment recommandé par le suffrage et les notes des traducteurs. Il ne faut point y chercher de vues nouvelles; mais pour quiconque ne veut pas faire une étude spéciale de l'artillerie, il n'est pas de meilleur guide à suivre; les détails y sont d'ailleurs assez nombreux pour qu'on puisse se dispenser de recourir à tout autre ouvrage. Toutefois, on eût préféré que l'auteur eût supprimé certains détails insignifiants et minutieux pour faire place aux *armes portatives et aux ponts*, qu'il passe en quelque sorte sous silence. Puis, comment admettre, avec lui, que le tir de plein fouet doive être préféré dans tous les cas au tir à ricochet. Gassendi, qu'il cite et qu'il copie à chaque instant, n'a garde de professer cette opinion, en ce qui regarde l'attaque des places. L'auteur, dans cette occasion, s'est probablement laissé égarer par la facilité avec laquelle les alliés s'emparèrent de quelques-unes de nos places dans la circonstance exceptionnelle où se trouvait la France en 1815.

On a encore entre autres ouvrages du même écrivain : 1° *Traité de l'art de combattre de l'artillerie à cheval réunie à la cavalerie, traduit de l'allemand, avec des notes* relatives à l'armée française, par Ravichio de Peretsdorf, maréchal de camp honoraire d'artillerie. 1 vol. in-8°. Paris, 1831.

Cet ouvrage parut à Berlin en 1819; l'accueil favorable qu'il y reçut a déterminé le général Ravichio à le faire passer dans notre langue, mais sans toutefois s'astreindre à une traduction littérale. Malgré les notes introduites

dans l'édition française, ce traité n'a obtenu qu'un médiocre succès parmi nous.

2° *Die Taktik der drey Waffen : Infanterie, Kavallerie und Artillerie*, etc. (La tactique des trois armes : l'infanterie, la cavalerie et l'artillerie, isolées et combinées dans l'esprit de la stratégie moderne.) 2 vol. in-8°. Berlin, 1828.

Cet ouvrage, qui est dédié au roi de Prusse, comprend une première partie historique : Il n'en existe pas de traduction en français, sans doute à cause de la divergence des jugements qu'en ont portés les critiques allemands.

3° *Ansichten über die kriegsführung im Geiste der Zeit.* Vues sur la manière de faire la guerre dans l'esprit du temps. in-8°, 1817. Cet ouvrage a eu deux éditions. Dans la première, l'auteur se montra partisan aveugle des doctrines de M. le général Rogniat; dans la seconde, publiée en 1822, et par conséquent après que ces doctrines eurent été victorieusement combattues par le général Marbot, M. Decker réforma une partie des idées qu'il avait d'abord professées avec tant d'engouement.

4° *Geschichte des Geschützwesens und der Artillerie in Europa.* Histoire de l'artillerie en Europe. Petit in-8°, 1822. Ce n'est qu'un aperçu des révolutions de cette arme, principalement en Prusse. L'ouvrage n'a point été traduit et méritait peu de l'être.

5° *Der Kleine Krieg im Geiste neueren Kriegsführung.* La petite guerre dans l'esprit de la nouvelle manière de faire la guerre. In-12, 1822. Quoique systématique, cet ouvrage contient quelques principes utiles. Le général Ravichio s'est chargé de le faire passer dans notre langue.

6° *Rassemblement, campement et grandes manœuvres des troupes russes et prussiennes, réunies à Kalish pendant l'été de 1835.* In-8°. Cet opuscule a été traduit en français par le capitaine d'artillerie Haillot.

7° *Der Preussiche Taschen Artillerist* (Livre de poche pour l'artilleur prussien). In-32, Berlin, 1828. Ce manuel, dont tous les journaux ont rendu le meilleur compte, est le douzième ouvrage classique de l'infatigable colonel. Fort utile dans l'armée prussienne, cet opuscule l'était moins dans l'armée française, et n'a point été traduit.

Tant d'ouvrages, et nous ne les citons pas tous, suffiraient pour fonder plusieurs réputations, s'ils étaient à l'abri de la critique, mais on ne voit pas qu'il en soit ainsi de ceux de M. Decker. Avec un talent distingué, cet auteur écrit trop et sur trop de choses pour pouvoir donner à ses productions le caractère de la durée.

DOUGLAS (le major anglais sir HOWARD). *Essai sur les principes et la construction des ponts militaires, et sur les passages de rivières en campagne.* Trad. de l'anglais, par J. P. Vaillant, capitaine (aujourd'hui maréchal de camp du génie). 1 vol. in-8°, avec planch. 1824.

Le traducteur a enrichi l'ouvrage d'un grand nombre de notes explicatives: les unes développent ou redressent des points de théorie; les autres se rapportent aux passages de rivières effectués par les armées françaises dans le cours des dernières guerres.

Jusqu'alors, on s'était plutôt occupé de rédiger des *manuels* de l'art du pontonnier; que des *traités* relatifs à la théorie de cet art. L'*essai* du général Douglas est à la fois un ouvrage des deux genres. Les principes y précèdent les applications; et ces principes, l'auteur avait pour les déduire l'autorité de l'expérience, et le secours puissant des sciences mathématiques et physiques.

Il est un second ouvrage du général Douglas qui, bien qu'adressé aux officiers de la marine, peut être consulté avec fruit par ceux des armes spéciales de l'armée de terre, c'est son *Traité d'artillerie navale*, traduit

par A. F. E. Charpentier, capitaine de l'artillerie de la marine. 1 vol. in-8°, 1826.

DUVIGNAU (maréchal de camp du génie). *Exercice complet sur le Tracé, le Relief, la Construction, l'Attaque et la défense des Fortifications*, publié avec des notes par P. A. H. 1 vol. in-8°, avec atlas, 1830.

Duvignau, par ses services comme ingénieur, comme commandant et professeur de l'ancienne école de Mézières, a pris un rang distingué dans les fastes du corps du génie. L'ouvrage dont il s'agit est le texte même des mystérieux cahiers de cette école, imprimé sur un manuscrit offert au ministre Choiseul, et signé par Duvignau. L'éditeur, en homme qui a suivi les progrès de la fortification ou plutôt des procédés graphiques qui s'y rattachent, a enrichi de notes et d'additions ce travail déjà suranné, mais qui cependant est livré à l'impression pour la première fois.

Le volume contient deux parties distinctes : la première, relative à un projet de place forte assise sur un terrain accidenté, traversé par une rivière, traite du tracé, du relief, du défilement, des manœuvres d'eau, des détails d'exécution, et enfin du prix des matériaux et de la main-d'œuvre. Les devis, bien que fort différents de ceux de nos jours, quant aux chiffres, peuvent néanmoins servir encore de modèles. Le défilement est traité par la méthode simple mais fatigante des proportionnelles ; l'éditeur, pour la solution de ce problème, conseille avec raison de recourir aux nouveaux procédés graphiques.

La seconde partie est une description complète des travaux d'attaque et de défense, où l'on trouve des renseignements étendus sur les redoutes qui appuient les parallèles, sur les traverses, les épis noyés, l'attaque de vive force du chemin couvert, etc. On remarque, parmi les notes de l'éditeur, une solution de la question du défilement des tranchées, qui n'avait pas été abordée dans le texte de Mézières ; des détails sur la construction du pont en fascines pour le passage des fossés pleins d'eau, et l'indication de divers moyens d'attaque et de défense introduits dans le cours des dernières guerres.

Un ouvrage de cette importance n'a pas besoin d'éloge, mais encore devons-nous ajouter que les planches en sont d'une exécution parfaite ; qu'il est débarrassé de tout appareil scientifique, et qu'enfin il a servi de base aux traités de fortification les plus classiques et les plus renommés.

GASSENDI (lieutenant général). *Aide-mémoire à l'usage des officiers d'artillerie*. 5e édition, 2 vol. in-8°. Paris, 1819.

Pour les ouvrages de la nature de celui-ci, la fréquence des éditions est une garantie certaine, sinon d'une perfection qui ne saurait exister, mais du moins d'une utilité incontestable. Le général Gassendi, dans un court avant-propos rempli de modestie, commence par se défendre d'être auteur. Il n'a ni l'ambition, ni le désir de passer pour tel : *Son seul but est d'être utile ; ce sont les lumières d'autrui, et non ses opinions qu'il cherche à répandre*. Il rend à cette occasion un ample témoignage de reconnaissance à plusieurs officiers de l'arme, dont il cite les noms.

L'auteur, qui d'abord n'avait eu pour but que de remplir les conditions exprimées par le titre de son ouvrage, s'est éloigné de son plan dans les éditions qui ont suivi les premières. Frappé de l'absence de livres élémentaires, à une époque où les événements, obligeant d'abréger ou de suspendre l'instruction, les rendaient plus nécessaires, il crut devoir entreprendre de fermer ce vide, tantôt en traitant dogmatiquement certaines parties, tantôt en donnant en entier des règlements dont il n'était tenu qu'à fournir la substance. Entre autres articles présentés de main de maître, le précis sur les batteries et le résumé sur les reconnaissances militaires, sont des mor-



ceux que l'on consultera longtemps encore avec fruit. Tout le monde, dans l'artillerie et le génie, en France et à l'étranger, a rendu justice au travail du général Gassendi, sans pourtant le trouver d'un usage commode : on eût désiré une autre distribution, et peut-être aussi dans certaines parties moins de digressions et de détails.

Nous sommes naturellement amenés à parler de deux autres ouvrages du même genre, publiés plus récemment et sans noms d'auteurs, savoir :

1° *Aide-Mémoire portatif à l'usage des officiers d'artillerie.* 1 vol. in-12, Strasbourg, 1831.

La création du nouveau matériel de l'artillerie nécessitait un manuel autre que l'ouvrage de Gassendi. Ce manuel, les officiers de l'arme de la garnison de Strasbourg se réunirent pour le composer, au moment où la paix de l'Europe semblait devoir être encore une fois troublée. Leur travail, dès qu'il parut, obtint, pour l'ordre, le choix et l'arrangement des matières, l'assentiment unanime de tous leurs camarades ; il résumait en effet, sous un mince format, toutes les parties essentielles de l'arme, savoir : l'artillerie de campagne ; celle de montagne ; les ponts militaires ; la fortification passagère ; l'artillerie de siége ; l'artillerie de place ; l'artillerie de côte ; les spécialités. Le tout accompagné de tableaux et de planches pour suppléer à la concision du texte et en faciliter l'intelligence.

2° *Aide-Mémoire à l'usage des officiers d'artillerie.* 1 vol. in-8°, 1836.

A l'approbation du comité, inscrite sur la première page, cet ouvrage a réuni celle de toute l'arme. L'*Aide-Mémoire* de Strasbourg, et cela se conçoit d'une rédaction précipitée, aurait laissé plus de perfection à désirer. C'est dans cette pensée et dans des conditions plus favorables que ce nouveau travail a été entrepris. Le but est resté le même : on n'a point eu l'intention de faire un traité, mais uniquement de réunir, sous le plus petit volume possible et sous la forme la plus commode, les notions qui échappent à la mémoire, et néanmoins indispensables aux opérations si diverses dont peut être chargé un officier d'artillerie. Mais les rédacteurs, s'attachant de préférence à la partie active du service, n'ont rien inséré dans leur *Aide-Mémoire* sur les travaux qui ne peuvent s'exécuter que dans les grands établissements du matériel ; parce qu'ils ont pensé que l'officier qui se trouverait appelé à diriger ces travaux, serait nécessairement en possession de tous les documents convenables. Des motifs, qu'il est inutile d'indiquer, les ont également détournés de traiter du personnel, de l'administration, de la comptabilité, et même des manœuvres de pièce et de batterie, nécessairement familières à tous les officiers.

De même que dans les *Aides-Mémoires* antérieurs, on a donné, dans celui-ci, quelques indications sur des travaux qui, bien que appartenant aux corps du génie et de l'état-major, sont en rapport immédiat avec le service de l'artillerie. On a aussi rassemblé, sous le titre de *Renseignements Divers*, des tables relatives aux mesures françaises et étrangères, ainsi qu'à l'artillerie des différentes puissances ; des résultats d'expérience, des données de physique et de mécanique, des formules mathématiques ; et, enfin, les principes de balistique les plus généralement admis. On a pensé que ces renseignements trouveraient une place naturelle dans l'*Aide-Mémoire* d'un corps que sa destination appelle sans cesse à joindre la théorie à la pratique. Cet ouvrage est donc le guide officiel que devront consulter désormais les officiers d'artillerie, et tous ceux que leurs explorations amèneront dans le domaine immense de cette arme.

GREVENITZ (major prussien). *Organisation und Taktik der Artillerie*, Organisation et Tactique de l'Artillerie. 2 vol. in-8°, Berlin, 1823.

La Prusse, depuis le règne de Frédéric II, a toujours compté des offi-

ciers d'artillerie de mérite. Avant le colonel Decker, et postérieurement à Tempelhof et à Hoyer, le général Scharnhorst (1) et le major de Grevenitz, ont publié des écrits remarquables. Des deux volumes que nous venons d'indiquer, le premier est consacré à l'*Histoire tactique de l'Artillerie*, que l'auteur partage en cinq époques, savoir: première de 1320 à 1494, c'est-à-dire depuis les premiers essais de l'artillerie jusqu'à l'expédition de Charles VIII en Italie; deuxième, de 1494 à 1612 (Gustave-Adolphe); troisième, de 1612 à 1740 (Frédéric-le-Grand); quatrième de 1740 à 1792 (révolution française); cinquième et dernière, de 1792 à 1815 (Napoléon). Cette histoire est la plus complète peut-être qui existe. Le major de Grevenitz, après avoir suivi pas à pas, dans toutes les armées européennes, les améliorations introduites dans l'artillerie, termine par montrer le rôle et l'influence toujours croissante de cet agent puissant dans les guerres de la république et de l'empire. Le deuxième volume traite, en cinq chapitres, accompagnés de beaucoup de planches, de l'organisation et de la tactique de l'artillerie; de ses rapports et de sa combinaison avec les autres armes; de l'attaque et de la défense des retranchements, et enfin du service en campagne.

Le général Ravichio, en faisant passer cet ouvrage dans la langue française, ne s'est point attaché à suivre littéralement l'original; il en a retranché avec raison les principes de tactique élémentaire qui, en France, auraient eu peu d'intérêt. La traduction s'est ainsi trouvée réduite à 1 vol. in-8°. Paris, 1831.

MOUZÉ (chef de bataillon de mineurs). *Traité de Fortification souterraine, suivi de quatre Mémoires sur les Mines*. In-4° avec planches, 1804.

Toutes les branches de l'art de l'ingénieur militaire n'ont pas marché d'un pas égal, et ne sont point parvenues à la même hauteur. Depuis l'invention des parallèles et du tir à ricochet, l'attaque l'emporte de beaucoup sur la défense; et la fortification permanente a toujours été plus avancée que la fortification de campagne. Dans le siècle dernier, on s'est attaché avec raison à éloigner de plus en plus les attaques du corps de place. A cet effet, on a multiplié les ouvrages extérieurs, on a perfectionné la théorie des manœuvres d'eau, on a cherché enfin à étendre la défense souterraine.

A l'issue de la double campagne de 1800, le comité des fortifications, dans la pensée que la défense souterraine pouvait être améliorée, fit un appel à l'expérience et aux talents des officiers du corps, en annonçant que des prix seraient décernés aux meilleurs ouvrages sur les mines; il en parut trois: 1° celui de Mouzé, qui obtint le premier prix; 2° celui de Gillot, qui obtint le second; 3° celui de MM. Gumpertz et Lebrun, qui obtint une mention honorable. Nonobstant la décision du jury, le second de ces ouvrages a été jugé supérieur sous le rapport de l'exposition du plan, et de l'application des sciences mathématiques et physiques au sujet; le troisième, au contraire, a été préféré pour la pratique, surtout en Russie et en Allemagne (2).

(1) On trouve le titre de ses ouvrages dans le catalogue placé en forme d'appendice à la fin de notre revue littéraire. Scharnhorst paraît s'être occupé d'un grand nombre d'essais de différents genres. Dans son Mémoire sur la Fortification primitive, Carnot cite ce général prussien comme ayant vérifié par l'expérience les effets qu'il attribue aux projectiles tombant verticalement; effets dont l'exagération a été prouvée par le commandant Augoyat. (Mémoire sur l'effet des feux verticaux, etc.....; broch. in-4°, 1821.)

(2) Le baron de Hauser, major du génie autrichien, auteur de plusieurs écrits, entre autres d'un Traité sur les Mines, a beaucoup emprunté aux trois

Comme il nous parait effectivement de nature à être consulté avec utilité, nous donnerons ici son titre et ses divisions :

Traité Pratique et théorique des Mines. 1 vol. in-4°, avec planches, 1805.

1° *La main-d'œuvre* ; 2° *les Usages et les effets des Mines* ; 3° *le mineur à la guerre* : tels sont les titres des trois parties principales de l'ouvrage, lesquelles se subdivisent ensuite en sections. On trouve dans ce traité la description d'un niveau de feu, et celle d'un nouveau trépan ; des exemples et des vues utiles sur les démolitions ; un projet d'équipage de mineurs en campagne. Les notes, en grand nombre, ne sont pas sans importance, mais surtout la dernière ; elle est de M. d'Obenheim, et contient de nouvelles vues sur la charge des mines.

RAVICHIO DE PERETSDORF (maréchal de camp). *Traité de Pyrotechnie militaire*, contenant tous les artifices de guerre en usage en Autriche ; traduit de l'allemand sur un manuscrit inédit, avec des notes sur quelques ouvrages français, anglais, russes et prussiens. 1 vol. in-8°, avec planches, 1824.

Bien que les traités et les aides-mémoires d'artillerie renferment en général des notions suffisantes sur les artifices, nous avons cru devoir indiquer, sur la matière, un ouvrage spécial ; parmi le petit nombre de ceux qui existent, le traité mi-partie étranger et mi-partie national de l'infatigable et judicieux général Ravichio ne pouvait qu'obtenir la préférence ; mais on peut aussi consulter utilement le traité plus ancien de Bigot, brochure in-8°, 1809.

ROUVROY (colonel d'artillerie saxonne). *Vorlesungen über die Artillerie zum Gebrauch der Königl-Sächs militair, ische Academie*. etc. (Leçons sur l'artillerie, à l'usage de l'Académie militaire de Saxe, 2 vol. in-8° avec planches ; 3e édition, Dresde, 1830.

Le colonel Rouvroy, en homme laborieux et intelligent, a profité des conseils de la critique et de sa position de directeur de l'académie militaire de son pays, pour apporter à cette troisième édition de ses leçons, d'utiles et de nombreuses améliorations. Nous avons donné des éloges aux traités de MM. Decker et Grevenitz, l'ouvrage saxon est conçu sur une échelle beaucoup plus étendue ; il reproduit, en effet, toute la science de l'artillerie, et souvent avec plus de détails que ne semble le comporter un cours élémentaire. M. Rouvroy s'est étendu avec complaisance, et trop peut-être, sur certaines parties, notamment sur les applications de la chimie et de la mécanique à l'artillerie ; et ses explorations ne se bornent pas seulement à la Saxe et à l'Allemagne, mais encore à tous les grands États de l'Europe. Un tel travail a demandé beaucoup de temps, de recherches et de soins pour en rassembler les matériaux et les coordonner. L'auteur parait n'avoir rien épargné et l'on ne saurait donner trop d'éloges à la manière dont il les a mis en œuvre.

L'ouvrage, dont nous ne pouvons parler aussi explicitement qu'il le mérite, est divisé en cinq chapitres, dont chacun comporte un nombre variable de leçons. Le premier, en sept leçons, traite de la poudre : *Parties composantes et fabrication*, — *Proportions à préférer*, — *Examen de sa bonté intrinsèque*, — *Sa conservation*, — *Son inflammation*, — *Ses effets*. Le second,

ouvrages que nous venons à citer, mais particulièrement à celui de MM. Gumpertz et Lebrun.

M. de Hauser, pour lequel tous les militaires éclairés de l'Europe professaient une profonde estime, est mort asphyxié dans une galerie d'épreuve, victime de son zèle pour la science des mines. (*Voyez* le catalogue supplémentaire à la fin du volume.)

en six leçons, est consacré aux bouches à feu : *Echelle des calibres, — Notions sur les canons et leurs parties, — Procédés pour dessiner les bouches à feu avec facilité, — Conservation des canons de campagne et de siége, — Notions sur les obusiers et les mortiers.* Le troisième, en neuf leçons, traite des matières employées dans la fonte des bouches à feu : *Fonte des diverses espèces de fer, — Moulage, fonte et forage des bouches à feu, — Procédés employés pour percer les lumières et mettre les grains, — Examen et comparaison des bouches à feu en fer et en bronze, relativement à leur emploi et à leur durée, — Différentes espèces de projectiles, — Leur fabrication.* Le quatrième traite, en onze leçons, des affûts et voitures : *Principes théoriques et expériences sur les voitures en général, et en particulier sur les voitures qui marchent à la suite des armées. — Colliers des chevaux; bois, ferrures et garnitures qui entrent dans leur composition, — Construction des affûts à canons et à obusiers. — Affûts de mortiers. — Voitures pour transporter les grosses bouches à feu, — Notions sur les voitures à munitions et autres en usage dans l'artillerie, — Examen et réception des affûts et autres voitures, — Mouvement des fardeaux d'artillerie; chèvres — Notions sur les cordages en usage dans l'artillerie, — Attelage des voitures. — Harnachement des chevaux.* Le cinquième et dernier chapitre traite, en cinq leçons, des armes portatives : *Fusils ordinaires de guerre et autres, — Détails sur les fusils à canon rayé, — Fabrication des armes à feu, — Armes blanches.*

Nous ne connaissons pas de traduction de cet ouvrage, et nous le regrettons, car il trouve sa place naturelle à côté de ceux des plus célèbres écrivains de l'arme.

Ajoutons que le même écrivain a publié en 1829 : 1° Un *Dictionnaire Français-Allemand*, contenant les termes techniques usités dans l'artillerie et dans les sciences, les arts et les métiers y relatifs. 1 vol. petit in-8°, Dresde et Leipzig. — Le colonel, par cette production, a rendu un service signalé aux militaires des deux nations; mais il n'a rempli sa tâche qu'à demi; il faut qu'il donne maintenant la contre-partie de son dictionnaire, que nous sommes particulièrement intéressés à réclamer pour l'intelligence des auteurs allemands (1).

2° Un *Manuel pour la construction des batteries de siége*, dont la traduction en français nous a été annoncée.

SAVART (ancien professeur de l'école spéciale militaire). *Cours élémentaire de fortification à l'usage de MM. les élèves de l'école spéciale militaire*, 2e et 3e éditions dans lesquelles on a fait des changements et des additions. 1 vol. in-8° avec planches, 1825 et 1830. Ce cours, dont la rédaction se rattache à l'origine même de l'école, c'est-à-dire à l'époque où cet établissement était placé à Fontainebleau, a fait partie des livres classiques des élèves, jusqu'en 1826. On ne doit chercher les motifs de l'exclusion d'un ouvrage justement apprécié, et qui a contribué à l'instruction de plusieurs milliers d'officiers, que dans la préférence qu'obtient toujours, pour son propre ouvrage, le professeur qui est en fonctions.

M. Savart, sans avoir appartenu au corps du génie, avait trouvé dans les leçons de Darcon, de M. d'Obenheim, de Say, de MM. Campredon et Catoire, qu'il avait suivies à l'Ecole Polytechnique, cette instruction solide, cette rigueur de principes et de démonstrations qui se remarquent partout dans son livre. Ces leçons lui ont d'ailleurs fourni une partie du texte et toutes les planches de la fortification passagère; la fortification permanente a été composée d'après les ouvrages de Saint-Paul, Bousmard, Cormontaingne

(1) Il existe déjà un vocabulaire de ce genre, par Reinhold, lieutenant d'artillerie danois.

et Carnot, que M. Savart n'a prétendu ni égaler, ni faire oublier, et à la lecture desquels il a voulu, au contraire, préparer les jeunes officiers. Ce dernier but, M. Savart l'avait atteint, mais un officier supérieur de l'armée, en consentant à corriger et à annoter la 2e et la 3e édition, a singulièrement ajouté au mérite de l'ouvrage.

Ce cours, que nous n'avons pas cessé de considérer comme un ouvrage bon à suivre dans les écoles, est divisé en trois parties : La première, sous le titre d'*Introduction*, comprend un chapitre sur les reconnaissances militaires; un autre, sur les dimensions des objets principaux qui se rapportent à la guerre, les échelles des dessins, etc.; un autre, sur la castramétation. La deuxième partie, *Fortification passagère*, est divisée en deux sections, l'une consacrée au relief, l'autre au tracé; mais l'auteur a en outre compris dans la seconde, les batteries, la construction des ouvrages, le défilement, l'attaque et la défense des retranchements. La troisième partie, *Fortification permanente*, présente également deux sections : le tracé et le relief des places de guerre; l'attaque et la défense. M. Savart, dans cette dernière section, fournit plus de développements, peut-être, que ne paraît devoir en renfermer le cadre élémentaire qu'il s'est tracé : nous voulons parler de la composition des équipages d'artillerie de siége et des tableaux d'armement et d'approvisionnement des places.

L'ouvrage qui, dans le principe, présentait plusieurs imperfections, en a été entièrement dégagé. Le chapitre relatif au relief et au tracé des ouvrages en terrain varié, a été complétement refait. L'annotateur, en reprenant cette partie, a eu soin de traiter les questions à l'aide d'un seul plan de projection, le plan horizontal, et des cotes de hauteur.

THIROUX (capitaine d'artillerie). *Instrution théorique et pratique d'artillerie*, à l'usage des élèves de l'école spéciale militaire. 1 vol. in-8°, Paris, 1837, librairie militaire d'Anselin et Gaultier-Laguionie.

« Cet ouvrage élémentaire rédigé d'après un programme arrêté par le comité d'artillerie et publié sous l'approbation du ministre de la guerre, contient tout ce que peuvent désirer de connaître de l'arme de l'artillerie, les officiers d'infanterie et de cavalerie, même les plus studieux. Le capitaine Thiroux, après avoir traité des armes portatives et du matériel d'artillerie, fournit ensuite, et dans le meilleur ordre, les renseignements les plus satisfaisants sur le service de campagne et de siége, sur les artifices de guerre et les ponts militaires. Chacune des douze leçons de l'ouvrage est comme une sorte de traité particulier qui, bien que succinct, est néanmoins assez complet. L'auteur, quoique versé dans les sciences mathématiques et physiques, a eu le bon esprit d'en dégager son livre, pour le mettre à la portée de tout le monde. »

§ III.

GÉOGRAPHIE ET TOPOGRAPHIE.

Nous n'avons à envisager ces deux sciences que sous le point de vue militaire. S'il n'est besoin que des renseignements fournis par la géographie pour former un projet de guerre et arrêter, dans le cabinet, la direction générale des mouvements, il faut d'autres données pour l'exécution des opérations; il faut que, chaque jour, l'armée sache quelle route suivre, quelle position occuper, quels obstacles à tourner, quels autres à surmonter; quelle protection et quelles ressources à attendre des localités; il faut qu'elle le sache dans l'offensive et dans la défensive, dans la bonne et dans la mauvaise for-

tune. Ces renseignements de tous les jours, de tous les instants, sont du ressort de la topographie.

On pardonne aux anciens d'avoir laissé dans l'enfance ces deux auxiliaires de la science de la guerre, parce que leurs armes ne les mettaient pas dans la nécessité d'en faire une étude spéciale et suivie; mais on ne conçoit pas que les modernes aient attendu jusqu'à ces derniers temps, pour leur donner un commencement d'impulsion, pour leur faire faire les premiers pas.

La géographie, considérée dans ses applications à la guerre, est une branche nouvelle de la littérature militaire, déjà riche, il est vrai, de fragments et de pièces d'un haut intérêt, mais sur laquelle il n'existe que bien peu d'ouvrages classiques. Cette lacune est trop sensible pour n'avoir pas été aperçue : « Je suis prêt à affirmer, dit le colonel Okouneff, que si la stratégie a subi de si grands retards dans ses développements, nous devons en « rechercher la cause dans la lacune qui existe dans notre littérature militaire d'un ouvrage bien conçu et bien médité sur la géographie militaire. « Un développement de plusieurs parties de la surface du globe, considérées « sous le rapport de l'orographie et de l'hydrographie, d'où la stratégie « emprunterait ensuite ses combinaisons et ses ressources (1), ainsi qu'un « aperçu statistique des différents pays, qui servirait de guide pour la régularisation de plusieurs détails, auraient donné un grand élan à la « science. »

Ce n'est pas que la nécessité d'une théorie du terrain n'ait été entrevue de bonne heure : Végèce a dit : « Les localités influent souvent plus sur le succès « que la bravoure et le nombre. » Mais les bases de cette théorie n'ont été posées que de nos jours, d'abord par Müller (2), ensuite par le général Maurice de Gomez; et encore leurs ouvrages n'ont-ils établi de principes que sur la géographie purement physique, car ils n'abordent pas les applications de cette science à l'art de la guerre. Napoléon, qui attachait tant d'importance à l'étude de la géographie, et qui dut peut-être sa fortune à une connaissance circonstanciée du théâtre de sa première guerre, nous a laissé, dans la description même de ce théâtre, un modèle de géographie militaire (3). L'archiduc Charles a aussi fourni son tribut à la science, et peut-être en a-t-il hâté les progrès plus qu'aucun autre écrivain (4). Jomini et Mathieu Dumas ne manquent pas d'esquisser d'abord le théâtre des guerres dont ils racontent l'histoire, parce qu'il n'est aucun traité de géographie auquel ils puissent renvoyer. La même raison, et nous n'avons pas lieu de nous en plaindre, a obligé le général Pelet à décrire le bassin du Danube; le colonel Koch le bassin de la Seine; le maréchal Suchet et le général Foy la péninsule hispanique, etc., sans compter que le dépôt de la guerre renferme une riche collection de matériaux de ce genre; mais ces morceaux, si remarquables qu'ils soient, ne forment pas un corps de doctrine.

Dans les efforts que l'on ne manquera pas de tenter pour arriver enfin à un traité de géographie militaire, on devra, ce nous semble, abandonner les anciennes voies pour s'occuper d'abord de l'étude du globe sous ses rapports purement physiques. C'est une marche au surplus qu'ont déjà suivie

(1) La stratégie a besoin de s'entourer de données autres que celles du terrain; mais s'il entre tant soit peu d'exagération dans cette doctrine, il s'y trouve du moins un grand fond de vérité et d'observation. *Voyez* l'article *Okouneff*.

(2) *Voyez* le catalogue supplémentaire.

(3) *Mémoires de Sainte-Hélène*.

(4) *Voyez* son article.

d'une introduction relative à la représentation graphique du terrain : théorie ingénieuse qu'il n'appartenait qu'à un ancien élève de l'Ecole Polytechnique de développer, et de laquelle la science peut espérer des perfectionnements. La deuxième livraison est un traité des levés à la boussole et des levés au goniomètre.

DENAIX (lieutenant-colonel au corps royal d'état-major). *Nouveau Cours de géographie générale*, composé d'une série d'études sur la géographie naturelle, physique, politique, historique et militaire.

Les différentes parties de ce Cours se vendant séparément, chacun pourra choisir dans le Catalogue suivant, les cartes ou tableaux dont il aura besoin :

1re PARTIE. — *Etudes sur le Globe.*

1. Mappemonde physique, politique et comparative ; 2 feuilles.
2. Tableau orographique ; 1 feuille.
3. Tableau démonstratif des rapports d'étendue, de climat, de saisons, donnés par la superposition des états figurés sur la Mappemonde ; 1 feuille.
4. Tableau de dénombrement des peuples et des religions ; 2 feuilles.
5. Tableau historique du monde ; 2 feuilles.

2e PARTIE. — *Etudes générales sur l'Europe.*

1. Carte physique, politique et statistique de l'Europe ; 4 feuilles.
2. Tableau orographique de l'Europe ; 2 feuilles.
3. Tableaux géographiques historiques de l'Europe ; 2 feuilles.
4. Tableau des établissements faits par les Européens dans les Deux-Mondes ; 2 feuilles.
5. Etude de géographie naturelle sur l'Europe centrale ; 1 feuille.

M. Denaix est en outre auteur d'un grand Atlas en 32 cartes, avec texte marginal.

DUHOUSSET (capitaine au corps royal d'état-major). *Applications de la géométrie à la topographie, comprenant les principes de topographie enseignés à l'école spéciale militaire.* 1 vol. in-8°, 1824—1834. Cet ouvrage est publié par cahiers dont le 1er et le 3e ont seuls été imprimés ; le second est lithographié à l'école, en attendant que l'auteur y ait mis la dernière main.

M. Duhousset, en regardant la topographie comme une application des mathématiques, est parvenu à présenter enfin cette science sous son véritable point de vue ; il l'a dépouillée de ses incertitudes et réduite en corps de doctrine, en se renfermant dans les limites du possible, en ne demandant à la pratique que la précision qu'elle peut avoir, eu égard à l'imperfection de nos sens et de nos moyens d'exécution. Le point essentiel était d'apprécier et de formuler toutes les limites des erreurs quelconques inséparables du levé et de la rédaction des cartes ; c'est à quoi l'auteur est parvenu d'une manière aussi simple qu'ingénieuse, et sans plus de préalables que les mathématiques élémentaires.

Des quatre grandes parties dont se compose le Cours du capitaine Duhousset, la 1re, sous forme d'introduction, comprend la définition et la représentation graphique des corps ; et, comme corollaire, le figuré du relief du terrain, la théorie des échelles et les applications de la trigonométrie ; la 2e, la description, l'usage et les limites d'exactitude des procédés et instruments quelconques, tant de cabinet que de terrain, destinés, soit à mesurer les longueurs, soit à observer ou à rapporter les angles ; la 3e, le nivellement, avec la description et l'usage des instruments y relatifs ; le modèle du registre des observations à faire sur le terrain, pour compléter

les détails de planimétrie, de nivellement et de figuré; la 4e, les levés irréguliers et à vue, les reconnaissances militaires, les mémoires descriptifs et les tableaux statistiques.

M. Duhousset, comme on le voit, embrasse toute la matière; mais ce qu'il n'est possible d'apprécier que par la lecture de son livre, c'est la certitude de sa méthode, c'est sa manière de généraliser et d'instruire. Faisons des vœux pour qu'un traité de cette importance ne reste pas plus longtemps inachevé.

HAYNE. *Eléments de topographie militaire*, ou *Instruction détaillée sur la manière de lever à vue et de dessiner avec promptitude les cartes militaires; traduits de l'allemand, revus et augmentés de notes et de figures additionnelles, par un officier au corps du génie de France.* un vol. in-8°, Paris, 1806.

Cet ouvrage, bien qu'ayant vieilli, contient des procédés qui ne se rencontrent point ailleurs, et qu'il est bon de connaître. L'auteur, dont on ne saurait qu'approuver la marche et les divisions, décrit, dans un premier livre, tous les objets qui couvrent la surface de la terre, en indiquant les lignes par lesquelles il s'est proposé et propose de les représenter; dans un second, il expose et discute les diverses méthodes que l'on peut employer pour figurer le relief du terrain; dans un troisième, rempli d'exemples judicieusement choisis, il traite de l'exécution des levés: ce dernier livre est une application des précédents.

Les notes du traducteur contribuent, de leur côté, à faire distinguer cet ouvrage des autres productions de même genre, indiquées sur les anciens catalogues.

JOMINI. *Carte générale de la chaîne des Alpes*, gravée par Orgiazzi, 4 feuilles colombier.

Le général Jomini, pour ne rien omettre des renseignements propres à faciliter l'intelligence des faits généraux et particuliers racontés dans son histoire des guerres de la révolution, a publié, dans cette intention, un recueil de cartes géographiques et de plans de bataille.

Sa carte de la chaîne des Alpes, qu'il convient de distinguer de toutes celles qui ont paru jusqu'à ce jour, est limitée au nord par la ceinture septentrionale du bassin du Danube, au sud par le parallèle de Rome ou à peu près, à l'est par le méridien de Vienne, à l'ouest par celui de Marseille. Cette carte est un relief complet du gigantesque massif des Alpes, avec ses eaux, ses épanouissements, ses cols, ses dépressions, ses passages, où sont indiqués les moyens de communication, les lieux historiques et tous les centres de population de quelque importance. Il n'était pas de théâtre plus difficile à reproduire; mais telle est la manière supérieure dont la gravure a su rendre ce chaos de noms et d'accidents physiques, que l'œil parvient à les distinguer sans fatigue ni efforts.

Les autres cartes publiées par le général Jomini n'offrent pas le même intérêt, et peuvent être avantageusement remplacées par les cartes analogues de l'atlas de Brué, revu par M. Picquet.

KAUSLER (major à l'état-major wurtembergeois). *Atlas des plus mémorables batailles, combats et sièges des temps anciens, du moyen âge et de l'âge moderne*, en 200 feuilles, accompagné d'un fort volume in-4° de texte allemand et français sur deux colonnes, donnant la légende et la relation abrégée de chaque action. Carlsruhe et Freybourg, 1830 et 1836.

M. Kausler, que l'on eût déjà rencontré parmi les historiens, si son atlas ne lui avait assigné une place plus naturelle dans ce paragraphe, est du petit nombre des écrivains qui peuvent espérer une réputation durable. En

effet, l'admiration se joint à l'étonnement, en voyant avec quel bonheur il est parvenu à terminer en quelques années, un travail qui ne semblait ne pouvoir sortir que de ces grands laboratoires connus sous les noms de chancelleries militaires et de dépôts de la guerre. Vient-on à examiner l'ouvrage sous le rapport de l'exactitude et du fini des cartes, ou bien encore sous celui du figuré du terrain et du placement des troupes; il est bien peu de chose que la critique puisse y trouver à reprendre. Le texte ne présente pas moins de garantie, et, bien que laconique, il suffit pour donner une intelligence parfaite des événements. Le moyen-âge et les deux siècles qui l'ont suivi ont été souvent l'écueil des écrivains militaires; aussi notre examen s'est-il porté d'abord sur cette période que nous avons étudiée avec quelque attention; mais bien loin d'avoir trouvé un seul reproche à adresser à M. Kausler, nous avons reconnu, au contraire, que personne mieux que lui n'avait su démêler la vérité de l'erreur, au milieu de ce cahos souvent inextricable. Honneur donc à l'auteur de cette utile et belle entreprise.

Montrons maintenant par la liste de ses autres ouvrages, si en effet, M. Kausler pouvait prétendre à une place parmi les historiens militaires.

1° *Versuch einer Kriegsgeschichte aller Volker, nach den Quellen beiarbeitet*. (Essai historique des guerres de tous les peuples, d'après les sources.) Cet ouvrage, dont nous n'avons pas suivi la publication jusqu'à ce jour, comptait déjà quatre volumes en 1830. L'auteur avait poussé son travail jusqu'en l'année 1494, époque de l'entrée des Français en Italie.

Le chevalier d'Arcq, avant M. Kausler, avait entrepris l'histoire générale des guerres de tous les peuples, avec un accompagnement si considérable de discussions et de renseignements géographiques, statistiques et politiques, qu'il avait dû renoncer de bonne heure, à un travail qui eût demandé plusieurs vies et une érudition universelle. L'auteur allemand, plus sage, mais non moins profond, a su le renfermer dans les limites du possible. Son but, autant qu'on peut le découvrir, a été plutôt de rassembler des matériaux pour écrire ultérieurement l'histoire de l'art militaire, que de donner l'histoire complète et suivie de toutes les guerres qu'indiquent en effet son plan, ses divisions, et surtout son attention à rejeter dans des ouvrages secondaires, publiés concurremment avec l'ouvrage principal, les détails des siéges et batailles, ainsi que l'indication des sources où il a puisé. Quoi qu'il en soit, le livre de M. Kausler n'en conserve pas moins une grande valeur intrinsèque et le rare mérite de présenter, dans un ordre favorable à l'étude, une foule de faits peu connus, et qu'il importait d'exhumer de la poussière des bibliothèques.

2° *Worterbuch der Schlachten, Belagerungen und Treffen aller Völker*, etc...... (Dictionnaire des batailles, siéges et combats de tous les peuples).

3° *Synchronistiche Ueberstchs der Kriegsgeschchte, der Fortschritte der Kriegskunst und der gleichzeitigen Quellen* (Tableau synchronistique de l'Histoire des Guerres, des progrès de l'Art militaire, et des sources contemporaines).

Ce sont les ouvrages secondaires dont nous avons parlé. Le dictionnaire pour les temps antérieurs à l'année 1494, forme quatre volumes. Cet ouvrage est plus considérable que celui publié en France, il y a près de quarante ans, sous le même titre.

Les tableaux synchronistiques correspondants forment quatre cahiers. On y voit, en étudiant l'histoire militaire d'un peuple, son enchaînement avec celle des autres nations. Une colonne y indique les sources où l'on a puisé pour chaque peuple, chaque année, chaque guerre; on cite non-seulement le nom des auteurs, mais encore l'ouvrage, le chapitre et même la page.

4° *Napoleons Grandsaetze, Ansichten und Aeusserungen*, etc. (Principes, Vues et Opinion, de Napoléon sur l'Art, l'Administration militaires, etc.)

Tous les journaux militaires ont applaudi à l'esprit dans lequel ce recueil était composé. Il est le plus complet et le plus méthodique de tous ceux qui ont été publiés dans le même but.

LAVALLÉE. *Géographie physique, historique et militaire*, 1 vol. in-12, 1836.

Cet ouvrage dont nous nous félicitons d'avoir fourni la première idée à l'auteur, et qu'il a pour ainsi dire rédigé sous nos yeux, a déjà reçu la part d'éloges qu'il mérite, et que nous n'eussions osé lui accorder les premiers. Le livre de M. Lavallée, utile à toutes les classes de lecteurs, est particulièrement adressé aux élèves de l'école militaire spéciale, et à ceux des jeunes officiers que leur zèle porte à compléter leur instruction. Quelques mots de la préface indiqueront le plan et les intentions de l'auteur. « J'ai considéré, « dit-il, la terre comme une sorte de Polyèdre irrégulier, dont j'ai analysé « les faces au moyen des limites extérieures formées par les mers, et des « limites intérieures formées par les arêtes orographiques, et en allant des « masses aux détails, et des généralités aux accidents, de manière à ce que « tout se trouve lié et enchaîné dans la connaissance du globe. J'ai essayé « de faire de la géographie non plus une liste de noms et de faits isolés, « mais une véritable science qui a, pour ainsi dire, l'ordre et l'ensemble « des sciences exactes, et où le jugement précède et guide la mémoire. « Cette marche naturelle, en m'indiquant les rapports mystérieux qui exis- « tent entre l'homme et le sol, m'a conduit à chercher l'influence des posi- « tions géographiques sur les destinées et les révolutions des peuples; et « comme presque tous les changements que l'homme a fait subir à la sur- « face terrestre, résultent de la guerre, je suis entré tout naturellement dans « la plus large et la plus intéressante des spécialités de la géographie, en « appliquant l'étude du sol à l'art militaire, et en faisant servir la connais- « sance du terrain, comme de clef à l'intelligence des opérations stratégi- « ques. »

On ne pouvait assurément envisager la matière d'un point de vue plus élevé, ni adopter de marche plus rationnelle dans l'examen et le classement des détails. C'est du reste un mode d'enseignement de la géographie qu'ont adopté avec succès l'école d'application du corps d'état-major, l'école de Saint-Cyr, et en Allemagne, les académies militaires de Brunswick, de Magdebourg, de Dresde, etc.

M. Lavallée est auteur d'un ouvrage plus considérable, dont la publication se poursuit en ce moment: c'est l'*Histoire des Français depuis le temps des Gaulois jusqu'en* 1830. 4 vol. in-8°, Paris, Paulin et Hetzel, éditeurs. Cet ouvrage, sur lequel nous ne consignerons aucune réflexion, attendu qu'il n'est pas de notre domaine, est fort recherché du public.

PUISSANT (lieutenant-colonel au corps des ingénieurs géographes). (1)

1° *Traité de géodésie*. 2 vol. in-4°.

2° *Traité de topographie, d'arpentage et de nivellement*. In-4°.

3° *Principes du figuré du terrain et du lavis, sur les plans et cartes topographiques*. 1 vol. in-8°, 1827.

Des ouvrages pour lesquels M. Puissant a été appelé à occuper, dans le sein de l'institut, le fauteuil de l'immortel auteur de la mécanique céleste, ne demandent ni commentaire ni éloge. Le traité de géodésie est le premier

(1) M. Puissant est aujourd'hui colonel au corps royal d'état-major, et membre de l'Académie des sciences.

grand ouvrage où soient renfermées dans toute leur étendue les applications de l'analyse et de la géométrie à la mesure de la terre et à la projection des cartes géographiques. C'est de ce traité qu'ont été tirées les formules employées dans les travaux préparatoires de la nouvelle carte de France, dont l'auteur a lui-même dirigé le cannevas.

Les autres ouvrages de M. Puissant, nonobstant le discrédit dans lequel nous avons vu qu'était tombée sa doctrine sur le figuré du terrain, n'ont rien perdu de leur utilité, quant à la planimétrie et au nivellement.

§ IV.

OUVRAGES PÉRIODIQUES.

Ils sont en général de deux sortes : les ouvrages annuels et les ouvrages mensuels. Ceux-là sont plus considérables, et ceux-ci moins. Les premiers sont en France, savoir :

1° *Mémorial topographique et militaire*, rédigé au dépôt général de la guerre, imprimé par ordre du ministre.

Son origine remonte en 1802, et il fut conçu dans le dessein d'y rassembler les faits et matériaux militaires quelconques, fournis par les dix années de guerre qui venaient de s'écouler. Six volumes parurent d'abord, et ensuite un septième en 1810; ils furent recherchés avec avidité, et traduits en plusieurs langues : mais la guerre vint suspendre l'ouvrage par la dispersion et la destination active des officiers qui y coopéraient, il n'a été repris qu'en 1826, sous le ministère de M. de Damas, et encore n'a-t-il pas toujours paru régulièrement.

Le comité du génie ayant entrepris, à la même époque ou à peu près, de faire paraître un *Mémorial* particulier, celui du dépôt de la guerre est resté étranger au service de cette arme, pour s'occuper avec plus de détail des autres branches de l'Art et de l'Histoire militaires. Toutefois, jusqu'à ces derniers temps, les rédacteurs de ce travail ayant accordé la plus grande place à l'étude du terrain et aux sciences qui s'y rattachent (la géodésie, la géographie et la topographie), c'est principalement sous ce point de vue que le Mémorial du dépôt de la guerre présente de l'intérêt.

Les premiers volumes avaient paru sous le format in-8°, mais l'in-4° ayant été jugé plus favorable au déploiement et à la conservation des planches et tableaux, commença à être adopté en 1810, et n'a pas cessé de l'être.

2° *Mémorial de l'officier du génie*, ou Recueil de mémoires, expériences, observations et procédés généraux propres à perfectionner la fortification et les constructions militaires; rédigé par les soins du comité, avec l'approbation du Ministre de la guerre; in-8°.

Commencé en 1803, il n'en avait encore paru que quelques numéros, quand les mêmes causes qui avaient interrompu la publication du Mémorial du dépôt de la guerre, suspendirent aussi celle de cet ouvrage jusqu'en 1819, époque à laquelle le Ministre de la guerre l'autorisa de nouveau.

3° *Mémorial de l'artillerie*, ou Recueil de mémoires, expériences, observations et procédés relatifs au service de l'artillerie, rédigé par les soins du comité, avec l'approbation du Ministre de la guerre, in-8°. Le premier numéro a paru en 1824. Ces deux ouvrages ne se vendent pas.

Les ouvrages militaires périodiques français de la seconde espèce sont aujourd'hui les suivants :

1° *Journal militaire officiel*, rédigé au ministère de la guerre. Il en paraît jusqu'à deux et trois numéros par mois. Ce recueil, commencé en 1790, est le seul où les corps puissent se procurer les documents nécessaires

à leur administration. Il y a cette différence essentielle entre ce journal et le Bulletin des Lois, qu'il ne donne pas seulement comme celui-ci le texte des ordonnances, mais aussi les règlements, circulaires et instructions ministérielles servant à établir le mode d'application de ces ordonnances.

2° *Spectateur militaire.* Des généraux de l'empire, jaloux d'élargir et d'aplanir la voie des progrès de l'art et des connaissances militaires, fondèrent ce journal en 1826 ; mais il fut ouvert dès lors à toutes les capacités militaires qui voulurent y déposer le fruit utile de leurs études et de leur expérience.

Dans la pensée qu'aucune spécialité ne devait désormais se passer de cette philosophie qui lie et coordonne toutes les branches des connaissances humaines, le *Spectateur* s'est attaché à servir la science et les idées progressives, en se prêtant, avec discrétion et mesure, à ce goût de réforme et d'observation qui caractérise l'époque actuelle. Etranger à la politique, autant du moins que le permet l'examen des actes de l'administration en matière militaire, il publie, approuve ou censure, avec la même impartialité, les productions nationales et celles qui ne le sont pas. Constitutions militaires, systèmes de manœuvres, progrès dans la tactique, dans l'artillerie, dans l'attaque et la défense des places, dans l'administration ; biographies, vues et propositions nouvelles sur quelque point que ce soit du vaste domaine de la guerre, tout est de son ressort. Il enregistre fidèlement tout ce qui est susceptible d'intéresser et d'instruire. Il rend compte des productions militaires de tout genre, et tient même ses lecteurs au courant des nouvelles militaires dignes de quelque attention.

Depuis la chute du *Bulletin Universel des sciences* (1), le *Spectateur* présente régulièrement, dans chaque numéro, non-seulement l'annonce raisonnée de tous les ouvrages militaires qui paraissent en France, mais encore l'analyse des écrits et journaux militaires étrangers les plus estimés. On reconnaît, à la rédaction de cette revue bibliographique, la plume exercée, quelquefois sévère, mais toujours impartiale, à laquelle le *Bulletin des Sciences* dut ses succès pendant plusieurs années.

3° *Journal des sciences militaires des armées de terre et de mer.* Cet ouvrage, dont la création date de 1825, est, parmi nous, la première publication périodique qui ait eu pour objet spécial les progrès de l'art de la guerre. Conçu sur un vaste plan, il reçoit toutes les communications qui peuvent intéresser la science, quels qu'en soient les développements et l'étendue. Les livraisons sont mensuelles, et souvent de dix à douze feuilles in-8°, avec des planches gravées sur cuivre ou acier.

Les matières y sont présentées dans l'ordre suivant :

Théorie : Principes généraux de la guerre de terre et de mer.

Applications : Mémoires sur les différentes branches de la science de la guerre et sur les perfectionnements dont elles peuvent être susceptibles ; observations sur les différentes ordonnances relatives à l'organisation, au service, aux manœuvres, à l'habillement, à l'armement, à l'administration des troupes.

Histoire : Examen des campagnes mémorables des temps anciens et modernes ; anecdotes et faits militaires ; fragments et mémoires inédits, etc.

Mélanges : Inventions et procédés applicables à l'art de la guerre ; mémoires statistiques, plans, reconnaissances et cartes militaires ; extraits ou résumés d'ouvrages ; mémoires sur les colonies, les places, ports, positions et frontières des puissances étrangères, etc.

(1) *Voyez* le catalogue supplémentaire.

Bulletin : Analyse des journaux et ouvrages quelconques, français ou étrangers, ayant rapport à la guerre.

Biographie : Notices nécrologiques ou autres sur les militaires qui se sont illustrés dans tous les siècles et dans tous les pays.

Annonces : Promotions opérées dans les armées de terre et de mer de tous les États ; services récents et journaliers rendus par les militaires ; annonce sommaire des ouvrages militaires nationaux et étrangers.

4° *Journal des armes spéciales*. Le premier numéro de ce journal a paru en janvier 1834. C'est un moyen de publication ouvert aux corps d'état-major, de l'artillerie et du génie. Outre que les *Mémorials* paraissent à des époques éloignées, ils sont naturellement restreints par suite de leur caractère officiel : beaucoup de mémoires et de travaux qui ne pourraient y trouver place, alimentent le nouveau journal, dont déjà la réputation s'est étendue.

5° *Journal de l'infanterie et de la cavalerie.*

6° *Journal de l'armée.*

7° *Écho de l'armée.*

8° *Journal de l'administration de la guerre.*

9° *La Sentinelle*, Journal des intérêts de l'armée, paraissant trois fois par mois.

Tous ces journaux sont de création récente.

Les journaux militaires étrangers sont en grand nombre, particulièrement en Allemagne; les principaux sont :

L'United service Journal naval and military Magazine (Grande-Bretagne.)

L'OEstreichische militarische Zeitschrift. (Vienne.)

Le Zeitschrift prussien. (Berlin.)

La Militair Littératur-Zeitung. (Berlin.)

L'allgemeine-militair-Zeitung. (Darmstadt,)

Nyt Magazin for militair Videnskabeliched. (Copenhague.)

Militarische Mittheilhungen. (Munich.)

Journal militaire de St-Pétersbourg.

Mémoires annuels de l'Académie militaire de Suède.

§ V.

CATALOGUE SUPPLÉMENTAIRE.

OUVRAGES CONTEMPORAINS DE TOUS GENRES.

BÆRENHORST (V.M.). Betrachtungen über die Kriegskunst, über ihre Fortschritte, ihre Widersprüche und ihre Zuverlassigkeit, etc. (*Considérations sur l'art militaire, sur ses progrès, ses contradictions et sa certitude.*) In-8°, Leipzig, 1797-1800. Cet ouvrage est estimé.

BÉLIDOR. La Science des Ingénieurs dans la conduite des travaux de fortification ou d'architecture civile ; nouvelle édition, avec des notes, par M. Navier, ingénieur des ponts et chaussés. In-4°. Paris, 1813.

BIGOT. Traité d'Artifices de guerre, tant pour l'attaque et la défense des places, que pour le service de campagne. In-8°.

BOURCET. Mémoires militaires sur les frontières de la France, du Piémont, de la Savoie, etc. In-8°. Berlin, 1801.

BREITHAUPT (lieutenant colonel d'artillerie wurtembergeoise). Die Artillerie für Offiziere aller Waffen, etc. (*L'Artillerie pour les officiers de toutes armes.*) 2 vol. in-8°. Stuttgard, 1831.

L'auteur, officier d'une grande distinction, a publié plusieurs autres écrits sur l'artillerie.

BRENKENHOFF. Paradoxa, grosstentheils Militarischen inhalts. *Paradoxes, la plupart militaires.* In-8°, Leipzig, 1798.

BULLETIN DES SCIENCES MILITAIRES. La collection précieuse des numéros de cet ouvrage périodique mensuel, dont était principal rédacteur M. le colonel Koch, forme 11 vol. in-8°. Chaque numéro est divisé en huit sections dans l'ordre et avec les titres suivants : 1° *Législation, organisation, administration;* 2° *Stratégie;* 3° *Tactique des différentes armes;* 4° *Artillerie;* 5° *Génie;* 6° *Histoire;* 7° *Marine;* 8° *Mélanges.* Là sont renfermés, pour la période de 1824 à 1832 pendant laquelle ce journal a paru, tous les renseignements désirables sur l'état de l'art et de la littérature militaire, tant en France qu'à l'étranger.

CARNOT (général du génie). 1° De la Défense des Places fortes; ouvrage composé pour l'instruction des élèves du corps du génie. In-4°, 3e édit.

2° Mémoire sur la Fortification primitive, pour faire suite à l'ouvrage précédent. In-8°, 1823.

CORDIER (écuyer en chef de l'école royale de cavalerie). Traité raisonné d'équitation en harmonie avec l'ordonnance de cavalerie, etc. In-8°, 1824.

CIRIACY (major prussien). Versuch einer militarischen Beschreibung des osmanischen Reiches. (*Essai d'une description militaire de l'empire ottoman.*) In-8°, Berlin, 1824. C'est le seul ouvrage à consulter, bien que l'auteur paraisse avoir manqué souvent de renseignements.

DRIEU. Le Guide du pontonnier, etc. In-8°, avec planches. Paris, 1820.

ENCYCLOPÉDIE MILITAIRE. 8 vol. in-4° et atlas. Paris, 1784-1797.

Dans cet ouvrage, à la tête duquel apparaissent comme principaux rédacteurs, MM. de Keralio et de Cessac, les matières sont présentées dans l'ordre alphabétique. On trouve à la fin du supplément, 1° une table, ou ordre de lecture et d'étude; 2° une autre table analytique indiquant les matières contenues dans ce dictionnaire.

Dans l'ouvrage plus récent ayant pour titre *Encyclopédie moderne*, publié par M. Courtin, on trouve une foule d'articles militaires d'un haut intérêt, rédigés, la plupart, par des généraux de réputation. Nous en avons cité plusieurs du général Lamarque.

ESSAI sur la Défense des Etats par les Fortifications, par un ancien élève de l'Ecole Polytechnique. In-8°, 1826. Cet essai, conçu sur un plan différent de l'ouvrage de M. Hauser, portant à peu près le même titre (*Voy.* plus loin), n'appelle pas moins l'attention des politiques que des militaires.

FOISSAC-LATOUR. Traité théorique - pratique élémentaire de la Guerre des Retranchements, etc. Strasbourg, 1789, 2 vol. in-8° avec planches.

HAHNZOG (professeur à l'école militaire de Magdebourg). Lehrbuch der militair Géographie von Europa. *Eléments de la géographie militaire de l'Europe*, 2 vol. in-12, Magdebourg, 1820.

L'ouvrage est estimé et le serait davantage encore, s'il n'était presque entièrement consacré à l'Allemagne.

HAUSER baron de (major du génie autrichien, professeur de Fortification à l'Académie militaire de Vienner-Neustadt). Die Befestigung der

Staaten nach den Grundsatzen der Stratégie. (*La Fortification des Etats d'après les principes de la stratégie.*) In-8°, avec planches. Vienne, 1817. Quoique s'écartant des règles ordinaires, cet ouvrage est plein de choses; l'auteur, bien qu'ayant emprunté plus d'un passage à Darçon, s'y montre très au fait des grandes opérations de la guerre.

2° Abhandlung über die Befestigungskunst zum Gebrauche der K. K. Ingénieurs-Académie, etc. (*Traité de Fortification à l'usage de l'Académie impériale et royale des ingénieurs, etc.*), 2 vol. in-4°. M. de Hauser, comme tous les ingénieurs étrangers, a tiré ses matériaux des ouvrages français les plus accrédités, et des feuilles de nos écoles. Son Traité, rédigé avec méthode et sans esprit de système, est un des meilleurs que l'on ait publiés au-delà du Rhin.

3° Versuch über die Taktik. (*Essai sur la Tactique.* In-8°, 1824. Cet ouvrage, qui n'est ni complet ni exempt d'erreurs, traite de l'organisation des armées anciennes et modernes; des ordres de bataille; des évolutions propres à chaque arme; des règles pour le combat; des grandes manœuvres; de la castramétation, des marches, des retraites et des reconnaissances.

4° Die Befestigungs Kunst. (*L'Art de la Fortification.*) In-4°. Excellent traité calqué sur les cours faits à l'école de Metz.

HOFFMANN. *Essai sur la connaissance des diverses contrées de l'Allemagne*, 1825. Ce livre est le meilleur qui ait paru sur la géographie de l'Allemagne.

HOMMEYER. Beitrage zur militar Géograpæhie der europischen Staaten. Pièces relatives à la géographie militaire de l'Europe. In-8°, Breslau, 1805. L'ouvrage est borné à la description de la Suisse.

HUGO (général). *Mémoires pour servir à l'histoire politique et militaire de la France, sous la République et sous l'Empire.* 3 vol. in-8°, 1824.

INSTRUCTIONS diverses à l'usage de l'Ecole d'application du corps royal d'Etat-major;

1° Sur l'influence des Divisions naturelles de la surface du globe, sur ses divisions politiques;
2° Sur les Instruments à réflexion;
3° Sur la Géographie physique;
4° Sur le Figuré du terrain;
5° Sur les Campements;
6° Sur l'Inspection générale des troupes;
7° Sur les Cadrans solaires;
8° Sur la Balistique;
9° Sur l'Esprit des manœuvres d'infanterie;
10° Sur l'Artillerie de campagne;
11° Sur le Défilement des ouvrages de campagne;
12° Sur le Service du génie en campagne;
13° Sur la Perspective;
14° Sur l'Effet des bouches à feu;
15° Sur les Routes, les Chemins en fer; sur les Canaux et les Rivières, considérés comme lignes de communications militaires;
16° Sur la reconnaissance des rivières.

Ces instructions, qui forment autant de petites brochures in-8°, ont été principalement rédigées par MM. Augoyat, Poumet et Levillain, professeurs de l'école, sous la direction du savant général Desprez, fondateur et premier commandant de cet établissement.

LAMY (J. N.). *Traité théorique et pratique des batteries.* In-8°, avec planches, 1827. L'ouvrage, qui est déduit de règles éprouvées par l'expé-

rience, est divisé en deux chapitres : le 1er, en 12 articles, traite des batteries permanentes; le 2e est consacré aux batteries mobiles.

LOMBARD. 1° Traité du mouvement des projectiles, appliqué au tir des bouches à feu. In-8°, Dijon, 1797.

2° Tables du tir des canons et obusiers, etc. In-8°, Auxonne, 1787.

MACK (général autrichien), Instruzionspunkte für gesammte Herren Generale der K. K. Armée und andere Kommandanten kleinerer und grœsserer detaschirten Korps, etc. (*Instructions adressées aux Généraux de l'armée impériale et royale, et aux Commandants de corps détachés, etc.* à l'ouverture de la campagne de 1794.) Massenbach, dont on lit le nom ci-après, a fait un Commentaire intéressant sur ces Instructions et sur le plan de campagne de l'armée autrichienne. Berlin, 1796.

MASSENBACH. 1° Militarische Monatschrift. (*Journal militaire mensuel.*) Berlin, 1785. Ce Journal d'un haut intérêt à l'époque où il paraissait, est la plus ancienne publication de ce genre.

2° Beschreibung des Kriegsschauplatzes zwischen dem Rhein, der Nahe und der Mosel. (*Description du théâtre de la guerre, entre le Rhin, la Nahe et la Moselle.*) 2 vol. in-8°, Berlin, 1798.

MEUNIER (général). Evolutions par brigades, *ou* Instructions servant de développement aux manœuvres de ligne indiquées dans les règlements. In-8°, 1814.

MULLER (Ch. G.). Militarische Encyklopædie, oder systematischer und gemeinnutziger Vortrag der sæmmtlichen alten und neuen Kriegswissenschaften. *Encyclopédie militaire*, ou *Exposition systématique* d'une utilité universelle de toutes les connaissances militaires, anciennes et modernes. In-8°, Gœttingue, 1796. Bien que moins étendu que l'ouvrage français indiqué ci-dessus sous le même titre, le livre de M. Müller est très estimé. L'auteur, fort versé dans les connaissances militaires, ne l'a composé qu'après avoir préalablement pris part à une publication du même genre, par Gottfried Erich Rosenthal.

MULLER (Jean de), Die revoluzionskriege der Schweizer. (*Guerre de la révolution des Suisses.*) In-8°, Francfort, 1795. Le mérite bien constaté de cette histoire a décidé M. Labaume a en faire la traduction en français. 12 vol. in-8°, Lausanne, 1795—1803.

MULLER (Jean-Conrad). Allgemeines Handbuch der Statistik, etc. (*Manuel général de la statistique des Etats de l'Europe*). In-4°, Brême, 1804.

MULLER (Charles). Allgemeines Verteutschtes Wœrterbuch der kriegsprache, ein Versuch. (*Essai d'un Dictionnaire universel de la guerre.*) Leipzig, 1814. Très estimé.

MULLER (Louis). 1° Versuch über die Verschanzungskunst, und Winterpostirungen. (*Essai sur l'Art des Retranchements, et sur la manière de prendre position en hiver.*) 2e édition, in-8°, Gotha, 1795.

2° Lagerkunst. (l'*Art de camper.*) In-4°, Berlin, 1806.

3° Terrainlehre. (*Instruction sur le terrain.*)

4° Kurzgefasste Beschreibung der drei Schlesischen Kriege zur Erklærung einer kupfertafel auf welcher 26 Schalchten und hauptgefechte abgebildet sind. (*Relation abrégée des trois guerres de Silésie, pour servir à l'intelligence des planches de 26 batailles ou combats.*) In-4°, Potsdam, 1785. Il paru à Amsterdam, en 1788, une traduction en français de cet ouvrage.

MULLER (Victor de). Elementartaktik der Kavallerie. (*Tactique élémentaire de la cavalerie.*) In-8°, Hanovre, 1803.

MUSSET-PATHAY (chef des bureaux et archives du comité central du génie). Relations des principaux siéges faits ou soutenus en Europe, par les armées françaises, depuis 1792 jusqu'au traité de Presbourg en 1806. 1 vol. in-4°, dont un de planches.

NORVINS. Histoire de Napoléon, deuxième édition. 4 vol. in-8°.

ODELEBEN (le baron d'). Campagne des Français en Saxe, en 1813, traduit de l'allemand par M. Aubert de Vitry. 2 vol. in-8°, Paris, 1817.

RABBE. Histoire d'Alexandre Ier, empereur de toutes les Russies, et des principaux événements de son règne. 2 vol. in-8°, Paris, 1826.

RÉVERONI SAINT-CYR. Statique de la guerre, *ou* Principes de Stratégie et de Tactique, démontrés par la statique. In-8°, Paris, 1826.

SAINT-GERMAIN (ministre de la guerre sous Louis XVI). Mémoires relatifs à l'administration, aux conseils de guerre, à la solde et à la composition des troupes, aux diverses fournitures, aux exercices, etc. In-8°, Amsterdam, 1779.

SAINT-PAUL (colonel du génie). Traité complet de Fortification, etc. deuxième édition. 2 vol. in-8°, 1817.

SCHARHORST (général d'artillerie prussienne). 1° Handbuch für Offiziere, etc. (*Manuel à l'usage des officiers, etc.*) Troisième édition in-8°, Hanovre, 1794;

2° Bibliothek für Offiziere. (*Bibliothèque de l'officier.*) In-8°, Gœttingue, 1784.

3° Betrachtungen über die reitende Artillerie, deren Organisazion, Gebrauch und Taktik. (*Considérations sur l'artillerie légère, son organisation, son emploi, sa tactique.* In-8°, Leipzig, 1803.

SCHEEL (capitaine d'artillerie danoise). Mémoires d'artillerie contenant l'artillerie nouvelle (système de Gribeauval), ou les changements faits dans l'artillerie française en 1765, avec l'exposé des objections faites contre ces changements. In-4°, Copenhague, 1777. Paris, 1795.

SCHILLER. Geschichte des dreissigiæhrigen Kriegs. (*Histoire de la guerre de Trente-Ans.*) Cet ouvrage, publié en même temps à Francfort et à Leipzig, a été traduit en français en 1821. 2 vol. in-8°.

SEUME (J. G.) Arma veterum cum nostris breviter comparata. In-4°, Leipzig, 1792.

THIEBAULT (général). 1° Journal des opérations militaires du siége et du blocus de Gênes. In-4°, 1801;

2° Relation de l'expédition de Portugal, en 1807 et 1808, avec un plan de la bataille de Wimeiro, etc. In-8°, 1817.

TIELKE. 1° Unterricht für die Offiziere, die sich zu Feldingenioren bilden oder doch den Feldzügen mit Nutzen-beiwohnen wollen, durch Beispiele aus dem letzten (siebeniæhrigen) Kriege erlauteret und mit nothigen Planen verschenkt. (*Instruction sur les retranchements de campagne, accompagnée d'exemples tirés de la guerre de Sept-Ans*, avec planches.) Quatrième édition, Dresde et Leipzig, 1787, in-8°. Ouvrage très estimé. 2° Beitrage zur Kriegskunst und Geschichte des Kriegs von 1756—63. Pièces relatives à l'art militaire et à l'Histoire de la guerre de Sept-Ans. 6 vol. in-4°, Freiberg, 1775—1786.

UNTERBERGER. Nœthige Kenntnisse von dem Geschütz und dessen Gebrauch. (*Notions sur l'artillerie et sur l'emploi de cette arme.*) In-8°, Vienne, 1807.

VACANI (major du génie autrichien). Storia delle campagne e degli assedj deg l'Italiani in Espagna dal 1808 al 1813, etc. (*Histoire des campagnes et des siéges des Italiens en Espagne, depuis* 1808 *jusqu'à la fin de* 1813, *accompagnée de plans et de cartes*, *etc.* 4 vol. petit in-fol. et grand atlas, Milan, 1823.

Cet ouvrage comporte plus de renseignements que ne l'indique son titre : et d'abord une vaste introduction récapitule toutes les révolutions survenues en Espagne depuis les temps les plus reculés ; et ensuite l'auteur, pour rattacher les opérations des troupes italiennes aux grands intérêts qui se débattaient sur d'autres points de la Péninsule, rapporte, succinctement il est vrai, tous les événements de cette guerre. Cet ouvrage est écrit avec une modération et une bonne foi qui le rendent fort recommandable. Les plans en sont très bien gravés ; mais l'auteur, incertain du meilleur mode à suivre pour figurer le terrain, les a tous essayés, courbes, hachures, teintes, lumière oblique.

VALENTINI (général-major prussien). Die Lehre von Kriege, etc. (Leçons sur la guerre, etc.) 3 vol. in-8°, avec planches, Berlin, 1821—22. L'ouvrage est estimé. La dernière partie relative à la manière de faire la guerre des Turcs, est d'un intérêt tout particulier.

WAGNER (major prussien). 1° Recueil des plans de combats et batailles livrés par l'armée prussienne pendant les campagnes des années 1813, 1814 et 1815, avec des élaircissements historiques. Quatre cahiers in-fol., Berlin, 1823—26.

Le major Wagner, sans oublier son pays, s'est montré français pour sa loyale impartialité et pour la manière dont il écrit notre langue.

2° Der Feldzug der K. Preussischen Armée am Rhein, etc. (*Campagne de l'armée royale de Prusse sur le Rhin*, *en* 1793.) In-8°, Berlin, 1831.

WAGNER (AUGUSTE). 1° Grundzüge der reinen Stratégie. (*Principes de la vraie Stratégie.*) In-8°, Amsterdam, 1809.

L'auteur est revenu sur le même sujet dans l'ouvrage suivant qui n'est pour ainsi dire qu'un développement du premier.

2° Grundsætze der Stratégie, erlautert durch die Darstellung des Feldzugs von 1796 in Deutschland. *Principes de Stratégie, expliqués par la relation de la campagne de* 1796 *en Allemagné,* 3 vol., Vienne, 1813. C'est l'exposition de la doctrine de l'archiduc Charles.

FIN.

TABLE.

TRENTE-TROISIÈME LEÇON.—ÉTATS-MAJORS.

§ I. Organisation des armées modernes.—Motifs et détails de cette organisation.—Enumération et classification des différentes parties du personnel.—§ II. Des Etats-majors-généraux et particuliers.—Du général d'armée.—Des généraux commandant les divisions et les brigades.—Du général de l'avant-garde.—§ III. Du corps royal d'état-major.—Fonctions et attributions des chefs d'état-major et de leurs adjoints.—Des aides-de-camp et des officiers d'ordonnance.—Des états-majors particuliers de l'artillerie et du génie. Page 1.

TRENTE-QUATRIÈME LEÇON.—INFANTERIE.

§ I. Importance de l'infanterie.—Fantassin moderne; son habillement, sa coiffure, ses armes. son éducation morale et matérielle; but et progrès de l'instruction à lui donner.—De l'utilité des règlements sur les exercices et les manœuvres.—Formation du peloton et du bataillon.—Du pas et du maniement des armes.—Faut-il former l'infanterie sur trois ou sur deux rangs?—§ II. Des différents ordres de bataille de l'infanterie.—Réflexions sur la manière d'instruire les troupes.—Des manœuvres; à quelles conditions il importe de satisfaire en manœuvrant.—Difficulté de la marche en bataille. Inconvénients de la marche par le flanc. La colonne est l'ordre propre au mouvement.—§ III. De la colonne et de ses différentes formations.—De la colonne double.—De la marche en colonne.—Des changements de direction; observations à ce sujet.—Des différents usages de la colonne.—Des dispositions contre la cavalerie.—Discussion, réflexions et citations relatives à la formation et à l'emploi du carré. Page 24.

TRENTE-CINQUIÈME LEÇON.

§ I. Combinaison de plusieurs bataillons.—Principes et propriétés de la formation sur deux lignes.—Des passages de lignes.—Remarques critiques à ce sujet.—Des changements de front; celui de la seconde ligne présenté comme un changement de position.—De l'ordre en échelons.—Usages et propriétés de cet ordre.—Limites de la distance entre les échelons; recherche de leur force numérique.—Inclinaison à donner à un système échelonné.—Des différents moyens pour ajouter à la force d'un pareil système.—La colonne et le carré comme ordres simples, les échelons comme ordre composé, sont les dispositions par excellence de l'infanterie.—De la retraite en échiquier.—Des ordres d'attaque mi-partie minces et mi-partie profonds.—§ II. De l'infanterie légère.—Du choix des recrues pour ce service.—Des soins à donner à l'éducation de l'infanterie légère.—Du tir à la cible.—Remarques critiques à ce sujet et sur la manière de former les troupes.—Des tirailleurs en général.—Soins de l'officier qui les commande.—Destinations diverses des tirailleurs.—Tirailleurs de marche et de bataille.—Tirailleurs en grande bande.—Nécessité de former toute l'infanterie aux petites opérations de la guerre. Page 59.

TRENTE-SIXIÈME LEÇON.—CAVALERIE.

§ I. Propriétés de la cavalerie.—Son mode d'action.—Elle n'est point une arme que l'on puisse manier facilement.—Du commandement de cette

arme.— Des différentes espèces de cavaleries.— Habillement, équipement armement.—Renseignements divers.— § II. Du choc et de ses éléments.— Des soins à donner à l'instruction de la cavalerie.— Comparaison des rôles du fantassin et du cavalier.— De l'ordonnance de la cavalerie.— Formation de l'escadron.—Tactique de la cavalerie.— Mouvements par quatre et par peloton.— De la colonne et des différents moyens de transformation.—De la colonne serrée; comment il faut en protéger les flancs.— Des changements de front.—Des ordres en échelons et en échiquier.— Nécessité d'une seconde ligne dans tous les combats de cavalerie.— Du mouvement de retraite de la première ligne.—Des moyens de tromper l'ennemi sur la force d'une troupe de cavalerie.— § III. De la charge : mesures préparatoires.— Charge contre la cavalerie.— Examen des circonstances de cette charge.— Choix du moment.— De la poursuite et de la retraite après une charge.— Charge en colonne.— Attaque des carrés. — Charge en fourrageurs.— Attaque et défense des batteries.—Des éclaireurs ou tirailleurs. — Cavaliers. Page 87.

TRENTE-SEPTIÈME LEÇON.—ARTILLERIE.

§ I. Distinction entre l'artillerie de siège et l'artillerie de campagne.— Divisions et subdivisions de celle-ci motivées sur son emploi dans les différentes circonstances de la guerre.—Proportion de l'artillerie dans une armée.— Batteries divisionnaires et de réserve.— Efficacité des feux collectifs.— Des différents calibres et de leurs portées. —Du tir.—De ses déviations et de ses effets.—§ II. Tactique de l'artillerie.—Organisation de la batterie de manœuvre.— Ordres en colonne, en bataille et en batterie.— Mécanisme des transformations. — Ploiements, déploiements, changements de front, échelons et passages de défilés.— Evolution de plusieurs batteries. — De l'emploi de l'artillerie en grandes masses.— § III. Des principaux usages de l'artillerie de campagne.—§ IV. De ses positions envisagées sous le triple rapport du terrain, des feux, et de l'ordre général de bataille. Page 125.

TRENTE-HUITIÈME LEÇON.—GÉNIE.

§ I. Attributions du corps du génie. —Ses travaux; par qui exécutés.— Des troupes du génie.—Proportion et répartition de ces troupes dans les armées.— Contacts du génie avec l'artillerie et l'état major.— Limites du domaine de chacun de ces corps.— § II. Combinaisons diverses des trois armes.— Données à consulter pour ces combinaisons.— Infanterie et cavalerie.— Infanterie et artillerie.— Infanterie, cavalerie et artillerie.— Ces combinaisons peuvent être permanentes ou temporaires. Page 163.

TRENTE-NEUVIÈME LEÇON.—DES ARMÉES.

§ I. Bases de l'organisation active des armées.— Observations sur l'ordonnance du 3 mai 1832 relative à cette matière.— Des corps d'armée, des divisions et des brigades; leur force et leur composition.— Discussion à ce sujet.— De l'organisation particulière de la cavalerie.— De la réserve et des corps mixtes.— Tableau de la composition d'un corps d'armée pris pour exemple.— § II. Des ordres de bataille.— Ordre primitif.—Nouveaux détails sur le rôle et la place de la seconde ligne et des réserves.— Place de la cavalerie. Discussion à ce sujet.— Les troupes d'une même division doivent être placées dans la même ligne.—Exception à cette règle.—Ordre primitif de bataille du corps d'armée formé précédemment. — § III.

Ordres de bataille éventuels.—Ordre parallèle.—Ordres obliques.—De différents moyens d'acquérir la supériorité.—Du choix du point d'attaque. —Règle à ce sujet.—Du point faible et du point décisif. Page 183.

QUARANTIÈME LEÇON.—POSITIONS ET RETRANCHEMENTS.

§ I. De l'influence du terrain dans les combinaisons tactiques. — Des *Positions*, leur classification. — Distinction à faire entre les positions et les *Postes*. — Des parties constituantes des positions. — De leur utilité et de leur choix. — Conditions pour qu'une position soit avantageuse. — Circonstances qui la rendent, au contraire, défectueuse.—Des obstacles qui s'opposent au choix des positions, dans l'offensive et dans la défensive. — § II. Des moyens d'ajouter à la force des positions.—Des retranchements; circonstances où ils deviennent d'un bon usage. — Des moyens d'en hâter la construction.—Dans l'opinion de Napoléon, la fortification de campagne est susceptible de perfectionnements.—Réflexions à ce sujet.—Essai d'un nouveau tracé de *lignes à intervalles*, déduit de la nécessité 1° de préparer des points d'attaque à l'ennemi; 2° d'accroître l'importance du rôle de la cavalerie dans la défense des retranchements.—Disposition des troupes et de l'artillerie dans les nouvelles lignes.—Mécanisme de la défense.—§ III. Des lignes continues.—L'expérience et la réflexion se réunissent pour en interdire l'usage.—Exceptions en faveur de la *crémaillère*.—Des *Têtes de ponts* et des *Places du moment*.—Camps retranchés sous les villes fortes. —Lignes de *circonvallation* et de *contrevallation*. — Anciennes lignes pour la défense des frontières.—Camps, cantonnements et campements (*pour mémoire*). Page 223.

QUARANTE-UNIÈME LEÇON.—MARCHES.

§ I.—Définition et classification des marches.—Des parts respectives de la stratégie et de la tactique dans leur exécution.—De la logistique.—De la vitesse des marches et des moyens de l'accélérer.—Des marches de concentration. — § II. Des marches-manœuvres: leur objet. — Les marches considérées par rapport à leur direction. —Du rapport intime entre les ordres de marche et les ordres de bataille. — Des marches perpendiculaires.—Marches de front.—Discussion préliminaire.—Recherche des mesures propres à hâter les déploiements.—Dangers et embarras des marches; moyens de les diminuer.—Conséquences diverses de la discussion précédente.—Des précautions à prendre dans les marches.—Distance de l'avant-garde à l'armée.—Marche de front, sur une seule colonne, du corps d'armée précédemment choisi pour exemple. — § III. Marches sur plusieurs colonnes.—Ouverture des débouchés dans les marches perpendiculaires.—Discussion et règle à ce sujet.—De l'avant-garde, des flanqueurs et de l'arrière-garde dans les marches de front.—Règles relatives à la conduite de l'avant-garde et des colonnes. — § IV. Des marches-manœuvres rétrogrades. — Les retraites et les poursuites sont des cas particuliers des marches qui demandent à être traités séparément.—De l'arrière-garde et des autres détachements dans les marches rétrogrades.—Des moyens d'y mettre de l'ordre.—Règles sur la conduite de l'arrière-garde et des colonnes.—Des marches parallèles ou marches de flanc; d'un usage universel dans les deux derniers siècles, elles ont perdu tout leur crédit dans les guerres de la révolution; pourquoi? —De l'arrangement des troupes dans les marches de flanc; règles à ce sujet. — De l'ouverture des débouchés dans ces sortes de marches.—Des mesures à prendre pour leur exécution. — De l'avant-garde, de l'arrière-garde et des flanqueurs. — Formule d'ordre pour l'exécution des marches-manœuvres en général. Page [illegible].

QUARANTE-DEUXIÈME LEÇON.—DES BATAILLES.

§ I. Les circonstances de la lutte entre deux armées donnent lieu de distinguer : 1° des batailles offensives, 2° des batailles défensives, 3° des batailles de rencontre. — Des batailles offensives. — Mesures à prendre au premier avis de la présence de l'ennemi. — Des procédés à suivre pour reconnaître sa position et sa force.—De l'occupation, des clefs du terrain. —L'armée en colonnes de manœuvres. — Des différentes espèces d'attaques. — Discussion à ce sujet. — § II. Des instructions à donner par le généralissime avant d'engager l'action. — Marche et progrès des attaques. —Mécanisme des deux lignes d'infanterie. — Rôle de la cavalerie pendant le premier moment de la bataille.—Des résultats à obtenir avant d'engager les réserves.—Attaque du point décisif. —De la nécessité de combattre jusqu'à la dernière extrémité. — § III. Des batailles défensives. — Elles présentent deux circonstances différentes.—Mesures et dispositions préparatoires.—Rôle de la réserve.—Des mesures à prendre contre une attaque de flanc.—Disposition de la réserve au dernier moment d'une bataille perdue.—Avantages attachés à l'initiative.—Des batailles de rencontre ; quand doit-on les accepter, quand faut-il, au contraire, se replier ? maximes sur les batailles. Pag. 317.

QUARANTE-TROISIÈME LEÇON.—DES POURSUITES.

§ I. Objet des poursuites.— En quoi elles diffèrent des marches ordinaires. — Des doubles poursuites.—De l'influence de la constitution physique du pays dans les poursuites. — Du parti à prendre lorsqu'on est parvenu à devancer l'ennemi.—Difficulté de l'art des poursuites.—§ II. Des retraites. —Premiers moments d'une opération de ce genre.—De l'arrière garde; de sa force, de son rôle et de sa distance à l'armée.—Nécessité de se retirer dans une seule direction, sinon par une seule route. — Retraites excentriques.—Leur danger. — Circonstances où l'on peut y avoir recours. — Retraite par l'un des flancs de l'ordre de bataille.— § III. Des passages de défilés.—Distinction à faire entre les défilés.—Dans quels buts on occupe ces sortes de positions.—Quelles troupes peuvent être chargées de les défendre.—Passage de défilé en retraite.— Mécanisme de cette opération.— Attaque et passage de vive force d'un défilé. — Mesures à prendre à la sortie.— § IV. Des passages de rivière.—Reconnaissance et mesures préliminaires.— Du choix du point de passage.—Quel est le moment le plus favorable ?—Passages par surprise et de vive force.—Disposition à prendre après le passage effectué.—De la défense d'une rivière.— Mesures.— Préliminaires.— Emploi des troupes dans cette circonstance.— Combats amenés par le passage.—Exemples tirés des guerres modernes. Pag. 356.

QUARANTE-QUATRIÈME LEÇON.—NOTIONS DE STRATÉGIE.

§ I. — De la constitution de la guerre. — Premières données à consulter pour la rédaction d'un plan d'opérations.—Du théâtre de la guerre et du réseau des points et des lignes stratégiques.— § II. Des grandes opérations offensives. Il est besoin de deux armées pour conduire avec méthode une guerre d'invasion, l'une active et l'autre d'observation. Mécanisme d'une guerre de ce genre. En stratégie, plus encore qu'en tactique, l'offensive est le rôle le plus avantageux. — § III. Des grandes opérations défensives. De l'influence et du rôle des places de guerre. Les États ne se peuvent défendre que par les armées; mais les armées ne sauraient se

former, s'organiser et manœuvrer avec succès que sous la protection des places fortes. Mécanisme de la guerre défensive. — § IV. Maximes sur la matière de cette leçon. Page 397.

QUARANTE-CINQUIÈME LEÇON. — DES DÉTACHEMENTS.

§ I. Leurs destinations diverses. — Détachements défensifs et offensifs. — § II. Des avant-postes. — Leur objet. — Grand'gardes, petits postes, sentinelles et vedettes; postes de soutien. — Considérations qui en déterminent la force et l'emplacement. — De l'harmonie à entretenir entre toutes les parties d'un réseau d'avant-postes. — Surveillance et précautions des commandants de grand'gardes et des chefs de postes. — Maximes relatives au service des avant-postes. — § III. Des moyens d'ajouter à la sécurité par des détachements mobiles. — Patrouilles, découvertes et rondes. — Composition, destination et cercle d'activité des patrouilles. — Précautions à observer. — Rencontre de l'ennemi. — Patrouilles extérieures et découvertes. — — § IV. Objet des rondes. — Mesures, en cas d'attaque, des avant-postes. Page 425.

QUARANTE-SIXIÈME LEÇON.

§ I. Détachements offensifs. — Ce qui doit en régler la force et la composition. — Il est souvent utile de former des détachements d'infanterie et de cavalerie; mais il est rare que l'on y joigne de l'artillerie. — Des qualité et des devoirs des commandants de détachement. — Des cas où il est nécessaire de confier la direction des détachements aux officiers d'état-major. — Maximes relatives à la conduite des détachements. — § II. Détachements d'infanterie. — § III. Détachements de cavalerie. — § IV. Détachements mixtes. Page 442.

QUARANTE-SEPTIÈME LEÇON. — DES RECONNAISSANCES.

§ I. Leur objet. — Reconnaissances de terrain, divisées en *générales* et *spéciales*. — Reconnaissances de l'ennemi, par ruse et de vive force. — De la conduite à tenir dans les reconnaissances *secrètes* ou par ruse. — Diverses circonstances de ce genre d'opérations. — Reconnaissances offensives ou de vive force. — § II. Cartes. — Guides. — Espions. — Déserteurs. — Prisonniers. — Indices. — § III. Des embuscades et des surprises. — Les règles pour l'exécution d'une surprise se doivent modifier en raison de l'objet même que l'on se propose. — Surprise d'un poste, d'une troupe en marche. — Trait particulier de la campagne de 1815. Page 458.

QUARANTE-HUITIÈME LEÇON. — DES CONVOIS.

§ I. — Leur définition. — Leur escorte. — Devoirs de l'officier commandant. — Mesures préliminaires. — Renseignements divers. — Répartition des troupes de l'escorte. — Avant-garde. — Pelotons sur les flancs ou dans les intervalles. — Réserve. — Arrière-garde. — § II. Conduite d'un convoi par terre. — Précautions pendant la marche. — Grandes et petites haltes. — Passage de défilé. — Différentes manières de parquer. — Arrivée à destination. — § III. Défense d'un convoi. — Mesures à prendre en cas d'échec. — § IV. Attaque, plus facile que la défense. — Attaque repoussée. — Attaque couronnée de succès. — § V. Convois par eau. — Conduite, défense et attaque. Page 487.

QUARANTE-NEUVIÈME LEÇON.—DES CONTRIBUTIONS ET DES FOURRAGES.

§ I. Deux sortes de contributions : en argent ou en nature.—De la manière de lever les unes et les autres.— § II. Des fourrages. Mesures préliminaires pour leur exécution.—Deux sortes de fourrages, au sec et au vert. — Des procédés à suivre pour en faire l'évaluation.— Des fourrageurs et de leurs escortes. — § III. Exécution d'un fourrage au sec. — Précautions contre l'ennemi.—Mesures de police et de sûreté pendant l'opération. — § IV. Fourrages au vert. — Dispositions pour couvrir les fourrageurs. — Détail de l'opération. — Mesures en cas d'attaque. — Analogie entre la défense d'un fourrage et celle d'un convoi.—De l'attaque d'un fourrage; ce qu'il convient de faire lorsqu'elle ne réussit pas. Page 510.

CINQUANTIÈME LEÇON.

§ I. Objet de cette leçon. — Du rôle de certaines localités dans les batailles. —Opérations relatives à la manière de les défendre et de les attaquer. — Des retranchements, principalement sous le rapport de l'attaque.— § II. Des hauteurs; examen de leurs propriétés défensives : occupation, défense et attaque.— § III. Des bois; reconnaissance, défense et attaque. § IV. Des villages; quand faut-il les occuper? leurs propriétés défensives; occupation, défense et attaque. — Conclusion de la partie dogmatique du Cours. Page 525.

CINQUANTE-ET UNIÈME LEÇON.—LITTÉRATURE MILITAIRE.

§ I. Objet de cette revue. — Esprit dans lequel elle est écrite. — Premiers écrivains militaires français et autres : Villehardouin ; Joinville ; Villani ; Froissart ; Boucicaut (pour ses actions et non comme auteur) ; Comines ; Machiavel ; Guichardin ; Giovo (Paolo) ; Fleurances ; Du Bellay ; plusieurs écrivains de ce nom. Montluc ; Castelnau ; Brantôme ; Lanoue; d'Aubigné; Sully. — § II. Écrivains militaires contemporains de Louis XIII. Bassompierre ; Rohan ; plusieurs autres écrivains français et étrangers pour la période de la guerre de Trente-Ans.— § III. Nouvelle et plus grande multiplicité des écrits militaires ; nécessité de les distinguer en genres et en espèces ; il en est peu qui satisfassent le jugement et le goût : la littérature militaire est encore dans l'enfance : Montecuculli ; Turenne ; Condé (comme grand capitaine) ; Luxembourg (comme grand capitaine); Vauban; Catinat ; Feuquières. Page 559.

CINQUANTE-DEUXIÈME LEÇON.

§ I. Les ouvrages militaires continuent à se multiplier sous différents titres; mais bien qu'ils attestent un progrès de la littérature militaire, ils laissent l'art stationnaire. Plusieurs s'élèvent contre les abus, sans indiquer le remède à yapporter.—Daniel.—Villars.—Eugène(comme grand capitaine). —Quincy.—Divers autres écrivains. § II. Suite de la même periode. Les productions militaires, à mesure que l'on s'avance dans le 18e siècle, prennent une teinte philosophique dont se ressentent plus ou moins la plupart des écrits de l'époque.—Quelques auteurs réclament des changements qui ne tarderont pas à s'opérer.—Santa-Cruz.—Folard.—Puységur.—De Saxe.—Cormontaingne.—Plusieurs autres cités. Page 586.

CINQUANTE-TROISIÈME LEÇON.

§ I. L'antiquité militaire est plus que jamais l'objet des recherches et des méditations des écrivains.—Ce retour vers l'antiquité, à l'époque dont il s'agit, tend plutôt à ajourner qu'à hâter le progrès de l'art.—Ecrivains : TURPIN DE CRISSÉ ; MAIZEROY ; GUISCHARDT ; LO-LOOZ ; MAUBERT DE GOUVEST ; DAVON ; VAUDRECOURT ; SAINT-CYR.—§ II. La science militaire moderne trouve néanmoins des interprètes.—Frédéric II, considéré comme écrivain ; GRIBEAUVAL ; WARNERY ; LLOYD ; SINCLAIR ; KERALIO ; WIMPFEN, D'ARÇON ; TEMPELHOFF ; GUIBERT ; MAUVILLON ; LE PRINCE DE LIGNE ; TIELKE ; DUTEIL ; FONTENILLES. Page 601.

CINQUANTE-QUATRIÈME LEÇON.

§ I. Progrès de la littérature militaire. — Multiplicité des écrivains à l'issue des guerres de l'empire. — Classification des différents genres d'écrits militaires. — § II. Ecrivains dogmatiques : BISMARCK, BULOW, le prince CHARLES, CESSAC, CLAUSEWITZ, DUHESME, JACQUINOT DE PRESLE, JOMINI, LALLEMAND, MARBOT, OKOUNEFF, DE LA ROCHE-AYMON, ROGNIAT, TERNAY, XILANDER. — § III. Historiens : Il en est qui traitent de l'histoire des guerres, et d'autres de l'histoire de l'art proprement dit : BEAUCHAMP, BOUTOURLIN, CARION-NISAS, CHAMBRAY, DUMAS (MATH.), FOY, GOUVION-SAINT-CYR, GRAVERT, KOCH, JOHN JONES, MILLER, NAPOLÉON, PELET, SUCHET, VAUDONCOURT. Page 621.

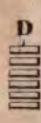
CINQUANTE-CINQUIÈME LEÇON.

§ I. Législation Administration et Eloquence militaire. — Ecrivains : AUDOUIN ; BERRIAT ; BROUTTA ; LAMARQUE ; MAX ; ODIER ; VAUCHELLE ; YMBERT ; quelques autres cités. § II. Artillerie et Génie : Remarques sur la direction imprimée aux écrits relatifs à ces armes. Ecrivains : ALLENT ; BOUSMARD ; COTTY ; DECKER ; DOUGLAS ; DUVIGNEAU ; GASSENDI ; GREVENITZ ; MOUZÉ ; RAVICHIO ; ROUVROY ; SAVART ; plusieurs autres. § III. Géographie et topographie : progrès de ces sciences. Ecrivains : BENOIT ; DENAIX ; DUHOUSSET ; HAYNE ; KAUSLER ; JOMINI ; LAVALLÉE ; PUISSANT ; plusieurs autres. § IV. Ourages périodiques ;—Principaux journaux militaires français et étrangers. § V. Catalogue supplémentaire ; — Ouvrages militaires contemporains de tous genres. Page 660.

FIN DU 4e ET DERNIER VOLUME.

l'Armée.





Batteries	*de la 1.re Division*	E
"	*de la 2.e* "	F
"	*des Brigades mixtes*	G
"	*de la Div.n de Cavalerie*	H
"	*de la 3.e Division*	K
"	*à cheval de Réserve*	R

Nota: Le reste de l'Artillerie est au parc.



npagne.

9 10

10 11

Profil suivant E. F.

8 0,50 1 5

Profil suivant A'. B'.

1,40 1,50 4,21 1,50

200 m



